

LE  
CULTE CATHOLIQUE

DANS  
SES CÉRÉMONIES ET SES SYMBOLES

D'APRÈS  
L'ENSEIGNEMENT TRADITIONNEL DE L'ÉGLISE

PAR  
L'ABBÉ A. DURAND  
CURÉ DE GIÈRES, DIOCÈSE DE GRENOBLE.

---

Ouvrage approuvé et recommandé par plusieurs Evêques.



MAISON MÉQUIGNON JUNIOR.

---

JOUBY ET ROGER, LIBRAIRES-ÉDITEURS,  
Rue des Grands-Augustins, 7, Paris.

---

MDCCCLXVIII





# *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2009.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.







# APPROBATION.

MONSEIGNEUR.

J'ai lu très-attentivement l'ouvrage intitulé le *Culte catholique dans ses cérémonies et ses symboles*, par M. l'abbé DURAND, curé de Gières. Ce travail est à la fois instructif et pieux, et par là même intéressant et doublement utile.

Les fidèles y trouveront des explications précieuses sur le sens admirable et profond des cérémonies et des symboles employés par l'Eglise; et la lecture de ce livre les affermira dans la foi et dans la piété, en leur donnant une plus parfaite intelligence de cette harmonie merveilleuse avec laquelle tout se rattache au divin Sacrifice: l'autel et le temple, les saintes images qui l'embellissent, les prières de la liturgie, la hiérarchie sacrée fondée par Notre-Seigneur pour perpétuer son œuvre dans le monde.

Les prêtres eux-mêmes ne le liront pas sans profit. En parcourant ces pages, ils sentiront renaître en eux des souvenirs particulièrement chers à toute âme sacerdotale, et les nombreuses recherches consignées dans ce volume pourront leur offrir la matière d'un enseignement vraiment utile au peuple chrétien qui leur est confié.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

Le très-humble et très-obéissant serviteur.

CH. COTTON, curé de la Cathédrale.

Grenoble, le 15 décembre 1867.

---

Sur le rapport qui nous a été fait par M. le Curé de la Cathédrale, nous autorisons l'impression du livre intitulé le *Culte catholique dans ses cérémonies et ses symboles*, par M. l'abbé DURAND, curé de Gières, et nous le recommandons à l'attention du Clergé et à la piété des fidèles.

† MARIE-ACHILLE, Ev. de Grenoble.

Grenoble, le 17 décembre 1867.

Lettre de Monseigneur David, évêque de Saint-Brieuc-et-Tréguier.

---

*Saint-Brieuc, le 27 décembre 1867.*

**CHEZ CURÉ,**

C'est un charmant cadeau de nouvelle année que vous m'envoyez. Votre ouvrage, dont j'ai déjà lu bien des pages, offre un grand intérêt. Il suppose de sérieuses études, et personne ne le lira sans fruit.

Vous ne pouviez faire un meilleur usage des heures que la Providence vous laisse au milieu des travaux du ministère. C'est contribuer doublement à la gloire de Dieu et à l'édification des âmes.

Agréer mes meilleurs dévouements.

† AUGUSTIN, *Ev. de Saint-Brieuc.*

---

---

Lettre de Monseigneur Lyonnet, archevêque d'Alby.

---

*Alby, le 7 janvier 1868.*

**MONSIEUR LE CURÉ,**

Tout ce qui me vient du petit séminaire de Saint-Jean et de ceux qui ont passé par cette antique et toujours jeune maison m'est cher à plus d'un titre.

Comment dès lors n'aurais-je pas goûté le beau et bon livre que vous avez composé sur les cérémonies et symboles du culte catholique.

J'ai trouvé la division de votre ouvrage bien nette et bien naturelle. En la suivant, on voit en quelque sorte défiler devant soi toute l'Eglise avec ses pompes, sa hiérarchie, ses sacrements, etc. On trouve dans chacune de ses branches des détails aussi intéressants qu'édifiants.

Aussi je me joins à votre excellent et savant Evêque pour approuver et recommander la publication que vous venez de faire. Persuadé qu'elle fera son chemin, sous les auspices qui la couvrent de leur protection, je n'ai qu'à faire des vœux pour qu'elle réponde entièrement à vos désirs.

Dans cette espérance, je vous réitère, avec mes félicitations, l'assurance de mes plus distingués et dévoués sentiments.

† S. F., *Archevêque d'Alby.*

---

---



Lettre de Monseigneur Epivent, évêque d'Aire.

---

Aire, le 15 janvier 1868.

**MONSIEUR LE CURÉ,**

Je vous dois un remerciement bien sincère pour l'envoi que vous avez eu la bonté de me faire de votre *Culte catholique*. Ce que j'en ai lu me dit assez que l'auteur possède la piété, la science, l'amour du beau, cette poésie de l'âme et du cœur rigoureusement exigée pour traiter un pareil sujet.

Ce sujet était trop vaste pour que vous ayez pu l'envisager sous toutes ses faces. Ce que vous en avez observé suffira pour montrer aux prêtres et aux fidèles ce sceau divin que la Religion imprime sur toutes ses œuvres, et que le temps n'a pu même effacer sur celles dont il a fait des ruines.

Veillez donc agréer, Monsieur le Curé, mes félicitations avec mes sentiments de respectueuse reconnaissance.

† LOUIS-MARIE, *Ev. d'Aire*.

---

Lettre de Monseigneur Pie, évêque de Poitiers.

---

Poitiers, le 8 février 1868.

**MONSIEUR LE CURÉ.**

Je vous remercie de l'envoi que vous avez bien voulu me faire du beau volume intitulé le *Culte catholique dans ses cérémonies et ses symboles*. Ce que j'en ai pu lire me porte à joindre volontiers mon suffrage à celui de Monseigneur votre Evêque, et j'ai lieu de penser comme lui que ce livre sera une source de lumières et d'édification pour les fidèles.

Croyez, Monsieur le Curé, à mon sincère et entier dévouement.

† L. E., *Ev. de Poitiers*.

---



# PRÉFACE



## I

Tout est merveilles dans le monde qui nous entoure. La fleur des champs, la goutte de rosée, l'insecte du buisson, la pierre du chemin, l'étoile du firmament, à eux seuls, en renferment par milliers. Si ces merveilles n'ont le privilège d'attirer, le plus souvent, que des regards indifférents ou distraits, l'ignorance en est la cause. Initiez l'homme à la science de la nature ; révélez à son intelligence tous les mystères de la création, alors, comme par enchantement, tout s'animant autour de lui, il vivra d'une vie jusquelà ignorée, et il comprendra toute la vérité de cette parole de nos saints Livres, devenue dans son cœur

l'écho de sa reconnaissance : « Les cieux proclament » la gloire de Dieu <sup>1</sup>; — la beauté du monde est un » reflet de sa propre beauté <sup>2</sup>. »

Il est pour le chrétien comme un autre monde où il est appelé à vivre, et que la main de Dieu a décoré de ravissantes beautés : c'est le temple catholique. Il fut une époque où l'enfant apprenait les éléments de sa foi dans les peintures qui décorent la maison de Dieu et dans les formes architecturales qui l'animent. Les cérémonies, parfaitement comprises, du sanctuaire, étaient un précieux aliment à sa piété. Pour élever son cœur jusqu'à Dieu, il n'avait pas de livre, — le cloître et le château seuls en possédaient, — mais ses yeux savaient lire dans les pierres, les couleurs, les vitraux, les statues, et toutes ces choses transmettaient à son âme, avec la vérité qui éclaire, l'amour qui rend meilleur.

La science liturgique n'est plus, à notre époque, la science du peuple; aussi, comme les choses se passent autrement ! L'indifférence, presque toujours, le mépris, quelquefois, tombe sur ces objets sacrés si chers à la piété de nos pères. Les faire mieux connaître, afin de les faire aimer davantage; expliquer aux fidèles ce qu'ils voient chaque jour dans le lieu saint;

<sup>1</sup> Ps. XVIII, 1. — <sup>2</sup> Ps. XLIX, 11.

leur donner la signification de tout ce qui se rattache au culte catholique étudié dans toutes ses branches ; leur exposer les profonds enseignements de la liturgie sous une forme simple et pieuse, en sorte que chaque regard jeté sur une peinture, une colonne, une statue, un ornement, un vitrail, une cérémonie, fasse naître une pensée de foi, serait, il semble, une œuvre bonne et populaire. C'est tout le but de cet ouvrage.

## II

Des deux méthodes qui se présentaient pour expliquer le culte catholique, l'exposé du sens littéral et celui du sens spirituel, celui-ci, le plus ordinairement, a fixé notre choix. Le premier, il est vrai, est un glaive qui tue l'hérésie, en montrant la vénérable antiquité de nos rites sacrés, mais le second est un baume qui vivifie les âmes en les élevant à Dieu. Un danger se présentait dans cette voie : les attrait qu'offre à l'imagination et au cœur le sens symbolique exposaient à des écarts. Prévoir le danger c'était le prévenir. Les saints Pères et la tradition ecclésiastique ne sont-ils pas les fidèles dépositaires des pieuses interprétations de la liturgie, les fontaines radieuses d'où s'écoulent, à travers les siècles, les eaux limpi-

des de la vérité ? A des sources aussi pures on doit abreuver son cœur, avant de parler des cérémonies de l'Eglise; les premiers mots inscrits en tête de cet ouvrage ont déjà dit au lecteur que ce devoir a été rempli.

Comme, de nos jours, il n'est pas rare de voir un sourire incrédule accueillir l'interprétation de nos saintes cérémonies, nous laissons à M. Olier le soin de répondre à cette ignorance railleuse : « Les cérémonies comprennent de très-grands mystères, dont l'explication surprendra peut-être l'esprit de ceux qui ne s'appliquent pas facilement à la considération des choses qui leur paraissent de peu de conséquence dans notre religion. Mais on ne doit pas s'étonner si de grandes choses sont comprises sous des figures si petites et si légères en apparence, car l'Eglise n'a rien de petit dans les idées de Dieu et de son Esprit qui la dirige en tout, et qui ne fait pas moins pour elle que pour la synagogue, où il ne laissait rien sans mystère. Tout y était figure des choses saintes et magnifiques qui devaient arriver. Et cela même se passe parmi nous, n'y ayant rien maintenant dans l'Eglise qui ne soit figure de quelque chose cachée, soit dans nos mystères présents, soit dans ceux qui se sont passés sous Jésus-Christ, dont l'Eglise ne se lasse jamais

» de parler et dont elle croit ne jamais exprimer  
 » suffisamment la vérité et la beauté<sup>1</sup>. »

### III

Le plan de l'ouvrage a été donné par le sujet lui-même. Dans le culte catholique, ce qui impressionne tout d'abord, par sa sainteté et sa grandeur, c'est le *saint Sacrifice de la Messe*; à lui donc la première place. A sa suite viendra l'*Office divin*, si justement nommé le *Sacrifice de la louange*. Les pierres, les nefs, les colonnes, l'architecture en un mot de nos *Eglises*, ont leur harmonie chrétienne; les peintures, les statues et les vitraux ont un langage symbolique; on donnera l'interprétation de cette harmonie et de ce langage. La *Hiérarchie sacrée* aura sa place; étudiée dans tous ses degrés, elle nous fera admirer la beauté des pavillons de l'Eglise' militante. Les *Fêtes* que nous aimons, lors même que nous n'en connaissons pas toujours la poésie, les *Sacrements* si riches en instructions pour les fidèles, seront ensuite tour à tour expliqués.

<sup>1</sup> *Explicat. des Cérém. de la Grand'Messe de paroisse.*

Il me resterait maintenant à réclamer l'indulgence du lecteur, si je ne savais qu'on acquiert des droits à sa sympathie, quand on a pour unique devise le désir du bien. Et du reste, qui l'ignore? entre la chaire et le confessionnal, l'autel et le chevet du malade, la sacristie et l'école, il y a peu de loisirs pour le prêtre chargé de la direction des âmes. Lui surtout peut dire : « Ce n'est pas comme l'oiseau que je chante, mais comme le laboureur, en creusant mon sillon, l'esprit troublé de soins divers, la main à la charrue <sup>1</sup>. » C'est un soldat toujours sur la brèche; quand il est homme de bonne volonté, on ne peut, sans exigence, demander davantage de lui.

J'ai travaillé pour mes frères en Jésus-Christ, en vue seule de Dieu; c'est pourquoi je le prie de vouloir bien bénir ce livre sous tous les toits où les bons anges le porteront, bénir celui qui lira ces pages, bénir surtout celui qui les a écrites; de toutes les récompenses qu'il peut désirer, c'est la plus précieuse pour son cœur.

Gières, 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception.

<sup>1</sup> Rome et Lorette.



**LIVRE PREMIER.**

---

**SACRIFICE DE LA MESSE.**

---



## CHAPITRE I.

---

# DES SACRIFICES.

---

### I.

#### Origine des Sacrifices.

Le sacrifice, dans sa définition la plus simple, est une offrande que l'homme fait à Dieu pour reconnaître son domaine souverain. Nous sommes, par rapport à Dieu, sous une double dépendance; nous relevons de lui, comme *créatures* d'abord, ensuite comme *pécheurs*. Créatures, nous lui devons un hommage de reconnaissance; pécheurs, un hommage d'expiation. De là deux sortes de sacrifices en usage chez tous les peuples, les sacrifices *non sanglants* et les sacrifices *sanglants*; les premiers, offerts à un Dieu-Créateur, pour remercier sa providence paternelle; les seconds, immolés à un Dieu-vengeur, pour apaiser sa justice irritée.

**SACRIFICES NON SANGLANTS.** — Aussi haut que nous pouvons remonter, l'histoire du genre humain nous offre des vestiges de cette espèce de sacrifices. A partir de Caïn et d'Abel, nous voyons tous les peuples offrir à Dieu, en reconnaissance, le blé de leurs champs ou le pain de leur table, les poissons de leurs rivières ou les animaux de leurs forêts; quelques-uns donnaient à Dieu le lait de leurs troupeaux, et d'autres la fumée de leur encens et les parfums de leurs aromates. D'autres

fois, c'étaient de simples fruits qu'on présentait pour le sacrifice, et l'histoire de l'antique Rome nous apprend que jamais on ne touchait aux fruits nouveaux sans avoir fait auparavant la part des Dieux. Apprenons en passant, à l'école des peuples païens et sauvages, les devoirs de la reconnaissance envers Dieu; car, si l'homme offrait autrefois, en hommage, au Créateur de toutes choses, les prémices de ses biens, gardons-nous de croire qu'aujourd'hui Dieu n'exige plus de nous ces sacrifices pacifiques de la reconnaissance. Donnons aux pauvres, offrons à ces représentants de Dieu sur la terre les sacrifices de notre généreuse charité. Quand le Seigneur aura répandu sa féconde rosée sur nos champs et ses riches bénédictions sur nos entreprises; quand il aura rempli nos greniers d'abondantes récoltes, que notre main reconnaissante prélève toujours la part de Dieu, qui deviendra la part du pauvre.

**SACRIFICES SANGLANTS.** — Outre ces sacrifices, simples offrandes des productions de la terre, il y avait des sacrifices *sanglants*, ainsi appelés à cause du sang qu'on y répandait. Plusieurs motifs ont donné lieu à leur institution, nous parlerons seulement de deux principaux.

Chez tous les peuples, à tous les âges et sur toutes les terres du globe habité, cette croyance a été répandue parmi les hommes qu'il y avait dans le sang versé une vertu purifiante et réconciatrice du pécheur avec Dieu. C'est ce que saint Paul nous dit admirablement dans son épître aux Hébreux : « Selon la loi, presque » toutes choses se purifient avec le sang et les pé- » chés ne sont point remis à moins qu'il ne soit ré- » pandu <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Ep. ad Heb., ix, 22.

Ainsi, quand l'homme immolait une victime, il reconnaissait que, pécheur, il avait mérité la mort, et que si, à sa place, il offrait un animal innocent, c'est que Dieu ne lui avait pas donné de droit sur sa propre vie. Pour le mieux figurer, il était prescrit à celui qui présentait la victime d'*étendre les mains* sur sa tête ; quand le sacrifice était pour tout le peuple, les chefs faisaient, au nom de tous, cette cérémonie symbolique, dont le but était de rappeler à tous qu'on la chargeait de leurs propres péchés<sup>1</sup>. C'est aussi parce que la victime tenait la place du coupable que, plus le péché était grave, plus devait être vil l'animal offert en expiation. Pour l'idolâtrie, la plus grande des iniquités, on immolait une chèvre ; un veau, pour l'ignorance du prêtre, et un bouc pour la négligence du prince<sup>2</sup>.

Il est une autre origine des sacrifices sanglants, origine plus mystérieuse et plus touchante. Les sacrifices étaient destinés à entretenir, parmi les hommes, une pensée d'espérance et de rédemption. Après la chute, Dieu ayant résolu de racheter le coupable, par l'effusion du sang de son divin Fils, voulut établir un signe sensible qui perpétuât cette promesse et figurât en même temps le sacrifice futur du Calvaire. C'est ainsi que le sang de la victime, ses plaies, ses souffrances devaient, selon les desseins admirables de la sagesse divine, rappeler sans cesse aux enfants d'Adam le Rédempteur futur répandant son sang pour eux, les « *guérissant par ses plaies*<sup>3</sup>, » se faisant l'*homme de douleurs*<sup>4</sup>. Ce qui a fait dire au disciple bien-aimé que la douce victime du Calvaire a été immolée, « dès le commencement du monde<sup>5</sup>. »

<sup>1</sup> Levit., I, 45. — <sup>2</sup> S. Thom. — <sup>3</sup> Isaïe, LIII, 5. — <sup>4</sup> Id., 3. — <sup>5</sup> Apocal., XIII, 8.

Les détails, dans lesquels nous allons entrer, vont nous le faire voir plus clairement, mais que le lecteur nous permette auparavant cette observation de saint Augustin, qu'il est à propos de ne point oublier : « Les sacrifices anciens, dit ce grand docteur, n'étaient » pas assez parfaits pour signifier tous le sacrifice de » Jésus-Christ dans toute son étendue. C'est pour cela » que ceux-ci en signifiaient une circonstance et ceux- » là une autre <sup>1</sup>. »

## II.

### Figures des Sacrifices.

Ce qui frappe tout d'abord, quand on étudie les sacrifices anciens, c'est la condition rigoureuse que toute victime ait été choisie parmi les animaux *innocents*, les *plus familiers avec l'homme*; les animaux sauvages ou difformes n'ont jamais été admis à l'autel. Pouvait-on, d'une manière plus évidente, figurer Jésus-Christ devenu *familier* avec l'homme jusqu'à se faire *semblable* à lui, la *douce* et *sainte* victime du Calvaire, dont le sang infiniment *pur* a été formé du sang le plus pur de la plus sainte des Vierges, par l'opération divine de l'Esprit-Saint lui-même?

Une autre condition exigeait que la victime fût le *premier-né* du troupeau; encore une figure touchante du Sauveur qui, selon le langage de saint Paul, est le *premier-né d'entre les hommes* devenus ses frères par l'Incarnation <sup>2</sup>.

Ces sacrifices se terminaient ordinairement par un repas dans lequel on participait à la chair de la victime,

<sup>1</sup> Cité de Dieu, liv. x, chap. 5 et 20. — <sup>2</sup> Rom., VIII, 29.

et où toutes les conditions de la vie sociale se trouvaient, pour un instant, confondues. Qui n'entrevoit déjà dans ce rite une image du festin eucharistique ? Il termine le sacrifice de la croix renouvelé tous les jours sur nos autels ; on s'y nourrit de la divine Victime ; toutes les classes y sont mêlées auprès du Dieu pauvre et caché.

Les victimes, après leur immolation, étaient brûlées en tout ou en partie. D'après saint Augustin, on peut regarder la fumée des victimes immolées, qui s'élevait vers le ciel, comme une image de Jésus-Christ ; après s'être immolé sur la croix, il devait ressusciter glorieux et s'élever par son ascension jusqu'au trône de Dieu <sup>1</sup>.

Ce ne sont là que des aperçus généraux sur les sacrifices. Nous allons les considérer en particulier, afin que la lumière jaillisse plus vive sur ce sujet.

**SACRIFICE D'ISAAC.** — Ce cher enfant de la promesse nous est dépeint, dans le récit biblique, gravissant, après une marche de *trois jours*, qui furent pour Abraham une agonie continuelle, la montagne de Moria, et portant lui-même le bois de son sacrifice. Attaché par son père sur le bûcher, il n'oppose aucune *résistance*. A la vue du couteau qui va se plonger dans son sein, il n'a pas la plus légère *plainte* sur les lèvres. Mais la résignation du fils et la générosité du père ont satisfait le Seigneur. Un ange arrête le bras déjà levé d'Abraham, et lui montre, au milieu des *ronces* qui s'entrelacent à ses cornes, un bélier qui fut immolé à la place d'Isaac.

Deux mille ans se sont écoulés, et voilà qu'un jour le divin Enfant de la promesse, le Fils unique et bien-aimé de l'Éternel, le véritable Isaac chargé du bois pe-

<sup>1</sup> Question xxxiiii<sup>e</sup> sur les *Nombres*.

sant de son sacrifice, gravit en silence ces mêmes sentiers qu'avait parcourus avant lui le fils d'Abraham<sup>1</sup>. On le cloue à la croix; on n'entend point de plainte. C'est la main de son père qui enfonce en quelque sorte lui-même les clous par la main des bourreaux, et, pour ajouter un dernier trait, nous voyons le divin Bélier, ainsi que le nomment les Pères, le front ceint d'épines, immolé à notre place.

**SACRIFICE DE L'AGNEAU PASCAL.** — Il était prescrit de l'immoler le *soir*; on ne devait lui *rompre aucun os*<sup>2</sup>, et saint Justin nous fournit ce touchant détail que ses membres étaient disposés *en forme de croix* devant les convives<sup>3</sup>. Les portes des Israélites rougies de son sang étaient préservées du glaive de l'Ange exterminateur. En considérant la figure, ne croit-on pas déjà voir l'Agneau de Dieu mis à mort le *soir* du vendredi, la Victime sainte, à qui les soldats *ne brisèrent aucun os*, et dont le sang répandu sur nos fronts au saint baptême nous arrache à la mort éternelle?

A ces rapprochements, Louis de Léon en ajoute d'autres : « On coupait, dit-il, l'Agneau pascal et on le mangeait tout entier, la chair, les entrailles, la tête. Il n'est point de partie dans le Sauveur où le couteau n'ait pénétré, où la dent de ses ennemis n'ait mordu : le côté, les pieds, les mains, la tête, les oreilles, les yeux, la bouche elle-même qui fut remplie de fiel; son âme très-sainte fut transpercée par la douleur<sup>4</sup>. »

**SACRIFICE DE LA VACHE ROUSSE.** — Pour ce sacrifice, la victime devait être de couleur *rouge*, d'un *âge parfait*; il fallait que le *joug* n'eût jamais pesé sur elle; elle était immolée *hors du camp*<sup>5</sup>.

Nous retrouvons tout cela dans l'immolation du Cal-

<sup>1</sup> S. Aug., Serm. vii, de Temp. — <sup>2</sup> Deut., xvi, 6. — <sup>3</sup> In Tryphonem.  
— <sup>4</sup> Des noms de J. C. — <sup>5</sup> Nombres, xix, 3.



vaire. La divine Victime n'offre qu'une immense *plaie*; elle est toute *rougie* dans son sang; elle a la *plénitude de l'âge*, trente-trois ans; *libre*, elle n'a jamais connu le joug du péché; enfin, ce fut *hors des murs de Jérusalem* qu'on la crucifia <sup>1</sup>.

« *Vous livrerez la victime au grand-prêtre, avait prescrit le Seigneur au sujet de ce sacrifice, et celui-ci, après l'avoir conduite hors du camp, l'immolera en présence de tout le peuple. Tous ceux qui auront participé à sa mort seront souillés et resteront impurs jusqu'au soir* <sup>2</sup>. » Que de détails prophétiques ! N'est-ce pas la *populace* qui a livré Jésus-Christ au grand-prêtre Caïphe ? Tout le peuple juif, réuni à Jérusalem pour la Pâque, ne fut-il pas témoin de la mort de Notre-Seigneur ? Enfin ce même peuple, coupable du sang de Jésus-Christ, ne portera-t-il pas *jusqu'à la fin des jours* la tache indélébile de son crime ?

SACRIFICE DES DEUX TOURTERELLES. — Nous mentionnons ce sacrifice à cause de l'intérêt tout particulier qui s'y rattache, l'auguste Vierge l'ayant offert dans le temple le jour de la Purification. Laissons parler M. Ollier : « Les mystères de la mort et de la résurrection de Notre-Seigneur étaient les termes du sacrifice offert extérieurement dans le temple le jour de la Purification. Ils étaient représentés par ces deux tourterelles qui, selon l'Écriture, devaient être présentées à Dieu pour tenir la place de l'Enfant et pour signifier le sacrifice auquel il était destiné. L'un de ces pigeons ou tourterelles était offert en sacrifice pour le péché, et, dans ce sacrifice, l'animal était égorgé et son sang répandu autour de l'autel pour représenter la mort et l'immolation de Jésus-Christ en croix ; l'autre

<sup>1</sup> Theod., quæst. xxxvi. — S. Aug., quæst. xxxiii. — Rabanus. —

<sup>2</sup> Nombres, xix, 3, 7, 8.

était jeté au feu et y était tout consumé. Pour cela, on l'appelait holocauste, et il représentait la résurrection de Jésus-Christ abîmé en Dieu et consumé en ce jour par le feu de sa divinité. C'est pourquoi Siméon, par esprit de prophétie, parle d'abord de ces deux mystères à la sainte Vierge. Il sera, en sa mort et en sa résurrection, la cause de la mort et de la résurrection de plusieurs<sup>1</sup>. »

Quelle poignante douleur pour l'âme de Marie, témoin de l'immolation de cette innocente victime qui figure l'immolation prochaine de cette autre victime innocente qui repose sur son cœur ! Mais aussi, pour elle, quel gage d'espérance à la vue de la seconde victime consumée et détruite par les feux de l'holocauste ! Inspirée d'en haut, elle a entrevu sous ce symbole son divin Enfant glorifié, transfiguré, consumé par la divinité au matin de sa résurrection.

LE SACRIFICE DU BOUC ÉMISSAIRE avait aussi sa haute signification. On prenait deux boucs ; on en *immolait* un et on *renvoyait* l'autre, après l'avoir chargé des iniquités de tout le peuple. Le bouc *immolé* marquait la nature humaine de Jésus-Christ, qui a *souffert la mort*. Le bouc *renvoyé* marquait la nature divine qui ne *pouvait mourir*. Ces deux boucs, offerts ensemble à Dieu, ne faisaient qu'un sacrifice. Jésus-Christ, Dieu et homme, s'offre à Dieu ; l'homme meurt, Dieu subsiste ; mais l'Homme-Dieu a bien voulu se charger des péchés du monde et prendre la forme de l'homme-pécheur, pour nous sauver<sup>2</sup>.

On immolait à Dieu, dans l'ancienne loi, trois sortes de quadrupèdes seulement, ceux de la race du *bœuf*, de la *brebis* et de la *chèvre* ; puis aussi trois sortes

<sup>1</sup> Cérémonies de la Messe de paroisse. — <sup>2</sup> Théodoret, sur le *Lévit.* — Catéch. de Charancy.

d'oiseaux, la *tourterelle* et la *colombe* dans toute espèce de sacrifice, et le *passereau* dans le sacrifice pour la purification des lépreux. Saint Thomas nous en donne la raison : « Dieu l'avait ainsi prescrit pour offrir l'image du Sauveur. Le *veau* représentait Jésus-Christ, dans la *vertu de sa croix*; l'*agneau*, dans son *innocence*; le *bélier*, dans sa *force*; le *bouc*, dans la forme de *pécheur* qu'il a revêtue; la *tourterelle* et la *colombe*, dans l'*union* de ses deux natures; ou séparément, la *tourterelle*, dans sa *chasteté*, et la *colombe*, dans sa *charité*<sup>1</sup>. »

Dans le sacrifice non sanglant, on offrait du *pain*, du *vin*, de l'*huile*, du *sel* et de l'*encens*; jamais du miel, il était proscrit, par ordre de Jéhovah<sup>2</sup>. C'est là toujours Jésus-Christ en figure; le *pain* représentait sa *chair* sacrée dans l'Eucharistie; le *vin*, son *sang* précieux; l'*huile*, sa *grâce fortifiante*; le *sel*, sa *science*; l'*encens*, sa *prière*<sup>3</sup>. Le miel n'eût-il pas été un contre-sens, lui l'emblème des plaisirs, dans des sacrifices figuratifs d'une Victime qui devait s'appeler « l'homme de toutes les douleurs ? »

Notre intention n'est pas de faire une étude de tous les sacrifices anciens, les limites de cet ouvrage ne le permettent point. Ce que nous avons dit peut suffire pour asseoir solidement en nous cette conviction, que toutes les victimes de la loi ancienne n'étaient que l'ombre d'une grande Victime, que le monde attendait, et dont il nous reste à dire un mot maintenant.

<sup>1</sup> I. 2. Quest. cii, art. 3. — S. Cyrill., lib. iv, de Adorat. in Spir. et verit. — Procop. in cap. iv *Lévit.* — Beda eod. loco. — <sup>2</sup> *Lévit.*, II, 11. — <sup>3</sup> S. Thomas.

## III.

## Le véritable Sacrifice.

Les sacrifices de l'ancienne loi étaient nombreux ; les Livres saints nous en donnent un exemple bien remarquable. Pour la seule dédicace du temple, Salomon immola au Seigneur douze mille bœufs et cent vingt mille brebis. Ce sang, quelque abondant qu'il fût, ne pouvait, dit le grand Apôtre, expier le péché<sup>1</sup>. La faute originelle avait creusé entre Dieu et l'homme un abîme ; aucune victime, jusque-là, n'avait pu le combler. La raison de cette impuissance est facile à comprendre : la victime immolée participait, en quelque chose, à la malédiction portée contre la terre, au jour de la chute ; d'autre part, le sacrificateur ne pouvait élever au ciel qu'une main souillée, puisque tout homme est pécheur, au témoignage de l'Esprit-Saint<sup>2</sup>. Comment la réconciliation pouvait-elle donc s'opérer par un sang impur et une main souillée ? alors qu'il eût fallu, dit l'Apôtre, « *un prêtre saint, innocent, sans tache, n'ayant rien de commun avec les pécheurs, élevé par sa sainteté au-dessus des cieux*<sup>3</sup>, » offrant aussi une victime sainte que Dieu pût considérer d'un regard de complaisance. Un *pontife innocent ! une victime sans tache !* les trouverons-nous dans ce monde où tout est péché, sur cette terre où tout est malédiction ? ou bien nous faudra-t-il, faute d'un prêtre et d'une victime agréables à Dieu, rester éternellement sous le poids de la colère du ciel ?

Le Dieu de l'éternelle miséricorde est venu à notre

<sup>1</sup> Ad Heb., x, 4. — <sup>2</sup> Ps. cxv, 11. — <sup>3</sup> Ad Heb., vii, 26.

secours. Plongez votre regard dans les profondeurs des cieux, le Verbe divin est au pied du trône de l'Éternel; écoutez ces paroles qui font tressaillir les anges : « Mon père, vous ne voulez plus de sacrifices ni d'holocaustes, ils n'ont pu vous plaire; il vous faut une autre victime ! Cette victime, ce sera moi. Me voici; frappez. Laissez tomber les coups de votre juste colère <sup>1</sup>. »

Nous savons comment le Fils de Dieu se fit, pour nous, *victime* et *prêtre* tout à la fois; victime, car son sang coula, jusqu'à la dernière goutte, de ses veines que l'amour avait tariées; prêtre, parce qu'il se livra lui-même aux mains des bourreaux. Un pareil sacrifice désarma à jamais le bras de Dieu, et la terre put entendre cette parole, tombée du haut des cieux, comme un gage de réconciliation : « Cette victime est mon Fils bien-aimé, j'ai placé en lui toutes mes complaisances <sup>2</sup>. »

Tel fut le sacrifice *sanglant* des chrétiens. Jésus-Christ ne borna pas là sa miséricorde. Il voulut que la loi du testament nouveau eût aussi son sacrifice *non sanglant*. Son ardent amour l'eût porté à endurer, tous les jours, les souffrances renouvelées de sa passion; mais Jésus-Christ ressuscité, ne pouvant plus ni souffrir ni mourir, sut encore, dans les secrets de son infinie bonté, trouver le moyen de s'immoler réellement et à chaque instant, sans souffrir ni mourir; à cet effet, fut institué le saint sacrifice de la Messe, qui n'est autre chose que le sacrifice de la croix, renouvelé au milieu de nous, d'une manière non sanglante et sous les voiles du mystère. C'est à ce sacrifice non sanglant de nos autels que nous consacrons les pages qui vont suivre.

<sup>1</sup> Ep. ad Heb., x. — <sup>2</sup> S. Math., III, 17.

## CHAPITRE II.

## L'AUTEL.

## I.

## Matière et forme des autels.

Dieu prescrit à Moïse de lui élever un autel de *terre*<sup>1</sup>. Ce n'était point sans une intention mystérieuse, car l'autel, comme nous le verrons bientôt, figurant Jésus-Christ, le Seigneur annonçait au monde, selon la pensée de saint Bonaventure<sup>2</sup>, que son divin Fils deviendrait *terre et poussière* par l'Incarnation.

Dieu voulut encore qu'on lui élevât un autre autel. Cette fois, il sera de pierre, mais de *pierre brute*; il eût été souillé par le contact du ciseau de l'ouvrier; le Seigneur lui-même avait pris soin d'en prévenir Moïse<sup>3</sup>. Ne perdons pas de vue ce que nous avons dit, l'autel figure Jésus-Christ. Or, les saints Pères enseignent que le Sauveur est apte, puisqu'il est sans péché, à faire partie du temple spirituel et impérissable dont il est la pierre angulaire, *sans subir aucune préparation*. La pierre qui n'a pas besoin d'être polie pour devenir un autel saint, le représentait donc d'une manière admirable. C'était aussi pour figurer sa *miséricorde* et *l'onction* sainte répandue par Dieu le Père sur son huma-

<sup>1</sup> *Exod.*, xx, 24. — <sup>2</sup> In Psalt. — <sup>3</sup> *Exod.*, xx, 23.

nité adorable que, dans le désert, Jacob versait de *l'huile* sur l'autel de Béthel.

L'Eglise se servit d'abord d'autels de bois, en souvenir de la *table* du cénacle et de *l'instrument* de notre rédemption. Pour associer au souvenir de la Cène un autre souvenir glorieux pour Jésus-Christ et pour elle, l'Eglise donna aussi à ses autels la forme de *tombeaux* appuyés sur une ou plusieurs colonnes entre lesquelles on ne plaçait rien, afin de représenter par ce vide celui du saint sépulcre d'où le Sauveur était sorti triomphant. Après l'ère des persécutions, cette forme put rappeler encore aux chrétiens le tombeau des premiers martyrs.

On avait pendant trois siècles célébré le sacrifice sur les ossements vénérés des martyrs, comme dans le ciel, où saint Jean nous montre « *sous l'autel les âmes de ceux qui ont été tués à cause de la parole de Dieu*<sup>1</sup>. » L'Eglise, comme aux premiers jours, n'immole l'Agneau divin que sur les reliques de ses martyrs. Leur présence est si nécessaire que le prêtre, dans aucun cas, ne pourrait célébrer sans elles. Jésus-Christ ne veut reposer dans le saint Sacrifice que sur les ossements de ces vaillants athlètes qui l'ont aimé jusqu'au sang; le blanc corporal qui lui sert de langes et de linceul est fait d'une plante qui ne parvient à la blancheur de son tissu qu'après les opérations les plus lentes et les plus laborieuses; le prêtre qui le reçoit entre ses mains, sur sa langue et dans son cœur, doit être devenu un martyr par la charité, le dévouement et le sacrifice; tout autant de leçons pour les fidèles. Veulent-ils recevoir le Dieu du ciel d'une manière convenable sur l'autel de leur cœur? la patience dans les épreuves, le sacrifice dans le devoir seront la meilleure préparation.

<sup>1</sup> Apoc., vi, 9.

Pendant longtemps on ne plaça sur l'autel que les dons et vases sacrés. Il ne recevait aucun ornement; on fit néanmoins exception pour les fleurs; la piété des fidèles se plut de tout temps à cette décoration. Ils professaient ainsi leur foi en la gloire des martyrs dont les reliques reposaient sous la pierre du sacrifice. L'Eglise s'étant toujours servie, pour désigner le lieu où règnent les justes, du mot *Paradis*, qui signifie *jardin*, on fut naturellement amené à décorer comme un délicieux jardin les cimetières où reposaient les restes des martyrs, afin d'exprimer le bonheur dont ils jouissaient. Aussi, les fleurs y furent-elles prodiguées en couronnes, en guirlandes ou en bouquets. L'autel, plus spécialement, on le comprend, reçut ce genre de décoration<sup>1</sup>. Et si on envisage dans l'autel le tombeau vide du Sauveur, ces fleurs rappelleront à notre foi le jardin de Joseph d'Arimathie.

Au-dessus des autels s'élevait un baldaquin soutenu par des colonnes, dont la base portait sur le pavé. L'intervalle qui existait entre elles était garni de rideaux de soie qui cachaient entièrement le prêtre pendant une partie des saints mystères. Les Latins donnèrent à cet ornement le nom de *ciborium*, sorte de coupe en usage chez les Egyptiens; et, en effet, la partie supérieure ressemblait à une coupe renversée; elle était surmontée d'une croix.

Au milieu des ciboires on suspendait des colombes en or ou en argent; on y conservait l'Eucharistie pour les malades. A l'abbaye de Solesmes on dépose encore la divine Eucharistie dans une colombe placée au-dessus de l'autel.

Vers le XII<sup>e</sup> siècle, on remplaça les ciboires par de petits dômes construits au milieu de l'autel et portés

<sup>1</sup> *Dict. des Antiq. chrét.*



par quatre colonnes; ils reçurent le vase renfermant les saintes espèces. Ce vase fut également appelé *ciboire*, parce qu'il a remplacé l'ancien *ciborium*, et aussi parce qu'il lui ressemble; comme celui-ci, il est terminé en rond, surmonté d'une croix, entouré d'un pavillon de soie ou de velours.

Quant au dôme lui-même il prit le nom de tabernacle, et sa forme la plus ordinaire fut celle d'une tour, emblème de la *force*; le pain qu'elle renferme n'est-il pas appelé le *pain des forts*?

Dans le but de rappeler la *montagne* du Calvaire, l'autel des chrétiens fut *élevé* au-dessus du sol et dominé par le signe sacré de notre Rédemption.

## II.

### L'Autel ou Jésus-Christ.

L'Eglise a fait de l'autel une figure de Jésus-Christ, qu'elle appelle dans sa liturgie l'*autel de Dieu*.

L'autel proprement dit, c'est-à-dire la partie sur laquelle reposent les saintes espèces, doit toujours être en pierre. Cette pratique, observée partout depuis le concile d'Epaone, en 509, a été prescrite par l'Eglise parce que la pierre est un des symboles de Notre-Seigneur.

Les témoignages de l'Ecriture abondent. Saint Paul appelle le Christ « *la pierre principale et angulaire*<sup>1</sup>. » Dans une vision prophétique, le Sauveur apparaît à Daniel sous le symbole « *d'une pierre détachée de la montagne, et elle devient à son tour une grande montagne qui remplit toute la surface de la terre*<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Ad Eph., II, 20. — <sup>2</sup> Dan., II, 45.

Le Roi-Prophète dit aussi que « *la pierre rejetée par ceux qui bâtissaient est devenue la pierre principale et angulaire*<sup>1</sup>; » passage qu'on a toujours appliqué à Jésus-Christ. Enfin, les eaux jaillissant du rocher sous la verge puissante de Moïse, et désaltérant Israël dans le désert, n'étaient-elles pas une figure prophétique de Jésus-Christ, pierre divine, qui désaltéra par son sang coulant à flots, sous la lance du soldat, le peuple de la nouvelle alliance? C'est la doctrine du grand Apôtre<sup>2</sup>.

Les cérémonies qui accompagnent la consécration de l'autel établissent, d'une manière évidente, le symbolisme dont nous parlons.

*L'Evêque consécrateur*, c'est Dieu le Père répandant sur le Verbe cette divine onction qui l'a fait son *Christ*.

*Il fait deux onctions sur l'autel*, l'une avec l'*huile*, symbole de la *miséricorde* de Jésus-Christ; l'autre avec le saint chrême qui figure cette *huile de joie*<sup>3</sup>, dont il a été oint par son Père.

*On y trace cinq croix* : une au milieu et quatre aux angles, sur le modèle des cinq plaies du Sauveur.

*A ces cinq croix on brûle de l'encens*, image des prières que les plaies du Sauveur laissent monter vers Dieu, en notre faveur.

*Les cierges qu'on y allume* nous indiquent que ces plaies sont devenues *glorieuses*, depuis la résurrection, dont le feu est le symbole le plus saisissant.

*On place trois grains d'encens dans le petit tombeau creusé à l'intérieur de la pierre*, en mémoire des différents parfums que Jésus-Christ reçut à sa sépulture : les aromates de Joseph d'Arimatee, de Madeleine et des saintes Femmes.

*Les reliques qui y sont déposées* signifient l'*union*

<sup>1</sup> Ps. cxvii. — <sup>2</sup> Ad Corinth., x, 4. — <sup>3</sup> Ps. xlv, 8.

étroite et inséparable de Jésus-Christ avec les Saints morts dans sa grâce et dans son amour.

*Les sept aspersiones faites autour de l'autel* figurent l'effusion des *sept dons* du Saint-Esprit, répandus sur la personne adorable de Jésus-Christ. Nous y trouvons encore une image des *sept sacrements*, qui découlent du cœur de Jésus immolé.

L'autel proprement dit, de quelque dimension qu'il soit, est *d'une seule pierre*, pour mieux représenter *l'unité* de personne en Jésus-Christ. Cette *pierre entière* n'est-elle pas aussi une allusion à cette circonstance, prédite par le prophète, que le divin Agneau n'eut aucun os *brisé* sur la croix ?

S'il restait encore quelques doutes sur la vérité de ce symbolisme, le *dépouillement* et le *lavage* des autels avec du *vin et de l'eau*, le vendredi saint, suffiraient pour les dissiper. Dans l'esprit de l'Eglise affligée, c'est Notre-Seigneur en ce jour *dépouillé* de tout, de sa gloire, de ses amis, de ses vêtements, et *lavé* dans le *sang et l'eau* jaillissant de son côté.

Nous comprendrons maintenant pourquoi ces nappes sur l'autel et cette garniture qui l'entoure ? pourquoi ces encensements ? pourquoi ces baisers respectueux qu'y dépose le prêtre ? Les nappes doivent être au nombre de *trois*, toujours en lin ou en chanvre, pour représenter le *suaire* et les *autres linges*, dont la piété des disciples enveloppa le corps du Sauveur, avant de le mettre dans le sépulcre. La *garniture*, autour de l'autel, est comme un *bandeau royal* sur l'auguste front que les Juifs couronnèrent d'épines.

Le prêtre enveloppant l'autel des parfums et de la fumée de l'encens, y collant affectueusement ses lèvres, nous rappelle, entre autres souvenirs, Madeleine répandant son nard précieux sur la tête de Jésus, et les saintes Femmes baisant ses pieds sacrés.

De plus, ce symbolisme de l'autel initie l'âme chrétienne à l'intelligence de plusieurs cérémonies généralement incomprises. Si le prêtre bénit le calice et l'hostie, il a *la main gauche posée sur l'autel*; — s'il prie en union avec Notre-Seigneur, il *touche l'autel*, y appuie en quelque sorte sa faiblesse; — s'il souhaite la paix aux fidèles, *il baise auparavant l'autel*. Comment comprendre le sens de ces cérémonies, si l'on ignore que l'autel figure Jésus-Christ *source de toute bénédiction*, le *médiateur puissant* qui veut que nous unissions nos prières aux siennes, *l'auteur et le dispensateur de la paix*<sup>1</sup> ?

### III.

#### Lumières de l'Autel.

L'Eglise défend de célébrer sans lumière; elle veut qu'on emploie de la *cire* pour les cierges de l'autel, et de l'*huile d'olive* pour les lampes du sanctuaire. Ces prescriptions laissent entrevoir quelque chose de mystérieux et de grand dans les luminaires du temple. Étudions ces richesses et ces mystères.

Sans doute, les luminaires nous rappellent que le Christianisme eut son berceau dans les catacombes, que les mystères sacrés ont été célébrés sous de sombres galeries, à la lueur des flambeaux; ce souvenir touchant ne saurait nous échapper. Mais nous aimons aussi, guidés par les commentateurs de la liturgie, à y voir de plus hautes significations. « Si vous cherchez le symbolisme dont la tradition a enveloppé un être quelconque, le plus infime comme le plus élevé dans l'é-

<sup>1</sup> Joannes Serranus cité par Gavantus. — Ollier, *Cérém. de la grand-messe de paroisse*.

chelle des êtres créés, a dit un auteur enlevé jeune encore à la science sacrée, ne croyez pas le posséder, en avoir le dernier mot, si vous n'êtes pas arrivé à Celui qui est l'alpha et l'oméga, au Verbe, en qui sont les types éternels des créatures <sup>1</sup>. »

« Chaque chose a sa raison d'être en religion comme en tout objet de notre connaissance. Chercher à étudier, à savoir cette raison d'être, c'est chercher Dieu, dit le savant cardinal Cusa ; c'est étudier la face du Verbe qui est partout <sup>2</sup>. »

Quel vaste horizon se déroule devant nous ! Jésus-Christ partout et en tout. Dieu s'était plu à graver dans la création l'empreinte de son être, et, à chaque pas, elle nous offre le sceau de la sainte Trinité : le temps, dans les *trois époques* qui le constituent ; la nature, dans ses *trois règnes* ; la matière, dans ses *trois dimensions* ; l'âme, dans ses *trois facultés*.

L'Eglise est la création de Jésus-Christ ; elle est son royaume ; est-il donc surprenant qu'il y ait placé partout comme son empreinte et son cachet ? Nous avons trouvé Jésus-Christ dans l'autel avec son suaire, son bandeau, ses cinq croix, ses trois grains d'encens ; nous le trouverons dans le prêtre et dans le temple ; nous allons maintenant le chercher dans les luminaires du sanctuaire. « Il y a, dit Pierre d'Esquilin, dans le cierge allumé, trois choses qui existent en Jésus-Christ : la cire, chaste produit de l'abeille, signifie la chair si pure du Sauveur né de la Vierge Immaculée ; la mèche, enveloppée dans la cire, désigne son âme très-sainte cachée sous les voiles de la chair ; la lumière est l'emblème de sa divinité <sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Godard, *Archéol. sacrée*. — <sup>2</sup> Mgr Landriot, *La Femme pieuse*. Appendice. — <sup>3</sup> Lib. III, Catalog., ch. LXXII.

Yves de Chartres <sup>1</sup>, saint Fulbert <sup>2</sup> et tous les liturgistes donnent la même interprétation.

Examinons dans le détail ce symbolisme. Marie est appelée, dans la langue pieuse du moyen âge, la mystique abeille. Comme celle-ci, elle a vécu parmi les lis; elle habite la patrie fleurie des anges; elle a passé ses jours à Nazareth, — et ce nom gracieux veut dire *fleur*; — elle a apporté à la terre le miel de la miséricorde, comme le chante l'Époux des Cantiques <sup>3</sup>.

Ainsi, la *blancheur* des cierges désigne la *pureté* sans tache de la chair du Sauveur. Dans certaines circonstances, il est vrai, la cire revêt une teinte livide; mais n'oublions pas que cela arrive en ces jours lugubres où l'Église pleure sur les souffrances du Sauveur; son corps, sous les coups des verges du prétoire et des clous du Calvaire, « avait perdu tout éclat et toute beauté, pour n'offrir aux regards *que l'apparence de la chair d'un lépreux* <sup>4</sup>. » A-t-elle jamais compris ces pieuses intentions, inspirées tout à la fois par l'amour et la douleur, l'ignorance frondeuse qui ose se moquer de l'Église dans les pratiques de son culte? Une étude sérieuse de ses cérémonies ferait tomber bien des préjugés et toucherait plus d'un cœur. Puissent de ces pages jaillir quelques rayons de lumière et découler l'onction de la grâce!

Si la cire du cierge rappelle l'humanité de Jésus-Christ, le *feu* symbolise sa *divinité*. Souvent Dieu s'est manifesté sous cette forme; il suffit de citer le buisson ardent, le Sinaï, la colonne du désert, le tabernacle et le cénacle. Notre-Seigneur ne se nomme-t-il pas, en plusieurs endroits, *la lumière du monde*? Où trouver, en effet, un symbole plus expressif de la divinité? De tous les éléments, le feu est le moins matériel, il se

<sup>1</sup> *Serm. de Purific.* — <sup>2</sup> *Id.* — <sup>3</sup> Ch. IV, 11. — <sup>4</sup> Isaïe, LIII, 4.

rapproche de la substance spirituelle ; il est répandu partout ; le ciel sillonné par l'éclair, l'Océan sous l'action du soleil des tropiques, les plages sablonneuses du désert, les laves vomies par la terre nous montrent le feu partageant, pour ainsi dire, avec Dieu l'immensité. Il produit en même temps la lumière et la chaleur ; vive image de la génération du Fils, lumière des intelligences, et de la procession de l'Esprit-Saint, chaleur des âmes <sup>1</sup>.

Outre les cierges de l'autel, il y a dans le sanctuaire une lampe, qui se consume perpétuellement devant le Dieu de l'Eucharistie. L'huile qui y brûle doit être extraite de l'*olivier* ; encore ici une raison mystérieuse.

L'olivier, dans la sainte Ecriture, est une figure de Marie. Gracieuse image ! Le feuillage *toujours vert* de cet arbre ne rappelle-t-il pas la *perpétuelle virginité* de la Mère de Dieu ? le précieux secours qu'il offre au voyageur, heureux de s'abriter à son ombre contre les ardeurs du soleil, n'est-il pas l'emblème de ce que Marie est pour nous ? Quel est le cœur qui, auprès d'elle, n'ait retrouvé la fraîcheur et l'ombre ? Elle fut véritablement « *l'olivier plein de charmes au milieu de la campagne* <sup>2</sup>, » qui apporta parmi nous l'huile de la miséricorde.

Rien n'est plus fréquent, dans les Livres saints, que de voir la miséricorde comparée à l'huile. Quoi d'étonnant que Celui qui est l'infinie miséricorde, dont le nom veut dire *dévouement* et *amour*, se présente à nous sous cet emblème ? « L'huile, dit saint Bernard, *éclaire, nourrit et fortifie*. Or, Jésus n'est-il pas, dans l'Évangile, *lumière* pour nos esprits ; dans l'Eucha-

<sup>1</sup> Voir S. Denis l'Aréopag., *Des Noms divins*. — <sup>2</sup> Eccles., xxiv, 19.

ristie, *nourriture* pour nos âmes; dans ses grâces, *remède* pour nos cœurs<sup>1</sup>? »

L'olive brisée, concassée, pour devenir l'aliment du feu, la nourriture du corps, le remède de nos blessures, nous représente encore Notre-Seigneur dans sa passion. Lui aussi a dû être placé sous le pressoir, le pressoir de la douleur, pour se faire notre lumière, notre force et notre nourriture.

Dans cette petite lumière vacillante, que de choses parleront désormais à nos cœurs! Quand nous assistons sans foi aux saints mystères, plongés dans ces ténèbres qui pèsent si souvent sur notre intelligence, demandons à Dieu, *lumière éternelle*, de dissiper cette sombre nuit. Si nous sommes sans amour, en face des scènes les plus sublimes du Christianisme, prions Dieu, *charité* infinie, de nous embraser de ses feux.

Mais si Dieu est amour et lumière, il est aussi *justice*; disons-lui de nous inspirer pour le péché une vive horreur, afin que nous échappions au feu éternel de sa vengeance.

Pourrions-nous ne pas avoir pour Jésus-Christ une pensée d'amour. Comme ce cierge qui se consume sous nos yeux, son corps par la souffrance, son âme par la douleur, se sont consumés pour nous. Employons à le servir les forces de notre corps et les facultés de notre âme.

#### IV.

##### Chandeliers de l'Autel.

Nous avons dit que les autels ne reçurent d'abord d'autre ornement que des guirlandes et des couron-

<sup>1</sup> *In 1 Contic.*



nes de fleurs. Les flambeaux nécessaires au Sacrifice étaient portés à la main, comme ils le sont encore aujourd'hui, par les acolytes, ou bien on les déposait sur le sol et même sur une crédence.

Depuis que l'introduction des gradins a permis de recevoir sur l'autel les chandeliers, l'Eglise a limité leur nombre à six et à sept, disposés de telle sorte que, dominés par la croix, ils aillent en décroissant et forment une espèce de *triangle*<sup>1</sup>. Quant à leur signification, elle nous est donnée par saint Jean, dans l'Apocalypse. « Je vis, dit-il, sept chandeliers » d'or, et ces sept chandeliers sont les sept Eglises<sup>2</sup>. » A la suite de cette vision, nos temples, image de la sainte Jérusalem, eurent aussi leurs riches chandeliers, et ceux-ci figurèrent les *peuples éclairés* par Jésus-Christ.

Innocent III dit expressément que les *deux chandeliers* prescrits pour la célébration de la Messe basse signifient les *deux peuples*, les Juifs et les Gentils; leur lumière est la foi qui les a éclairés. Entre les deux chandeliers brille la croix au milieu de l'autel; elle est le trophée de celui qui, médiateur entre les deux peuples, a reçu les hommages des bergers de la Judée et des mages de la gentilité.

Les bases des chandeliers de l'autel sont ordinairement formées de pattes ou griffes d'animaux. Evidemment, et cette pensée n'a point échappé aux liturgistes, il y a là une allusion aux animaux que vit Ezéchiel et qui étaient la prophétique figure des Evangelistes. Après ce que nous venons de dire sur le sens de la lumière et des chandeliers, on comprend aisément pourquoi ici un pareil souvenir.

<sup>1</sup> *Cérémonial des évêques*, de Clément VIII. — <sup>2</sup> *Apoc.*, 1, 12 et 20.

## CHAPITRE III.

SIGNÉ DE LA CROIX  
ET ENCENSEMENT.

## I.

## Signe de la Croix.

Cette pratique, que nous retrouverons à chacune des cérémonies de la liturgie et qui est devenue le signe du chrétien, mérite de fixer notre attention. L'habitude de le faire souvent engendre malheureusement une coupable routine : la connaissance de son histoire, de sa signification, de son efficacité, détruira cette routine chez les uns et la préviendra chez les autres.

LE SIGNÉ DE LA CROIX DANS L'ANTIQUITÉ. — Le souvenir de la chute de l'homme et l'espérance de sa rédemption s'étaient conservés chez tous les peuples; le signe de l'instrument sur lequel devait s'opérer notre rachat y était aussi connu. La croix nous apparaît comme un arbre géant dont les immenses rameaux s'étendent du premier âge du monde jusqu'au dernier de ses jours, abritant tous les hommes sous leur bienfaisant ombrage, offrant à tous le fruit de vie et d'immortalité.

Que le signe de la croix ait été connu des Juifs, plusieurs faits, empruntés à la sainte Ecriture, vont nous le montrer jusqu'à l'évidence.

« Jacob, dit Tertullien, bénit les fils de Joseph *la main gauche placée sur la tête de celui qui était à droite et la droite sur la tête de celui qui était à gauche*. Dans cette position elles formaient la croix et annonçaient les bénédictions dont le Crucifié devait être la source <sup>1</sup>. » « Pourquoi Moïse, dit encore l'illustre docteur, au moment où Josué va combattre Amalech, fait-il ce qu'il n'a jamais fait, *priant les mains étendues*? Dans une circonstance aussi décisive, n'aurait-il pas dû, pour donner plus d'efficacité à sa prière, fléchir les genoux, se frapper la poitrine et se prosterner le front dans la poussière? Rien de tout cela. Pourquoi? Parce que le combat du Seigneur qui se livrait contre Amalech préfigurait les batailles du Verbe incarné contre Satan, et le signe de la croix par lequel il devait remporter la victoire <sup>2</sup>. »

Le sang de l'Agneau pascal teint en forme de croix les portes des Hébreux; ses membres sont encore disposés en croix devant les convives de la Pâque. C'est aussi en forme de croix que le serpent d'airain s'élève dans le désert, aux regards des Israélites, comme un gage de salut.

Dans les sacrifices, le prêtre juif offrait la victime sous les auspices de la croix. Il élevait d'abord l'hostie et la portait ensuite de l'*Orient* à l'*Occident*. C'était encore par le signe de la croix que le peuple recevait la bénédiction sacerdotale après les sacrifices <sup>3</sup>.

Des enfants de Juda, la connaissance du signe rédempteur était passée aux autres peuples. Les païens, au témoignage d'Apulée <sup>4</sup>, adoraient leurs divinités en *plaçant transversalement le pouce droit sous l'in-*

<sup>1</sup> *De Baptismo*. — <sup>2</sup> *Contra Marcion*, l. III. — S. Just., *Dialag. cont. Tryph.* — S. Joan. Damasc., *De Fide orthod.*, l. IV, ch. XII. — <sup>3</sup> Duguet, *Traité de la Croix de N. S.*, ch. VIII. — <sup>4</sup> *Asinus aureus*, l. IV.

*dex* qu'ils portaient à la bouche. A Rome, il y avait une déesse chargée d'intercéder sans cesse pour la République; elle était représentée debout, *les bras étendus en croix*; à ses côtés, un autel où brûlait de l'encens, symbole de la prière<sup>1</sup>.

Les Egyptiens avaient fait de ce signe le symbole de la vie. Les plus récentes découvertes de la science nous montrent la croix entre les mains de celles de leurs divinités qu'ils regardaient comme *bienfaisantes* et *propices* à l'homme. A Athènes, comme à Rome, quand un juge déclarait l'innocence d'un accusé, il le faisait marquer de ce signe de vie<sup>2</sup>. L'histoire de la Chine rapporte qu'un de ses empereurs, pour honorer le Très-Haut, joignait ensemble deux morceaux de bois, *l'un droit, l'autre de travers*<sup>3</sup>.

Le simple bon sens avouera qu'un usage aussi universellement répandu ne doit point son origine au hasard. « Nous touchons ici, dit M<sup>gr</sup> Gaume, dans un intéressant ouvrage sur cette matière, à un des plus profonds mystères de l'ordre moral. Pour que Dieu exauce l'homme, il faut que l'homme soit agréable à Dieu. Il n'y a d'agréable à Dieu que son Fils et ceux qui lui ressemblent. Or, le Fils de Dieu, cet unique médiateur entre Dieu et les hommes, est un signe de croix vivant, signe de croix depuis l'origine du monde. C'est le grand Crucifié, et ce grand Crucifié c'est le nouvel Adam, c'est le type du genre humain. Pour être agréable à Dieu, il faut donc que l'homme ressemble à son divin modèle et soit un crucifié, un signe de croix vivant. Telle est, comme celle du Verbe lui-même, sa destinée sur la terre... De là l'existence et la pratique, sous une forme ou sous une autre, du

<sup>1</sup> Gretzen., *De Cruce*. — Forcellini. art. *Pietas*. — <sup>2</sup> Cornel à Lapid. *in Exech.*, IX, 4. — <sup>3</sup> P. Prémare, ch. IX.

signe de la croix en priant, chez tous les peuples, depuis l'origine des siècles jusqu'à nos jours<sup>1</sup> »

FORME ET PAROLES DU SIGNE DE LA CROIX. — Le signe de la croix, gage d'espérance pour les générations d'au delà du Calvaire, est devenu pour les enfants de la Loi nouvelle un touchant souvenir. Avec les grands mystères de la foi, il leur rappelle les principaux devoirs qu'impose le titre de chrétien. C'est comme un vase d'or tout rempli des souvenirs divins ; il en découle sur notre âme une liqueur suave et vivifiante qui la parfume et la fortifie. On le fait mal parce qu'on ne le comprend pas ; quelques lignes résumeront ses principaux enseignements.

Et d'abord son nom et sa forme le disent suffisamment, le signe de la croix rappelle le *mystère de la Rédemption*. Les Apôtres ont tracé sur eux ce signe sacré, et qui n'aime à penser que leurs yeux, chaque fois, se mouillaient de larmes ? Il était pour leurs cœurs un souvenir de leur lâche apostasie à l'heure du crucifiement, et de l'amour infini du Sauveur qui, alors qu'ils l'abandonnaient comme un inconnu, versait pour eux jusqu'à la dernière goutte de son sang. Que nos sentiments sont loin de ressembler à ceux des Apôtres ! Et cependant le signe de la croix ne nous dit-il pas que nous étions condamnés à l'enfer, que Dieu savait d'avance notre ingratitude, et que Dieu, malgré cela, est mort pour nous tous. Qu'un homme se dévoue pour nous, notre cœur en conserve éternellement la mémoire ; un Dieu pousse le dévouement jusqu'à mourir pour nous ; parce que c'est un Dieu, nous n'y songeons pas. L'oubli serait peut-être plus excusable si rien ne rappelait un pareil bienfait ; mais à chaque instant le signe de la croix place sous

<sup>1</sup> *Du Signe de la Croix au XIX<sup>e</sup> siècle*, lettre X<sup>e</sup>.

nos yeux ce dévouement d'une infinie charité. Remarquons-le bien, ses moindres circonstances sont indiquées. Nous portons la main au front, n'est-ce pas pour rappeler le chef auguste de Jésus-Christ couronné d'épines? Nous portons la main à la poitrine, n'est-ce point en souvenir de son côté transpercé par la lance? Nous portons la main au côté gauche, puis au côté droit, et nous pourrions oublier ses épaules meurtries par la croix et ses mains déchirées par les clous?

Par la mort de Jésus-Christ, de pécheurs nous sommes devenus justes, de la *gauche*, lieu des réprouvés, nous sommes passés à la *droite*, place des élus; ce mystère de notre justification nous est représenté quand nous portons la main du côté gauche au côté droit<sup>1</sup>.

Le signe de la croix rappelle aussi au chrétien les deux autres grands mystères de la foi, la sainte Trinité et l'Incarnation.

En prononçant le nom du Père, la main se porte au front; le front, siège de l'*intelligence*, principe et source de la *vie*, symbolise Dieu le Père, principe éternel de toute *vie* divine et humaine, lequel, par voie d'*intelligence*, engendre le Verbe divin.

Le Verbe de Dieu s'est fait chair, *il est descendu* et s'est anéanti; il est descendu du ciel dans le sein de Marie, du sein de Marie dans les humiliations de la crèche, des humiliations de la crèche dans le travail de l'atelier, du travail de l'atelier dans les ignominies de la passion, des ignominies de la passion dans le silence du tombeau, du silence du tombeau dans la solitude du tabernacle. *Il est descendu* pour réparer l'outrage fait à son Père par la révolte du premier

<sup>1</sup> Inn. III, *De Sacro alt. myst.*

homme qui avait voulu s'élever jusqu'au trône de Dieu, et l'injure que lui fait notre fol orgueil qui désire toujours *monter*. La main qui *descend* du front à la poitrine pendant que la bouche prononce le nom du Fils, figure ce profond *anéantissement*.

Le Saint-Esprit *procède du Père et du Fils*; il est le *lien* et la *charité* de ces deux Personnes divines; il est l'*Esprit de force* que reçoit le chrétien au jour où il devient soldat de l'armée du Christ. Ces attributs divers sont indiqués par la ligne transversale que nous formons *entre le front et la poitrine*, en touchant les épaules, *siège de la force*, et en passant par le cœur, trône de l'*amour*<sup>1</sup>.

Outre les mystères dont le signe de la croix nous redit les sublimes enseignements, dans un langage accessible à tous, il est encore des leçons qu'il nous donne. Nous sommes ici-bas condamnés à la souffrance, comme enfants d'un père coupable et comme disciples d'un Dieu crucifié. « Nous sommes devenus, dit le Roi-Prophète, semblables à des brebis destinées au sacrifice<sup>2</sup>. » La croix que nous formons sur nous est le signe de notre *immolation*. Nous reconnaissons alors la grande et universelle loi du sacrifice promulguée par Jésus-Christ : « Celui qui veut venir après moi doit porter sa croix tous les jours<sup>3</sup>. » Faire le signe de la croix c'est donc professer que l'on est disciple de Jésus et de Jésus crucifié. Mais faire ce signe sacré sur un corps adonné à toutes les mollesses du sensualisme; sur un front sous les plis duquel s'abritent des pensées de vengeance, d'orgueil, d'impureté; sur des lèvres souillées par la médisance et d'obscènes paroles;

<sup>1</sup> Inn. III, *Eod. loc.* — Ollier, *Traité des Cérémonies de la grand-messe de paroisse.* — Curé d'Ars, ses *Catéch.* — <sup>2</sup> Ps. XLIII, v. 22. —

<sup>3</sup> S. Luc, IX, 23.

sur un cœur repaire d'affections criminelles; qu'est-ce sinon un grossier et sacrilège mensonge? Nous professons que le couteau de l'immolation a été porté sur notre corps par la chasteté, sur nos pensées par la foi, sur nos paroles par la réserve, sur notre cœur par la charité; que chacun réponde, en est-il toujours ainsi?

Les paroles du signe de la croix fournissent à leur tour un saint aliment à la piété chrétienne. Les bienfaits dont nous avons été comblés par la sainte Trinité pourraient-ils ne pas nous être présents quand nous prononçons les noms des trois Personnes divines? Le Père nous a donné la vie par sa puissance; le Fils nous a rachetés par sa sagesse; le Saint-Esprit nous sanctifie par son amour. Pour de pareils bienfaits nous n'aurions pas une pensée de reconnaissance!

L'homme est la faiblesse même, sans Dieu il ne peut rien; comme les paroles du signe de la croix redisent éloquemment cet enseignement à notre orgueil! Au commencement de nos principales actions nous répétons : *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*; cela veut dire je prie, je travaille, j'agis au nom du Père, c'est-à-dire en sa puissance qui fortifie ma faiblesse; au nom du Fils, c'est-à-dire en sa sagesse qui éclaire mon ignorance; au nom du Saint-Esprit, c'est-à-dire en son amour qui ranime mes langueurs.

EFFICACITÉ DU SIGNE DE LA CROIX. — « Le signe de la croix, dit saint Augustin, nous est un gage de triomphe; il réduit à l'impuissance toutes les embûches de l'enfer. Ce que Notre-Seigneur faisait sur la terre par sa présence corporelle, il l'opère par l'invocation confiante de son nom <sup>1</sup>. »

Saint Ephrem l'appelle le bouclier et l'arsenal des chrétiens contre les assauts de l'ennemi <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Serm. XIX, de Sanctis.* — <sup>2</sup> *Serm. de Cruce.*



Et saint Cyrille : « Faisons hardiment le signe de la croix, car lorsque les démons le voient, ils se rappellent le Crucifié, prennent la fuite, se cachent et nous laissent <sup>1</sup>. »

D'où vient au signe de la croix une pareille vertu? Saint Ignace, martyr, nous répond : « Il est comme un trophée que le chrétien porte sur son front, trophée qui rappelle au démon sa honteuse défaite sur le Calvaire, et c'est pour cela qu'à sa seule vue il tremble et il fuit. »

Tous les Pères sont unanimes pour enseigner que le signe de la croix est une arme puissante entre les mains du chrétien contre l'enfer, et l'éloquente autorité des faits est là pour appuyer leur témoignage.

Ces faits abondent dans la vie des saints; nous n'en citerons qu'un. Le grand fondateur de la vie monastique, en Orient, saint Antoine, fut en butte, de la part du démon, à des luttes dont la seule lecture fait pâlir le plus fier courage. Il en sortait toujours vainqueur. « De quelle arme vous servez-vous, lui demanda-t-on un jour, pour résister à l'ennemi du salut? — Le signe de la croix, répondit-il, et une foi vive envers Jésus-Christ sont des armes invincibles pour les serviteurs de Dieu et un mur d'airain contre tous les efforts de l'enfer. Sentez-vous une mauvaise pensée naître dans votre cœur, faites aussitôt le signe de la croix et soyez certain qu'elle disparaîtra. »

Si pour un grand nombre la défaite suit si facilement la première attaque, n'est-ce point à cause de leur peu d'empressement à recourir à un moyen proclamé infailible par la voix des saints Pères? Armons-nous du signe de la croix, avant nos repas, contre le démon de la sensualité; avant notre travail, contre le démon de

<sup>1</sup> *Catech.* XIII<sup>e</sup>.

la paresse; avant notre prière, contre le démon de la tiédeur; avant notre sommeil, contre l'esprit des ténèbres; dans nos souffrances, contre le démon du découragement. Qu'il soit toujours notre arme, et, bien mieux qu'à Constantin, la victoire nous est assurée : « *In hoc signo vinces.* »

Le signe de la croix n'est pas seulement une arme, il est surtout une excellente prière. Quand nous sommes marqués du signe rédempteur, Dieu ne voit plus en nous des pécheurs, mais bien des frères de Jésus-Christ; ce ne sont plus nos crimes qui frappent ses regards, mais les plaies de son Fils en croix; il oublie nos iniquités pour ne considérer que les mérites de Jésus-Christ. La croix alors prie pour nous, et sa prière est écoutée. C'est ce qui fait dire aux théologiens que le signe de la croix « est une prière courte mais très-efficace, » que nous adressons à Dieu par les mérites de la passion de Jésus-Christ.

Nous traçons sur nous le signe de la croix chaque fois que nous allons demander quelque grâce à Dieu, nous revêtant en quelque sorte des livrées sanglantes du Juste par excellence, afin d'être agréables à son Père. Ce sont les livrées d'Esaü, le frère aîné, dont se couvre Jacob : « C'est bien le son de la voix de Jacob, peut dire le Seigneur, la voix du pécheur, mais ce sont les parfums des vêtements d'Esaü. Je ne vois que la croix, je ne vois que le sang, je ne vois que les plaies de mon Fils bien-aimé. »

Celui qui s'agenouille au saint tribunal fait le signe de la croix. Courte mais sublime prière! cri éloquent! Seigneur, je suis digne de châtement, mais souvenez-vous du Calvaire!

Sublime prière encore avant de recevoir l'Eucharistie. Il est là devant nous le Dieu du Ciel; encore un instant et notre cœur le possédera. L'âme la plus

pure, à ce moment solennel, est saisie d'une pieuse crainte; au Saint des saints il faudrait pour trône la sainteté. Le signe de la croix, rassurez-vous, âme chrétienne, attire sur vous les bénédictions que nous a méritées la mort du Sauveur.

Prière efficace dans les dangers : deux hommes voyageaient de Genève à Lausanne; l'un était catholique, l'autre protestant. Un violent orage se déchaîne tout à coup au-dessus de leur tête. Fidèle aux recommandations d'une pieuse mère, le catholique fit le signe de la croix pour conjurer le Seigneur de le protéger; et le protestant le couvrit des plus sacrilèges railleries. Mais l'éclair a brillé, la foudre éclate, l'impie railleur est frappé à mort et son compagnon n'a reçu aucun mal.

C'est parce que le signe de la croix est tout à la fois une arme et une prière que l'Eglise ne fait rien sans y avoir recours. Elle l'emploie dans toutes ses bénédictions, dans toutes ses cérémonies; le prêtre, à l'autel, le fait sur lui, sur la matière du Sacrifice, sur les fidèles; les fidèles, à leur tour, le tracent sur eux.

Dans un usage aussi fréquent du signe sacré, nous pouvons aussi reconnaître l'intention qu'a l'Eglise de montrer aux chrétiens que toute grâce découle du Calvaire.

## II.

### Encensement.

Un jour Notre-Seigneur se plaignit à Simon le Pharisien de ce qu'il n'avait pas répandu des parfums sur ses pieds et sa tête, honneur réservé, selon les usages de l'Orient, aux personnes de qualité. L'Eglise

a entendu ce reproche du divin Maître; aussi voyez-la répandre des nuages d'encens autour de lui. L'amour sans doute a inspiré cette pieuse cérémonie; mais nous devons y voir quelque chose de plus; elle est surtout un acte de foi par lequel l'Eglise salue Jésus-Christ comme le Dieu immortel des siècles. Parmi les présents des mages n'est-ce point l'encens qui proclamait la divinité de l'Enfant de Bethléem? Oui, ce Jésus caché, ce Jésus humilié, ce Jésus silencieux, ce Jésus outragé dans l'Eucharistie, c'est ce Dieu redoutable qui, dans les cieux, fait éclater visiblement sa gloire, qui, d'une parole, commande à l'univers; ce Dieu que les anges et les saints adorent dans les transports d'un indicible frémissement. Voilà ce que veut dire l'Eglise chaque fois qu'elle balance l'encensoir devant le Dieu de l'Eucharistie. Qu'une posture recueillie témoigne que ce langage a été compris.

Ce n'est point seulement Notre-Seigneur que l'Eglise encense, mais elle rend cet hommage à l'autel, à l'Evangile, au prêtre et aux fidèles. Ne serait-ce point une idolâtrie, s'il est vrai, comme l'atteste la pratique religieuse de tous les peuples, que l'encens ne doit brûler que devant le Seigneur.

Brisons l'écorce et nous goûterons tout ce qu'il y a d'instructif et de pieux dans cette cérémonie. On encense l'autel parce qu'il figure Jésus-Christ, et si on l'encense tout entier, c'est que toute la personne de Jésus-Christ est adorable; on encense l'Evangile qui renferme sa parole, et sa parole mérite autant d'honneur que son propre corps; on encense le prêtre appelé à être, par son pouvoir et sa sainteté, un autre Jésus-Christ; on encense les fidèles, car, par le baptême et par la sainte Eucharistie, ils ont été incorporés à Jésus-Christ.

Dans cet encensement renouvelé si souvent devant

nous, que de leçons! Leçon de respect pour l'autel, figure de Jésus-Christ; faisons-nous un glorieux devoir de l'embellir par nos largesses! Leçon de respect pour l'Évangile, parole de Jésus-Christ; gardons-nous de laisser tomber le doute ou le blâme sur ses divins enseignements! Leçon de respect pour le prêtre, autre Jésus-Christ; entourons-le de vénération et d'amour! Leçon de respect pour nous-mêmes, temples de Jésus-Christ; toute grave souillure deviendrait une profanation et un sacrilège!

Nous avons eu déjà occasion de le dire, pour avoir le vrai sens de toutes choses dans le culte, il faut y découvrir Jésus-Christ caché sous les voiles du symbolisme. Or, en parlant de l'encensoir, les Pères nous enseignent qu'il représente l'humanité de Jésus-Christ déchiré par les plaies du prétoire ou du Calvaire; le feu figure sa divinité, et la vapeur du parfum sa prière. Le prêtre élevant l'encensoir vers le ciel offre ainsi à Dieu les mérites des prières de Notre-Seigneur. Et, lorsque l'encens s'élève en légère colonne, suivons du regard cette vapeur odoriférante, elle est pour nous un gage d'espoir et de salut. Le salut, d'où vient-il à la terre qu'une sécheresse dévorante a frappée de stérilité? Au bout de l'horizon, dans une gorge solitaire, un léger nuage apparaît montant vers le ciel; là, sous l'action de la puissance de Dieu, il s'étend, se condense et se résout en pluie féconde.

Le monde est frappé de désolation; un vent brûlant, le vent du sensualisme a desséché les cœurs; grand est le mal, mais plus grande encore doit être notre confiance. Du tabernacle s'élève la prière de Jésus-Christ, semblable à ce nuage d'encens qui en est l'image; elle monte jusqu'au cœur de Dieu, et dans ce cœur, par l'effet d'une miséricorde infinie, elle se change en une pluie de grâces et de bénédictions, qui

vient rendre la vie aux âmes flétries par le doute et le sensualisme.

L'encens est aussi le symbole de la prière chrétienne, d'après cette parole du prophète David : « Faites que ma prière s'élève vers vous, ô mon Dieu, comme l'encens brûlé dans votre sanctuaire. » Que notre prière ait pour foyer un cœur rempli du feu divin de la charité ; qu'elle monte comme une colonne de vapeur, sans que le souffle des distractions coupables et des préoccupations mondaines vienne la troubler, elle s'élèvera alors jusqu'à Dieu et sa miséricorde descendra sur nous.

Saint Cyrille attribue à l'encens une autre signification, que lui donnent en effet diverses cérémonies dans lesquelles il est employé. L'encens qui parfume a été pris assez naturellement pour le symbole de la bonne renommée, de la vie qui édifie par ses œuvres <sup>1</sup>.

Les diverses cérémonies dans lesquelles se fait l'encensement, montreront au lecteur l'application de ces principes généraux ; plusieurs fois nous aurons occasion d'y revenir.

<sup>1</sup> *De Ador.*, l. xii.

---

## CHAPITRE IV.

---

# ORNEMENTS & LEURS COULEURS,

## VASES, LINGES & MATIÈRE DU SACRIFICE.

---

### I.

#### Ornements.

L'Eglise, en prescrivant pour le saint Sacrifice des vêtements sacrés, dont elle a réglé dans les moindres détails et le nombre et la forme, a voulu d'abord inspirer aux prêtres et aux fidèles un plus grand respect pour les divins mystères, mais encore elle l'a établi ainsi afin que le prêtre, devenu à l'autel « la bonne » odeur de Jésus-Christ <sup>1</sup>, » la répandit autour de lui dans les âmes. Etudions ces vêtements sacerdotaux, d'où découlent, bien mieux que de la robe d'Aaron, les plus odoriférants parfums.

L'AMICT est le premier de ces vêtements. Quelques auteurs pensent qu'il pourrait être, dans son origine, ce voile couvrant la tête et qui se voit sur beaucoup de personnages en prière dans les catacombes. C'était, sans doute, dans l'intention de favoriser le recueillement, en éloignant tout objet étranger à l'âme et

<sup>1</sup> II, *Corinth.*, xx, 15.

à Dieu. Le prêtre s'en couvre d'abord la tête et le laisse ensuite retomber sur ses épaules. C'est un linge de couleur blanche. La blancheur de l'amict rappelle « cette nuée dont s'enveloppa l'Ange de Dieu pour descendre du ciel <sup>1</sup>, » gracieuse image de la *pureté* de la nature humaine de Jésus-Christ; et la tête du prêtre, son représentant, figure la nature divine, d'après cette parole de l'Apôtre : « *La tête du Christ, c'est Dieu* <sup>2</sup>. »

Dès le début, l'Église s'empresse de prêcher l'Incarnation, ce grand mystère de l'amour de Dieu pour nous. C'est le premier mot de sa liturgie; il sera encore le dernier.

L'AUBE, vêtement de lin, diffère essentiellement des tuniques de peau que porta Adam après son péché; elle figure cette vie nouvelle d'innocence et de pureté que Jésus-Christ nous a méritée par sa mort.

Sur le Thabor, ses vêtements devinrent blancs comme la neige; ils avaient le même éclat dans la vision du disciple bien-aimé, à Patmos. Leur blancheur exprimait la sainteté de son âme.

Ce vêtement, aujourd'hui, est réservé à tous les membres de la hiérarchie sacrée qui, par le renoncement complet au monde, ont dépouillé le vieil homme pour revêtir l'homme nouveau, régénéré par la chasteté. Il couvre tout leur corps dont l'angélique vertu doit être comme l'immaculé manteau.

L'aube est en lin. Le lin n'est point blanc de sa nature; il n'acquiert la blancheur qu'après de longues épreuves, auxquelles on le soumet. De même, la chair de l'homme, souillée par le péché d'origine, ne parvient à la pureté que par les macérations de la pénitence <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Apoc., x, 1. — Is., xix, 1. — <sup>2</sup> I, Corinth., xi, 3. — Inn. III, *De Sacro altaris Myst.*, l. I, c. 35. — <sup>3</sup> Inn. III, l. I, c. 61.



LE CORDON. — Notre-Seigneur se montra à saint Jean, dans l'Apocalypse, avec *une ceinture d'or sur la poitrine*<sup>1</sup>. Pour un grand nombre de docteurs, c'est le signe de la *virginité* du Christ. Le commentaire que fait de ce passage saint Grégoire le Grand, apprend aux prêtres pourquoi ils doivent, eux aussi, à l'exemple du Sauveur, porter le cordon autour de la poitrine. « Le porter ainsi, dit-il, c'est montrer qu'il ne suffit pas de réprimer l'incontinence des œuvres, il faut de plus combattre celle du *cœur*, car Notre-Seigneur condamne l'une et l'autre<sup>2</sup>. »

LE MANIPULE était un linge que les anciens portaient sur le bras ; ils s'en servaient pour essuyer la sueur de leur visage et les larmes de leurs yeux. Cette destination primitive explique pourquoi l'Eglise en a fait le symbole du *travail* et des *larmes*. Il rappelle que le Sauveur, arrosant de ses sueurs et de ses larmes la route parcourue de Bethléem au Calvaire, a porté pour nous le *manipule de la douleur*. Le disciple n'est pas au-dessus du Maître. Que le prêtre s'attende donc à rencontrer la souffrance sur son chemin. Il le demande comme une faveur en prenant le manipule : « Que je sois trouvé digne, Seigneur, de porter le manipule des larmes et de la douleur, afin que, dans la joie, je reçoive la récompense promise à celui qui travaille. » *Que je sois trouvé digne*, quelle expression ! Méditons-la bien.

Le manipule est placé au bras gauche ; ce côté symbolise la *vie présente* avec ses *souffrances*.

Le prêtre le baise avant de le prendre, afin de témoigner son *amour* pour les peines que Dieu lui enverra.

L'ETOLE. — Les premiers chrétiens, quand ils voulaient adresser leurs prières à Dieu, se revêtaient

<sup>1</sup> Apoc., 1. — <sup>2</sup> Moral., l. xxxiv, c. 8.

d'une draperie qui leur couvrait non-seulement les épaules, mais encore les mains, ce qui, dans l'antiquité, était le signe de la supplication <sup>1</sup>. Saint Jean fait allusion à ces draperies quand, décrivant les vingt-quatre vieillards prosternés devant le trône de l'Agneau, il leur donne des manteaux blancs.

Ce vêtement, ayant été abandonné par les laïques, fut retenu par les clercs; il devint un ornement sacré, dont il est souvent fait mention sous le nom d'étole.

L'étole était ornée par-devant d'une bordure ou d'une broderie qui régnait tout autour du cou et se prolongeait jusqu'au bas du vêtement. La bordure a été seule conservée.

L'étole se nomme aussi *orarium*, du verbe *orare*, « prier, » parce qu'on l'emploie dans la prière publique et dans l'administration des sacrements. Plusieurs liturgistes font dériver ce nom du mot *oro*, « je parle, je prêche, » parce que l'Eglise revêt de l'*orarium* ou de l'étole les orateurs sacrés, tous ceux qui annoncent la parole de Dieu <sup>2</sup>.

Les deux extrémités de l'étole furent élargies, afin qu'on pût y écrire les Evangiles pour lesquels le peuple avait le plus de dévotion. On en faisait la lecture sur ceux qui le demandaient.

L'étole placée sur les épaules et tombant de chaque côté est un *joug*, un signe de *servitude* <sup>3</sup>. Elle convient au représentant du Sauveur, dit saint Paul, « qui, étant » égal à Dieu, s'est anéanti en revêtant *la forme d'es-* » *clave et en se faisant obéissant jusqu'à la mort, et* » la mort même de la croix <sup>4</sup>. »

<sup>1</sup> Plaute. *Amphit. Act. 1, Sc. 1.* — Ovid. *Métamorph.*, l. xi. — <sup>2</sup> IV. Conc. de Tolède, *Can. 37.* — Beda in *Collectan. cap. de septem ord.* — *Dict. des Antiq. chrét.* — <sup>3</sup> Steph. Eduensis, *De Sacro alt.*, c. II. — S. Bonav., *De Myst. Missæ.* — <sup>4</sup> Philip., II, 8.

L'héroïsme de cette obéissance jusqu'au Calvaire est rappelé par les *croix* dessinées sur l'étole et par la manière dont la porte le prêtre pendant la Messe, c'est-à-dire *croisée* sur la poitrine. Le joug du Seigneur est plein de suavité et *d'amour*; c'est pourquoi le prêtre baise l'étole avant de la mettre sur son cou.

LA CHASUBLE primitive était un vêtement qui couvrait entièrement le corps du prêtre et descendait jusqu'à ses pieds; elle n'avait qu'une ouverture pour la tête. L'usage de la relever, à l'encensement et à l'élévation, est un souvenir de cette première forme qui exigeait l'assistance des ministres de l'autel, pour que le prêtre n'eût pas ses mouvements gênés par l'ampleur de ce vêtement.

Cet habit sacerdotal est le symbole de la *charité* de Jésus-Christ; la croix dont il est orné en est l'emblème bien expressif. Il figure aussi la charité qui nous a été prescrite par le Seigneur, la robe nuptiale qui donne droit d'entrée au festin de l'Agneau<sup>1</sup>. Les deux parties de la chasuble rappellent le *double précepte* de la charité : aimer Dieu et le prochain<sup>2</sup>.

Les personnes de qualité portaient sur leurs vêtements des bandes de pourpre ou d'autre étoffe appelées *clavus*. On les a conservées dans la tunique du sous-diacre, la dalmatique du diacre et la chasuble du prêtre. Seulement, sur celle-ci, elles ont pris par derrière la forme d'une croix; par devant, c'est la forme d'une *colonne*, allusion à celle de la flagellation<sup>3</sup>. En Italie, la croix se trouve sur les deux faces de la chasuble.

<sup>1</sup> Suarès, III Pars. Disput. 83, sect. 2 — <sup>2</sup> Amal., c. 19. — Inn. III, l. 1, c. 58. — Bona. *Tract. ascet. de Missæ*, etc. — <sup>3</sup> *Elucidatio totius Missæ*.

Les autres significations des vêtements sacrés, relatives à la passion, seront données plus loin.

Les vêtements du prêtre sont aussi le livre des fidèles; ils leur enseignent les vertus dont ils doivent revêtir leur âme pour assister au divin Sacrifice.

Pendant que le prêtre, à la sacristie, prend les habits sacerdotaux, que le fidèle demande à Dieu de placer sur ses yeux le *voile de la modestie*, afin qu'ils soient constamment fixés sur l'autel ou sur le livre de la prière.

Qu'il s'approche du Seigneur avec l'*aube* et le *cordón de la pureté*; pureté du cœur et pureté du corps.

Qu'il présente à Dieu, en esprit de soumission et de sacrifice, les larmes versées, les injures reçues, les souffrances supportées; glorieux *manipule*, qui attire sur ceux qui le portent les plus larges bénédictions.

Que son *étole* soit la pratique de l'obéissance envers Dieu et envers les hommes; Dieu alors, se rendant obéissant à son tour, exaucera sa prière.

Mais, surtout, qu'il n'oublie pas le manteau de la charité, sainte *chasuble* dont il doit envelopper tout son cœur. Qu'il craigne d'entendre, pendant les saints mystères, ce reproche de Notre-Seigneur : « *Mon ami, comment êtes-vous entré ici, sans avoir la robe nuptiale*<sup>1</sup>. » Qu'il soit tout revêtu de charité pendant la Messe; charité dans ses rapports avec le prochain; que d'occasions de la pratiquer s'offriront à lui; charité dans ses prières pour les pécheurs, pour ses ennemis!

<sup>1</sup> S. Math., xxii, 12.

## II.

## Couleurs des Ornaments.

Les couleurs que l'Eglise a généralement adoptées sont au nombre de cinq : le *blanc*, le *rouge*, le *vert*, le *violet* et le *noir*.

LE BLANC est l'emblème de l'*innocence*, de la *joie* qu'elle procure et de la *gloire* qui est son héritage.

Voici les fêtes où on l'emploie : De Noël à l'Épiphanie. Le Christ, qui nous est donné, est *exempt de la souillure* originelle; en tant que Verbe, il est la *splendeur* de son Père; Sauveur du monde, il est le *soleil* de justice. De plus, dans sa naissance, le Fils de Dieu a célébré des noces mystiques avec la nature humaine, et la *virginité* de Marie en a été le lit nuptial <sup>1</sup>.

Le jeudi saint. C'est en ce jour que l'on consacre le saint chrême, dont les onctions *purifient* les âmes; sur le soir de ce jour, Notre-Seigneur, pour *purifier* ses Apôtres, leur lava les pieds. Baronius pense que le vêtement, dont se servit le Sauveur à la Cène, était de couleur *blanche* <sup>2</sup>.

Le samedi saint : car l'ange qui annonça la résurrection était vêtu de *blanc* et aussi éblouissant que la *neige* <sup>3</sup>.

Le jour de la sainte Trinité. Dieu est *lumière* et il n'y a point de ténèbres en lui. Qu'y a-t-il de plus pur que son être ? Les trois personnes divines, dans leurs manifestations faites à l'homme, ont pris la couleur blanche.

<sup>1</sup> Inn. III. — Du Saussaye, *Panopl. Sacerd.* — <sup>2</sup> Anno Dom. 34, n. 39. — Gavantus. — Du Saussaye. — <sup>3</sup> Du Saussaye. — Inn. III.

Le Père, dans Daniel, est représenté *avec un vêtement blanc comme la neige, et ses cheveux ressemblent à l'éclat de la laine la plus pure* <sup>1</sup>.

La *laine, la neige et le soleil* prêtèrent leur blancheur et leur éclat au vêtement du Fils, dans la vision de saint Jean.

Ce fut sous la forme d'une *colombe* que le Saint-Esprit se montra parmi nous, au baptême du Sauveur <sup>2</sup>.

La Fête-Dieu. Tout est blanc dans ce qui approche l'auguste Sacrement; les ornements sacerdotaux devaient, en ce jour, avoir cette couleur. Ensuite, cette fête n'est que la solennité de l'institution de l'Eucharistie établie le jeudi saint; et puisque Notre-Seigneur avait alors un vêtement blanc, il convient que cette circonstance soit rappelée par la couleur de celui du prêtre <sup>3</sup>.

La Transfiguration : en souvenir des vêtements de Jésus-Christ devenus *blancs* comme la neige et de la nuée *lumineuse* qui enveloppa les Apôtres sur le Thabor <sup>4</sup>.

Les fêtes de la sainte Vierge. Après Dieu, il n'est rien de plus *pur* que Marie. Dans le Livre des Cantiques, l'Esprit-Saint la compare au *lis* éclatant de *blancheur*, à la *colombe immaculée*, au lit de fleurs appuyé sur des colonnes d'*argent*, à la tour d'*ivoire*, à la *limpide* fontaine <sup>5</sup>.

Les fêtes des Anges. Dieu parlait de leur éclat, alors qu'il disait à Job : « *Où étais-tu quand les astres du matin publiaient mes louanges?* » <sup>6</sup> » Ils apparurent toujours revêtus de *blanc* <sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Daniel, vii, 9. — <sup>2</sup> Du Saussaye. — Gavantus. — <sup>3</sup> Gav. — <sup>4</sup> *Directorium div. offic.*: citat. in Missali impresso Venetiis anno 1557. — <sup>5</sup> Du Saussaye. — *Direct.* ut suprâ. — <sup>6</sup> Job, xxxviii, 7. — <sup>7</sup> Du Saussaye. — Inn. III.

La fête de saint Jean-Baptiste : en signe de joie, car il avait été dit par l'ange à Zacharie, « *que beaucoup se réjouiraient à sa naissance*<sup>1</sup>. » En signe de son ministère, puisqu'il fut un *ange*, au témoignage de Notre-Seigneur lui-même<sup>2</sup>. En signe de sa *sainteté* et de sa sanctification dès le sein de sa mère<sup>3</sup>.

La fête de saint Jean l'Évangéliste : il fut *vierge*, par excellence, le fils adoptif de la sainte Vierge. Seul parmi les Apôtres il n'a pas la couleur rouge, au jour de sa fête, et on a voulu rappeler qu'il fut le seul qui n'expira pas dans les tourments du martyr<sup>4</sup>.

La Chaire de Saint-Pierre. Nous y vénérons le chef des Apôtres comme pontife, et le blanc est la couleur affectée aux fêtes des pontifes. L'Église les appelle *lumineux*; ils ont accompli à la lettre la recommandation du Sauveur : « Que votre lumière brille de telle sorte devant les hommes qu'ils voient vos bonnes œuvres et glorifient votre Père qui est aux cieux<sup>5</sup>. » C'est pour le même motif qu'on entourait de voiles blancs les chaires épiscopales<sup>6</sup>.

La fête de saint Pierre aux liens. La couleur blanche est un souvenir de la céleste *lumière* qui éclaira les ténèbres de son cachot, et de l'*ange* qui fut son libérateur<sup>7</sup>.

La conversion de saint Paul. Pour saisir la raison symbolique du blanc en cette fête, n'oublions pas que Paul devint une *colombe*, un *agneau*, un *vase d'élection* et de *grâces*. D'après Innocent III, ce serait un souvenir de la sainteté qui lui fut alors conférée par le baptême<sup>8</sup>.

La fête de tous les Saints. La gloire et l'éclat de

<sup>1</sup> S. Luc, 1, 14. — <sup>2</sup> S. Math., xi, 10. — <sup>3</sup> Du Saussaye. — Inn. III. — <sup>4</sup> *Ex prædicto direct.* — Du Saussaye. — <sup>5</sup> S. Math., v, 16. — <sup>6</sup> Du Saussaye. — Inn. III. — <sup>7</sup> *Ex prædict. direct.* — Du Saussaye. — <sup>8</sup> *De Sacro alt. myst.*

la sainte Jérusalem sont figurés par cette couleur : *des pierres blanches* forment le pavé de ses places; un fleuve brillant comme le *crystal* l'arrose de ses eaux; ses habitants ont tous des vêtements *blancs* <sup>1</sup>.

Pour les Docteurs et les Confesseurs. L'auréole des docteurs est blanche, d'après le prophète Daniel, *car ils brilleront comme des étoiles* <sup>2</sup>. Le blanc indique, pour les confesseurs, la *pureté* de leurs mœurs <sup>3</sup>.

Pour les Vierges, que Pierre de Blois appelle les *sœurs des anges* <sup>4</sup>.

Pour la Dédicace et la Consécration des églises. La raison fondamentale est l'analogie du temple matériel avec le temple spirituel, de l'Eglise de la terre avec celle du ciel, et le blanc nous dit que la pureté et la sainteté conviennent à la maison du Seigneur <sup>5</sup>. Innocent III y voit une allusion au nom de *vierge*, que saint Paul donne à l'Eglise <sup>6</sup>.

Pour la consécration du Souverain Pontife et des Evêques. C'est ici le même motif que pour les pontifes <sup>7</sup>.

Aux Messes de mariage. Qui n'aime à y voir un emblème de la pureté que les époux doivent apporter dans cet auguste sacrement <sup>8</sup>?

LE ROUGE, couleur du *sang* et du *feu*, est réservé aux jours suivants :

La Pentecôte, pour marquer les *ardeurs* de l'Esprit-Saint qui descendit en forme de langue de *feu* <sup>9</sup>.

La fête de la sainte Croix, qui fut consacrée par le *sang* du Rédempteur du monde <sup>10</sup>.

La fête des Martyrs, qui répandirent leur sang pour Jésus-Christ <sup>11</sup>.

<sup>1</sup> Tobie, XIII, 22. — Apoc., XXII, 1. — Id., IV, 4. — <sup>2</sup> Du Saussaye, XII, 3. — <sup>3</sup> Du Saussaye. — Inn. III. — <sup>4</sup> Du Saussaye. — <sup>5</sup> Le même. — <sup>6</sup> 11<sup>e</sup> Ep. aux Corinth., XII, — <sup>7</sup> Gavantus. — <sup>8</sup> Le même. — Du Saussaye. — <sup>9</sup> Inn. III. — <sup>10</sup> Ex directorio — <sup>11</sup> Gavant.



La fête de saint Jean devant la porte Latine. Il eut la gloire du martyr, puisqu'il en avait l'ardent désir <sup>1</sup>.

Les fêtes des Vierges martyres, parce que le martyr est préféré à la virginité; Notre-Seigneur l'a mis au-dessus de tout : « *On ne peut donner un témoignage plus éclatant d'amour que de verser son sang pour ceux qu'on aime* <sup>2</sup>. » Voilà pourquoi les lis de la virginité le cèdent aux roses du martyr <sup>3</sup>.

Pour l'élection du Souverain Pontife. On y célèbre une Messe du Saint-Esprit, dont on veut implorer les lumières <sup>4</sup>.

LE VERT, dans la liturgie, aussi bien que dans la nature, est un symbole d'espérance. Il est l'emblème des biens à venir; l'Eglise l'emploie aux simples dimanches, durant le temps surnommé du *pèlerinage* par plusieurs liturgistes, parce que, ainsi que nous le verrons plus tard en traitant les fêtes, il rappelle la vie de l'Eglise ici-bas, depuis la descente du Saint-Esprit jusqu'à la fin du monde. Ce temps comprend les dimanches et semaines de la Pentecôte à l'Avent. De l'octave de l'Epiphanie à la Septuagésime, nous trouvons aussi le vert dans la liturgie. « Ce choix » montre, dit Dom Guéranger, que dans la naissance » du Sauveur, qui est *la fleur des champs*, est née » aussi l'espérance de notre salut, et que, après l'hiver » de la gentilité et du judaïsme, le verdoyant prin- » temps de la grâce a commencé son cours <sup>5</sup>. »

LE VIOLET est la couleur ordinaire du deuil de l'Eglise, la couleur de la *chair mortifiée par la pénitence* <sup>6</sup>. On s'en revêt aux temps de pénitence, comme l'Avent, le Carême, les Quatre-Temps, les Vigiles, les Rogations, la Procession de saint Marc,

<sup>1</sup> Du Saussaye. — <sup>2</sup> S. Jean, xv, 13. — <sup>3</sup> Inn. III. — Du Saussaye. — <sup>4</sup> Gavantus. — <sup>5</sup> *Le Temps de Noël*, t. II. — <sup>6</sup> Godard, *archéol. art. Vêtements*.

pour rappeler que nous devons, à ces différentes époques surtout, expier dans le jeûne et la mortification une vie trop sensuelle, et pleurer sur nos âmes ou celles de nos frères mortes à la grâce. Si le violet est préféré au noir, M<sup>gr</sup> Gaume nous en donne la raison : « Le violet, dit-il, dont la teinte est moitié » sombre et moitié éclatante, s'emploie dans les temps » où la douleur et l'espérance sont le fond du culte » divin. Ainsi, pendant l'Avent, on gémit, on soupire, mais ces soupirs appellent le Juste et le font » descendre ; on emploie le violet. En Carême, on » pleure ses fautes, mais on voit le pardon à la fin » de la sainte quarantaine ; on pleure les souffrances de Jésus-Christ, mais on voit apparaître le jour » glorieux de la résurrection. On pleure dans les calamités, dans les afflictions publiques ou particulières, mais on attend la fin des larmes mêmes que » l'on verse. Cet ineffable mélange de tristesse et de » consolation, de douleur et d'espérance est exprimé » par le *violet*. A la mort des rois, comme la puissance ne meurt pas, et que le même coup qui fait » tomber la couronne de la tête de l'un la porte sur » la tête d'un autre, on prend la couleur dont nous » parlons <sup>1</sup>. »

LE NOIR. — Il n'est pas nécessaire d'insister sur le sens de cette couleur ; même sans rien dire, le prêtre, avec ses vêtements lugubres, est un prédicateur bien éloquent. Il semble que de cette chasuble couverte de larmes sort une voix : « Souviens-toi, ô homme, que » tu es poussière et que tu retourneras en poussière ; » tu ne sais ni le jour, ni l'heure : sois prêt. A ton » frère hier ; à toi, demain, et qui sait, aujourd'hui » peut-être ! <sup>2</sup> »

<sup>1</sup> *Catéch. de persévér.*, VII, vol. 13<sup>e</sup>, Leçon. — <sup>2</sup> *Catéch. de persév.*

## III.

## Vases du Sacrifice.

LE CALICE est fait sur la forme de celui qu'employa Notre-Seigneur à la dernière Cène.

Quelle ne serait pas notre émotion si nous avions le bonheur de voir cette coupe? Sans vouloir condamner ces témoignages d'une piété tendre, ne pourrions-nous pas nous demander avec douleur pourquoi tant d'indifférence en face de ce calice qui, chaque jour, repose sur l'autel? Non pas une fois, mais des milliers de fois, il a été en contact avec le sang de notre divin Sauveur, le même sang contenu dans la coupe du cénaclé, le même qui ruisselait sur la croix. Ne le regardons plus qu'avec une foi vive, le cœur tendrement ému, et l'âme toute remplie de cette grande pensée, que chaque jour Notre-Seigneur, dans cet étroit espace, renferme l'Océan infini des mérites de son sang adorable. Nous répondrons ainsi à l'exhortation que nous fait saint Jérôme d'accorder au calice la vénération que nous inspirent le corps et le sang de Jésus-Christ.

Le calice a emprunté aux fleurs et sa forme et son nom. Faisons de notre cœur un calice; qu'il se dilate par la confiance pour recevoir la rosée du sang divin; qu'il soit une fleur par sa pureté et ses parfums.

LA PATÈNE est destinée à recevoir la sainte hostie. Comme le calice, elle peut être en argent, mais alors la partie qui touche immédiatement les saintes espèces doit être revêtue d'or<sup>1</sup>. Comme le calice encore, elle

<sup>1</sup> Saint Colomban adopta les calices d'airain, en mémoire des clous qui

est consacrée par l'onction du saint chrême et une bénédiction réservée spécialement aux évêques.

De l'or, du saint chrême, une bénédiction spéciale du pontife, pour des vases sacrés qui ne reçoivent, que pour un instant, le Saint des saints; comprenons la leçon qui nous est donnée : nos cœurs deviennent par la communion des calices vivants; nos lèvres, notre langue sont une nouvelle patène sur laquelle Notre-Seigneur se repose; qu'il y trouve toujours l'*or de la charité*, les *parfums de la prière*.

LE CIBOIRE est le vase dans lequel on renferme les saintes espèces conservées dans le tabernacle pour la communion des fidèles. Il doit être doré à l'intérieur.

LE CHALUMEAU, quand les chrétiens communiaient sous les deux espèces, était employé pour la communion du calice. C'était un tube en matière riche, destiné à prévenir l'effusion du précieux sang; on l'appelait aussi *arundo*, *roseau*, parce qu'il figurait le *roseau* avec lequel on présenta au Sauveur l'éponge pleine de vinaigre. Le bout que l'on trempait dans le calice était large, et l'autre bout, qui se mettait dans la bouche, était plus petit. Après que le prêtre avait pris le corps du Seigneur, il mettait le chalumeau dans le calice, buvait le précieux sang et donnait ensuite au diacre le calice et le chalumeau. Le diacre le présentait alors aux fidèles, et quand tous avaient communiqué, il tirait le chalumeau du calice et le donnait en garde au sous-diacre<sup>1</sup>.

Le Pape, encore aujourd'hui, quand il officie, se sert d'un chalumeau pour boire le précieux sang, et les ministres du Sacrifice en font autant après lui. On

percèrent les membres de Jésus crucifié. Mais la partie intérieure était dorée (Godard).

<sup>1</sup> Bocquillot.

conçoit que la suppression de la communion sous les deux espèces ait entraîné celle de cet instrument liturgique.

**ASTÉRISQUE.** — Les Grecs placent sur la patène, pour couvrir les hosties et tenir le voile soulevé, une espèce d'étoile d'or ou d'autre métal précieux. Ils nomment cet instrument *astérisque*, ce qui signifie étoile. Ils y voient l'image de celle qui guida les Mages vers le Roi des rois. Quand le célébrant a encensé l'astérisque, il le place sur le pain et dit : « *Et l'étoile venant s'arrêta là où était l'Enfant.* » A Rome, lorsque le Pape officie pontificalement, la patène sur laquelle on porte l'hostie au Pontife pour qu'il s'en communique, est recouverte d'un astérisque d'or, figurant une étoile à douze rayons, en souvenir des douze Apôtres assis à la table du cénacle.

**COULOIR.** — Les anciens, par respect pour l'Eucharistie, ne versaient jamais le vin dans le calice sans le faire passer dans un vase percé de plusieurs trous comme ceux d'une aiguille; ce vase portait le nom de *couloir*. On le plaçait, à l'offertoire, sur la bouche du calice, en versant le vin.

**BURETTES.** — A l'époque où l'on communiait sous les deux espèces, les fidèles, avec le pain, offraient aussi le vin nécessaire pour la communion. On employait pour cet usage des calices précieux. Ils ont été remplacés par les *burettes*, et celles-ci, comme les calices primitifs, sont présentées au prêtre par le ministre qui tient la place des fidèles.

## IV.

## Linges sacrés.

LE CORPORAL est le linge que le prêtre étend sur l'autel pendant le saint Sacrifice. Il est toujours en lin, parce que, dit saint Thomas, Notre-Seigneur fut enseveli dans un suaire de lin. Or, le corporal est destiné à nous le rappeler, d'abord par son nom seul de *linceul* qu'il portait autrefois, ensuite par sa matière de lin blanc<sup>1</sup>. Le savant Evêque de Mende ajoute qu'on l'étend tout entier sur l'autel, parce que celui de Notre-Seigneur fut trouvé *déroulé* dans le sépulcre<sup>2</sup>.

Un autre motif voulait que le corporal fût en lin ; c'est par respect pour le corps glorieux de Jésus-Christ. La laine ni la soie, bien que plus riches, ne sauraient convenir ; elles sont la dépouille des bêtes, et on doit éloigner du *Saint des saints tout ce qui sent la corruption de la mort*<sup>3</sup>. Les païens eux-mêmes l'avaient si parfaitement compris, que les prêtres, en Egypte, n'approchaient de leurs dieux qu'avec des tuniques de lin et des chaussures de roseau<sup>4</sup>. Un philosophe païen s'étant demandé la cause de cet usage,

<sup>1</sup> Les Juifs enveloppaient leurs morts dans des draps avec des parfums. Pour ensevelir les corps des suppliciés, ils ne se servaient que des toiles usées avec lesquelles on avait enveloppé les rouleaux de la loi. C'est pour cela que l'Evangeliste remarque expressément que Joseph et Nicodème ensevelirent le corps du Christ dans des linges *neufs* avec des *aromates*. Le fin lin ou le byssus était au reste l'étoffe la plus précieuse dont on pût se servir en ces circonstances, car il n'était pas permis d'ensevelir qui que ce fût dans de la soie. *Vie de N. S.*, par le docteur Sepp.

<sup>2</sup> S. Jean, xx, 7. — <sup>3</sup> Ps. xv, 10. — <sup>4</sup> Fleury, *Mœurs des Israélites*.

trouva, dans son respect pour la divinité, cette sage réponse : que les vêtements faits de la dépouille des animaux ne sont pas assez purs <sup>1</sup>.

Les règles des ordres monastiques nous ont laissé d'intéressants détails sur les soins donnés à l'entretien des corporaux. Les diacres et les prêtres seuls pouvaient les laver. Pour les sécher, on les suspendait sur une corde; celle-ci se conservait dans une bourse précieuse. Tandis que les corporaux étaient exposés à l'air, on les gardait avec soin pour empêcher les mouches de s'y poser <sup>2</sup>. Ainsi partout et toujours l'Église nous donne une leçon de respect pour l'auguste Eucharistie.

LA BOURSE, où on dépose aujourd'hui le corporal à la fin de la Messe, n'était pas connue dans l'antiquité ecclésiastique; ce n'est qu'à une époque assez récente que l'on commença à s'en servir.

LE PURIFICATOIRE sert à essuyer les lèvres, les doigts du prêtre et le calice après la communion. Les Grecs emploient pour cet objet une éponge, comme figurant, mieux qu'un linge, celle qu'un soldat présenta imbibée de fiel à Notre-Seigneur <sup>3</sup>.

LA PALLE n'est pas ancienne. Le corporal autrefois couvrait toute la table de l'autel, afin de recevoir les pains consacrés, plus nombreux et plus gros que de nos jours; une partie servait, de plus, à couvrir le calice. Les communions, devenues moins nombreuses et les pains eucharistiques prenant la forme amincie qu'ils ont eue depuis, permirent de donner moins d'ampleur au corporal; alors, pour le calice, on se servit d'un linge adapté sur un carton, afin de le rendre plus ferme et d'un usage plus commode, et ce

<sup>1</sup> Apollonius. — <sup>2</sup> *Spicilège*, l. III, c. 13. — <sup>3</sup> S. Jean, XIX, 29.

fut l'origine de notre palle actuelle. Fidèle à l'ancienne coutume, la liturgie de l'Eglise de Lyon prescrit de couvrir le calice, aux Messes capitulaires, avec le corporal.

LE VOILE, bien qu'il ne soit pas classé parmi les linges sacrés, ne doit pas cependant être passé sous silence. Il recouvre le calice et la matière du Sacrifice jusqu'à l'offertoire, pour signifier que le voile qui nous dérobait le sens des mystères eucharistiques ne fut entièrement levé qu'au cénacle <sup>1</sup>.

MANUTERGE. — C'est le nom du linge avec lequel le prêtre s'essuie les doigts à l'offertoire.

## V.

### Matière du Sacrifice.

PAIN. — Les premiers chrétiens offrant eux-mêmes le pain du Sacrifice, celui-ci ne différait en rien du pain ordinaire; plus tard, à cause des inconvénients qui en résultaient, l'Eglise le fournit elle-même. La forme circulaire fut adoptée très-anciennement; le cercle étant l'emblème de *l'infini*, rien ne convient mieux pour exprimer la présence de Celui qui n'a ni *commencement* ni *fin*; c'est aussi la forme du *denier*, pour rappeler le sacrilège marché de Judas qui vendit son Maître *trente pièces de monnaie*. Enfin, Notre-Seigneur, d'après un usage reçu chez les Juifs, se servit de pains ronds à la Cène <sup>2</sup>.

Le pain eucharistique porte l'image de Notre-Seigneur ou son monogramme, d'un côté seulement.

<sup>1</sup> Gavantus, part. II<sup>e</sup>. — <sup>2</sup> Krazer, p. 145.



Jésus-Christ a deux natures, mais dans sa seule nature humaine il tombe sous nos sens. Telle est la raison que donne Gavantus de cette prescription liturgique.

Chez les Grecs, le pain eucharistique est rond aussi, mais quelquefois en forme de croix avec quatre branches égales. Le prêtre le divise au moyen d'une lancette terminée par une croix, et qui symbolise la lance qui transperça le côté de Jésus-Christ<sup>1</sup>.

Quoiqu'on puisse consacrer, en Orient, avec du pain fermenté, l'Eglise latine ne se sert que du pain azyme ou sans levain, pour deux raisons : la première, afin d'imiter Notre-Seigneur qui, au cénacle, ne put consacrer qu'avec du pain azyme, la loi défendant aux Juifs, sous peine de mort, d'avoir chez eux, pour leur usage, à l'époque de la Pâque, du pain fermenté<sup>2</sup>. La seconde raison, c'est que le levain étant le principe et le signe de la corruption<sup>3</sup>, cette espèce de pain convient peu pour la consécration du corps virginal de Jésus-Christ qui ne connut jamais le péché. Aussi saint Paul y fait-il allusion quand il veut que les chrétiens, dans leurs jours de fête, se nourrissent *des azymes de la pureté et de la vérité*<sup>4</sup>.

Comme nous l'avons dit, l'Eglise, dès le moyen âge, se réserva le soin de fournir le pain eucharistique, et cette tâche honorable fut confiée par elle aux religieux seuls. Le soin, la piété avec lesquels ils s'acquittaient d'une fonction qu'ils regardaient, à juste titre, comme sainte, étaient si admirables que nous ne pouvons résister au désir d'en parler. Les religieux allaient eux-mêmes choisir dans l'aire le plus pur et le plus beau froment; ils le triaient grain par grain,

<sup>1</sup> Godard, *Archéol. sacrée*. — <sup>2</sup> *Exode*, xii, 15. — <sup>3</sup> *I. Corinth.*, v. 6. — <sup>4</sup> *I. Corinth.*, v. 7.

le lavaient et l'étendaient sur une nappe blanche pour le faire sécher au soleil. Déposé dans un sac uniquement consacré à cet usage, on le faisait ensuite porter au moulin par un homme pieux et honnête, qui commençait par en laver soigneusement la boîte intérieure, et par y faire passer, pour plus grande propreté, du froment ordinaire, puis celui qui était réservé pour l'autel. La farine était rapportée au couvent, et confiée au sacristain qui, revêtu de l'aube et de l'amict, la passait plusieurs fois dans un crible très-fin et bien purifié. Ensuite, trois religieux, diacres ou prêtres, après s'être lavé les mains et le visage, vêtus de l'aube, récitaient dans une chapelle l'office des Laudes, les sept Psaumes pénitentiels et les Litanies, voulant commencer par la prière une action aussi sainte. Les prières terminées, ils détrempeaient la farine dans un vase bien pur et avec de l'eau froide, afin que la pâte fût plus blanche; ils l'étendaient sur un fer marqué du signe de la croix ou de quelque autre emblème sacré, puis la présentaient au feu entretenu avec un bois choisi et préparé d'avance. Pour cette pieuse cérémonie, il fallait être à jeun, et on chantait des psaumes en chœur pendant tout le temps qu'elle durait<sup>1</sup>.

Ce respect religieux, nous le retrouvons même sous les splendeurs de la pourpre. Sainte Radegonde préparait de ses mains royales le pain eucharistique; Wenceslas, roi de Bohême, recueillait lui-même les épis dans les champs, les battait et se faisait un honneur d'en composer les pains destinés à l'autel.

VIN. — Quant au vin, l'histoire ecclésiastique nous apprend qu'il n'était pas l'objet de soins moins religieux. Le produit de certains vignobles renommés était souvent réservé pour le saint Sacrifice. Dans un

concile de Béryte, l'évêque d'Edesse fut l'objet d'une accusation pour avoir employé du vin commun à l'autel.

Avant de clore ce chapitre, tirons une conclusion. La croix, dans les vases sacrés, sur les ornements sacerdotaux et sur les linges eucharistiques, ne cesse de se montrer à nos regards; elle doit en effet se trouver partout où est Notre-Seigneur. C'est ainsi qu'elle couronne le temple, le tabernacle, le ciboire, l'ostensoir; qu'elle est tracée sur les saintes espèces, le calice, le corporal, la pierre de l'autel; l'évêque l'a formée avec l'huile sainte sur les mains du prêtre, le jour de son ordination. Elle est là pour nous rappeler incessamment ce grand enseignement du Christianisme, si bien exprimé par Bossuet: « que lorsque Jésus entre quelque part, il y entre avec sa croix, il y porte avec lui toutes ses épines, et il en fait part à tous ceux qu'il aime<sup>1</sup>. » Il se plaît à imprimer sur les corps qui lui servent de tabernacle, le sceau de sa croix, par la douleur physique; sur les cœurs, par les cuisants chagrins. La communion, loin de mettre à l'abri des souffrances, donne au chrétien le droit glorieux d'y participer; mais, avec ce droit, elle communique aussi l'onction qui les adoucit et la soumission qui les rend méritoires.

<sup>1</sup> 1<sup>er</sup> Panégyrique de S. Joseph.

---

## CHAPITRE V.

## CÉRÉMONIES DE LA MESSE.

## I.

## Notions historiques.

DU MOT MESSE. — Le premier nom donné au Sacrifice eucharistique est celui de *fraction du pain*<sup>1</sup>; saint Paul l'appelle tantôt *Cène du Seigneur*<sup>2</sup>, tantôt *communion*<sup>3</sup>. Le nom qui a prévalu est, chez les Orientaux, celui de *Liturgie* ou *service divin*, et celui de *Messe* ou *Renvoi*, en Occident.

L'Eglise permettait aux catéchumènes, aux pénitents et aux possédés d'assister aux instructions et aux prières, mais on avait soin de les faire sortir de l'église et de les renvoyer lorsqu'on voulait commencer l'oblation du saint Sacrifice; c'est ce qui fit appeler ce divin office, la *Messe* ou le *Renvoi*.

« Il est certain, dit Bossuet, qu'il n'y avait rien dans le Sacrifice qui frappât davantage les yeux du peuple. C'est lui qui donne les noms, et il les donne par ce qui le frappe davantage, et parce qu'on dénonçait ce *renvoi* solennellement par trois ou quatre fois, on n'appelait point le Sacrifice *missa* seulement au singulier,

<sup>1</sup> Act. xx, 6, 7. — <sup>2</sup> I. Corinth., II, 20. — <sup>3</sup> I. Corinth., x, 18.

mais au pluriel *missæ* et on disait *missas facere, missarum solemnia*<sup>1</sup>. »

LANGUE LITURGIQUE. — Notre-Seigneur, célébrant pour la première fois au cénacle, employa la langue parlée de son temps, le syriaque, que les Maronites ont conservé dans leur liturgie. Les Apôtres et leurs premiers successeurs célébrèrent dans la langue vulgaire des nations nouvellement converties, qui n'entendaient pas d'autre langue que la leur. En Egypte, c'était le cophte, l'arménien dans l'Arménie, et dans l'empire romain le latin, la langue universelle de l'Occident.

Comme toutes les choses de ce monde, les langues sont soumises aux variations ; mais l'Eglise, toujours sage, n'a point voulu y assujettir la langue de la prière publique. Refusant de suivre, dans ses liturgies, les changements que subissaient les langues des peuples chez lesquels elles étaient en usage, elle s'en tint constamment aux textes primitifs : prudente sagesse que l'on n'a pas toujours su comprendre.

La majesté de nos mystères ne saurait se prêter aux changements successifs qui se produisent dans le langage humain. Au lieu d'exciter à la piété, les paroles de la liturgie provoqueraient le rire. Les protestants en ont fait l'expérience. Si nous eussions agi comme eux, aujourd'hui, à la place de ce chant si grave et si solennel du *Miserere*, voici les paroles burlesques qui seraient sur nos lèvres ; elles sont empruntées à la traduction de ce psaume faite par Clément Marot, à l'usage des Réformés, traduction qui faisait les délices de la cour de François I<sup>er</sup> :

Miséricorde au pauvre vicieux,  
Dieu tout-puissant, selon ta grand'clémence,

<sup>1</sup> *Explic. de quelques difficultés sur les prières de la Messe*, II.

Use à ce coup de ta bonté immense  
 Pour effacer mon fait pernicieux.  
*Lave-moi, Sire, et relave bien fort,*  
 De ma commise iniquité mauvaise,  
 Et du péché qui m'a rendu si ord,  
 Me nettoyer d'eau de grâce te plaise.

Ce curieux échantillon de ce que seraient aujourd'hui les belles prières de la liturgie doit nous faire aimer la sévérité si sage de l'Eglise.

Si la langue liturgique suivait le cours mobile des variations du langage ordinaire, il faudrait sans cesse soumettre à de nouvelles traductions les livres de la prière publique; incommodité, d'un côté, pour le fidèle, et, de l'autre, travail incessant imposé à l'Eglise, pour prévenir les erreurs qui pourraient s'insinuer dans ces traductions en langues nouvelles. Qui ignore que les ariens; par le changement d'une seule et petite lettre dans le symbole de Nicée, y glissèrent une erreur capitale, qui fut la source de troubles nombreux dans l'Eglise.

La communauté de langue conserve la catholicité de la foi, elle entretient une communication de doctrine plus facile entre les diverses Eglises du monde, et les rend plus attachées au centre de l'unité catholique. Si les Grecs et les Latins n'avaient eu qu'une seule langue, le schisme eût-il été aussi facilement consommé? Il n'aurait pas été aussi aisé à Photius d'entraîner dans la révolte toute l'Eglise grecque en attribuant à l'Eglise romaine des erreurs qu'elle ne connut jamais et des abus dont elle ne fut pas coupable. Ce que nous disons des Grecs, nous pouvons le dire des Russes; si la langue latine se fût assise à Moscou, elle eût peut-être retenu les Slaves à l'heure où ils se jetaient dans les bras des Grecs dégradés.

« Toute langue changeante, dit de Maistre, convient peu à une religion immuable..... Comme la dé-

marche, les gestes, le langage et jusqu'aux habits d'un homme sage, annoncent son caractère, il faut aussi que l'extérieur de l'Eglise catholique annonce son caractère d'éternelle invariabilité<sup>1</sup>. »

Que signifie, contre ces concluants motifs, l'objection vulgaire *d'une langue inconnue au peuple*? Inconnue, non; ignorée, oui. Mais à qui la faute? Celui qui n'entend pas la Messe et l'Office est bien maître d'apprendre le latin. C'est même le vœu de l'Eglise.

« Quant au peuple proprement dit, ajoute de Maistre, s'il n'entend pas les mots, c'est tant mieux. Le respect y gagne et l'intelligence n'y perd rien. Celui qui ne comprend point comprend mieux que celui qui comprend mal.

» On a pourvu d'ailleurs à tout par des traductions de toutes les prières de l'Eglise. Les unes en représentent les mots et les autres le sens. Ces livres, en nombre infini, s'adaptent à tous les âges, à toutes les intelligences, à tous les caractères. Certains mots marquants dans la langue originale et connus de toutes les oreilles, certaines cérémonies, certains mouvements, certains bruits même avertissent l'assistant le moins lettré de ce qui se fait et de ce qui se dit<sup>2</sup>. »

On a fait une nouvelle objection. En récitant, a-t-on dit, des prières ou des chants dans une langue inconnue, comment tenir allumées en son cœur les saintes flammes de la dévotion? Nous trouvons dans un Père de l'Eglise la réponse à cette difficulté: « Il est des choses qui semblent obscures, mais qui, par cela seul qu'elles pénètrent nos oreilles, apportent cependant une grande utilité à notre âme. Les Vertus célestes et les anges de Dieu qui sont avec nous, comme le Seigneur l'a appris à son Eglise au sujet même des pe-

<sup>1</sup> *Du Pape*, l. 1, c. 20. — <sup>2</sup> Le même.

tits enfants, sont réjouis en entendant sortir de notre bouche, comme de pieux enchantements, les paroles de l'Écriture et les noms qui s'y lisent. Que si nous ne comprenons pas les paroles que profère notre bouche, ces Vertus qui nous assistent les entendent, et, invitées comme par nos chants qui les attirent, s'empressent d'arriver et de nous porter secours<sup>1</sup>. »

**JOURS DE LA CÉLÉBRATION DE LA MESSE.** — Il ressort évidemment des actes et des épîtres des Apôtres que la *fraction du pain* n'avait lieu que le dimanche. Plus tard, en Afrique, ce privilège s'étendit au mercredi et au vendredi, en l'honneur des mystères douloureux qui s'accomplirent en ces deux jours. On disait aussi la Messe aux jours de fête des martyrs, et, peut-être, faut-il attribuer la Messe quotidienne au nombre toujours croissant des fidèles morts pour la foi et qu'on voulait honorer par l'oblation sacrée.

En plusieurs Eglises, surtout dans l'Asie Mineure, comme on n'y travaillait pas plus le samedi que le dimanche, la Messe était célébrée en ces deux jours. Le culte de Marie eut ainsi son berceau dans ces mêmes contrées qu'elle habita sous la garde filiale de saint Jean, et cet apôtre dut mettre tout son zèle à propager à Ephèse et dans les pays voisins la dévotion envers la Mère de tous les hommes.

Ces différents jours de la semaine sont encore, de la part de l'Eglise, l'objet d'une spéciale vénération.

**HEURE DE LA CÉLÉBRATION DE LA MESSE.** — Sur ce sujet, il y eut, dans l'origine, une grande variété. Le Sauveur ayant célébré la Cène eucharistique sur le soir, les Apôtres suivirent son exemple. La célébration de la Messe était alors ordinairement précédée d'un repas fraternel nommé *agape*, en souvenir de

<sup>1</sup> Origène.



celui auquel Notre-Seigneur participa avec les siens avant de leur donner son corps et son sang adorables.

Pendant les persécutions, les chrétiens se réunissaient comme ils le pouvaient pour célébrer les saints mystères; c'était le plus souvent avant le lever du soleil<sup>1</sup>. Quand il eut été donné à l'Eglise de jouir de la paix, il y eut plus d'ordre pour l'heure de la Messe. Les jours de dimanche et de fête, elle se disait à la troisième heure, c'est-à-dire à neuf heures du matin, et les jours de jeûne, vers la neuvième heure ou à trois heures de l'après-midi, souvent plus tard encore<sup>2</sup>.

C'est en souvenir de cet usage que, dans les églises où se récite l'office canonial, on dit la Messe, les dimanches et jours de fête, après Tierce qui est l'office de la troisième heure ou neuf heures du matin; les jours de jeûne ordinaire, après Sexte; et après None, pendant le carême; Sexte et None étant l'office de midi et de trois heures du soir.

JOURS POLYTURGIQUES. — On nommait ainsi ceux où l'on célébrait plusieurs Messes.

Les jours de solennité, ainsi que nous le dirons, les Messes privées n'étant pas permises, et, d'autre part, la multitude des fidèles ne pouvant être reçue à la fois dans la basilique, il devint nécessaire de réitérer l'oblation du Sacrifice<sup>3</sup>.

Ce qui s'était fait d'abord pour donner satisfaction aux fidèles, se fit plus tard, aux fêtes solennelles, sans nécessité ou par simple dévotion. Ainsi, en quelques églises, on célébrait trois Messes, le jour de Noël, le jeudi saint, à la fête de saint Pierre et de saint Paul; partout on en disait deux le premier janvier; dans les Gaules, il était permis à tous

<sup>1</sup> Pline, *Ep. à Trajan.* — Tertul., *De Coronâ milit.*, c. III. — <sup>2</sup> S. Ath. de Virg. — S. Amb. in *Ps.* cxviii. — <sup>3</sup> S. Leo. *Ep.* II, ad Dioscor.

les prêtres de célébrer deux Messes tous les jours de la semaine de Pâques. Il nous reste, de cet usage, les trois Messes de Noël.

En quelques diocèses, à cause de la rareté des prêtres, un même célébrant dit deux Messes, les jours de dimanche et de fête, avec l'autorisation expresse de l'évêque; c'est ce qu'on nomme le *biscantat* ou le *binage*.

CONCÉLÉBRANTS. — La liturgie des premiers siècles nous montre l'évêque, à l'autel, environné d'autres évêques ou d'autres prêtres qui offraient le Sacrifice conjointement avec lui et communiaient de sa main. Cela avait lieu surtout aux grandes solennités, et divers conciles prescrivent aux prêtres de s'abstenir de la célébration privée des saints mystères et de venir assister l'évêque dans la ville épiscopale. Cette coutume édifiante retraçait admirablement ce que le divin Sauveur fit avec ses Apôtres la veille de sa passion.

L'antique usage des *concélébrants* s'est conservé dans l'Eglise de Lyon. Dans les Messes pontificales ou même aux Messes solennelles, il y a toujours six ou quatre prêtres assistants, revêtus des habits sacerdotaux. Quand le pontife est assis sur sa chaire épiscopale, les prêtres sont assis à ses côtés; quand il monte à l'autel pour la célébration des saints mystères, ils y montent avec lui et y demeurent sous ses yeux aux côtés de l'épître et de l'évangile.

De cette concélébration, nous retrouvons quelques vestiges à la Messe de l'ordination, au sacre des évêques et à la Messe du jeudi saint. Dans les Messes solennelles, nous n'avons conservé que le prêtre qui, sous le nom *d'assistant*, se tient auprès du célébrant. Si c'est un évêque, deux prêtres assistants sont à ses côtés pendant le saint Sacrifice<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Dict. des Antiq. chrét. — Origine de la Liturgie.*

**MINISTRE SERVANT A L'AUTEL.** — Le célébrant, dans les temps anciens, était toujours assisté d'un diacre, même pour les Messes qui, pendant les persécutions, se disaient sans appareil. L'oblation sacrée étant devenue plus commune, il ne fut plus possible qu'un diacre accompagnât chaque prêtre, et les conciles décrétèrent que le ministre qui tiendrait lieu de diacre, serait toujours un clerc tonsuré, revêtu du surplis.

Le dernier concile qui traite cette matière, celui d'Avignon, tenu en 1594, statue « qu'*aucun laïque ne servira la Messe que dans le besoin.* » Un concile d'Aix, en 1585, veut que, lorsqu'il n'est point possible d'avoir un clerc, on obtienne de l'évêque *la permission écrite* de faire servir la Messe par des laïques.

Ces saintes fonctions sont, de nos jours, communément remplies par des enfants, et le surplis qu'ils portent alors rappelle l'ancienne discipline.

## II.

### Plan et Division.

Deux méthodes s'offrent à nous : la première envisage, dans l'auguste Sacrifice, la passion du Sauveur, et alors chaque cérémonie représente une circonstance de ce drame douloureux.

Selon la seconde méthode, la Messe est la représentation parfaite de tous les mystères de Jésus-Christ : de son Incarnation, de sa Nativité, de sa très-sainte Vie, de sa Passion, de sa Mort, de sa Résurrection et de son Ascension. « Représentation si parfaite, dit le

Père Molina, que le même Jésus-Christ y assiste réellement et en personne <sup>1</sup>. »

De ces deux méthodes, nous avons adopté la seconde; plus complète que la première, elle a pour elle d'augustes autorités. Cependant, tout en donnant nos préférences à ce plan, nous ne passerons pas entièrement sous silence l'explication de la Messe selon la passion; ce sujet viendra à son tour, afin que notre cadre soit bien rempli.

Nous avons parlé d'augustes autorités en faveur de la méthode adoptée ici; nous en citerons quelques-unes au lecteur désireux de les connaître. C'est d'abord le grand pape Innocent III : « L'ordre de la Messe, dit-il, se trouve disposé dans un plan si bien conçu, que les choses faites par Jésus-Christ ou se rapportant à Jésus-Christ, depuis qu'il est descendu du ciel jusqu'à ce qu'il y est remonté, y sont en grande partie contenues, soit en paroles, soit en actions admirablement représentées <sup>2</sup>. »

« S'il est vrai, dit à son tour le P. Nouet, que la vie de Jésus-Christ n'a été qu'une Messe solennelle qu'il commença dans la crèche et finit sur le Calvaire, je puis dire que la Messe n'est autre chose que la vie et la mort de Jésus-Christ, dont le mystère durera jusqu'à la consommation des siècles <sup>3</sup>. »

Gavantus <sup>4</sup>, Lebrun <sup>5</sup>, Olier <sup>6</sup>, Rodriguez <sup>7</sup>, partagent le même sentiment. — Le témoignage des anciennes liturgies vient encore corroborer cette interprétation. L'Eglise grecque, remarque Benoît XIV, offre le saint Sacrifice en mémoire de l'Incarnation,

<sup>1</sup> *Inst. des prêtres. Traité III<sup>e</sup>, c. 4.* — <sup>2</sup> *De Sacrif. altaris. Prolog.* —

<sup>3</sup> *L'Homme d'Oraison. Médit. pour la fête du saint Sacrement.* — <sup>4</sup> *The-saurus Sacr. rit.* — <sup>5</sup> *Traité prélim., art. 1.* — <sup>6</sup> *Cérém. de la grand'-Messe de paroisse.* — <sup>7</sup> *Perfect. chrét. Traité de la Communion, c. 15.*

de la Nativité, de la Passion, de la Résurrection, de l'Ascension et de la Descente du Saint-Esprit, dont les mystères sont renouvelés à la Messe. La liturgie mozarabe exprime la même pensée par une cérémonie dont le sens ne saurait échapper à personne. A la fraction de l'hostie consacrée, le prêtre la divise en neuf parties; sur chacune d'elles un nom est écrit : Incarnation, Naissance, Circoncision, Epiphanie, Passion, Mort, Résurrection, Ascension, Triomphe, pour indiquer, par une représentation sensible, que Jésus-Christ, réellement présent sur l'autel, vient de renouveler, en sa propre chair, les mystères de Nazareth, de Bethléem, du Calvaire, du saint Sépulcre et du mont des Oliviers.

Quel amour doivent inspirer les saints mystères envisagés sous ce point de vue, puisque, dans l'espace d'une demi-heure, nous sommes les heureux témoins de ce que virent, il y a dix-huit siècles, Marie et Joseph, les Bergers et les Mages, les Apôtres et les saintes Femmes!

Tel est le plan que nous allons développer. Trois époques divisant la vie de Notre-Seigneur, la Messe, qui en est le mémorial, doit naturellement comprendre trois parties :

La première, depuis l'*Introït* jusqu'au *Credo*, répond à la vie cachée et publique de Notre-Seigneur jusqu'à l'institution de l'Eucharistie.

La seconde, depuis le *Credo* jusqu'au *Pater*, comprend la passion de Jésus-Christ ou sa vie souffrante.

La troisième, depuis le *Pater* jusqu'après le *dernier Evangile*, embrasse la vie glorieuse.

---

## CHAPITRE VI.

## EXPLICATION DES CÉRÉMONIES

## DE LA MESSE.

(I<sup>re</sup> PARTIE.)

## I.

## Préparation au pied de l'Autel.

Les fidèles sont réunis pour le saint Sacrifice; le prêtre, revêtu des ornements sacrés, a quitté la sacristie pour aller immoler l'adorable Victime; les anges, par milliers, entourent l'autel, et, du haut des cieux, la sainte Trinité considère avec amour les grandes merveilles qui vont s'opérer. Une voix secrète, sortie du tabernacle, s'est fait entendre au prêtre, et cette voix lui dit comme autrefois à Moïse : « Trem-  
 » blez à l'approche de mon sanctuaire, car c'est moi  
 » qui suis le Seigneur <sup>1</sup>. » La crainte s'emparant alors de son âme, il s'arrête au bas de l'autel pour se préparer, par la confiance, le repentir et la prière, à la célébration de ces mystères redoutables dont les anges eux-mêmes n'ont pas été jugés dignes.

Il va immoler l'Agneau de Dieu; mais quel droit de

<sup>1</sup> *Lévit.*, xxvi, 2.

vie ou de mort a-t-il sur son Dieu, lui poussière et néant? Le signe de croix qu'il fait le rassure; s'il vient, c'est *au nom du Père*, qui, après avoir livré son Fils à la mort, a donné au prêtre son autorité pour lui offrir ce même Fils en sacrifice; c'est *au nom du Fils*, dont il va tenir la place; c'est *au nom du Saint-Esprit*, qui a formé, dans le sein immaculé de Marie, la Victime de notre salut, et par qui cette grande Victime s'est offerte sur le Calvaire.

Ces pensées rassurent le prêtre. Son regard, illuminé par la foi, a entrevu, au-dessus de l'autel de la terre, dans les splendeurs des cieux, un autre autel mystérieux. Car c'est dans le sein du Père, véritable temple; sur la substance du Verbe, véritable autel, et par le Saint-Esprit, véritable feu sacré, que Jésus-Christ, la Victime, s'est offert à la majesté de Dieu. Dans un instant, il va approcher de ce sublime autel. A cette pensée, un cri de joie et d'enthousiasme s'échappe de son cœur : « *J'entrerai jusqu'à l'autel* » de Dieu, de ce Dieu qui réjouit et perpétue la jeunesse de mon âme. » Oui, moi prêtre, je vais traverser les neuf chœurs des anges, m'avancer auprès de ce grand Dieu dont le trône repose sur les ailes embrasées des Chérubins, au sein de la lumière et de la gloire.

Moi, faible créature, non-seulement j'approcherai de mon Dieu, mais je reposerai sur son cœur, car j'entrerai dans ce cœur, véritable autel d'immolation.

Voilà que de nouveau la crainte s'empare du prêtre. Il va, en gravissant les marches de l'autel, monter au ciel; mais « qui est digne de monter au ciel, s'écrie » le Roi-Prophète, sinon celui qui a le cœur pur et » les mains innocentes<sup>1</sup>. » Sans doute le ministre de

<sup>1</sup> Ps. xxiii, 4.

Dieu n'avance pas à l'autel le cœur, souillé, mais il sait que Celui dont il va approcher de si près est la sainteté infinie, que son regard trouve des taches jusque dans ses anges et ses saints ; il se rappelle cette parole d'un grand docteur, « que le prêtre à l'autel devrait pouvoir, par sa sainteté, occuper une place d'honneur au milieu des princes de la cour céleste <sup>1</sup>. » « *O mon Dieu, s'écrie-t-il, vous qui sondez les*  
*» cœurs et les reins, jugez-moi, mais ne me traitez*  
*» pas comme vous traitez les impies ; délivrez-moi de*  
*» l'homme injuste et trompeur, — car c'est vous, ô mon*  
*» Dieu, qui êtes ma force. Pourquoi donc m'avez-vous*  
*» rejeté ? Pourquoi me laissez-vous dans la tristesse*  
*» et m'abandonnez-vous à la persécution et à la puis-*  
*» sance de mon ennemi ! »*

Le prêtre sent que le Seigneur a prononcé sur lui un jugement de miséricorde, la confiance renaît en son cœur. Il approchera de l'autel, mais il a besoin qu'une divine lumière éclaire ses pas. Il la demande à Dieu : « Envoyez-moi le secours de la lumière véri-  
 » table qui est l'esprit de Dieu et de la vérité lumi-  
 » neuse qui est son Fils ; à la faveur de ces guides,  
 » je m'approcherai de cette sainte montagne qui est  
 » vous-même ; je pénétrerai dans ce sanctuaire qui  
 » est votre sein, où Jésus-Christ va s'immoler, et  
 » j'entrerai jusqu'à cet autel sublime qui y réside,  
 » votre véritable autel qui est votre Fils, auprès de ce  
 » Dieu qui réjouit et perpétue la jeunesse de mon  
 » âme. — Je vous bénirai, en vous offrant ce Fils qui est  
 » votre louange éternelle, et en consacrant son corps  
 » adorable, cet instrument divin qui, en sa passion,  
 » a rendu des sons si harmonieux. »

A la pensée d'un ministère aussi saint, il craint que

<sup>1</sup> S. Jean Chrysostôme.



Dieu ne le frappe comme un autre Oza. Dans ce trouble, il s'encourage lui-même et se dit : « *Pourquoi* » *êtes-vous triste, ô mon âme, et pourquoi me troublez-* » *vous ? Espérez en Dieu, car un jour aussi dans le* » *ciel j'offrirai cette victime adorable ; le fondement de* » *cette espérance, c'est Jésus-Christ mon Sauveur et* » *mon Dieu. »*

« *Que la grâce dont nous avons besoin nous soit don-* » *née au nom du Seigneur qui a fait le ciel et la terre. »* C'est au nom du Seigneur que le prêtre met toute sa confiance. Il sait que rien n'est impossible à Celui qui a fait le ciel et la terre, et que nulle indignité ne le rebute quand elle est couverte des mérites de Jésus-Christ ; il se les applique par le signe de la croix qu'il forme sur lui, en prononçant ces paroles. <sup>1</sup>

Et cependant l'âme du prêtre est encore accablée de tristesse. Il ne saurait oublier, en ce moment, que semblable à son divin Maître, « il est devenu malédiction » pour ses frères <sup>2</sup>, » et que, sur ses faibles épaules, il porte les crimes du monde entier. Ce pesant fardeau, au jardin des Olives, jeta contre terre, baigné dans son sang, notre divin Sauveur ; sur le chemin du Calvaire, trois fois il tomba sous ce poids écrasant, et cette charge sous laquelle fléchit le Dieu fort, le prêtre pourrait-il la porter sans rien redouter pour sa faiblesse ?

Qui resterait sans émotion en face de cette scène ! le prêtre tient *les mains jointes et liées*, comme un criminel en présence de son juge ; il n'ose plus regarder le ciel, qu'il saluait tout à l'heure de ses désirs, mais il se *prosterné profondément*, la face contre terre ; lui, l'élu du Seigneur, *il se frappe la poitrine* comme le publicain de l'Évangile. Écoutons les paroles qui sortent de sa bouche : « *Je le confesse devant le Dieu tout-puis-*

<sup>1</sup> P. de Condren. — <sup>2</sup> Ep. aux Galates, III, 13.

» *sant*, mon Créateur, mon Rédempteur et mon  
 » *Juge*; je le confesse devant la bienheureuse Marie,  
 » *toujours vierge*, et refuge assuré des pécheurs;  
 » *devant l'archange saint Michel*, le protecteur du  
 » *peuple chrétien*; devant *saint Jean-Baptiste*, qui  
 » *a prêché la pénitence pour la rémission des pé-*  
 » *chés*; devant *l'apôtre saint Pierre*, dépositaire des  
 » *clefs du royaume des cieux*; devant *saint Paul*, qui  
 » *eut tant de part à la conversion des Gentils*; devant  
 » *tous les saints*, qui se réjouissent dans le ciel  
 » *lorsque le pécheur revient à Dieu*; et devant vous  
 » *tous, mes frères*, que j'ai scandalisés peut-être; je  
 » *le confesse, j'ai péché, j'ai beaucoup péché, j'ai trop*  
 » *péché*. Je suis un pécheur sans excuse, car j'ai  
 » *péché par ma faute*, oui, *par ma faute et par ma*  
 » *très-grande faute*. C'est pourquoi je supplie la  
 » *bienheureuse Vierge Marie, saint Michel archange,*  
 » *saint Jean-Baptiste, les apôtres saint Pierre et saint*  
 » *Paul et tous les saints, ainsi que vous, mes frères,*  
 » *de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.* »

Quel sublime spectacle alors! L'Eglise de la terre unie à celle du ciel, selon l'expression de Tertullien <sup>1</sup>, forme comme un corps d'armée qui assiège la miséricorde divine et lui fait une agréable violence. Dans les cieux, Marie, les anges, les Apôtres, tous les saints, prosternés au pied du trône de Dieu, demandent grâce pour le prêtre qui, humblement incliné, attend son pardon. Et pendant que nous prions sur la terre, notre prière est répétée par tous les bienheureux. « Que le  
 » Dieu tout-puissant ait pitié de vous, prêtre de Jésus-  
 » Christ, qu'il vous pardonne tous vos péchés, et qu'il  
 » vous conduise à l'autel, porte sainte de la vie éter-  
 » nelle. »

<sup>1</sup> *Apologet.*, c. 39.

A ces mots, le prêtre se relève. Il peut désormais regarder le ciel avec confiance, car Dieu lui a pardonné, à la demande des cieux et de la terre réunis. Il va donc s'élever sur la sainte montagne où Dieu doit descendre, comme sur un nouveau Sinaï. Pendant que, seul à seul avec le Seigneur, il recevra les secrètes communications de son amour, les fidèles resteront au bas de la montagne, ainsi qu'autrefois les Israélites. Qu'ils n'oublient pas que ceux-ci reçurent l'ordre de laver leurs vêtements, de se purifier eux-mêmes, afin d'être moins indignes d'approcher du Sinaï où Dieu allait manifester sa gloire ! Quelle pureté n'exige pas de nous cet autel qui deviendra bientôt la montagne sainte du Calvaire ! Si quelque souillure ternit notre âme, effaçons-la par le repentir, et récitons à notre tour le *confiteor* avec douleur et componction.

On se frappe la poitrine à ces paroles : *c'est ma faute*. Cet acte symbolique de repentir signifie que nous voudrions *briser notre cœur*, afin que Dieu en fit un nouveau qui pût lui plaire.

« Par la triple répétition du *med culpâ*, dit M. Olier, on accuse *trois* sortes de péchés, ceux de pensées, de paroles et d'œuvres, commis contre les *trois personnes* de la sainte Trinité. La dernière fois on dit : *med maximâ culpâ*, *par ma très-grande faute*, par la raison que les péchés contre le Saint-Esprit se remettent difficilement en cette vie et en l'autre. Les péchés de *pensées* regardent la personne du Père ; ceux de *paroles* regardent la personne du Fils, qui est la parole du Père ; les péchés *d'œuvres* regardent la personne du Saint-Esprit, qui est l'opérateur continuel des bonnes œuvres en nous <sup>1</sup>. » Quelle profondeur ! quelle philosophie dans les prières de l'Eglise ! !

<sup>1</sup> M. Olier, *Cérém. de la Messe de paroisse*.

Telle est la préparation que l'Eglise exige et du prêtre et des fidèles, pour les bien pénétrer de la grandeur des choses qui vont se passer à l'autel. Maintenant, ministre du Seigneur, montez avec confiance les degrés qui vous séparent du Saint des saints; *vo*tre prière a fléchi la colère de Dieu, et votre peuple s'en est réjoui; Dieu vous prépare à l'autel le pain qui donne la vie; il vous y montrera les prodiges de sa miséricorde; il remettra entre vos mains Celui qui a été le salut du monde. Allez! Que le Seigneur soit avec vous et avec votre esprit.

C'est alors seulement que le prêtre gravit, mais en tremblant encore, les marches du sanctuaire; la terre qu'il foule de ses pieds n'est-elle pas mille fois sainte? Suivons-le avec attention et respect pour étudier les mystères qui vont s'y opérer.

## II.

### L'Introït ou l'Incarnation.

L'*Introït* ou l'entrée du prêtre signifie, dit saint Germain avec tous les liturgistes, l'*avènement* du Fils de Dieu en ce monde<sup>1</sup>. Dans le rit mozarabe, le saint Sacrifice commence par l'*Ave Maria*, la salutation angélique, qui annonça à Marie cet auguste mystère. Et parce que le Messie nous est venu du *midi*, ainsi que l'avait annoncé le prophète<sup>2</sup>, dans les églises bien orientées, les sacristies sont au midi, afin que le prêtre qui en sort pour célébrer la Messe rappelle cette circonstance.

<sup>1</sup> *Théorie des choses ecclésiastiques.* — Maxime. *Exposit. de la liturgie.* — Inn. III. — Sicard. Crém. — <sup>2</sup> *Deus ab austro veniet. Habac., c. III, v. 3.* — Bethléem est au midi de Jérusalem.

L'*encens* répandu sur le passage du prêtre, figure les *prières* qui appelèrent si ardemment le Désiré des nations; la *double lumière* des acolytes représente les *clartés* qui, chez les Juifs et les Gentils, annoncèrent l'Incarnation; le *diacre* et le *sous-diacre* désignent, le premier, le *Nouveau Testament*, et le deuxième, l'*Ancien Testament*, dont Jésus-Christ est le centre et le lien.

Le Sacrifice commence au côté droit de l'autel, lequel figure le peuple juif, « parce que, dit saint Bonaventure; c'est chez ce peuple que Notre-Seigneur incarné prit la substance de son humanité <sup>1</sup>. »

Si l'entrée du prêtre rappelle la venue de Jésus-Christ sur cette terre, l'antienne de l'*Introït* nous marque les ardens désirs qui précédèrent son avènement. Elle se répète *deux fois*, pour mieux montrer l'ardeur de ces désirs si souvent *renouvelés* <sup>2</sup>; et la *lenteur* si grave de ce chant n'est-elle pas encore une image de la lenteur du ciel n'accordant le Messie à la terre qu'après quatre mille ans d'attente et de soupirs? Quand, aux Messes solennelles, le prêtre apparaît à la porte du sanctuaire, *tout le chœur se lève*, par respect d'abord, et ensuite parce que le célébrant figure Celui dont il est écrit : « Lorsque le Père introduit son premier-né dans le monde, il dit : que tous » les anges de Dieu l'adorent <sup>3</sup>. »

Le prêtre arrivant à l'autel l'embrasse à l'endroit où reposent les ossements des saints. « Qu'il m'embrasse d'un baiser de sa bouche <sup>4</sup>, » s'était écriée l'humanité dans son attente de la venue du Messie. Le

<sup>1</sup> *Expositio Missæ*, c. 2. — <sup>2</sup> Innocent III, *De Sacrificio altaris*, l. II, c. 28. — *Rationale*, l. IV, c. 5. — Rupert, *Traité des divins Offices*, l. I, c. 18. — Yves de Chartres, *Opuscule*. — Hugues de Saint-Victor, *Des Offices ecclésiast.*, l. II, c. 12. — Lebrun, t. I, art. 7. — <sup>3</sup> *Ep. ad Heb.*, I, 16. — <sup>4</sup> *Cantic.*, I, 1.

prêtre, représentant Jésus-Christ, par cette cérémonie nous annonce que les vœux du monde sont satisfaits; Jésus-Christ est venu se revêtant de notre chair, il nous a donné un baiser d'amour et de réconciliation <sup>1</sup>.

« L'Ange est venu, dit saint Jean dans l'Apocalypse, » il s'est tenu devant l'autel, ayant à sa main un encensoir d'or, et on lui a remis beaucoup de parfums, qui sont les prières des saints, afin qu'il les offrit <sup>2</sup>. » Dans cet Ange, l'Eglise a vu Jésus-Christ, le véritable *envoyé* de Dieu; Jésus-Christ est venu, l'*Introït* le rappelle. Mais l'Eglise veut exprimer le but de sa mission : *se tenir* devant son Père pour prier, *recevoir l'encens* de nos prières et les *offrir à Dieu*. Confions lui, au moment de l'encensement, toutes nos demandes; présentées par des mains aussi pures, passant sur des lèvres divines, pourraient-elles n'être pas écoutées?

L'*Introït* est entrecoupé par le *Gloria Patri*. Comment cette angélique harmonie, qui respire la joie et le triomphe, intervient-elle dans un chant toujours grave comme le gémissement de l'homme qui pleure dans une longue attente? Anastase le Sinaïte explique cette apparente contradiction, en nous disant que les anges ont chanté, bien avant l'Incarnation, les gloires de ce mystère; ils l'ont adoré et loué, quand Dieu le leur eut révélé. Unis aux chœurs angéliques restés fidèles sous la bannière de l'archange Michel, rendons *gloire au Père*, qui nous a aimés jusqu'à nous donner son Fils unique; *gloire au Fils*, qui s'est anéanti pour nous; *gloire au Saint-*

<sup>1</sup> S. Bern. et S. Mélicton, cités par le *Spicil. de Solesmes*, t. III, c. 29.  
— <sup>2</sup> *Apoc.*, VIII, 3. — Inn. III, l. II, c. 14.

*Esprit*, dont la puissante et divine fécondité a opéré ce mystère.

Désirons que la *gloire* rendue *maintenant* à la sainte Trinité par nos cœurs reconnaissants soit pareille à celle qu'elle reçut des anges *dans le commencement*, et qu'elle recevra des élus *dans les siècles des siècles*.

Dans certaines liturgies, comme celles des Chartreux, des Dominicains, des Mozarabes, le prêtre, dès qu'il est monté à l'autel, met le vin et l'eau dans le calice ; or, ce mélange fut toujours considéré comme un symbole de l'Incarnation, c'est-à-dire de l'union de la nature *divine* et de la nature *humaine*, figurées, nous le verrons plus tard, par le *vin* et *l'eau*.

Nos sentiments, pendant l'*Introït*, nous sont suffisamment dictés par ce qui précède. Abandonnons-nous à l'effusion d'une pieuse reconnaissance. Celui que les nations ont désiré pendant quatre mille ans, le Messie après lequel ont soupiré Abraham et Isaac, Moïse et les prophètes, sera tout à l'heure, ne l'oublions pas, au milieu de nous.

### III.

#### Le Gloria ou le chant de Bethléem.

A ce titre se rattache le souvenir d'une page touchante de la vie de saint François-de-Sales. On sait combien était tendre sa piété pour l'adorable sacrifice de la Messe ; aussi Dieu se plut souvent à la récompenser par les plus douces faveurs. Le jour de Noël, qui précéda sa mort, la mère de Blonay, supérieure de la maison de Dijon, vit, au moment où saint François-de-Sales entonnait le *Gloria*, l'archange Gabriel

à ses côtés <sup>1</sup>. Le Saint seul aurait pu nous dire ce qu'il voyait lui-même; malgré son silence, ne nous semble-t-il pas qu'alors dans le tabernacle, nouvelle crèche que son amour s'est faite au milieu de nous, Jésus devait sourire à son regard et à son cœur.

Ce fait, à lui seul, justifierait le titre donné à cette page, mais nous allons demander d'autres preuves aux cérémonies elles-mêmes.

Pour figurer le voyage de Bethléem, le prêtre se rend au milieu de l'autel. Là, se rappelant la parole du Roi-Prophète, « *le Seigneur apparaissant au milieu de nous aura pitié de Sion, parce que ce sera l'heure de la miséricorde* <sup>2</sup>, » il implore avec instance cette pitié et cette miséricorde par une triple prière adressée à chacune des personnes de la sainte Trinité : « Père saint, qui avez envoyé votre Fils afin qu'il naquit de la Vierge, ayez pitié de nous, *Kyrie eleison*. — Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, qui avez daigné naître de la Vierge Marie, ayez pitié de nous, *Christe eleison*. — Esprit-Saint, qui avez rempli Marie de votre grâce, lorsqu'elle conçut le Sauveur, ayez pitié de nous, *Kyrie eleison*. » Tel est le commentaire qu'a fait de cette prière saint Bonaventure <sup>3</sup>.

Le prêtre, élevant ensuite ses yeux et ses mains vers le ciel, entonne le chant des anges autour du berceau de l'Enfant-Dieu, dans les campagnes de Bethléem : « *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté*. » Il l'entonne et, aux Messes solennelles, tout le chœur continue; ce chant du chœur, ces joyeuses acclamations, représentent l'empressement des bergers à porter leurs hommages au divin Enfant <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> *Vie de sainte Chantal*, par l'abbé Bougaud. — <sup>2</sup> *Ps. ci.* — <sup>3</sup> *Expositio Missæ.* — <sup>4</sup> Sicard., *Mitrale*, l. III, c. 2.



Remarquons bien comme dans ce chant l'Eglise s'est plu à nous rappeler le souvenir des anges, des bergers et des mages, adorateurs de Jésus-Christ dans l'étable. Les anges le louaient dans leurs cantiques<sup>1</sup>, nous sommes invités à le louer aussi, *Laudamus te*. Les bergers s'en retournaient en le glorifiant<sup>2</sup>, et l'Eglise nous dit : Glorifions-le avec eux, *Glorificamus te*. Les mages l'adorèrent, et, comme eux, l'Eglise nous le fait adorer, *Adoramus te*<sup>3</sup>.

Autrefois, et Honorius d'Autun en parle, pour représenter les rois mages et leurs présents, *trois acolytes* s'avançaient à l'autel portant des *encensoirs* d'où s'échappaient de suaves parfums.

Quelles émotions devraient remplir nos cœurs pendant l'hymne angélique, puisque Jésus est dans le tabernacle aussi réellement qu'autrefois dans l'étable ! Son corps divin y repose sur des linges, nouveaux langes de la pauvreté eucharistique. Il a froid, car c'est l'hiver autour de lui, l'hiver de l'indifférence. Entourons sa crèche avec Marie et Joseph ; louons-le avec les anges qui remplissent le sanctuaire ; avec les mages, offrons-lui pour présents de saints désirs et un cœur pur.

#### IV.

### Le Dominus vobiscum ou le grand Précepte de Jésus-Christ.

Pas une page de l'Evangile qui n'enseigne à l'homme la loi nouvelle de la charité. Les Apôtres la prêchent

<sup>1</sup> Multitudo laudantium. — S. Luc, II, 13. — <sup>2</sup> Reversi sunt pastores glorificantes Deum. — S. Luc, II. — <sup>3</sup> Procidentes adoraverunt eum. — S. Math., II, 11.

dans chacune de leurs épîtres, et on sait que l'un d'entre eux, à la fin de sa carrière, se contentait de redire toujours ces mêmes paroles : « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres, c'est le précepte du Seigneur. »

L'Eglise, à son tour, rappelle souvent, pendant la Messe, ce précepte dont la pratique est si nécessaire, et cependant si oubliée : « *Que le Seigneur soit avec vous,* » dit-elle à ses enfants, par la bouche de son ministre; c'est-à-dire, comme le dit l'Evêque : « *Que la paix règne au milieu de vous.* »

C'est pourquoi le prêtre baise auparavant l'autel, figure de Jésus-Christ, car c'est Jésus-Christ qui nous a apporté et mérité la paix, et le prêtre la puise à sa source véritable. Pour la même raison, *ses bras s'ouvrent et se referment*, signe expressif de la vraie charité qui doit *embrasser* indistinctement tous ses frères et les *serrer sur son cœur*.

Le peuple répond : « *Et cum spiritu tuo, que la paix règne aussi avec votre esprit.* » « La réponse faite par le peuple, dit saint Isidore de Péluse, doit se traduire ainsi : Seigneur vous nous avez communiqué la paix, c'est-à-dire entre nous une concorde fraternelle; donnez-nous encore cette autre paix qui est l'union inséparable de l'âme avec vous, afin que réconciliés avec votre Esprit, que vous avez répandu sur nous en nous créant, nous soyons toujours étroitement attachés à vous par l'amour divin <sup>1</sup>. »

Chaque fois que nous entendons ces paroles, faisons dans notre cœur un acte de charité, embrassons tous nos frères dans l'étreinte d'un amour surnaturel. C'est la meilleure disposition que nous puissions ap-

<sup>1</sup> Lib. 1, Ep. 122.

porter à la prière, à la parole de Dieu, à l'offrande, à la communion.

## V.

## La Collecte ou les Prières de la vie cachée.

Le prêtre revenant, après le *Gloria*, à l'angle de l'autel, figure Notre-Seigneur retournant de Bethléem à Nazareth, et la Collecte est un souvenir des prières que fit Jésus-Christ pendant les trente années de sa vie cachée <sup>1</sup>.

La Collecte se récite les mains élevées; l'usage de prier ainsi est fort ancien. Nous prions les mains étendues, dit Tertullien, imitant Jésus-Christ dans sa passion; nous le faisons, ajoute saint Justin, pour former, par l'extension de nos bras, la figure de la croix. Fidèle à une tradition aussi respectable, l'Eglise en a conservé la pieuse pratique au saint Sacrifice.

Ce geste contribue aussi, par lui-même, à faire naître le recueillement et la piété; le prêtre alors semble oublier la terre et vouloir se servir de ses mains, comme de deux ailes, pour s'élancer vers Dieu <sup>2</sup>. Prier ainsi n'est-ce pas encore témoigner que l'on a recours au cœur de Dieu, comme au port qui peut nous recueillir, comme au sein d'une mère? C'est un mouvement inspiré par la nature. De petits enfants sont-ils effrayés à l'approche de quelque danger, ou des malheureux sont-ils ballottés sur la planche de leur naufrage? Les premiers tendent les bras vers leur mère, les seconds vers l'ami qui peut les sauver.

Que de choses dans ces mains élevées! Dieu a

<sup>1</sup> *Mitrale*, l. III, c. 2. — *Triplex Expositio totius Missæ*. — <sup>2</sup> Balthaz. Corderi, *Comment. in Job.*, XI, 13.

pour nous l'amour d'une mère, nous sommes ses enfants : la vie est un Océan, et les malheureux naufragés, c'est nous !!

Avant de prier, le prêtre, ouvrant ses bras, recueille les vœux de tous les cœurs, pour les placer dans le sien, véritable encensoir d'or dans lequel, semblable à l'Ange de l'Apocalypse, il offrira les prières des saints aux pieds du Très-Haut. Ses mains, étendues pendant la Collecte, sont jointes ensuite, comme *pour recevoir* les grâces qu'il vient de demander. Ce n'est point présomption de sa part, sa prière a été exaucée ; il en a l'assurance ; n'a-t-il pas prié *au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ* ; et le divin Maître l'a promis, sous la foi du serment : « *Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous l'accordera*<sup>1</sup>. »

Tertullien raconte que, déjà de son temps, après la Collecte, toute l'assemblée s'écriait : *amen*. Ce mot hébreu a deux sens : il veut dire *qu'il en soit ainsi*, alors il est l'expression d'un désir ; ou bien *il en est ainsi*, et c'est le témoignage de la foi. Dans le premier sens, le mot *amen* se rapporte à la Collecte, dont nous désirons l'accomplissement ; dans le second, il se rattache à la conclusion, et il est un acte de foi à la divinité de Jésus-Christ, *régnant avec Dieu le Père, en l'unité du Saint-Esprit*.

## VI.

### L'Épître ou la Mission du Précurseur.

L'Épître, qui précède et prépare l'Évangile, rappelle d'abord, dit le P. Lebrun<sup>2</sup>, la conduite de Notre-

<sup>1</sup> S. Jean, xv, 16. — <sup>2</sup> Tom. 1. — Alcuin. *de Divinis officiis* cap. de celeb. Missæ.

Seigneur envoyant quelques-uns de ses disciples dans les lieux où il voulait aller lui-même, mais aussi le ministère de précurseur qu'exerça saint Jean-Baptiste, avant la venue de Jésus-Christ<sup>1</sup>. Il le précéda, pour préparer ses sentiers, ainsi qu'il l'atteste lui-même<sup>2</sup>; « *il n'était pas la lumière, remarque l'Apôtre bien-aimé, mais il devait rendre témoignage à la lumière*<sup>3</sup>; » et, quelque grand qu'il parût aux yeux des hommes, lui-même ne se reconnaissait « *pas digne de délier les cordons des sandales de Celui qu'il annonçait*<sup>4</sup>. » Le chant de l'Épître, aux Messes solennelles, est entouré de cérémonies qui reproduisent ces divers détails de la vie du Précurseur de Jésus-Christ.

« Comme saint Jean-Baptiste, dit le pape Innocent III, fut la limite qui sépara l'Ancien Testament du Nouveau, les prophètes des Apôtres, l'Épître est empruntée tantôt aux uns, tantôt aux autres. Il est considéré comme la fin de la Loi et le commencement de l'Évangile<sup>5</sup>. » Autrefois, cependant, on lisait à l'Épître une leçon de l'Ancien Testament et une du Nouveau, coutume qu'observe encore le rit ambrosien. Nous n'avons retenu cet usage que le mercredi des quatre-temps, où il y a deux leçons prises dans les deux Testaments<sup>6</sup>.

On lit ou on chante l'Épître *vers l'Orient*, parce que saint Jean-Baptiste avait toujours les yeux fixés sur le Messie futur, l'*Orient véritable*, ainsi que le répètent la sainte Écriture, dans plusieurs passages, et l'Église, dans ses cantiques.

Le sous-diacre la chante aux Messes solennelles, car le Précurseur était « *une voix criant dans le désert*<sup>7</sup>. »

<sup>1</sup> Inn. III, l. II, c. 28. — <sup>2</sup> S. Math., III, 3. — <sup>3</sup> S. Jean, I, 8. — <sup>4</sup> S. Marc, I, 7. — <sup>5</sup> S. Luc, XVI, 16. — <sup>6</sup> Guillois, *Catéchisme*, t. IV. — Pascal, *Dict. des Orig. de la Lit.* — <sup>7</sup> S. Math., III, 3.

Saint Jean-Baptiste, nous l'avons dit, « *n'était pas la lumière*<sup>1</sup>, » c'est pour cela que l'Épître se chante *sans accompagnement de flambeau*. Après l'Épître, le sous-diacre et l'acolyte se rendent auprès du célébrant, en souvenir de ce que nous lisons dans l'Évangile, que saint Jean-Baptiste, ayant appris dans les fers les miracles de Jésus-Christ, lui députa deux de ses disciples qui lui dirent : « Etes-vous celui qui doit » venir, ou bien nous faut-il en attendre un autre ? » Et Jésus leur dit : « Allez redire à Jean ce que vous » avez vu et entendu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds » entendent, les morts ressuscitent<sup>2</sup>. » Comme toutes ces merveilles sont l'œuvre de la droite de Jésus-Christ, le sous-diacre *baise avec respect la main droite du prêtre*, son représentant à l'autel.

M. Olier fait ici une remarque judicieuse, qui nous prouve une fois de plus que tout, dans les cérémonies de la Messe, a été réglé avec la plus profonde sagesse.

« Le sous-diacre, dit-il, reçoit le livre des Épîtres d'un *clerc vêtu de blanc*, parce que la loi a été donnée *par les anges*<sup>3</sup>.

» Il lit l'Épître, continue le même auteur, sans re-

<sup>1</sup> S. Jean, I, 8. — <sup>2</sup> S. Math., XI, 4 et 5. — Inn. III, I, II, c. 3. —

<sup>3</sup> Saint Etienne reproche aux Juifs qu'ils n'ont pas observé la loi qu'ils avaient reçue *par l'entremise des anges*. Actes des Apôtres, V, 53; — et saint Paul, écrivant aux Galates, c. III, leur dit : « *La loi a été remise par des anges dans la main d'un médiateur.* »

Et en effet, plusieurs auteurs croient que, dans la promulgation de loi mosaïque, il intervint des anges qui produisirent les éclairs, le feu, le bruit des trompettes, pour inspirer une religieuse terreur aux Hébreux, et que, parmi eux, il y en eut un qui, au nom de Dieu, parla à Moïse. Saint Denis l'Aréopagite nous prête ici sa puissante autorité, car il enseigne que toutes les apparitions de Dieu, dans l'Ancien Testament, ont été faites par le moyen des anges. — *Hier. Cælest.*, c. IV.

recevoir la bénédiction du prêtre qui représente Jésus-Christ; il ne la reçoit *qu'après l'avoir lue*, pour exprimer que les prophètes, dont Jean-Baptiste a été déclaré le plus grand, n'ont reçu la bénédiction de Jésus-Christ *qu'après leur mort et le travail de leur mission*.

» Le diacre, au contraire, représentant les Apôtres, reçoit la bénédiction du prêtre avant de lire l'Evangile, à cause que ceux-ci ont reçu la réconciliation et bénédiction avec Dieu, en vertu de la mort de Jésus-Christ, avant que de recevoir la puissance de prêcher<sup>1</sup>. »

Pendant qu'on chante l'Épître, *l'assemblée s'assied*, pour figurer le triste état du monde *assis dans les ténèbres à l'ombre de la mort*, avant que Jésus-Christ y fût venu apporter la lumière et la vie.

Le prêtre, en lisant l'Épître, *touche le livre*; il montre ainsi, dit le cardinal Bona, qu'il est disposé à observer les préceptes qui lui sont manifestés dans la loi de Dieu, et que ses *mains sont prêtes à se mettre à l'œuvre*<sup>2</sup>.

Les premiers mots de l'Épître sont d'abord une leçon de l'égalité qui doit régner entre tous les chrétiens; tout à l'heure nous appellerons Dieu notre Père, l'Eglise nous dit, dès à présent, que nous sommes tous des *frères*. Quelquefois elle commence par ces paroles : « *Mes petits enfants, mes très-chers fils*. » C'est une expression plus tendre et particulière à saint Jean; on sent que celui qui l'a prononcée a reposé son cœur sur le foyer même de l'amour! L'amour du prochain est le fruit de l'Eucharistie.

Quant au lieu où se lisait l'Épître, les Constitutions apostoliques nous disent qu'il était élevé<sup>3</sup>; c'était une

<sup>1</sup> Cérémonie de la grand'Messe de paroisse. — <sup>2</sup> De Missa, c. v, art. 6.  
— <sup>3</sup> L. II, c. 57.

tribune placée devant la nef, elle portait le nom d'*Ambon* ou de *Jubé*; le premier de ces noms vient d'un mot grec qui signifie *monter*; le second est tiré de la formule par laquelle le lecteur demandait la bénédiction au célébrant : « *Jube, Domne, benedicere* <sup>1</sup>. » Insensiblement les peuples, accoutumés à entendre ces paroles, s'habituaient à désigner, sous le nom de *Jubé*, le lieu du haut duquel se faisaient les lectures et les prédications.

L'endroit du chœur où se chante l'Épître, aux Messes solennelles, rappelle l'ancien usage.

## VII.

Le Graduel et le Trait ou les Soupîrs de la pénitence.

Pendant que le diacre montait les marches, *gradus*, de l'ambon, pour y lire l'Évangile, on tenait occupée l'attention de l'assemblée par le chant de quelque antienne. Il paraît que les choristes accompagnaient le diacre et se plaçaient sur les *degrés* inférieurs; on croit que pour ces motifs ce chant prit le nom de *Graduel*. Encore aujourd'hui, ceux qui doivent l'exécuter viennent se placer, à côté des choristes, au lutrin qui représente, par la place qu'il occupe, et aussi un peu par sa forme, l'ancien ambon.

Dans les jours de tristesse et de jeûne, le Graduel est accompagné de versets de psaume, auxquels on a

<sup>1</sup> *Domne*. Ce terme est un diminutif de *Dominus*. Les anciens chrétiens, qui voulaient réserver pour Dieu le mot *Dominus*, Seigneur, donnaient le diminutif *Domnus* aux Saints et aux personnes vivantes de quelque considération. D'abord donné au supérieur des Bénédictins, il est ensuite passé à tous les religieux de l'ordre et à d'autres. — Lebrun, P. 2, art. 7. — *Dom* en est la traduction française.



donné le nom de *Trait*, parce qu'ils se chantent *lentement* et d'un ton lugubre.

Les Graduels et les Traits, mis en ordre par saint Grégoire, sont toujours analogues aux vérités et aux exhortations renfermées dans l'Épître. C'est comme une réponse des fidèles, qui protestent de leur bonne volonté et de leurs saintes dispositions à se conformer aux préceptes qu'ils viennent d'entendre.

Or, nous lisons dans l'Évangile qu'à la prédication de Jean, les foules accouraient pleines de repentir, confessant leurs péchés, et elles s'en retournaient pénitentes. C'est à ces soupirs de la pénitence que le Graduel et le Trait doivent reporter nos pensées.

Le Graduel, ainsi nommé à raison du lieu où les choristes le chantaient, au *dernier degré* de l'ambon, apprend que *l'humilité* est l'âme de la pénitence du nouveau converti, et que du fond de cette vallée de larmes, de l'abîme de son humilité, *il doit monter de vertu en vertu*<sup>1</sup>.

Le Graduel, par conséquent, signifie aussi les labeurs de ceux qui, appelés par Dieu, travaillent à leur salut; et parce que l'observance de la loi du Seigneur est *difficile* à notre faible nature, le chant du Graduel offre, dans son exécution, de plus grandes difficultés que les autres chants liturgiques<sup>2</sup>.

Les sueurs et les fatigues, que l'on trouve toujours dans la pratique du devoir, font naître une pieuse tristesse. C'est pour l'exprimer que le Trait est mêlé au Graduel. La lenteur, le caractère de son harmonie traduisent les *gémissements* de l'Église militante dans cette vallée de larmes<sup>3</sup>. Pour ce motif, il est réservé

<sup>1</sup> Villette, *Vérité* LIX<sup>e</sup>. — <sup>2</sup> Vander Burch, *Elucidatio totius Missæ*. — Rupert. — <sup>3</sup> *Speculum Ecclesiæ*, c. VII. — Yves de Chartres. — Inn. III. l. II, c. 32.

aux jours de tristesse et de labeur. Au temps pascal, temps d'allégresse et de joie, on omet toujours ce chant mélancolique de l'exilé<sup>1</sup>.

Souvent le Graduel était chanté par des *enfants*; ils représentaient mieux les pénitents qui, dans la foi ou la vertu, ont toutes les faiblesses de l'enfance.

Mais pourquoi le Trait, qui est par excellence l'expression de la douleur, renferme-t-il quelquefois des paroles d'allégresse? A cette apparente contradiction, les liturgistes ont pris soin de répondre : « Tantôt, nous disent-ils, les larmes coulent de nos yeux, au souvenir des joies célestes que nous entrevoyons par la foi; tantôt nous les répandons, à la vue de nos misères; et ainsi, ce sont toujours les larmes de l'exil, quelle qu'en soit la cause, que ce chant rappelle aux chrétiens. »

## VIII.

### L'Alleluia ou le Chant de la céleste Jérusalem.

Saint Jérôme nous donne l'interprétation de ce mot, que le disciple bien-aimé entendit retentir dans les chants du ciel; il signifie : « Elevez vos cantiques de louanges vers le Seigneur. »

L'Eglise l'adopta dès les premiers siècles; mais, chant du ciel, il fut réservé pour le jour de Pâques, qui en est comme la fête ici-bas. Plus tard, la coutume s'établit de le chanter en tout temps, même aux

<sup>1</sup> Inn. III, l. II, c. 31. — Rupert, l. I, c. 31. — Dans l'octave de Pâques, le Graduel se répète souvent à cause des nouveaux baptisés, pour leur rappeler les labeurs de la milice qu'ils viennent d'embrasser. — Rupert, l. VIII, c. 1.

obsèques; il est si doux à l'exilé de redire le chant de la patrie, et à l'enfant celui de la famille !

Heureux âges que ceux dont parlent les Pères, alors que les enfants apprenaient à délier leur langue en prononçant ce mot; les rameurs, pour travailler en cadence, faisaient retentir les rivages du chant de l'*Alleluia*; l'homme des champs le répétait, penché sur son sillon; le ciel et ses joies étaient l'objet de toutes leurs pensées, comme le but de toutes leurs espérances. Aujourd'hui, l'*Alleluia* est le chant spécial des fêtes ou des temps liturgiques consacrés par quelque mystère joyeux.

« Celui qui aura semé dans les larmes et les fatigues, dit le Roi-Prophète, récoltera une abondante moisson dans la gloire<sup>1</sup>. » « Sa tristesse, selon la promesse de Notre-Seigneur lui-même, se changera en joie<sup>2</sup>. »

Pour réveiller en nos cœurs cette consolante pensée, l'Eglise fait chanter l'*Alleluia* après le Graduel et le Trait. C'est le chant des anges au ciel, aussi, dans quelques églises, on le fait chanter par des enfants, *anges de la terre*; ils le redisent *trois fois*, en l'honneur de l'auguste *Trinité*.

« Nous le jubilons, plutôt que nous ne le chantons, dit le pape saint Grégoire, nous en *prolongeons indéfiniment* la céleste harmonie, afin que l'âme ravie s'élève dans ces divines régions, où *la vie sera sans fin*, la lumière sans nuit, la félicité sans mélange<sup>3</sup>. »

Par cette longue suite de sons *inarticulés*, l'Eglise montre encore que *les paroles lui manquent*, quand elle pense aux splendeurs de la Jérusalem d'en haut. C'est l'enseignement de saint Bonaventure : « Le bonheur des saints est *interminable et ineffable*, et c'est

<sup>1</sup> Ps. CXXV, 6. — <sup>2</sup> S. Jean, XVI, 20. — <sup>3</sup> Guillois, *Catéch.*, t. IV.

ce qui est assez bien marqué par le neume doux et prolongé qui suit l'*Alleluia*. Lorsque nous nous arrêtons plus longtemps sur la dernière lettre de ce mot, nous semblons dire : La félicité des saints dans le ciel n'aura point de terme, et nous sommes impuissants à en parler comme il convient<sup>1</sup>. »

Le bonheur que la parole humaine ne saurait redire, est ainsi admirablement figuré par ce mot *Alleluia*, que notre langue ne peut traduire<sup>2</sup>.

Les solennités chrétiennes nous rappelant plus spécialement les fêtes éternelles du ciel, on prolonge en ces jours l'*Alleluia* par le chant de la Prose. En voici l'origine :

A la fin de l'*Alleluia* on ajouta un certain nombre de notes; ces notes furent appelées *neumes*, d'un mot grec qui signifie air, souffle, car elles n'expriment aucune parole. Dans plusieurs églises, on plaça des mots pour être chantés sur les notes du plain-chant, dont se compose le neume. Ces paroles furent nommées *séquences*, c'est-à-dire suite, prolongation de l'*Alleluia*, ou bien encore *Proses*, d'un ancien adjectif latin usité dans Varron, et lequel signifie *libre*; la Prose est par conséquent un cantique affranchi de la mesure. Le rit romain n'admet que quatre Proses; celle de Pâques, *Victimæ paschali laudes*, antérieure à saint Augustin, puisque cet illustre docteur semble en citer des strophes; celle de la Pentecôte, *Veni Sancte Spiritus*, est de Notker, abbé de Saint-Gall. Ce religieux en ayant fait hommage à Charles-le-Chauve, le monarque lui envoya en retour le *Veni Creator*, que lui-même avait composé pour la Pentecôte.

La Prose du saint Sacrement, *Lauda Sion Salva-*

<sup>1</sup> *Expositio Missæ.* — <sup>2</sup> *Elucidatio totius Missæ.*

*torem*, est de saint Thomas-d'Aquin. Un ouvrage récemment publié assure que l'air est tiré d'une ancienne marche des Romains, lorsqu'ils accompagnaient un triomphateur au Capitole<sup>1</sup>.

La Prose des morts, le *Dies iræ*, est, d'après quelques auteurs, l'ancien chant funéraire des Romains; les paroles en sont généralement attribuées au cardinal Malabranca, neveu du pape Innocent III et évêque de Velletri. Il vivait au XIII<sup>e</sup> siècle.

Si l'Eglise latine emploie, à la Messe, des expressions grecques, comme *Kyrie eleison*, des mots hébreux, comme *Alleluia*, *Amen*, *Sabbaoth*, qu'elle mêle à sa langue liturgique, c'est pour consacrer, dans la célébration d'un Sacrifice commémoratif de celui du Calvaire, le souvenir *des trois langues* inscrites sur le titre de la croix.

L'*Alleluia* est pour nous le cantique de la patrie céleste; et si le souvenir seul de Sion arrachait des soupirs et des larmes aux Hébreux captifs sur les rives de l'Euphrate, pourrions-nous rester sans émotion, pauvres exilés sur la terre, quand ce chant des cieux, que nous redirons un jour avec les Séraphins, vient frapper nos oreilles? Qu'alors toutes nos pensées, tous nos désirs soient pour le ciel!!!

## IX.

### L'Évangile ou la Prédication de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Notre-Seigneur, annoncé par les prophètes et par Jean-Baptiste, va commencer sa divine mission. Il quitte

<sup>1</sup> *Dict. usuel du curé de campagne*, art. *chant*.

la Judée pour gagner la Galilée<sup>1</sup>; auparavant, il se rend dans le désert, y passe quarante jours dans la prière et la retraite, pour se préparer à la prédication de l'Évangile. Cherchons dans la liturgie des traces du récit évangélique.

Le prêtre quitte le côté de l'Épître, à l'exemple de Notre-Seigneur abandonnant la Judée; mais, avant de lire l'Évangile, il s'arrête au milieu de l'autel, et, comme son divin Maître, il se *recueille*, se *prosterne* et *prie*, demandant à Dieu de purifier son cœur, d'où va couler, comme d'un vase rempli jusqu'aux bords, le lait de la divine doctrine; de purifier ses lèvres, canaux sacrés de la sagesse. Ecoutez sa prière : « Que la charité de Jésus-Christ soit dans mon cœur, que sa vérité soit sur mes lèvres, afin que je devienne un digne messenger de l'Évangile. » C'est pour vous, chrétiens, qu'il demande ces saintes dispositions; aidez-le, en ce moment, de la ferveur de vos prières.

Mais aussi pensez à vous. Préparez vos cœurs à l'Évangile; la bonne semence va y être jetée; arrachez les ronces, enlevez les pierres, écartez les préoccupations terrestres, tout autant d'obstacles, a dit le Sauveur, aux fruits de la parole de Dieu.

Le prêtre vient *au côté gauche*, pour marquer que le Christ n'est pas venu appeler les justes mais *les pécheurs*, comme il l'a dit lui-même<sup>2</sup>. Que le côté gauche désigne les pécheurs, et le côté droit les justes, nous en trouvons une preuve dans ce qui aura lieu au jugement dernier : le Seigneur mettra les brebis à sa droite et les boucs à sa gauche<sup>3</sup>. Il est une autre explication donnée à ce changement de place, la voici : le côté droit, où se dit l'Épître, figure les Juifs; le

<sup>1</sup> S. Math., iv, 12. — <sup>2</sup> S. Math., ix, 13. — <sup>3</sup> S. Math., xxv, 33.

côté gauche, les Gentils<sup>1</sup>. Notre foi a commencé par la Judée; elle nous a ensuite été apportée. Mais, à la fin du monde, la foi reviendra aux fils de la droite de Dieu; c'est pour cela que l'Évangile, après la communion, est rapporté de leur côté<sup>2</sup>.

Saint Bonaventure interprète admirablement cette cérémonie : « On montre par là, dit-il, que les nations, figurées par le côté gauche de l'autel, ont reçu des Juifs la doctrine de Jésus-Christ et des Apôtres. Car les Juifs, si l'on en excepte un petit nombre, ont rejeté les enseignements du Sauveur et chassé ses Apôtres de leur pays. Aussi ont-ils mérité de s'entendre dire : Vous étiez les premiers à qui il fallait annoncer la parole de Dieu, mais puisque vous la rejetez et que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, nous nous en allons présentement vers les Gentils<sup>3</sup>. C'est pourquoi si l'on n'avait qu'un cierge à la Messe, il faudrait, avant l'Évangile, le placer au côté gauche de l'autel, car ce cierge marque la foi qui nous fait croire en Jésus-Christ, nous, les enfants des nations<sup>4</sup>. »

Concevons une crainte salutaire. Quand une nation ferme les yeux à la lumière de la foi, Dieu porte à des nations plus dociles ce divin flambeau; quand une âme abuse de la grâce, la grâce lui est enlevée et offerte à d'autres. Cette cérémonie, en nous rappelant la conduite ordinaire de Dieu, doit nous faire trembler. Demandons à Jésus-Christ, avec les disciples d'Emmaüs, de demeurer toujours avec nous.

On lit l'Évangile *tourné vers le nord*, pour une raison mystérieuse. Nous devons spécialement diriger la prédication du Christ contre celui qui a dit, dans

<sup>1</sup> S. Grég.-le-Grand, cité dans le *Spicilège de Solesme*, t. III, p. 411. —

<sup>2</sup> *Rational.*, l. IV, c. 27. — <sup>3</sup> *Actes* I. — <sup>4</sup> *Expositio Missæ*.

son orgueil : « Je poserai mon trône du côté de l'aquilon <sup>1</sup>. » Selon le prophète Jérémie, « c'est de l'aquilon que tout mal se répand sur les habitants de la terre <sup>2</sup>. » Le *froid aquilon* signifie en effet très-bien le démon qui, par le souffle des tentations, *refroidit et glace les cœurs*.

A ce que nous venons de dire se rattache une ancienne pratique, dont nous parle saint Denis, dans son *Traité de la hiérarchie ecclésiastique*. Aux exorcismes du baptême, à ces mots : je renonce à Satan, on tournait l'enfant vers le nord, et le prêtre étendait la main de ce côté, pour conjurer le prince des ténèbres qui y établit sa demeure.

Tout le chœur et les fidèles *se lèvent* à l'Évangile. Celui qui va parler « c'est le même Dieu qui est venu instruire la jeune humanité en se penchant sur son berceau ; c'est celui qui a ouvert les temps modernes, au bruit d'une doctrine si grande, avec des expressions si élevées, que *le monde entier s'est dressé* pour l'écouter, pour le suivre ou le combattre <sup>3</sup>. »

Le pape Anastase ordonna d'entendre debout la lecture de l'Évangile. A l'époque où l'on portait encore des bâtons, pendant l'assistance aux divins mystères, on les déposait à ce moment. Une pareille pratique n'était point sans significations. Déposer son bâton, c'était, en quelque sorte, *déposer tout ressentiment et toute pensée de vengeance*, dont le bâton est souvent l'instrument, pour embrasser la douceur évangélique.

C'était aussi reconnaître que l'homme, depuis la promulgation de l'Évangile, n'avait plus besoin de recourir *aux fragiles soutiens des créatures*, roseaux

<sup>1</sup> Isaïe, xiv, 13. — <sup>2</sup> Jérémie, 1, 14. — <sup>3</sup> Mgr Darboy, allocut. pour la communion pascale à N.-D. 1860.



trompeurs pour la main qui y appuie sa faiblesse. Ceux qui ne peuvent marcher ont, pour se soutenir, le bras puissant de Jésus-Christ, et, pour s'encourager, ces consolantes paroles : « Venez à moi vous tous » qui êtes dans la peine, ou écrasés sous de pesants » fardeaux, et je vous soulagerai <sup>1</sup>. »

En prescrivant de n'avoir recours à *aucun appui* pendant l'Évangile, l'Église a conservé un souvenir de ce pieux usage. Elle entre dans des détails où se révèlent ses intentions : le coude ne doit pas même reposer sur la stalle.

Au moyen âge, les chevaliers mettaient alors la main à la garde de leur épée, ou bien même la tiraient du fourreau, protestation de leur amour pour la foi de Jésus-Christ, en faveur de laquelle ils étaient tous prêts à répandre leur sang <sup>2</sup>.

Avant la lecture de l'Évangile, le prêtre salue le peuple par ces paroles : « *Dominus vobiscum*, que le Seigneur soit avec vous, » selon cette recommandation de Notre-Seigneur à ses Apôtres : « Dans quelque » ville ou maison que vous entriez, votre première » parole doit être une parole de paix <sup>3</sup>. »

Le peuple, entendant prononcer le nom de l'Évangile, répond : « *Gloria tibi Domine*, gloire à vous, Seigneur, » c'est-à-dire reconnaissance et amour à un Dieu qui a daigné nous envoyer la bonne nouvelle. Enfants privilégiés de la famille du Christ, rien ne nous manque ; ce pain quotidien de l'Eucharistie et de la vérité, qui nous est distribué avec abondance, « d'autres enfants le réclament, et il n'est personne pour le leur rompre <sup>4</sup>. » Oui, pour tant de bienfaits, *gloire à vous, Seigneur.*

<sup>1</sup> S. Math., xi, 28. — *Mitrale*, l. iii. — <sup>2</sup> Benoît XIV, cité par le P. Chagnon, *Le Prêtre à l'autel*. — <sup>3</sup> S. Luc, x, 5. — <sup>4</sup> Thren. iv, 4.

Le prêtre fait le signe de la croix sur l'Évangile; ce livre ne contient-il pas *la vie d'un Dieu mort sur la croix* pour nous? N'est-ce point *par son sang* que Notre-Seigneur a confirmé sa parole? Le résumé des enseignements divins n'est-il pas dans ces paroles : « *Porter sa croix tous les jours et suivre Jésus-Christ.* »

Il marque ensuite du signe sacré son front, sa bouche et son cœur; laissons M. Olier interpréter lui-même ce triple signe de croix : « Le premier, que l'on fait *sur le front*, est pour prier le Père, par la croix et par la mort de son Fils, de vouloir nous *éclairer l'entendement* des vérités de l'Évangile. Le second, qu'on fait *sur la bouche*, est pour prier le Verbe, par ses souffrances, de nous vouloir donner *la force de confesser*, jusqu'à la mort de la croix, les vérités de l'Évangile. Le troisième signe de croix se fait *sur la poitrine*, pour exprimer la demande que nous faisons au Saint-Esprit, par les souffrances et la mort de Jésus-Christ, *de l'amour* des vérités de l'Évangile, de l'amour de la pauvreté, de la souffrance et du mépris qui en sont comme l'abrégé<sup>1</sup>. »

Croire et confesser la divine parole ne suffisent pas, il faut de plus l'aimer. Le baiser qu'imprime le prêtre sur le livre sacré, à la fin de la lecture, marque cet *amour respectueux*<sup>2</sup>. Et par cette prière : « Que les paroles de l'Évangile soient un remède qui efface nos péchés, » il demande que notre âme soit délivrée de ses maux, comme ceux qui écoutaient Jésus-Christ étaient eux-mêmes délivrés de leurs infirmités<sup>3</sup>.

La foule qui recevait de la bouche du Sauveur les paroles du salut, ravie de sa doctrine, s'écriait : « Per-

<sup>1</sup> *Cérém. de la Messe de paroisse.* — <sup>2</sup> Lebrun, part. II<sup>e</sup>, art. 7. —

<sup>3</sup> S. Luc, VI, 15.

sonne dans Israël n'a jamais parlé ainsi<sup>1</sup>. » D'autres fois, dans sa reconnaissance, elle voulait lui donner une couronne terrestre<sup>2</sup>. Que nos cœurs lui décernent les mêmes hommages; nous venons d'entendre sa parole. Disons-lui, dans les mêmes sentiments, « *Laus tibi Christe*, louange à vous, Seigneur. »

Les cérémonies qui, aux Messes solennelles, accompagnent le chant de l'Évangile, développent, d'une manière encore plus sensible, le symbolisme de cette partie de la vie du Sauveur.

Lorsque le célébrant lit l'Évangile, il n'a que le sous-diacre auprès de lui pour l'écouter, témoignant par là que Jésus-Christ a prêché son Évangile et fait son œuvre *à petit bruit et avec peu d'éclat*<sup>3</sup>. Le diacre, au contraire, se fait entendre de tout le peuple; sa voix représente celle des Apôtres, qui a résonné dans tout l'univers. Le Sauveur avait voulu porter plus loin son Évangile par le ministère de ses envoyés, qu'il ne l'avait fait par lui-même pendant sa vie mortelle. Comme cette abnégation est rappelée à propos par l'Église à notre orgueil. Elle connaît si bien les besoins de nos cœurs! C'est ici le cas de redire qu'il n'y a rien de petit dans les pratiques de la liturgie, et que souvent elle se plaît à cacher le sublime sous le voile d'une humble cérémonie.

Le diacre porte sur l'autel, trône de la divinité, le livre des Évangiles; ensuite il l'y reprend tout fermé, pour montrer que la doctrine de Jésus-Christ *est puisée en Dieu*, selon qu'il le dit lui-même: « Ma » doctrine n'est pas de moi mais de Celui qui m'a envoyé<sup>4</sup>. »

Le diacre demande au célébrant sa bénédiction, et

<sup>1</sup> S. Math., ix, 33. — <sup>2</sup> S. Jean, vi, 15. — <sup>3</sup> *Cérém. de la Messe de paroisse*. — <sup>4</sup> S. Jean, vii, 16. — M. Olier.

c'est avec raison, car nul ne doit prêcher l'Évangile s'il n'en a reçu la mission : « Comment prêcheront-ils, s'ils ne sont envoyés, » dit le grand Apôtre <sup>1</sup>. Le sous-diacre était allé lire l'Épître, sans avoir reçu la bénédiction du célébrant; il tient la place des prophètes et des envoyés de l'ancienne Loi, lesquels reçurent secrètement leur mission du Seigneur. Quant aux Apôtres, il leur fut dit, dans une circonstance solennelle, de porter l'Évangile aux quatre coins du monde <sup>2</sup>.

Le diacre baise la main droite du célébrant. Le sens de cette cérémonie est mystérieux : « C'est là, dit Innocent III, que le puits est profond, et si nous parvenons à atteindre jusqu'à l'eau vive qu'il renferme, nos cœurs seront remplis de joie. » Dans un chapitre du Cantique des Cantiques, l'Épouse dit en parlant de l'Époux divin : « Il m'embrassera de sa droite <sup>3</sup>. » Sous ce style imagé, les commentateurs ont vu l'espérance de la gloire éternelle, où l'âme jouira des embrassements de son Bien-Aimé <sup>4</sup>. Suivant cette interprétation reçue dans l'Église, le diacre, avant l'Évangile, baisant la main droite du célébrant, fait hommage à Dieu des sueurs et des fatigues de son ministère; il s'engage à ne point travailler pour la vaine faveur des hommes, mais *en vue des biens durables de la gloire éternelle* <sup>5</sup>.

Le sous-diacre, accompagnant le diacre, figure l'accord merveilleux des deux Testaments.

L'encens précède l'Évangile, comme *la renommée* des œuvres puissantes de Notre-Seigneur *précédait*

<sup>1</sup> Ep. ad Rom., x, 15. — M. Olier. — <sup>2</sup> Inn. III, l. II, c. 38: — *Mitrale*, l. III, c. 4. — <sup>3</sup> II, 6. — <sup>4</sup> S. Amb., in Ps. cxviii. Serm. 14. — S. Bern., Serm. 11. — S. Anselm., S. Grég., cités par Cornel. à Lapid. in Cant. — <sup>5</sup> Inn. III, l. II, c. 36.

*la prédication de sa parole*<sup>1</sup>. Il symbolise aussi *la bonne odeur* de l'Évangile<sup>2</sup>.

La croix vient ensuite, portée entre deux cierges. On comprend qu'elle occupe une place d'honneur, quand il s'agit de la prédication d'un Dieu qui a confirmé, par la mort de la croix, la vérité de ses enseignements. Les flambeaux sont un signe de joie et un symbole de la divine lumière, renfermée dans le Livre sacré. Grâce à l'Évangile, le monde, assis dans les ténèbres du péché, *a été illuminé* des splendides clartés de la foi.

Le diacre encense l'Évangile au milieu, à droite et à gauche. Cet honneur s'adresse à Dieu, dont ce livre renferme et les paroles et les actions; c'est un témoignage rendu à la divinité de l'Évangile. On l'encense partout, car *il est divin à chacune de ses pages*.

Après le chant de l'Évangile, on apporte *le livre ouvert au célébrant*, qui le baise avec respect. Il est ouvert, car rien n'est caché aux yeux du prêtre dans les saints Livres; « à lui il a été donné de connaître le » mystère du royaume de Dieu<sup>3</sup>. » Dans certaines églises, on montre ensuite *le livre fermé aux fidèles*; « à eux, en effet, ajoutait Jésus-Christ, l'Évangile n'a » été proposé qu'en paraboles. »

« Le prêtre baisant le livre, dit le vénérable Olier, témoigne que Notre-Seigneur *approuva* la prédication des Apôtres. On doit ici remarquer que le prêtre baise le saint Évangile après qu'il a été publié par le diacre, et qu'il ne le baise pas après l'avoir lu lui-même. La raison est que le prêtre lisant l'Évangile exprime Jésus-Christ publiant son Évangile à Jérusalem.

<sup>1</sup> S. Luc, iv, 14. — *Amalric*, l. III, c. 18. — <sup>2</sup> Bellarmin, *de la Messe*, l. II, c. 15. — <sup>3</sup> S. Luc, viii, 10.

saalem et en Judée. Ainsi il n'a que faire de témoigner qu'il y est uni, puisqu'il le publie lui-même. »

Dans le diacre *faisant rapporter le saint Evangile* au célébrant, *qu'il encense lui-même*, après l'accomplissement de son ministère, c'est l'application de cette maxime de la vie chrétienne : que tout doit revenir à Dieu. Ainsi agissaient les Apôtres, à la fin de leur mission, rapportant au Seigneur et *les fruits de leur prédication et la bonne renommée* que les miracles leur avaient faite parmi les peuples.

---

Si la lecture de l'Évangile rappelle quelque discours de Notre-Seigneur, ayons présentes ces paroles de saint Augustin : « Écoutons l'Évangile comme si le Sauveur parlait lui-même. Ne disons pas : heureux ceux qui l'ont pu voir. Le Seigneur est en haut, mais le Seigneur est de même ici, comme vérité. Son corps ressuscité peut être en un endroit, sa vérité est partout. Écoutons le Seigneur<sup>1</sup>. »

S'agit-il dans le Livre sacré de quelque fait de la vie de Jésus-Christ? n'oublions pas que Celui qui « passa ici-bas en faisant le bien, guérissant les infirmités<sup>2</sup>, » commandant d'une parole à la mort et aux tempêtes, sera bientôt au milieu de nous, avec la même puissance et la même miséricorde.

<sup>1</sup> *Tractatus in Joan.*-n° 2. — <sup>2</sup> *Actes des Apôt.*, xv, 38.

---

## CHAPITRE VII.

---

# EXPLICATION DES CÉRÉMONIES

## DE LA MESSE.

(II<sup>ME</sup> PARTIE.)

---

Nous sommes arrivés à la partie la plus solennelle et la plus touchante du Sacrifice, puisque ses cérémonies, depuis le *Credo* jusqu'au *Pater*, vont retracer, dans un symbolisme saisissant, les scènes douloureuses de la passion de notre divin Sauveur.

Pour pénétrer les fidèles de la sainteté des mystères renouvelés alors sur l'autel, dans les premiers siècles, un diacre, après le chant de l'Évangile et l'instruction qui l'accompagnait, faisait entendre ces paroles : « Les saints mystères ne sont que pour les saints. » Et, alors, les infidèles, les catéchumènes et les pécheurs publics quittaient l'assemblée. L'Église n'avait pu oublier que les Apôtres et quelques femmes pieuses furent les seuls témoins des grandes choses accomplies au cénacle, au jardin des Olives, au pied de la croix, et au saint sépulcre. Ces mêmes prodiges d'amour vont se renouveler dans le temple, l'Église pouvait-elle y admettre d'autres témoins que les âmes pures et saintes, amis privilégiés du Sauveur.

Aujourd'hui sa discipline est moins sévère. Dilatant

les entrailles de sa charité, elle permet à tous indistinctement d'assister à ces mystères trois fois saints. Mère tendre, elle agit ainsi dans l'espérance qu'un pareil spectacle saura toucher les plus endurcis; car, si les rochers du Golgotha se sont comme brisés de douleur à la mort de Jésus-Christ, des cœurs chrétiens pourraient-ils rester insensibles en présence de la sainte Victime qui les a rachetés par son sang?

Une attention plus soutenue, une foi plus vive, une piété plus tendre, voilà ce qu'exige de nous la partie de la Messe que nous allons expliquer.

## I.

Le Credo ou la Profession de foi à la doctrine prêchée par Jésus-Christ.

« L'Eglise fait réciter le *Credo*, enseigne saint Bonaventure, pour nous apprendre que nous devons croire fermement tout ce que Jésus-Christ a enseigné et tout ce que les Evangélistes ont écrit<sup>1</sup>. »

Plusieurs conciles veulent que le *Credo* soit chanté par tout le clergé et le peuple, depuis le commencement jusqu'à la fin, pour exprimer que tous les assistants, sans exception, l'embrassent de bouche et de cœur *dans toute son intégrité*. Cette pratique montre aussi que la foi, dont on fait en ce moment une profession solennelle, est *une* comme le Dieu qu'elle nous révèle, *et non divisée* comme l'erreur qui n'admet que partiellement la vérité.

Dans les premiers siècles, on ne récitait point le

<sup>1</sup> *Expositio Missæ.*



*Credo* à la Messe. Plus tard l'Eglise ordonna de le dire à toutes les assemblées des fidèles, pour prémunir ceux-ci contre les erreurs qui commençaient à avoir cours dans le monde.

D'abord signe de ralliement des vrais croyants, il fut ensuite dit pour proclamer, de générations en générations, les triomphes remportés par l'Eglise sur les anciennes hérésies. Ces détails nous expliquent pourquoi l'Eglise ne récite pas le symbole tous les jours, mais seulement les dimanches et les fêtes, alors qu'il y a un plus grand concours de fidèles.

Saint Louis, au retour de sa première croisade, tout pénétré des souvenirs de Bethléem et du Calvaire, fit établir l'usage d'honorer, en fléchissant les genoux, les humiliations du Verbe incarné, à ces mots du *Credo* : « *Et homo factus est*, et il s'est fait homme. » La gémulation commençait aux paroles « *Descendit de caelis*, il est descendu du ciel, » et on ne se relevait qu'au mot « *Resurrexit*, il est ressuscité; » en sorte que les gestes répondaient aux paroles.

Le signe de la croix, à la fin du *Credo*, est d'un usage fort ancien. Les fidèles le traçaient sur eux, en prononçant les mots « *Carnis resurrectionem*, la résurrection de la chair, » qui terminaient alors le symbole des Apôtres; et, en disant *carnis*, on portait la main au front, comme pour dire : « Je crois à la résurrection de cette chair que je touche. » La pensée primitive a disparu depuis qu'on le fait à la fin du symbole<sup>1</sup>. Le signe de la croix, à la fin du symbole, est aussi une protestation de notre attachement à la foi; nous nous déclarons prêts à la défendre *jusqu'à la mort*.

Goûtons, savourons, en les récitant, chacune des

<sup>1</sup> Pascal, art. *Symbole*.

paroles du *Credo*. Où notre piété pourrait-elle trouver une nourriture plus délicieuse et plus abondante? car le *Dieu tout-puissant* qui, d'une parole, *créa les cieux* avec leurs astres, *la terre* avec ses richesses, *Jésus-Christ, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu*, qui pour moi, peut se dire chacun de nous, *est descendu du ciel, a été crucifié sous Ponce-Pilate, a été enseveli et le troisième jour est ressuscité d'entre les morts*; oui, ce même Jésus-Christ, *assis dans le ciel à la droite de son Père, d'où il viendra juger les vivants et les morts*; ce même Dieu, oh! peut-on y penser sérieusement sans répandre des larmes de joie, dans quelques instants, viendra sur cet autel s'incarner, s'immoler, s'ensevelir pour mon salut.

## II.

### L'Offertoire ou le Cénacle.

Pendant le *Credo*, prenant congé du célébrant qui l'envoie, *le diacre s'en va avec le maître des cérémonies*, comme les deux Apôtres dont parle l'Évangile, *préparer à l'autel* ce qui est nécessaire pour la Pâque chrétienne; et le célébrant, qui alors entre dans le sanctuaire et *monte à l'autel*, représente, dit le Rational<sup>1</sup>, le Christ *entrant dans une chambre haute, toute meublée*, pour y faire l'offrande non sanglante de son corps et de son sang. En reconnaissance, l'Église, à ce moment, demandait aux fidèles une offrande de leurs biens, du pain, du vin, de l'huile, de l'argent<sup>2</sup>. Que pourrait-on refuser à Celui qui, à sa dernière

<sup>1</sup> L. IV, c. 20. — <sup>2</sup> Alcuin, *Des divins Offices*. — Amalraire Fortunat, *Des Off. ecclés.*, l. III, c. 19.

Cène, n'a pas craint de nous tout donner, en se livrant à nous dans l'adorable Eucharistie? Et il l'a fait dans les sentiments d'une joie manifestée dans chacune de ses paroles, joie traduite par l'Eglise dans le *chant* de l'Offertoire. C'est donc au cénacle que les cérémonies de la Messe vont nous transporter maintenant.

Le prêtre prend entre ses mains du pain sans levain, et le déposant sur la patène : « Recevez, ô Père saint, dit-il, cette offrande que je vous fais. » Quoi le prêtre appelle le Dieu de l'infinie majesté son père! Jusque-là il l'a nommé le Très-Haut, le Seigneur, le Tout-Puissant, mais jamais il n'a encore osé lui dire : mon Père. D'où lui vient cette sainte hardiesse? Jésus-Christ, dont il tient la place, se servait au cénacle de ces mêmes expressions de filiale confiance<sup>1</sup>.

Le prêtre verse ensuite du vin dans le calice et y ajoute un peu d'eau; Jésus-Christ fit ainsi à la Cène, au rapport de saint Justin<sup>2</sup>, de saint Cyprien<sup>3</sup> et de saint Irénée<sup>4</sup>. Le sens de cette pratique nous est donné par saint Cyprien, dans une lettre adressée à Cécilius : « L'eau versée dans le calice figure le *peuple chrétien*, et le vin le *sang de Jésus-Christ*. Quand le vin est mêlé à l'eau dans le calice, c'est donc le peuple racheté qui s'identifie avec Jésus-Christ. Ce mélange de l'eau et du vin s'opère de telle façon dans le calice que leur séparation est désormais impossible. De même rien ne pourra séparer de Jésus-Christ l'Eglise, c'est-à-dire le peuple fidèle constituant l'Eglise, tant qu'il persévérera dans la foi. » Le pape Jules, dans une lettre aux Evêques de l'Égypte, donne au mélange du vin et de l'eau la même signification.

<sup>1</sup> *Pater sancte serva eos*. S. Jean, c. xvii, v. 11. — <sup>2</sup> II<sup>e</sup> Apologie. —

<sup>3</sup> Lettre lxxiii<sup>e</sup>. — <sup>4</sup> *Traité de l'hérésie*, l. iv, c. 57.

Alors nous comprendrons pourquoi on ne met *qu'un peu d'eau* dans le calice. « C'est, dit un concile de Tibur, tenu en 895, afin que la majesté du sang de Jésus-Christ y soit plus abondante que la fragilité du peuple représenté par l'eau <sup>1</sup>. » Une goutte d'eau suffit, car elle figure admirablement notre néant en présence du Dieu de l'Eucharistie, ainsi que l'exprimait avec énergie le prophète Isaïe : « Voici que toutes les » nations ensemble sont devant Dieu comme la goutte » d'eau qui tombe d'un vase rempli <sup>2</sup>. » Et dans la lettre adressée aux Arméniens par les Pères du concile de Florence : « On ne doit, y est-il dit, mettre dans le calice qu'une très-petite quantité d'eau, pour mieux exprimer *le petit nombre d'élus* plongés dans l'immensité de Dieu. »

Le prêtre bénit seulement l'eau; elle figure le peuple chrétien, *qui a besoin d'être purifié*, afin de s'unir à Jésus-Christ. S'il ne fait pas sur le vin la même cérémonie, c'est que le vin représente le sang du Sauveur, *source de toute bénédiction* <sup>3</sup>.

Aux Messes pour les défunts, le prêtre ne bénit pas l'eau, car, dans les sacrifices offerts pour les morts, elle symbolise les âmes du Purgatoire, sur lesquelles *l'Eglise n'a aucune juridiction*; et, du reste, elles sont déjà *en grâce avec Dieu* <sup>4</sup>.

Mais, d'après le saint concile de Trente, le mélange de l'eau avec le vin ne rappelle pas seulement le mélange que Notre-Seigneur fit lui-même ou l'union du peuple chrétien avec lui, il figure encore une circonstance de sa mort <sup>5</sup>. Il avait rendu le dernier soupir, quand un soldat, armé d'une lance, s'approchant de

<sup>1</sup> Canon 19<sup>e</sup>. — <sup>2</sup> Is., c. LX, 15. — <sup>3</sup> Benoit XIV, *Du saint Sacrifice de la Messe*, l. II, c. 10, art. 10. — <sup>4</sup> Gavantus, part. II<sup>e</sup>, tit. 7. — <sup>5</sup> *Sessio XXII*, c. 7.

lui, entr'ouvrit violemment son côté; aussitôt il s'en échappa du sang avec de l'eau. Ce mystère sera renouvelé dans le Sacrifice, après le *Pater*; l'Eglise cependant a voulu, en cet endroit, lui consacrer un souvenir.

Cette dernière signification donnée au mélange, fait dans le calice, est clairement exprimée dans plusieurs liturgies. Nous lisons dans celle de saint Pierre que les Apôtres, en versant l'eau et le vin pour le Sacrifice, disaient ces paroles de l'Évangile : « Un » des soldats perça avec une lance le côté de Jésus- » Christ, et de suite il en sortit du sang et de l'eau<sup>1</sup>. » Comme pour recevoir cette divine effusion, pendant longtemps on plaça le calice à la droite de l'hostie<sup>2</sup>.

Nous avons dû remarquer, qu'après l'oblation du pain, le célébrant place la patène sous le corporal; aux Messes solennelles, elle est remise au sous-diacre qui, s'éloignant alors de l'autel, la tient voilée entre ses mains jusqu'au *Pater*. Sous cette cérémonie, nous devons entrevoir la *fuite des disciples, lâchement cachés* à l'heure de la passion. Mais, après le *Pater*, le célébrant reprend la patène sous le corporal ou des mains du ministre qui s'est approché de l'autel; c'est l'image du *retour des disciples*, alors que l'un d'entre eux vint réclamer le corps de son Maître, pour lui donner les honneurs de la sépulture<sup>3</sup>.

A l'offrande du pain, plaçons nos cœurs sur la patène et prions Dieu, dont la puissance va changer ce pain en son corps et en son sang, de transformer aussi nos cœurs en les rendant semblables au cœur divin de Jésus-Christ. A l'offrande du vin, plaçons dans le calice les larmes que nous versons et que nous verserons aujourd'hui peut-être, afin que, par leur union

<sup>1</sup> S. Jean, XIX, 34. — <sup>2</sup> Benoît XIV, l. II, c. 10. — <sup>3</sup> Inn. III, l. II, c. 59.

avec le sang de Jésus-Christ, elles perdent de leur amertume et nous obtiennent de plus grands mérites. Que le mélange du vin et de l'eau nous rappelle désormais l'union étroite, commencée au baptême et consommée par la communion, avec Jésus-Christ, dont nous sommes les membres. Un jour, comme cette goutte d'eau perdue et confondue dans la substance du vin, nous serons plongés dans l'immensité infinie de Dieu. Le prêtre le demande, demandons-le avec lui.

### III.

#### L'Encensement ou les Parfums de Marie-Madeleine.

Il est une cérémonie, propre aux Messes solennelles, dont l'explication trouve ici sa place.

Madeleine, la sainte femme de l'Évangile, celle qui avait reçu cette promesse de Notre-Seigneur, que « partout où la parole évangélique serait annoncée, » on raconterait avec éloges sa généreuse charité<sup>1</sup>, » pouvait-elle ne pas avoir un souvenir tout spécial dans cet auguste Sacrifice, mémorial du sacrifice de la croix, où elle assista si courageuse et si affligée, avec la sainte Mère du Sauveur. Non, l'Église n'oubliera pas la consolante figure de la pécheresse de Béthanie, et elle se plaira à redire à tous les âges, partout où l'Évangile sera prêché, partout où il y aura un autel catholique, la pieuse générosité de la pénitente qui versa des parfums d'un grand prix sur la tête et les pieds du divin Maître.

Trois fois, lisons-nous dans l'Évangile, Madeleine

<sup>1</sup> S. Math., xxvi, 13.

voulut honorer, par l'effusion de ses aromates, le corps de Jésus; d'abord chez Simon le Pharisien<sup>1</sup>, une autre fois chez Simon le Lépreux<sup>2</sup>, ensuite au saint sépulcre<sup>3</sup>. En souvenir de cette *triple effusion*, le prêtre, à l'Offertoire, *répand trois fois aussi les parfums* de l'encens sur le pain et le vin, destinés à devenir bientôt le corps et le sang de Jésus-Christ.

L'encensement, fait d'abord *en forme de croix*, puis *en forme de couronne*, nous rappelle la passion de Jésus-Christ, prophétisée par Madeleine, et nous élève, par cette pensée, à la *couronne de gloire* qui appartient essentiellement à la sainte Trinité, et que l'humanité du Sauveur a reçue après les ignominies du Calvaire<sup>4</sup>.

Les parfums de Madeleine figuraient *la grâce dont le Sauveur était rempli*, selon cette parole de la sainte Ecriture, appliquée à Jésus-Christ : « Voici que l'odeur que répand mon Fils est semblable à l'odeur d'un champ parsemé de fleurs<sup>5</sup>. » Cette bonne odeur de la grâce *a découlé jusque sur les peuples, par le moyen des Apôtres et des ministres du sacerdoce*, ainsi que l'assure saint Paul : « Dieu répand par nous » en tous lieux l'odeur de sa connaissance. » Saint Thomas croit que l'Eglise veut figurer ce mystère en encensant *de toutes parts l'autel*, qui désigne Jésus-Christ, et *ensuite les prêtres et les fidèles*<sup>6</sup>.

Pendant la cérémonie de l'encensement, si nous avons le malheur de vivre dans le péché, songeons à la miséricorde de Jésus-Christ envers les pécheurs. Fussions-nous mille fois plus coupables que Madeleine, il nous accueillera toujours avec tendresse et

<sup>1</sup> S. Luc, vii, 37. — <sup>2</sup> S. Marc, xiv, 3. — <sup>3</sup> S. Luc, xxiv, 1. — <sup>4</sup> *Rational*, l. iv, c. 31. — Inn. III, c. 56. — Gav., part. II<sup>e</sup>, tit. 18. — <sup>5</sup> *Genèse*, xxvii, v. 21. — <sup>6</sup> S. Th., part. III<sup>e</sup>, quest. 83, art. 5.

douceur; comme à elle aussi, il nous dira cette parole de pardon : « Allez en paix, vos péchés vous sont remis <sup>1</sup>. » Si nous sommes de ces pauvres prodiges, revenus à Dieu après de nombreux égarements, que l'exemple de la pécheresse convertie nous apprenne à verser sur les pieds de Notre-Seigneur les parfums d'un cœur brisé par le repentir et consumé des saintes flammes de la charité.

#### IV.

##### Le Lavabo ou le Lavement des pieds.

Comme son divin Maître au cénacle, le prêtre a offert le pain et le vin; il a versé l'eau dans le calice. Mais il se souvient, qu'avant de donner la sainte Eucharistie à ses Apôtres, Notre-Seigneur leur lava les pieds, pour achever de les purifier, et qu'il leur dit : « Celui qui a été lavé n'a besoin que de laver ses pieds, » et il est entièrement pur <sup>2</sup>. » Le prêtre est pur; il s'est lavé au bain salutaire de la pénitence, mais la fange du chemin a pu rejaillir sur lui. Le lavement des pieds serait, sans doute, plus rationnel en souvenir, mais « on se contente, dit saint Thomas, de l'ablution des mains; elle est plus facile et elle suffit pour signifier la pureté parfaite, car c'est à elles que toute œuvre est attribuée <sup>3</sup>. »

Cette cérémonie, plus solennelle au temps des Apôtres, rappelait mieux encore le lavement des pieds fait au cénacle. Alors tous les diacres et les sous-diacres lavaient leurs mains, en même temps que le prêtre <sup>4</sup>.

Prions Notre-Seigneur de purifier notre âme de

<sup>1</sup> S. Luc, vii, v. 48 et 50. — <sup>2</sup> S. Jean, xiii, 10. — <sup>3</sup> S. Thomas, iii<sup>e</sup> part., quest. 83, art. 5. — <sup>4</sup> *Hierarchie ecclésiast.*, liv. iiii.



ses souillures, par la vertu des larmes qu'il dut répandre sur les pieds du traître Judas, alors qu'il les lava au cénacle, et par les mérites de son sang versé, pour chacun de nous, jusqu'à la dernière goutte.

## V.

## La Secrète ou la Prière au jardin des Olives.

Nous avons laissé le prêtre au coin de l'autel, après le lavement des mains, retournons auprès de lui, et suivons-le pas à pas dans la voie douloureuse où il va entrer.

Le repas de la Cène terminé, Notre-Seigneur récita un hymne en actions de grâces, et, l'hymne achevé, il se rendit au jardin des Olives<sup>1</sup>. Après l'Offertoire, le prêtre, lui aussi, récite un hymne et va ensuite au milieu de l'autel, en souvenir du trajet que fit Jésus-Christ du cénacle à Gethsémani.

A peine y fut-il arrivé, qu'il se mit en prières. Mais les eaux de l'abattement et de l'angoisse, selon l'énergique expression des saints Livres, inondèrent tellement son âme, qu'il tomba dans une profonde agonie, la face contre terre. Arrivé au milieu de l'autel, le prêtre, à l'exemple de son divin Maître à Gethsémani, *prie aussi*, mais dans l'attitude de l'abattement; *il est incliné; ses mains sont jointes*, comme celles d'un criminel; *sa face est tournée vers la terre*.

Quelques instants après, Notre-Seigneur alla vers ses Apôtres, et, les trouvant lâchement endormis : « Quoi donc, leur dit-il avec douleur, vous n'avez pu veiller une heure avec moi? Maintenant du moins

<sup>1</sup> S. Math., xxvi, 30.

que le grand moment approche, veillez et priez<sup>1</sup>. » Le prêtre, qui *se relève, interrompt sa prière et se retourne vers les fidèles*, en disant : « *Orate fratres,* » « c'est, dit saint Bonaventure, Notre-Seigneur au jardin des Olives, exhortant ses disciples à prier, afin de ne point succomber à la tentation<sup>2</sup>. »

Ainsi nous considérerons, en la personne du prêtre, Jésus-Christ lui-même, qui nous regarde avec une affectueuse compassion et qui nous dit : « *Orate fratres*, mes frères priez ! Depuis le commencement du Sacrifice, vous avez à peine pensé à moi. Comme mes Apôtres, je vous trouve endormis dans la tiédeur. Réveillez-vous maintenant de votre assoupissement et priez, car il s'agit de vos intérêts les plus chers. Priez, afin que le sacrifice que je vais offrir de mon corps et de mon sang, étant agréé de mon Père, attire sur vous les plus abondantes bénédictions. »

## VI.

### La Préface ou le Chant du triomphe.

Nous sommes entrés dans la voie douloureuse. Déjà les clameurs de la populace nous arrivent, sinistres précurseurs de la tempête. Quelques heures encore, et le Fils de Dieu « *sera livré, flagellé, bafoué, mis à mort et compté au nombre des scélérats.* » Aux clameurs déicides l'Eglise oppose le chant de l'amour, et la Préface est la réparation des blasphèmes vomis alors contre la divinité de Jésus-Christ. La passion a été la source de tous les biens ; l'Eglise en remercie

<sup>1</sup> S. Math., xxvi, 40 et 41. — <sup>2</sup> *Explic. des Cérém. de la Messe.* — *Mitrale*, l. III. c. 6. Honorius d'Autun.

Dieu par Notre-Seigneur ; mais elle sait son impuissance à s'acquitter dignement de ce devoir, et les anges, les archanges, les trônes, les dominations et toutes les vertus célestes sont invités à venir chanter, sur leurs harpes harmonieuses, le *Sanctus* de l'éternité. Tel est le sens général de la Préface, nommée par les Grecs l'*Hymne triomphal*.

C'est le visage voilé de leurs ailes, le front profondément incliné, dans l'attitude de l'adoration la plus grande, que les Esprits célestes redisent, au ciel, ces sublimes accents. Ange de la terre, le prêtre aime à imiter, ici-bas, ses frères des cieux ; et, *comme eux prosterné*, il récite le céleste cantique.

Après l'hymne du ciel, c'est celui de la terre, le chant qui accueille Jésus-Christ, à son entrée à Jérusalem. Il est accompagné du signe de la croix : les joies du triomphe furent de courte durée ; quelques jours après, ce même peuple réclamait, à grands cris, le supplice des infâmes pour ce Jésus, reçu auparavant comme un roi, aux chants répétés de l'*Hosanna*. Tous ces souvenirs d'une ingratitude sans exemple, notre âme les retrouvera dans le *signe de la croix* mêlé à l'*Hosanna* et au *Benedictus*.

## VII.

Le Silence du prêtre ou le Silence de Notre-Seigneur  
dans sa passion.

Notre divin modèle « conduit au supplice comme » un agneau à la boucherie, n'a pas ouvert la bouche » pour se plaindre <sup>1</sup>. » Il se tait devant les insultes de la prison ; il se tait sous les coups de verges du

<sup>1</sup> Is., LIII, 7.

prétoire; il se tait devant les cruautés et les blasphèmes du Calvaire. Pendant les trois heures passées sur la croix, Notre-Seigneur *prie en silence*; ses lèvres mourantes ne laissent tomber que *sept paroles*, devenues pour nous comme le testament de son cœur. Combien il est touchant de voir son représentant à l'autel *prier à voix basse*, depuis l'Offertoire jusqu'à la Communion, c'est-à-dire pendant cette partie de la Messe, qui est, à proprement parler, le Sacrifice, et n'interrompt que *sept fois* ce mystérieux silence, savoir : à l'*Orate fratres*, à la Préface, au *Nobis quoque peccatoribus*, au *Pater*, au *Pax domini*, à l'*Agnus Dei*, au *Domine non sum dignus*.

Nous lisons encore dans le récit de la passion que Jésus-Christ, avant de mourir, *jeta deux cris* aux échos du Golgotha. Saint Mathieu est formel : « A la neuvième heure, Jésus poussa un grand cri, en disant : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous » abandonné? » Peu de temps après, il en jeta un second et expira<sup>1</sup>. » A l'autel, nouveau Calvaire, nous n'entendons le sacrificateur rompre le silence de sa prière, de l'Élévation au *Pater*, que dans deux circonstances seulement : une première fois à *Nobis quoque peccatoribus*, et une seconde fois au *Per omnia secula seculorum*, avant l'Oraison dominicale.

## VIII.

### Le Canon ou la Passion.

Dans *le prêtre incliné* considérons Jésus-Christ *devenu obéissant* jusqu'à la mort, recevant *avec sou-*

<sup>1</sup> *Jesus autem iterum clamans voce magna.* — S. Math., xxvii, 50.

*mission* sur ses épaules déchirées l'instrument de son supplice. La soumission aux ordres de son Père avait pour compagne, dans son cœur, une immense tendresse pour nous; *le baiser* donné à l'autel par le prêtre désigne cet *ardent amour*. *Les trois signes de croix*, tracés bientôt après sur la matière du Sacrifice, nous rappelleront l'action de l'auguste *Trinité* dans les mystères de notre Rédemption. Les trois Personnes y intervinrent. Le Père « n'épargna pas son propre » Fils, mais il le livra pour nous tous<sup>1</sup>; » « le Fils » livra son âme à la mort<sup>2</sup>; » l'Esprit-Saint répandit sur le divin holocauste les ardeurs de sa charité.

Du *Sanctus* à l'Élévation, notre pensée et notre cœur surtout accompagneront Notre-Seigneur chez Caïphe, chez Hérode, chez Pilate. En compagnie de Marie et des saintes Femmes, ils le suivront, aux traces de son sang, sur le chemin du Calvaire. Devant de pareilles souffrances et une aussi parfaite résignation, il serait de marbre le cœur sans compassion! Comme pieuse pratique, capable de nous tenir plus recueillis, par *les trois prières* qui ouvrent le Canon, honorons *la triple chute* de la montée du Golgotha.

## IX.

### L'Imposition des mains ou le Crucifiement.

L'imposition des mains était regardée, dans les sacrifices, comme un symbole de la translation des crimes de l'homme sur la tête de la victime. Assez naturellement, on fut amené à désigner par les mains, trop souvent *ouvrières de l'iniquité*, les crimes dont

<sup>1</sup> *Ep. ad Rom.*, VIII, 32. — <sup>2</sup> *Is.*, v, 3.

l'homme se souillait <sup>1</sup>. On imposait aussi les mains sur la tête des condamnés à mort. L'Immortel a été condamné à mourir une fois; chaque pécheur renouvelle contre Jésus cette sentence de mort; elle serait exécutée, si la mort avait pouvoir sur lui. Le prêtre, par cette pratique liturgique, décharge donc sur la Victime les iniquités de tout le peuple, afin qu'elle les expie dans son sang.

Les signes de croix, plus souvent répétés, rendent vivante la scène du crucifiement. Par la pensée, nous assisterons à ce drame émouvant; nous prêterons l'oreille au bruit redoublé des marteaux sur les clous; nous considérerons les plaies saignantes et le sang ruisselant à flots.

## X.

### L'Élévation ou Notre-Seigneur élevé en croix.

« Souvenez-vous, dit le P. Nouet, de l'élévation de Jésus-Christ en croix, toutes les fois que vous l'adorerez pendant l'élévation de l'hostie; voyez comme il baisse son chef, pour vous donner le baiser de paix; comme il ouvre les bras, pour vous embrasser; comme ses mains sont percées, pour vous faire largesse de ses dons; comme ses pieds sont cloués, pour demeurer avec vous <sup>2</sup>. »

Nos pères, à l'Élévation, inclinaient profondément la tête, par respect pour *le front* auguste du Sauveur, *déchiré par les épines de la couronne*. En même temps, ils fléchissaient les genoux, en expiation des *genu-*

<sup>1</sup> Eusèbe, *Dém. évang.*, l. 1, c. 10. — <sup>2</sup> *Médit. sur la Passion*.

*flexions dérisoires* du Calvaire<sup>1</sup>. Nous pratiquons ces mêmes usages; est-ce toujours avec le recueillement de l'esprit et l'attendrissement du cœur?

Le prêtre prenant le calice, le place aux pieds de Jésus, comme pour recevoir le sang jaillissant à flots de toutes ses plaies; et, après la consécration, il adore, et les fidèles, le front courbé, adorent avec lui. Les oliviers de Gethsémani, les verges de la flagellation, les épines de la couronne, les clous du Calvaire, la lance du soldat furent rougis du sang renfermé dans le calice élevé au-dessus de nos têtes. Il contient aussi, ce divin calice, toutes les sueurs dont furent baignés l'atelier de Nazareth, les chemins de la Judée, la montée du Calvaire; il renferme les larmes répandues dans la crèche, au tombeau de Lazare, en face de Jérusalem et sur chacun d'entre nous!!! Adorons-le avec foi et amour.

Le Calvaire! la Croix! le Rédempteur! que ces pensées nous soient vivement présentes, à ce moment du Sacrifice! Si nos regards se portent sur l'autel, tout nous rappellera ces grands souvenirs. Souvent le prêtre fléchit le genou devant Jésus-Christ, en réparation de *l'hommage hypocrite d'adoration*, rendu par les Juifs, sur le Calvaire; chaque fois qu'il prononce le nom du corps ou du sang du Sauveur, il fait le signe de la croix sur l'hostie et sur le calice, pour professer qu'il a devant lui le corps et le sang de *Jésus crucifié*; s'il le fait cinq fois, c'est en mémoire *des cinq plaies* de l'adorable Victime; le baiser déposé sur l'autel figure *la réconciliation* opérée entre le ciel et la terre par le sang rédempteur<sup>2</sup>, comme le corps incliné du prêtre symbolise *l'humilité* de Jésus-Christ

<sup>1</sup> Hon. d'Autun in cap. : *Sané, de Celeb. Miss.* — <sup>2</sup> Steph. Eduens. *De Sacrif. alt.*, c. xvii. — Florus, *Exposit. Missæ.*

suspendu en croix et priant pour nous. Les tourments endurés par le Sauveur, *dans les plaies de son corps et dans l'effusion de son sang, nous sont appliqués, si nous embrassons les austérités de la croix; mystère rappelé à notre foi, d'un côté par les deux signes de croix faits sur le corps et sur le sang du Sauveur, et de l'autre par celui que le prêtre forme sur lui.*

Les diacres, à partir du Canon principalement, *placés derrière le célébrant*, représentent *les Apôtres délaissant leur Maître*, à l'heure de sa passion. Dans quelques églises, où la disposition des lieux le permettait, les sous-diacres se tenaient, pendant cette partie du Sacrifice, *derrière l'autel, mais le visage tourné vers le célébrant*. Pendant que les Apôtres fuyaient, des amis du Sauveur, des femmes, *considéraient de loin* les scènes douloureuses du Calvaire : les sous-diacres rappelaient cette circonstance. Aussi, au moment où la liturgie célébrera la sépulture de Jésus-Christ, le sous-diacre reviendra à l'autel, sur les traces des disciples fidèles et des saintes Femmes ; puis, avec eux, il s'éloignera du mystique tombeau, après cette pieuse cérémonie <sup>1</sup>.

De l'Élévation au *Pater*, il y a cinq prières dans la liturgie ; disons-les alternativement dans chacune des plaies de Notre-Seigneur ; ou bien encore récitons la première avec Marie, Mère de douleurs, debout au pied de la croix ; à la seconde, notre cœur s'unira à l'Apôtre bien-aimé ; pendant la troisième, nous répandrons les larmes de la pénitence sur les pieds de Jésus, avec Marie-Madeleine ; à la quatrième, nous nous associerons aux saintes Femmes ; à la cinquième enfin, nous demanderons miséricorde avec le bon larron.

<sup>1</sup> *Gemma animæ*, l. II, c. 46. — S. Thom. — Benoît XIV.



Un retour historique avant d'aller plus loin. Jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, le célébrant, après avoir adoré en silence le corps et le sang de Jésus-Christ, poursuivait le saint Sacrifice. L'Élévation avait lieu seulement avant le *Pater*. Bérenger, archidiacre d'Angers, osa attaquer le dogme de la présence réelle; en haine de cette hérésie, plusieurs prêtres, après l'adoration faite en silence, montraient aux fidèles l'hostie et le calice, et ceux-ci, prosternés, leur rendaient les mêmes hommages. Un des premiers et des plus zélés propagateurs de cette pratique fut Hildebert, évêque du Mans; après avoir, dit-on, accédé aux sentiments hérétiques de Bérenger, il voulut, par ce moyen, faire à Jésus-Christ une solennelle réparation. Grégoire IX, plus tard, ordonna, qu'à la Consécration, on sonnât les cloches, afin que les fidèles, avertis par ces trompettes de l'Eglise militante, pussent s'unir dans des sentiments communs d'adoration et de reconnaissance<sup>1</sup>. Et on voyait, au bruit de l'airain sacré, les fidèles se mettre à genoux, dans les maisons, sur les places, dans les champs; profession solennelle de leur foi à l'Eucharistie.

La coutume d'agiter une petite sonnette, pendant le Canon, est antérieure à cette époque. En Angleterre, on avait des calices munis d'une petite cloche aux deux anses; les fidèles pouvaient ainsi s'apercevoir facilement des mouvements du prêtre, dérobé à leur vue par les tentures de l'autel. Quant au chant de l'*O salutaris*, après l'Élévation, c'est un rit d'assez récente introduction dans la liturgie. Sur la demande de Louis XII, les évêques de France établirent ce cérémonial, à la suite des guerres dont ce royaume fut troublé. Les paroles expriment ce vœu de pacifica-

<sup>1</sup> Concile de Milan, 1569.

tion. Le chant fut maintenu dans la suite; ce cri de détresse est toujours plein d'à-propos sur les lèvres du chrétien, dans cette vie militante.

## XI.

### Le Memento des morts ou les Justes ressuscités par Jésus-Christ.

Notre-Seigneur, en croix, se souvint des justes morts dans sa grâce; « les tombeaux s'ouvrirent et plusieurs ressuscitèrent <sup>1</sup>. » Ce même Dieu, maître souverain de la vie et de la mort, est là sur l'autel. Le prêtre lui recommande les âmes de ceux *qui nous ont précédés et qui dorment du sommeil de la paix*. Il le conjure de laisser tomber sur elles la rosée bienfaisante de son sang, et de leur accorder *le lieu du repos, du rafraîchissement et de la lumière*.

A ce moment, prions pour tous ceux que nous avons perdus; par-la foi, voyons les anges de ces défunts descendre dans les abîmes du purgatoire, porteurs du sang divin. Combien est consolante pour un cœur la pensée qu'un grand nombre de ces pauvres et chères âmes reçoivent du soulagement dans leurs souffrances. Quelques-unes d'entr'elles, aimons à le croire, entièrement purifiées, viennent autour de l'autel se joindre à nous, aux anges et aux saints, pour adorer leur Rédempteur.

<sup>1</sup> S. Math., xxvii, 52.

## XII.

Le Nobis quoque peccatoribus ou la Prière du bon larron.

A ces mots du Canon : « *Nobis quoque peccatoribus,* » le prêtre *élève la voix et se frappe la poitrine*, représentant *le repentir, l'aveu et la prière* du voleur crucifié à la droite de Notre-Seigneur. S'avouant hautement coupable : « Pour nous, disait-il à son compagnon, nous ne recevons que ce que nous avons mérité. » Puis, se recommandant au Sauveur, il ajoutait : « Souvenez-vous de moi quand vous serez dans votre royaume <sup>1</sup>. » Encouragé par ce souvenir, le prêtre ose demander une place dans le ciel avec les Apôtres, les martyrs, les vierges et tous les saints. Il invoque des saints pris dans toutes les conditions : saint Jean-Baptiste, *prophète*; saint Etienne, *diacre*; saint Matthias et saint Barnabé, *apôtres*; saint Ignace, *évêque*; saint Alexandre, *pape*; saint Marcellin, *prêtre*; saint Pierre, *exorciste*; sainte Perpétue et sainte Félicité, *mères de familles*. Quelle que soit la position où nous ait placés la Providence, nous avons au ciel des protecteurs et des modèles, qui en ont sanctifié tous les devoirs.

## XIII.

La seconde Elévation ou la Mort de Notre-Seigneur.

Après l'avoir adorée, le prêtre prend la sainte hostie, l'élève au-dessus du calice, fait trois signes de

<sup>1</sup> S. Luc, xxii, 42. — Inn. III, l. III, c. 15. — S. Bonav. — *Mitrale*, l. III, c. 6.

croix, en mémoire des *trois heures* que le Sauveur passa sur l'instrument de son supplice <sup>1</sup>; puis, séparant en quelque sorte le corps du sang de Jésus-Christ, pour figurer *la division de son corps et de son âme*, il fait deux signes de croix en dehors du calice. L'âme est ici représentée par le sang; car, ainsi que le fait remarquer saint Thomas, on dit vulgairement que l'âme réside dans le sang, parce que ce dernier est indispensable à la vie. Si l'on demande pourquoi le prêtre ne fait pas trois signes de croix, comme semblerait l'exiger la triple substance qui se trouvait en Jésus-Christ, Benoît XIV répond que la mort ne divisa, dans le Fils de Dieu, que le corps et l'âme; la divinité demeurant inséparablement unie à l'un et à l'autre.

Le bruit de la clochette est une image du bouleversement de la nature, à cette heure suprême <sup>2</sup>. C'est à ce moment que, le jeudi saint, en France, toutes les cloches s'ébranlaient pour annoncer, dans un concert unanime, à la terre et au ciel, ce grand événement. Alors qu'on dérobaît aux fidèles la vue du sanctuaire, pendant l'oblation, on ouvrait, avant le *Pater*, les rideaux de l'autel, en mémoire *du voile du temple* déchiré à la mort de Jésus-Christ. Quelques auteurs veulent voir le même symbolisme dans la patène enlevée de dessus le calice <sup>3</sup>. Enfin, après ces diverses cérémonies, le prêtre, rompant le silence du Canon, laisse échapper un cri : « *Per omnia secula seculorum,* » car il est dit, dans l'Évangile, « que Notre-Seigneur poussa un grand cri, et, qu'alors, inclinant la tête, il expira <sup>4</sup>. »

« Il expire, et, par sa mort, il nous rend l'espérance, le bonheur et la vie. Il meurt, et sa mort dé-

<sup>1</sup> S. Thom. — <sup>2</sup> Benoît XIV, l. II, c. 17. — <sup>3</sup> Inn. III, l. v, c. 11. —

<sup>4</sup> S. Math., xxvii, 50. — S. Jean, xix, 30.

truit la mort même. O mort, naguère si puissante, où est maintenant ta victoire? ô enfer, qu'est devenu ton aiguillon? Et, en effet, Jésus-Christ, en mourant, a triomphé de la puissance infernale, et, parce qu'il s'est fait obéissant jusqu'à la mort de la croix, son Père l'a exalté au-dessus de toute créature, et lui a donné un nom au-dessus de tout nom, qui fait tout trembler, et devant lequel tout s'incline au ciel, sur la terre et dans les enfers. C'est *pour rappeler ce triomphe éclatant* du Seigneur que le prêtre élève, en ce moment, le calice et l'hostie, et que les fidèles s'inclinent pour l'adorer<sup>1</sup>. »

Humilions-nous à la seconde élévation, et que nos fronts, pieusement inclinés, honorent Jésus-Christ *penchant la tête* et rendant le dernier soupir.

<sup>1</sup> L'abbé Raffray, *Beautés du culte catholique*.

---

## CHAPITRE VIII.

## EXPLICATION DES CÉRÉMONIES

## DE LA MESSE.

(III<sup>me</sup> PARTIE.)

## I.

Le Pater ou la Prière à Jésus-Christ en croix.

Notre-Seigneur venait de rendre le dernier soupir. A ses pieds se tenaient Marie sa Mère, saint Jean le disciple bien-aimé, Madeleine et les saintes Femmes. Que dut-il se passer, parmi cette troupe fidèle et dévouée, à cette heure suprême ? L'Évangile se tait. Mais, si nous consultons la nature de notre cœur, l'ardeur de leur amour, la vivacité de leur foi en Jésus-Christ Rédempteur, il nous semble les voir tomber à genoux au pied de la Croix, fixer sur le corps sanglant de Jésus des yeux mouillés de larmes, et prier pour que les fruits divins de la Rédemption sauvent le monde coupable que le Sauveur avait tant aimé!!

La même Victime immolée est devant nous; entrons dans les sentiments des fidèles amis de Notre-Seigneur et disons-lui, du fond du cœur : « O vous, qui voulez bien être notre Père, et qui nous permettez de vous appeler de ce nom si doux : *Pater noster*. — Vous

dont le trône est au plus haut des cieux, et qui, par amour, reposez en ce moment sur cet autel, devenu le trône de votre miséricorde : *qui es in cœlis*. — Que votre nom soit sanctifié, que ce nom si saint soit connu de tant d'infidèles qui l'ignorent, qu'il soit respecté par tant de malheureux chrétiens qui le blasphèment : *sanctificetur nomen tuum*. — Que votre règne arrive, le règne de votre grâce dans nos cœurs, où vous désirez occuper la première place, le règne de votre Evangile sur toute la terre, où il ne doit y avoir qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur, le règne de vos enfants dans la gloire éternelle, où ils sont appelés à partager votre propre félicité : *adveniat regnum tuum*. — Que votre volonté sainte, manifestée à nos cœurs par les inspirations de la grâce, par la voix de vos commandements, par celle de l'Eglise et celle de ses ministres, soit faite sur la terre avec cet empressement que, dans les cieux, les anges mettent à vous obéir : *fiat voluntas tua, sicut in caelo et in terrâ*. — Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour : d'abord le pain de nos âmes, la grâce, la sainte Eucharistie, la parole de Dieu; le pain du corps ensuite, que votre Providence ne refuse à personne : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodiè*. — Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés; vous êtes mort pour obtenir mon pardon, et, en mourant, vous avez laissé entendre en faveur de vos bourreaux, au nombre desquels je me trouvais comme pécheur, cette miséricordieuse parole : « *Mon Père, pardonnez-leur*. » Je dépose toute haine, tout ressentiment dans votre cœur adorable : *dimitte nobis debita nostra sicut et nos dimittimus debitoribus nostris*. — Ne nous laissez pas succomber à la tentation, c'est-à-dire aux efforts que font, pour nous perdre, et le démon, et le monde et la chair; soutenez-

nous, par votre grâce, dans ce combat où, mille fois, notre âme trouverait la mort si vous ne la souteniez : *et ne nos inducas in tentationem*. — Mais, délivrez-nous du mal; du péché d'abord, le plus grand de tous les maux, ensuite de la maladie, des accidents, des peines de cette vie, si vous le jugez convenable à votre gloire et avantageux à notre salut éternel : *sed libera nos à malo*. »

Tout le peuple, autrefois, récitait le *Pater*. Cet usage, pratiqué toujours chez les Grecs, subsista en France jusqu'à Charlemagne. Comme vestiges de cette coutume, on a laissé au peuple l'honneur de dire à haute voix la dernière demande<sup>1</sup>. Cette prière, dont l'efficacité est si puissante, a-t-elle été exaucée? Pour ne point encourager la tiédeur, Dieu le cache au chrétien; la *manière secrète* dont le prêtre dit l'*amen*, qui termine l'oraison dominicale, exprime le silence dans lequel Dieu se renferme<sup>2</sup>.

## II.

### Le Libera nos ou les Mystères de la sépulture.

« Le calice, dit saint Bernard, doit nous représenter le *sépulcre*, et la pale, la  *Pierre* qui en ferma l'entrée; le corporal figure le *suaire*, et l'hostie, que vous voyez, n'est plus du pain, mais c'est la *chair* de Jésus-Christ attaché à la croix pour le salut du monde<sup>3</sup>. » Le prêtre prenant le corps de son Sauveur, le déposant dans le calice, qu'il recouvre ensuite de la pale, nous reportera au saint Sépulcre; nous nous y tiendrons le plus près

<sup>1</sup> Benoît XIV, l. II, c. 19. — <sup>2</sup> Rubeus, l. II, c. 69. — <sup>3</sup> *Serm. sur la Dignité du prêtre*.



possible de Jésus-Christ; nous collerons amoureusement nos lèvres sur les plaies de ses pieds et de ses mains : voilà les parfums qu'il demande de nous pour sa sépulture.

Le silence qui suit le *Pater* est un *signe de deuil* et un souvenir du *silence* du tombeau. Il rappelle aussi la conduite des saintes Femmes, plongées *dans le recueillement et la douleur*, tout le jour consacré au Sabbat<sup>1</sup>.

Aux Messes pontificales, le sous-diacre donne la patène à l'archidiacre qui, après l'avoir baisée, la remet à un diacre. Le moment où a lieu cette cérémonie, le nombre des ministres sacrés groupés autour du pontife, nous rappellent les *trois Marie* accourues au sépulcre, pour embaumer leur divin Maître<sup>2</sup>.

Pendant que, sur la terre, les amis du Sauveur rendaient à son corps les derniers devoirs de l'amitié, que devenait son âme divine? Aux Limbes gémissaient, dans l'attente de sa venue, les justes de l'ancienne Loi; elle descendit jusqu'à eux, pour leur annoncer que le ciel serait bientôt ouvert. La prière *Libera nos* est la vive expression de leurs soupirs. Le vendredi saint, on la récite à *haute voix*, pour rendre plus manifeste l'accomplissement de ce mystère, dont ce jour fut l'heureux témoin<sup>3</sup>.

Il y a des âmes gémissant encore dans l'espérance du ciel; Notre-Seigneur, en ce moment du Sacrifice, va jusqu'à elles pour les consoler. Recommandons-les à sa tendre charité.

Si la bienheureuse Vierge Marie, saint Pierre, saint Paul et saint André sont spécialement invoqués dans cette prière, c'est parce que leur souvenir est insépa-

<sup>1</sup> Inn. III, l. v, c. 28. — *Rational*, l. iv, c. 49. — Rupert, l. II, c. 25. —  
<sup>2</sup> *Gem. animæ*, l. I, c. 46. — <sup>3</sup> *Rational*, c. XLIX. — Inn. III, l. v, c. 28.

nable de celui de la croix. Sur le Calvaire, l'âme de Marie fut transpercée d'un *glaive de douleurs*; saint Pierre fut *crucifié*; saint Paul porta en sa chair les *stigmates* du Sauveur; et saint André, après avoir soupiré après les délices de la *croix*, eut la gloire de *mourir comme son Maître*<sup>1</sup>.

### III.

La Fraction de l'hostie ou le côté de Jésus-Christ ouvert par la lance.

Notre-Seigneur avait rendu le dernier soupir quand un soldat, armé d'une lance, lui ouvrit le côté droit; il s'en échappa du sang avec de l'eau. En même temps, sortit du côté entr'ouvert du nouvel Adam, endormi sur l'arbre de la croix, l'épouse qu'il s'était choisie, la sainte Eglise catholique; de même qu'au premier âge du monde, il avait tiré Eve, du côté d'Adam, plongé dans un sommeil figuratif et mystérieux<sup>2</sup>.

Cette circonstance solennelle de la formation de l'Eglise, sur le Calvaire, devait avoir sa place dans le sacrifice de la Messe. Nous allons la retrouver sous une forme saisissante. Le prêtre tient au-dessus du calice le corps de son Dieu; il partage les saintes espèces et puis, *au côté droit* de l'hostie, il enlève une parcelle, figurant merveilleusement la plaie, faite par le soldat, au côté de Notre-Seigneur. Alors l'hostie se trouve *divisée en trois parties*, et ces trois parties, par leur nombre et par leur nature, désignent l'Eglise, sortie du côté ouvert de Jésus-Christ. Car Jésus-Christ n'est divisé qu'en apparence, et, sous chacune des

<sup>1</sup> *Elucidatio totius Missæ*, c. v. — <sup>2</sup> *S. Aug. contre Fauste*, l. XII, c. 8.

parcelles, il réside tout entier. N'est-ce pas là l'image symbolique de l'Eglise catholique, partagée en *trois branches* : l'Eglise triomphante, l'Eglise militante, l'Eglise souffrante; toutes trois ne font cependant qu'une seule et même Eglise <sup>1</sup>.

Regardons avec douleur la plaie faite au cœur de Jésus-Christ, car elle est notre œuvre; mais aussi avec confiance, car elle est notre remède. Notre cœur altéré y étanchera sa soif; notre cœur tenté y trouvera un asile; notre cœur blessé, sa guérison; notre cœur faible et découragé, sa force.

Demandons encore à Jésus, par cette plaie sacrée, un amour généreux pour l'Eglise, en faveur de laquelle il a répandu le plus pur de son sang divin.

Après la fraction de l'hostie en trois parts, le prêtre fait trois signes de croix avec le corps de Jésus-Christ sur le calice, en mémoire des *trois jours* passés dans le sépulcre <sup>2</sup>; puis, fixant avec un saint respect les yeux sur cette chair sacrée, que Marie couvrit de si tendres et de si douloureux baisers, que l'Apôtre bien-aimé et Madeleine arrosèrent de leurs larmes, nouveau Joseph d'Arimatee, ainsi que l'appelle un auteur ancien, il la dépose dans le calice devenu un autre tombeau sur ce nouveau Calvaire.

#### IV.

#### L'Agnus Dei ou la Résurrection.

Le mélange du corps adorable de Jésus-Christ avec son sang précieux, image de sa sépulture, ainsi que

<sup>1</sup> S. Thomas, part. III<sup>e</sup>, quest. 83, art. 5. — *Rational*, l. IV, c. 51. — Etienne d'Autun. — <sup>2</sup> S. Thomas cité par Benoit XIV, l. II, c. 20.

nous venons de le voir, figure en même temps sa résurrection.

« A la Messe, dit le pape Benoît XIV, jusqu'à cette partie que nous traitons, la passion et la mort de Jésus-Christ sont représentées par la consécration faite à part du corps et du sang ; par la vertu de la consécration, le corps du Christ existant sous l'espèce du pain, et son sang sous l'espèce du vin. Quoique cette séparation ne soit que mystique, puisque le corps ne peut être quelque part sans le sang, ni le sang sans le corps ; cependant, par cette séparation toute mystique du corps et du sang, du sang et du corps, la passion et la mort de Notre-Seigneur sont parfaitement représentées. Il s'agit maintenant d'exprimer, dans le sacrifice, sa glorieuse résurrection ; on ne pouvait le faire plus parfaitement qu'en mettant dans le calice une parcelle de l'hostie et en opérant ainsi la réunion du corps et du sang de Jésus-Christ <sup>1</sup>. »

Ce n'est point par une cérémonie seulement, mais encore par les paroles de la liturgie, que l'Eglise a voulu nous pénétrer des saintes joies de la résurrection. Le prêtre qui prononce à haute voix : « *Pax Domini sit semper vobiscum, que la paix du Seigneur soit toujours avec vous,* » insinue aux fidèles ce qui se passa le jour de Pâques, quand Notre-Seigneur, apparaissant au milieu de ses disciples, leur dit : « *Pax vobis, que la paix soit avec vous* <sup>2</sup>. » Ensuite, il leur donna le pouvoir de remettre les péchés, par ces paroles solennelles : « *Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* » C'est pour cela que le prêtre, qui a devant lui ce même Jésus ressuscité, s'écrie : « *Agnus*

<sup>1</sup> *Du Sacrifice de la Messe*, l. II, c. 20. — <sup>2</sup> *Micrologue*, c. XX. — Rupert, l. II, c. 16.

*Dei qui tollis peccata mundi miserere nobis, Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous*<sup>1</sup>. »

A ces paroles, tout le chœur se lève, exprimant par ce mouvement, le mystère de la *résurrection*.

Nous invoquons *trois fois* le Seigneur; cette instante prière et ce nombre mystérieux montrent l'immense besoin que nous avons de sa miséricorde. Si on se frappe en même temps la poitrine, c'est que *dans le cœur* se trouve le seul obstacle à la paix : le péché.

Pendant longtemps, la même formule termina chacune de ces invocations. Dans la suite, la troisième fut changée et on y mit, à la place de « *Miserere nobis,* » « *Dona nobis pacem, donnez-nous la paix.* » Voici à quelle occasion eut lieu ce changement : Robert, abbé du Mont, raconte qu'en 1183, Marie apparut à un bûcheron, au milieu d'une forêt, et lui remit un sceau avec cette inscription : « *Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, donnez-nous la paix.* » Elle lui ordonna de montrer ce sceau à son évêque, et de lui dire qu'un moyen très-sûr d'obtenir la paix de l'Église, dans ces temps agités, serait de faire de semblables médailles et de les porter sur soi<sup>2</sup>.

Quoi qu'il en soit de ce récit, il est certain, et Innocent III le dit expressément, qu'à l'occasion des troubles qui affligeaient l'Église, on termina le dernier *Agnus Dei* par l'invocation dont nous parlons.

Durant les six premiers siècles, ce souhait du prêtre : « *Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous,* » était le signal de la paix, que les chrétiens devaient se donner en s'embrassant. Les hommes donnaient aux hommes ce saint baiser, les femmes le donnaient aux

<sup>1</sup> Inn. III, l. iv, c. 4. — *Rational*, l. iv, c. 52. — Etienne d'Autun, c. xvii. — <sup>2</sup> Cité par le card. Bona.

femmes; et, alors, tout ce peuple de frères approchait avec joie du banquet de l'Agneau, où, selon le langage des docteurs, les pacifiques seuls ont le droit de s'asseoir.

L'Eglise, tout en changeant sa discipline, a conservé cependant quelque chose de cet usage. Ainsi, aux Messes solennelles, le diacre donne au sous-diacre la paix qu'il vient de recevoir du célébrant; et celui-ci, pour nous faire entendre qu'il la puise *dans le cœur* même du Sauveur, *baise auparavant l'autel*, figure de Jésus-Christ. Autrefois, il baisait la sainte hostie <sup>1</sup>.

Le baiser de paix, donné toujours sur la *joue gauche*, renferme un double enseignement: que la paix véritable prene sa source *dans le cœur*, placé, dans sa plus grande portion, *du côté gauche*; qu'elle règne entre les chrétiens, *même dans l'adversité*, dont la gauche a toujours été le symbole <sup>2</sup>.

## V.

La Communion ou les Repas eucharistiques de Jésus-Christ ressuscité avec ses Apôtres.

Nous avons quitté le représentant de Jésus-Christ, après le mélange du corps et du sang, symbole de la résurrection; revenons auprès de lui.

A peine ce divin mélange a-t-il été fait, que, des yeux de la foi, il aperçoit devant lui, sur l'autel, Jésus-Christ, mais Jésus-Christ ressuscité. Il le sait; c'est le même Jésus-Christ qui, après sa résurrection, apparut aux saintes Femmes; comme elles, *il se penche pour l'adorer*. Il lui parle avec une douce confiance, car

<sup>1</sup> Benoît XIV, *Du Sacrifice de la Messe*, l. II, c. 20. — *Catéch. de persév.*, t. VII. — <sup>2</sup> Gavantus, P. II, t. 10.

Notre-Seigneur lui a dit, à lui aussi : « *Ne craignez rien, c'est moi, votre ami*<sup>1</sup>. »

C'est le même Jésus-Christ qui, le jour de la résurrection, souhaitait la paix à ses Apôtres; le prêtre lui *demande cette même paix* pour lui et pour l'Eglise, dont il est, en même temps, l'enfant et le ministre.

C'est le même Jésus-Christ qui s'est donné en nourriture aux disciples d'Emmaüs; comme eux, il le *reconnatt à la fraction du pain* placé, là devant lui, sur la patène.

C'est le même Jésus-Christ qui dit à saint Thomas de mettre la main dans la plaie de son côté..... O bonheur ineffable du prêtre!! il prend entre ses mains le corps glorieux et immortel de Jésus-Christ ressuscité....., *il couvre de son doigt la plaie ouverte du côté du Sauveur*..... Et, sous ces fragiles espèces, reconnaissant, avec le même Apôtre, *son Seigneur et son Dieu*<sup>2</sup>, il se frappe trois fois la poitrine, et dit avec humilité : « *Domine non sum dignus, etc...*, *Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans la maison de mon âme, mais dites seulement une de ces paroles puissantes qui ont créé le monde, commandé aux éléments, à la mort et au démon, et mon âme sera guérie.* » Une voix secrète l'a rassuré. Par un acte d'abandon et de confiance sans bornes, le prêtre se livre tout entier à un ami si généreux et si fidèle, et c'est alors qu'il se penche sur la table sacrée, car, se défiant de ses propres mérites, *il s'appuie sur Jésus-Christ*, figuré par l'autel, et sur son infinie miséricorde; puis, il met son âme sous la sauvegarde du corps divin, immolé pour lui : « *Que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde mon âme pour la vie éternelle;* » qu'il soit pour elle comme un sel mysté-

<sup>1</sup> S. Jean, c. vi, v. 20. — <sup>2</sup> S. Jean, c. xx, v. 28.

rieux qui la préserve de la corruption du péché; qu'il imprime sur elle le sceau de la glorieuse immortalité.

Il approche de ses lèvres le pain des anges, le dépose sur sa langue tremblante, devenue le trône du Très-Haut....; l'union est consommée, et ce n'est plus le prêtre qui vit, c'est Jésus-Christ qui vit en lui.

Inondé d'une joie que la parole humaine ne saurait traduire, le prêtre penche la tête sur sa poitrine, comme pour mieux converser avec Dieu, devenu l'hôte de son cœur; il s'enferme dans le sanctuaire de son âme. Quand il rouvre les yeux, après ce mystérieux entretien, quand il relève cette tête, qui reposait avec tant de douceur sur le cœur de Jésus, dans cet autre cénacle, étonné d'être encore sur la terre, il laisse échapper cette parole de reconnaissance : « *Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a faits.* » Il n'a rien; mais il se rappelle que tel est le cœur de Dieu, qu'il aime à nous enrichir de ses dons, et, qu'à ses yeux, c'est le remercier de ceux qu'il nous a déjà faits que de tendre la main pour en recevoir de nouveaux; c'est pourquoi il dit à son âme de se rassurer, puisqu'elle a de quoi satisfaire à la dette de sa reconnaissance : « *Je prendrai pour cela le calice du salut, j'invoquerai le Seigneur, en chantant ses louanges, et je serai délivré de mes ennemis.* »

Le signe de la croix fait avec le calice, comme il avait été fait auparavant avec la sainte hostie, rappellerait au prêtre, s'il pouvait jamais l'oublier, qu'il va boire le sang de son Dieu *crucifié*. Rempli de cette pensée, il y applique ses lèvres avec amour, comme il les aurait collées au côté de son divin Maître. Fécondée par cette rosée divine, portez des fruits, ô mon âme! et que vos fruits demeurent; que ce sang rédempteur guérisse vos blessures, vous rende invulnérable, et qu'il vous garde pour la vie éternelle. Le prêtre de-



mande toutes ces choses par cette prière : « *Que le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde mon âme pour la vie éternelle.* »

Les détails suivants ont rapport à la communion du Pape, aux Messes solennelles; leur puissant intérêt comme aussi leurs rapports admirables avec le titre donné à cette partie de la Messe : Repas eucharistiques de Jésus-Christ ressuscité avec ses Apôtres, nous ont engagé à leur consacrer ici une page.

Quand le Pape célèbre, il se rend à son trône, avant la Communion. Le sous-diacre lui porte, sur la patène, l'hostie consacrée; l'astérisque l'assujettit, pour la préserver de tout accident. Le Pontife, à genoux, l'adore dans un profond recueillement. Le diacre lui apporte ensuite le calice; les mêmes hommages sont rendus au précieux sang.

Après les prières préparatoires à la Communion, le Pape prend une des deux parties de l'hostie consacrée, se frappe trois fois la poitrine, en disant les paroles de la liturgie; puis il se communique. Le diacre présente le calice au Pape, en même temps que le cardinal-assistant, évêque, lui offre le chalumeau d'or. Sa Sainteté, le plongeant dans le calice, prend une partie du précieux sang. Alors, il partage l'autre partie de l'hostie en deux fractions, qu'il donne au diacre et au sous-diacre. Ceux-ci consomment ensuite, avec le chalumeau, le sang divin. Sous ce cérémonial, Innocent III nous découvre plusieurs mystères<sup>1</sup>. Les ministres, offrant au Souverain Pontife la patène et le calice, tiennent la place des Apôtres « *présentant à Jésus-Christ ressuscité du poisson grillé et un rayon de miel*<sup>2</sup>; » les Pères ont vu, dans le poisson grillé, une image du corps de Jésus crucifié, et, dans le rayon

<sup>1</sup> Liv. vi, c. 9. — <sup>2</sup> S. Luc, xxiv, 42.

de miel, un symbole de son sang, dont « la douceur l'emporte sur celle du miel et du rayon qui le renferme <sup>1</sup>. »

Jésus-Christ, après avoir pris un morceau de poisson grillé et une part du rayon de miel, donna le reste à ses disciples <sup>2</sup>; le Souverain Pontife représente cette circonstance *lorsqu'il remet au diacre et au sous-diacre ce qu'il a laissé de l'hostie consacrée et du sang divin.*

Mais pourquoi le Pape ne communie-t-il pas à l'autel, où il a fait la fraction du pain, mais bien sur son trône, ainsi que nous venons de le dire. Encore un mystère, et, pour l'expliquer, Innocent III sera notre guide : « Le Souverain Pontife agit ainsi parce que Jésus-Christ, à Emmaüs, fit la fraction du pain, devant les deux disciples, figurés par le diacre et le sous-diacre, et mangea à Jérusalem, en présence des douze Apôtres; car on lit bien dans l'Évangile qu'il fit la fraction à Emmaüs, mais on ne voit pas qu'il y ait opéré la manducation; à Jérusalem on ne lit pas qu'il ait brisé le pain, mais on lit qu'il l'a mangé <sup>3</sup>. » Quant à la fraction du pain, faite par le Souverain Pontife *avec les dents*, elle marque, d'après le pape Sergius, la cruelle blessure que reçut l'enfer, du Christ ressuscité. « O enfer, s'était écrié le Messie, par la bouche d'Osée, *c'est moi qui serai ta morsure* <sup>4</sup>. »

C'en est assez, ce semble, pour justifier le titre placé en tête de ces pages sur la Communion. Revenons maintenant aux cérémonies ordinaires de cette partie du Sacrifice.

Quand le prêtre a communiqué, les fidèles se présentent à la sainte table. S'il en était qui ne fussent point purifiés des fautes vénielles, au lieu de se dé-

<sup>1</sup> Bède, *Comment. sur le XXI<sup>e</sup> chap. de S. Jean.* — S. Aug., *Tract. in Joan.* — <sup>2</sup> S. Luc, xxiv, 42. — <sup>3</sup> Liv. vi, c. 9. — <sup>4</sup> xiii, 14.

courager, que leur cœur se relève par la confiance; Jésus-Christ lui-même demande leur pardon : « *Que le Dieu tout-puissant ait pitié de vous, et, qu'après vous avoir pardonné vos péchés, il vous conduise à la vie éternelle. Qu'il vous accorde l'indulgence, l'absolution et la rémission de vos péchés, le Seigneur tout-puissant et miséricordieux.* » Le *Confiteor*, prière du repentir et de l'espérance, nous le réciterons avec douleur et humilité; et, quand nous verrons la main du prêtre levée sur nos têtes, pour faire descendre le pardon, ayons une confiance sans limites; elle est puissante au ciel sur le cœur de Dieu la parole qui appelle sur nous la miséricorde.

« *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi, voici l'Agneau de Dieu, voici Celui qui efface les péchés du monde,* » dit le prêtre en montrant le corps de Jésus-Christ ressuscité et glorieux. Encore ici une invitation à la confiance. Ce n'est plus le lion irrité de la tribu de Juda; Jésus vient à nous sous les dehors d'un agneau; il en a pris le nom, il en a la douceur et la bonté. Le voilà qui se donne tout entier : sa chair, pour nourrir notre âme; son sang, pour effacer nos fautes; sa laine, pour couvrir notre dénûment. Eclairés d'une foi vive, découvrons, derrière les voiles eucharistiques, le Créateur du monde; sous de fragiles espèces, le Tout-Puissant; sous cette petite hostie, l'Immense et l'Infini; disons, en nous frappant la poitrine, l'humble prière du Centenier : « *Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma demeure, mais dites seulement une parole, et mon âme sera guérie.* » Et quand on nous présente Notre-Seigneur, en disant : « *Que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde votre âme pour la vie éternelle;* » répondons tout bas à cette prière, à l'exemple des premiers

chrétiens et de quelques pieux fidèles de nos jours :  
« *Amen ! Oui, je le crois ! Qu'il en soit ainsi !* <sup>1</sup> »

## VI.

### Les Chants de la Communion ou la Joie des Apôtres à la résurrection de Jésus-Christ.

Aux beaux jours de l'Eglise naissante, pendant la Communion, on chantait des psaumes en rapport avec cette action sainte. En Orient, c'était le cantique : « *Comme le cerf altéré soupire après la source d'eau vive, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu.* » En Occident, le psaume xxxiii<sup>e</sup> : « *Je bénirai le Seigneur en tout temps, sa louange sera toujours sur mes lèvres.* » Ce pieux usage est imité parmi nous, quand, pendant la Communion, on chante de saints cantiques. « Quoi de plus beau, dit M<sup>gr</sup> Gaume ? Les festins des rois et des grands de la terre sont accompagnés de chants et de musique ; ne fallait-il pas que des chants mélodieux retentissent pendant le festin sacré auquel Dieu lui-même, hôte, nourriture et convive, invite ses enfants ? Et, pendant que les voûtes du temple résonnent des chants de notre amour, les anges, présents au divin banquet, redisent sur leurs harpes d'or et la bonté de Dieu et le bonheur de l'homme <sup>2</sup>. »

L'ancien psaume de la Communion a été réduit à un verset appelé *Antienne* ou simplement *Communion*. Aussi bien que le chant des premiers siècles, ce ver-

<sup>1</sup> Nous donnerons, en traitant du sacrement de l'Eucharistie, les détails historiques qui se rapportent à la communion.

<sup>2</sup> *Catéch.*, t. VII.

set désigne la joie des Apôtres, à la nouvelle de la résurrection du Maître qu'ils pleuraient <sup>1</sup>.

## VII.

Les Ablutions et la Poscommunion ou les quarante jours de la vie glorieuse.

Notre-Seigneur passa quarante jours sur la terre, après sa résurrection, *apparaissant* à ses Apôtres, les *instruisant* du gouvernement de son Eglise et *priant* pour l'affermissement de son œuvre. Les cérémonies d'après la Communion reproduisent, sous nos yeux, ces divers mystères.

Le prêtre, pendant la Messe, s'est retourné  *cinq fois* vers le peuple : c'est le nombre des apparitions de Notre-Seigneur, le jour même de sa résurrection. Après la Communion, il souhaite  *deux fois* la paix à l'assemblée; notre pensée se reportera encore vers Notre-Seigneur répétant deux fois, sous les voûtes du cénacle, le  *Pax vobis* du pardon <sup>2</sup>. Et ainsi, dans le prêtre  *montrant ses mains, découvrant son cœur*, quand il se tourne vers le peuple, nous aimerons à voir, surtout après la Communion, Jésus-Christ montrant  *les plaies de ses mains et celle de son cœur* à ses bien-aimés Apôtres.

La purification du calice et des doigts du prêtre, par  *l'eau* et le  *vin*, s'appelle  *ablutions*. Les liturgistes y ont vu un symbole de l'institution des sacrements, dont les deux principaux, le Baptême et l'Eucharistie, se trouvent merveilleusement figurés par  *l'eau* et le  *vin*, qui en sont la matière <sup>3</sup>. A l'appui de cette inter-

<sup>1</sup> *Rational*, l. iv, c. 56. — <sup>2</sup> Inn. III, l. vi, c. 8. — <sup>3</sup> *Id.*

prétation, on pourrait ajouter l'usage de consacrer, à ce moment, le jeudi saint, le saint chrême et l'huile des catéchumènes, *matière de plusieurs sacrements*. Enfin, c'est à ce même moment que l'Évêque confère au nouveau prêtre le pouvoir de dispenser le pardon, dans *le sacrement de pénitence*. Bien d'autres choses furent enseignées ou rappelées aux Apôtres, pendant les quarante jours de la vie glorieuse; l'Église a donné, dans sa liturgie, un souvenir aux sacrements, à cause de leur importance.

Notre-Seigneur consacrait à la prière le temps qu'il ne passait pas avec ses Apôtres. Si la Collecte nous a rappelé *les prières de la vie cachée*, la Secrète *celles de la vie souffrante*, la Postcommunion est un souvenir des prières que fit Jésus-Christ pendant les jours de sa *vie glorieuse*. Le nombre des Postcommunions est le même que celui des Collectes et des Secrètes. N'est-il pas juste de proportionner nos remerciements à nos demandes? Leçon qui condamne plus d'un chrétien : car, combien en est-il qui font de longues et persévérantes prières, pour solliciter une grâce : l'ont-ils obtenue, qu'à peine ils trouvent un « merci » sur leurs lèvres muettes à la reconnaissance.

Les Postcommunions sont dites pour les communiants; on y parle au nom de plusieurs, parce que, dans la primitive Église, les convives du banquet eucharistique étaient toujours nombreux. La forme de ces oraisons n'a point été changée, dans les Messes où le prêtre seul communie, afin que nous sachions ce qui se pratiquait autrefois, et pour que la formule même des prières rallume, dans les cœurs attiédés, la ferveur des premiers temps<sup>1</sup>.

Pendant le carême, l'esprit d'humilité et de péni-

<sup>1</sup> Card. Bona.

tence retenait loin de la sainte table un certain nombre de fidèles. L'Eglise, pour ne les point priver du bienfait d'une prière, dont l'efficacité devait être si puissante, à ce moment du Sacrifice, sur le cœur de Dieu, établit, en leur faveur, une oraison spéciale.

C'est l'oraison récitée la dernière, dans le carême, et précédée toujours de ces mots : « *Humiliate capita vestra Deo*, humiliez vos fronts devant Dieu. » On l'omet, toutefois, aux dimanches; car, en ces jours, tous les fidèles, communiant ou devant communier, avaient part aux prières générales de la Postcommunion.

N'omettons pas l'explication de deux cérémonies de cette partie de la Messe. Le prêtre, recouvrant le calice de son voile, avertit le communiant de se renfermer, au dedans de lui-même, avec l'hôte divin qui est venu le visiter. Le recueillement et le silence doivent être le voile jeté sur son cœur; il est devenu le calice vivant et la patène animée où réside Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le missel reporté *au côté droit de l'autel*, nous montre la bonté du Sauveur envers les enfants de Juda; un jour viendra où il fera luire à leurs yeux la lumière de cet Evangile rejeté par leurs pères, et le juif se convertira à la voix des derniers apôtres de la miséricorde et de la vérité.

## VIII.

L'Ite Missa est ou l'Ascension.

Le Fils de Dieu, « sachant que l'heure de passer de ce monde à son Père était arrivée <sup>1</sup>, » se rendit de Jé-

<sup>1</sup> S. Jean, XIII, 1.

rusalem à Béthanie. Après avoir consolé ses Apôtres, il les bénit, et, « un nuage le déroba à leurs regards, il disparut <sup>1</sup>. » Attristés de cette séparation, les disciples virent deux anges, qui les engagèrent à rentrer dans leurs demeures, leur promettant que ce même Jésus descendrait du ciel, à la fin des siècles, pour juger les vivants et les morts <sup>2</sup>.

Tel est l'Évangile; voici maintenant la liturgie. Le prêtre *se rendant au milieu de l'autel* représente Notre-Seigneur *allant de Jérusalem à Béthanie*, sur le mont des Oliviers; comme son divin Maître, *il bénit les fidèles*, en leur souhaitant une dernière fois la paix. Le Sauveur avait dit à ses Apôtres, pour les consoler : « Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » Au dernier *Dominus vobiscum*, n'oublions pas cette promesse; à l'heure de la séparation, elle dut être, pour le cœur des Apôtres, le sujet d'une grande joie.

Nous allons rentrer dans nos maisons, nous séparer de Jésus-Christ. Mais non! il n'y a plus de séparation : *Dominus vobiscum*, *Dieu est avec nous*, dans nos cœurs, surtout si nous avons eu le bonheur de communier <sup>3</sup>. Notre-Seigneur, pour baiser d'adieu, permit à ses disciples, qui en pourrait douter malgré le silence de l'Évangile, de baiser ses pieds sacrés; la piété aime à en voir un souvenir dans celui que le prêtre dépose sur l'autel, avant ce dernier *Dominus vobiscum*.

Aux Messes solennelles, *un diacre remplissant l'office des anges*, tient aux fidèles ce langage : « Retirez-vous maintenant, car Jésus-Christ, la Victime de » votre Rédemption, l'Ambassadeur par excellence, a

<sup>1</sup> S. Luc, xxiv, 50. — <sup>2</sup> Act. des Apôt., I, 18 et 11. — <sup>3</sup> Gavantus, P. II, tit. 16.



» quitté cet autel pour rentrer dans sa gloire : *Ite missa est*<sup>1</sup>. » « *Deo gratias*, rendons grâces à Dieu, » répond le peuple, unissant sa reconnaissance à celle des disciples, « *qui rentrèrent à Jérusalem avec une grande joie, louant et bénissant Dieu*<sup>2</sup>. »

Les paroles du diacre et la réponse des fidèles, accompagnées d'un *chant de joie*, que l'amour et la reconnaissance semblent ne pouvoir pas terminer, ne sont-elles pas un écho des *cantiques célestes*, qui saluèrent l'entrée triomphante du Sauveur dans sa gloire? Oui, disons-le avec amour : grâces à Dieu, *Deo gratias*; car le ciel et la terre sont réconciliés!

Grâces à Dieu! l'auguste Victime, attendue pendant quatre mille ans, vient de s'immoler!

Grâces au Père, qui nous a livré de nouveau son Fils, pour être sacrifié sur l'autel! Grâces au Fils, qui a renouvelé, parmi nous, tous les mystères de sa vie mortelle! Grâces au Saint-Esprit, qui a formé la Victime dans le sein de Marie et dont la vertu féconde l'a formée de nouveau sur l'autel! Grâces à l'auguste Trinité, pour tous ses bienfaits, dont le Sacrifice, qui vient d'être offert, est l'admirable abrégé : *Deo gratias*.

Le Rational dit, qu'après l'*Ite missa est*, le prêtre entrait dans le vestiaire, et qu'alors on faisait tomber un *voile* entre lui et le peuple, pour montrer que le divin Triomphateur, montant au ciel, fut *environné d'une nuée*, qui le déroba aux regards<sup>3</sup>. Il dit aussi que le prêtre, qui a célébré devant un évêque, après la Messe, s'approche du pontife, fléchit les genoux devant lui et lui baise la main. L'évêque alors le bénit. Quel est le chrétien qui, élevant sa pensée jusqu'au

<sup>1</sup> *Microlog. de Eccl. observ.*, c. xx. — <sup>2</sup> S. Luc, xxiv, 52. — P. Chaignon. — Lebrun. — <sup>3</sup> Liv. iv, c. 59.

ciel, n'entrevoie le *Père bénissant le Fils* dans son humanité sainte, au grand jour de l'Ascension ?

Les paroles de l'*Ite missa est* sont quelquefois remplacées par celles-ci : « *Benedicamus domino*, bénissons le Seigneur. » Plus fervents que leurs fils, nos pères, pendant l'avent et le carême, assistaient, non-seulement à la Messe, mais encore aux Heures canonicales, dont elle était suivie. Au lieu de renvoyer l'assemblée, en ces jours de prières, on l'invitait à bénir le Seigneur par le sacrifice de la louange. On employait, pour les jours de férie, cette même formule. Et c'est avec sagesse, fait observer Innocent III, qu'elle a été choisie; elle aussi rappelle aux fidèles l'ascension du Sauveur, en les conviant à s'unir aux disciples, « qui retournèrent à Jérusalem *louant et bénissant Dieu* <sup>1</sup>. »

## IX.

### La Bénédiction ou la Descente du Saint-Esprit.

La prière des Apôtres rassemblés au cénacle, celle de Notre-Seigneur « demandant à son Père d'envoyer à ses disciples un autre Consolateur <sup>2</sup>, » sont figurées par le *Placeat*, placé entre le dernier *Dominus vobiscum*, dont nous connaissons la signification, et la bénédiction, regardée, par les plus grands liturgistes, comme le symbole de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres <sup>3</sup>. Les cérémonies accessoires développent cette idée. *Sept fois*, pendant la Messe, cette prière : « *Et cum Spiritu tuo*, » s'est élevée du cœur des fidèles, jusqu'à Notre-Seigneur, implorant la venue du divin

<sup>1</sup> S. Luc, xxiv, 52. — <sup>2</sup> S. Luc, xiv, 16. — <sup>3</sup> Inn. III, l. vi, 14.

Paraclet. Leurs désirs sont exaucés : Notre-Seigneur, en la personne du prêtre, va le leur communiquer. Le prêtre *baise auparavant l'autel*, le lecteur ne l'a point oublié, figure de Jésus-Christ : c'est *le Fils de Dieu qui envoya* à la terre le Saint-Esprit, pour l'achèvement de son œuvre ; *ses mains élevées au ciel* vont chercher le Saint-Esprit jusque dans le sein de Dieu, où il réside de toute éternité, consubstantiel au Père et au Fils ; il bénit *au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit* : c'est du Père et du Fils que procède l'Esprit-Saint ; le bienfait de la Pentecôte doit donc être attribué à l'adorable Trinité<sup>1</sup> ; le signe de la croix, accompagnant cette bénédiction, proclame qu'*aux mérites de la passion* de Jésus-Christ est due la grâce de la Pentecôte. Notre-Seigneur le disait à ses Apôtres, le soir du jeudi saint : « Il vous est avantageux que je » meure ; si je ne m'en vais point, le Paraclet ne viendra » pas à vous<sup>2</sup>. »

Nous avons reçu le Saint-Esprit, dans le sacrement qui fait du chrétien un soldat. Les ténèbres de notre esprit, les défaillances de notre volonté, les écarts de notre cœur prouvent trop que l'Esprit de lumière, de force et de piété n'y règne plus. Inclinant notre front, comme nous le fimes, au jour de la Confirmation, demandons au Saint-Esprit de vouloir bien oublier nos ingrattitudes et redevenir l'hôte de notre cœur.

Nous ajouterons à ce qui vient d'être dit quelques détails pleins d'intérêts pour plus d'un lecteur. En remontant aux origines de la liturgie, nous trouvons que, dans l'action de bénir, l'extension ou l'imposition de la main, accompagnée de la formule de bénédiction, était seule essentielle. « L'imposition de la main, dit saint

<sup>1</sup> Rabanus, *In Spicileg. Solesm.*, t. III, p. 29. — <sup>2</sup> S. Jean, xvi, 7.

Augustin, est une prière sur l'homme <sup>1</sup>. » Tertullien l'appelle « une prière invitant le Saint-Esprit à descendre sur les choses créées <sup>2</sup>. » Plus tard, les doigts de la main qui bénissait prirent une disposition particulière. En Occident, *trois doigts* étaient élevés et les deux autres *unis* et repliés sur la paume de la main : profession de foi à la *Trinité* des personnes et à l'*Unité* de nature. Quelquefois les deux doigts étaient placés l'un sur l'autre, *en forme de croix*, et, alors, l'ensemble de l'attitude de la main rappelait les deux principaux mystères de la foi : la Trinité et la Rédemption. En Orient, la jonction du pouce avec l'auriculaire forme un cercle ; c'est une exhortation à élever notre âme vers la sainte Trinité, source de toute bénédiction, et à espérer les biens éternels, figurés par le *cercle*, symbole accoutumé de l'éternité <sup>3</sup>.

## X.

### Le dernier Évangile ou la Prédication des Apôtres et de leurs successeurs.

Dès le commencement du Christianisme, les sublimes paroles qui ouvrent l'Évangile de saint Jean ont été entourées de la plus sainte vénération. L'Évêque d'Hippone ne désapprouvait pas la coutume, déjà établie de son temps, de placer ce saint Évangile sur la tête, pour obtenir quelque guérison ; le pape Paul III ordonna, qu'en allant visiter les malades, le prêtre mit la main sur leurs têtes, en le récitant. Il n'est pas jusqu'aux païens que la magnificence de cette page

<sup>1</sup> Liv. III, *De Baptism.*, c. 16. — <sup>2</sup> *De Baptism.*, l. VII. — <sup>3</sup> Pascal, *Dict. des Orig. de la liturg.* — L'abbé Martigny, *Dict. des Antiq. chrét.*

inspirée n'ait ravis d'admiration. « On devrait, disaient-ils, la transcrire en lettres d'or dans chaque lieu d'assemblée, afin que tous puissent la lire. »

Lorsque le prêtre descendait de l'autel, plusieurs personnes, s'approchant du sanctuaire, le priaient de lire sur elles le magnifique début de l'évangéliste saint Jean. Le prêtre, se rendait à ces pieux désirs, en plaçant l'extrémité de l'étole sur leurs têtes. L'affluence était parfois si considérable qu'on ne pouvait accéder à toutes les demandes; le prêtre, alors, du haut de l'autel, récitait le saint Evangile pour tous ceux qui le demandaient. Une autre raison contribua à le faire dire à la fin de la Messe, c'est le désir d'un grand nombre de fidèles qui voulaient expressément, dans diverses fondations faites aux églises, qu'on le récitât à leur intention. Le pape saint Pie V en fit une obligation dans toute l'Eglise et pour tous les prêtres<sup>1</sup>.

Nous connaissons l'origine de cette dernière cérémonie du Sacrifice; abordons maintenant son sens symbolique.

Embrasés par l'Esprit-Saint, les Apôtres, après la Pentecôte, s'en allèrent jeter, dans toutes les parties du monde connu, la semence de l'Evangile. D'autres ouvriers, après eux, ont continué l'œuvre divine, et l'apostolat chrétien se perpétuera jusqu'à la fin des temps. Les liturgistes ont vu le souvenir de cette prédication dans la lecture du dernier Evangile; ils fondent cette interprétation sur le sens des paroles du texte sacré, qui traite de la *divinité* et de l'*humanité* du Sauveur, fondement du Christianisme, et sur le *voyage du prêtre à la gauche de l'autel*. La *gauche*, nous l'avons dit, désigne *les Gentils*; c'est à eux que

<sup>1</sup> *Dict des Orig. de la liturg.*

les Apôtres, après la Pentecôte, portèrent la bonne nouvelle <sup>1</sup>.

Les Apôtres ont prêché *le même Evangile* que Notre-Seigneur ; pour ce motif, les deux Evangiles sont lus au même côté de l'autel. Pour la même raison toujours, l'un et l'autre sont accompagnés *du même salut, des mêmes signes de croix*. Comme, cependant, de plus grands honneurs sont dus à la prédication du Maître, seulement pour le premier Evangile qui la symbolise, il y a chant, lumières, encensement et baiser du texte sacré <sup>2</sup>.

*L'extinction de tous les cierges de l'autel, à la fin du dernier Evangile, est une image de ce qui arrivera, quand la vérité aura été annoncée à toutes les nations : « le soleil sera obscurci, la lune ne donnera plus sa lumière, et les étoiles du ciel tomberont <sup>3</sup>. »*

A ce moment, on présente aux prières du prêtre le corps du défunt à ses funérailles, ou sa mémoire, aux anniversaires, afin d'obtenir à son âme un jugement favorable. Pendant l'absoute, le son des cloches, faible image *du bruit* des mugissements de la mer, de l'embrasement des montagnes, des éclats de la foudre, à la dernière heure du monde, réveillera en nos cœurs des sentiments de crainte. Il nous rappellera aussi *la trompette* de l'Ange, convoquant toutes les générations au tribunal de Dieu.

Avant de quitter l'autel, où tant de grâces viennent de nous être accordées, aimons à redire, avec le prêtre maronite, cette prière qu'il récite en baisant l'autel, à la fin de la Messe :

« Demeure en paix, saint et divin autel du Seigneur.

<sup>1</sup> *Ecce convertimur ad gentes. Act. XIII, 46.* — <sup>2</sup> *Elucidatio totius Missæ. c. vi, 7.* — <sup>3</sup> *S. Math., xxiv, 29. — Rational. — Principissa Parmensis in Prato spirit.*

» Reviendrai-je à tes pieds, ou la mort m'en empê-  
 » chera-t-elle? Je l'ignore. Que Dieu m'accorde du  
 » moins de te revoir dans la céleste Eglise des pre-  
 » miers-nés du ciel. Je me repose dans cet espoir  
 » que m'a donné mon Dieu.

» Demeure en paix, autel saint et propice. Que le corps  
 » sacré, que le sang qui vient d'être offert lave mes  
 » souillures, consume mes péchés et me donne con-  
 » fiance devant le trône de notre Dieu, le Seigneur  
 » immortel.

» Demeure en paix, autel saint, table de vie. Fais  
 » descendre sur moi la miséricorde de Jésus-Christ,  
 » et jamais je ne cesserai de conserver en mon cœur  
 » ton souvenir, maintenant et dans tous les siècles.  
 » Ainsi soit-il. »

---

## CHAPITRE IX.

## MESSE DE PAROISSE.

Nous parlerons dans ce chapitre des cérémonies et des pratiques spéciales à la Messe de paroisse : la Bénédiction de l'eau, la Procession, le Prône et le Pain bénit.

## I.

## Bénédiction de l'eau.

**SON ORIGINE.** — Devant les églises primitives, au milieu d'une enceinte découverte, était une fontaine à l'usage des fidèles qui s'y lavaient les mains et le visage, avant d'entrer dans le saint lieu. C'était un témoignage de respect envers la sainte Eucharistie, que les chrétiens, alors, recevaient dans la main droite croisée sur la gauche, pour s'en communier eux-mêmes. L'ablution du visage avait le même but, car le communiant, avant de se nourrir du pain consacré, le baisait avec respect, puis l'approchait de son front et de ses yeux. La sainteté du sacrement réclamait donc, de la part des fidèles, cette purification préparatoire.

Eusèbe, en parlant de ces fontaines, les appelle



« les symboles de la sainte expiation, » et son langage laisse clairement entendre que l'Eglise avait attaché une pensée symbolique à l'usage de ces ablutions. La purification extérieure ne devait être qu'une image de la purification de l'âme; l'inscription d'un de ces vases, trouvé récemment à Autun, ne laisse subsister, à ce sujet, aucun doute. Nous la donnons ici avec le texte grec, prévenant le lecteur de cette singulière coïncidence, que l'inscription est la même si on la lit en sens rétrograde :

NIΨON ANOMHMATA MH MONAN OΨIN ;

elle peut se traduire ainsi : « Lave tes iniquités et non pas seulement ta face. » On croit que cette formule était assez généralement adoptée, surtout dans l'Eglise grecque.

Chaque dimanche, avant la Messe, on se rendait solennellement auprès de ces fontaines, pour en bénir l'eau. La suppression de l'usage de recevoir la sainte Eucharistie sur la main rendit moins nécessaires les ablutions; alors les vases, ayant diminué de capacité, furent remplacés par les bénitiers.

Telle est l'origine de la bénédiction de l'eau qui se fait chaque dimanche à la sacristie. Encore aujourd'hui, dans plusieurs endroits, pour cette cérémonie, on se rend processionnellement au bas de la nef, auprès du bénitier, et on y bénit l'eau, comme aux premiers âges de l'Eglise.

L'histoire de l'eau bénite se rattachant au premier anneau de celle du monde, pour venir se mêler ensuite à tous les grands événements de l'Ancien et du Nouveau Testament, jetons un rapide coup d'œil sur les diverses phases de son histoire, que nous pouvons nommer *phases de préparation*.

La Genèse nous représente, au commencement des

temps, « l'Esprit de Dieu porté sur les eaux, » qui couvraient de leur manteau humide le monde futur. Il les fécondait, les *couvait*, selon l'énergique expression du texte hébraïque. Déjà nous pressentons, de la part de Dieu, de grands desseins sur cet élément. Plus tard, en effet, la divine parole en tira les cieus, les poissons, les oiseaux et les plantes.

Il y a plus, car tout est pour le Christ et pour son œuvre; toutes choses ont été faites pour lui, et saint Jérôme, avec tous les Pères, entrevoit, sous les voiles de cette création matérielle, une création plus belle encore : celle du Baptême. Pour l'homme, un jour, les cieus devaient en quelque sorte jaillir de l'eau, puisque le sacrement de la régénération allait en être la porte; dans l'eau devaient naître à la vie véritable ceux que les Pères ont si gracieusement nommés *les petits poissons* du Christ, et que Notre-Seigneur appelle des *colombes* à cause de leur douceur et des *aigles* en raison de leur contemplation; de l'eau sortiront les *germes* féconds de toutes les vertus recommandées par le Christ : la foi, l'espérance, la charité.

L'eau, destinée à jouer un grand rôle dans l'œuvre du Rédempteur, sera élevée, par degrés, à son éminente dignité. D'abord, par elle, Dieu, au temps de Noé, purifie le monde de ses souillures; ensuite, à travers ses flots divisés, le peuple d'Israël arrive à la terre promise; plus tard, dans la solitude d'un désert aride, jaillissant sous la verge de Moïse, elle désaltère les douze tribus. Notre-Seigneur vient faire son œuvre. Il opère son premier miracle, à Cana, sur cet élément. L'eau, toutefois, n'a été sanctifiée, jusqu'alors, que par la parole et la puissance divines; un jour elle sera sanctifiée par le contact d'une chair divine, et le Jourdain étonné vit l'Homme-Dieu descendre sur ses bords, pour y recevoir le baptême de Jean. Ce

n'était point encore assez de tant de merveilles pour l'ennoblir ; l'eau devait puiser une vertu toute divine au contact de ce qu'il y a de plus saint en Jésus-Christ : sous le coup de la lance qui transperça son cœur, elle en jaillit pour inonder le monde et purifier tous ceux sur qui elle serait versée par la main maternelle de l'Eglise.

Dieu qui avait ainsi, pendant quatre mille ans et par des figures prophétiques, préparé le monde ancien à la régénération de l'homme, voulut perpétuer parmi les chrétiens le souvenir de la grâce qui leur avait été faite. La grandeur du bienfait accordé au Baptême pouvait être oubliée ; à l'homme oublieux un mémorial devenait nécessaire : ce fut l'eau bénite.

L'aspersion de chaque dimanche rend évidente l'intention de l'Eglise. Ce jour, qui honore la résurrection de Jésus-Christ, célèbre aussi le mystère de notre régénération spirituelle par le Baptême, institué définitivement sur le soir du jour de Pâques ; et les liturgistes considèrent l'aspersion d'avant la Messe comme un mémorial de ce sacrement. L'eau sainte est répandue *d'abord sur l'autel et par trois fois*, en mémoire du Baptême de Jésus-Christ, figuré par l'autel, et des trois personnes divines qui y manifestèrent leur présence<sup>1</sup> ; on en fait ensuite l'aspersion sur tout le peuple régénéré. Pendant cette cérémonie, la pensée de notre Baptême doit se présenter à nous ; regrettons-en l'innocence perdue, peut-être depuis longtemps. Et, alors que nous viendrons dans le lieu saint, en prenant de cette eau, qu'une intention pieuse a placée à la porte, n'oublions pas que le Baptême nous a donné entrée dans la bergerie du divin Pasteur ; que de

<sup>1</sup> Gavantus, *De Rubr. Miss.*, P. iv, tit. 19.

notre cœur monte vers Dieu un sentiment de reconnaissance.

**EFFETS DE L'EAU BÉNITE.** — Un phénomène peu remarqué ordinairement, c'est le rôle joué par l'eau dans la conduite de la Providence. D'où vient que, dans l'ordre naturel, tant de malades y retrouvent la santé? Pourquoi Dieu a-t-il fait l'eau comme le véhicule de ses grâces, dans l'ordre surnaturel, et la matière la plus ordinaire de ses miracles parmi nous? Saint Paul a la tête tranchée; elle bondit trois fois, et chaque bond fait jaillir une fontaine. Si Marie apparaît sur la colline ou dans la vallée, le plus souvent une source miraculeuse perpétue l'événement. Combien de pèlerinages possèdent une fontaine merveilleuse où le malade retrouve la santé et le pécheur la vie! Il y a là un fait évident et irrécusable; quelle en est la cause? Nous la trouvons au second verset de la Genèse : « L'esprit de Dieu était porté sur les *eaux*, » et au chapitre XIX<sup>e</sup> de l'Évangile de saint Jean : « Il sortit du sang et de l'*eau* du côté de Notre-Seigneur ouvert par la lance. » L'eau a été sanctifiée par de grands mystères, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament; elle est devenue le signe sensible d'un grand sacrement. Qu'est-ce donc que le Baptême? Qu'est-ce donc que le chrétien? Qu'est-ce donc qu'une âme, pour que la matière qui sert à sa régénération devienne si puissante?

Les merveilleux effets de l'eau, sur laquelle l'Église fait tomber ses prières et répand ses bénédictions, sont admirablement exprimés dans les oraisons récitées par le prêtre : « O Dieu, qui, pour procurer le salut » du genre humain, avez établi les plus grands mys- » tères dans la substance des eaux, écoutez favora- » blement nos humbles prières, et répandez la vertu » de votre bénédiction sur cet élément, qui est pré-

» paré par diverses purifications; afin que votre créa-  
 » ture, servant à vos mystères, reçoive l'effet de votre  
 » grâce divine, pour *chasser les démons et les mala-*  
 » *dies*, et que tout ce qui sera arrosé de cette eau  
 » dans les maisons ou dans les autres lieux des fidèles  
 » soit *préservé de toute impureté et de tous maux*;  
 » qu'il n'y ait ni esprit pestilentiel, ni air corrompu;  
 » qu'il soit délivré des embûches secrètes de l'enne-  
 » mi; et, s'il y a quelque chose qui puisse nuire ou à  
 » la santé ou au repos de ceux qui y habitent, qu'elle  
 » en soit éloignée par l'aspersion de cette eau, et  
 » qu'enfin nous puissions obtenir, par l'invocation de  
 » votre saint Nom, une prospérité comme nous la  
 » désirons, qui soit à couvert de toutes sortes d'at-  
 » taques. Par Notre-Seigneur. Ainsi soit-il. »

Ces divers effets résumés se réduisent à trois prin-  
 cipaux : l'eau bénite efface les péchés véniels; elle  
 éloigne le démon; elle écarte de nous tout danger.  
 Pour l'intelligence du premier de ces effets, rappelons  
 au lecteur que le péché véniel est remis par trois  
 moyens : le sacrement de pénitence, la contrition  
 même imparfaite, et certains actes de charité et de reli-  
 gion, entre autres l'usage de l'eau bénite. Ainsi l'ensei-  
 gnent d'illustres théologiens, saint Thomas, Alexandre  
 de Halès, Suarez<sup>1</sup>. Il en est même qui pensent que  
 le seul acte de prendre ou de recevoir l'eau bénite,  
 supposé que l'on soit en état de grâce, suffit pour  
 qu'elle produise son effet.

Le démon fuit devant l'eau bénite. Saint Grégoire  
 veut que par elle on réconcilie les temples des idoles,  
 pour y célébrer la Messe, sans qu'il soit besoin de les  
 reconstruire. « J'ai éprouvé plusieurs fois, écrit  
 sainte Thérèse, qu'il n'y a rien qui chasse plutôt les

<sup>1</sup> Voir Suarez, P. III, *Disput.* 12<sup>e</sup>.

démons que l'eau bénite, et les empêche davantage de revenir. Le signe de la croix les met aussitôt en fuite, mais ils retournent aussitôt. Ainsi il doit y avoir une grande vertu dans cette eau... Ceci n'est point une imagination, je l'ai très-souvent éprouvé. » La vie des Saints nous en offrirait, si nous la consultations, des preuves sans nombre. Pour ne citer qu'un seul trait, comment sainte Marthe terrassa-t-elle le monstre qui semait l'effroi sur les rives du Rhône? Le signe de la croix et l'eau bénite furent les armes de sa victoire. Ce fait donna lieu, dans la suite, à représenter cette sainte avec un *aspersoir* et de *l'eau bénite*.

Dans les dangers qui nous entourent, l'eau sainte est pour nous un secours puissant. Ceci découle de ce que nous venons de dire; car, écarter le démon, c'est éloigner la source de ce qui peut nuire au chrétien. Celui que l'Écriture appelle *homicide* a, dans le cœur, l'instinct du mal, la méchanceté, la haine, et il met des pierres sous nos pas, en soulevant contre nous tout ce qu'il rencontre. Devant l'eau sainte s'écroule ce gigantesque échaffaudage de noire malice. L'illustre vainqueur de Poitiers avait un fils atteint d'une fièvre violente; plus d'espoir pour le malheureux père : saint Leufroi le guérit avec de l'eau bénite. Saint Germain, évêque de Paris, se trouve en présence d'un violent incendie : quelques gouttes d'eau bénite et le signe de la croix suffisent pour l'éteindre.

Tertullien nous montre Satan, *le singe de Dieu*, cherchant à répandre sur les eaux surtout sa maligne influence. Par ses démons, personnifiés dans différentes divinités, il résidait auprès des sources, des lacs et des fontaines. L'eau servait aussi aux anciens, de plusieurs manières, pour la connaissance de l'avenir. C'était tantôt de la cire fondue qu'on versait dans une coupe pleine d'eau et dont les différentes figures

révélaient ce qu'on désirait savoir ; tantôt les rayons de la lumière se jouant à la surface. Cette divination, appelée *hydromancie*, était spécialement pratiquée en Perse et en Egypte. Joseph donne ordre de dire à ses frères : « *La coupe*, que vous avez dérobée, est celle dans laquelle boit mon Seigneur et dont il se sert pour la divination <sup>1</sup>. » En Laconie, on jetait des galettes dans les marais d'Ino, aux fêtes de cette déesse, et on prédisait l'avenir selon qu'elles allaient au fond ou restaient à la surface. Les Celtes exposaient sur le Rhin leurs enfants nouveau-nés, placés sur un bouclier ; ceux qui étaient légitimes surnageaient, les autres périssaient dans le fleuve. Arioviste avait dans son camp des femmes qui prédisaient l'avenir, en consultant le bruissement de l'eau. Charlemagne défendit aux Saxons, sous les peines les plus graves, d'offrir des sacrifices aux fontaines.

De tous ces faits, empruntés à l'histoire, ressort l'action de l'eau, dans le culte rendu aux démons. D'un regard l'Eglise sonde l'abîme, et, pour mieux montrer la puissance de son divin fondateur, comme aussi pour prouver la vérité de sa mission, s'emparant de cet élément avec lequel le démon perdait les âmes, elle le battit avec ses propres armes ; ainsi l'eau bénite et la croix devinrent les trophées de la grande victoire remportée sur l'enfer.

**SYMBOLISME DE L'EAU BÉNITE.** — Les Juifs avaient leur eau lustrale, pour purifier certaines fautes ; les mérites futurs de Jésus-Christ exerçaient déjà leur action sur elle. Dans l'intention de l'enseigner au peuple, les prêtres y jetaient *les cendres de la vache rousse*, une des plus expressives figures du Sauveur immolé. L'eau bénite ne peut agir en nous que

<sup>1</sup> *Genèse*, XLIV, 5.

par l'effet des mêmes mérites; l'Eglise le reconnaît par le mélange de l'eau et du sel. « Le sel, dit saint Hilaire, qui contient du feu et de l'eau, c'est le Verbe divin incarné. Dieu est un *feu* consumant, voilà la divinité; *l'homme* s'écoule comme *l'eau*; la fluidité de cet élément représente parfaitement son naturel si facile à s'attacher aux créatures, voilà *l'humanité*. Le Fils de Dieu a uni notre infirmité à sa vertu toute divine, l'humanité à la divinité. De nous il a pris l'eau, c'est-à-dire les *larmes* et les *sueurs*, et il nous a donné le feu de la charité, de l'espérance et de la foi<sup>1</sup>. »

USAGE DE L'EAU BÉNITE. — L'eau bénite est placée à l'entrée de nos églises; pourquoi? Pour nous rappeler d'abord la grande grâce du Baptême, nous l'avons déjà dit.

Pourquoi encore? Pour pénétrer nos âmes d'un profond respect envers le Dieu que nous allons adorer. A qui sait entendre, l'eau sainte tient ce langage :

« Avant de vous présenter devant le Seigneur, purifiez-vous des fautes même vénielles; son regard infiniment saint ne peut supporter de souillure ni dans ses anges ni dans ses élus. Si vous voulez le voir, des regards de la foi, à travers les voiles du sacrement, effacez en votre âme tout ce qui en ternit la blancheur. Si vous désirez recevoir les caresses de votre Dieu, lavez votre cœur : « *le cœur pur seul aura pour ami le Roi des rois*<sup>2</sup>. » Purifiez, avec l'eau sainte, vos *mains*, de ses *œuvres* mauvaises; votre *esprit*, de ses *pensées* coupables; votre *cœur*, de ses affections dérégées.

Pourquoi? pour éloigner le démon; on le retrouve même au pied des autels, pendant la prière, après la communion. Il en est des choses saintes comme des

<sup>1</sup> Cornel. à Lapid., *Comment. in S. Math.*, c. v. — <sup>2</sup> Prov. xxii, 11.



riches trésors ; ceux-ci attirent les voleurs , celles-là le démon.

L'eau bénite est à la porte de nos églises , pourquoi enfin ? pour nous préparer au banquet eucharistique.

Aux âges de l'hospitalité antique , quand on recevait un étranger sous son toit , avant de l'admettre à l'intimité de son foyer et au partage de sa table , on lui lavait les pieds , pour essuyer la poussière et la sueur de la route. Notre-Seigneur consacra cet usage , en le pratiquant sur ses Apôtres , avant la Cène eucharistique. L'étranger , admis aux honneurs de l'hospitalité , était-il un personnage illustre , on mêlait à l'eau de l'ablution de riches parfums.

Etrangers et voyageurs sur la terre , Dieu nous donne l'hospitalité dans son temple ; nous venons nous y reposer des fatigues de la vie ; il y rompt avec nous le pain de l'amitié. A l'entrée de son palais , il nous reçoit tous comme des convives , il nous purifie des souillures du chemin , avec une eau où il a mis la vertu de son sang. Qui , dans l'antiquité , a été honoré par son hôte comme le chrétien l'est par son Dieu ? Si nous devons communier , en prenant de l'eau bénite , disons , avec saint Pierre , à Notre-Seigneur : « O mon Dieu , lavez-moi tout entier , et mes yeux qui vont vous voir , et ma langue qui va vous servir de trône , et mon cœur qui sera dans un instant votre tabernacle. Si nous ne communions pas , humilions-nous de ne pas répondre à l'invitation de Jésus-Christ. Dieu traite tous ses enfants comme des convives de son céleste banquet ; son désir serait de les y voir tous réunis , chaque fois qu'ils assistent aux divins mystères.

Dans les familles chrétiennes , à côté du crucifix , on voit le bénitier. Prenons de l'eau sainte à notre réveil ; l'ennemi , à ce moment , est là , à nos côtés ,

cherchant à recueillir les prémices de nos pensées et de nos affections. Prenons-en le soir, avant notre sommeil; celui que l'Écriture a si justement nommé *l'Esprit des ténèbres* aime les ombres et le silence de la nuit; jetons quelques gouttes de cette eau sainte sur le lit où nous allons prendre notre repos. Les ténèbres dont s'enveloppe alors la nature, symbole de la nuit du tombeau; le drap de notre couche, destiné peut-être à devenir notre linceul; le sommeil qui va fermer nos paupières, figure trop oubliée de la mort; toutes ces choses nous représenteront notre fin dernière, quand nous répandrons sur nous et notre lit l'eau bénite; car, un jour, il en sera versé sur notre dépouille, par des mains amies. Le chrétien fidèle aime à dire, en même temps, le *De profundis*; la fin du jour le transporte au soir de la vie, et il est « *ce serviteur heureux que le Seigneur trouvera toujours sur ses gardes*<sup>1</sup>. » La mort ne saurait le surprendre.

Dans les tentations, que l'eau bénite soit notre arme de prédilection; Dieu l'a rendue invincible contre les traits du démon.

Dans les maladies, ne négligeons pas un remède que l'Église elle-même nous recommande, car elle lui a communiqué, par ses prières, le pouvoir de les *chasser*. Employons-le surtout avec confiance et Notre-Seigneur nous redira, comme aux infirmes de la Judée: « *Votre confiance vous a sauvés; je le veux, soyez guéris*<sup>2</sup>. »

Avant la prière, purifions-nous avec l'eau bénite; rien n'est puissant comme un cœur pur auprès de Dieu. On se plaint de ne pouvoir se recueillir dans l'entretien tout filial du cœur avec Dieu, d'être assiégé par d'importunes distractions; mais le moyen de les

<sup>1</sup> S. Luc, XII, 37. — <sup>2</sup> S. Math., VIII, 3. — IX, 22.

éloigner, le prend-on ? Est-ce qu'on a recours auparavant à son bon ange ? Est-ce qu'on emploie avec piété l'eau bénite ?

Faisons de l'eau bénite un fréquent usage, et la grâce répandue avec abondance dans notre âme, sera pour elle le principe de la fécondité et de la vie ; *« semblable à l'arbre planté au bord des eaux, elle portera des fruits en leur temps ; la verdure de son feuillage ne se flétrira pas, et tout pour elle sera plein de prospérité<sup>1</sup>. »*

## II.

### Procession de la Messe de paroisse.

Après l'aspersion commence la procession : encore un souvenir de la résurrection de Notre-Seigneur.

Les saintes Femmes s'étaient rendues, de grand matin, au tombeau de leur Maître. Elles y trouvèrent deux anges qui leur dirent d'annoncer aux Apôtres que le Sauveur ressuscité les précédait en Galilée, où bientôt ils le verraient plein de vie. A cette nouvelle, les disciples accoururent au sépulcre, pour s'assurer de la réalité du prodige ; le plus jeune d'entre eux, Jean, y arriva le premier. La vue des linges et de la pierre renversée ayant dissipé tous leurs doutes, ils se rendirent en Galilée, où Notre-Seigneur les consola par les plus doux entretiens. Dans l'intention de rappeler ces diverses circonstances, et, surtout, pour honorer ce voyage de Jésus-Christ et le remercier, en même temps, de tous ceux que son amour lui fit entreprendre, pendant sa vie mortelle, le jour de Pâques et tous les dimanches de l'année qui en sont

<sup>1</sup> Ps. 1, 8 et 4.

le renouvellement, nous marchons en procession dans nos rues, dans nos champs, nos cimetières, ou du moins dans l'intérieur de nos églises.

*La croix nous précède, comme Jésus-Christ précéda autrefois ses disciples dans la Galilée. Les clercs les moins élevés en dignité marchent les premiers après la croix, en mémoire des saintes Femmes accourues au tombeau de Jésus-Christ, avant les Apôtres, et de saint Jean qui, bien que le plus jeune, y devança ses collègues. Après eux viennent les dignitaires, pour représenter saint Pierre et les autres Apôtres, qui les suivirent de près; enfin, les flots de la foule empressée sur leurs pas figure la multitude des nations marchant, à leur voix, sur les traces de Jésus-Christ triomphant de la mort par sa résurrection glorieuse<sup>1</sup>.*

La croix est toujours portée en tête des processions; nous savons la signification de cette pratique, pour la procession de chaque dimanche; sur son origine, l'historien Sozomène nous a conservé de précieux détails. Les Ariens, privés d'églises par Théodose, se rassemblaient dans les lieux publics et parcouraient la ville, en bravant les catholiques par des chants impies et injurieux pour la divinité de Jésus-Christ. Saint Jean Chrysostôme, voulant soustraire son troupeau aux dangers qu'il eût pu trouver dans les paroles insidieuses des hérétiques, crut devoir répondre à ces tumultueuses démonstrations par une sainte et pacifique procession, en tête de laquelle marchaient des clercs portant des croix avec des flambeaux allumés<sup>2</sup>. Cet usage, sanctionné par les Pères du V<sup>e</sup> Concile général, est un acte public et solennel de notre foi en la divinité de Jésus-Christ.

<sup>1</sup> *Mitrale.* — L'abbé Raffray, *Beautés du Culte catholique.* — <sup>2</sup> *Hist. ecclés.*, VIII.

## III.

## Prône.

Chez les Juifs, après la lecture de la Loi ou des Prophètes, il était d'usage d'adresser un discours au peuple; saint Luc nous montre Jésus, à Nazareth, fidèle à cette coutume<sup>1</sup>. De la synagogue elle passa dans l'Eglise.

Le dimanche fut, de tout temps, un jour de prédication pour les fidèles; on prêchait encore aux jours de fêtes et tous les jours de carême. Le prédicateur expliquait le parole sainte du haut de l'ambon; c'était la montagne figurative d'où, nouveau Moïse, le prêtre intimait au peuple la loi de Dieu. La position occupée par le ministre de la parole évangélique, en avant de la nef, en grec *pronaos*, fit donner à son discours le nom de *prône*. D'autres lui assignent pour étymologie le mot *præconium*, qui signifie *annonce*.

La prédication est précédée de la prière faite du haut de la chaire; dans cette prière sont spécialement recommandées à la charité des fidèles quelques personnes, pour lesquelles l'Eglise réclame un souvenir pieux devant le Seigneur. Cette pratique date d'une modification apportée au *Memento* des vivants. Ceux qui faisaient offrir le saint Sacrifice étaient, au commencement du Canon, recommandés par leur nom au célébrant, à haute voix. Le diacre remplissait cette charge. Plusieurs faisaient, malheureusement, des dons, pour s'entendre ainsi proclamer à l'autel; afin de détruire toutes ces folles prétentions, la coutume

<sup>1</sup> IV, 17.

fut supprimée. Aujourd'hui, le prêtre les recommande en silence à Dieu; et l'usage d'appeler, au Prône, les prières des fidèles sur la famille qui offre le pain bénit, est un reste de la discipline primitive.

Aux noms des offrants on ajoutait le Souverain Pontife régnant, les évêques, les bienfaiteurs de l'Eglise, les clercs de tous ordres, les rois, et quelques-uns des assistants pour représenter le peuple dont il était impossible de nommer tous les individus. En Gaule, la lecture de ces noms se faisait à l'offrande. Nous pouvons reconnaître les vestiges de ces anciens usages dans les prières du Prône et dans la première oraison du Canon, où ces diverses classes de personnes sont recommandées spécialement à Dieu.

On se servait, pour inscrire ces noms, de tablettes appelées *dyptiques*, l'une pour les vivants, l'autre pour les saints, la troisième pour les morts. Sur celle-ci étaient inscrits les noms des défunts; on les proclamait à haute voix au *Memento* des morts. Quand les dyptiques eurent été supprimées, les *Nécrologes* les remplacèrent. On inscrivait sur des tablettes les noms des évêques, prêtres, frères, amis, bienfaiteurs décédés; ces tablettes furent appelées *listes des morts* ou *Nécrologes* et quelquefois *livres de vie*. On en faisait la lecture à l'office de Prime, et on l'accompagnait du *De profundis*. De l'office de Prime, le Nécrologe est passé au prône de la Messe de paroisse.

Les saints Pères nous fournissent d'intéressants détails sur la prédication dans les premiers siècles, et, en les lisant, on admire la fidélité de l'Eglise au culte des souvenirs. En montant au lieu d'où il devait prêcher, l'orateur portait à la main le saint Evangile, afin de lire ou de faire lire son texte par le lecteur, texte qui avait toujours rapport au temps ou à la fête. Avant de commencer son discours, le prédicateur traçait sur

lui le signe de la croix. Il prononçait ensuite une courte prière; puis il terminait ordinairement par une invocation à la sainte Trinité<sup>1</sup>.

La posture classique et essentielle de celui qui enseigne avec autorité est d'être assis; et c'est ainsi que le Sauveur nous apparaît dans les circonstances solennelles. Nous savons, par plusieurs témoignages, qu'il y avait un siège sur la plate-forme de l'ambon et que l'orateur chrétien s'y asseyait pour prêcher<sup>2</sup>.

On n'a qu'à ouvrir les discours des Pères pour se convaincre, qu'à l'exemple des Apôtres, ils donnaient à leurs auditeurs le nom de *frères*.

Les fidèles se tenaient debout pour entendre la parole de Dieu; saint Augustin permettait aux malades de s'asseoir, mais il blâmait sévèrement ceux qui le faisaient sans permission et sans motifs légitimes<sup>3</sup>.

#### IV.

##### Pain béni.

Qu'est-ce que le pain béni et quel est le motif de son institution? La tradition catholique nous répond trois choses : il est un signe de notre dépendance vis-à-vis de Dieu, un mémorial du sacrement de l'Eucharistie, un symbole de la charité chrétienne. Entrons dans les détails; ils développeront ces réponses.

**SIGNE DE DÉPENDANCE.** — La terre n'appartient pas à l'homme; il n'est que vassal, le seigneur c'est Dieu. Et, pour qu'on ne prescrivit point contre

<sup>1</sup> S. Method., *de Simeone et Annd.* — S. Jean Chrys., *Hom.* 28. —

<sup>2</sup> Nicéph. Calliste, *Hist. ecclés.*, XIII, 4. — Cassiod., *Tripart.*, x, 4. —

<sup>3</sup> *De Catéchiz. rudibus*, XIII.

les droits divins, Dieu, dès l'origine, voulut que l'homme lui offrit les prémices de ses biens, comme l'hommage d'une redevance. Dans l'ancienne Loi, c'étaient les épis de la moisson, les fruits du verger, les premiers-nés du troupeau. Chaque sabbat, au nom des douze tribus, on plaçait sur l'autel les douze pains de proposition. Sous la Loi nouvelle, les premiers chrétiens se présentaient, à l'offertoire, tenant à la main, pour les remettre au prêtre, du pain, du vin, de la cire et de l'huile. Les modifications apportées à la discipline de l'Eglise ont respecté ce pieux usage, établi par Dieu lui-même, et, aujourd'hui, chaque dimanche, délégué par la paroisse, un fidèle offre du pain, un cierge ou de l'huile et une pièce de monnaie, pour reconnaître, comme l'avaient fait nos pères, que tout nous vient de Dieu : *la vie, dont la lumière est un symbole si expressif, la nourriture, qui a le pain pour emblème, enfin toutes les choses nécessaires à notre subsistance, figurées par la pièce de monnaie.*

Cette offrande demande de pieuses dispositions. Les Juifs, d'après l'ordre du Seigneur, plaçaient de l'encens et du sel sur les pains de proposition<sup>1</sup>; que ni l'un ni l'autre ne manquent à notre offrande. Mettons-y l'encens, hommage rendu à la divinité, en reconnaissant que nous nous acquittons d'une dette envers Dieu, dispensateur de tout bien; plaçons-y, en outre, le sel de la sagesse et de la discrétion; il exclura d'une action aussi sainte toute pensée de luxe superflu ou de vanité coupable.

Ne refusons jamais de faire cette offrande. Refuser, on ne le comprend pas toujours, et l'ignorance excuse un peu la faute, ce ne serait rien moins que désobéir à une loi que tous les siècles, depuis le juste

<sup>1</sup> *Lévit.*, II, 13. — *XXIV*, 7.



Abel, ont respectée; ce serait dire à Dieu : « Je ne vous offre rien, parce que je ne vous dois rien; qu'est-ce que je tiens de vous? »

Cette première origine de pain béni nous apprend déjà à qui revient l'honneur de l'offrir. Cette charge, le plus souvent, est confiée à des serviteurs; est-ce convenable de présenter ainsi au Créateur la redevance qui lui est due? On a vu des princes s'honorer d'aller porter, de leurs mains royales, l'offrande du Seigneur. Qui aura leur foi marchera respectueusement sur leurs traces.

MÉMORIAL DE L'EUCCHARISTIE. — Il fut un temps, au berceau du Christianisme, où l'Eucharistie était réellement *le pain de chaque jour*. Tous ceux qui assistaient à l'auguste Sacrifice s'approchaient du banquet sacré; aux jours de la persécution, ils emportaient les saintes espèces dans leurs maisons, afin de pouvoir s'en nourrir chaque matin. Cette ferveur dura trois siècles.

Jaloux des vertus généreuses écloses sous la divine rosée du sang de Jésus-Christ, reçu tous les jours, le démon fit naître, parmi les chrétiens, la tiédeur envers l'Eucharistie. Il fallait ranimer une ferveur qui allait s'éteignant peu à peu; un concile d'Agde, en 506, prescrivit d'abord aux fidèles la communion, aux trois grandes fêtes de l'année : Pâques, Pentecôte et Noël. Cet état de choses alla jusqu'en 1215, où le concile de Latran établit la discipline suivie de nos jours, et obligea les fidèles à communier au moins une fois par année, dans le temps pascal. L'Eglise, à la vue de la table sainte désertée, voulut, dans sa douleur, rappeler à ses enfants la ferveur de leurs frères, le désir du Sauveur, et son propre désir : elle institua, à cet effet, un symbole qui dit toutes ces choses; elle choisit la matière de l'Eucharistie, le pain, et

elle l'appela *Eulogie*, ce qui veut dire *pain de bénédiction*. Le style naïf du moyen âge interpréta merveilleusement l'intention de l'Eglise dans l'institution du pain béni : il le nomma le *vicair*e de l'Eucharistie. Aussi, primitivement, on devait être à jeun pour le manger, et la distribution s'en faisait par les mains du prêtre ou du diacre, les seuls ministres du pain sacré. On le refusait aux catéchumènes ; ils n'avaient pas encore reçu, par le Baptême, le droit de participer aux sacrements de l'Eglise ; le pain béni ne devait remplacer la communion que pour ceux qui étaient capables de la recevoir.

A combien d'âmes le pain béni peut reprocher une lâche tiédeur vis-à-vis de l'Eucharistie ! Ce n'est pas ce pain de la terre que Jésus-Christ désirait me donner, doit se dire plus d'un chrétien, mais bien le pain des anges ; non ce pain qui se change en la substance de l'homme, mais celui qui transforme l'homme en la substance même de Dieu. Dans la maison de mon père, combien en est-il qui abondent des célestes délices, assis au banquet de l'Agneau, et moi, comme le prodigue, je me sens mourir, faute de nourriture. Si tu es languissante, ô mon âme, si tu te traînes péniblement dans les sentiers du devoir, cesse d'en rechercher la cause : tu ne reçois pas assez souvent le pain des forts.....

Aux personnes qui offrent le pain béni, nous rappellerons une bonne pratique : qu'elles approchent ce jour-là de la sainte communion ; ce serait entrer dans l'esprit de l'Eglise qui, pendant longtemps, n'a voulu admettre à l'offrande que les seuls communians.

**SYMBOLE DE LA CHARITÉ CHRÉTIENNE.** — Primitivement, pour détruire toute distinction superbe entre ses enfants, l'Eglise les réunissait à une table commune. Les repas, qui y étaient servis, portaient le

doux nom d'*agapes*, qui signifie, dans la langue des Grecs, *charité*. Ils avaient lieu avant la célébration des saints mystères, comme la Cène avait précédé le premier repas eucharistique. Lorsqu'une loi de l'Eglise eut prescrit la communion à jeun, les agapes furent placées après l'oblation sacrée. Des abus nombreux et regrettables firent supprimer ces repas fraternels. Saint Ambroise nous apprend qu'on en était venu à faire dresser des lits dans les églises, afin que les convives fussent commodément couchés en prenant part à ces festins, d'où la frugalité était souvent bannie. Lorsque les évêques de Carthage crurent devoir retrancher cet usage, en 397, ils l'autorisèrent, exceptionnellement, pour le jeudi saint.

Le pain béni remplaça les agapes primitives; il renferme les mêmes enseignements; c'est pourquoi saint Paulin l'appelle le pain *de bonne intelligence*<sup>1</sup>. Les évêques, les paroisses, les particuliers se l'envoyaient les uns aux autres, en témoignage d'amitié. Comment est-il le symbole de la charité chrétienne? C'est ce qu'il importe de bien comprendre.

Le même pain distribué à tous, mangé par tous, n'est-ce pas la frappante expression de notre fraternité? Rien de doux à l'âme comme la fraternité; Dieu, par deux fois, a voulu faire les hommes frères: au berceau du genre humain, en Adam, et au berceau du Christianisme, en Jésus-Christ. C'était, de la part de Dieu, une pensée de miséricorde; il voulait adoucir, par les liens du sang et du cœur, les douleurs de l'exil. L'esprit de haine a semé la discorde dans les cœurs qui devaient s'aimer; par tous les moyens, l'Eglise cherche à les réunir, en plaçant sous nos yeux cette grande vérité de notre commune origine

<sup>1</sup> I. *Ep. ad S. Aug.*

et de nos communes destinées. Elle nous rassemble tous dans une même maison, le riche et le pauvre, le serviteur et le maître, pour nous enseigner que nous ne formons qu'une seule famille; elle met sur les lèvres de tous une même prière : « *Notre Père qui êtes aux cieux.* » Qui peut oublier, en la disant, que le même Père a soin de nous; elle nous distribue le même pain, comme la mère le partage à tous les enfants pressés à son foyer. Qu'elle est sublime, dans sa simplicité, l'Eglise de Jésus-Christ! Le Maître avait dit souvent : « *Mon précepte est que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés,* » c'est-à-dire en frères, et l'Eglise, chaque dimanche, répète cet enseignement d'amour, par la distribution du pain bénit. Quand nous le mangeons, demandons à Dieu la vertu de charité dont ce pain est le symbole.

Etudions à fond ce symbole de la charité chrétienne; nous avons, pour nous guider, la parole divine elle-même.

« Si le grain de froment, disait le Sauveur, ne tombe dans le sillon, il reste stérile; s'il vient à germer dans la terre, il en sort couronné de nombreux épis<sup>1</sup>. » Ce grain, c'est Notre-Seigneur lui-même foulé aux pieds par les Juifs, broyé sur la croix. Confié à la terre, il y a puisé une vie nouvelle, et il en est sorti, non plus seul et abandonné, mais entouré d'une riche moisson, de cette moisson qui fait la gloire du champ du père de famille, et dont les anges seront un jour les heureux moissonneurs. Ces grains, que Jésus-Christ a fait germer dans sa mort, c'est nous, et, par la voix de l'Apôtre, il nous appelle à ne former tous, par la charité, qu'un seul et même pain<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> S. Jean, XII, 24. — <sup>2</sup> I. Corinth., X, 17.

Les grains qui composent le pain de notre table ont mûri, les uns dans le petit champ du pauvre, les autres dans les vastes campagnes du riche, ceux-ci sur les hauteurs, ceux-là dans la plaine; il en est qui ont péniblement germé sous un ciel sévère et pluvieux, pendant que d'autres ont toujours reçu les rayons d'un soleil favorable. Différente est leur origine, mais bientôt, réunis et confondus, ils ne forment qu'un tout, un seul et même pain. Image vraie de l'union des chrétiens entre eux. L'Apôtre veut qu'eux aussi ne fassent plus qu'un même pain : plus de distinction orgueilleuse entre le concitoyen et l'étranger, le maître et le serviteur, le savant et l'ignorant, le riche et le pauvre, mais rien que des chrétiens, la famille chrétienne, un seul pain spirituel. Pour parvenir à composer ce pain mystérieux, avant toutes choses, notre cœur doit, comme le grain, se laisser broyer sous la meule si lourde du support du prochain, s'amollir dans les larmes de la compassion, versées sur les misères d'autrui, puis, dans la fournaise ardente du Sacré-Cœur, s'endurcir contre les épreuves de l'ingratitude, réservées si souvent ici-bas à la charité.

---

## CHAPITRE X.

## MESSE PONTIFICALE.

## I.

## Ornements et Insignes pontificaux.

CHAUSSES ET SANDALES. — La chaussure des Romains consistait en une semelle retenue par des courroies croisées sur le pied et passées autour de la jambe. Cette chaussure fut remplacée, pour les princes et les sénateurs, par une autre plus riche, que l'Eglise donna à ses pontifes, afin de décorer d'une plus grande magnificence extérieure la célébration des saints mystères. En dehors de leurs fonctions, les évêques portaient la chaussure ordinaire. Voilà pourquoi l'évêque, arrivé à son trône, quitte ses souliers, prend la chaussure antique et la dépose après le saint Sacrifice. C'est à celle-ci que les liturgistes donnent le nom de sandales.

Les chaussees sont des bas de cérémonie, qui couvrent la jambe jusqu'aux genoux. En les prenant, l'évêque récite cette prière : « Mettez, Seigneur, une chaussure à mes pieds, afin que j'aie à annoncer l'Evangile de la paix, et protégez-moi à l'ombre de vos ailes. »

Les chausses et les sandales enseignent donc à l'évêque qu'il n'a point été élevé à l'épiscopat pour les loisirs du repos, mais bien pour les fatigues et *les courses de la prédication évangélique*<sup>1</sup>.

TUNIQUE ET DALMATIQUE. — Ce sont les ornements du diacre et du sous-diacre; l'évêque les prend, et, par-dessus, il revêt la chasuble. Cette pratique rappelle aux fidèles que l'épiscopat est la perfection du sacerdoce : l'évêque a les ornements particuliers à chaque ordre pour montrer qu'il les possède tous, étant celui que Dieu a établi pour les conférer aux autres. La tunique et la dalmatique pontificales sont en soie, et assez souples pour ne point gêner les mouvements.

GANTS. — Ils étaient primitivement en peau de chevreau; le symbolisme qu'y a attaché l'Eglise ne permet pas d'en douter. C'est une allusion à ce trait de Jacob, qui, voulant obtenir d'Isaac la bénédiction réservée à l'aîné, se couvrit les mains de peau de chevreau; le vieillard trompé appela sur le plus jeune de ses fils toutes les faveurs du ciel.

« Seigneur, dit l'évêque, en prenant les gants, environnez mes mains de la pureté du nouvel homme descendu du ciel, afin qu'à l'exemple de Jacob, votre bien-aimé, qui, s'étant couvert les mains de la peau des chevreaux, obtint la bénédiction de son père, après lui avoir offert une viande et une boisson excellentes, j'obtienne, en considération de la Victime salutaire, offerte par mes mains, la bénédiction de votre grâce. »

A ce gracieux symbolisme s'en ajoute un second, destiné à servir d'enseignement au pontife. La vaine gloire infiltrant son venin dans presque toutes nos ac-

<sup>1</sup> *Mitrale*, l. II.

tions, l'Eglise ordonne à l'évêque de couvrir ses mains de gants, afin que « sa gauche ne sache pas ce que fait sa droite <sup>1</sup>. » Les mains, dans le langage de la liturgie, ce sont *les bonnes œuvres*, et les gants désignent la prudence qui garde les bonnes actions *cachées*; « Prenez garde, dit le Seigneur, de faire paraître votre justice devant les hommes, pour être vus par eux, autrement vous n'aurez pas votre récompense devant votre Père qui est dans les cieux <sup>2</sup>. »

L'évêque prend les gants après la dalmatique; celle-ci enseignant *les devoirs de la charité* et la *pratique des bonnes œuvres*, comme nous le dirons plus tard, on comprend la sagesse et l'à-propos de la leçon renfermée dans le symbolisme des gants.

Le Seigneur, tout en nous recommandant d'abriter nos œuvres contre le souffle de la vaine gloire, nous a dit cependant « d'en faire briller la lumière devant les hommes <sup>3</sup>, » pour leur édification. Les mains parfois *voilées* et parfois *nues* de l'évêque lui apprennent l'obligation de ce double devoir.

ANNEAU. — Sa signification est renfermée dans les paroles de l'évêque consécrateur, quand il le met au doigt du consacré : « Recevez l'anneau, marque de *discrétion* et de *dignité*, signe de *fidélité*. » Il est d'abord la marque de la *discrétion* qui caractérise l'évêque, et du silence qui lui est commandé, dans une foule de circonstances et sur une infinité d'objets. Il y a là une allusion à la discipline du secret, si rigoureusement observée dans les premiers siècles; ce qui fait dire à saint Optat de Milève : « Le pontife porte l'anneau, afin qu'il scelle les mystères de l'Écriture pour les perfides et réserve les secrets de l'Église <sup>4</sup>. »

<sup>1</sup> S. Math., vi, 3. — <sup>2</sup> S. Math., vi, 1. — <sup>3</sup> S. Math., v, 16. — <sup>4</sup> Lib. I, ad *Parmen.*



L'anneau nuptial se porte au quatrième doigt de la main gauche, mais celui de l'évêque est placé au troisième doigt de la main droite, parce que, comme symbole du silence, ce doigt fut appelé, dans l'antiquité, *silenciaire*. Il servait à recommander le silence et le secret.

Pendant la Messe, pour plus de commodité, on le passait au quatrième doigt; cet usage a prévalu dans la vie ordinaire. Toutefois le consécrateur, en le livrant au consacré, le place toujours à l'index.

Chez tous les peuples, l'anneau a été un signe de *dignité*; il est comme la couronne de la main. L'Eglise voulut qu'on le donnât à l'évêque, à cause de sa prééminence dans le sacerdoce.

Il est enfin le signe de l'alliance spirituelle que l'évêque contracte avec son Eglise. « Il porte l'anneau, dit le saint docteur cité plus haut, afin qu'il connaisse qu'il est l'époux de son Eglise, et que, pour elle, à l'exemple du Christ, il doit sacrifier sa vie, s'il le faut<sup>1</sup>. »

MITRE. — Sous la mitre, enrichie d'or et de pierres, l'évêque nous apparaît comme docteur en l'Eglise de Dieu. Dans l'origine, c'était une lame d'or, semblable à celle que portait à sa coiffure le grand-prêtre, dans l'ancienne Loi; plus tard, elle imita l'aurole lumineuse qui entourait le front du Législateur des Hébreux, à la descente du Sinaï, et devint une couronne en forme de croissant. On sait comment elle est faite aujourd'hui.

La mitre, *avec ses deux parties*, désigne la science de l'un et l'autre Testaments que l'évêque doit posséder; celle de devant, le Nouveau; celle de derrière, l'Ancien. « Si on regardait ces idées comme des rêve-

<sup>1</sup> Lib. 1, *ad Parmen.* — Durantus, *de Rit. eccl.*, l. II, c. 9, n° 37.

ries, dit l'abbé Godard, je renverrais aux mitres elles-mêmes. J'ai vu, dit-il, l'Eglise et la synagogue représentées en broderies sur les fanons d'une mitre ancienne<sup>1</sup>. »

L'évêque bénit, la tête couverte de la mitre; il s'acquitte alors d'une fonction toute divine. Dieu bénit par son ministère. Mais, quand il prie, il la dépose : c'est l'homme alors qui s'humilie devant Dieu. De même en est-il quand il encense, parce que l'encensement signifie les prières des saints, offertes à Dieu par le pontife.

Dans ce pontife qui, tantôt bénit avec l'autorité de Dieu et fait incliner devant lui tous les fronts, tantôt s'agenouille et supplie comme un pécheur qui n'entrevoit la vivante image de Jésus-Christ, Dieu et homme, revêtu de puissance et de faiblesse? Comme l'évêque représente bien, dans ces diverses circonstances, Celui qui commande aux anges, répand sa bénédiction sur toute créature, et qui s'est montré à nous, le front humilié dans la poussière, pour prier!

CROSSE. — L'évêque, *prêtre parfait, époux de l'Eglise, docteur dans la foi*, a un autre titre à notre vénération, titre de miséricorde et de dévouement : il est *pasteur des âmes*. Ici-bas, il tient la place de Celui qui s'est appelé le Bon-Pasteur. Voyez-le s'avancer, tenant en main la houlette du berger, tel est le nom symbolique donné au bâton pastoral; s'il est, pour celui qui le porte, le signe de la sollicitude et du dévouement, que sa vue nous enseigne à tous, agneaux et brebis, à adoucir sa tâche par notre reconnaissance et notre docilité.

Innocent III, dans sa lettre au primat de Bulgarie,

<sup>1</sup> *Archéologie*. — S. Thom., *Opuscul.* 52<sup>o</sup>. — Inn. III, c. LX. — S. Anton., III<sup>e</sup> partie de la *Somme*, tit. 20, c. 2.

dit que l'usage de la crosse remonte à saint Pierre. Sa forme n'est pas moins ancienne; celles que l'on a conservées sont, comme les crosses d'aujourd'hui, *aiguës* à leur extrémité inférieure, *droites* par le milieu et *recourbées* à leur sommet. Cette forme traditionnelle retrace au pontife ses devoirs : *aiguillonner* les paresseux, *diriger* les faibles et *rassembler* ceux qui errent dans les sentiers du mal <sup>1</sup>.

Les évêques grecs et arméniens la portent terminée par un serpent, symbole de la *prudence* épiscopale.

Les abbés mitrés ont le privilège de la crosse, mais ils tiennent la partie recourbée *ournée vers eux*, pour signifier que leur gouvernement est *intérieur*, c'est-à-dire qu'il ne s'étend que sur ceux de leur maison; l'évêque la tient *ournée en dehors* : sa juridiction est *extérieure* dans tout le diocèse. Il la porte ainsi, quoiqu'il ne soit pas dans les limites de son territoire, car, dit l'Apôtre : « *L'Esprit-Saint a établi les évêques pour gouverner l'Eglise de Dieu* <sup>2</sup>. »

CROIX PECTORALE. — Tous les fidèles, autrefois, portaient une croix sur eux; les Grecs ont conservé cet usage. Le père Thomassin pense que les Papes se distinguèrent par leur attention à se décorer de cette précieuse marque. Cet insigne allait bien sur la poitrine du Vicaire de Jésus-Christ et du successeur de Pierre; il lui rappelait le Crucifié du Calvaire et celui du Janicule. Les évêques l'adoptèrent ensuite. Aux successeurs des Apôtres, il convenait parfaitement de porter la croix, symbole de l'apostolat. Le roi saint Etienne la reçut du Souverain Pontife, comme marque de son apostolat dans la Hongrie.

<sup>1</sup> Inn. III, l. 1, c. 42, de *Sacr. alt. Myst.* — S. Antonin. — Gavantus, P. II, t. 1. — <sup>2</sup> Act. xx, 28.

**BOUGEOIR.** — C'est encore un insigne épiscopal : l'évêque est « placé sur le chandelier » pour y briller, comme un flambeau, par la sainteté de sa vie et l'éclat de sa science. Aux évêques surtout, il a été dit : « Vous êtes la lumière du monde <sup>1</sup>. »

**GRÉMIAL.** — On nomme ainsi un voile de soie ou d'autre étoffe précieuse placé sur les genoux de l'évêque lorsqu'il s'assied. Sa destination est facile à saisir : il doit préserver les ornements sacrés de la sueur des mains, ou du contact du livre appuyé quelquefois sur les genoux.

**PALLIUM.** — L'origine du *pallium* remonte aux premiers siècles de l'Eglise; il avait la forme de nos chapes, mais il était fermé par devant. On le donnait, primitivement, avec la consécration épiscopale, aux seuls évêques suburbicaires du patriarcat de Rome, *en signe de dépendance*. Le Souverain Pontife l'accorda ensuite à ceux à qui il confiait le vicariat apostolique des diverses provinces d'Occident, soit pour représenter plus parfaitement la majesté du Siège apostolique, soit pour s'attacher davantage ceux qu'il honorait de ce privilège.

Au VIII<sup>e</sup> siècle, saint Boniface, archevêque de Mayence, désirant resserrer l'union des évêques avec le Saint-Siège, fit ordonner, au concile de Soissons, tenu en 742, que tous les métropolitains demanderaient le pallium au Siège apostolique. Le pape Jean VIII en fit plus tard une obligation qui existe toujours <sup>2</sup>.

Le Pape seul a le droit de le porter toujours et par-

<sup>1</sup> S. Math., v, 14.

<sup>2</sup> Il est arrivé que les Papes ont accordé le pallium à quelques évêques, à titre de récompense personnelle, et à ceux qui occupent des sièges auxquels on en a anciennement attaché la concession, comme aux évêques d'Autun et du Puy.

tout. Le pontifical énumère les cérémonies et solennités dans lesquelles les archevêques peuvent s'en revêtir ; ce n'est jamais hors le temps de la Messe.

Le pallium a perdu son ancienne forme ; c'est aujourd'hui une simple bande faite en laine et en forme de collier. Large de trois doigts, il entoure les épaules, avec des pendants par devant et par derrière, affermis aux extrémités par de petites lames de plomb ; elles sont recouvertes d'étoffe de soie noire. Quatre croix de pourpre étaient tissées sur chaque pendant ; elles sont maintenant de couleur noire. Trois épingles d'or, dans lesquelles on enchâssait, autrefois, une pierre d'hyacinthe, attachent le pallium à la chasuble.

L'archevêque, décoré du pallium, est le pasteur parfait, comme l'indiquent les paroles qui en accompagnent la tradition. La *laine*, dont il est fait, rappelle au prélat la *brebis errante* qu'il doit aller chercher et ramener au bercail. Cette leçon était, primitivement, plus vivement enseignée par l'image du Bon-Pasteur, qui ornait le pallium<sup>1</sup>. Les évêques d'Orient prennent le pallium pour entendre les confessions. Le saint tribunal n'est-il pas par excellence ce buisson épineux où le bon pasteur dégage la pauvre brebis, toute ruisselante de sang et couverte de plaies ?

Les *quatre croix de pourpre*, qui ornaient le pallium, prêchaient au pontife les quatre vertus nécessaires au gouvernement spirituel : la *justice*, la *force*, la *tempérance* et la *prudence*, qui s'arrogent faussement le nom de vertus, si elles ne sont pas *empourprées dans le sang de la croix* du Christ<sup>2</sup>. Les quatre croix noires n'indiquent plus qu'une partie de ce symbolisme.

Les *trois aiguilles d'or*, enchâssées d'hyacinthe,

<sup>1</sup> Isid. de Péluse. — Baron. ann. 216. — <sup>2</sup> Inn. III. — Alex. de Halès. — Dur. de Mende.

représentaient la *foi*, l'*espérance* et la *charité*. Elles ont toutes trois le *ciel*, c'est-à-dire Dieu pour objet, ce que nous indique la couleur bleue d'hyacinthe.

Il y a un autre symbolisme. Les trois épingles d'or, qui fixent le pallium sur la chasuble, expriment la charité du Bon-Pasteur, que trois clous attachèrent à la croix, pour l'amour de ses brebis. L'or, par son prix, figure la *charité*; les *épingles*, par leur forme et leur nombre, les *clous*; la *chasuble*, par son dessin, la *croix*; et le *pallium*, par sa matière et l'image qu'il représentait autrefois, le *Bon-Pasteur* et la *brebis*.

D'intéressantes cérémonies accompagnent la confection du pallium. Dans le monastère de sainte Agnès, chaque année, le jour de sa fête, on offre deux petits agneaux blancs, sans aucune tache, pendant le chant de l'*Agnus Dei*. Ils sont placés sur l'autel, chacun sur un coussin de damas blanc; le célébrant les bénit. Ils sont ensuite portés au Vatican par un maître des cérémonies de Saint-Jean-de-Latran. Quand ils ont reçu la bénédiction du Pape, on les remet aux religieuses du Saint-Sacrement, chargées de les garder, de les tondre et de tisser leur laine destinée aux palliums. Ceux-ci sont placés sur le corps de saint Pierre et de saint Paul, sous le maître-autel; ils y restent depuis la veille de leur fête jusqu'au lendemain. Le Pape les envoie ensuite aux évêques qu'il honore de ce privilège.

L'un des agneaux est servi, à Pâques, sur la table du Pape, en mémoire du véritable Agneau pascal dont la chair divine est la nourriture de nos âmes <sup>1</sup>.

**CROIX ARCHIEPISCOPALE.** — Les archevêques, outre le privilège du pallium, ont encore celui de se faire précéder de la croix dans toute leur province. Tho-

<sup>1</sup> *Cérém. rom.*, l. II, sect. 10. — Godard, *Archéol.* — Pascal, *Diction. de la liturgie*.

massin pense que la croix, portée aussi devant les Souverains Pontifes et leurs légats, a pour but de rappeler à ces dignitaires de l'Eglise que tous leurs pas et toutes leurs démarches ne doivent tendre qu'à l'établissement ou à l'agrandissement de l'empire de la croix. Ordinairement, l'image du Christ tourne le dos au clergé; pour la croix archiépiscopale, il n'en est pas de même : la face du crucifix regarde l'archevêque, afin que sa vue lui donne des forces pour embrasser avec zèle les labeurs de son ministère.

## II.

### Officiers de la Messe pontificale.

**CÉRÉMONIAIRE.** — Il est chargé de faire exécuter les cérémonies. Le cérémonial romain désire qu'il y ait, dans chaque cathédrale, deux maîtres de cérémonies, le premier nommé par l'évêque, et le second choisi par le chapitre et soumis à l'approbation épiscopale. La chapelle papale se compose de quinze maîtres de cérémonies, dirigés par un préfet qui, dans les offices pontificaux, se tient toujours auprès du Pape. Ils portent le violet dans les offices, ailleurs ils sont en noir. Ils appartiennent à la prélatrice et on les appelle *monseigneur*.

Le cérémoniaire ne s'éloigne pas de l'évêque pendant la Messe. Il avertit, au besoin, de ce qu'ils ont à faire, les divers ministres employés dans l'office. De sa place il doit faire tout marcher, suivant des yeux l'évêque, sans perdre de vue ce qui se passe dans le chœur.

**SACRISTAIN.** — A l'Offertoire, il goûte le pain, le vin et l'eau; nous parlerons bientôt de cette cérémonie.

**PRÊTRE ASSISTANT.** — Nous avons déjà dit l'origine de cette fonction <sup>1</sup>. Par son office, le prêtre assistant est le plus digne après le célébrant; il se tient à ses côtés, revêtu de l'amict placé sur le rochet ou le surplis, et de la chape. Soutenir le livre sur sa tête, quand l'évêque récite les oraisons, à son trône, lui mettre l'anneau, publier l'indulgence, montrer sur le livre les passages à lire, l'assister dans la célébration des saints mystères, telles sont les principales fonctions de sa charge.

**DIACRES ASSISTANTS.** — Deux chanoines, en dalmatique et rochet ou surplis, assistent aussi l'évêque. A eux revient l'honneur de mettre la mitre sur la tête du pontife et de l'ôter, aux divers moments fixés par la liturgie; pendant que le premier diacre assistant la place, le second l'aide dans son ministère.

**DIACRE DE LA MESSE.** — Ses principales fonctions sont : revêtir l'évêque de ses ornements pontificaux, chanter l'Évangile et le *Confiteor* de l'indulgence, remplir le ministère attaché à son ordre. Il porte l'amict, l'aube, le cordon, l'étole, le manipule et la dalmatique.

**SOUS-DIACRE.** — Ses vêtements sont à peu près ceux du diacre; la seule différence c'est qu'il n'a pas le manipule et que les manches de sa tunique sont plus étroites et plus longues que celles de la dalmatique. Le sous-diacre porte à l'évêque sa chaussure de cérémonies, lui donne le manipule, chante l'Épître, présente les burettes de vin au diacre et met l'eau dans le calice, garde la patène de l'Offertoire au *Pater*, essuie le calice et déshabille l'évêque.

**ACOLYTES.** — Sous ce nom on entend les différents autres ministres qui servent l'évêque. Il y en a quatre

<sup>1</sup> Voir page 66.



portant le livre, le bougeoir, la crosse, la mitre; ils peuvent être revêtus de la chape; les autres, en surplis, sont : le thuriféraire, les deux céroféraires, le porte-grémial et le porte-burettes. A la crédence il y a, de plus, deux familiers<sup>1</sup> chargés de chausser et de déchausser l'évêque, de présenter l'aiguière et le manuterge pour le lavement des mains.

### III.

#### Cérémonies de la Messe pontificale.

**TRONE.** — Lorsque l'évêque officie, un trône lui est préparé, le plus souvent auprès de l'autel. Dans la liturgie, l'évêque est la parfaite image du Christ, assis à la droite de son Père : voilà pourquoi il a un trône, pourquoi aussi une place d'honneur. Les divers membres de la hiérarchie sacerdotale l'entourent, s'empressent de le revêtir de ses ornements, lui rendent de profonds hommages, à l'exemple des célestes hiérarchies qui forment une glorieuse couronne autour du trône de Jésus-Christ et sont heureuses de le servir.

**SEPT CIERGES DE L'AUTEL.** — La vue de ces cierges nous rappellera encore le ciel; l'autel où s'offre le sacrifice de l'éternité apparut à saint Jean, orné de sept chandeliers.

**BAISER DE LA MAIN.** — Chaque fois qu'un officier donne à l'évêque un objet ou en reçoit quelque chose, il lui baise la main : c'est une sorte de langage muet qui traduit vivement les sentiments de l'âme. Cet

<sup>1</sup> On nomme ainsi ceux qui, chez l'évêque, ont quelque emploi et forment comme sa famille.

acte, qui a toujours été considéré comme religieux et sacré, exprime le *dévouement*, la *soumission* et le *respect*; on l'employait aussi pour obtenir quelque grâce ou pour fléchir un ennemi puissant. Pline dit que cette coutume est de celles dont on ignore l'origine. A Rome, les tribuns, les consuls, les dictateurs, donnaient leur main à baiser à leurs inférieurs. Ce témoignage de vénération était dû, dans l'Eglise, à cette haute dignité, devant laquelle la grandeur et le génie s'honorent d'humilier leurs fronts.

LAVEMENT DES MAINS. — Quatre fois l'évêque se lave les mains : à son trône, avant l'Offertoire, au Lavabo et après la Communion. Les ablutions faites avant la consécration sont un symbole de la pureté que doit apporter à l'autel le sacrificateur. Cette même cérémonie, répétée après la Communion, est un souvenir de l'ancienne discipline. Le prêtre prenait du vin dans le calice, lorsqu'il avait bu le précieux sang, et y purifiait ses doigts; ensuite, laissant le calice sur l'autel, il allait se les laver à une piscine placée du côté de l'Epître, et que l'on retrouve encore dans plusieurs anciennes églises. A son retour à l'autel il consommait le vin, et après en avoir pris une seconde fois dans le calice, il le consommait encore. Plus tard, guidés par un sentiment de respect, les prêtres jugèrent convenable de boire l'eau qui avait servi à l'ablution des doigts<sup>1</sup>.

ENTRÉE DANS LE CHŒUR. — Nous connaissons déjà la signification de cette cérémonie : c'est la venue de Notre-Seigneur en ce monde, par l'Incarnation; mais, à la Messe pontificale, la pompe qui l'accompagne développe grandement ce symbolisme. La croix s'a-

<sup>1</sup> Ce rit, observé à Citeaux, dut probablement, sauf quelques modifications, être pratiqué ailleurs.

vance en tête du cortège : elle a brillé aux yeux de l'humanité éperdue comme un phare consolateur ; le monde ancien l'a saluée, dès le commencement, de ses vœux les plus ardents et de ses plus vives espérances. *L'encens, qui la précède*, est le symbole des prières qui firent pleuvoir le juste sur la terre, et les flambeaux qui l'entourent rappelle que Dieu a répandu sa lumière au milieu des ténèbres de la mort, où le monde était tristement assis, afin de le préparer à ce mystère de la folie et de la sagesse tout à la fois.

Le sous-diacre et le diacre, c'est l'Ancien et le Nouveau Testament, la figure et la réalité. Le livre fermé, que porte le sous-diacre, représente l'obscurité des prophéties du Testament Ancien. Le prêtre assistant, qui suit le sous-diacre, figure la loi de Moïse, sous le grand-prêtre Aaron ; il marche après le sous-diacre, car ce sont les prophéties qui ont conduit le sacerdoce aaronique à la connaissance du Messie. Les deux diacres, aux côtés du pontife, désignent Abraham et David qui reçurent les promesses les plus formelles de l'Incarnation du Verbe. Aussi, l'Évangile, dans la liste des ancêtres du Christ, les met-il en tête : « Livre de la génération de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham <sup>1</sup>. »

MANIPULE. — La chasuble primitive, de forme ronde, enveloppait tout le corps, et le manipule, qui servait de mouchoir, ne se mettait qu'en dernier lieu. Cet usage, commun alors à tous les prêtres, n'a plus lieu que pour les évêques. Le moment où on le remet au pontife, c'est-à-dire après le *Confiteor*, nous rappelle bien ce qu'est le manipule : l'emblème des larmes et de la douleur.

OUVERTURE ET BAISER DU MISSEL. — Nous avons

<sup>1</sup> Inn. III, l. II, c. 6. — Claude Villette, II<sup>e</sup> part., *Vérité* 53<sup>e</sup>.

vu le missel fermé entre les mains du sous-diacre; mais, dès que l'évêque monte à l'autel, le livre sacré, brisant ses sceaux, s'ouvre devant lui; l'évêque le baise et ensuite encense l'autel, pendant que l'Introït chante les gloires de l'Agneau rédempteur. Le meilleur commentaire que nous puissions donner de cette cérémonie est la citation de la page de l'Apocalypse, à laquelle il est fait allusion. Les rapprochements sont si frappants que le lecteur les fera de lui-même : « Je vis sur un trône *un livre scellé de sept sceaux*, et personne ne pouvait, ni dans le ciel ni sur la terre, ouvrir le livre et le regarder. Et voilà que je vis, *au milieu du trône et des vieillards*, l'Agneau debout comme immolé, ayant *sept cornes* et *sept yeux*, qui sont les sept esprits de Dieu, répandus sur toute la terre.

» Il vint, *prit le livre* sur le trône, et, *lorsqu'il l'eut ouvert*, les vingt-quatre vieillards tombèrent devant l'Agneau, ayant chacun des harpes et *des vaisseaux d'or remplis de parfums*, qui sont les prières des saints; et *ils chantaient le cantique nouveau*<sup>1</sup>. »

Nous pouvons voir, dans le baiser du livre, l'amour du Verbe incarné pour la volonté de son Père; il a voulu accomplir les saintes Ecritures, jusque dans leurs moindres détails; et ce n'est qu'après avoir consommé ce sacrifice de l'obéissance, qu'il rendit le dernier soupir.

MESSE DES CATÉCHUMÈNES CÉLÉBRÉE AU TRONE. — L'évêque, après l'encensement de l'autel, va à son trône et y reste jusqu'à l'Offertoire; alors seulement il monte à l'autel pour la célébration du Sacrifice. Les choses se passaient toujours ainsi dans l'Eglise des premiers siècles; le prêtre ne montait à l'autel que

<sup>1</sup> *Apocal.*, v, 1, 3, 6, 7, 8, 9.

pour la Messe des fidèles; pendant les prières qui la précédaient, appelées Messe des catéchumènes, il était assis à la place destinée au célébrant, hors de l'autel.

**LE PAX VOBIS DU GLORIA.** — Les évêques, après le *Gloria*, saluent le peuple par ces mots : « *Pax vobis*, que la paix soit avec vous. » C'est par ces douces paroles que Notre-Seigneur, après sa résurrection, abordait ses Apôtres, et ici se révèle de nouveau la prééminence de l'évêque. « Pour montrer qu'il est le vicaire de Jésus-Christ, l'évêque, dit Innocent III, la première fois qu'il se montre au peuple, emploie cette formule de salutation : « *Pax vobis*, » parce que ce fut la première parole de Notre-Seigneur à ses Apôtres, le jour de sa résurrection. Mais ensuite, comme les autres prêtres, il dit : « *Dominus vobiscum*, » témoignant par là qu'il est comme l'un d'entre eux<sup>1</sup>. » Qu'on fasse bien attention à la sagesse de cette différence : le salut adressé par l'évêque est emprunté à Notre-Seigneur lui-même, tandis que le *Dominus vobiscum* du prêtre n'est que le salut d'un ange.

**PRÉGUSTATION DU PAIN ET DU VIN A L'OFFERTOIRE.** — Au moment de l'Offertoire, le sous-diacre apporte à l'autel la patène contenant deux hosties; le diacre en prend une, la fait toucher à celle qui reste, à la patène, au calice en dedans et en dehors, et la donne au sacristain qui la consomme. Versant ensuite un peu du vin et de l'eau des burettes dans un gobelet d'argent, il le présente au sacristain qui en goûte, pour s'assurer que la double matière du Sacrifice n'est point altérée.

**USAGE DE LA CALOTTE.** — Quand, par un indult particulier, l'évêque peut porter la calotte en célé-

<sup>1</sup> *De Sacro alt. myst.*, l. II, c. 24.

brant les offices publics, il la garde à la Messe, jusqu'à la Préface, excepté durant le chant de l'Évangile. Il la reprend dès qu'il a consommé le précieux sang, pour la conserver le reste de l'office. Ces usages font revivre parmi nous l'ancienne discipline. L'amict, autrefois, se mettait sur la tête en guise de voile et retombait sur les épaules. A la Préface, on le rabat sur le cou pour le remettre sur la tête après la Communion. Inutile de dire que le respect dû à la sainte Eucharistie avait ainsi réglé ces usages. Pendant l'Évangile, les hommes se découvraient la tête, pour reconnaître que la prédication évangélique avait fait tomber tous *les voiles* de la Loi ancienne <sup>1</sup>.

BÉNÉDICTION DE LA FIN DE LA MESSE. — Il ressort des monuments primitifs que, pendant longtemps, il n'y eut pas de bénédiction à la fin de la Messe. Voici les raisons qui la firent établir. Les seuls communians assistant autrefois à la célébration des divins mystères, l'oraison de la Postcommunion, dite sur eux et pour eux, tenait lieu de bénédiction. Quand le peuple eut cessé de communier en masse et que néanmoins il continua d'assister au Sacrifice, on établit une bénédiction qui pût en quelque manière suppléer à celle dont il se privait <sup>2</sup>. Toutefois elle fut, dans le principe, réservée à l'évêque. Jusqu'au xi<sup>e</sup> siècle, on ne voit nulle part qu'un simple prêtre ait béni les fidèles lorsque la Messe était terminée. La pratique suivie de nos jours s'étant établie en souvenir de ce qui s'était passé autrefois, on mit une différence dans les formules et les cérémonies, entre la bénédiction de l'évêque et celle du prêtre. Celui-ci bénissait le peuple avec la croix, la patène ou le calice; l'évêque seul bénissait avec la main. La bénédiction de l'évêque fut

<sup>1</sup> *Mitrale*, l. III, c. 4. — <sup>2</sup> *Microlog.* In lib. de Eccl. Observ., c. XXI.

aussi précédée des versets : « *Sit nomen domini benedictum et Adjutorium nostrum*, » tandis qu'il n'en était point ainsi pour celle du prêtre. Dans ces détails nous trouvons la raison de ce qui se fait aujourd'hui.

**DERNIER EVANGILE.** — Si l'évêque le commence à l'autel et le continue en se rendant au lieu où il s'est revêtu des ornements pontificaux, c'est que pendant longtemps la récitation de cet Evangile ne fit point partie de la liturgie. Au XIII<sup>e</sup> siècle, il était indiqué, par de rares missels, comme un acte de piété à l'usage du prêtre, pendant qu'il quittait les vêtements sacrés.

**BÉNÉDICTION DE L'INDULGENCE.** — Les évêques, en vertu d'un indult apostolique, peuvent donner une bénédiction pontificale, à laquelle est attachée spécialement une indulgence plénière. Cette bénédiction porte le nom de *papale*, parce qu'elle est donnée dans la même forme que celle du Pape, dont nous parlerons au chapitre suivant. Il n'y a de différence que dans les accessoires. Après la Messe pontificale, l'évêque, ayant la mitre, se place sur son trône, où il est environné de ses assistants. Un diacre lit, en latin, l'indult en vertu duquel le prélat peut accorder la bénédiction papale. Il en donne ensuite lecture en français pour être entendu du peuple. On publie aussi l'indulgence plénière accordée aux fidèles qui recevront cette bénédiction. Elle ne peut être gagnée qu'après avoir reçu le sacrement de l'Eucharistie, et on y recommande de prier pour le Pape et pour l'Eglise. Le pontife se lève et donne la bénédiction au bruit joyeux des cloches mêlé aux sons harmonieux de l'orgue.

---

## CHAPITRE XI.

## MESSE CÉLÉBRÉE PAR LE PAPE.

Il ne peut être question ici que des cérémonies particulières à la Messe chantée solennellement par le Pape trois ou quatre fois l'an; car, pour tout le reste, il officie comme un évêque dans sa cathédrale.

ENTRÉE DU PAPE. — Revêtue de la chape et couverte de la mitre, Sa Sainteté est portée sur un magnifique brancard, que l'on appelle *sedia gestatoria*, par douze palefreniers richement habillés. L'usage de porter ainsi le Souverain Pontife, quand il fait son entrée solennelle, remonte, selon quelques-uns, jusqu'à Etienne III, élu pape en 752. Le peuple, qui avait pour lui une souveraine vénération, voulut le porter en triomphe dans la cérémonie de son couronnement. De chaque côté de la *sedia* marchent huit référendaires<sup>1</sup> de la signature en rochet et en mantelet; ils tiennent les bâtons du dais qui couvre le Pape; deux camériers<sup>2</sup>, vêtus de la cape garnie d'hermine, portent les *flabellums*.

<sup>1</sup> Les référendaires sont des officiers de la Daterie, établis pour examiner les suppliques adressées au Pape et juger du droit que peuvent avoir à les obtenir ceux qui les présentent.

<sup>2</sup> On donne le nom de *camérier* à celui qui est chargé de faire les récep-



Le cortège du Pape se compose des cardinaux, patriarches, archevêques, évêques et pénitenciers de Saint-Pierre, tous en chape, chasuble et dalmatique, suivant l'ordre de chacun. Il se compose encore des princes, des nobles, des magistrats, des sénateurs et de beaucoup d'autres personnages de la Cour romaine; ils marchent devant la *sedia*, l'entourent ou la suivent, suivant le rang assigné à chacun d'eux. Le Saint-Père lève souvent sa main pleine de grâces, et, ouvrant seulement trois doigts, pour mieux exprimer qu'il ne bénit qu'au nom d'un seul Dieu en trois personnes, il répand des bénédictions sur la foule pieusement empressée. Les troupes pontificales sont sous les armes, et la musique des régiments se fait entendre sur son passage. La croix papale est portée par un sous-diacre apostolique en tunique; et, tout autour de lui, marchent sept acolytes pontificaux qui portent sept chandeliers dorés garnis de cierges ornés d'arabesques, de talcs et de dorures. Innocent III les considère comme l'emblème des sept dons de l'Esprit-Saint, qui vinrent se reposer sur le Verbe incarné, dont le Pape tient la place parmi nous<sup>1</sup>. La procession passe devant la chapelle du Saint-Sacrement; celui-ci est exposé dans l'ostensoir, pour recevoir les adorations de tout ce qu'il y a de plus grand dans la religion et dans l'Etat. Le Souverain Pontife descend de la *sedia*, pour aller s'anéantir aux pieds de Celui dont il est le vicaire.

TRONES. — Il y a à Saint-Pierre deux trônes érigés pour la Messe papale; l'un au fond du chœur, pour la

tions dans les antichambres, et d'introduire les personnes qui demandent audience. A Rome, il y a dans le palais apostolique et chez les cardinaux plusieurs camériers, dont le premier s'appelle *matre de chambre*.

<sup>1</sup> *De Sacro alt. myst.*, l. II, c. 8.

Messe et les Vêpres; l'autre du côté de l'Épître, et c'est là, qu'avant de commencer Tierce, le Pape reçoit les cardinaux, évêques et pénitenciers de Saint-Pierre à l'obédience qui se fait par le baiser de la main ou du pied, et qu'il est revêtu des ornements pontificaux pendant que l'on chante cette heure canoniale. Le Pape est assisté au trône par le premier cardinal-évêque, qui fait assistant, et par les deux premiers cardinaux de l'ordre des diacres, qui font diacres d'honneur. Ils sont revêtus des ornements sacrés convenables à leur ordre.

Les autres cardinaux prennent place sur de longs bancs à dossiers élevés, couverts d'une étoffe violette; les cardinaux-évêques sont en chape, les prêtres en chasuble et les diacres en dalmatique.

Il y a de plus au trône, outre les cardinaux, des évêques, que l'on appelle *évêques assistants au trône pontifical*, en chape et mitre de toile. Ils suivent le Pape à l'autel et au trône, et deux des premiers portent le livre et le bougeoir. Ils s'asseyent sur les degrés du trône. Tous les autres évêques se tiennent aux banquettes qui leur sont préparées, derrière celles des cardinaux.

ORNEMENTS ET INSIGNES DU PAPE. — Le Pape est revêtu d'un ornement particulier, nommé *fanon*, et qui est très-précieux. Il rappelle l'éphod antique aux quatre couleurs représentant les quatre éléments, que prenait le grand-prêtre juif. Il se déploie par-dessus la chasuble et pend tout autour du corps, à peu près comme une mozette. Cet ornement consiste en deux mozettes superposées l'une sur l'autre. Celle de dessous est plus longue que celle de dessus; elles sont cousues ensemble dans la partie qui environne le cou. La matière qui les compose est une étoffe de soie et d'or, à longues lignes perpendiculaires de deux cou-

leurs, l'une blanche et l'autre d'or, réunies par une autre ligne amarante. Sur la partie du fanon qui recouvre la poitrine est brodée une croix rayonnée, que baise le cardinal-diacre, en mettant cet insigne au Pape. Par-dessus le fanon il place le pallium.

Sa Sainteté use aussi, dans les fonctions pontificales et dans les consistoires, de la *faldra*, demi-soutane dont le haut s'attache autour des reins et dont le bas se déploie avec ampleur. Un évêque, après avoir joui de ce spectacle, s'écriait : « En voyant le Pape assis sur son trône avec cet ornement, qui retombe sur ses pieds et enveloppe majestueusement toute sa personne sacrée, on est tout naturellement frappé et comme saisi de ces paroles d'Ezéchiel : « J'ai vu le Seigneur assis sur un trône élevé, et toute la terre était remplie de sa majesté; et ce qui était sous ses pieds remplissait le temple<sup>1</sup>. »

Lorsque le Pape célèbre solennellement, on porte à côté de lui deux *flabellums* ou éventails, en plumes de paon. Cet ornement a pris son origine dans le passage d'Isaïe, où il est dit « que les séraphins, qui entouraient le trône de Dieu, avaient chacun six ailes, et que, de deux de ces ailes, ils voilaient la face du Seigneur<sup>2</sup>. » Chez les Grecs, l'éventail liturgique y faisait évidemment allusion, en reproduisant l'image d'un séraphin à six ailes.

Le Pape tenant parmi nous la place de Dieu, l'Eglise a voulu qu'il apparût, aux yeux de la foule prosternée, entouré de ces plumes de paon, vive image des séraphins dont parle le prophète. Saint Jean vit aussi les anges du trône du Seigneur, et il nous dit qu'ils avaient « des ailes toutes parsemées d'yeux devant et

<sup>1</sup> *Cérémonial des Evêques*, commenté et expliqué par un évêque de la province ecclésiastique de Québec. — <sup>2</sup> VI, 2.

derrière <sup>1</sup>. » Cette page des Livres saints désigna encore au choix de l'Eglise les plumes de paon, étincelantes, elles aussi, d'yeux aux mille couleurs, comme pour avertir le Pontife qu'il doit être, dans toutes ses œuvres, prudent et circonspect, parce que les regards des populations chrétiennes sont sans cesse fixés sur lui, et encore qu'il doit lui-même être tout yeux, afin que rien ne lui échappe dans l'immense bergerie dont il est le premier pasteur.

Le Souverain Pontife puise encore dans la cérémonie des éventails une leçon d'humilité. Les serviteurs qui les portent lui rappellent, sur le siège sublime où Dieu l'a placé et où l'orgueil pourrait séduire son cœur, les destinées suprêmes qui l'attendent comme le dernier des mortels. Ils représentent en effet ces esclaves de l'antiquité qui précédaient, la tête couverte, le convoi funèbre de leur maître, et agitaient des éventails sur leurs restes mortels <sup>2</sup>. Ces légers éventails légèrement agités, comme pour procurer une agréable fraîcheur, signifient, selon quelques-uns, le souffle du Saint-Esprit qui anime partout le chef suprême de l'Eglise.

Le Pape ne porte jamais de bâton pastoral; Innocent III nous en donne l'explication : « Le bienheureux Pierre, dit-il, envoya son bâton à Eucharis, premier évêque de Trèves, qu'il avait destiné, avec Valérius et Maternus, à prêcher l'Evangile à la nation des Teutons. Maternus, qui lui succéda dans l'épiscopat, fut réveillé du sommeil de la mort par le bâton de Pierre, que jusqu'à ce jour l'Eglise de Trèves a conservé avec une grande vénération. Et voilà pourquoi le Pape se sert du bâton pastoral dans ce diocèse et non pas ailleurs <sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> *Apocal.*, iv, 6, 8. — <sup>2</sup> *Dict. d'Antiq. chrét.* — <sup>3</sup> *Inn.* III, l. 1, c. 52, *De Sacro alt. myst.*

CÉRÉMONIES DE LA MESSE. — En allant à l'autel, pour commencer la Messe, le Pape fait le tour du chœur et s'arrête à la banquette des cardinaux-prêtres, et donne le baiser de paix à trois ou quatre d'entre eux, comme pour accomplir ce précepte fait par le Seigneur à celui qui s'en va offrir un sacrifice : « Lors- » que vous offrez votre présent à l'autel, et que vous » vous y souvenez que votre frère a quelque chose » contre vous, laissez votre présent devant l'autel, et » allez auparavant vous réconcilier avec votre frère ; » alors vous viendrez faire votre offrande <sup>1</sup>. »

Innocent III, dans son pieux commentaire des cérémonies de la Messe, énumère les divers baisers que reçoit le Pape dans les offices : on lui baise les *pieds*, les *genoux*, les *mains*, la *poitrine*, les *épaules*, la *joue*.

Le baiser des pieds est connu de tous les fidèles ; ce que tous ne savent peut-être pas, c'est la raison de cette cérémonie. Le Pape porte des souliers en étoffe de velours ou de laine rouge, dont le dessus est orné d'une croix brodée. Cette chaussure est celle que l'on appelle vulgairement les *mules* du Pape. Ce mot vient de *mullei*, chaussure rouge, en usage à Rome, et surtout chez les anciens rois d'Albe ; et elle était ainsi appelée de *mullus*, petit poisson de la Méditerranée, dont la chair est rouge. Quand on se présente devant le Pape, on baise la croix de ses pieds ; c'est un hommage rendu à Jésus-Christ, en la personne de son vicaire. Le Pape c'est le Christ vivant au milieu de nous ; or, Madeleine chez Simon le Pharisien, les saintes Femmes sur le chemin du sépulcre, ne nous ont-elles pas appris à donner au Sauveur ce témoignage d'un affectueux respect ?

<sup>1</sup> S. Math., v, 23 et 24.

Le baiser des genoux remonte à la plus haute antiquité. Toucher les genoux de quelqu'un était un témoignage d'amour et de respect. Dans l'Eglise des premiers siècles, il était d'usage de saluer les évêques en touchant leurs genoux. Ce fait ressort des actes de plusieurs conciles. Cette pratique était commune au paganisme, et souvent il en est fait mention dans ses poètes <sup>1</sup>.

Tous ne sont pas admis au baiser de la poitrine : parmi les Apôtres, saint Jean seul eut la joie de reposer sa tête sur le cœur de son Maître.

Le baiser des épaules fait allusion à ce passage d'Isaïe : « Un Enfant nous est né et un Fils nous a été donné, il porte sur ses épaules le signe de sa royauté <sup>2</sup>. »

Le baiser à la joue est la marque d'une affectueuse tendresse. A cet honneur sont admis les membres du Sacré-Collège; familiers du Pape, ils jouissent auprès de sa personne d'une plus grande intimité.

En signe de l'union des deux sœurs d'Orient et d'Occident, l'Évangile est chanté successivement en grec et en latin.

Le lavement des mains, aux offices pontificaux, est toujours quelque chose de solennel. Des personnages illustres de la noblesse romaine sont conduits par des cérémoniaires au Pape, en grande pompe; ce sont les conservateurs ou membres du sénat, qui jouissent de ce privilège.

A l'Élévation, le Pape, tenant la sainte hostie et le calice au-dessus de sa tête, se tourne d'abord vers le chœur, en faisant un demi-cercle de gauche à droite; puis, s'étant retourné vers l'autel, il décrit un autre demi-cercle, en se tournant de droite à gauche vers

<sup>1</sup> *Iliad.*, I, v. 490. — *Énéide*, III. — Juvénal, *Satyr.* x. — <sup>2</sup> *ix*, 6.

le chœur. En formant ces deux demi-cercles, il fait adorer Notre-Seigneur par tous ceux qui entourent l'autel, et il le présente aux adorations du monde entier.

Pendant que le Pape donne la communion aux cardinaux-diacres, aux nobles et autres personnes qui ont l'insigne honneur de communier à cette Messe solennelle, un diacre, placé à sa droite, tient le saint ciboire.

La Messe du jour de Pâques renferme deux particularités intéressantes : 1<sup>o</sup> Quelques instants avant la Préface, les deux derniers cardinaux-diacres montent à l'autel et s'y tiennent, dans l'attitude la plus respectueuse, l'un au côté de l'Évangile et l'autre à celui de l'Épître, jusqu'à ce que le Pape retourne au trône pour la communion. Il est facile de voir là les deux anges qui se tenaient l'un à la tête et l'autre au pied du tombeau du Sauveur ressuscité. 2<sup>o</sup> Au *Per omnia secula seculorum* qui précède le *Pater*, le chœur ne répond pas *Amen* : c'est, dit-on, par respect, en mémoire de ce qu'à pareil jour un ange répondit cet *amen* à saint Grégoire le Grand, célébrant à Saint-Jean-de-Latran.

BÉNÉDICTION PAPALE. — L'antique absolution des pénitents, le jeudi saint, a donné origine à la bénédiction papale qui, du haut de la loge du Vatican, va porter le bienfait de l'indulgence plénière à la foule prosternée. Cette bénédiction, d'abord particulière au jeudi saint, s'étendit ensuite au jour de Pâques, à l'Ascension et à l'Assomption.

Après la Messe, tous les cardinaux, évêques et autres, qui forment le majestueux cortège du Pape, vont en procession au balcon, richement orné pour la circonstance. On a soin de parsemer de fleurs et d'herbes odoriférantes les voies par où passe cette

magnifique procession. Elle s'avance majestueusement vers le balcon, par les larges escaliers du Vatican; le Pape la suit, porté sur la *sedia*. Arrivé à la loge, il demeure assis sur la chaire dans laquelle il a été porté et qui fait partie du brancard dont on fait usage pour cette cérémonie. Laissons à un témoin oculaire le bonheur de raconter ce magnifique et émouvant spectacle : « Le Pape chante les prières de la bénédiction papale, en demandant, du ton le plus attendrissant, au Père des miséricordes de pardonner tous les péchés de son peuple et de le combler de tous les biens visibles et invisibles. Mais l'on ne saurait vraiment donner une idée de cette belle prière qui, dans ce moment solennel, sort du cœur du père commun pour se répandre sur ses lèvres comme une douce rosée, qu'en la rapportant mot à mot. Nous pensons en effet que cette bénédiction papale, qui fait de si vives impressions sur ceux qui ont le bonheur d'être aux pieds du Souverain Pontife quand sa voix pastorale la fait entendre à leurs oreilles attentives, peut aussi exciter sur les absents de délicieuses émotions, si, par la méditation, ils savent se la rendre présente. Voici donc, mot à mot, les paroles dont se compose cette bénédiction : — ici nous traduisons. — *« Que les saints Apôtres Pierre et Paul, dont la puissance et l'autorité font notre confiance, intercèdent pour nous auprès du Seigneur.*

» *Que par les prières et les mérites de la bienheureuse Marie toujours Vierge, du bienheureux Michel archange, du bienheureux Jean-Baptiste, et des saints Apôtres Pierre et Paul et de tous les saints, le Dieu tout-puissant ait pitié de vous, et, qu'après vous avoir pardonné tous vos péchés, Jésus-Christ vous conduise à la vie éternelle. Ainsi soit-il.*

» *Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux*



*vous accorde l'indulgence, l'absolution et la rémission de tous vos péchés, le temps d'une vraie et fructueuse pénitence, un cœur toujours contrit et l'amendement de vie, la grâce et la consolation du Saint-Esprit, et la persévérance finale dans les bonnes œuvres. »*

« Le père commun, après avoir fait, pour toute sa grande famille, cette prière qui résume tout ce que son cœur peut former de vœux ardents pour qu'aucun de ses enfants ne périsse, se met debout pour prier encore avec plus de ferveur, étend ses bras comme pour embrasser toute l'Eglise, lève les yeux vers le ciel d'où il attend tout son secours, lève en même temps ses mains vénérables qui tiennent les clefs de tous les trésors de la divine miséricorde, et, après avoir puisé dans l'océan de la divinité les bénédictions qu'il veut répandre dans le monde entier, il les abaisse vers la terre en disant avec des émotions plus vives et plus tendres :

*« Que la bénédiction du Dieu tout-puissant, Père et Fils et Saint-Esprit, descende sur vous et y demeure toujours. »* L'*amen* est solennellement répété et avec enthousiasme <sup>1</sup>. »

TIARE. — Quand le Pape se rend au balcon pour la bénédiction papale, il a la tête couverte de la tiare ; c'est donc ici le lieu d'en faire l'histoire et la description. Le Souverain Pontife se sert de la mitre et de la tiare : la première, symbole du souverain pontificat qu'il exerce, et la seconde, marque de son autorité temporelle. La tiare est un bonnet élevé, de forme ronde, couvert de soie, entouré de trois couronnes d'or posées l'une sur l'autre, toutes éclatantes de pierres précieuses, orné à son sommet d'un globe sur-

<sup>1</sup> *Cérémonial des Evêques*, commenté et expliqué par un évêque suffragant de la province ecclésiastique de Québec, l. II, c. 8. Lecoffre, 1856.

monté d'une croix d'or; une bande, de la même étoffe que la tiare et richement brodée d'or, tombe de chaque côté, de son extrémité inférieure, sur les épaules du Souverain Pontife.

Dans l'origine, la tiare papale n'était qu'une simple mitre de forme ronde, telle que la portaient les évêques. Le pape Hormisdas, élu en 523, mit sur cette mitre une couronne royale d'or, dont l'empereur de Constantinople avait fait présent à Clovis, roi des Francs, et que ce monarque offrit en hommage au Pape. Ce fut l'origine de la première des trois couronnes. Au xiv<sup>e</sup> siècle, Boniface VIII, voulant à l'occasion de ses démêlés avec le roi de France, Philippe IV le Bel, marquer la suprématie des papes sur les rois, ajouta à la tiare une deuxième couronne<sup>1</sup>. La troisième lui fut donnée par Urbain V. Ainsi achevée, elle nous apparaît comme un symbole de la triple puissance *impériale*, *royale* et *sacerdotale* dont le Souverain Pontife est investi, ou bien comme une figure de l'empire du Christ, dont le Pape est le vicaire, de cet empire qui comprend le purgatoire, la terre et le ciel.

<sup>1</sup> La puissance spirituelle, en tant qu'ordinative et directive, dit Rohrbacher, c'est-à-dire, en tant que désignant ce qui est mal ou bien, est supérieure à la puissance temporelle; et cette dernière doit obéir à la première comme tout le monde. C'est dans ce sens que l'on explique la fameuse bulle *Unam sanctam*, de Boniface VIII. *Histoire ecclésiast.* de M. Rivaux.

---

## CHAPITRE XII.

## CÉRÉMONIES DE LA MESSE

## POUR LES DÉFUNTS.

Saint Paul, écrivant aux fidèles de Thessalonique, pour les consoler des vides que la mort avait faits dans leurs rangs, leur disait : « Ne vous attristez pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance<sup>1</sup>. » Cette parole est pour nous tous; attristons-nous et pleurons au départ suprême de ceux que nous aimons, c'est un devoir de la nature, mais que notre tristesse et nos larmes soient tempérées toujours par l'espérance, gracieuse fleur que la foi fait fleurir sur les tombeaux chrétiens.

La religion défend-elle les larmes ? Voici, pour y répondre, de belles paroles de saint Paulin à Pammachius, qui cherchait à se consoler de la perte de son épouse par l'abondance de ses larmes : « Abraham pleura la mort de Sara; Jacob pleura celle de Joseph et celle de Débora, nourrice de Rebecca, et, lui choisissant pour lieu de sa sépulture le chêne de Bethel, il ne voulut plus l'appeler que le chêne de la douleur. Joseph pleura la mort de Jacob, saint Augustin celle

<sup>1</sup> I *Ep.*, c. iv, v. 12.

de Monique sa mère; Jésus lui-même ne pleura-t-il pas sur la mort de Lazare, qu'il aimait? Toutes ces larmes furent bonnes devant Dieu; les vôtres, ô mon frère, sont donc, elles aussi, saintes et pieuses, puisqu'une affection pareille à la leur en est la cause; ce n'est point la défiance de la résurrection, mais l'amour de votre épouse qui vous les fait verser<sup>1</sup>. »

Et saint François-de-Sales n'écrivait-il pas : « Je ne vous défends pas de pleurer; Notre-Seigneur pleura bien sur Lazare, et vraiment je pleure bien aussi, moi, en semblables occasions; mon cœur de pierre ès choses célestes jette des eaux pour ces sujets. »

Dieu, qui nous permet les larmes, en a voulu adoucir l'amertume. Chrétiens en deuil, qui lirez ces pages, puissiez-vous trouver, dans les pieuses cérémonies et les saintes prières que nous allons expliquer, un soulagement à votre douleur? Puissent-elles aussi ces prières et ces cérémonies, qui seront faites un jour sur votre dépouille, dissiper l'horreur que la mort inspire à un grand nombre? Car, les guirlandes déposées sur le cercueil, la croix blanche tracée sur le drap funèbre, les fleurs épanouies sur les tombes, les paroles de la liturgie sont, dans la pensée de l'Église, un éloquent langage qui doit porter à nos pauvres cœurs, avec les lueurs de la foi, les consolations de l'espérance.

## I.

### Prières pour les morts.

« La prière, dit saint Grégoire de Nysse, qui est la couronne de ceux qui se marient, la prière qui as-

<sup>1</sup> *Lettre sur la mort de son épouse.*

siste comme un chant joyeux au jour de la naissance, devient comme le linceul avec lequel on ensevelit les morts<sup>1</sup>. » Les anciens embaumaient les corps; le catholicisme fait mieux, il embaume leur mémoire, en l'enveloppant dans le parfum de ses prières et de ses commémoraisons. Parmi ses prières, la plus efficace est l'auguste Sacrifice, aussi l'Église a toujours ardemment désiré que la divine oblation accompagnât les funérailles. En plusieurs diocèses, lorsque l'enterrement se célébrait le soir, on disait une Messe sèche, selon le langage du temps, et on entendait sous ce nom une Messe sans consécration et sans aucune des prières qui s'y rapportent<sup>2</sup>. Cette pratique a été supprimée.

D'autres jours étaient aussi spécialement désignés pour faire la mémoire des morts. Nous les trouvons dans les ouvrages des saints Pères; c'étaient le III<sup>e</sup>, le VII<sup>e</sup>, le IX<sup>e</sup>, le XXX<sup>e</sup>, le XL<sup>e</sup> jour après le décès, et le jour anniversaire de la mort.

« Que le troisième jour après la mort s'écoule au milieu du chant des psaumes et des leçons, dans les saintes occupations de la prière, pour demander, en faveur du défunt, à Celui qui sortit du tombeau le troisième jour, les gloires de la résurrection. » Ainsi s'expriment les Constitutions apostoliques<sup>3</sup>.

« Nous revenons prier auprès des tombeaux, le septième jour, dit saint Ambroise, parce qu'il est le symbole du repos éternel<sup>4</sup>. » C'est pourquoi l'Écclésiastique prescrit que le deuil sera de sept jours; le nombre sept, observe saint Augustin<sup>5</sup>, en souvenir du sabbat de la création, désigne le repos.

<sup>1</sup> De Orat. dominicâ. Orat. 1<sup>o</sup>. — <sup>2</sup> Pascal, Art. Messe. — <sup>3</sup> S. Clément, Constit. Apost., l. III, c. 48. — <sup>4</sup> Oratio de Fide resurrect. — <sup>5</sup> Lib. I, Quæst. super Genes.

La *neuwaine*, terminée par un service solennel, fut rejetée par saint Augustin; sa foi alarmée y voyait un reste de paganisme. Cet usage finit par passer dans les coutumes de l'Eglise; il était fondé sur des motifs trop pieux pour qu'il en fût autrement. Par neuf cris répétés, le prêtre, au saint autel, demande pardon pour le monde; par neuf jours de prières, l'Eglise implore le secours des saints : neuf jours de supplications ont semblé devoir obtenir plus efficacement de la miséricorde de Dieu que les morts soient associés aux *neuf chœurs des anges*.

Saint Ephrem, dans son testament, recommande qu'on fasse pour lui les prières du *trentième jour*. Alcuin voit dans cette pratique une allusion à l'état de nos corps ressuscités : ils sortiront du tombeau dans la plénitude de l'âge du Christ<sup>1</sup>.

Ceux qui observent *quarante jours* d'office le font en l'honneur des quarante heures de la sépulture de Jésus-Christ<sup>2</sup>.

Amalair Fortunat nous dit qu'on célèbre *l'anniversaire* pour les morts, parce qu'on ignore de quel sort ils jouissent dans l'autre vie. Les saints ont le jour anniversaire de leur fête, jour de gloire pour eux et de grâces pour nous; les défunts devaient avoir, en attendant celui-là, un jour anniversaire de prières et de larmes.

Tout ce qui se rapporte à la mémoire des morts est cher aux cœurs chrétiens; quelques questions se présentent d'elles-mêmes, répondons-y.

Peut-on dire que, par un certain nombre de Messes, ou qu'en disant la Messe à un autel privilégié<sup>3</sup>, on

<sup>1</sup> Cité par Gavantus, 1<sup>re</sup> part., tit. iv. — <sup>2</sup> *Rational*, l. vii, c. 28. —

<sup>3</sup> L'autel privilégié est celui qui jouit de la faveur de l'indulgence plénière, applicable à celui pour qui on offre le saint Sacrifice.

délivre infailliblement une âme du purgatoire? Non, on ne le peut pas avancer, car ces âmes ne sont pas toujours en état de participer à une indulgence plénière, qui demande l'exemption absolue de toute faute vénielle. Il faut s'en tenir à ce que l'Eglise a toujours cru, savoir « *que les âmes des fidèles en purgatoire sont soulagées par les prières, les aumônes et le Sacrifice salutaire ;* » ce sont les paroles de saint Augustin <sup>1</sup>. Tout ce qu'on pourrait ajouter est incertain, et, sur ce point, comme sur les autres, il faut s'abstenir de toutes les questions qui ne peuvent que nourrir la curiosité.

Le même docteur va répondre à une autre demande adressée souvent : les défunts connaissent-ils les suffrages qui sont faits à leur intention? Assurément, nous dit ce grand évêque, et de quatre manières : 1<sup>o</sup> par révélation divine, quand Dieu veut bien le leur faire connaître; 2<sup>o</sup> par la manifestation des bons anges, car les anges, ici-bas, sont continuellement avec nous, et, considérant tous nos actes, ils peuvent en un instant descendre jusqu'à eux et leur en faire part aussitôt; 3<sup>o</sup> par la communication que leur en font les âmes qui sortent de ce monde; 4<sup>o</sup> par expérience, quand ils ressentent un soulagement dans leurs peines.

La troisième question est celle-ci : les morts s'occupent-ils des vivants? Saint Augustin s'étend sur ce sujet, dans son livre *Du soin qu'on doit avoir des morts*. Beaucoup croient que les morts, soit en songe, soit de quelque autre manière, apparaissent aux vivants, pour réclamer une sépulture à leur corps ou des prières à leur âme. Il y a, dans les *Dialogues* de saint Grégoire et ailleurs, des faits de cette nature et

<sup>1</sup> *Sermon CLXXII*<sup>e</sup>.

devant lesquels la plus sévère critique est désarmée. Le fait existe, il s'agit de l'expliquer. Laissons cette tâche à l'illustre Evêque d'Hippone : « Quoique les morts, dit-il, paraissent en songe dire et demander de pareilles choses, il ne faut point croire, pour cela, que l'apparition soit réelle, car les vivants aussi apparaissent en songe à ceux qui sont plongés dans le sommeil, tandis qu'eux-mêmes ignorent complètement qu'ils apparaissent. Ce sont donc des opérations des anges, qui, par une disposition de la Providence, servent à apporter quelque consolation aux vivants et du soulagement aux morts. »

## II.

### Couleurs de deuil.

Le jaune, le gris, le noir, le bleu et le blanc, ont été, chez différents peuples, les couleurs affectées au deuil. Voulait-on rappeler combien est éphémère la vie de l'homme ici-bas? on se revêtait de bure, couleur de *la feuille jaunie par l'hiver* et que le vent emporte sans espoir de retour<sup>1</sup>. Ailleurs, c'était le gris, couleur de *la cendre et de la poussière*, où nous devons tous rentrer<sup>2</sup>. Voulait-on tempérer le chagrin par la pensée du bonheur futur? On prenait pour deuil le bleu, *couleur du ciel*. Les reines adoptèrent, à la cour de France, le blanc, *couleur de la lumière*; de là le nom de *Blanche* donné à plusieurs d'entre elles. Ces deux dernières couleurs sont encore admises dans

<sup>1</sup> En Espagne et chez les Perses.

<sup>2</sup> En France, jusqu'à la Révolution, on tendait en gris la chambre à coucher des reines veuves, durant toute l'année de leur veuvage.



les funérailles. Celle qui est, le plus habituellement, passée dans nos usages, c'est la couleur noire, employée déjà par les Hébreux, les Grecs, les Egyptiens et les Romains. Combien en est-il qui, sous ces voiles et vêtements noirs, véritable suaire, comprennent le sens de ce symbole? C'est la livrée de la mort, la couleur de la nuit; se revêtir de noir, c'est comme s'ensevelir avec le mort que l'on pleure. Puisse notre cœur rester avec lui, au moins pendant la durée d'un deuil !

### III.

#### Levée du corps et Convoi funèbre.

Les premiers chrétiens embaumaient leurs morts et y employaient plus de parfums, d'après les Pères, que les païens dans leurs sacrifices<sup>1</sup>. Ils les enveloppaient de linges très-fins ou d'étoffes de soie, les laissaient exposés trois jours, ayant grand soin de les garder et de veiller auprès en prières<sup>2</sup>. On est heureux de retrouver dans ces pratiques un souvenir des devoirs funèbres rendus à Jésus-Christ, après sa mort; Jésus-Christ vivant toujours dans le chrétien, c'était lui-même qu'on aimait ainsi à honorer.

De nos jours, on lave les corps, pour exprimer *la pureté parfaite* qu'on doit porter au tribunal de Dieu; on les pare d'un suaire blanc, symbole *d'innocence* et souvenir *du linceul de Notre-Seigneur*; le plus souvent, on les revêt de leurs habits, on met la chaussure à leurs pieds, comme *à l'heure du départ*, puis on les dépose dans un cercueil.

<sup>1</sup> Tert., *Apolog.*, iv. — <sup>2</sup> S. Cypr., *Epis.* LXVI.

On procède aux funérailles par *la levée du corps*. Que les prières de cette cérémonie, en montant vers Dieu, laissent arriver jusqu'à vous, parents affligés, le baume consolateur de leurs premières paroles : « *Requiescat in pace*, qu'il repose en paix. » Oui, qu'il repose, car il dort; la mort n'est qu'un sommeil.

Le premier objet qui se présente, c'est la croix de Jésus-Christ, gage précieux d'espérance. N'a-t-il pas dit : « O mort, je serai ta mort <sup>1</sup>, » c'est-à-dire, ton vainqueur. N'est-il pas Celui que saint Paul appelle « les prémices de ceux qui dorment <sup>2</sup>? » Grâce à Jésus-Christ, mort sur la croix, il ressuscitera un jour, celui que vous pleurez.

A travers vos larmes, vous avez vu briller la lumière des cierges. La lumière est le symbole de *la foi du défunt*; or, Notre-Seigneur a dit : « Celui qui aura cru en moi, lors même qu'il sera mort, vivra <sup>3</sup>. »

Dans son testament, le saint Evêque de Genève interprète dans ce sens la lumière des cierges aux funérailles : « Approuvant de tout notre cœur, dit-il, nous ordonnons qu'à notre enterrement *treize cierges* seront allumés au haut de notre cercueil, pour témoigner que, de tout notre cœur, nous embrassons *la foi prêchée par les Apôtres*. »

Nous apprenons de saint Jérôme que les cierges sont aussi le symbole *de la gloire* dont les saints jouissent dans le sein de Dieu, après avoir brillé, pendant leur vie, des splendides lumières de la foi <sup>4</sup>. Ils rappellent encore la promesse du Sauveur : « Les

<sup>1</sup> Osée, XIII, 41. — <sup>2</sup> I Corinth., XV, 20. — <sup>3</sup> S. Jean, XI, 25. — S. Jérôm., Vie de sainte Paule. — <sup>4</sup> Contre Vigilance et Vie de sainte Paule.

justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père. »

Le moment de quitter une demeure, où s'écoulerent les jours de notre pèlerinage, est arrivé. C'est une séparation; écoutez les prières de l'Eglise, et vous verrez comment elle sait en adoucir l'amertume : « *Qu'il vous reçoive dans sa gloire, Jésus-Christ qui vous a appelé à lui, et que les anges de Dieu vous conduisent dans le sein d'Abraham.* » Méditons ces paroles : au lieu d'une demeure passagère, le ciel pour partage; du sein de la famille, on passe dans le sein de Dieu. Soumettons-nous donc, Jésus-Christ a appelé ce parent ou cet ami, la volonté de Dieu s'est prononcée.

Nous voudrions pouvoir transcrire ici tout entier le beau chant du *Miserere*, cri sublime de la douleur et de l'espérance; prenons-en çà et là quelques versets : « Lavez-moi de plus en plus, mon Dieu, pour effacer » mon iniquité et purifiez-moi de mon péché;

» Car, c'est maintenant que je comprends la grandeur de mes fautes; et elles sont toujours là devant » moi.

» Vous me ferez entendre, un jour, une parole de » joie et d'allégresse, et mes ossements, plongés dans » les humiliations du tombeau, bondiront dans la » poussière.

» Ne me rejetez pas de devant votre face et n'éloignez pas de moi cet Esprit vivificateur qui doit nous » ranimer au dernier jour.

» Rendez-moi la joie de contempler mon Sauveur.

» Seigneur, vous rendrez la parole à mes lèvres » glacées par la mort, et ce sera pour annoncer éternellement vos louanges.

» Traitez avec bienveillance votre chère Sion, afin

» que les murailles de Jérusalem soient de nouveau  
» construites. »

Pour les funérailles d'un enfant, les chants respirent la joie. L'Eglise le voit déjà associé aux chœurs des anges et effeuillant, aux pieds de l'Eternel, la blanche couronne de son innocence. Ce bonheur, il le doit à la grâce du Baptême, et elle nous invite à chanter le cantique que les nouveaux baptisés aimaient à redire dans les solennités pascales : « Enfants, louez le Seigneur, louez son saint nom. » On porte, à ces funérailles, *la croix sans bâton*; par sa brièveté, elle symbolise une vie moissonnée dès son aurore. La couronne de fleurs, déposée sur le petit cercueil, n'est qu'une pâle image de cette autre couronne immortelle qui rayonne sur le front de ces jeunes habitants du ciel.

Un touchant usage existe à Naples pour les funérailles d'une jeune fille. Quand on l'a revêtue d'une robe blanche, quand on a couronné de roses ses cheveux flottants, on la place dans une bière découverte, gracieuse nacelle sculptée et dorée où un coussin de velours pourpre reçoit sa tête. A peine a-t-elle franchi le seuil de sa demeure, que ses amies jettent à pleines mains des dragées sur le convoi.... Pourquoi ces dragées ? Pourquoi ce berceau d'or ? Pourquoi cette robe blanche ? Pourquoi ces roses sur des cheveux humides du suintement de la mort ? Pourquoi ? C'est que cette jeune fille est une fiancée qui va épouser son divin Epoux dans le ciel<sup>1</sup>.

On est arrivé devant l'Eglise; le cortège s'arrête à la porte : l'innocence seule peut entrer dans la maison de Dieu. Entendez dans le cercueil cette voix qui, par la bouche du prêtre, réclame vos prières :

<sup>1</sup> *Harmonies sacrées.*

« Ouvrez-moi la porte du séjour de la justice ; alors je chanterai les louanges du Seigneur. C'est ici la porte du Seigneur, la porte par laquelle entrent les justes. »

Et, pour la rendre digne de paraître devant Dieu, l'eau sainte, dont si souvent le défunt marqua son front, au seuil du temple, tombe sur sa froide dépouille.

Pourquoi cette station dans la maison du Seigneur ? Tendresse de l'Eglise catholique, que vous êtes peu comprise ! Elle a revêtu son lugubre vêtement de deuil ; ses cloches tintent des pleurs et des sanglots : mère affligée, elle pleure un enfant. Cet enfant, elle le sait, quelqu'un peut le lui rendre. Un jour, Notre-Seigneur, rencontrait le cercueil d'un jeune homme, qu'accompagnait une mère éplorée ; Jésus ne put résister à cette douleur, et, la compassion commandant à la puissance, il rappela, d'une parole, l'enfant à la vie. Le Sauveur, pour son épouse, serait-il moins miséricordieux ! L'Eglise lui apporte son enfant, le dépose à ses pieds, et, par ses larmes mêlées aux plus touchantes prières, demande qu'il ressuscite à cette vie qui n'aura point de soir.

Jésus pleura au tombeau de Lazare, et ses larmes divines firent revivre des membres sur lesquels la mort, depuis quatre jours, avait jeté comme un manteau de corruption. Dans un instant, à la prière de l'Eglise, ce même Jésus répandra sur l'âme du défunt ses larmes, ses sueurs, son sang ; et, de ses lèvres bénies, tomberont sur nos cœurs ces douces paroles : « Il ressuscitera celui que vous pleurez. » Entrons dans le lieu saint avec ces pensées ; nos larmes alors découleront sur notre cœur, non plus sèches et brûlantes, mais semblables à la rosée humide du soir qui apporte à la terre altérée le rafraîchissement et la vie.

## IV.

## Cérémonies de la Messe pour les défunts.

Cette Messe se dit en noir. Point de *Gloria* ni rien qui parle de joie. L'omission de diverses prières et cérémonies nous reporte aux Messes du temps de la Passion. Là encore, une fois de plus, apparaît toute la dignité du chrétien. L'Eglise le considère comme un autre Jésus-Christ et le traite de même; celui-ci vit, souffre, meurt chaque jour, en ses membres. S'ils connaissaient, tant soit peu, cette haute doctrine, les philosophes du faux progrès, réclameraient-ils les honneurs de la sépulture chrétienne pour les pécheurs publics; morts dans la haine de Jésus-Christ. Toute condescendance, qu'ils le sachent, si elle était possible, serait une sacrilège profanation : *Sancta sanctis*, aux saints seulement les choses saintes.

Nous allons énumérer les principaux changements de la Messe des morts, avec quelques mots d'explication.

Le psaume *Judica me* est supprimé, à cause de ses premières paroles et de celles-ci ensuite : « *Quare tristis es, anima mea.* » Cette âme a déjà été jugée, au tribunal secret de Dieu; et pourquoi demander la cause de sa tristesse, alors qu'elle est, peut-être, exilée loin de Celui qu'elle aime?

Ni le *Gloria Patri*, ni l'hymne angélique, ni l'*Alleluia* n'y font entendre leur céleste harmonie : aux âmes du purgatoire il n'appartient pas encore de dire les cantiques des anges.

Le signe de croix de l'Introït subit quelques modifications; il est formé avec la main tournée vers le

livre. Le prêtre n'a qu'un désir, soulager les pauvres défunts, et il le montre en s'empressant, dès qu'il est monté à l'autel, de leur appliquer les grâces, fruits bénis de la croix; il s'en dépouille généreusement en leur faveur.

Ni le livre des Evangiles, ni le diacre ne reçoivent le baiser du prêtre, pour indiquer que ces âmes n'ont point encore joui de l'ineffable baiser de Dieu. « On ne baise point le livre, à la fin de l'Evangile, pour deux raisons, dit M. Olier : premièrement, parce que les âmes du purgatoire sont mortes dans le signe de la foi; elles n'ont plus besoin de protester de leur croyance, elles en ont suffisamment fait la profession. A cause de cela même, on ne dit point le *Credo*, qui est l'expression de la croyance publique que l'on a aux mystères de notre foi, qui ne suffit pas au salut si l'on n'y joint les œuvres; ce qu'on exprime par le baiser du livre de l'Evangile, par lequel on fait profession que l'on veut acquiescer par amour à tout ce que l'on a lu, et qu'on veut amoureusement le pratiquer. Et comme les âmes du purgatoire ne l'ont pas fait entièrement, on ne baise pas le livre aux Messes pour les défunts; car, si ces pauvres âmes avaient parfaitement acquiescé à tout, elles ne seraient pas séparées du baiser que Dieu, qui est ce grand volume qui contient Jésus-Christ et ses saints, donne dans le ciel à tous les bienheureux <sup>1</sup>. »

Aux Messes des morts, à l'Offertoire, les fidèles font une offrande qui varie selon les lieux. Dans quelques endroits, c'est du pain et du vin, d'après ce passage de Tobie : « Mets ton pain et ton vin sur le tombeau du juste <sup>2</sup>. » Fidèles à une tradition aussi respectable, les premiers chrétiens avaient l'habitude de faire dres-

<sup>1</sup> *Cérém. de la grand'Messe de paroisse.* — <sup>2</sup> Tob. iv, 18.

ser des tables aux tombeaux des martyrs; on les chargeait de mets; ceux-ci, sanctifiés par ce pieux contact, étaient distribués aux pauvres. Nous lisons dans saint Augustin que sa pieuse mère était fidèle à cet usage <sup>1</sup>. On le fit plus tard, au tombeau de chaque défunt, dans l'espérance que cette aumône, jointe à la prière des pauvres, obtiendrait du soulagement à son âme.

Ailleurs, on offre de l'argent, à l'exemple de Judas Machabée qui envoya douze mille drachmes d'argent, afin qu'on fit un sacrifice pour les péchés des morts. On fait encore l'offrande d'un cierge, pour éclairer ceux qui sont dans les ténèbres du purgatoire. Celui qui présente une pareille offrande semble dire : « Seigneur, que la lumière éternelle luise pour eux <sup>2</sup>. »

Nous lisons, dans la vie de saint Pierre de Tarentaise, le trait suivant, aussi plein de charmes que d'à-propos. Un mineur, travaillant à Pinsot, dans les montagnes d'Allevard, en Dauphiné, fut surpris par un éboulement de terrain et enseveli tout vivant. Sa femme, chaque samedi, fit célébrer pour lui le saint Sacrifice, et, selon l'usage, présenta à l'offrande, du pain, du vin et un cierge. Un jour que les ouvriers travaillaient dans la direction du lieu témoin du fatal événement, quelle ne fut pas leur surprise d'apercevoir, à travers les fentes de la pierre, une pâle lueur. Ils veulent se rendre compte de l'étrange prodige; la pioche, bientôt, leur a ouvert passage jusqu'à un petit réduit. Un homme y était renfermé, plein de forces et de vie, leur infortuné compagnon qu'ils avaient pleuré comme mort. Il leur raconta que, par une protection spéciale de Dieu, la terre, en s'affaissant, avait formé cette petite retraite; que chaque samedi un

<sup>1</sup> *Confess.*, l. vi, c. 2. — <sup>2</sup> *Rational.*



ange lui apportait un pain et un vase rempli de vin pour le nourrir et un flambeau pour l'éclairer ; au moyen de ce secours , il avait pu attendre l'heure de sa délivrance.

Donnons notre offrande avec foi : l'ange gardien de l'âme pour laquelle nous faisons prier , ira apaiser cette faim qu'elle a de Dieu , cette soif qui la fait soupirer après la fontaine d'eau vive ; il ira dissiper ses ténèbres en faisant pénétrer jusqu'à elle un rayon de l'éternelle lumière.

Nous avons déjà dit , à l'explication des cérémonies de la Messe , pourquoi on ne bénissait pas l'eau versée dans le calice au moment de l'Offertoire.

Avant la Communion , on omet l'oraison qui sollicite la paix ; celle-ci n'est plus nécessaire à ceux qui ne sont plus exposés aux tourmentes de ce monde <sup>1</sup>.

« A l'*Agnus Dei* on ne dit point *Miserere nobis* ; on doit plutôt offrir des sacrifices et des satisfactions à Dieu , pour lui payer jusqu'au dernier denier , que de demander miséricorde pour ceux sur qui il désire exercer sa justice. Le principal lieu de la miséricorde est la terre , et les sujets de cette clémence sont les hommes vivants au monde dans la misère de la chair ; mais les autres , qui en sont délivrés , sont plutôt les sujets de la justice de Dieu que de sa miséricorde. Faites don à ces\*âmes du repos éternel , faites-le ayant égard à votre sacrifice , par lequel vous avez satisfait en rigueur à la justice de votre Père ; remettez-leur cette dette et prenez-la sur le payement que vous en avez fait vous-même , *dona eis pacem*. » Ainsi commente ce passage le pieux auteur de l'Explication des cérémonies de la Messe de paroisse <sup>2</sup>.

Au sujet de la bénédiction qu'on ne donne point à

<sup>1</sup> Gavantus. — Olier. — <sup>2</sup> Olier.

la fin de la Messe, il nous dit encore que c'est pour exprimer que ces pauvres âmes n'ont point reçu la dernière grâce signifiée par ces paroles : « *Venez les bénis de mon Père.* » Notre-Seigneur ne leur a point encore donné sa dernière bénédiction qui consiste à les mettre en jouissance de son royaume éternel.

Le clergé et les fidèles se mettent à genoux pour les oraisons de la Collecte et de la Postcommunion; c'est, en cette occasion, un signe de deuil et de pénitence. « Nous tombons à terre, dit Honorius d'Autun, pour adorer le Verbe descendu dans les humiliations de la chair, par son incarnation en terre; nous le faisons encore pour reconnaître que nous sommes tombés en Adam et que nous gémissons sous le poids de ce corps qui est un fardeau; ou bien pour faire l'humble aveu que notre âme a fait une lamentable chute dans le péché. »

Pendant l'auguste Sacrifice, en présence de cette bière qui renferme un cadavre, bientôt réduit en poussière, nous nous prosternons plus souvent à terre; n'est-ce pas reconnaître notre néant et notre destinée?

## V.

### Absoute.

La Messe achevée, on procède à l'Absoute. L'explication de la troisième partie de la Messe nous a amené à dire pourquoi avait lieu, en ce moment, cette belle et émouvante cérémonie. C'est le jugement de l'âme; les chants sacrés traduisent ses cris suppliants; Jésus-Christ est représenté par le prêtre; les anges remplissent le sanctuaire; les parents et les amis sont les témoins.

L'eau bénite, plusieurs fois répandue sur le cercueil, est l'image du sang rédempteur dont les mérites sont appliqués à l'âme du défunt par les suffrages de l'Eglise. Elle est aussi un emblème de ces mêmes suffrages : ils s'élèvent jusqu'au ciel, comme les eaux que le soleil aspire, et, comme elles aussi, ils retombent sur les âmes des morts en rosée rafraîchissante.

L'encensement fait autour du cercueil est considéré comme un reste de l'ancienne coutume d'embaumer les morts.

Les plus graves pensées se présenteront naturellement à nous pendant cette imposante cérémonie de l'Absoute; gardons-nous de les écarter comme importunes. Du cercueil semble sortir cette parole : « Souviens-toi de mon jugement, car c'est ainsi que le tien aura lieu; à moi hier, à toi aujourd'hui<sup>1</sup>. » « Oui, à toi qui vis, qui t'agites, qui contemples la lumière, qui es plongé dans les affaires de ce monde, c'est ton tour aujourd'hui : et tu n'y penses pas ! De côté ces sollicitudes vaines et importunes, et une pensée sur le sort affreux qui m'est fait. Notre condition à tous deux est commune, avec cette seule différence : je suis tombé hier et tu tomberas aujourd'hui. Mortel comme moi, tu mourras. Vase de boue comme le reste des hommes, tu seras brisé. Voyageur ici-bas, tu seras surpris par les ombres du soir. Loin de toi l'illusion d'une longue carrière : la mort aujourd'hui frappera à ta porte. »

Si de pareils enseignements étaient écoutés, et encore mieux compris, entendrait-on autour du cercueil ces discours peu en harmonie avec le lieu et avec la circonstance ? Telle est la surdité dont l'homme

<sup>1</sup> *Eccles.*, xxxviii, 23.

a été frappé, par suite de son indifférence, qu'il n'entend pas même la voix puissante de la mort.

Le convoi va quitter le temple. Nouvelle séparation! Moment douloureux! La tendresse de l'Eglise l'a compris, et pour nous, aussi bien que pour le défunt, elle chante ces paroles : « *Que les anges vous conduisent en paradis ; que les martyrs vous reçoivent à votre arrivée et vous introduisent dans la cité de la céleste Jérusalem ; que les chœurs angéliques vous accueillent, et puissiez-vous trouver un éternel repos avec Lazare, qui, lui aussi, avait éprouvé les peines de cette vie.* »

La douleur et l'espérance! Que notre cœur, frappé par Dieu, redise ces deux notes dans une parfaite harmonie! Dans les funérailles, tout prêche cet accord. Le chant du *De profundis*, à deux voix, est l'expression du trouble de l'âme en présence de son juge et de sa confiance au Rédempteur. La cloche émue nous envoie tour à tour, dans ses glas funèbres, une parole de deuil et une parole d'espoir. Ecoutez : ce son lugubre, entrecoupé par des sanglots, il nous dit de pleurer; cet autre plus sonore, et comme vibrant de joie, nous console, en disant : « Il ressuscitera. »

---

## CHAPITRE XIII.

---

# LA MESSE ET LES MYSTÈRES

## DE LA PASSION.

---

La Messe, d'après l'enseignement commun de la tradition, est le mémorial vivant des mystères de la vie du Sauveur. Plusieurs auteurs ont cependant aimé à retrouver, dans les cérémonies du Sacrifice eucharistique, toutes les scènes douloureuses de la passion, de Gethsémani au Calvaire, et aussi quelques-unes des circonstances de la vie glorieuse. Ce plan répond aux besoins de certaines âmes privilégiées, qui aiment à tenir constamment sur leur cœur, « comme un bouquet de myrrhe<sup>1</sup>, » le souvenir des souffrances de Notre-Seigneur. Pour ne les point priver de ces aperçus, non moins intéressants qu'onctueux, nous les résumons ici en quelques pages; la piété de chacun saura en tirer de précieux développements.

<sup>1</sup> *Cant.* 1, 12.

## I.

## Autel.

Déjà nous avons dit les rapports qui existent entre l'autel fait *d'une seule pierre, élevé* au-dessus du sol, surmonté *de la croix*, couvert de *trois nappes*, et la passion de Jésus-Christ. Il reste donc peu à dire sur ce sujet; nous n'avons à parler que des *tapis*, des *cierges* et de la *sonnette*.

*Les tapis*, foulés par le prêtre à l'autel, rappellent à l'âme pieuse la réception triomphale faite à Notre-Seigneur, lors de son entrée à Jérusalem, le jour des Palmes : les Apôtres et les Juifs, quittant leurs vêtements, les jetaient sous les pas du Fils de David.

*Les cierges* allumés tiennent la place des lanternes et des flambeaux, avec lesquels les Juifs entrèrent dans le jardin des Olives, pour s'emparer de la personne de Jésus-Christ.

D'après un usage antique, on sonnait de la trompette pendant le trajet du condamné, de la prison au lieu du supplice. Ses sons éclatants retentissaient encore, au moment de l'exécution, pour étouffer les cris ou les paroles du patient, les pleurs ou les murmures de la foule. La tradition raconte que les choses se passèrent ainsi pour le crucifiement du Sauveur; l'âme aime à s'en souvenir quand l'airain du sanctuaire jette à la voûte ses sons aigus.

## II.

## Ornements.

Les usages suivis dans l'antiquité profane, et l'histoire d'Aman nous apprennent qu'on enveloppait d'un linge la tête des condamnés à mort. La sentence portée par les juges était, suivant Cicéron et Tite-Live, conçue en ces termes : « Allez, licteur, liez-lui les mains, *voilez-lui la tête*, flagellez-le et attachez-le à la croix. » Une valetaille sans pudeur se chargea, chez Hérode, de remplir cet office vis-à-vis de Jésus, même avant sa condamnation : *l'amict* rappelle ce voile de dérision qui servit à lui bander les yeux.

*L'aube* est un souvenir des outrages reçus à la cour d'Hérode. Notre-Seigneur, traité d'insensé, y fut revêtu de la robe blanche des innocents !!!

Le *cordon* désigne les liens qui attachèrent Jésus-Christ à la colonne de la flagellation.

Le *manipule* figure les cordes passées sur ces mains qui avaient fait tant de bien, essuyé les larmes, nourri les pauvres, guéri les aveugles, caressé les enfants, ressuscité les morts. Elles demeurèrent liées par l'amour, quand il s'est agi de frapper. Au prêtre, qui porte tous les jours ce manipule plein de leçons, s'il veut le porter dignement, d'avoir les mains toujours ouvertes pour le bien, fermées pour la vengeance, liées pour punir, ouvertes pour absoudre.

*L'étole* représente la corde infâme qui servit à traîner la divine Victime, comme un vil scélérat, dans les rues de Jérusalem et au Calvaire. Le contemplatif saint Bonaventure, dans ses onctueuses méditations où il semble décrire en témoin oculaire les événe-

ments de la passion, nous montre le Sauveur portant au cou le collier des bêtes de somme.

La *chasuble* n'a pas une signification moins touchante. La soldatesque voulut, chez Pilate, faire sur Jésus-Christ un simulacre de consécration royale : un chiffon d'écarlate pour manteau, une couronne d'épines pour diadème, un roseau pour sceptre, tels sont les ornements de cette royauté bafouée. Et, lorsque la rage des bourreaux se fut lassée dans ses féroces inventions, elle jeta une croix sur les épaules de l'Innocent et elle le conduisit au Calvaire. Voyez le prêtre à l'autel ; la chasuble c'est *le manteau du prétoire* ; sa couronne de cheveux est un mémorial de *la couronne d'épines* ; cette sanglante couronne est encore figurée par la barrette dont se couvre le sacrificeur. Pour rendre la ressemblance plus parfaite, le prêtre a ses épaules chargées d'une croix. Vous l'apercevez largement dessinée sur la chasuble, et le pieux auteur de l'Imitation dit à ce sujet : « Le prêtre porte devant lui et derrière lui le signe de la croix, pour qu'il se souvienne sans cesse de la passion du Sauveur. Il porte la croix devant lui, afin de pleurer ses propres péchés ; il la porte encore derrière lui, afin de pleurer aussi les péchés des autres, et pour qu'il sache qu'il est établi médiateur entre Dieu et le pécheur <sup>1</sup>. »

Chaque fois qu'il monte à l'autel, le prêtre, comme son divin Maître allant au Calvaire, se charge des péchés de ses frères ; la croix placée sur ses épaules est une voix éloquente qui nous le rappelle. Ne restons pas insensibles, quand il passe devant nous, chargé du lourd fardeau de nos iniquités ; mais disons, dans notre cœur, à cet autre Jésus-Christ :

<sup>1</sup> Lib. iv, c. 5.



« Ce serait à moi de porter cette croix que la charité vous fait embrasser ; ma faiblesse, je le sais, est trop grande pour un aussi pesant fardeau ; laissez-moi du moins l'emploi de Simon le Cyrénéen ; acceptez le faible secours de mes prières. » Qu'il en est peu qui prient pour le prêtre montant à l'autel, et cependant prier alors n'est point charité, mais justice.

### III.

#### Cérémonies de la Messe.

LA SACRISTIE OU LE CÉNACLE. — Le prêtre qui, à la sacristie, purifie ses mains, se revêt des ornements sacrés, prépare le pain et le vin, se dispose au Sacrifice par de ferventes prières, remet sous nos yeux le divin Sauveur au cénacle, *le lavement des pieds, les préparatifs de la Cène eucharistique et les divines prières* faites alors pour l'Eglise et ses membres.

Enfin, voilà le prêtre qui s'avance vers l'enceinte du sanctuaire, précédé des acolytes et entouré des ministres sacrés ; considérons en sa personne Jésus-Christ *sortant du cénacle en compagnie des Apôtres* pour se rendre *au jardin des Olives*.

PRIÈRES AU BAS DE L'AUTEL OU L'ORAISON DU JARDIN DES OLIVES. — Arrivé à Gethsémani, sous le poids des péchés du monde, le Sauveur est *comme affaissé* devant son Père ; plein de sollicitude pour les siens, il recommande à ses disciples de prier avec lui ; et le Dieu fort s'humilie jusqu'à *recevoir l'aide d'un ange*. Voyez le prêtre au bas de l'autel : il s'incline profondément à la vue des péchés dont il s'est chargé comme sacrificateur, car lui aussi porte les iniquités de tous ; il reçoit l'aide de ses inférieurs dont

il a réclamé les prières : alors seulement fortifié il se relève. Les ministres qui l'entourent nous rappelleront les trois Apôtres privilégiés qui purent entendre les soupirs et les prières de la sanglante agonie.

**BAISER DE L'AUTEL OU LE BAISER DE JUDAS.** — Cependant le perfide Apôtre approchait de Gethsémani ; abusant des droits les plus saints, il avait donné *le baiser* comme le signal de sa trahison. Notre-Seigneur *enchaîné* est bien vite *abandonné des siens* et *conduit à Caïphe*. La liturgie peut retracer à la piété toutes ces circonstances par *le baiser de l'autel*, par *l'abandon des acolytes* qui laissent le prêtre gravir seul les marches saintes ; enfin, par la cérémonie du manipule attaché à ce moment aux Messes pontificales, *comme un lien* au bras de l'évêque. Si la Messe est solennelle, le diacre et le sous-diacre, accompagnant le célébrant, tiennent la place de saint Pierre et de saint Jean qui suivirent, au moins de loin, leur divin Maître jusqu'à Jérusalem.

**CHANGEMENTS DE PLACE DU PRÊTRE A L'AUTEL OU LE SAUVEUR PROMENÉ DE TRIBUNAL EN TRIBUNAL.** — Notre-Seigneur comparait d'abord devant Anne ; puis Caïphe, puis Pilate, puis Hérode le voient tour à tour amené devant eux. Hérode le fit reconduire chez le gouverneur romain. Tous ces trajets, où à chaque pas le Sauveur rencontra mille outrages, nous seront rappelés par le prêtre *allant* au côté de l'Épître, *revenant* au milieu de l'autel, *retournant* vers l'Épître et *se rendant* une seconde fois au milieu de l'autel.

A l'*Introït*, suivons la sainte Victime chez Anne. Que le *Kyrie* et le *Gloria* nous conduisent au palais de Caïphe. Le *Kyrie répété trois fois* sera pour nous le *triple reniement* de Pierre ; le *Dominus vobiscum* le regard miséricordieux jeté sur lui ; et, unis aux anges, nous redirons le *Gloria*, en réparation des outrages

dont l'âme de Jésus-Christ fut abreuvée chez l'indigne grand-prêtre.

LE PRÊTRE ALLANT AU COTÉ GAUCHE DE L'AUTEL OU JÉSUS-CHRIST SE RENDANT AU CALVAIRE. — Après lui avoir fait subir le double supplice de la flagellation et du couronnement d'épines, Pilate condamne le Juste à la mort de la croix. L'innocente Victime s'achemine vers le Calvaire, situé à l'autre extrémité de la ville et en dehors des murailles : terrible prophétie de l'abandon des Juifs et de l'élection des Gentils ; la vérité méprisée par les premiers *sera offerte aux seconds*. Dans la voie douloureuse, Celui qui soutient les colonnes du ciel *tombe* trois fois sous le pesant fardeau qui l'accable. — Le prêtre renouvelle cette scène en se rendant à l'extrémité opposée de l'autel pour y lire l'Évangile dans le missel changé de place et porté de *la droite à la gauche*<sup>1</sup>. Dans ce trajet il s'arrête et se tient profondément incliné sous le poids de sa croix.

L'OFFERTOIRE OU LE CRUCIFIEMENT. — Arrivé sur la montagne sainte, l'Homme-Dieu est mis quelque temps à l'écart ; on veut donner aux bourreaux le loisir de pourvoir aux préparatifs du crucifiement. Tout est prêt : la Victime *amenée* sur le plateau du Calvaire, *dépouillée* de ses vêtements, est ensuite étendue sur le bois de la croix, où elle *s'offre* à son Père pour notre rédemption.

Le prêtre se tient aussi pendant quelque temps *au coin de l'autel*, lisant l'Évangile ; il *revient* ensuite au milieu, *découvre* le calice et l'hostie, *étend* celle-ci sur le corporal, à l'endroit marqué d'une croix, après l'avoir *offerte* à Dieu pour tous les péchés du monde.

<sup>1</sup> Nous savons déjà que la droite figure les Juifs et la gauche les Gentils.

L'amer breuvage de *fiel* et de *vinaigre* présenté aux lèvres altérées du Sauveur, nous le verrons figuré par le *vin et l'eau* versés dans le calice. L'amertume il se l'est réservée, et à ses enfants il a donné toute la douceur de la coupe eucharistique. Le prêtre se *lavant les mains* ne nous semble-t-il pas demander à Dieu, par les mérites du sang ruisselant des mains de Jésus-Christ transpercées par les clous, le pardon des fautes qui ont souillé les siennes ?

DE LA SECRÈTE A L'ÉLÉVATION OU PRIÈRE DE JÉSUS AU MOMENT DU CRUCIFIEMENT. — Le Sauveur *gardait le silence*, mais son cœur laissait monter vers son Père, en notre faveur, les plus tendres *supplications*. Tous les préparatifs achevés, on *éleva* la croix, et alors, dans la foule déicide, redoublement de *cris et de blasphèmes*.

Que Marie, les saintes Femmes et le disciple bien-aimé, à ce spectacle déchirant, soient *tombés à genoux* sous le double poids de leur amour et de leur douleur, l'Évangile ne le dit pas, mais il est si naturel de le penser !

Le *silence profond* dans lequel se plonge le prêtre, ses *ardentes prières* pour tous les besoins du monde, l'*élévation* de l'hostie, le *bruit* de la sonnette et celui des cloches, les genoux fléchis et les fronts courbés, toutes ces circonstances du drame émouvant de la liturgie nous transportent sur les sommets du Golgotha. Tiens, ô mon âme, tes regards amoureux fixés sur ton Dieu. Contemple sa face auguste couverte de crachats, sa tête couronnée d'épines, ses yeux trempés de larmes, ses cheveux collés et inondés de sang, son corps tout en plaies. Approche-toi, par un amour empressé, du pied de la croix et recueille tout le sang qui en ruisselle.

Le symbolisme des autres parties de la Messe ren-

trant à peu près dans ce que nous avons déjà dit, nous nous abstenons d'y revenir.

Ce premier livre a eu pour but d'initier la piété à l'intelligence des sublimes mystères du saint Sacrifice. Personne ne l'ignore moins que nous, entre tous les grains de sénevé, celui-ci est le plus petit, et il a fallu une grande confiance en Celui qui « donne sa grâce aux humbles » pour oser le jeter dans le champ du Père de famille. Mais la divine rosée, c'est un souhait et une espérance, ira le féconder dans les divers sillons qui l'auront reçu, et ces sillons « se revêtiront d'allégresse <sup>1</sup>. » La dévotion à la sainte Messe et la fréquente assistance à ses touchants mystères seraient assurément le fruit le plus précieux de cette divine moisson. Que d'âmes n'éprouvent malheureusement point d'attrait pour l'adorable Sacrifice ! Aux unes, un voile épais cache les grandeurs de ces mystères ; les pages qui précèdent dissiperont peut-être quelques points obscurs. Aux autres, retenues par les liens d'une coupable indifférence, nous citerons une parole de Notre-Seigneur à Jean d'Avila. Plus d'un chrétien y trouvera la condamnation des lâchetés de son cœur et des défaillances de sa volonté.

Un jour, le vénérable Jean d'Avila se rendait à un ermitage assez éloigné de son monastère, dans l'intention d'y célébrer la Messe. Bientôt les forces font défaut à son courage ; il s'assied épuisé au bord du chemin. Il songeait à renoncer à son pieux dessein et à laisser pour cette fois la célébration des saints mystères, quand tout à coup, sous l'extérieur d'un pèlerin, Notre-Seigneur se présente à lui. Montrant à son serviteur découragé les blessures de ses pieds et de ses mains, et surtout celle de sa poitrine qu'il dé-

<sup>1</sup> Ps. LXIV, 13.

couvre, le divin Sauveur lui dit : « Jean, quand j'ai reçu ces plaies, j'étais bien plus fatigué que vous ne l'êtes en ce moment. »

A un reproche aussi tendre, ses yeux s'ouvrent et son cœur est touché. Il se lève, et, reprenant sa marche interrompue, au souvenir de ce qu'il vient de voir et d'entendre, il n'éprouve plus de fatigue <sup>1</sup>.

Que de fois, pour le plus futile prétexte, le plus léger dérangement, la moindre indisposition, on se dispense, non-seulement la semaine, mais même les jours d'obligation, d'assister à l'adorable Sacrifice. Si jamais cette tentation se présente encore, considérons alors Notre-Seigneur nous montrant ses plaies divines et nous tenant cet affectueux langage : « Mon enfant, pour rendre gloire à Dieu en votre nom, pour le remercier des biens sans nombre qu'il vous a accordés, pour obtenir votre pardon, pour vous mériter toutes sortes de grâces, je n'ai pas craint de recevoir ces blessures que vous voyez, et vous vous montreriez aussi négligent pour me donner un léger témoignage d'amour. »

N'oublions jamais les larmes de la crèche, la sueur de Gethsémani, les plaies du Calvaire, et nous viendrons assister avec empressement au saint Sacrifice de la Messe.

<sup>1</sup> S. Liguori. *Selva*.

---

**LIVRE DEUXIÈME.**



**OFFICE DIVIN.**







## CHAPITRE I.

---

# APERÇUS GÉNÉRAUX

## SUR L'OFFICE DIVIN.

---

### I.

#### Division de l'Office.

L'Eglise, pendant le cours de l'année, célèbre les principaux mystères de la vie de Notre-Seigneur. Les fêtes offrent successivement aux hommages de notre reconnaissance et de notre amour les humiliations de l'étable, les tentations du désert, les miracles de la vie publique, les tendresses du cénacle, les souffrances du Calvaire, les gloires du sépulcre, le triomphe de l'Ascension et les prodiges de la Pentecôte.

Pour l'Eglise, ce n'était point assez. S'inspirant de l'amour de son divin Epoux pour elle, elle voulut que sa reconnaissance, elle aussi, fût sans interruption et sans mesure. Une fête avait été placée à chaque époque de l'année sanctifiée par un acte important de la vie du Sauveur; chaque heure du jour ou de la nuit, marquée par une circonstance principale de la vie ou de la passion de Jésus-Christ, vit encore s'établir une prière solennelle et publique, destinée à en rappeler le souvenir. Telle fut, dans la pensée de

l'Eglise, l'origine de l'Office divin divisé en sept parties : *Matines* et *Laudes*, *Prime*, *Tierce*, *Sexte*, *None*, *Vêpres*, *Complies*. L'Eglise nomma cette fonction de sa liturgie *Office*, c'est-à-dire *dette* ou *devoir* ; *Office divin*, car elle se rapporte à Dieu ; *Office ecclésiastique*, elle est remplie par l'Eglise au nom de tout le peuple chrétien ; *Heures canoniales*, parce que les Canons en règlent la distribution par *heures*. Elle appela *bréviaire* ou *abrégé* le livre qui renferme l'Office divin ; il est en effet comme le résumé de l'Ancien et du Nouveau Testament, des Pères, de la Vie des saints.

Cependant l'origine première de l'Office remonte plus haut. Les Juifs partageaient le jour en quatre heures égales, auxquelles ils allaient prier dans le temple : *Tierce*, *Sexte*, *None*, *Vêpres*. Les Apôtres se conformèrent d'autant plus volontiers à cet usage que ces diverses heures rappelaient à leur amour les principales circonstances de la passion de leur Maître. Ils étaient en prières, à l'heure de *Tierce*, quand le Saint-Esprit descendit sur eux ; à l'heure de *Sexte*, saint Pierre monte pour prier dans le cénacle de la maison où il se trouve<sup>1</sup> ; à l'heure de *None*, ce même Apôtre va au temple avec saint Jean pour y offrir à Dieu la prière fixée à cette heure<sup>2</sup> ; à *Philippes*, en Macédoine, saint Paul et *Silas* se mettent en prières au milieu de la nuit<sup>3</sup>.

Dans la suite, à ces heures primitives de la prière publique, on en ajouta d'autres ; et quand l'Eglise eut définitivement fixé leur nombre, le *septénaire* apparut dans l'Office avec ses souvenirs et ses mystères.

Souvenir du Prophète des psaumes : *sept fois par jour*, il redisait les louanges du Seigneur sur sa

<sup>1</sup> Act. x, 9. — <sup>2</sup> Act. III, 1. — <sup>3</sup> Act. xvi, 25.

harpe inspirée. Souvenir des principaux bienfaits de Dieu dans l'ordre naturel et surnaturel : les *six jours* de la création couronnés par le *repos du septième*, les *sept sacrements*, les *sept dons* du Saint-Esprit, les *sept grandes vertus* théologiques et cardinales. Souvenir de notre *misère* et de nos *besoins* : le juste tombe *sept fois* le jour ; la prière seule peut le relever ; une prière donc pour expier et réparer chaque chute. Le démon vient ajouter à notre faiblesse les plus violentes attaques ; il s'avance contre notre âme, embellie de toutes les splendeurs du Baptême, avec *sept* autres démons, comme lui pleins de rage, et alors l'Eglise alarmée demande à l'Esprit-Saint ses *sept dons*, comme une armure derrière laquelle la faiblesse même est sans crainte<sup>1</sup>.

La prière divine, modèle de toutes les autres prières, a consacré ce nombre ; l'oraison dominicale, enseignée par Jésus-Christ lui-même, ne contient-elle pas *sept demandes*<sup>2</sup> ?

Enfin, les Heures canoniales, admirablement échelonnées aux différentes parties de la nuit et du jour, sont un souvenir toujours présent de notre rédemption.

La *nuit* illuminée des clartés de la naissance de Jésus-Christ fut aussi témoin des douleurs de son agonie. Les premières lueurs de l'*aurore* virent sortir du tombeau ce divin Soleil dont elles ne sont que l'ombre. *Matines* et *Laudes* honorent ces divers mystères.

A la *première heure* du jour, six heures du matin, selon l'ancienne coutume de diviser le temps, Notre-Seigneur apparut à Madeleine au sépulcre, et aux Apôtres sur le bord de la mer. *Prime* rappelle ces diverses manifestations du Sauveur ressuscité.

<sup>1</sup> Gav., sect. 1, c. 8. — *Du saint Office*, par un directeur du séminaire de Saint-Sulpice. — <sup>2</sup> Gav., sect. 1, c. 3,

A la *troisième heure*, sur les neuf heures du matin, le Sauveur, attaché à la colonne du prétoire, fut cruellement flagellé, puis couronné d'épines et condamné à mort. A cette heure aussi l'Esprit-Saint descendit sur les Apôtres. Ces deux circonstances sont l'objet des prières de l'Eglise à *Tierce*.

A la *sixième heure*, environ vers midi, chargé du lourd fardeau de sa croix, le divin Rédempteur monte au Calvaire. L'Eglise nous y conduit à sa suite, dans l'office de *Sexte*, et nous fait assister à la scène sanglante du crucifiement.

La *neuvième heure* vit le soleil s'obscurcir, la terre trembler, le voile du temple se déchirer, les rochers se fendre. C'est à pleurer en face de ce grand drame que l'Eglise nous convie à l'office de *None*, qui correspond à trois heures de l'après-midi.

Sur le *soir*, Notre-Seigneur, dont les pieds et les mains portaient l'empreinte de plaies profondes, reçut au côté une nouvelle blessure. Descendu de la croix, par les soins empressés de Joseph d'Arimatee, il fut remis entre les bras de sa Mère, embaumé et déposé dans le sépulcre. Les offices de *Vêpres* et de *Complies* honorent ces derniers mystères de la vie souffrante. A cette heure se rattachent d'autres souvenirs : c'est le soir que Notre-Seigneur institua la divine Eucharistie, et l'Eglise, dans deux psaumes des *Vêpres*, célébrera cet insigne bienfait.

## II.

### Assistance des premiers chrétiens à l'Office divin.

Il y a dans le monde, au sujet de l'Office canonial, une étrange erreur qu'il est bon de redresser. Ce

n'étaient point seulement les prêtres ou les moines qui se livraient aux saints et laborieux exercices de la prière publique et même nocturne; l'histoire ecclésiastique nous apprend que le peuple s'y rendait aussi.

Saint Jean Chrysostôme, élevé sur le siège patriarcal de Constantinople, est rempli d'une grande douleur à la vue des églises presque désertes pendant l'Office public de la louange; avec un saint zèle, il exhorte les habitants de cette grande cité à être assidus aux offices de la nuit. Quant aux femmes, il les engage à rester dans leurs maisons et à prier le jour, pendant que leurs époux, livrés à leurs travaux, ne le pourront faire <sup>1</sup>. L'historien Sozomène nous dit que la voix du saint évêque fut écoutée, et, qu'à l'Office de la nuit, le peuple se pressait en foule aux portes du temple <sup>2</sup>.

Si les femmes, ainsi que nous venons de le voir, ne se rendaient pas à l'église pour l'Office de la nuit, elles ne se croyaient pas pour cela dispensées de prier; l'intérieur de leurs maisons devenait pour elles le sanctuaire secret de la prière. Nous en trouvons la preuve en plusieurs passages de saint Jérôme. A une dame illustre par sa naissance et sa piété, il écrivait : « Mettez auprès de votre fille une vierge d'un âge mûr, modèle de foi et de pudeur, qui l'habitue par son exemple à *se lever la nuit pour prier et chanter des psaumes*; le matin, les hymnes sacrées; à Tierce, à Sexte, à None, à continuer le combat comme une héroïne de Jésus-Christ, et, vers le coucher du soleil, à allumer son flambeau comme une vierge sage et offrir le sacrifice du soir <sup>3</sup>. »

Le même saint, écrivant à la fille des Paul Emile

<sup>1</sup> Pallad., *in ejus vitâ*. — <sup>2</sup> Liv. VIII, c. 7. — <sup>3</sup> *Epist. VII, ad Latam*.

et des Scipion, à la pieuse Eustochie, lui recommande de se conformer à l'usage établi, et de se lever la nuit deux ou trois fois pour chanter les hymnes et les psaumes<sup>1</sup>. De ces divers passages il ressort donc clairement que ni le peuple, malgré ses travaux pénibles, ni les vierges et les femmes, malgré la délicatesse de leur tempérament, à cette époque de foi, ne croyaient pas devoir se dispenser de ces offices dont la longueur effraie notre tiédeur.

Il est une autre considération capable de nous confondre encore davantage. Les grands du monde, les rois eux-mêmes ne pensaient pas déroger à la noblesse de leur rang et à la dignité de leur couronne en se soumettant à cette sainte pratique de l'Eglise. Charlemagne assistait à l'Office public, le matin, à la chute du jour, et la nuit même, tant que sa santé put le lui permettre<sup>2</sup>. Alfred, roi d'Angleterre, au milieu des sollicitudes d'un règne tourmenté par des guerres et des invasions, et malgré les langueurs d'une santé débile, entendait chaque jour la Messe, *récitait l'Office et se levait la nuit pour aller prier dans l'église*<sup>3</sup>. Le pieux roi Robert, saint Louis, saint Ferdinand ont donné à la France et à l'Espagne d'aussi nobles exemples.

Voilà ce que pratiquaient au milieu du monde les ouvriers, les femmes et les rois ! Où trouver aujourd'hui parmi les chrétiens des vestiges de cette ancienne ferveur ? Ces longues prières, répétées jusqu'à sept fois le jour par nos pères, ont fait place, chez les chrétiens du XIX<sup>e</sup> siècle, à quelques formules écourtées, où la langueur le dispute à la précipitation ! Les jours, dont ils consacraient une partie à l'Office divin, sont tout entiers pour les soins matériels ! Les

<sup>1</sup> Epist. xxii. — <sup>2</sup> Eginard. — <sup>3</sup> Guill. Malmesbury.

nuits, écoulées au pied des autels, se prolongent aujourd'hui dans des réunions coupables, ou au moins mondaines, ignorées des premiers chrétiens ! Les veilles consacrées aux joies folles, aux plaisirs enivrants ont remplacé les saintes veilles vouées aux purs ravissements de la prière !

Ne trouverons-nous plus nulle part des restes de ce passé qui arrache au cœur le plus glacé un cri d'admiration ? Dieu s'est plu à conserver encore sur cette terre des âmes saintes et généreuses, héritières de la foi et de l'amour des premiers âges. Dans les solitudes de la Chartreuse, de la Trappe, du Carmel, sous les cloîtres silencieux des enfants de saint Dominique ou de saint François, pendant que dans le monde tout est plongé dans le sommeil ou le plaisir, au milieu de la nuit, des anges de la prière, hommes et femmes, vierges et vieillards, quittent leurs pauvres cellules pour aller passer de longues heures en présence des saints autels, perpétuant sur la terre cette vie de prière qui fut la gloire du Christianisme. Que celui à qui Dieu réserve les douces émotions de ce spectacle se rappelle qu'ainsi priaient nos pères.

Sans doute, l'assistance à l'Office pendant la semaine n'était point obligatoire ; mais le dimanche il en était autrement : les premiers chrétiens commençaient la célébration du jour du Seigneur dès le soir du samedi et la continuaient jusqu'au soir du lendemain, comme nous l'apprenons d'un anonyme imprimé dans les œuvres de saint Augustin<sup>1</sup>. Ils s'associaient donc à la psalmodie des premières Vêpres et ensuite à celle de la nuit. Le matin, ils assistaient, sauf le cas d'impossibilité absolue, au saint Sacrifice. Ils se rendaient encore à l'église le soir, afin de ter-

<sup>1</sup> *Append.* 280.

miner la fête par la psalmodie. Telle fut la discipline constante des premiers siècles<sup>1</sup>.

Peu à peu la ferveur diminua à mesure qu'augmentait le nombre des chrétiens. L'Eglise bientôt n'exigea plus qu'un seul lever la nuit, au lieu des trois qui se pratiquaient primitivement, le premier à minuit, le second au chant du coq, le troisième au crépuscule du matin; elle permit alors aux fidèles de réciter les trois nocturnes dans une seule veille, celle de l'aurore; c'est de là que le nom de *matines* fut donné à l'ensemble des nocturnes. Plus tard, tout en maintenant pour les clercs et les religieux l'obligation de réciter les sept Heures canoniales, elle en vint jusqu'à ne demander aux chrétiens que l'assistance une fois la semaine, le dimanche, à la sixième partie de son Office, qui est l'office des Vêpres.

### III.

#### Vêtements du célébrant pour l'Office.

Il y en a deux que l'Eglise a adoptés, le surplis et la chape.

**SURPLIS.** — Son nom seul indique son origine. Il se mettait sur la robe fourrée de peau, que les ecclésiastiques portaient spécialement dans les pays froids; de *surpelisse* on a fait *surplis*. On a vu dans cet usage un pieux rapprochement avec ce qui nous est raconté du sort de nos premiers parents. Après la chute, ils furent contraints de demander aux animaux leurs *fouurrures* pour se couvrir, mais Jésus-Christ vint rendre à l'homme tombé la *robe de l'inno-*

<sup>1</sup> *Dict. des Antiq. chrét.*, art. dimanche.



*cence*, et cette blanche robe est figurée par le *surplis* que l'Eglise appelle le symbole *du nouvel homme qui fut créé dans la justice et la sainteté*. Quelques vestiges de ces usages sont conservés. Ceux des ministres sacrés qui ont, par leur science ou leurs vertus, bien mérité de l'Eglise, portent des fourrures sur le costume de chœur.

Le *surplis* est large : il fallait qu'il pût recouvrir l'épaisse robe fourrée de dessous.

Il est de *lin* : cette plante, *sortie de la terre*, ne parvient à sa blancheur qu'après de longues épreuves. Les interprètes de la liturgie y ont tous vu une figure du Sauveur qui, *appartenant à la terre*, par son humanité, n'est arrivé à *l'éclat de sa résurrection* que par sa passion et par sa mort.

Le *rochet* se distingue du *surplis* en ce qu'il a des *manches étroites* : il est réservé aux évêques et aux prélats; les autres n'en usent que par concession. Ses manches étroites rappellent à ceux qui le portent que leurs mains doivent être *plus promptes* à faire le bien.

Les prélats réguliers ont le *rochet sans manches*, parce qu'ils ont quitté la *vie agissante* pour entrer dans la bienheureuse part de la vie contemplative<sup>1</sup>.

CHAPE. — C'était primitivement un long manteau dont le clergé se servait aux processions, pendant l'hiver ou en temps de pluie; de là le nom de *pluvial* qu'il porta longtemps. Celui de *chape* vient de la cape destinée à couvrir la tête.

L'usage de la porter dans l'église, à l'Office divin, s'introduisit peu à peu. Jamais elle n'a été regardée

<sup>1</sup> *Manuel de Liturgie*, par un directeur de sémin. — Durandus, l. III, c. 1. — *Gem. anim.*, l. I, c. 232. — Gav., P. II, t. 1.

comme un ornement sacré exclusivement réservé au clergé.

La chape, dans la symbolique chrétienne, est considérée comme l'image de la *glorieuse immortalité*, dont les corps des saints seront revêtus après la résurrection. Le surplis figurant l'innocence rendue à l'homme par Jésus-Christ, la chape qui le recouvre fut alors prise pour le symbole de la gloire qui enveloppera, comme d'un radieux manteau, les élus de Dieu. La chape exclut toujours le manipule. Celui-ci, désignant la *douleur* et les *larmes* de la vie présente, ne peut aller avec un vêtement qui est l'emblème de cette glorieuse immortalité, où il n'y aura plus « *ni pleurs ni tristesse*<sup>1</sup>. »

#### IV.

Signification symbolique du Psaume et de l'Antienne.

L'*Antienne* doit son nom à saint Ambroise et son origine remonte à saint Ignace d'Antioche. Elle était d'abord un chant à deux chœurs, son nom le dit; bientôt on la chanta *simultanément*, parce qu'on convint de la considérer comme un emblème de la charité. Dès lors, dit Amalric, les religieux, chantant l'antienne à l'unisson, semblèrent deux chœurs de séraphins qui entrecroisent leurs ailes en signe d'union.

On chante donc l'antienne *simultanément*, un chœur tourné vers l'autre, parce que l'amour est un lien qui réunit; on la chante, au lieu de la réciter: l'amour est une joie; — le maître de chœur impose l'antienne: Jésus-Christ, notre Maître, a apporté l'a-

<sup>1</sup> Apoc., XXI, 4. — Gav., P. I, tit. 19.

*mour*; — pendant l'antienne, celui qui a chanté debout le psaume *repose légèrement sur la miséricorde de la stalle*, car l'amour est une *quiétude*. — L'antienne est quelquefois suivie d'un chant sans paroles, appelé neume; c'est un souffle d'amour, une jubilation du cœur qui se réjouit sans parler, dit saint Augustin commentant les psaumes, et qui laisse ainsi couler cette immense joie que des syllabes ne pourraient retenir dans leurs limites.

Si l'antienne figure la *charité*, le psaume figure l'*action*; les Pères nous le disent expressément<sup>1</sup>. Ces divins cantiques ne rappellent-ils pas, en effet, les *souffrances*, les *combats* et les *travaux* d'un roi persécuté, ceux du véritable David, de l'Eglise son épouse, de l'âme fidèle sa fille chérie? C'est pourquoi tous les liturgistes ont considéré les psaumes comme représentant le *travail* de la vie présente, le *labour* des bonnes œuvres. Si chaque psaume est suivi du *Gloria patri*, c'est qu'on doit rendre gloire à Dieu pour toute bonne œuvre; à lui seul en revient l'honneur.

Les premiers mots de l'antienne donnent le ton du psaume : la *charité inspire l'action*; — l'antienne ne se chante entièrement qu'après le psaume : la *charité ne sera complète qu'à la fin* de notre vie de bonnes œuvres; — dans les grandes fêtes, qui ont pris de là leur nom de Double, l'antienne se chante deux fois : en ces jours, *la charité doit abonder*. Dans le temps pascal, image du bonheur éternel, l'antienne n'est qu'un long cri de joie, emprunté aux anges, *Alleluia, Alleluia, Alleluia*. L'antienne est jointe au psaume, parce que les œuvres sans la charité n'ont aucun mérite devant Dieu<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> S. Melitonis Clavis. *De Hom.* xxxvii. *Psallere*. — <sup>2</sup> *Harmonies sa-*

Le psaume était chanté par David sur le psaltérion, instrument de musique à *dix cordes*; et le chrétien, observe le docte Bellarmin, doit chanter ces divins cantiques non-seulement des lèvres, mais sur la harpe de son cœur fidèle à accomplir les *dix commandements*. Alors seulement le Seigneur écoutera ses chants et exaucera sa prière.

## V.

## Chant liturgique.

Qu'est-ce que le chant? A cette question, quelques philosophes ont répondu que le chant était la langue parlée dans l'Eden. Notre parole actuelle ne serait qu'une ruine de la parole primitive, et le chant une image du langage de nos premiers parents. On conçoit aisément que l'homme ayant été dégradé par le péché originel dans tout son être, esprit et cœur, corps et vie, sa parole a dû subir, elle aussi, sa dégradation.

Quoi qu'il en soit de cette opinion, si nous demandons aux Pères de l'Eglise ce que c'est que le chant, tous nous répondent qu'il est *le langage des anges*.

Et en effet, le prophète Isaïe, le disciple bien-aimé, l'apôtre saint Paul, saint Denis l'Aréopagite nous parlent d'hymnes, de chants, d'harmonie parmi les heureux habitants de la Jérusalem céleste. Ce qui a fait dire à saint Grégoire de Nazianze « que le chant de l'Eglise est le prélude des hymnes célestes, et qu'elle commence ici-bas, dans les larmes du pèlerinage, ce

*créés*. — Hugues de S. Victor in Specul., c. III. — Durantus, l. v, c. 2. — Amal., l. iv, *De Offic.*, c. 7. — Bona, *De divina Psalmodia*. — Gav., *In rub. Breviar.*, sect. v, c. 7.

qu'elle continuera éternellement dans les ravissements de la patrie. »

Non-seulement par son origine, mais par son exécution aussi, le chant liturgique nous rappelle le ciel. L'histoire ecclésiastique raconte qu'autrefois le peuple et le clergé réunis *chantaient ensemble* les psaumes d'une manière *continue*. Dans plusieurs églises, il était d'usage qu'un seul chantait les psaumes dans l'assemblée, tous les assistants écoutaient en silence et s'unissaient intérieurement à la voix du chantre <sup>1</sup>.

Mais, un jour, saint Ignace, disciple de saint Jean et évêque d'Antioche, entrevit, comme son maître, dans une vision, la sainte Jérusalem. Pendant que ses gloires se déroulaient à ses yeux émerveillés, il entendit les bienheureux qui chantaient *alternativement et en chœur* les louanges de l'adorable Trinité. Revenu de son extase, il voulut imiter sur la terre les mélodies des cieux, et l'usage de chanter les psaumes en chœur, établi dans son Eglise d'abord, se propagea bientôt dans tout l'Orient <sup>2</sup>.

Saint Denis l'Aréopagite, dans un sublime *Traité sur la hiérarchie céleste*, nous représente les élus tantôt *chantant en chœur*, tantôt *réunissant leurs voix*, pour louer Dieu tous ensemble. N'est-ce point sur ce modèle de l'Eglise du ciel que celle de la terre exécute ses chants? Les psaumes sont alternativement récités, et les antiennes sont dites par toutes les voix réunies « Oui, dit saint Jean Chrysostôme, il y a un admirable rapport entre le chant des cieux et celui de l'Eglise; c'est la même louange, c'est la même allégresse. » « Unissons-nous donc, dit à son tour saint Ber-

<sup>1</sup> Card. Bona. — *Rational.* — Durantus. — *Catéch.* de Montpellier. —

<sup>2</sup> *Hist. eccl.* Socrate, l. iv, c. 8. — Nicéph., l. xiii, c. 8. — Cassiod. — Amal., etc.

nard, unissons-nous aux anges, pendant la psalmodie sacrée, car, au signal de l'Office divin, une multitude de chérubins et d'archanges descendent en nos temples, tenant dans leurs mains leurs harpes immortelles. Ils accourent, ils s'empressent de se joindre à nous, ils se mêlent dans nos rangs pour louer Dieu avec nous et raniment nos chants en nous inspirant leur brûlante ferveur. »

## VI.

### Histoire du Chant liturgique.

Maintenant que nous savons ce que c'est que le chant, retraçons rapidement les vicissitudes par lesquelles il a passé.

Les églises fondées en Judée par les Apôtres durent conserver quelque chose du chant qui s'exécutait dans le temple; en Asie, au contraire, la mélodie grecque se fit sentir davantage. Les autres nations converties avaient probablement adopté un genre mixte. Saint Ambroise, pour remédier à cette discordance, songea à régulariser la musique; il prit son point de départ de la mélodie grecque, avec rythme et cadence. Le chant ainsi réformé prit son nom et fut appelé *ambrosien*.

Quelque temps après, un grand pape, saint Grégoire, imprima à cette réforme un caractère plus général, tout en y apportant de grands perfectionnements, dont l'exposé serait en dehors de notre cadre. Ce chant, qui avait puisé dans les traditions grecques le *simple* et le *grandiose* qui le caractérisent, fut introduit en France avec la liturgie, par saint Etienne, sous Pépin. Le chant grégorien était ainsi noté : les

sept premières lettres de l'alphabet désignaient les sept gradations ascendantes de la gamme; les Latins y employaient auparavant les quinze premières lettres. Celles-ci se plaçaient immédiatement au-dessus des syllabes des mots chantés<sup>1</sup>. Les diverses intonations étaient exprimées par ces mêmes lettres diversement combinées ou tronquées.

Le xi<sup>e</sup> siècle vit s'opérer une immense réforme. Gui d'Arezzo, ainsi nommé du lieu de sa naissance, en Italie, et abbé de Saint-Pierre d'Avelane, proposa d'adopter, pour signes des modulations de la *gamme*, qu'il nomma ainsi, dit-on, de la première lettre de son nom, en grec *gamma*, les six premières syllabes des hémistiches d'une strophe d'hymne, pour la fête de saint Jean-Baptiste. Voici cette strophe :

Ut queant laxis Resonare fibris  
Mira gestorum Famuli tuorum,  
Solve polluti Labii reatum,  
Sancte Joannes.

Chacun de ces mots correspondait aux mêmes notes; de là le nom qu'elles portent aujourd'hui. Comme l'octave se compose de sept notes distinctes, on donna, au xvii<sup>e</sup> siècle, le nom de *si* à la septième note qui, jusque-là, avait conservé celui de l'autre demi-ton *mi fa*. « S'il est permis, dit dom Guéranger, de rechercher les analogies que présentent les vicissitudes du chant ecclésiastique au moyen âge, avec la marche de l'architecture religieuse, qui a toujours suivi les destinées de la liturgie, dont elle fait une si grande partie et comme l'encadrement, nous soumettrons les considérations suivantes :

<sup>1</sup> Les Allemands et les Anglais n'ont pas perdu l'habitude de désigner les sept notes de la gamme par les lettres A, B, C, D, E, F, G.

» Les x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles enfantèrent des pièces de chant graves, sévères et mélancoliques, comme ces voûtes sombres et mystérieuses que jeta sur nos cathédrales le style roman, surtout à l'époque de cette réédification générale qui marqua les premières années du xi<sup>e</sup> siècle. Ainsi on trouve encore la forme grégorienne dans les répons du roi Robert, comme la basilique est encore visible sous les arcs byzantins du même temps. Le xii<sup>e</sup> siècle, époque de transition que nous appellerions volontiers dans l'architecture le *roman fleuri* et tendant à l'ogive, a ses délicieux offices où la phrase grégorienne s'efface par degrés, pour laisser place à une mélodie rêveuse.

» Vient ensuite le xiii<sup>e</sup> siècle, avec ses lignes pures, élancées avec tant de précision et d'harmonie. Sous des voûtes aux ogives si correctes, il fallait surtout des chants mesurés, un rythme suave et fort. Le *Lauda Sion* et le *Dies iræ* sont créés. Cependant cette période est de courte durée. Une si exquise pureté dans les formes architectoniques s'altère; alors aussi commence, pour le chant ecclésiastique, la période de dégradation<sup>1</sup>. »

Aux xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles, le chant ecclésiastique faillit périr à jamais. On tenta d'exécuter en *parties* le chant antique; mais, altéré par le mauvais goût, il disparut entièrement sous de bizarres et capricieuses inflexions. C'était ce qu'on nomma le *déchant*. Jean XXII, dans sa bulle *Docta sanctorum*, condamna ces scandales.

L'époque fatale du protestantisme vit le mal s'accroître, malgré le zèle si louable des Papes à retremper dans ses sources le chant ecclésiastique. Une musique toute profane avait remplacé dans les églises

<sup>1</sup> *Instit. liturg.*, t. I.



le chant grégorien; il n'y avait plus de rapport entre l'harmonie et le sens des paroles qu'elle devait rendre.

Le pape Marcel II songea à bannir la musique de l'Eglise; mais elle fut sauvée par Palestrina, chantre de la chapelle papale. Il sollicita du Souverain Pontife l'autorisation de faire chanter en sa présence une Messe de sa composition. A ses yeux, c'était pour la musique religieuse une question de vie ou de mort; aussi on a trouvé sur son manuscrit ces mots : *Seigneur, aide-moi*. Il triompha, et la musique religieuse fut sauvée.

L'Eglise de France, en revenant au gothique, au romain, revient au chant primitif, qui, à Rome, plus qu'ailleurs, a conservé cette intégrité que permettent le temps et les révolutions qui l'accompagnent. Le vrai plain-chant, uniforme, majestueux, sans gradation ni dégradation musicales, célèbre, bien mieux que tout ce que le monde pourrait inventer, l'infinité, l'immutabilité, l'éternité de notre Dieu. Tenons-nous-en à l'harmonie sacrée, léguée à l'Eglise par le génie d'un grand Pape. « L'Épouse de Jésus-Christ, dit avec beaucoup de justesse l'auteur des *Origines de la liturgie catholique*, a des modulations qui doivent nécessairement différer de celles du monde, et si, pour attirer les peuples aux solennités liturgiques, il faut leur emprunter leur harmonie séculière, ce sera, qu'on nous pardonne cette comparaison, mettre le sanctuaire au milieu du monde au lieu d'attirer celui-ci au sanctuaire; ce sera, en un mot, *profaner*, selon la signification profonde du terme. »

---

## VII.

## Harmonie du Chant liturgique.

Le chant ecclésiastique a *huit tons*; quatre établis par saint Ambroise et les quatre autres par saint Grégoire.

Le ton *dorien* tient le premier rang. Platon et Aristote le préfèrent à tous les autres. Athénée dit que ce ton est plein de gravité et de magnificence, et que les anciens l'employaient pour former les mœurs de la jeunesse. Cassiodore le regarde comme inspirant la chasteté, car il n'offre rien d'efféminé. L'épithète de *grave*, qu'on lui a donnée, paraît bien lui convenir. L'antique prose *Veni Sancte Spiritus*, et la plupart de nos proses solennelles et de nos morceaux de chant les plus graves sont du premier ton.

Le second rang est assigné au ton *hypo-dorien*. Celui-ci est l'opposé du précédent. Les Pythagoriciens s'en servaient le soir pour calmer les peines de l'esprit et se préparer au repos. Il paraît destiné à demander la délivrance des peines de la vie. Il est appelé *triste* par les anciens. Parmi les compositions de ce ton nous citerons l'antienne *O Redemptor, sume carmen temet concinentium*, du jeudi saint, les *Improprès* du vendredi saint, les antiennes *O*, si pleines de mélancolie, et, par-dessus tout, la ravissante mélodie de la *Préface*, et le *Libera me* de l'office des morts.

Le troisième ton, nommé *phrygien*, est désigné sous l'épithète de *mystique*. L'hymne *Pange lingua*, de la fête du saint Sacrement, et l'*Exultet* du samedi saint, composés dans ce ton, justifient bien l'expression qui lui est consacrée.

Le quatrième ton, l'*hypo-phrygien*, est empreint d'un sentiment de componction propre à calmer la colère. C'est par ce ton que les Crétois et les Lacédémoniens étaient rappelés du combat. Il porte le titre d'*harmonique*, sans doute parce que les plus violents emportements tombent devant l'harmonie. L'hymne *Urbs Jerusalem beata*, pour la Dédicace, lui appartient.

Le cinquième, le *lydien*, est appelé *joyeux*. Cassiodore dit que ce ton égaye les humeurs tristes, et relève ceux dont le courage est abattu. Les paroles qui respirent la joie et qui célèbrent un triomphe ou une victoire sont mises sous ce ton. Suivant Properce, la musique des Champs-Élysées est sur un mode lydien. Le chant de l'Introït *Lætare*, du quatrième dimanche de carême, a été pris du cinquième ton, à cause de ce caractère joyeux qui lui est propre; il en est de même du *Regina cæli*, pour le temps pascal.

Au sixième rang, nous trouvons le ton *hypo-lydien* ou *dévo*t. Il respire en effet la piété, la dévotion; il est humain, attendrissant. Les nombreuses pièces de chant qui lui appartiennent justifient cette épithète; nous ne citerons que l'*Ave Regina cælorum* et les *Lamentations* de Nivers.

Le septième est le *mixo-lydien* ou *angélique*. Le premier de ces noms lui vient de ce qu'il tient du précédent et produit un double effet; il porte d'abord à la joie, puis il ramène à la tristesse. Quant au second, peut-être le lui a-t-on donné parce que, de tous les tons conservés, il est le plus élevé. Quoi qu'il en soit, nous le trouvons dans la bouche des deux envoyés célestes, à l'Introït *Viri Galilœi*, du jour de l'Ascension; dans le *Lauda Sion*, œuvre d'un grand saint que l'Eglise surnomma docteur angélique; dans

la belle antienne des funérailles *In paradisum deducant te*.

Dans le système pythagoricien, c'était là le dernier des tons, parce que, selon eux, toute l'harmonie de l'univers était renfermée dans le nombre septénaire. Le huitième ton grec nommé *hypo-mixo-lydien* est une addition faite par les modernes, afin de compléter, de *parfaire* le système des huit modes grégoriens; de là, suivant certains auteurs, son nom de *parfait*. Il en est d'autres qui assurent qu'on l'a appelé ainsi à cause de sa douceur et de son harmonie, qui expriment la perpétuité de la gloire céleste. A l'office du samedi saint, qui est comme l'aurore de la joyeuse solennité de Pâques, le chant des traits, marqués pour les IV<sup>e</sup>, VIII<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup> prophéties, roule sur le huitième ton, plus éclatant que les précédents et en harmonie avec les paroles pleines de joie et d'espérance, que contiennent les textes auxquels il se rapporte. Même remarque pour l'unique antienne des Vêpres et du Magnificat<sup>1</sup>.

Ce court exposé montre toutes les richesses que la liturgie a renfermées dans ses chants. Mieux compris autrefois, ils allaient jusqu'aux cœurs de nos pères, y produisant tour à tour la paix et la joie, la dévotion et l'espérance. Saint Augustin, dans ses *Confessions*, raconte que les chants de la cathédrale de Milan firent plus d'une fois couler ses larmes, et qu'ils ne furent pas étrangers à sa conversion. Et, depuis lui, combien de pécheurs y ont trouvé la voix de la justice qui épouvante et la voix de la miséricorde qui appelle !

<sup>1</sup> Card. Bona, *De div. Psalmid.* — *Dict. d'Esthétique chrétienne.* Jouves. — *Dict. de Liturgie.* Pascal.

## CHAPITRE II.

---

# MATINES, LAUDES, PRIME, TIERCE, SEXTE ET NONE.

---

### I.

Matines ou la nuit de Bethléem et de Gethsémani.

La brillante étoile *matinale* qui s'élève à l'horizon, avant l'aurore, a donné son nom à *Matines*. Cet office s'appelait auparavant *nocturne* ou *vigile*, parce qu'on le récitait pendant les veilles de la nuit. Le nom de *Matines*, qui lui est resté, apprend au clerc que si aujourd'hui il ne le récite pas dans la nuit, ainsi que le pratiquaient ses pères, il doit au moins en faire le chant de l'aurore.

Les premières *Matines* furent chantées par les anges et les bergers, réunis autour du berceau de Jésus-Christ. Soyons empressés à y assister chaque année, dans la nuit solennelle qui rappelle cet événement.

Le jardin des Oliviers vit plus tard les anges de Bethléem, prosternés auprès de l'Homme-Dieu, mêler sur leurs harpes d'or les cantiques de la joie aux chants de la tristesse, car l'homme n'allait trouver le salut que dans la mort de son Dieu. Pendant la se-

maine sainte, touchant mémorial de toutes ces douleurs, venons nous unir aux anges de Gethsémani, et honorons la *triple prière* de Notre-Seigneur par notre assistance aux *trois nocturnes* de Matines.

PRÉPARATION. — On récite d'abord à voix basse le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*. L'Oraison dominicale précède chaque partie de l'Office, car elle est l'abrégé de tout ce que nous allons demander, et les prières qui vont se dire n'en sont que le commentaire.

L'*Ave Maria* est un souvenir de l'ancienne ferveur. L'Office public était toujours accompagné de la récitation de l'Office de la sainte Vierge. La raison en est merveilleusement belle. Les diverses parties de l'Office célèbrent les mystères de notre rédemption; Marie y a pris une part active : les saints docteurs l'appellent la corédemptrice du monde; un témoignage de reconnaissance et d'amour lui était donc dû à juste titre. Plus tard, cet usage ayant cessé, on voulut en maintenir quelques vestiges dans l'*Ave Maria* conservé au commencement et à la fin de l'Office<sup>1</sup>.

Placé au commencement de l'Office public, le *Credo* rappelle cette parole de l'Apôtre : « *A ceux qui approchent de Dieu la foi est nécessaire*<sup>2</sup>. » Dans la prière, Dieu va se rendre présent au milieu de nous, la mesure de notre foi sera la mesure des grâces accordées. Ces prières sont dites à *voix basse*, parce que, anciennement, le respect défendait de les prononcer à voix haute dans toutes les assemblées où pouvaient se trouver des païens et des catéchumènes. Comme ceux-ci avaient la permission d'assister aux Offices du jour et de la nuit, on prit le parti de les réciter à voix basse. Pour la Messe, il en était autrement. Les infidèles étaient renvoyés après l'Évangile; l'Église, qui

<sup>1</sup> Gav., *In Rub. Brev.*, sect. v, c. 2. — <sup>2</sup> *Ad Heb.*, xi, 6.

n'y comptait plus que des enfants, n'avait pas la crainte de compromettre les mystères par la récitation de ces prières sacrées. Aussi, à la Messe, le *Credo* et le *Pater* sont dits à haute voix <sup>1</sup>.

Isaïe, le prophète de l'Incarnation, reconnaît que ses lèvres sont indignes de publier les gloires de Jéhovah. Il fallut qu'un ange vint les purifier avec un charbon ardent. Alors, il obéit à la voix du Seigneur <sup>2</sup>. Effrayé, à son tour, du sublime mystère qu'il va remplir, le prêtre est comme muet d'admiration et de crainte; le signe de la croix fait sur ses lèvres les purifie et les ouvre à la louange. Il trace encore la croix sur son cœur pour témoigner que son impuissance à louer Dieu est radicale et que les grâces qu'il sollicite doivent pénétrer jusqu'à l'intérieur, jusqu'à la source des affections et des pensées <sup>3</sup>.

La première parole tombée de ses lèvres purifiées, c'est un cri qui s'en va émouvoir la divine miséricorde : « *Deus in adiutorium meum intende, Mon Dieu, venez à mon secours; — Domine ad adjuvandum me festina, Seigneur hâtez-vous de me secourir.* » Pourquoi ce cri de détresse, avant la prière, sur les lèvres du ministre de l'Eglise, dans le lieu saint? La dignité du caractère et la présence des autels ne mettent-elles pas à l'abri des attaques du démon l'âme qui se recueille pour prier? Ce serait se tromper étrangement que le croire. Que la distraction, que la tentation même n'étonne pas si elle vient nous surprendre. Notre-Seigneur, tenté dans la solitude du désert, sur le pinacle du temple, doit rassurer nos

<sup>1</sup> Benoît XIV. — L'abbé Raffray, *Beautés du Culte catholique*. — On sait que ces prières étaient comme le mot d'ordre des chrétiens; l'Oraison dominicale et le Symbole n'étaient appris aux catéchumènes que peu de temps avant le Baptême. — <sup>2</sup> VI, 5. — <sup>3</sup> *Du Saint Office*.

craintes; la sainteté de la personne, pas plus que celle du lieu, n'exempte de cette dure et humiliante épreuve.

Par le signe de la croix que l'on fait en récitant cette invocation, on ferme l'entrée de son âme à l'ennemi du salut et l'on semble dire comme ce vaillant soldat de Jésus-Christ : « Protégé par le signe de la croix, je pénétrerai sans crainte dans les rangs de mes ennemis <sup>1</sup>. »

Prier Dieu, c'est le glorifier en reconnaissant sa bonté et sa puissance. C'est le glorifier aussi parce que Dieu met toute sa gloire à faire du bien. Tel est le sens du *Gloria Patri* qui précède l'Office. *Gloire*, amour et reconnaissance à *Dieu le Père* qui nous a créés; — à *Dieu le Fils* qui nous a rachetés par sa mort; — à *Dieu le Saint-Esprit* qui nous sanctifie par l'effusion de sa grâce. *Gloire à présent comme au commencement et dans les siècles des siècles.*

Quel est ce commencement où Dieu était glorifié d'une manière que nous voudrions imiter *à présent* et dans *l'éternité*? Au commencement de l'humanité, deux cœurs purs louaient Dieu dans le paradis terrestre. Avant Adam et Eve, les anges louaient Dieu dès l'aurore de leur création. Mais la louange n'avait pas attendu leurs chants pour s'adresser à Dieu. Dieu, de toute éternité, se louait dans la Trinité : le Père louait le Fils, qui est Dieu de Dieu; le Fils louait le Père, dont il est le Verbe; le Père et le Fils louaient le Saint-Esprit, qui vit et règne avec eux dans l'éternité. Que ce *sicut erat* est sublime. L'habitude de le dire sans foi lui ôte toute sa poésie.

Le *Gloria* termine les psaumes, les hymnes et les répons, afin de montrer au chrétien que ses œu-

<sup>1</sup> S. Mart. — *Du Saint Office.*



*vres, ses louanges, ses paroles* doivent toujours avoir pour but de glorifier la très-sainte Trinité.

On s'incline en le chantant : n'est-ce point le chant du ciel, et, au ciel, ceux qui le disent se *prosternent* devant le trône de l'Agneau <sup>1</sup>.

Les moines disent le *Gloria* tournés vers l'Orient, puis vers l'Occident, pour adorer Dieu présent en tout lieu : « Son nom, dit le Prophète-Roi, est digne » de louanges du *levant au couchant* <sup>2</sup>. »

Puis vient encore un chant emprunté aux concerts célestes, *Alleluia* ou bien *Laus tibi, Domine, rex æternæ gloriæ, Gloire à vous, Seigneur, roi de la gloire éternelle*.

INVITATOIRE. — Il se chantait pendant l'entrée des fidèles ; c'était comme l'*Introït* des Matines. Sa forme dialoguée, le sens de ses paroles, les diverses cérémonies qui l'accompagnent, et aussi les ténèbres de la nuit illuminées par les clartés du sanctuaire, toutes ces choses nous retracent une des plus ravissantes pages de l'Évangile, les anges appelant l'homme à la crèche.

Une voix retentit dans le sanctuaire, invitant toutes les créatures à venir adorer Jésus-Christ. Cette voix est celle d'un ou de plusieurs chantres ; elle revêt, dans les solennités, la forme harmonieuse du chant. A cette voix, d'autres voix répondent en masse, dans un généreux empressement : « *Venez et adorons*. »

Pour l'âme attentive, tout autant de souvenirs de Bethléem, des *chants* célestes, des *paroles* des anges aux bergers, et de l'*empressement* de ces hommes qui se disaient les uns aux autres : « *Allons jusqu'à Bethléem* <sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> *Apoc.*, iv, 10, 11. — v, 13, 14. — <sup>2</sup> *Ps.* cxii, 3. — *Mitrale*, l. iv, c. 8. — <sup>3</sup> *S. Luc*, ii, 15.

L'invitatoire forme comme un délicieux écho à la fin de chaque verset, un suave et mystérieux dialogue qui nous reporte à cette nuit à jamais bénie où les bergers, se rendant à la crèche, unissaient leurs chants à ceux des esprits célestes. Les mages suivirent les bergers, « *prosternés devant l'Enfant ils l'adorèrent* <sup>1</sup>. » Leur visite nous est rappelée par ces paroles de l'invitatoire : « *Venez, adorons et prosternons-nous devant Dieu.* »

En la personne des bergers et des mages, tous les hommes furent appelés au berceau du Sauveur; Dieu, chaque jour, les y appelle encore par la voix de la grâce. Pendant que les uns reçoivent *parfaitement* et avec une docile soumission la parole divine, d'autres, grandement coupables, la méprisent en ne l'acceptant qu'à demi. L'Eglise nous redit la soumission et la désobéissance de ses enfants en répétant parfois *en entier* et parfois *d'une manière incomplète* l'invitatoire <sup>2</sup>. Arrêtons nos pensées sur ces paroles : « *Aujourd'hui si vous entendez la voix du Seigneur qui vous parle, gardez-vous d'endurcir votre cœur, comme ont fait vos pères dans le désert.* » Prenons garde : leur châtiment serait le nôtre.

Dans la solennité de l'Épiphanie, les préliminaires de l'Office sont supprimés; il n'y a pas d'invitatoire. Les uns y voient la *promptitude* avec laquelle les mages se rendirent à Bethléem, sans qu'*aucune voix* se soit fait entendre à eux <sup>3</sup>. D'autres pensent que cette suppression a été faite *en haine de la conduite d'Hérode* qui forma le dessein perfide d'aller adorer Jésus-Christ, afin de le faire mourir <sup>4</sup>. Enfin, il en est qui croient que le psaume *Venite*, qui compose l'invita-

<sup>1</sup> S. Math., II, 11. — <sup>2</sup> Gav., sect. v, c. 5. — <sup>3</sup> *Rational*, l. VI, c. 16. — Hugo, *In Speculo*, c. III. — <sup>4</sup> Alcuin, *In Epiph.* — *Mitrale*, l. v, c. 9.

toire, ayant été placé en ce jour au troisième nocturne, il n'y avait pas lieu de le dire deux fois. Toutefois, ils remarquent que si l'Eglise l'a fixé en cette solennité *au troisième nocturne*, c'est que celui-ci désigne, nous le verrons bientôt, l'époque de la *Loi de grâce*, où les Gentils, sur les pas des mages, reconnurent la divinité de Jésus-Christ.

A Narbonne, aux fêtes solennelles, douze chapiers avec un *bourdon* surmonté d'un *cierge allumé*, chantaient autour de l'autel l'invitatoire. Le bourdon, bâton du pèlerin, rappelait les mages *voyageurs*, et le cierge allumé figurait la *lumière* éblouissante qui accompagna l'apparition des anges aux bergers.

L'*hymne*, après l'invitatoire, est l'expression de la joie de ceux que Dieu a appelés. C'est le chant de jubilation auquel on vient d'être convié<sup>1</sup>.

LES TROIS NOCTURNES. — La division des Matines en *trois* nocturnes peut reporter le chrétien à Gethsémani, où Notre-Seigneur sanctifie par une *triple prière nocturne* les angoisses de son agonie. Saint Pierre, selon la tradition, chaque nuit au chant du coq se levait pour pleurer et prier. Il expiait ainsi par une *triple prière* sa *triple négation*. La nuit, témoin de sa chute, devint aussi le témoin de sa pénitence. Est-il déraisonnable de croire que l'Eglise s'est inspirée de l'exemple de son Epoux et de celui de son Chef pour le règlement de la prière nocturne? Elle a eu d'autres intentions encore, puisque, au témoignage des liturgistes, les *trois nocturnes* désignent la société de tous les justes qui ont vécu *avant la Loi*, c'est l'époque patriarcale; *sous la Loi*, c'est l'époque mosaïque; et *après la Loi*, c'est l'époque chrétienne. Si donc, au troisième nocturne, on lit

<sup>1</sup> Gav., sect. v, c. 6.

l'Évangile, c'est que l'Évangile est la grande nouvelle de la *Loi de grâce*, et l'*Alleluia* y retentit plus souvent en signe de la joie apportée à la terre<sup>1</sup>.

Chacune de ces époques a *trois périodes* : pour l'époque patriarcale, d'Adam à Noé, de Noé à Abraham, d'Abraham à Moïse ; pour l'époque mosaïque, de Moïse à David, de David à la captivité, de la captivité au Messie ; pour l'époque chrétienne, il y a la période de la fondation de l'Église par la prédication et le martyre, la période des grandes hérésies combattues par les travaux immortels des Pères, la période de paix qui suit et qu'on peut appeler la période du triomphe<sup>2</sup>. De là, dans chaque nocturne, *trois antiennes* et *trois leçons*.

A la solennité de Noël, nous retrouvons le *ternaire* dans le nombre des Messes, et là, comme dans l'Office, la même pensée domine : remercier Notre-Seigneur qui est venu au monde pour tous, pour ceux qui ont vécu *avant la Loi, sous la Loi et sous l'Évangile*.

Selon un ancien usage, rapporté par Sicard, évêque de Crémone, en certaines fêtes, l'autel, à Matines, était recouvert de trois étoffes, l'une *noire*, l'autre *jaune* et la troisième *rouge*. Elles signifiaient les trois âges dont nous avons parlé. L'étoffe *noire*, symbole du temps *avant la Loi*, alors que les ténèbres régnaient sur le monde, était enlevée à la fin de la première leçon ; l'étoffe *jaune*, figure du temps *sous la Loi* ou de la *demi-lumière*, disparaissait après la seconde leçon ; l'étoffe *rouge*, emblème du temps de la *grâce*, temps *d'amour* que nous a mérité le sang de

<sup>1</sup> Clavis S. Melit., *De Numeris*. — Hon. August., l. II, c. 14. — Amal., l. IV, c. 9. — Gav., sect. VI, c. 5. — <sup>2</sup> *Catéch. de Persév.*, t. VII. — Hon. Aug., P. III, l. 2, c. 1, 12.

Jésus-Christ, restait sur l'autel jusqu'à la fin de l'Office <sup>1</sup>.

Le nombre des psaumes varie à Matines : il y en a *neuf* aux jours de fête, *douze* aux fêtes, *dix-huit* les dimanches.

Les *neuf* psaumes des fêtes représentent les *neuf* chœurs des anges divisés en trois hiérarchies ; ils nous invitent donc à nous unir aux esprits célestes, comme les saints que nous honorons, et à glorifier avec eux l'éternelle et adorable Trinité <sup>2</sup>.

Les *douze* psaumes qu'on récite aux fêtes doivent faire penser au ciel, parce que la société des saints est formée de *douze tribus*, composées chacune de *douze mille prédestinés* ; que la Jérusalem céleste a douze portes à son enceinte et qu'elle repose sur *douze colonnes* ou pierres fondamentales qui sont les *douze Apôtres* <sup>3</sup>.

Les *dix-huit* psaumes du dimanche sont distribués de telle façon que les *douze* premiers composent le premier nocturne. Ils figurent le culte des *douze patriarches* envers la *sainte Trinité*, à qui le dimanche est consacré, et, nous venons de le voir, le premier nocturne correspond à la période des patriarches. Les *trois psaumes* du second et du troisième nocturne désignent le culte envers l'adorable Trinité de tous les élus qui ont vécu sous la Loi de crainte et sous la Loi de grâce <sup>4</sup>.

LEÇONS. — Dieu, de tout temps, a fait entendre sa voix à la terre ; il a eu ses envoyés à tous les âges du monde pour lui faire connaître ses volontés. Les leçons récitées *aux divers nocturnés* symbolisent cette manifestation de Dieu par sa parole, et elles sont ac-

<sup>1</sup> *Mitræ*, l. vi, c. 3. — <sup>2</sup> Gav., sect. iv, c. 1. — <sup>3</sup> *Du Saint Office*. —

<sup>4</sup> Gav., sect. iv, c. 1.

compagnées de prières et de cérémonies qui font comme un drame de cette partie de l'Office.

La leçon est précédée de l'Oraison dominicale. Lorsque le démon s'aperçoit que l'homme va réformer sa conduite dans une sainte lecture, il redouble ses attaques. La prière que nous a enseignée le Seigneur est une armure contre ses traits. On la dit en silence, pour les motifs que nous connaissons, mais la dernière demande est récitée à voix haute, car elle renferme tout le but de cette prière, préserver de la *tentation de vaine gloire* celui qui lit la leçon, et celui qui l'écoute de la *tentation de légèreté d'esprit*.

La prière avant les leçons a une autre signification. Celles-ci figurant la prédication de la parole de Dieu, nous prions « le Maître de la moisson d'envoyer des » ouvriers pour la recueillir<sup>1</sup>. » Notre-Seigneur nous en a fait expressément la recommandation dans l'Evangile. Nous lui demandons aussi qu'il daigne préparer nos cœurs, pour que « la semence de la divine » parole ne soit pas dévorée par les oiseaux du ciel, » ni étouffée par les épines, ni desséchée au milieu » des pierres, mais qu'elle tombe dans un terrain » parfait<sup>2</sup>. » Ayons alors une pensée pour « ces » petits enfants qui ont demandé le pain de la vérité, » sans qu'ils aient pu trouver personne pour le leur » rompre<sup>3</sup>. »

Les lecteurs qui se succèdent figurent la *succession non interrompue* des envoyés de Dieu. En demandant la bénédiction du célébrant, ils sollicitent l'autorisation de partir et de parler, car nul ne doit instruire s'il n'a reçu auparavant sa mission de Dieu. Le *Tu autem, Domine, etc.*, à la fin de la leçon, c'est le *retour de l'envoyé*, après l'accomplissement de son mi-

<sup>1</sup> S. Math., IX, 38. — <sup>2</sup> S. Math., XIII, 7. — <sup>3</sup> Thren., IV, 4.

nistère. Il implore à bon droit la miséricorde divine, le messager de la vérité, lui qui ne peut dans ses saintes fonctions garantir complètement ses pieds de la poussière de la route. Ce qui fait dire à saint Augustin « qu'il y a plus de sécurité à écouter la parole de Dieu qu'à l'annoncer. » Et le chœur, au nom de l'humanité, rend grâces à Dieu des paroles de vie qui lui ont été dites de sa part<sup>1</sup>.

Après avoir parlé au monde par la bouche de ses prophètes, « *Dieu, dans le dernier âge, lui parla par la bouche de son propre Fils*<sup>2</sup>, » aussi la première leçon du troisième nocturne est tirée de l'*Évangile*; elle est lue par celui qui *préside*, lequel, en cette qualité, représente Jésus-Christ.

Les leçons renferment la doctrine; elles sont une instruction complète. L'Écriture sainte d'abord, ou la *Loi*; les écrits des Pères *l'expliquent*, et la Vie des Saints, qui ont réjoui de l'odeur de leurs vertus les *temps nouveaux*, en est l'*application*.

Les premières leçons sont empruntées à l'Écriture sainte, et on ne peut qu'admirer la sage disposition qu'en a faite saint Jérôme pour tout le cours de l'année. Il suffit de la placer sous les yeux du lecteur.

Pendant l'Avent, Isaïe fait entendre sa voix; ses prophéties sont comme l'*Évangile de la naissance* du Fils de Dieu.

Après Noël, c'est la grande voix de saint Paul qui a prêché avec le plus de zèle *la venue de Jésus-Christ en ce monde*.

De la Septuagésime à la Passion, on lit la Genèse et l'Exode; avant d'assister aux mystères douloureux du Sauveur, il faut remonter au péché d'Adam, *cause de*

<sup>1</sup> *Mitrale*, l. IV, c. 4. — Hon. Aug. — <sup>2</sup> *Ep. ad Heb.*, l. I.

*sa mort*, et raconter la vie des patriarches qui furent tous ses figures prophétiques.

Entre la Passion et Pâques, l'Eglise fait entendre Jérémie, parce qu'il a *prédit et figuré*, plus clairement qu'aucun autre, *les souffrances du Sauveur*.

Après Pâques viennent les Actes des Apôtres, qui retracent les *origines de l'Eglise*, la *ferveur des premiers chrétiens* et les *effets admirables de la résurrection* de Jésus-Christ; puis l'Apocalypse, *Evangile du Sauveur triomphant* et des merveilles du royaume où il est entré par son Ascension; enfin, les Epîtres de saint Jacques, de saint Pierre, de saint Jean et de saint Jude *rendent hommage au Sauveur ressuscité* et à la puissance de sa grâce.

De la Pentecôte à l'Avent, c'est le temps figuratif de l'existence de l'Eglise ici-bas; aussi ouvre-t-on cette époque liturgique par les livres des Rois. Suivant Rupert, les deux premiers de ces livres, où l'on voit David, en butte à mille ennemis, sortir de toutes les épreuves et s'asseoir glorieux sur le trône, rappellent les *combats* qu'eut à soutenir l'Eglise après la Pentecôte et la *victoire* qui les couronna. Les derniers, qui s'ouvrent par la séparation des deux royaumes et que remplissent les récits les plus affligeants, sont une allusion *aux schismes et aux hérésies* qui succédèrent aux persécutions et enlevèrent plus d'enfants à l'Eglise que les tortures des tyrans.

Les *grands docteurs* sont venus à la suite de la persécution et de l'hérésie; c'est pour cela que les *livres Sapientiaux*, les Proverbes, l'Ecclésiaste, la Sagesse, l'Ecclésiastique, succèdent aux livres des Rois.

Pour soutenir l'Eglise dans ses combats, que ne limite ni le temps ni l'espace, les leçons de l'Office rappellent ensuite la *patience* de Job et de Tobie, la



*force* de Judith, le *triomphe* d'Esther et les *victoires* des Machabées !

Dans le dernier mois, Ezéchiël, Daniel et les autres prophètes, montrent l'Eglise au terme de son pèlerinage et son divin Epoux descendant des cieux pour la couronner<sup>1</sup>.

Chacune des autres parties de l'Office est accompagnée d'une leçon plus courte qu'à Matines; elle prend le nom de Capitule. Une leçon placée à toutes les Heures canoniales, à celles de l'aurore aussi bien qu'à celles du soir, nous rappelle la sollicitude vigilante du Maître de la vigne, qui, à *tous les instants* de notre vie, nous invite par la voix de ses envoyés.

Les *répons*, qui suivent les leçons, sont comme un assentiment à la parole que l'on vient d'entendre, un engagement à pratiquer ce qui a été enseigné, la résolution de *se lever de sa torpeur et de marcher* dans la voie qui nous est tracée. C'est pour l'exprimer qu'on se *lève* en les récitant<sup>2</sup>. La répétition *incomplète du répons* est l'aveu de *l'imperfection de nos œuvres*<sup>3</sup>.

Matines, d'après ce qui vient d'être dit, représente donc, dans ses trois nocturnes, les trois époques de l'existence religieuse de l'humanité. Le troisième nocturne est l'époque inaugurée par Notre-Seigneur, la Loi de grâce et d'amour. Elle aussi a eu ses trois périodes : la période de la persécution par le fer, la période de la persécution par l'hérésie, et après avoir reçu les blessures du fer et de l'hérésie, l'Eglise aura sa troisième période, ce sera la dernière, la période du triomphe. Ce résultat est assuré à l'Eglise. Et voilà

<sup>1</sup> *Du Saint Office.* — Gav., sect. v, c. 12. — Amal., *De Ord. Antiph.*, c. LXXXVI. — Rupert, l. iv, c. 5. — <sup>2</sup> Gav., sect. v, c. 13. — Amal., c. iv. — <sup>3</sup> *Id.*

pourquoi le *Te Deum*, chant de triomphe qui retentit sous les voûtes sacrées après la victoire, fait entendre son entraînant harmonie à la fin de Matines. L'Eglise, persécutée depuis dix-huit siècles, subit les humiliations d'une apparente défaite, mais sur ses ennemis vaincus elle chantera, la dernière, l'hymne de la victoire. La promesse est si formelle que, d'avance, elle le chante tous les jours dans sa liturgie.

En redisant le *Te Deum*, remercions Dieu du triomphe réservé à l'Eglise et supplions-le d'en devancer l'heureux jour.

## II.

### Laudes ou le Chant de la Résurrection.

« On doit, dit saint Cyprien, louer Dieu au point du jour, afin d'honorer, par l'hommage de la prière, l'heure de la résurrection de Jesus-Christ <sup>1</sup>. » L'Eglise a rempli des souvenirs de ce mystère l'Office de Laudes <sup>2</sup>. L'*Alleluia*, chant joyeux de la résurrection, y est plus souvent répété; les *huit parties* dont se composent les Laudes ont rapport à la *béatitude céleste*, figurée par ce nombre; les *huit psaumes* ont la même signification. Saint Ambroise, et avec lui les saints Pères, nous disent que le nombre huit est le symbole de la *vie glorieuse*. Et voici sur quoi ils fondent cette interprétation : six jours ont été consacrés à la création, le septième jour Dieu se reposa, c'est ce jour qui aura son soir au déclin des temps. Le jour qui luira ensuite, le grand jour de l'éternité, sera

<sup>1</sup> *De Orat. domin.* — <sup>2</sup> *Mitrale*, l. iv, c. 5. — Petrus Cantor. — Hon. d'Autun, l. ii, c. 34.

donc le huitième. L'Octave des fêtes nous offrira plus loin ces mêmes mystères <sup>1</sup>.

Nous sommes au matin. C'est l'heure où l'aurore annonce à la terre que bientôt le soleil l'inondera de ses feux. L'Eglise se souvient que saint Jean-Baptiste fut comme l'*Aurore du Soleil de justice*, et elle chante le joyeux cantique de sa naissance : *Benedictus*. On se tient debout pendant le *Benedictus* et on se signe quand on l'entonne, par respect pour l'Évangile d'où ce cantique est tiré. Dans l'encensement qui l'accompagne, nous trouvons, en premier lieu, un souvenir du ministère que remplissait Zacharie dans le temple, lorsque l'ange lui annonça la naissance du précurseur. Cette cérémonie peut être aussi un mémorial des parfums apportés de grand matin au sépulcre par les saintes Femmes.

Les Laudes se terminent par des prières adressées aux saints; elles portent le nom de *suffrages*. Elles se font aussi à Vêpres, à cause de la parfaite similitude de ces deux Offices. Ils remplacent l'holocauste *du matin et du soir* offert chaque jour chez les Juifs; ce sacrifice était toujours *le même*, un agneau en tout semblable à l'Agneau pascal <sup>2</sup>.

De prime abord, la similitude ne semble pas complète, puisque les Laudes se composent de huit psaumes et les Vêpres de cinq seulement. Les huit psaumes des Laudes ont la signification dont nous avons parlé déjà; mais, pour maintenir la ressemblance avec les Vêpres, ces huit psaumes ne sont terminés que par cinq *Gloria Patri*; en sorte qu'on y trouve tout à la fois le nombre huit, symbole de la vie glo-

<sup>1</sup> Hug., *In Specul. Eccl.*, c. III. — Clavis S. Melit. — Hon. d'Autun, l. II, 35. — Cornel. à Lapid. *in Exech.*, XL, 27. — <sup>2</sup> Gav., sect. IV, c. 2. — *Microb.*, c. LIV. — *Exod.*, XXIX, 39.

rieuse et le nombre cinq consacré aux psaumes de l'Office du soir.

Les trois psaumes conclus par le même *Gloria Patri* sont les psaumes *Laudate*. Ces trois psaumes, par le sens des paroles et les premiers mots qui les commencent, admirable expression de la louange due au Créateur, proclament aussi, dans la forme donnée à leur récitation, que ce Créateur possède l'*unité* dans la *Trinité*.

### III.

Prime ou le premier Chant du jour.

Notre-Seigneur était déjà ressuscité quand Marie-Madeleine et les saintes Femmes vinrent au sépulcre. Le tombeau était vide; celles-ci s'en retournèrent, mais l'amour y enchaîna Madeleine; elle voulut rester auprès de cette grotte dont les pierres seules rappelaient tant de choses à son cœur. Le divin Maître récompensa son amour : la première elle eut le bonheur de le voir après sa résurrection. A l'Office de Prime l'Eglise nous convie à venir, avec Madeleine et ses fidèles compagnes, apporter à Jésus les parfums de nos cœurs; ces parfums ce sont nos prières<sup>1</sup>.

Tout, à cette heure, nous invite à la prière. L'univers est un immense temple; dans ses gazouillements les plus joyeux, l'oiseau y redit le chant de sa reconnaissance; la fleur entr'ouvre l'encensoir de son calice pour faire monter vers Dieu les arômes les plus embaumés; l'insecte bourdonne, et, à sa ma-

<sup>1</sup> Hon. d'Autun, l. II, c. 56. — Vilette. — Gaume.

nière, loue le Créateur; les vapeurs du matin s'élèvent lentement comme des colonnes d'encens; un indicible frémissement d'amour parcourt toute la nature. Le roi de la création devait-il alors rester sans voix et son cœur sans amour? A la voix de la nature, l'Eglise unit la sienne : Prime est l'expression de sa reconnaissance.

**SYMBOLE.** — Le pape saint Damase ordonna de réciter le symbole des Apôtres à chacune des Heures de l'Office. Vers le ix<sup>e</sup> siècle, on se borna à le dire avant Matines, avant Prime et après Complies.

La première heure du jour pour le chrétien est le commencement de la lutte; or, « la victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi <sup>1</sup>, » et son symbole est contre l'ennemi spirituel un bouclier impénétrable. Renouvelons alors la résolution d'être, pendant ce jour qui commence, « le juste de Dieu qui vit de la foi <sup>2</sup> » et non des sens, de ce qu'il croit et non de ce qu'il voit, de ce qu'il espère et non de ce qu'il a présentement.

« Le symbole, dit saint Augustin, doit être votre trésor, et, en quelque sorte, le vêtement journalier de votre âme. Est-ce que, à votre réveil, vous n'avez pas soin de vous vêtir? Nous nous revêtirons de notre foi, car la foi est une tunique aussi bien qu'une cuirasse : tunique contre la confusion, cuirasse contre l'adversité. Mais, quand nous serons parvenus à cette demeure où nous devons régner, il ne sera plus nécessaire de dire le symbole : nous verrons Dieu et la vue de Dieu sera la récompense de notre foi <sup>3</sup>. » C'est pour cela que le symbole de saint Athanase, que l'on récite les dimanches ordinaires, est supprimé aux

<sup>1</sup> *Ep. S. Jean, v, 4.* — <sup>2</sup> *Ad Hebr, x, 38.* — <sup>3</sup> *Serm. LVIII in Math.*

jours de fête, reflet passager de l'éternelle solennité des bienheureux.

**HYMNE.** — L'hymne ouvre cet Office. Il en est de même à Tierce, Sexte et None, tandis qu'à Laudes, Vêpres et Complies, elle suit les psaumes. Saint Ambroise nous disant que « l'hymne est destinée à allumer la dévotion <sup>1</sup>, » explique parfaitement la raison de cette différence. Le cœur du chrétien, tout occupé pendant le jour des choses de ce monde, a besoin qu'une prière mélodieuse le ramène à son centre, l'amour de Dieu <sup>2</sup>. L'hymne de Prime nous dit qu'à Jésus-Christ ressuscité, soleil véritable sorti du tombeau, nous devons adresser notre prière.

**PRIÈRES DE PRIME.** — Elles ont pour but de nous obtenir tous les secours nécessaires dans cette nouvelle journée d'épreuves et de combats.

C'est d'abord un cri de détresse : « Seigneur, ayez pitié de nous. » Quelle puissante efficacité dans cette simple invocation ! Elle renferme un acte de foi aux deux principaux attributs de Dieu : sa puissance et sa miséricorde. Seigneur, voilà bien la *puissance* ; ayez pitié de nous, voilà la *miséricorde* ! Ces prières, d'après saint Isidore de Séville, furent composées par les Grecs ; en raison de cette origine, les premiers mots sont conservés en cette langue : *Kyrie eleison*. Puis vient l'aveu de nos fautes par la récitation du *Confiteor* ; le sommeil et la paresse, trop souvent sa familière compagne, ont pu laisser pendant la nuit le péché s'insinuer en nos âmes. Du reste, le *Confiteor* trouve bien sa place au commencement des prières ; le repentir se prépare ainsi une entrée dans le cœur de Celui qui « a des regards de complaisance pour l'homme contrit et humilié <sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> *In Ps. LXV.* — <sup>2</sup> Hug. de S. Vict., l. II, c. 8. — Bona. — <sup>3</sup> *Ps. I, 19.*

Les combats à livrer effraient peut-être notre courage; admirons avec quelle maternelle sollicitude l'Eglise vient relever ces défaillances! Elle fait lire le *Martyrologe*, c'est-à-dire l'abrégé de la vie des saints du jour, et alors elle semble nous dire : « Les saints, comme vous, ont éprouvé dans leur corps et dans leur âme les infirmités qui vous font gémir. Parmi eux, plusieurs ont été de votre condition; ce qu'ils ont pu, ne le pourriez-vous pas vous-mêmes? »

Fortifiés par leurs généreux exemples, nous nous recommandons à leurs suffrages, et d'abord à ceux de Marie, leur glorieuse Reine, *Sancta Maria et omnes Sancti*, etc.

La fin de Prime est pour les membres de l'Eglise militante. Tout ce qui est le plus capable d'intéresser le cœur d'un Dieu s'y trouve : le *Deus in adjutorium* répété jusqu'à *trois fois*, pour montrer, par l'aveu de notre profonde misère, l'*immense* besoin que nous avons du secours de Dieu; ensuite pour nous armer du bouclier de la protection divine contre notre *triple* ennemi, le démon, le monde et la chair. Puis ce sont de riches prières pour tous les besoins de ceux dont le corps ou la pensée ploie sous le poids du travail.

#### IV.

##### Tierce ou l'Heure sacrée.

L'Écriture sainte remarque que l'Esprit-Saint descendit sur les Apôtres à l'heure de Tierce.

A l'heure de Tierce, les Juifs avaient crucifié Notre-Seigneur par leurs cris homicides, et les Gentils, par Pilate, le condamnaient au supplice de la croix. A la

même heure de Tierce, le Sauveur nous a envoyé son Esprit vivificateur; à ceux qui lui avaient donné la mort, il fait *présent de la vie*.

A l'heure de Tierce, en dérision de sa royauté, Jésus-Christ fut couronné d'épines, et, à cette même heure, il nous a *tous faits rois* par l'onction de son Esprit répandu sur nos âmes.

A l'heure de Tierce, les langues des Juifs avaient vomi le blasphème contre l'adorable majesté du Fils de Dieu; à la même heure, le *don des langues* est communiqué aux Apôtres, pour qu'ils publient devant tous les peuples la grandeur du Crucifié.

A cette même heure de Tierce, où le Juif écumait de rage contre Jésus-Christ, Celui-ci a répandu dans nos cœurs *l'esprit de charité*<sup>1</sup>. C'est donc bien l'heure *dorée*, selon l'expression des saints Pères, et par là ils entendent l'heure de la *charité*. On la nomme aussi l'heure *sacrée*, parce qu'elle est réservée à l'oblation du Sacrifice. Toute la tradition, jusqu'à saint Thomas, nous dit que la première Messe a été célébrée par saint Pierre, le jour de la Pentecôte, à l'heure *du Saint-Esprit*, c'est-à-dire à Tierce<sup>2</sup>. C'est l'heure où, de toute antiquité, le peuple a été convoqué au saint Sacrifice, et même le pape Téléphore défendit de chanter la Messe avant Tierce. Aujourd'hui la psalmodie de cet Office précède toujours la célébration des Messes solennelles dans les églises cathédrales.

<sup>1</sup> Gav., P. 1. tit. 15. — <sup>2</sup> P. III, *quæst.* 83, art. 2.



## V.

## Sexte ou le Crucifiement.

Cette heure correspond à midi. Sexte, dit Origène, est l'action de grâces adressée à Dieu pour la création de l'homme, faite à cette heure et le *sixième* jour de la semaine.

Théophilacte ajoute que l'Eglise, à cette heure, fait encore amende honorable pour le péché d'Adam, qui céda à la tentation vers le milieu du jour; ce qui a fait dire à saint Cyrille de Jérusalem « que l'heure qui vit notre chute a été témoin de notre rédemption. »

## VI.

## None ou la Prière de Jésus-Christ en croix.

Notre-Seigneur employa les trois heures qu'il passa sur la croix à prier pour ses bourreaux. L'office de None est le mémorial de cette touchante prière.

Dans les *trois psaumes* de Sexte, nous pouvons honorer les *trois chutes* du Calvaire; dans ceux de None, unissons-nous aux *trois heures* de l'agonie du Sauveur. Un pieux auteur nous engage, afin de retirer plus de fruits de cet Office, à le réciter *pour tous ceux qui nous ont fait du mal*. Prier pour ses ennemis est le commandement formel du Seigneur; quand pourrions-nous mieux le pratiquer qu'à cette heure où il nous en a donné si généreusement l'exemple?

## CHAPITRE III.

## VÊPRES ET COMPLIES.

## I.

Vêpres ou le Percement du côté de Notre-Seigneur  
et sa Descente de la croix.

Les Vêpres furent établies en mémoire de l'institution de l'Eucharistie, et, plus spécialement, du côté de Notre-Seigneur percé par la lance et de la descente de la croix. Ces divers mystères ayant eu lieu sur le soir, les Vêpres se chantaient primitivement à *la chute du jour*. Les cinq psaumes de cet Office sont, par leur nombre, un souvenir des *cinq plaies*. « David, dit un auteur du xvii<sup>e</sup> siècle, s'avancant pour combattre Goliath, prit à la main une fronde et cinq pierres, figure prophétique du véritable David qui, par sa *croix* et ses *cinq plaies*, terrassa le démon. L'Eglise célèbre ce triomphe par les *cinq psaumes* des Vêpres. Comme David, comme Jésus-Christ, elle s'arme, pour combattre son redoutable ennemi, des cinq pierres de la psalmodie chrétienne<sup>1</sup>. »

La signification du *Pater*, de l'*Ave*, du *Deus in*

<sup>1</sup> De Vilette. — Voir *Gem. anim.*, l. II, c. 62. — Gav., sect. IV, c. 5. — *Mitrale*, l. IV, c. 8.

*adjutorium*, du *Gloria Patri*, de l'*Alleluia*, de l'Antienne ayant été donnée plus haut, nous entrons de suite dans l'explication des psaumes.

PSAUMES. — Le premier psaume des Vêpres célèbre toutes les gloires de Jésus-Christ : sa génération éternelle, — son sacerdoce éternel, — son empire éternel sur tous les peuples devenus l'escabeau de ses pieds.

Mais, dira-t-on, les Vêpres honorent un des mystères douloureux de Jésus-Christ, et l'Eglise, agenouillée au pied de la croix de son divin Epoux, ne fait entendre que des hymnes de joie, des chants de triomphe ! C'est qu'elle a aperçu, par delà les humiliations du Calvaire et le silence du sépulcre, la victoire remportée sur la mort et les gloires de la résurrection. Et, dans sa joie, l'Eglise ne peut se lasser de le répéter : « Jésus-Christ humilié sur la croix, humilié dans le monde, triomphera bientôt. Crucifié entre deux voleurs, foulé aux pieds de ses bourreaux comme un ver de terre, il méritera d'entendre Dieu le Père lui dire : *« Asseyez-vous à ma droite jusqu'à » ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos » pieds. »*

Toute l'histoire du Christianisme est dans ce sublime psaume. Chrétiens, que personne ne l'oublie, en face des grandes épreuves qui, ici-bas, déchirent si souvent nos cœurs : pour Jésus-Christ, pour l'Eglise et pour chacun d'entre nous, la vie sort de la mort, le calme de la tempête, la victoire du combat.

Le deuxième psaume rappelle les bienfaits que Jésus-Christ nous a mérités par sa mort. La sainte Eucharistie y est spécialement célébrée, parce qu'elle fut instituée *sur le soir*, et aussi parce qu'elle était figurée par *le sang qui coula du côté* de Notre-Seigneur : *« Au souvenir de tout ce que vous avez fait pour*

» moi, j'éprouve, Seigneur, le besoin de vous louer  
 » dans toute l'effusion de mon cœur, maintenant  
 » surtout dans l'assemblée des justes : — *Confitebor*  
 » tibi, Domine, in toto corde meo, in concilio justo-  
 » rum et congregatione. »

Comme au nom trois fois saint de Dieu tout genou et tout front doivent se courber, au ciel, sur la terre et dans les enfers, à ce verset du psaume : *Sanctum et terribile nomen ejus*, le chœur et les fidèles s'inclinent avec respect.

Le troisième psaume est comme la continuation du précédent; on y chante le bonheur de l'homme juste. « *Bienheureux l'homme qui craint le Seigneur; il*  
 » mettra tous ses soins à accomplir les commande-  
 » ments : — *Beatus vir qui timet Dominum; in*  
 » mandatis ejus volet nimis. »

Le quatrième psaume, aussi bien que le cinquième, était chanté par les catéchumènes à la sortie des fonts sacrés. L'Eglise les redit encore le jour de Pâques à la procession commémorative qu'elle fait aux fonts du Baptême. Le souvenir de ce sacrement devait avoir sa place à l'office des Vêpres, à côté de l'Eucharistie, puisque le sang et l'eau qui jaillirent sous le coup de la lance les figuraient tous deux, suivant l'unanime sentiment des saints Pères. Sur la pressante invitation de l'Eglise, remercions le Seigneur de la grâce si méconnue du Baptême : « *Vous qui, par une*  
 » touchante prédilection, êtes devenus les enfants de  
 » Dieu, louez le Seigneur, louez aussi son saint nom :  
 » — *Laudate, pueri, Dominum, laudate nomen Do-*  
 » mini. »

Par la grandeur des images et la richesse de la poésie, le cinquième psaume est considéré comme le plus beau chant tombé de la bouche inspirée des prophètes. David y célèbre la délivrance du peuple hé-

breu. On devait le réciter dans la célébration de la Pâque; aussi Baronius a pensé que ce fut ce cāntique que Notre-Seigneur dit après la Cène<sup>1</sup>.

Sous ces miracles de l'Égypte, de la mer Rouge, du Sinaï, nous en devons découvrir de plus grands, que ceux-là figuraient : *notre délivrance* de la servitude du démon par le Baptême; la *foi* qui nous guide dans les arides déserts de cette vie, comme une colonne lumineuse; le *pain des anges*, plus précieux que la manne, nourriture de nos âmes. L'Église met sous nos yeux tous ces bienfaits dans le cinquième psaume des Vêpres. Et alors, comparant le Dieu fort et puissant aux idoles fragiles et impuissantes des nations, elle nous presse de nous attacher irrévocablement au Seigneur.

CAPITULE. — Le chant des psaumes est suivi de la récitation du capitule ou petit chapitre de l'Écriture sainte. Pareille chose se pratiquait sous la Loi mosaïque et chez les premiers chrétiens : chaque réunion y était accompagnée de la lecture d'un passage des Livres saints. L'Office du jour nous offre, à chaque Heure canoniale, un capitule; l'Office de la nuit, au contraire, est rempli en partie par des leçons ou longs extraits des Livres saints. Pourquoi cette différence? « C'est, dit un auteur, que le jour est consacré à la vie active, et qu'après avoir vaqué, dans le calme de la nuit, à la contemplation des vérités révélées, on a besoin de quelques loisirs pour les mettre en pratique<sup>2</sup>. »

Les psaumes étant considérés comme le symbole de l'action, le capitule qui les accompagne est une exhortation aux bonnes œuvres. Le fidèle qui l'écoute debout semble dire qu'il est prêt à *marcher* dans la voie

<sup>1</sup> Anno 34. — <sup>2</sup> Cité dans l'ouvrage du Saint Office.

du Seigneur. Le capitule des Vêpres n'est pas précédé de la bénédiction comme celui des Complies; le président du chœur le lisant lui-même, il ne convient pas qu'il demande la bénédiction à un inférieur. Il n'y a pas de *Tu autem* à la fin; on suppose qu'un homme parfait a dû éviter toute faute dans une si courte lecture.

A la fin du capitule, tous répondent *Deo gratias*, comme on dit les grâces après le repas.

HYMNE. — Pendant la nuit, les ariens, dans la criminelle intention de pervertir les masses, parcouraient les rues de Constantinople, chantant des hymnes où respiraient leurs doctrines impies. Les chrétiens étaient exposés à les rencontrer et à les entendre. Pour fortifier la foi, par des chants orthodoxes, saint Jean-Chrysostôme fit ajouter des hymnes à l'Office divin<sup>1</sup>.

L'origine des hymnes, en Occident, n'offre pas un moindre intérêt. Ce fut à Milan qu'elles prirent naissance, sous l'illustre pontificat de saint Ambroise, et pendant la persécution suscitée par Justine, mère de Valérien et arienne fougueuse. Ambroise, assiégé en quelque sorte dans son église, avec le peuple fidèle prêt à mêler son sang à celui de son évêque, pour vaincre le sommeil et l'ennui, fit chanter des psaumes entremêlés d'hymnes composées à cette occasion par le bon pasteur. Le charme des veilles agitées avait fait naître trop de consolations pour qu'on l'oubliât aux jours de paix. Les hymnes restèrent donc à l'Office divin. Les autres métropoles, saintement jalouses, imitèrent l'église de Milan, et, en souvenir d'Ambroise, les hymnes furent appelées *ambrosiennes*<sup>2</sup>. Ainsi, c'est l'hérésie arienne qui, en Orient et en Occident, donna naissance à l'hymne liturgique. Rien ne peut mieux

<sup>1</sup> Socrate, l. vi. — <sup>2</sup> Gav., sect. v, c. 6.

nous le rappeler que la *doxologie* sacrée qui toujours la termine : chant de louange et amende honorable à l'adorable Trinité et à Notre-Seigneur Jésus-Christ surtout, si indignement outragés par les ariens.

Ne l'oublions pas, nous sommes au pied de la croix, reconnaissons hautement, avec le centenier, la *divinité* de Celui qui y est pour nous.

La lumière fut créée le premier jour ; en ce même jour, sortit du tombeau, brillante et radieuse, cette lumière divine qui allait éclairer le monde spirituel des intelligences et devenir le soleil de la céleste Jérusalem. L'hymne du dimanche célèbre ces deux grands souvenirs. En remerciant Dieu de ce double bienfait, soupirons après le jour où il nous sera donné de contempler les radieuses clartés de cette lumière immuable et divine.

**VERSET.** — Le verset est une parole de l'Écriture sainte qui précède toujours les prières et les cantiques. On le dit afin que si nos esprits se sont égarés dans de vaines pensées, pendant le chant des psaumes et de l'hymne, ils se tournent vers l'*Orient*, c'est-à-dire vers Jésus-Christ, notre Orient véritable ; d'où vient l'usage, dès que le verset commence, de se tourner de ce côté. Ce n'est là qu'une figure extérieure de ce qui doit alors se passer au dedans de nous : que notre esprit surtout, suivant la signification du mot *verset*, qui veut dire *retour*, retourne à Dieu par un recueillement profond<sup>1</sup>. A Pâques et durant son Octave, il n'y a pas de verset : les joies de la solennité sont si grandes, l'Office est si court, qu'il n'est pas alors besoin de stimulant pour réveiller nos cœurs<sup>2</sup>.

Le verset, selon le cardinal Bona, se chante d'une

<sup>1</sup> *Rational*, l. v, c. 2. — *Amal.*, *De Ord. Antiph.*, c. 1. — Card. Bona, *De div. Psalm.* — Gav., sect. v, c. 10. — <sup>2</sup> *Amal.*, c. vii.

voix *claire et aiguë*, afin d'éveiller la tiédeur et d'exciter les affections du cœur. On le dit avant l'oraison des Heures, parce qu'il est recommandé par l'Esprit-Saint « *de disposer son âme avant la prière*<sup>1</sup>. »

Il serait très-peu sage, ferons-nous observer avec l'auteur du *Dictionnaire de la liturgie*, de voir dans ces raisons une mysticité trop minutieuse; l'Eglise, en entremêlant l'Office de ces versets, a dû se proposer des fins utiles à la piété. Et quand les plus grands interprètes de la liturgie ont donné leurs commentaires, la plus vulgaire sagesse commande le respect et le silence.

MAGNIFICAT. — Le verset nous a recueillis et préparés à de grandes choses. Voilà, en effet, que le chœur et toute l'assemblée des fidèles *se sont levés*. Le célébrant quitte son siège et monte à l'autel, comme au soir de la passion, Joseph d'Arimathie sortit de sa demeure pour gravir le Calvaire. En souvenir de sa pieuse charité, le prêtre répand les parfums de l'encens autour de l'autel. Le célébrant, puis le clergé et enfin le peuple sont encensés; membres de Jésus-Christ, ils participent aux honneurs rendus à leur Chef: Et puis, le cœur du prêtre et celui du chrétien ne sont-ils pas un mystique tombeau que le Sauveur s'est choisi pour sépulture? Ils doivent le parfumer de la suave odeur de la prière; telle est la leçon renfermée dans cette cérémonie.

Pendant ce temps-là, le beau chant du *Magnificat* retentit sous les voûtes du temple. Pour en bien saisir le sens dans cet Office commémoratif de la mort du Sauveur, représentons-nous Marie *debout* au pied de la croix, le cœur percé d'un glaive de douleur, et, de

<sup>1</sup> *Ecclé.*, c. XVIII, v. 23.



ce cœur brisé, ne laissant échapper que des paroles de résignation et de confiance.

Le *Magnificat* est le cantique de l'Incarnation ; l'Eglise, voulant embraser d'amour pour ce mystère le cœur des chrétiens, le redit chaque jour ; le soir, parce que c'est *au soir du monde* que Dieu vint nous secourir, alors que le paganisme avait répandu partout l'obscurité de ses ténèbres, et Marie est l'étoile qui, brillant *sur le soir* du monde, lui apporta la lumière au moment qu'il était plongé dans le noir de la nuit. Mais alors, pourquoi à Vêpres plutôt qu'à Matines ? Parce que le Seigneur vint dans le *sixième âge* du monde et que cette Heure canoniale est la *sixième* de l'Office<sup>1</sup>.

Pendant ce beau cantique, nous nous tenons debout, comme à la lecture de l'Évangile, parce qu'il en est tiré ; pour le même motif, nous faisons sur nous le signe de la croix, ainsi qu'on le pratique avant d'entendre, à la Messe, la parole sacrée. Nous sommes aussi debout pour imiter la Mère des douleurs auprès de la croix. Si, comme elle, nous sommes placés, d'après les desseins toujours adorables de Dieu, sur le Calvaire, au pied de la croix, sachons nous inspirer et des pensées et des sentiments de Marie, pour supporter nos peines en chrétiens. Alors, bien mieux encore que l'encens qui remplit le sanctuaire, les paroles du *Magnificat* seront à notre cœur brisé par la souffrance un baume et un parfum.

Oraison. — L'invitation à la prière, *si souvent répétée* par l'Eglise dans son Office, n'est-elle pas un souvenir de la *pressante recommandation* que le Seigneur nous a faite de le prier ? Le chœur se tourne

<sup>1</sup> Gav., sect. iv, c. 5. — Vénéralle Bède. — *Rational*, l. v, c. 9. — *Dict. de Liturgie*, art. *Magnificat*.

alors vers l'autel, c'est-à-dire du côté de l'Orient; unie de cœur au ministre de Dieu, l'assemblée des fidèles prie en restant debout. Deux circonstances à expliquer.

L'usage de prier *tourné vers l'Orient* est une tradition qui remonte aux Apôtres; son origine se rattache au plus riche symbolisme, comme nous le dirons en parlant de l'orientation des églises. *Se tenir debout* est un signe de la joie qu'apporta à la terre la *résurrection* du Sauveur, arrivée le dimanche. Désirant célébrer ce joyeux événement dans les moindres détails du culte, nos pères ont voulu qu'en ce jour la prière se fit debout. On garde cette posture pour la récitation de *l'Angelus*, le dimanche; il en est ainsi pour le *Regina cœli*, pendant le temps pascal, commémoratif des joies de la résurrection<sup>1</sup>; et c'est toujours le même symbolisme liturgique.

Le *Dominus vobiscum*, non-seulement *précède* l'oraison des Vêpres, mais encore il la *suit*. Le motif de cette répétition est aussi puisé dans le mystère de ce jour. Le Seigneur ressuscité salua ses Apôtres, en disant : « *Que la paix soit avec vous*; » et, après s'être entretenu avec eux, il répéta de nouveau sa première parole de paix; ainsi le prêtre, son représentant, mêlant le souvenir du cénacle à celui du Calvaire, salue ses frères, en disant : « *Que le Seigneur soit avec vous, Dominus vobiscum.* » Il s'entretient ensuite, en leur nom, avec Dieu dans la prière; celle-ci terminée, il renouvelle son premier salut, à l'exemple de Notre-Seigneur<sup>2</sup>.

BENEDICAMUS DOMINO. — La reconnaissance est un de nos premiers devoirs, l'Eglise ne saurait l'oublier; aussi veut-elle que ses enfants la témoignent à Dieu

<sup>1</sup> Amal., l. iv, c. 4. — <sup>2</sup> Rational, l. v, c. 1. — Hug. de S. Vict. l. ii, c. 4.

pour les grâces reçues dans l'Office qui va finir. La voix simple et pure d'un enfant nous y exhorte : « *Bé-nissons le Seigneur, Benedicamus Domino.* » Ce choix est plein d'à-propos ; Dieu ne tire-t-il pas sa louange la plus parfaite de la bouche des enfants, à cause de leur innocente candeur ? Devenons-leur semblables si nous voulons le bénir dignement. Peut-être ce choix a-t-il aussi été fait en souvenir du cantique des trois enfants dans la fournaise ; ces paroles semblent en avoir été tirées <sup>1</sup>.

Que nos cœurs, plus que nos lèvres, répètent ce chant de la reconnaissance : *Deo gratias !* Oui, rendons grâces à Dieu qui nous a permis de parler dans son temple la langue de l'innocence et celle des anges !

Grâces soient rendues à un Dieu mort pour nous sur une croix, mystère adorable dont nous venons de célébrer la mémoire !

Grâces à Dieu qui nous a accordé ce que son ministre lui a demandé pour nous tous dans sa dernière prière ! Oui, répétons-le : Grâces en soient à jamais rendues à Dieu ! *Deo gratias !*

LE SOUVENIR DES TRÉPASSÉS. — Membres de l'Eglise militante, nous venons de nous associer aux cantiques et à la joie de l'Eglise du ciel ; avant de nous séparer, unissons-nous aux douleurs de nos frères de l'Eglise souffrante. Qu'en ce moment se présentent à notre pensée et la violence de leurs tourments et la douceur des liens qui nous rattachent à eux. C'est un père, une mère, ce sont des enfants, des frères, des sœurs, des amis. Offrons pour eux, à Dieu, tous les mérites que nous avons pu acquérir pendant l'Office des Vêpres. Cette dernière prière tombera ainsi sur

<sup>1</sup> *Rational*, l. v, c. 1. — Hug. de S. Vict., l. II, c. 4.

ces pauvres âmes comme une rosée bienfaisante :  
 « *Fidelium animæ, per misericordiam Dei requiescant in pace ! Que les âmes des fidèles, par la miséricorde de Dieu, reposent en paix. Ainsi soit-il.* »

A cette heure qui devrait réunir tous les chrétiens aux pieds de Jésus-Christ, que se passe-t-il le plus ordinairement au milieu de nous ? L'indifférence de l'ingrate Jérusalem est, de nos jours, renouvelée. Le soir du crucifiement, pendant que quelques femmes pieuses, réunies à un petit nombre de disciples restés fidèles, rendaient à Jésus les derniers devoirs, la masse du peuple, peu soucieuse des grandes choses qui se passaient sur le Calvaire, s'en tenait éloignée, pour ne songer, les uns qu'à leurs affaires, les autres qu'à leurs plaisirs.

Chaque dimanche, sur le soir, alors que quelques femmes chrétiennes, quelques fidèles disciples honorent, par leurs cantiques, l'heure de la sépulture de Jésus-Christ, que fait la foule ? Que fait-elle de cette heure sainte où des larmes brûlantes devraient couler de tous les yeux ? Inspectez les places publiques, les promenades, les maisons de jeu : elles vous feront la réponse !!!!!

C'est bien en face de cette coupable indifférence que Notre-Seigneur, abreuvé d'ingratitude, doit redire cette parole, hélas ! mille fois trop vraie : « *Je suis devenu un étranger pour mes frères*<sup>1</sup> ; » ou bien cette autre : « *J'ai élevé des enfants, je les ai nourris, le matin même, de ma chair sacrée, et, le soir, ils ne me témoignent que froideur et mépris*<sup>2</sup>. »

Pour nous, chrétiens dociles, plus les Vêpres sont abandonnées, plus nous devons nous faire une douce obligation d'y assister. Ce sera pour notre piété un

<sup>1</sup> Ps. LXVIII, 9. — <sup>2</sup> Isaïe, I, 1.

aliment que de nous considérer, pendant cet Office, aux pieds de Notre-Seigneur en croix. Récitons successivement chaque psaume dans les plaies de ses pieds, de ses mains et de son côté. Pendant le *Magnificat*, compatissons à la douleur de la plus affligée des mères et répandons, avec le prêtre, sur Jésus descendu de la croix, tous les parfums d'amour que nous trouverons en nos cœurs.

## II.

## Complies ou la Sépulture.

La dernière Heure de l'Office honore la sépulture du Sauveur. Pour la bien réciter, rendons-nous au tombeau divin, nous y trouverons la sainte Vierge et Jean, Madeleine et les saintes Femmes.

LEÇON DE COMPLIES. — Les religieux de Saint-Benoît se réunissaient après Vêpres pour entendre une lecture de l'Écriture sainte et réciter quelques psaumes; ils allaient ensuite prendre leur repos. Ce fut l'origine des Complies; l'Église introduisit bientôt ces prières dans sa liturgie. La leçon qui ouvre cet Office rappelle l'ancienne lecture faite par les moines.

CONFITEOR DE COMPLIES. — La Confession qui précède également Complies est une imitation de celle des moines de Saint-Benoît. Ils s'y accusaient, le soir, des manquements à la règle commis dans la journée. Ce rit convenait trop bien à l'Office de Complies, pour que l'Église ne s'empressât pas aussi de l'y introduire. Les Complies, dernier Office du jour, dites auprès du sépulcre de Jésus-Christ, rendent naturellement présente la pensée salutaire de la mort. Le sommeil va, dans quelques instants, clore nos

paupières, image de cet autre sommeil qui, bientôt aussi, les fermera pour toujours ; il parut très-sage à l'Eglise de faire précéder cet Office de la récitation du *Confiteor* et de le terminer par celle du *Credo*, afin que si, par hasard, il nous arrivait de passer des bras du sommeil dans ceux de la mort, nous puissions mourir dans la foi et le repentir. Il est bon de dire alors le *Confiteor* dans les sentiments de la plus vive douleur, comme si on allait paraître devant le Souverain Juge.

PSAUMES. — Leur nombre rappelle les quatre fins dernières. Les paroles du premier psaume conviennent parfaitement à la sépulture de Jésus-Christ ; l'Eglise le récite le samedi saint. Recevons ces paroles de la bouche même du Sauveur. On y entrevoit déjà les lueurs de la résurrection : « *Au milieu de*  
» *ma prière, le Dieu qui s'est fait ma justice m'a*  
» *exaucé ; au sein de mes tribulations il a dilaté*  
» *mon cœur par la joie.* »

Le second psaume se compose des six premiers versets du psaume xxx<sup>e</sup>, prononcés sur la croix par le Christ mourant. L'Eglise en a fait la prière du Sauveur dans le tombeau. A la fin de ce jour, le dernier peut-être de notre vie, du tombeau où le péché nous a enfermés, unissons-nous à Notre-Seigneur et disons avec lui : « *C'est en vous, Seigneur, que j'ai*  
» *mis mon espérance, je ne serai pas confondu de-*  
» *vant mes ennemis ; exercez votre justice en me dé-*  
» *livrant de leur fureur.* »

Le troisième psaume expose les motifs de la confiance du Juste par excellence au milieu des ténèbres du tombeau et de celle de l'homme juste dans les ténèbres de la nuit. « *Celui qui habite sous l'aile du*  
» *Très-Haut demeurera sous la protection du Dieu*  
» *du ciel ; il dira au Seigneur : vous êtes mon pro-*

» *tecteur et mon refuge ! Il est mon Dieu, j'espère-*  
 » *rai en lui.* »

Nous n'avons point oublié qu'autrefois, pour honorer les mystères de la naissance et de l'agonie du Sauveur, les fidèles venaient passer plusieurs heures de la nuit auprès de la crèche et du Gethsémani eucharistiques. Le dernier psaume de Complies était une invitation à la prière nocturne, comme la formule de ce pieux rendez-vous. Ces saintes habitudes ont disparu; mais, sur la montagne, au désert, dans la solitude, il y a encore des anges de la prière nocturne; ils sont nos ambassadeurs, pendant la nuit, auprès de Jésus-Christ. A ce concert, qui s'élève de la terre, les anges du ciel, eux aussi, mêlent le leur; quand tout fait silence, ils bénissent leur Dieu et le nôtre, disons-leur donc avec l'Eglise : « *Bénissez mainte-*  
 » *nant le Seigneur, vous tous qui êtes ses servi-*  
 » *teurs;*

» *Vous qui habitez dans la maison du Seigneur,*  
 » *sous les portiques de la maison de notre Dieu.* »

« *Dans le silence de la nuit, élevez vos mains vers*  
 » *le Saint des saints et bénissez pour nous tous le*  
 » *Seigneur.*

» *Faites cette prière pour le peuple chrétien : « Que*  
 » *le Seigneur te bénisse des hauteurs de Sion, le*  
 » *Seigneur qui a fait le ciel et la terre.* »

L'antienne résume, par un cri de détresse, toute la prière des psaumes de Complies : « *Ayez pitié de*  
 » *moi, Seigneur, et exaucez ma prière.* »

LE CHANT DE L'IN MANUS TUAS. — Après le Capitule a lieu, entre les fidèles, un tendre colloque qu'il suffit de connaître pour en goûter toute la tendresse et la touchante naïveté. C'est la prière d'un enfant à son père, aussi une voix pure et jeune la commence : « *Seigneur, je confie mon âme entre vos mains.* »

Les fidèles répondent : « *Oui, Seigneur, chacun de nous confie son âme entre vos mains.* » L'enfant de chœur : « *Vous m'avez racheté, Dieu de vérité.* » Les fidèles : « *Nous le répétons avec confiance, c'est en lui que nous remettons notre âme.* »

L'enfant de chœur : *Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit.* »

Cette doxologie est un chant de fête ; mais, l'approche de la nuit, les dangers qu'elle amène avec elle, jettent dans l'âme du chrétien une certaine mélancolie, et, au lieu d'achever le *Gloria Patri*, il le suspend pour se confier en la miséricorde de Dieu : « *Seigneur, je remets mon âme entre vos mains.* »

L'enfant de chœur : « *Gardez-moi, Seigneur, comme la prunelle de l'œil.* »

Les fidèles : « *Sous l'ombre de vos ailes protégez-moi.* »

Quoi de plus touchant que cette prière ? Le chrétien, alarmé des ruses du démon, n'est-il pas comme un petit enfant qui cherche dans les bras de son père un refuge assuré ? Ce père si bon, il l'aime, aussi n'a-t-il plus qu'un désir, c'est de le voir face à face dans la patrie du ciel. Le chant du *Nunc dimittis* traduit ces brûlantes ardeurs de l'âme chrétienne.

DERNIER CHANT A MARIE. — A Marie le dernier chant de l'Office, Marie refuge du chrétien à sa dernière heure.

L'auguste Vierge est appelée l'*Etoile du matin* ; c'est elle qui a guidé nos pas indécis à l'aurore de notre vie ; elle a réchauffé nos jeunes cœurs par les pieuses pratiques de son culte ; elle a éclairé les écueils semés sous les pas de l'enfant. Pour tous ces bienfaits, recevez nos remerciements, ô tendre Mère !

Mais vous devez être encore pour vos enfants l'étoile du matin, dans ce grand jour de l'éternité qui



laira après les ténèbres du tombeau. Nous venons vous prier de nous être alors propice ; au milieu des alarmes de notre dernière heure, dans ce passage du temps à l'éternité, apparaissez à nos yeux mourants comme l'étoile du matin, précurseur d'un beau jour, comme l'étoile de la mer, messagère d'un heureux voyage !

Elle est belle, au déclin du jour, cette invocation adressée à Marie, quand on a bien compris l'intention de l'Eglise ; elle a encore plus de charmes pour l'âme qui en connaît l'origine.

A cette grande époque de l'histoire où l'Europe catholique combattait pour Dieu et son Christ, les croisés volaient au combat avec la croix pour étendard, et pour hymne de guerre un chant à Marie. C'était le *Salve Regina*. Les annales du temps nous apprennent qu'un évêque du Puy, Adhémar de Monteil, l'un des membres du fameux concile de Clermont, où fut résolue la première croisade, et devenu ensuite le compagnon des soldats du Christ, composa, avant le départ, le *Salve Regina*. Le chant des croisés appelant de tous leurs vœux la Jérusalem terrestre, dont ils désiraient voir les murs et baiser les collines, était une invocation à Marie. C'était ce chant sur les lèvres qu'ils marchaient à l'ennemi. Qui ne serait touché de l'attention de l'Eglise ? L'Office est terminé, nous allons nous séparer pour combattre, et le but du combat c'est la conquête de la Jérusalem céleste. Les yeux de la foi fixés sur ses saintes murailles et sur ses collines éternelles, disons avec amour et confiance :

« Salut, Reine des cieux, Mère de miséricorde, notre vie, notre douceur et notre espérance : nous élevons nos cris de détresse jusqu'à vous, enfants d'Eve exilés sur la terre ; nous soupirons vers vous, pleurant et gémissant dans cette pauvre vallée de lar-

mes ! Hélas ! notre avocate, jetez sur nous des regards de miséricorde, et, après cet exil, montrez-nous, dans la sainte Jérusalem, Jésus le fruit béni de vos entrailles ! »

Ici finit le chant des croisés, aujourd'hui le chant des chrétiens. Un jour, saint Bernard, envoyé comme légat en Allemagne, assistait à l'Office divin, à Spire; tout à coup, entraîné par une inspiration soudaine, il ajouta, en fléchissant trois fois les genoux, ces paroles : « O clément ! O miséricordieuse ! O douce Vierge Marie ! »

Le *Salve Regina* se chante pendant le temps de la Pentecôte; c'est, nous le verrons, la période consacrée au pèlerinage de l'Eglise et aux combats des chrétiens ici-bas.

L'*Ave Regina cœlorum* n'a pas de nom d'auteur; celui qui l'a composé, après avoir chanté les louanges de sa Reine, voulut, comme elle, se cacher aux regards du monde. Le verset qui suit l'antienne est de saint Ephrem.

L'*Alma Redemptoris* est attribué à Herman Contract.

Une tradition respectable rapporte aux anges l'origine du *Regina cœli*; ce sont eux qui l'auraient redit aux échos de la terre. Saint Grégoire, dans la fameuse peste qui ravagea Rome sous son pontificat, ordonna une procession pour le jour de Pâques, espérant par la prière désarmer le bras de Dieu. Il vint lui-même, dès le matin, à l'église d'*Ara-Cœli*, et ayant pris entre les mains l'image de la sainte Vierge peinte par saint Luc, il se mit en marche pour Saint-Pierre, suivi d'un clergé et d'un peuple nombreux. Mais tout à coup, tandis qu'on passe devant le môle d'Adrien, on entend dans les airs des voix célestes qui chantent : « *Regina cœli, letare, etc...* » Le Pontife, étonné et

ravi, répond avec le peuple : « *Ora pro nobis Deum, alleluia.* » Au même instant on aperçoit un ange éclatant de lumière qui remet une épée dans le fourreau, et la peste cesse dès le jour même<sup>1</sup>.

Ce chant du ciel convenait au temps liturgique qui nous en rappelle et assure les joies, aussi est-il le chant pascal !

---

<sup>1</sup> Des monuments et des usages commémoratifs attestent la réalité du miracle sur les lieux mêmes où il s'est opéré. On peut citer la statue de saint Michel placée au-dessus du môle d'Adrien, qui prit dès lors le nom de château Saint-Ange; l'inscription *Regina cœli, lætare*, placée à la voûte de l'*Ara-Cœli*, au-dessus de l'autel, et la possession où sont les religieux d'*Ara-Cœli* de chanter cette antienne chaque fois que des processions ou des prières publiques ont lieu devant leur église. — *Du Saint Office*, par un directeur du séminaire de Saint-Sulpice.

## CHAPITRE IV.

---

**BÉNÉDICTION**  
**DU TRÈS-SAINT SACREMENT,****OFFICES****DE LA SAINTE VIERGE ET DES MORTS.**

---

## I.

**La Bénédiction du saint Sacrement ou les Ravissements  
du Ciel.**

La bénédiction ne fait point partie de l'Office divin, mais comme le plus souvent elle le termine, nous croyons naturel d'en donner ici l'explication.

L'usage de placer sur l'autel ou le tabernacle le ciboire ou l'ostensoir contenant l'Eucharistie, pour la faire adorer des fidèles, n'est pas ancien. On se contentait de l'adorer, pendant le saint Sacrifice, lorsque le célébrant la montrait au peuple. La bulle d'institution de la Fête-Dieu du pape Clément V ne parle, en aucune manière, ni de l'exposition, ni de la bénédiction du saint Sacrement. Longtemps après cette institution, afin de professer solennellement le dogme de la présence réelle contre les hérétiques qui osaient le

nier, on exposa la sainte Eucharistie. « L'Eglise, dit le savant du Saussay, adversaire vigilante de l'hérésie, exposa le saint Sacrement dans des vases faits en forme de brillants soleils, pour montrer l'éclat de ces mystères qui, comme d'étincelants rayons, resplendissent dans tout l'univers, et, par leur lumière, refoulent au loin la perfidie des hérétiques <sup>1</sup>. »

Cette exposition ne fut d'abord permise que le jour de la Fête-Dieu et son Octave; puis, une fois l'année, en certaines circonstances, comme pour demander la paix ou dans une grave nécessité. Ces ordonnances datent du concile de Cologne, en 1452, présidé par Nicolas de Cusa, légat apostolique. Depuis cette époque, les épreuves de l'Eglise, la dévotion sans cesse grandissante envers l'auguste Sacrement de nos autels, ont engagé les premiers pasteurs de chaque diocèse à exposer plus souvent à la piété des fidèles Notre-Seigneur caché sous les voiles eucharistiques.

La plus solennelle des expositions est celle qui a lieu avec l'*ostensoir*, désigné dans le concile de Cologne sous le nom de *monstrantia*, montre, parce qu'en effet les espèces sacramentelles sont visibles derrière un cristal richement entouré de pierreries ou d'autres ornements. La moins solennelle est celle où l'on expose seulement le ciboire dans lequel le saint Sacrement est renfermé. Quelquefois aussi on se contente d'ouvrir la porte du tabernacle. La vue de cette porte ainsi ouverte ranime la ferveur et la confiance; il semble alors que l'âme entend mieux l'invitation faite à la douleur et à la pauvreté de s'approcher de Jésus-Christ <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Panoplia sacerdotum*, L. IX, *De Patend.*

<sup>2</sup> A Cadix, en Espagne, l'*ostensoir* contenant la sainte Eucharistie reste toujours sur le tabernacle, dans une niche formée. Lorsqu'on veut faire

L'exposition du saint Sacrement n'a pas toujours été accompagnée de la bénédiction, telle qu'on la donne aujourd'hui. L'officiant, avant de remettre la sainte Eucharistie dans le tabernacle, prenait l'ostensoir de ses mains couvertes des extrémités de l'écharpe qu'on lui avait placée sur les épaules, et, par sa droite, se tournant vers le peuple, il achevait le tour sans faire aucun signe et sans prononcer aucune parole. L'évêque seul chantait les versets : *Sit nomen...* et *Adjutorium*, puis il donnait la bénédiction en chantant : *Benedicat vos*; un léger signe de croix accompagnait chaque invocation des Personnes divines. Dans le rit romain, la bénédiction du saint Sacrement se donne par un seul signe de croix et sans rien dire. Ce silence est bien plus imposant : « Que toute chair, dit » le prophète, *se taise* devant la face du Seigneur<sup>1</sup>. » Il est bien plus convenable : c'est Dieu qui bénit et non pas l'homme.

Après ce rapide exposé de la partie historique de notre sujet, abordons son côté symbolique.

A la suite des douleurs du Calvaire et des humiliations du tombeau, Jésus-Christ entrant dans sa gloire y reçut les adorations des anges et des saints. Pour le chrétien, voyageur ici-bas, après les fatigues de la route, les douceurs de la patrie; après les labeurs de la journée, la récompense du Père de famille. A la fin de la journée, trop fidèle image de notre courte existence, la bénédiction nous redit ce consolant enseignement. *Sursùm corda*, oui, en haut nos cœurs

un Salut, au moment où commence le chant, les deux portes de cette niche s'ouvrent d'elles-mêmes par le moyen d'un mécanisme. Le Salut terminé, les mêmes portes se referment. On ne touche en aucune manière cet ostensor, et par conséquent l'officiant ne donne aucune bénédiction; seulement, de temps en temps on renouvelle les espèces eucharistiques.

<sup>1</sup> Zach., II, 13.

pendant le salut du saint Sacrement; il ravit l'âme jusqu'au ciel.

Un dimanche, dans l'île de Pathmos, où l'avait chassé la persécution, saint Jean eut une vision. A ses regards émerveillés se déroulèrent toutes les splendeurs de la Jérusalem céleste.

Au milieu d'une lumière éblouissante, il aperçut « une multitude innombrable de saints *de toute nation et de toute tribu*<sup>1</sup>. »

« Tous portaient au front *un signe mystérieux*<sup>2</sup>; ils » étaient vêtus *de robes blanches et tenaient des palmes* » à la main<sup>3</sup>. »

« En présence du trône de l'Agneau immolé, ils » courbaient leurs fronts et adoraient Dieu<sup>4</sup>. »

« Un ange, devant lui, tenait un encensoir d'or » d'où s'exhalaient les plus suaves parfums<sup>5</sup>. »

En même temps, des chants célestes vinrent frapper les oreilles de l'Apôtre. La multitude des saints redisait : « *Salut à notre Dieu, qui est assis sur son* » trône, salut aussi à l'Agneau. » Et les anges, formant un chœur, chantaient : « *Amen, gloire, bé-* » nédiction et reconnaissance<sup>6</sup>. »

« Saint Jean vit aussi *un autel d'or; sous l'autel,* » les âmes de ceux qui avaient versé leur sang pour » Jésus-Christ. Là, prenait sa source *un fleuve d'eau* » vive dont les flots, brillants comme le cristal, arro- » saient la sainte Jérusalem. »

« *Autour de l'autel, douze vieillards, avec des* » couronnes sur leurs têtes<sup>7</sup>. »

« *Sur l'autel, des chandeliers d'or, et, au milieu* » des chandeliers, quelqu'un qui ressemblait au Fils » de l'homme; une longue robe blanche comme la

<sup>1</sup> Apoc., VII, 9. — <sup>2</sup> Id., IX, 4. — <sup>3</sup> Id., VII, 9. — <sup>4</sup> Id., VII, 11. — <sup>5</sup> Id., VIII, 3, 4. — <sup>6</sup> Id., VII, 10, 11, 12. — <sup>7</sup> Id., XII, 1.

» neige, retenue par une ceinture d'or, tombait jus-  
 » qu'à ses pieds. Sa tête et ses cheveux avaient la  
 » blancheur de la neige, et son regard l'éclat étin-  
 » celant du feu. Sa chaussure brillait comme le mé-  
 » lange de l'airain et de l'or plongés dans une four-  
 » naise ardente ; sa voix puissante imitait le bruit des  
 » grandes eaux. De son visage jaillissait une lumière  
 » semblable à celle du soleil en plein midi. A sa main  
 » étaient sept étoiles, et de sa bouche sortait un glaive  
 » à deux tranchants <sup>1</sup>. »

Telle fut la vision de saint Jean. Après ce merveil-  
 leux récit, on se demande si c'est là une vision dé-  
 robée au ciel ou empruntée à la terre. Que se passe-  
 t-il dans nos églises, qui reçurent, dès les premiers  
 temps, un reflet de la gloire du ciel ? Ne sont-ce pas  
 les mêmes merveilles, à l'heure surtout de la bénédic-  
 tion ?

Quelques flambeaux avaient suffi à la célébration des  
 Vêpres et des Complies, mais voilà que maintenant  
 ils *étincellent de toute part*. Leur clarté illuminant  
 les parois resplendissantes, les voûtes étoilées d'or,  
 les vitraux que les rayons du soleil traversent avec  
 des reflets de mille diamants, nous plongent dans les  
 flots d'une lumière mystérieuse et céleste. Les *mosai-*  
*ques* et les *marbres* du sanctuaire rappellent l'*or* et les  
*pierres blanches* qui forment le pavé des places de la  
 cité de Dieu <sup>2</sup>. Déjà l'on est sur le point de s'écrier  
 avec l'Apôtre : « J'ai vu la nouvelle et sainte Jérusa-  
 » lem, descendant du ciel et faite par Dieu, parée  
 » comme une épouse qui va à la rencontre de son  
 » époux <sup>3</sup>. »

Devant l'autel, comme au ciel, une *grande multitude*  
*est prosternée* ; tous sont confondus ; ils sont vraiment

<sup>1</sup> Apoc., I, 12 et suiv. — <sup>2</sup> Tob., XIII, 22. — <sup>3</sup> Apoc., XXI, 2.



de « toute caste et de toute langue. » Le riche est à côté du pauvre, le savant coudoie l'ignorant. Tous adorent l'Agneau immolé.

Dans cette foule, le plus grand nombre est *revêtu de la robe blanche* que l'on porte aux noces célestes : la laine la plus pure, la neige la plus immaculée, le soleil le plus brillant ne sauraient nous donner une idée de l'éclat d'une âme embellie par la grâce. Ces fidèles disciples tiennent aussi à la main *une palme*, la palme de ce martyr dont parlent les saints Pères ; la concupiscence en est le feu, nos passions en sont les bourreaux, la mortification en est le glaive.

Dans le temple, comme au ciel, des chants sacrés se font entendre, chants de *gloire* aussi, de *reconnaissance* et d'*amour*. Il n'est pas jusqu'à l'orgue qui ne nous rappelle cette « *voix puissante comme le tumulte des grandes eaux*<sup>1</sup>. »

Autour de l'autel, le sénat de l'Eglise, les *augustes vieillards* du sanctuaire, tiennent la place de ceux que l'Apôtre vit dans le ciel. Leurs *cheveux blanchis* dans les fatigues du ministère, dans les combats de la vie sacerdotale, ne brillent-ils pas sur leur front comme une riche couronne ?

Ne voyons-nous pas aussi, pour remplir l'office des anges, des *enfants vêtus de blanc*. Ils balancent l'encensoir, et la fumée enveloppe d'un voile mystérieux le trône du Dieu de l'Eucharistie.

Sous l'autel, reposent les corps des martyrs ; leurs âmes sont sous l'autel du ciel.

*Des chandeliers* se montrent à nos regards, et, au milieu de ces chandeliers, sur son trône d'amour, le Fils de l'homme, tel que le vit autrefois l'Apôtre bien-aimé. Déchirez-vous, voiles eucharistiques, laissez-

<sup>1</sup> Apoc., XIV, 12.

nous voir le Dieu de nos autels revêtu des splendeurs de sa gloire ! laissez-nous baiser les plaies de ces pieds sacrés d'où jaillissent des torrents de lumière ! laissez-nous contempler ce divin visage plus éblouissant que des milliers de soleils ! cette main miséricordieuse et toujours ouverte, où brillent sept étoiles, c'est-à-dire les sept sacrements qu'il présente à nos misères ! laissez-nous entendre cette voix retentissante qui fit sortir le monde du néant ! laissez-nous nous désaltérer à ce fleuve d'eau vive qui prend sa source à l'autel, dans le cœur de Jésus, pour aller porter la vie dans les âmes !

A la vue des merveilles dont il fut témoin dans le ciel, l'Apôtre bien-aimé, celui-là même qui avait reposé si familièrement sa tête sur la poitrine de Jésus-Christ, qui avait reçu le dernier legs de sa tendresse, tombe prosterné et rempli d'une sainte frayeur. Le prêtre qui a reçu, comme saint Jean, Marie pour mère, le prêtre qui, le matin, a reposé plus spécialement sur le cœur de Jésus, voyez-le à son tour, saintement effrayé, tomber à genoux dès qu'il approche de son Maître. Il est en présence du Saint des saints, et, à l'exemple des anges adorateurs, il se couvre d'un voile.

Ce voile porte le nom d'*écharpe*. On le place sur les épaules de l'officiant au moment où il monte à l'autel pour donner la bénédiction du saint Sacrement. C'est avec les deux extrémités de cette écharpe que le prêtre prend l'ostensoir ou le ciboire, en signe d'un profond respect et se regardant comme indigne de toucher de sa main nue le vase qui contient le Saint des saints. Cet usage est d'une haute antiquité pour les vases du Sacrifice; les mains du sous-diacre, pour les porter, étaient enveloppées d'une écharpe. Les sous-diacres ayant dans la suite reçu à leur ordination le pouvoir

de toucher les vases eucharistiques, l'écharpe, pour eux, tomba en désuétude; elle ne se maintint que dans le cérémonial dont nous avons parlé. Le voile dont le sous-diacre couvre la patène, aux Messes solennelles, doit être considéré, au point de vue historique, comme un souvenir de ce qui s'est pratiqué autrefois.

L'écharpe, peut-être aussi, est-elle un reste de cette draperie que les premiers chrétiens prenaient à l'heure de la prière pour s'en couvrir les mains et les épaules en signe de supplication? Les vieillards de l'Apocalypse portaient ces draperies; elles étaient de couleur blanche <sup>1</sup>.

Après avoir *trois fois* encensé le saint Sacrement en l'honneur de l'adorable Trinité, le prêtre élève sa voix pour la prière. Au milieu de cette foule humblement agenouillée, quelle sera sa posture? *Il est debout...* n'en soyons pas surpris; nous sommes dans le ciel; le prêtre représente visiblement Jésus-Christ, et, dans le ciel, le premier martyr vit Jésus-Christ « *debout priant son Père* <sup>2</sup>. »

Nous avons dit que l'ostensoir avait la forme d'un soleil; ce soleil sera pour nous le symbole de Jésus-Christ. « De même, dit saint Pierre Damien, qu'il y a deux substances dans le soleil, la matière et la lumière, ainsi dans le Christ il y a le Verbe et la chair, la divinité et l'humanité. La lumière existait avant le soleil, puisque celle-là fut créée le premier jour et celui-ci le quatrième; ainsi la divinité préexista à l'humanité. La lumière est comme le vêtement du soleil, elle lui donne son éclat; c'est aussi le Verbe qui revêt la chair, et, par la grâce et la sagesse qu'il lui communique, la rend resplendissante de beauté <sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> XXII, 1. — <sup>2</sup> Act. VII, 55. — <sup>3</sup> Serm. sur la Transfig.

Jésus-Christ est un soleil ; ses rayons divins éclairent et échauffent. Aveugles dans la foi, disons-lui : « *Maitre, faites que je voie*<sup>1</sup> ; » — tièdes dans l'amour, demandons-lui la charité.

Peut-être, le matin, nous sommes devenus par la communion le tabernacle de Jésus-Christ. Que dit le Roi-Prophète : « *C'est dans le soleil qu'il a fixé sa demeure*<sup>2</sup> ? » Soyons des soleils vivants. Comme cet astre, répandons nos bienfaits sur le juste et le méchant ; ayons du soleil la lumière dans les vives clartés de notre foi, la chaleur dans les ardents transports de notre amour.

Imitons Jésus-Christ ; soyons des soleils dans le monde, des soleils dans le lieu saint, des soleils dans nos demeures, répandant ces doux rayons de la vertu qui échauffent et fécondent.

## II.

### Offices de la sainte Vierge et des Morts.

Outre l'Office dont nous venons de parler dans ce livre et appelé grand Office, il y a d'autres Offices particuliers : tels sont le petit Office de la sainte Vierge et celui des morts.

L'Office de la sainte Vierge fut institué par Urbain II, au concile de Clermont, en 1095. Ce grand pape, voyant avec douleur les saints lieux entre les mains des infidèles, publia la croisade. Toute son espérance fut placée en Marie, le *secours des chrétiens* ; et, mettant cette entreprise sous son puissant patronage, il recommanda aux clercs séculiers la récitation du

<sup>1</sup> S. Luc, XVIII, 41. — <sup>2</sup> Ps. XVIII, 6.

petit Office de la sainte Vierge, lequel, jusqu'à ce jour, n'avait été récité que par certains ordres monastiques. Cette pieuse pratique se généralisa bientôt : un grand nombre de laïques s'empressèrent de l'adopter. L'institution de cet Office, ainsi propagé par Urbain II, remonte au pape Grégoire II, élu l'an 715.

Quant à l'origine de l'Office des morts, on est réduit à des conjectures : Durand de Mende en rapporte l'institution à Origène ; d'autres auteurs en font honneur à Amalaire. Sans nous arrêter à des détails assez dépourvus d'intérêt, nous emprunterons au cardinal Bona l'explication de cet Office : « Il commence d'une manière absolue, sans invoquer le secours divin, sans glorifier la très-sainte Trinité, sans bénédictions ni autres rites qui marquent la joie, parce que, comme l'observe Amalaire, il est récité à l'imitation des Offices que l'on fait pour la mort du Seigneur. C'est un mémorial de ce qui était pratiqué sous l'ancienne Loi, qui ordonnait que dans le Sacrifice offert pour les péchés, on ne mêlât point l'huile de la joie et l'encens odoriférant. C'est pourquoi, dans ces sacrifices de prières pour les péchés des morts, nous ne faisons point entendre les suaves cantiques d'allégresse, pour ne pas faire ce qui est écrit : « La musique, dans le deuil, est intempestive <sup>1</sup>. »

« Cet Office commence par les premières Vêpres, qui se composent du chant de *cinq psaumes*, afin que Notre-Seigneur, par le sang très-méritoire des *cinq plaies*, lave ce que les *cinq sens* du corps ont pu commettre de répréhensible. Ils sont suivis du Cantique de la bienheureuse Vierge Marie, afin que, par l'intercession de cette Mère de Dieu, toutes leurs

<sup>1</sup> Eccli., xxii, 6.

souillures soient effacées. Enfin, nous récitons à la fin le psaume CXLV, dans lequel nous rappelons le départ de l'âme et le retour du corps inanimé à la poussière dont il avait été formé.

» Les prières nocturnes se composent chacune de trois psaumes et de tout autant de leçons et de répons, afin qu'après avoir obtenu le pardon des péchés *du cœur, de la bouche et d'action*, les défunts méritent d'être associés à la milice céleste formée d'une *triple hiérarchie et de neuf chœurs angéliques*.

» A Laudes, nous chantons *cinq psaumes* selon les mêmes intentions mystiques qu'à Vêpres. Puis, par le cantique de Zacharie, nous rendons grâces à Dieu de ce que, par les entrailles de sa miséricorde, il a visité ceux qui sont assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, et qu'il a daigné racheter son peuple. Les Laudes sont terminées par le psaume CXXIX, qui est un de ceux que nous appelons *graduels*. Nous le chantons comme enflammés du désir de nous élever vers Dieu, afin que les défunts, délivrés des profonds abîmes et affranchis de tous maux, obtiennent un lieu de rafraîchissement, le bonheur du repos, la splendeur de la divine lumière<sup>1</sup>. »

Cet Office n'est obligatoire qu'au jour de la commémoration des trépassés, le lendemain de la Toussaint. On le chante aussi aux obsèques et aux anniversaires.

<sup>1</sup> *Divine Psalmodie*, c. XXIII, § 3.

**LIVRE TROISIÈME.**



**ÉGLISES.**







## CHAPITRE I.

---

# DIVERSES PÉRIODES

## DE L'ARCHITECTURE DES ÉGLISES.

---

### I.

#### Lieux consacrés au culte dans l'antiquité.

De tout temps on rencontre chez les peuples, à quelque degré de barbarie ou de civilisation qu'ils appartiennent, des lieux spécialement affectés au culte divin; toujours aussi, avec un peu d'attention, on découvre qu'une pensée religieuse a présidé à l'emplacement, à la forme et à la matière du monument sacré. Les forêts et les montagnes furent, à l'origine, choisies de préférence; les premières se prêtent à la prière par leur mystérieux *silence*; l'*élévation* des secondes, en rapprochant la terre du ciel, semble en même temps rapprocher l'homme de Dieu.

Les temples dédiés au soleil avaient ordinairement la forme *circulaire*, pour représenter aux yeux le disque de cet astre. En général, chez les Romains, les temples regardaient l'Orient; Vitruve prescrit cette pratique, parce que de l'Orient devait venir pour Rome Celui qu'avaient annoncé les sybilles.

*Quatre portes et quatre fenêtres*, emblèmes des *quatre saisons*, servaient d'ouvertures aux temples de Janus, dieu du temps. Celui du mont Janicule possédait *douze autels*, en mémoire des *douze mois*.

Sur le symbolisme des temples du paganisme, nous ne citerons plus qu'un fait; il est emprunté au culte du serpent.

Ce culte avait pris une telle extension qu'on donnait quelquefois aux temples le nom de *dracontia* ou *maisons du serpent*. Voici le dessin de l'un de ces monuments, découvert récemment dans le Nouveau-Monde : son nom, dans la langue du pays, signifie *pierres du serpent*; l'avenue qu'elles forment *se replie* de temps à autre, comme pour imiter l'*allure tortueuse* de cet animal rampant sur la terre. Puis, cet immense monument, paraissant s'animer, gravit des monticules que, non-seulement il est facile d'éviter, mais que leur site éloigne de sa direction naturelle. En outre, la *grosseur*, l'*élévation inégale* et ingénieusement combinée des pierres qui se succèdent, imitent le *gonflement*, l'*élévation* et l'*abaissement* alternatifs des muscles du serpent poursuivant sa course tortueuse<sup>1</sup>.

Lorsque le vrai Dieu se fit élever un tabernacle dans le désert et ensuite un temple à Jérusalem, il voulut que tout y fût symbole et figure de la nouvelle Loi, depuis la manne et la verge d'Aaron jusqu'aux lambris dorés et aux murs construits sans bruit de scie ni de marteau.

« Le tabernacle porté dans le désert figurait, dit le savant cardinal Pitra, le Christ, lorsqu'il se fit compagnon de notre pèlerinage, et que, semblable au

<sup>1</sup> G. des Mousseaux, *Dieu et les dieux*.

voyageur, il marcha vers la demeure de son repos; le temple, couvert de décorations vraiment royales, le figurait aussi quand, roi glorieux, il sortit du tombeau plein de vie, et que les princes de la cour céleste ouvrirent sous ses pas les portes éternelles.

« Voilà pour le temple figuratif, continue le savant cardinal; et si on y a déployé une telle profusion de symboles, dans le vaisseau de l'Eglise, dans ce tabernacle plus parfait, quelles ne doivent pas être la beauté et la richesse du symbolisme<sup>1</sup>. »

Décrire ces ravissantes beautés, telle est la tâche que nous nous sommes imposée. Nous essayerons d'expliquer chacune des pages de ce magnifique *catéchisme de pierres* ainsi que les riches images qui les décorent.

## II.

### Les Catacombes.

Au-dessous de la Ville-Eternelle est une seconde Rome, non moins grande, non moins belle que la première : la Rome des martyrs. Les Catacombes, ou souterrains qui la composent, sont au nombre de soixante, et leurs labyrinthes, déployés sur une seule ligne, formeraient une rue de trois cents lieues de long, bordée de six millions de tombes. L'histoire nous dit que c'étaient des carrières creusées par les premiers chrétiens pour le dépôt de leurs morts et l'exercice de leur culte; pendant les persécutions, elles leur servaient de retraite. Car, lorsque le pouvoir eut tourné contre les chrétiens le glaive des-

<sup>1</sup> *Spicil. Solesm.*

tiné, selon les desseins de Dieu, à les protéger, le petit troupeau de Jésus-Christ descendit dans les Catacombes, guidé par ceux d'entre les fidèles qui, employés au travail des carrières, connaissaient parfaitement les mystérieuses sinuosités des souterrains. A part quelques rares jours de calme, ce fut là, pendant trois cents ans, que vécurent les Papes, les membres du clergé, et, sans doute aussi, d'autres personnes qui, à raison de l'évidence où les plaçait leur position ou leur fortune, devenaient l'objet de recherches spéciales. Saint Etienne, pape, vécut dans les Catacombes, y tint des synodes et y fut égorgé sur sa chaire épiscopale. Saint Caius s'y cacha pendant les huit années qui ont précédé son martyre. Les païens ne l'ignoraient pas, et dès qu'on lançait un nouvel édit de persécution, il portait toujours pour clause de fermer les Catacombes<sup>1</sup>.

De tels souvenirs ne pouvaient être oubliés par les chrétiens. Quand ils eurent la liberté de déployer au grand jour les magnificences du culte, ils voulurent que tout rappelât à leurs enfants l'ère sanglante du martyre, les douleurs de l'enfancement de l'Eglise. C'est pour cela que, quand ils le purent, ils établirent sous l'édifice sacré une seconde église souterraine appelée *crypte*; le plus souvent il n'y eut qu'une seule église, mais toujours fidèlement copiée sur le modèle des Catacombes.

Pour mieux saisir ce que nos temples ont emprunté aux Catacombes, descendons un instant dans ces souterrains sacrés et jetons un coup d'œil sur cette multitude de petites chapelles enfouies dans les entrailles de Rome. De longues galeries, éclairées çà et là par de vacillantes lumières et décorées de peintures, de co-

<sup>1</sup> *Dict. d'Arch. sacrée*, par M. Bourassé, art. *catacombes*.

lonnes, de pilastres et d'autres ornements sculptés dans la roche elle-même, aboutissent de temps en temps à une salle terminée en *forme circulaire* et surmontée d'une *voûte*. C'est là qu'est le tombeau du martyr, et sur ce tombeau s'offre le Sacrifice. La plupart portent une inscription chrétienne ou bien le monogramme du Christ.

Qui déjà n'a reconnu le type de nos autels ? De longues avenues, appelées nefs, et que l'art a plus ou moins multipliées, y conduisent. Ils sont aussi, le plus souvent, en forme de tombeau, abrités par une voûte qui porte le nom d'abside, et ils nous offrent presque toujours, gravé sur la pierre, quelque emblème religieux. L'Eglise, comme aux premiers jours, y dépose les reliques de ses martyrs.

Autour de l'autel, dans les Catacombes, nous voyons des sièges pour les prêtres et les clercs ; au fond de l'abside, la chaire pontificale. Telle fut, primitivement, la place occupée par l'évêque dans nos églises. Les chrétiens durent l'adopter dans le culte catholique à la suite de la révélation de l'Apôtre bien-aimé, qui nous montre, dans les profondeurs du ciel, l'Ancien des jours assis sur un trône et entouré de vénérables vieillards.

L'emplacement réservé à l'autel et au clergé était séparé de l'enceinte des chrétiens par des colonnes sculptées dans le tuf, première trace des *jubés* que l'art chrétien travaillera plus tard avec une prédilection marquée.

Formée à l'école d'un Maître qui, dans ses instructions, avait si fortement recommandé la chasteté, l'Eglise sépara les hommes des femmes dans les réunions religieuses. Deux couloirs opposés donnaient accès aux salles réservées aux uns et aux autres. Les monuments chrétiens des premiers siècles offri-

ront cette même disposition qui ne disparaîtra que plus tard. Les traces de l'ancienne discipline se retrouvent encore de nos jours dans les diverses places affectées aux deux sexes dans nos églises.

Pour guider la marche des fidèles dans les sombres galeries et éclairer les saints mystères, des lampes et des flambeaux étaient placés dans de petites niches ou suspendus aux voûtes. On représentait sur ces lampes des figures symboliques, qui disaient une parole d'espérance aux chrétiens : des *palmes*, pour rappeler la récompense promise aux martyrs; des *agneaux*, dont ils devaient avoir la douceur en face des bourreaux; des *colombes*, gracieux emblème de la pureté chrétienne. Le plus souvent, on y voyait le chiffre ou la figure de Notre-Seigneur. De là l'usage, perpétué jusqu'à nous, de graver sur les pieds des chandeliers d'autel différents sujets symboliques.

Et, après ces rapides données sur ce qu'étaient les chapelles dans les Catacombes, on l'avouera, des églises où le jour, distribué avec une profusion irréflechie, nous transporte en pleine campagne, conviennent peu à une religion qui eut un pareil berceau. Ce demi-jour mystérieux et sympathique à l'âme, si religieusement ménagé par les vitraux, n'est-il pas une copie plus fidèle des Catacombes ?

Dans les galeries, les parois, à gauche et à droite, étaient garnies de petites niches contenant le corps d'un ou de plusieurs martyrs. Les chapelles latérales de nos églises sont toutes comme autant de petites niches avec leur voûte et les reliques des valeureux témoins du Christ. Dans les Catacombes, à l'entrée des salles affectées à la célébration des mystères sacrés, des vases ou des coquilles, soutenus par une colonne, contenaient l'eau bénite à l'usage des fidèles; creusé dans la pierre, le tribunal de la pénitence

se montrait déjà aux regards du pécheur. La magnificence des places de la Cité de Dieu, « formées d'une » pierre blanche et précieuse et d'un or pur comme un » verre transparent<sup>1</sup>, » projetait un reflet sur le pavé des Catacombes, richement décoré de mosaïques.

On le voit, fidèles à la recommandation de l'Esprit-Saint, les chrétiens « n'oublièrent pas les gé- » missements de Celle qui leur avait donné la vie di- » vine<sup>2</sup>; » nous sommes leurs enfants, n'oublions pas les douleurs de l'enfantement de l'Église. Quand nous viendrons dans la maison de Dieu, à la vue de ces voûtes éclairées le soir par de pâles flambeaux, de l'abside arrondie, de l'autel en forme de tombeau, des chapelles latérales, pourrions-nous ne pas penser à ceux qui furent nos pères dans la foi? Presque tous ont été martyrs, et c'est dans les Catacombes qu'ils puisèrent ce courage qui arrachait aux bourreaux un cri d'admiration, quand ce n'était point des larmes d'attendrissement. Ils en sortaient pour aller à la mort, terribles comme des lions. Demandons à Dieu, pour les combats à soutenir, le même courage et le même amour.

### III.

#### Les Basiliques.

L'art chrétien a réellement pris naissance dans les Catacombes; le type des premières églises n'a pas été emprunté aux basiliques païennes, mais bien aux chapelles souterraines, ainsi qu'on a pu s'en convaincre par la lecture des pages précédentes.

<sup>1</sup> Tobie, XIII, 22. — *Apoc.*, XXI, 21. — <sup>2</sup> *Eccles.*, VII, 29.

Outre ces chapelles souterraines, les chrétiens avaient des églises où ils se réunissaient dans les intervalles de paix ; on choisissait, en souvenir du cénacle, les chambres placées à la partie supérieure des maisons. Plus tard, quand il fut permis de construire en plein air des églises, quoique l'histoire ne nous fournisse aucun renseignement sur leurs diverses formes, on peut présumer, avec beaucoup de fondement, qu'elles durent être modelées sur celles des Catacombes, dont les dispositions avaient été basées sur les convenances essentielles du culte catholique.

Le premier nom donné au lieu où se réunissaient les fidèles fut celui d'*église* ; on l'appela ensuite *dominicum*, *maison du Seigneur*.

A l'époque de la conversion de Constantin, le nombre toujours croissant des chrétiens exigea des églises plus grandes : les basiliques furent concédées pour l'exercice du culte.

Qu'étaient-ce que les basiliques ? Des édifices, d'abord réservés aux magistrats qui y rendaient la justice au nom du roi ; de là, leur nom de *maisons royales* ou basiliques. Ils eurent ensuite une autre destination, par la faculté accordée au négoce et à la finance d'y traiter les affaires de commerce. On vit même de simples particuliers construire, à leurs frais, de somptueuses basiliques ; de ce nombre est la basilique *Latérane*, qui dépendait du palais du sénateur Lateranus, sous Néron, et qui, transformée en église par Constantin, devint la cathédrale de Rome et de tout l'univers catholique.

Si la basilique fut adoptée, c'est à cause de la convenance qu'offrait au culte sa forme tant extérieure qu'intérieure. Extérieurement, c'était un grand carré long, avec un simple mur d'enceinte coupé par des fenêtres cintrées. On réservait pour l'intérieur les



superbes colonnes, les riches dorures, les lambris somptueux, à la différence des temples païens qui, affectant un grand luxe de colonnes et d'ornements à l'extérieur, étaient à l'intérieur d'une excessive simplicité. La destination respective de la basilique et du temple explique cette différence. Le peuple se réunissait dans la basilique pour y traiter de ses affaires, tandis qu'il se tenait hors du temple pendant les cérémonies religieuses; c'est pourquoi celui-ci offrait à la foule des portiques spacieux ornementés avec le plus grand art.

Une autre considération fit choisir les basiliques. Celles-ci, par la simplicité de leur extérieur, rappelaient mieux à la piété des chrétiens l'époque douloureuse où ils étaient contraints de cacher, sous les voiles du mystère et de la pauvreté, leurs plus saintes cérémonies. Aussi, longtemps encore après l'ère des persécutions, ils conservèrent à leurs plus belles basiliques cet extérieur nu et délabré qui ressort si vivement dans celles qui nous restent.

Les dispositions intérieures se prêtaient parfaitement au culte catholique et au type observé déjà dans les Catacombes. Deux vestibules, l'un intérieur, l'autre extérieur, une grande nef au milieu de deux petites nefs latérales, des cancels pour séparer la nef du lieu où se rendait la justice et que l'on appelait *tribunal* : telle était la basilique païenne. En passant dans les mains de l'Eglise, elle subit quelques modifications, mais simplement de détail; la description d'une de ces basiliques christianisées nous montrera, mieux que tout ce que l'on pourrait dire, le parti qu'en tira l'Eglise.

Les basiliques étaient divisées en trois parties principales : le *vestibule*, la *nef*, l'*abside*.

En entrant on trouvait d'abord le portique ou ves-

tibule. Ordinairement il était soutenu à l'extérieur par des colonnes et de l'autre côté s'appuyait sur le mur de la façade. La Madeleine et Saint-Sulpice, à Paris, offrent un modèle de ce genre de vestibule. Entre les colonnes régnait une tringle de fer à laquelle, aux jours de solennité, on suspendait les voiles extérieurs. La voûte du portique, ordinairement décorée de peintures sacrées, abritait les pénitents de la première classe, appelés *prosternés*. Au centre du portique, il y avait une vasque pleine d'eau, où les fidèles se lavaient les mains et le visage avant d'entrer dans le temple.

Du portique, ordinairement tourné vers l'Occident, on entrait, par trois portes, dans l'aire intérieure de l'église, appelée nef : n'est-il point dit de la céleste Jérusalem qu'elle avait trois portes du côté du couchant<sup>1</sup> ? Par la porte du milieu entrait le clergé ; les portes latérales étaient pour le peuple, la droite pour les hommes, la gauche pour les femmes.

A l'intérieur il y avait trois nefs. Celle du milieu, qui conduisait droit à l'autel, restait libre. Les hommes se tenaient dans la nef méridionale, les femmes dans la septentrionale.

Ces nefs étaient partagées par des cloisons. Le premier compartiment, en partant du vestibule, était celui des catéchumènes et des pénitents ; venait ensuite celui qui était consacré aux fidèles ; il y en avait un troisième, le plus rapproché de l'autel, où se tenaient, d'un côté, les vierges consacrées à Dieu, de l'autre, les moines.

Après la nef, venait l'abside, séparée de celle-là par un espace appelé *solea*. La *solea* était élevée de quelques degrés au-dessus du sol. C'est là que ve-

<sup>1</sup> Apoc., XXI, 13.

naient recevoir l'Eucharistie ceux à qui l'entrée du chœur était interdite, c'est-à-dire tous les fidèles qui ne faisaient pas partie du clergé. A cause de cette sainte destination, la *solea* était pavée d'une marqueterie de marbres précieux.

Entre la *solea* et le sanctuaire s'étendait, dans toute la largeur de l'église, une barrière à jour appelée *cancel*. Elle était indifféremment de bois ou de marbre. Les *cancel*s étaient impénétrables aux laïques, fussent-ils décorés de la pourpre impériale. Au centre s'ouvrait une porte qui introduisait dans l'enceinte réservée aux prêtres et aux lévites.

Devant cette porte se trouvait un lieu spécial réservé aux familles sénatoriales et aux grands en général; puis s'élevaient deux ambons, l'un à gauche l'autre à droite, pour la lecture de l'Épître et de l'Évangile.

La porte franchie, on rencontrait la *solea* du clergé, où se tenaient les clercs chargés de la psalmodie. D'un côté était le *secretarium*, nommé plus tard, par les Latins, *sacristie*, où l'on conservait la sainte Eucharistie; en face, un second *secretarium* pour les Livres saints.

En dernier lieu, on pénétrait dans le sanctuaire où s'accomplissait le divin Sacrifice. Il était entouré de *cancel*s fermés par des voiles, afin que la multitude ne pût s'approcher de l'autel. Au centre s'ouvrait une porte.

Le sanctuaire, nommé aussi *presbytère*, parce qu'il recevait dans son enceinte la réunion des prêtres, *presbyterium*, se terminait en hémicycle; cette forme lui fit donner le nom de *coquille* ou d'*abside*. A l'entour de l'abside régnaient des sièges pour les prêtres, et, au fond, la chaire de l'évêque dominait les autres sièges. Au centre de l'abside était l'autel.

Voici en résumé les caractères particuliers au style basilical. Ses monuments étaient ordinairement plafonnés; quelquefois, dans la nef du milieu, plus large et plus haute que les autres, des colonnes superposées formaient une galerie. Le plan du sanctuaire et de l'abside était plus élevé que celui des nefs et du chœur. La façade, très-simple, ne se faisait remarquer que par le fronton formé par le toit et par une fenêtre en croix. Le vestibule, planté d'arbres et entouré d'une colonnade ou portique, avait un bassin au milieu. Trois portes, correspondant aux trois nefs, donnaient entrée dans la basilique; enfin, le *ciborium*, surmonté de la croix, couronnait l'autel. Plusieurs églises, à Rome, portent encore le nom de basiliques, non pas qu'elles aient toute la forme basilicale, mais c'est en souvenir des anciennes basiliques, sur les ruines desquelles elles sont construites.

#### IV.

##### L'Architecture romane.

L'architecture romane remplaça l'architecture antique. C'était la voûte et le cintre succédant aux lignes droites et horizontales, la coupole après le plafond monotone et écrasé, et, en traduisant, c'était l'homme *élevant son regard vers le ciel*; car les tours, les voûtes, les flèches qui, à cette époque, ornent les églises, nous forcent à détacher nos yeux de la terre et à redresser nos vues vers un monde supérieur. Ceci se passait précisément à la régénération de la société antique, par la conversion des barbares.

Le roman est le style architectural né des traditions romaines et byzantines abâtardies. On l'a appelé ro-

man, comme on a appelé *langue romane* la langue dégénérée des anciens maîtres du monde.

Le roman, qui finit au XIII<sup>e</sup> siècle, arriva à son apogée au XI<sup>e</sup>. Les terreurs de l'an 1000 étaient dissipées; les Normands, convertis, avaient mis fin à leurs invasions si funestes aux arts; tout se prêtait admirablement à la construction de belles églises. L'ardeur était si grande et si générale qu'on eût dit, selon une chronique du temps, « que le monde se secouait et dépouillait sa vieillesse, pour revêtir la robe blanche des églises. » Le caractère spécial de ce style est le plein cintre. Il créa la croix latine, touchant symbolisme de Jésus-Christ *crucifié*; prolongea les nefs autour du chœur; plaça des chapelles autour de l'abside, comme une *triumphale couronne* sur le front du Sauveur; disposa des contre-forts sur les murailles de l'église, véritable *cité* de David, *forteresse* des chrétiens; inventa les rosaces, emblème grandiose de l'*infini* où nous serons un jour délicieusement plongés.

## V.

### L'Architecture gothique.

Après le roman, vient le gothique, épanouissement de la pensée chrétienne. « La légèreté, la hardiesse, la *fugue* de toutes ses directions, dit l'auteur des *Etudes philosophiques*, expriment au plus haut degré le *détachement*, la foi, l'espérance, la *réascension de notre nature*. Dans le roman, les colonnes portent l'édifice; dans le gothique, elles l'emportent. L'ogive ajoute à la hauteur déjà prodigieuse de l'édifice une hauteur imaginaire et indéfinie qui spiri-

tualise le regard. Elle exprime ainsi énergiquement la tendance distinctive du Christianisme. Elle semble donner à la pierre même *l'impaticence de la terre et l'ardeur des cieux*. Ses innombrables découpures et ornements semblent *dépouiller entièrement la pierre de sa nature brute* et faire de l'édifice moins une construction matérielle qu'une pétrification spirituelle <sup>1</sup>. »

Ce style architectural prit naissance à l'époque où la religion exerça sa plus grande influence sur les peuples. Par mépris, le nom de *gothique*, c'est-à-dire de barbare, lui fut donné par le xvii<sup>e</sup> siècle, quoiqu'il ne tire nullement son origine des Goths.

On distingue le gothique à l'ogive, qui est son caractère particulier. Il règne, dans les arts, à partir du xiii<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du xvi<sup>e</sup>.

## VI.

### L'Architecture de la Renaissance.

La fin du xvi<sup>e</sup> siècle, avec le retour aux idées païennes, vit apparaître un nouveau style dit *renaissance*, que caractérise le mélange capricieux des ordres antiques avec les styles qui indiquent la transition.

On donne à son origine différentes causes : le goût du style italien, que les seigneurs français puisèrent à Naples et à Milan, pendant les guerres d'Italie ; l'arrivée en France des artistes italiens, protégés et attirés par François I<sup>er</sup> ; l'esprit de réforme qui travaillait tous les esprits ; la passion folle dont on s'éprit pour

<sup>1</sup> *Du Culte et des Cérémonies*, t. III.

la littérature païenne, qui envahit même les livres liturgiques; la dissolution de la franc-maçonnerie allemande, dépositaire des riches traditions de l'architecture gothique. Toutes ces influences amenèrent en France, en Angleterre et en Allemagne le règne de la *renaissance*.

Quant à ses caractères distinctifs, outre le mélange de tous les styles avec les ordres anciens, c'est l'oubli du symbolisme, peu d'ampleur dans l'ensemble; le nu s'étale avec impudence sous les regards du Dieu trois fois saint; on sent que la foi ne circule plus dans ces pierres, pour les animer et leur faire parler un langage religieux <sup>1</sup>.

## VII.

### La Franc-Maçonnerie catholique.

L'esprit doué de l'instinct du grand et du beau comprend que ce ne sont pas des mains gagées qui ont construit les riches églises du moyen âge; on y sent circuler une sève de piété que le monde ne connaît pas. La foi seule, la foi vive et ardente a transporté et taillé ces blocs, a fait parler ces pierres; c'est sous l'inspiration de l'amour et de la prière que ces voûtes se sont élancées vers le ciel; c'est à la douce mélodie

<sup>1</sup> Les églises portent différents titres, selon leur destination. Celles dont le titulaire jouit de la qualité de patriarche, de primat, d'archevêque, d'évêque, portent les noms de *patriarcales*, *primatiales*, *métropoles*, *cathédrales*. L'église *abbatiale* est celle dont le titulaire est abbé, la *paroissiale* celle dont le premier dignitaire est curé. L'église *collégiale* est celle d'un chapitre autre que celui de la cathédrale. On nomme église *conventuelle* celle d'une communauté religieuse. Les églises qui ne sont ouvertes qu'aux seuls membres des communautés sont qualifiées du nom de *chapelles*.

des chants sacrés, dont les saintes murailles semblent encore murmurer les lointains échos, que s'édifiait, chez nos pères, la maison de Dieu.

Rien n'est touchant comme la lecture des Mémoires de cette époque. « Des princes, disent-ils, des seigneurs puissants dans le siècle, des hommes d'armes, des femmes délicates plaçaient leur cou sous le joug, s'attachaient avec des traits, comme des bêtes de somme, pour voiturer les pierres, le bois, la chaux et tous les matériaux nécessaires à la construction de l'édifice sacré. Quelquefois mille personnes étaient attelées au même char, et il régnait néanmoins dans cette foule un si grand silence qu'on n'entendait pas le moindre murmure. On travaillait au chant des cantiques sacrés. La nuit venue, on allumait des cierges sur les chariots, on entonnait la prière, et on veillait autour de l'église en construction, en chantant des hymnes et des psaumes <sup>1</sup>. »

Ces ouvriers, souvent illustres et puissants dans le monde, étaient réunis en association. Ils se vouaient à la construction des églises, et le langage naïf de l'époque les nomma les *logeurs du bon Dieu*. Cette association prit naissance sous les murs de la cathédrale de Chartres; elle s'étendit promptement en France et en Allemagne. Ses membres s'engageaient à se rendre les devoirs de l'hospitalité et de la charité chrétienne. Les procédés de leur art, conservés avec soin parmi eux, étaient enseignés aux agrégés. Ils allaient où on les appelait, se logeaient et se nourrissaient chez les habitants; ceux-ci, animés de la même émulation pieuse, s'empressaient de contribuer, de cette manière, à l'édification des églises qui devaient embellir leur ville. L'œuvre achevée,

<sup>1</sup> Haimon, abbé de Saint-Pierre de Dives.



on allait ailleurs recommencer de nouveaux travaux. On se reconnaissait par des mots conventionnels et un signe de main <sup>1</sup>. C'est là cette franc-maçonnerie laborieuse et catholique à qui le moyen âge doit ses plus belles cathédrales; elle n'a de commun que le nom avec les sociétés modernes dont les ténébreux complots minent sourdement la société. L'auteur des *Mémoires du Jacobinisme* pense que les adeptes de l'égalité et de la fraternité ont pu prendre les signes de la maçonnerie catholique pour dérober au public l'objet de leurs assemblées, et que le *compas*, l'*équerre*, la *Pierre cubique*, la *truelle*, les *colonnes* devinrent bientôt pour eux des emblèmes systématiques et couvrirent de profonds mystères. Quant à leur doctrine, elle n'est autre que celle des Manichéens, condamnée par le pape Nicolas III.

<sup>1</sup> *Hist. de S. Hugues*, par M. Albert du Boys. — *Manuel des Connaissances utiles*, par M<sup>er</sup> Devie, évêque de Belley.

## CHAPITRE II.

LES TROIS GRANDS SYMBOLISMES  
DE NOS ÉGLISES.

## I.

Le Temple catholique, symbole de l'Univers.

Pour parvenir à l'intelligence de ce symbolisme, le lecteur n'a qu'à se transporter, en esprit, dans le temple de Jérusalem, au moment où le grand-prêtre se présentait au peuple pour le sacrifice, revêtu de ses ornements sacrés. C'était la robe *blanche de lin*, retenue par une *ceinture*, la tunique *bleue* avec des *clochettes* d'or pour frangés, l'éphod, vêtement plus court que la tunique, où l'or mêlait son éclat aux brillantes couleurs de l'*hyacinthe*, de la *pourpre* et de l'*écarlate*. Deux grosses *pierres* précieuses étincelaient sur ses épaules. Au milieu de l'éphod était le rational, pièce de broderie ornée de *quatre rangs de pierres* fines, dont chacune portait le nom d'une des douze tribus d'Israël; enfin, son front était couronné d'une *tiare d'hyacinthe* où brillait une lame d'or avec ces mots : « *sainteté et puissance.* »

A tous ces vêtements, prescrits par le Seigneur, était attachée une haute signification. Empruntons à l'historien Josèphe le commentaire qu'il en donne : « La tunique de *lin* du pontife, nous dit-il, est l'emblème de la *terre*, qui produit le lin, et celle d'*hyacinthe* est l'emblème de la région *azurée* du firmament ; par le son des *clochettes* on entend le bruit des *tonnerres*. L'éphod est la figure de la nature entière, par les quatre couleurs qu'il a reçues de Dieu : l'*eau* est symbolisée par la pourpre, colorée du sang des *poissons*, l'*air* par le *bleu* de ciel, le *feu* par l'ardente *écarlate*, la *terre* par la blancheur du *lin*, fruit de ses sucs nourriciers ; l'*or se mêle* à ces divers tissus, à cause des *splendeurs répandues* sur la création. Le rational est au milieu de l'éphod comme la terre au centre du monde. Le cercle de la *ceinture* marque l'*océan* qui entoure le globe. Les *sardoines*, sur chaque épaule du grand-prêtre, sont l'*astre du jour* et le *flambeau des nuits*. Par les *douze pierres* du rational on peut entendre et les *douze mois* de l'année et les *douze signes* du zodiaque. La tiare d'*hyacinthe* est l'image du *ciel*, aussi elle porte écrit le nom de Dieu couronné de sainteté et de puissance <sup>1</sup>. »

Qu'on se garde de voir dans ce commentaire le fruit d'une imagination pieusement exaltée ; saint Jérôme, saint Thomas et un grand nombre de commentateurs des Livres sacrés ont adopté ce riche symbolisme, et ils l'ont puisé dans la sainte Ecriture. Au livre de la Sagesse, l'Esprit-Saint lui-même nous dit : « *Dans les vêtements sacrés du grand-prêtre était figuré l'univers, et la magnificence de Dieu était imprimée sur le diadème de son front* <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> *Antiquités judaïques*, l. III, c. 7. — <sup>2</sup> XVIII, 24. — S. Thom., P. II. quæst. CII, art. 5.

Le dessein de Dieu est en cela aisé à découvrir. L'homme fut placé sur la terre pour l'arroser de ses sueurs, c'est vrai; pour commander à la nature au nom de Dieu, c'est vrai encore; mais Dieu a eu, dans sa création, un autre but. Le monde devait être un temple, où toutes les créatures, à leur manière, rendraient hommage à Celui qui les créa; le prêtre désigné pour ce pacifique sacrifice, ce fut l'homme. Au nom de la création muette et inanimée, il parlera à Dieu, le remerciera des bienfaits déversés chaque jour sur la nature, et lui demandera d'être toujours propice à tous les êtres sortis de ses mains. Ce ministère confié à l'homme était rappelé au grand-prêtre par le symbolisme de son vêtement, à l'heure où il venait, représentant du monde entier, offrir à Jéhovah l'adoration et les vœux de tous.

Ce symbolisme de l'univers, figuré dans les vêtements du grand-prêtre juif, le chrétien le retrouve dans le temple.

Les quatre éléments y sont réunis, l'eau, l'air, le feu et la terre : l'eau, pour le Sacrifice; l'air, dans les doux accords de l'harmonie; le feu, dans l'encensoir et à l'autel; la terre, dans les constructions de l'édifice. La création entière est représentée devant le Dieu qui l'a tirée du néant : les *montagnes* ont fourni et leurs pierres et leurs marbres; les *champs* et les *coteaux*, le pain et le vin du Sacrifice; les *forêts*, les boiseries de l'autel et du sanctuaire; les *prairies*, les fleurs qui parfument le temple; la *mer*, les pierres qui brillent sur la coupe du calice ou au front du pontife; les *entrailles de la terre*, l'or et l'argent des vases sacrés; les *parfums*, l'encens et la myrrhe qui brûlent devant le Seigneur. La création animée, elle aussi, est représentée dans ce Sacrifice non sanglant de toutes les créatures : l'*abeille* donne la cire des flambeaux; le

*ver à soie*, les riches tissus des ornements sacrés; le *poisson*, ses perles précieuses; l'*oiseau*, les plus blanches et les plus riches de ses plumes.

Et, si on veut poursuivre davantage, pourquoi, souvent dans nos temples, ces voûtes semées d'étoiles et simulant le *firmament* avec ses astres? Pourquoi ces arceaux soutenant la voûte du temple, comme les *montagnes* soutiennent elles-mêmes la voûte du ciel? Pourquoi ces colonnes, ces aiguilles, ces clochetons s'élançant vers le ciel, comme les *arbres de nos forêts*? Pourquoi sur le pavé de certaines églises, comme Sainte-Sophie de Constantinople, ces quatre fleuves du paradis terrestre, dirigeant leur cours, de l'autel, vers les quatre points cardinaux? Pourquoi les *douze signes du zodiaque* et les emblèmes de l'*agriculture* sculptés si souvent au tympan de nos portails gothiques? Pourquoi ces feuilles, ces fleurs, ces fruits reproduits partout et sur les vitraux et sur les boiseries et sur les colonnes? Pourquoi la création animée des *êtres vivants* offerte à nos yeux sous les mille formes d'animaux? Tout cela n'est pas l'aveugle produit du hasard, mais c'est une grande pensée et une parole symbolique, que l'on interprète ainsi : « Toute la nature, représentée dans nos temples, s'immole à sa façon devant Dieu, son Créateur, pour rappeler à l'homme, roi de la création, qu'il doit faire à son souverain Maître le sacrifice volontaire de tout son être. »

Il est une autre leçon renfermée dans ce symbolisme. Tout ce que nous avons nous venant de Dieu, ne serait-ce pas pour nous engager à le remercier que l'Eglise place tous ces objets sous nos yeux?

## II.

## Le Temple catholique, symbole de l'Eglise.

Quand Notre-Seigneur voulut prophétiser à saint Pierre, sous l'allégorie d'une pêche miraculeuse, les prodiges de l'Eglise dans le monde, il l'aborda sur la rive de Génézareth et lui ordonna de conduire sa barque en haute mer. L'ancien pêcheur de Tibériade va désormais devenir pêcheur d'hommes sur la mer orageuse du monde; la barque montée et dirigée par Pierre, l'Eglise catholique et romaine, sera pour l'humanité l'arche unique de salut. La société des fidèles a été comparée par Notre-Seigneur à une barque; nos pères s'empressèrent, dès les premiers siècles, de reproduire ce symbole sur divers objets destinés au culte. Des lampes découvertes récemment aux Catacombes ont la forme d'un vaisseau; à la proue est saint Paul, annonçant l'Évangile, à la poupe saint Pierre, dirigeant le gouvernail. Un jaspe du cardinal Borgia a le même sens: il montre Jésus-Christ, pilote du navire, et six rameurs d'un côté, qui en supposent six de l'autre, représentation symbolique des douze Apôtres<sup>1</sup>.

Ce symbole était si généralement adopté qu'on le traçait sur les sépultures chrétiennes, pour attester que le défunt avait vécu et était mort dans la communion de l'Eglise.

Rien, toutefois, n'exprima mieux cette allégorie que les églises chrétiennes: « Que la maison de Dieu soit longue comme un navire, est-il dit dans les Con-

<sup>1</sup> *Dict. des Antiquités chrétiennes, art. navire.*

stitutions apostoliques. Evêque, lorsque tu réuniras l'assemblée des serviteurs de Dieu, veille, *patron de ce grand navire*, à ce que la décence et l'ordre y soient observés. Les diacres, comme autant de *nau- tonniers*, assigneront les places aux *passagers*, qui sont les fidèles. Debout et vêtus de manière à pouvoir se porter où besoin sera, ils feront l'office des *mate- lots qui manœuvrent les flancs du vaisseau*. Du côté des hommes, à l'entrée, les portiers; du côté des femmes, les diaconesses représentent l'*homme de l'é- quipage qui règle les frais avec les passagers*<sup>1</sup>. »

Les anciennes églises avaient, en général, la forme d'un vaisseau, forme conservée de nos jours. La façade ornementée, figure la *proue*, l'abside arrondie la *poupe*, et le corps du bâtiment porte le nom de *nef* ou navire. La toiture, avec son arête prononcée, n'apparaît-elle pas comme la forme renversée du vaisseau ? Et si, encore tout pénétrés d'un sentiment religieux, au sortir de l'église, nous jetons les yeux sur ces arcades aériennes, qui paraissent osciller au souffle de la brise, ne nous semblent-elles pas, sui- vant une belle image que nous aimons à emprunter à Ozanam, autant de cordages tendus pour retenir sur la terre cette nef du ciel qui semblerait devoir s'échapper, s'éloigner et disparaître.

Il faut rattacher à cette idée le caractère architec- tural de certaines nefs élargies par le milieu. Les plus récentes découvertes ne permettent pas de douter que l'on ait voulu par là compléter la forme symbolique du navire. Entre autres exemples, on peut citer Saint- Vincent et Saint-Anastase de Rome, dont les murs accusent une courbe assez marquée, semblable à celle des flancs creusés d'un vaisseau.

<sup>1</sup> Liv. XI, c. 57.

L'art chrétien, en se développant, travailla avec une constante prédilection ce thème architectural, et bientôt on put voir la nef catholique retracer partout sur ses portes, ses fenêtres, et dans les moindres détails de son ornementation, l'histoire de l'Épouse de Jésus-Christ.

L'Église a des ennemis, elle en triomphe toujours : ces figures d'hommes ou d'animaux *comme écrasés* sous le poids de l'édifice indiquent cette victoire. La fureur de ceux qui rôdent sans cesse *autour de son bercail*, comme le lion ravisseur, est représentée par ces figures hideuses et grimaçantes placées à l'extérieur sur les murs ou les contre-forts. Tantôt elles *ri-canent* d'un air triomphant, tantôt elles ont la *mine piteuse* et enragée : il y a effectivement des alternatives apparentes de *succès* et de *revers* dans la lutte de l'enfer contre l'Église de Jésus-Christ. Que toutefois l'espérance n'abandonne pas le chrétien. Ne voit-il pas, sur quelque pignon, au chevet du temple, la figure rassurante d'un ange, ou celle même de l'archange saint Michel, qui a précipité le vieux serpent dans les abîmes<sup>1</sup> ?

Contre l'erreur qui, sous mille formes empruntées, cherche sans relâche à altérer le précieux dépôt confié à l'amour de l'Église, qui est-ce qui a défendu cette divine persécutée ? Qui est-ce qui, dans le corps mystique de Jésus-Christ, a été l'œil qui voit et qui dirige ? Les Apôtres et les docteurs. Aussi, portons nos regards en haut, et, pour parler le langage des liturgistes, « dans les brillantes fenêtres qui nous abritent contre les tempêtes et nous font jouir d'une douce lumière, nous verrons figurés les Apôtres et les docteurs, qui s'opposent *aux orages de l'hérésie*

<sup>1</sup> Godard, *Archéol. sacrée*.



et répandent dans l'Eglise *la lumière de la doctrine*<sup>1</sup>. » L'émail riche et fleuri des verrières indique la variété des grâces qui ornaient chacun d'eux.

Dans le temple, nos yeux rencontrent aussi les *Evangelistes*, qui ont transmis à l'Eglise le pain de la vérité, les *martyrs*, qui lui ont enfanté des fils dans la semence de leur sang, les *saints*, qui, du haut du ciel, la protègent du rempart de leurs prières.

La porte de l'Eglise, c'est Notre-Seigneur, il a bien voulu nous l'apprendre lui-même : par lui seul on doit entrer dans le bercail des enfants de Dieu. Comme développement de ce symbolisme, l'art chrétien a *divisé* la porte principale pour figurer les *deux natures* de Jésus-Christ; il a ensuite encadré ces deux parties dans un *seul cintre*, parce que les deux natures sont constituées en *l'unité* de personne<sup>2</sup>.

Au-dessus de la porte c'est la brillante rosace. Son origine se rattache, dit-on, à un fait historique, le martyr de sainte Catherine, condamnée au supplice de la roue. La célébrité de cette vierge martyre lui valut cet insigne honneur. Dans la suite, la rosace devint un emblème de la couronne qui ceint le front du Roi des rois.

Dans le temple, le chrétien retrouve l'Eglise et les trois branches qui la composent : l'*Eglise triomphante* avec son divin Chef, les Apôtres, les Evangelistes, les saints et les anges, dont les radieuses figures nous sourient, du haut de l'abside, des murailles et des fenêtres, toujours *au-dessus de nous*, pour nous invi-

<sup>1</sup> Hon. d'Autun. — *Rational*. — S. Eucher. — Bède.

<sup>2</sup> Lorsque ce symbole ne se trouve point dans la porte principale elle-même, il est reproduit au-dessus par une fenêtre géminée. Tout autour de la porte on voit constamment représentés les miracles, les doctrines et la personne même du Sauveur; et les anges sont groupés dans l'attitude de l'adoration.

ter à nous élever jusqu'à eux. Ne sont-ils pas les heureux habitants de la *Jérusalem d'en haut* ?

L'*Eglise souffrante*, qui ne l'a reconnue à ces pierres tombales sur lesquelles nous nous agenouillons pour prier ?

L'*Eglise militante*, c'est nous, les soldats de cette vie batailleuse. Nos pères eurent à lutter contre le glaive de la persécution; les lions, les tigres, les chevaux, les bœufs, les poissons étranges et les monstres marins sculptés sur les chapiteaux des colonnes, sur les arcades des jubés ou les portes des églises, représentent les *divers genres de supplices* des serviteurs de Dieu. Si on suit avec un peu d'attention la marche progressive de ce symbolisme, on admire la profonde sagesse qui a présidé à son développement. Ces formes hideuses d'animaux sont retracées sur les portes du style primitif; elles semblent menacer tous ceux qui veulent en franchir le seuil : c'est, qu'en ces jours de sang, un courage surhumain était nécessaire pour embrasser ouvertement le Christianisme. Quand plus tard on put devenir membre de l'Eglise militante sans s'exposer au péril, ces formes menaçantes disparurent de dessus les portes; mais elles furent transférées dans l'intérieur de l'église, pour indiquer les épreuves de la vie chrétienne, car, suivant la parole du Maître, « ses disciples seront toujours comme des brebis au milieu des loups. »

Plus qu'aucun autre mystère, celui de la sainte Trinité a laissé son empreinte dans la structure de nos églises. Le nombre trois y apparaît de toutes parts. Dans la longueur, la *nef*, le *chœur* et le *sacristie*; dans la largeur, la *nef* et ses *deux bas-côtés*; dans la hauteur, les *piliers*, le *triforium* et le *cle-*

*restory*<sup>1</sup>. Dans beaucoup d'églises, nous trouvons chaque nef composée de trois travées<sup>2</sup>, chaque travée garnie d'une arcature formée de trois arcs et surmontée de trois fenêtres, trois chapelles à l'abside, éclairées chacune par trois ouvertures. A l'extérieur, ce sont souvent trois tours dont les voix d'airain proclament dans les airs la gloire du Dieu trois fois saint. Il est impossible à l'observateur le plus inattentif de nier ce symbolisme de la sainte Trinité; inutile de s'y arrêter davantage. Mais pourquoi ce mystère de notre foi a-t-il conquis dans nos temples cette place d'honneur? Depuis Sabellius jusqu'à Socin, l'enfer a épuisé sa rage contre ce dogme adorable et l'Eglise a mis toute son énergie à l'exalter dans les écrits de ses docteurs, les décisions de ses conciles, et jusque dans la forme architecturale de ses temples. Le ternaire, dans l'architecture, est un chant d'amour, une hymne de victoire; ce chant, l'homme, la matière inerte, la création entière le disaient déjà, l'Eglise le répétait dans son symbole et dans sa liturgie; sous son inspiration, la pierre elle aussi a parlé et elle nous invite à croire au Père tout-puissant, à son Fils Jésus-Christ et à l'Esprit vivificateur.

L'Eglise militante est composée des pasteurs et des fidèles. La vocation divine, une vie plus sainte séparent les chefs du troupeau des brebis elles-mêmes. Une ligne de démarcation a toujours été figurée dans le lieu saint, même aux Catacombes, rappelant aux premiers l'éloignement du monde « auquel ils n'ap-

<sup>1</sup> Nous avons conservé ces expressions, ne sachant comment les rendre dans le langage usuel. Le *triforium* est la galerie qui règne autour de l'église et que l'on appelle improprement tribune. Le *clerestory* est la partie supérieure des murs de la grande nef où sont percées les fenêtres.

<sup>2</sup> Distance d'une colonne à l'autre.

partiennent plus <sup>1</sup> » et aux seconds le respect dû aux ministres de Dieu. Saint Grégoire de Nazianze nous dit que la clôture se trouve entre deux mondes, l'un immuable, l'autre sujet au changement, le premier celui des dieux, le second celui des mortels <sup>2</sup>.

Le chœur renfermait plus d'une leçon symbolique à l'adresse du clergé. Les *monstres* presque constamment représentés sur les *stalles*, le prémunissaient contre les mauvaises pensées et les passions corrompues qu'une vie de mollesse et de *repos* ne cesse d'engendrer <sup>3</sup>. La voûte du chœur, jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, *plus basse* que celle de la nef, lui rappelait l'*humilité*, vertu de ceux qui gouvernent.

Qui ne l'a remarqué ? Tout s'élançe dans nos édifices religieux. La pierre même, selon une gracieuse pensée de M. Nicolas, a l'impatience de la terre et l'ardeur des cieux <sup>4</sup>. La flèche élançée, les clochetons aériens, les feuilles grimpantes, l'arc aigu de la fenêtre, la majestueuse élévation de la voûte, semblent emporter l'édifice. L'ogive ajoute encore à la hauteur déjà prodigieuse du temple divin une hauteur indéfinie, et, pour l'âme, c'est un chant sublime. C'est le *Sursùm corda* noté sur la pierre ; oui, en haut vos cœurs, semble nous dire l'Eglise, laissez les choses fangeuses de la terre, au ciel vos pensées et vos affections. Ma mission est celle du Sauveur : prendre sur mes ailes les aiglons et les emporter dans le sein de Dieu.

L'Eglise catholique est une barque jetée par Dieu sur les flots tumultueux de ce monde ; que chacun de nous aime à se le rappeler, quand il vient dans cette pieuse enceinte. Semblable à l'arche de Noé, la bar-

<sup>1</sup> S. Jean, xv, 19. — <sup>2</sup> Extrait par l'abbé Thiers. — <sup>3</sup> Symb. dans les égl. du moyen âge. — <sup>4</sup> *Etudes philosoph.* III. *Du Culte.*

que divine s'élève de plus en plus sur les flots mugissants de l'orage, et chaque tempête la rapproche des collines éternelles où elle doit nous déposer tous. Oui, sur cette terre bénie, nous aborderons un jour; Dieu nous en a donné l'assurance, comme il le fit autrefois au patriarche. Les passagers gémissaient dans les longueurs de l'attente, lorsqu'une colombe portant un rameau vert, symbole d'espérance, vint leur annoncer qu'une terre propice allait bientôt les recevoir.

Autrefois, dans nos temples, nos pères, sous l'inspiration d'une chrétienne pensée, suspendaient aux regards de tous, au-dessus de l'autel, une colombe portant, non plus seulement le rameau vert de l'espérance, mais l'espérance elle-même, la divine Eucharistie. Douce consolation donnée aux tristesses de l'exil! C'était dire aux chrétiens que bientôt le voyage allait finir, pour aborder à la terre promise, d'où ce « *fruit béni* » leur était venu.

Passagers dans la barque de l'Eglise, si nous n'avons plus la colombe, il nous reste toujours l'Eucharistie!!!

### III.

#### Le Temple catholique, symbole de la Croix.

Dans les premières églises une croix était gravée sur le pavé du temple, dans toute sa longueur. On peut remarquer encore, en certains endroits, des traces d'une pareille disposition, qui n'a cessé probablement qu'à la suite de l'anathème porté, par le second concile œcuménique, contre quiconque foulerait aux pieds le symbole sacré. A partir de cette

époque surtout, la croix fut plus généralement représentée dans la forme donnée à l'église <sup>1</sup>.

C'est un fait que l'on peut constater partout où des causes majeures ne sont pas venues s'y opposer. Dans certaines localités, les exigences seules du terrain ou les exiguïtés des ressources ne permirent pas de réaliser cette noble pensée. Toutefois, il est important de remarquer que plusieurs églises ne présentent pas, il est vrai, à l'extérieur, une forme crucifère, mais la possèdent cependant réellement par leurs dispositions intérieures. Les transepts n'avançant pas au-delà des bas-côtés ont alors leurs *arceaux distincts* et une *fenêtre d'une plus grande dimension* : ceci a surtout lieu dans les villes et lorsque l'architecte s'est trouvé restreint par le terrain <sup>2</sup>. Au reste, rien ne prouve mieux la généralité de cette disposition que les calculs faits à ce sujet : ils ont donné ce résultat, qu'en France, sur dix églises, neuf sont en forme de croix <sup>3</sup>.

Comment fut réalisée cette noble pensée ? La nef, coupée transversalement par deux prolongements, nommés *transepts*, figura la croix du Sauveur, c'est-à-dire son *corps* et ses *bras étendus* ; le maître-autel, par sa position, représenta la *tête* auguste du Sauveur. Pour ce motif, la partie du sanctuaire où il se trouve s'appelle le *chevet* de l'église, chevet mystique sur lequel Notre-Seigneur appuie sa tête divine et couronnée. Car ce chef auguste a sa couronne : elle est formée de ces chapelles rayonnantes qui, en plusieurs endroits, règnent autour de l'autel principal.

<sup>1</sup> *Symbolisme dans les églises du moyen âge.* — <sup>2</sup> *Id.* — <sup>3</sup> *Id.* — S. Grégoire, nous parlant d'une église qu'il avait fait construire, fait allusion à la forme crucifère : *Lateribus formam crucis habentibus, in quatuor partes divisa.* *Carmen xvi.*

Autour du chevet de l'église, on a ouvert, le plus souvent, *cinq fenêtres* ou jeté *cinq arceaux* : nombre symbolique qui ici se rapporte aux *cinq sens*, dont le siège principal est dans la tête.

Dans certaines églises, les colonnes affectent une disposition irrégulière, elles ne sont point posées de face. Ce défaut d'harmonie est-il le résultat d'une aveugle ignorance ? Qui oserait le prétendre ? Par cet apparent désordre, une foi vive a voulu traduire la parole du Roi-Prophète, appliquée au Sauveur mourant : « *Tous mes os ont été disloqués.* »

L'Évangile nous montre Marie auprès de la croix et Jésus-Christ inclinant la tête pour rendre le dernier soupir. Ces deux scènes attendrissantes ont trouvé place dans l'architecture chrétienne. La chapelle de Marie fut, le plus ordinairement, placée *à droite* de la nef, et, dans un grand nombre d'églises, la nef reçut une *inclinaison* prononcée. Nous citerons, entre autres, les cathédrales d'Amiens, de Nevers, de Lyon, de Paris, de Grenoble, l'église collégiale de Saint-Denis. Quand nous entrons dans une de ces églises, si nous dirigeons nos pas vers la chapelle de la Sainte-Vierge, à la vue de la nef penchée du côté de notre Mère, rappelons-nous ce touchant symbolisme. C'est Marie auprès de la croix ; elle semble soutenir la tête de son Fils penchée vers elle comme pour y chercher un appui, alors que les siens l'ont abandonné ; ou bien c'est Jésus s'inclinant vers sa Mère et nous disant : « Elle est aussi la vôtre : *Ecce Mater tua.* »

Comme complément de cette scène, déjà si émouvante, les instruments de la passion apparaissent souvent dans les décorations de l'édifice sacré.

Pour dissiper tout doute, s'il en restait encore dans l'esprit du lecteur, nous ajouterons qu'en quelques

églises on a voulu substituer le corps d'un saint à celui de Jésus en croix. L'axe *torturé* de l'église de Saint-Savin rappelle le supplice *de la roue* enduré par le martyr; une *saillie* considérable qui, à Saint-Génitour de la ville du Blanc, détache le chevet de la nef, figure la *décollation du saint*. Personne n'ignore que Philippe II fit bâtir l'Escorial en mémoire de la victoire de Saint-Quentin, remportée le jour de saint Laurent; les architectes perpétuèrent le souvenir de cette glorieuse date en donnant au plan la forme d'un gril, instrument de supplice du diacre martyr<sup>1</sup>.

La forme crucifère de nos églises rappelle aussi une belle institution du moyen âge. La législation d'alors, toute imprégnée de l'esprit du Christianisme, avait voulu que le crime pût trouver, auprès de la croix de Jésus-Christ, une retraite qui l'abritât contre toute poursuite. Tel fut ce qu'on nomma le *droit d'asile*. De nombreuses croix furent dans ce but érigées le long des routes et dans les rues. Les églises étaient, à double titre, un asile inviolable : demeure du Dieu du Calvaire, elles retraçaient de plus, dans leur plan, l'image de la croix ; aussi les entourait-on de bâtiments pour recevoir les coupables. Cette sage institution, quels que soient les abus qu'elle ait engendrés, contribua dans une large mesure à adoucir les mœurs du temps. Comment la justice aurait-elle pu ne pas déposer son glaive et la vengeance son arme, quand elles voyaient leur victime agenouillée au pied de la croix de Celui qui, priant pour ses bourreaux, nous a fait un commandement formel de pardonner à nos ennemis. Pour nous, si jamais la haine nous déchirait le cœur, déposons-là à la porte de l'église, aux pieds d'un Dieu mort pour ses ennemis. Alors seu-

<sup>1</sup> Godard, *Archéol. sacrée*.



lement nous pourrons approcher avec confiance, car « celui-là seul est digne d'entrer dans la maison de » Dieu, dit le Roi-Prophète, dont le cœur est pur de » tout sentiment d'aigreur, dont les mains sont in- » nocentes, et qui n'a pas agi méchamment avec le » prochain <sup>1</sup>. »

Que veut l'Église en plaçant sans cesse sous nos yeux le souvenir de notre rédemption, sinon que nous le gravions dans le fond de nos cœurs! Sur l'édifice sacré et sur ses murailles, sur les vêtements du sacrificeur et sur le diadème des rois, sur le pain du Sacrifice et sur les monnaies publiques, sur la tombe du chrétien et sur le forum de la cité, partout la croix se montre à nos regards consolés! L'Église en a marqué notre poitrine et nos épaules au saint Baptême, notre front au jour de la Confirmation, en attendant que Dieu l'imprimât dans notre cœur à l'heure des épreuves de l'âge mûr. « Voyageuse ici-bas, dit l'éloquent Evêque d'Orléans, elle y chante des chants mystérieux qui la fortifient et qui la consolent. Mais, descendue du Calvaire, parmi ces cantiques qui font sa joie, il n'y en a point qui semble plus cher à son cœur que le cantique de la croix : c'est pour elle comme un doux et profond souvenir, comme un air, comme un chant de sa terre natale; elle est joyeuse et triomphante quand elle redit : « *A Dieu ne plaise* » *que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de* » *Jésus-Christ* <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Ps. XXIII, 4. — <sup>2</sup> Discours prononcé au congrès de Malines en 1867.

## CHAPITRE III.



## ORIENTATION ET NOMBRES SACRÉS.



## I.

## Orientation.

Sous le nom d'orientation on entend la disposition du temple par rapport à un point de l'horizon. Les Constitutions apostoliques prescrivent que l'édifice sacré soit long comme un navire, nous l'avons vu plus haut, mais de plus *tourné vers l'Orient*.

Dès les premiers siècles, ce règlement est en vigueur; les églises sont construites de telle sorte que les fidèles, dans la prière, tournés du côté de l'autel, ont le visage fixé vers l'Orient. « Les fondations, dit, au XIII<sup>e</sup> siècle, l'auteur du *Rational*, doivent être disposées de manière à ce que la tête de l'église puisse indiquer exactement l'*est*, c'est-à-dire cette partie du ciel dans laquelle le soleil se lève à l'époque des *équinoxes*, pour signifier que l'Eglise militante doit se comporter avec modération dans la *prospérité* comme dans l'*adversité*; et elle ne doit pas faire face à la partie du ciel dans laquelle le soleil se lève à l'époque des solstices, comme c'est la coutume en plusieurs endroits. » En Angleterre, la coutume pré-

valut de diriger l'église vers cette partie du ciel dans laquelle le soleil se levait le jour de la fête du saint patron<sup>1</sup>.

C'est encore la puissante autorité des Pères que nous invoquerons, pour savoir les motifs de cet usage liturgique. Saint Jean Damascène dit que nous regardons l'Orient, dans la prière, parce que Jésus-Christ fut crucifié le visage tourné vers l'Occident<sup>2</sup>. Saint Grégoire de Nysse<sup>3</sup> et saint Basile<sup>4</sup> nous apprennent que le paradis terrestre, d'où le péché nous a bannis, était à l'Orient. Quoi de plus naturel au chrétien que d'aimer à regarder dans la direction du Calvaire et de la terre qui fut son premier berceau ?

Saint Athanase nous donne de cet usage une troisième raison : « C'est, dit-il, parce que Notre-Seigneur s'éleva au ciel, à l'Orient, le jour de son Ascension, ainsi que l'indique encore l'empreinte d'un de ses pieds, conservée dans le roc du mont des Oliviers<sup>5</sup>. » Ce témoignage est consacré par l'Écriture elle-même, car le Roi-Prophète convoque les anges pour « *chanter les louanges du Seigneur, qui s'élève au ciel vers l'Orient*<sup>6</sup>. » D'après une prophétie, tirée également des saints Livres<sup>7</sup>, au dernier jour du monde, « *les pieds du souverain Juge reposeront sur le mont des Oliviers, qui est en face de Jérusalem, à l'Orient.* » Tournés à l'Orient pour la prière, nous sommes donc comme le serviteur vigilant et fidèle ; il attend, à chaque heure, le retour de son maître, qui doit revenir « *avec la rapidité de l'éclair qui part de l'Orient pour embraser l'Occident*<sup>8</sup>. »

<sup>1</sup> Du Symbolisme dans les églises du moyen âge. — <sup>2</sup> Lib. IV, De Fide orthodoxa, c. XIII. — <sup>3</sup> In Libro de Oratione dominica. — <sup>4</sup> De Spiritu Sancto, XXVII. — <sup>5</sup> De plurimis et necessariis questionibus, quæst. XIV. — <sup>6</sup> Ps. LXVII, 33. — Zacharie, XIV, 4. — <sup>8</sup> S. Math., XXIV, 27.

Si nous interrogeons encore sur cette pratique Honorius d'Autun, il nous répond : « C'est que le soleil matériel, figure de Jésus-Christ, Soleil éternel de justice, se lève à l'Orient, et qu'il nous a été promis qu'à la résurrection « *nous serions semblables à lui, étincelants comme de brillants soleils*<sup>1</sup>. » Quand nous voyons cet astre radieux, qui s'est éteint dans le crépuscule du soir, reparaitre le matin à l'Orient, resplendissant de lumière, pensons alors qu'il est pour le matin de notre résurrection un gage d'espérance et une pâle image de la gloire qui nous est réservée.

L'Évangile se lit du côté du *nord*; nous en avons donné la raison, en expliquant les cérémonies qui accompagnent la lecture du saint Évangile : c'est la patrie des puissances infernales. Aujourd'hui encore, en certaines contrées, le *nord* est considéré comme un côté maudit. Le voyageur qui parcourt les cimetières d'Angleterre ne peut voir sans étonnement la partie septentrionale presque déserte et vide de tombeaux. Selon le langage énergique du pays, *on est hors du sanctuaire* quand on y est enterré. C'est l'endroit réservé aux suicidés, aux excommuniés et aux personnes non baptisées<sup>2</sup>.

Pour la même raison symbolique, Marie patronne et refuge des pécheurs, l'ennemie triomphante du démon, a presque toujours été placée au-dessus des portails ouverts au *nord*. Souvent le côté *nord*, dans les anciennes cathédrales, n'a point de fenêtres, il est peu ou point du tout orné; les femmes occupaient primitivement cette partie de l'église, pendant que le *midi*, place d'honneur, était réservé aux hommes.

<sup>1</sup> S. Math., XIII, 43. — <sup>2</sup> *Du Symbolisme dans les églises du moyen âge.*

Nous reconnaissons volontiers que cette pratique ne fut jamais absolue ; souvent les églises, à Rome même, n'ont point observé l'orientation liturgique. Ces dérogations peuvent avoir été motivées par les difficultés de l'emplacement et surtout par la défense faite aux catholiques, par le pape saint Léon, de se tourner vers l'Orient pour prier, afin de ne pas ressembler aux Manichéens qui adoraient le soleil et jeûnaient même le dimanche, en son honneur, parce qu'ils croyaient que Jésus-Christ, après l'Ascension, avait fixé sa demeure dans cet astre.

## II.

### Nombres sacrés.

Nous n'avons point l'intention d'amuser ici l'esprit du lecteur par des recherches plus ou moins subtiles sur l'origine et la génération mystérieuses de certains nombres ; mais, prenant simplement les nombres, tels que nous les connaissons, nous dirons quels sont ceux qui se retrouvent le plus ordinairement dans nos temples et les grandes pensées que leur a confiées la foi de nos pères.

Que les peuples de l'antiquité aient eu pour quelques nombres, sacrés à leurs yeux, une vénération toute particulière ; qu'ils aient établi certains rapports entre les nombres et les idées, c'est un fait évident pour celui qui a ouvert les premières pages de l'histoire. On dirait que le monde entier avait entendu cette parole de nos Livres saints : « Vous avez tout » disposé, Seigneur, *avec nombre, poids et mesure*<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Sap., II, 21.

Les Juifs, surtout, ne pouvaient méconnaître dans certains nombres un secret dessein de la sagesse de Dieu. Les mesures données par le Seigneur lui-même dans la construction de l'arche, du tabernacle et du temple, le nombre des vases sacrés et des ornements, étaient pour leur foi tout autant de mystères.

La science des nombres sacrés progressa à mesure que les chrétiens méditèrent la sainte Ecriture et en découvrirent le sens caché. Ils trouvaient dans l'Evangile un motif qui les portait à cette étude. Jésus-Christ, en rapprochant les nombres de la Loi ancienne et ceux de la Loi nouvelle, révélait aux chrétiens que tout était figure chez les Juifs. Jonas, caché *trois jours et trois nuits* dans le ventre d'une baleine est l'image de Jésus-Christ déposé *trois jours* dans le sein de la terre. Les *douze enfants* du patriarche, les *douze fontaines* d'Elim figurent les *douze Apôtres*, pendant que les *soixante-dix* palmiers désignent les *soixante-dix* disciples <sup>1</sup>.

Les Pères de l'Eglise surtout attachèrent aux nombres une grande importance; nous citerons spécialement Tertullien, saint Cyprien, Origène, saint Ambroise, saint Augustin, saint Eucher, saint Isidore, saint Bernard. Ce dernier établit généralement sur les nombres sacrés la division de ses sermons et de ses explications ascétiques.

Le nombre *un*, qui engendre tous les autres et n'est engendré par aucun, c'est l'*unité* de Dieu, la substance infinie existant par elle-même. L'unique autel des Grecs nous rappelle admirablement cette vérité fondamentale.

Le nombre *deux*, ce sont les *deux natures* de Jésus-Christ. Nous le retrouvons presque toujours à une

<sup>1</sup> *Diction. d'Archéologie*, édit. Migne.

des portes principales, laquelle figure alors Celui qui disait : « *Je suis la porte de la bergerie* <sup>1</sup>. » Ce même nombre aux fenêtres nous rappelle que Jésus-Christ est « *la lumière du monde.* »

Le nombre *trois*, ce sont les *trois personnes divines*.

Le nombre *quatre*, ce sont les *Evangélistes*, les *vertus cardinales*, les *quatre éléments*, les *quatre saisons*.

Le nombre *cinq* a rapport aux *cinq sens de l'homme*, aux *cinq plaies du Sauveur*, aux *cinq vierges de l'Evangile*.

Le nombre *six* est souvent employé, en architecture, comme emblème des *six attributs de la divinité*.

Le nombre *sept*, ce sont les *sept dons du Saint-Esprit*, les *sept sacrements*, etc. Aussi, bien souvent, les *fenêtres* et les *travées de chaque côté des nefs* étaient au nombre de *sept*, quand elles n'étaient pas au nombre de *trois*. Quelquefois on compte *sept colonnes de chaque côté de la nef*, allusion mystique au temple que s'est édifié la *Sagesse éternelle*, et qui repose sur *sept colonnes*.

*Huit* est le nombre symbolique de la *résurrection*, de la *régénération*; nous en avons dit la raison en parlant des *Laudes*. Les *fonts baptismaux* et quelques *églises* nous offrent la forme *octogone*.

*Neuf* est le nombre *angélique*. On trouve quelquefois *neuf arcades* et *neuf fenêtres* environnant le *sacristie* : l'*autel*, trône de l'*Agneau*, est placé au milieu des *neuf chœurs des Anges*.

Le nombre *dix* est le nombre *parfait* en tout point, dit *saint Clément d'Alexandrie* <sup>2</sup>. Il est la *fin* et le

<sup>1</sup> S. Jean, x, 9. — <sup>2</sup> Strom., l. vi.

complément de tous les nombres, au delà duquel le génie et la raison ne peuvent rien imaginer. Philon, que saint Clément suit presque toujours en cette doctrine, tient ce nombre pour si parfait qu'il en donne le nom à Dieu lui-même : il l'appelle *Decimum*<sup>1</sup>. Nul doute que ce ne soit la raison pour laquelle l'architecte chrétien a parfois divisé en dix rayons les rosaces de plusieurs cathédrales.

Il n'est pas rare aussi de trouver sur les tombes et autres objets des Catacombes, comme souhait de salut, ce nombre dix ou d'autres à qui il sert de base<sup>2</sup>. C'est le *vale, portez-vous bien* des païens, qui revêt dans cette humble formule le triple caractère du Christianisme, la foi, l'espérance et la charité, en devenant un souhait de salut éternel.

Nous nous occupions du symbolisme des nombres, quand l'anecdote qu'on va lire nous tomba sous les yeux. Nous la citons avec bonheur; elle apporte à ces pages l'autorité d'une auguste parole. Pie IX recevait dernièrement, en audience privée, le comte et la comtesse de X\*\*\*. Après quelques paroles de cette bienveillance qui lui est ordinaire : « — Vous avez sans doute des enfants, dit-il à la comtesse. — Sept, Très-Saint-Père. » — Et moi huit, dit le comte, son époux, qui avait été marié deux fois. — Tant mieux, tant mieux ! *sept* et *huit*, reprend Sa Sainteté, sont deux beaux nombres mystiques : sept, sont les *vertus*, sept, les *sacrements*, sept, les *dons du Saint-Esprit*, et huit, sont les *béatitudes*. » — Et il prend texte de ce rapprochement pour adresser aux deux époux une courte mais touchante exhortation.

Le symbolisme des nombres, dans ses applications

<sup>1</sup> *De Cong. quest. erudit.* — <sup>2</sup> S. Aug., *Tract. xvii in Joan.* — *Dict. d'Antiq. eccles.*, art. *nombres*.



diverses, a été poussé plus loin que ce que nous avons dit jusqu'ici. Plusieurs archéologues assurent que la règle principale, pour la proportion d'une église, consistait à prendre toujours pour mesure des nombres historiques ou symboliques. S'aidant de la valeur numérique des lettres de l'alphabet, seuls chiffres en usage autrefois, les artistes du moyen âge, dans les dimensions données à nos basiliques, inscrivirent des noms sacrés, des expressions de foi, d'espérance, de repentir et d'amour<sup>1</sup>.

Appuyés sur ces principes, les architectes de la cathédrale d'Autun puisèrent toutes ses dimensions aux sources les plus pures de la foi. *El*, le nom de Dieu chez les Hébreux, est indiqué par la largeur qui se trouve entre les arcs doubleaux<sup>2</sup> de la coupole; la longueur totale de l'église exprime celui d'*Adonai*, autre nom de Dieu; et la largeur de la grande nef, celui de *Jéhovah*. Ces mêmes observations s'appliquent à un grand nombre d'églises.

D'autres édifices religieux, comme Saint-Sernin de Toulouse, ont 490 pieds de longueur, en mémoire des 490 années prédites à Daniel, comme devant précéder la venue du Messie. Quelquefois on donnait à l'édifice 300 pieds de longueur, parce que la lettre T, figure de la croix, a, chez les Hébreux, une valeur numérique de 300; ou bien encore, après avoir additionné toutes les lettres du mot *Jésus*, on prenait la somme totale pour en faire une mesure<sup>3</sup>.

Ces quelques données nous permettront de juger de l'art prodigieux avec lequel le moyen âge sut prêter à toutes choses un langage céleste, afin que dans le temple tout parlât de Dieu aux hommes.

<sup>1</sup> *Dict. d'Archéologie.* — <sup>2</sup> Arc qui joint un pilier à un autre. — <sup>3</sup> *Dict. d'Archéologie.*

Alors, véritablement, l'église était pour le fidèle un *catéchisme en pierres*, qui lui retraçait, chaque fois qu'il y venait prier, toutes les vérités de sa foi. Ces tendances chrétiennes sont bien éloignées aujourd'hui et des idées et des goûts des peuples; grand malheur pour les âmes! Pour nous, ne les laissons pas se perdre entièrement, gardons en nos cœurs ces saintes traditions du symbolisme religieux; notre foi en recevra une lumière plus vive, et, en même temps, grandiront notre amour et notre respect pour la maison de Dieu.

---

## CHAPITRE IV.

## IMAGES DES PERSONNES DIVINES.

L'Eglise a toujours considéré les images comme la plus riche décoration de ses temples ; elle est aussi la plus parlante. Aux Catacombes, le voyageur en rencontre à chaque pas et rien n'est intéressant comme la description de ces monuments de la foi primitive. Dans l'intention de l'Eglise, c'était le livre populaire de la prière offert à la foule, ainsi que l'attestent diverses inscriptions qui en font hommage « au peuple saint de Dieu <sup>1</sup>. » Qu'on ne l'oublie pas, les livres de prières, plus rares qu'à présent, ne se trouvèrent, pendant longtemps, que sur le prie-Dieu du monastère ou du château, et l'Eglise, ne pouvant délaissier l'immense portion de son troupeau déshéritée des faveurs de la science, fit, pour les ignorants surtout, cette multitude de statues et de peintures qui décorent les murailles, les vitraux et les colonnes de nos temples.

Ce que le simple peuple d'alors savait, que de lettrés l'ignorent aujourd'hui ! Aussi, ce qui jadis ranimait la foi trouve les âmes indifférentes, et ce qui faisait couler des larmes provoque souvent l'ennui. Et comment en serait-il autrement ? Un tableau ou une statue,

<sup>1</sup> Sainte-Marie-Majeure, à Rome. — Saint-Nizier, à Lyon.

dans le lieu saint, ne saurait parler au cœur, si on n'a pas la plus légère connaissance du symbolisme. Avouons-le, le blâme ne doit pas tout entier retomber sur nous. Enfants d'une génération qui souillait de ses rires moqueurs les plus saintes de nos pratiques, nous avons reçu d'elle l'indifférence en héritage. Mais, grâce à de vaillants courages, une réaction salutaire s'est faite sur ce terrain. La science profonde de deux enfants de saint Ignace a livré à notre siècle le fruit de ses vastes recherches et de ses veilles prolongées; elle lui a expliqué le mystérieux langage des statues et des peintures, et déjà on a vu la vénération et l'amour pour les images du sanctuaire saisir au cœur un siècle flétri, à son berceau, par le souffle empoisonné du sarcasme et de l'indifférence.

Beaucoup a été fait, mais il reste encore à faire. Jusqu'à ce jour, le peuple, pour l'instruction duquel ces images ont été faites, n'a point encore vu tomber les voiles qui dérobent à son intelligence tant de merveilleuses beautés; toutes ces choses sont pour lui lettre morte. Espérons qu'un ouvrage vraiment populaire et par sa forme et par son prix viendra satisfaire ce besoin. En l'attendant, nous donnons ici ce qu'il est le plus important de connaître sur cette matière. Et comme, sur un terrain aussi vaste, il faut d'avance savoir se tracer des bornes, nous ne ferons que cueillir çà et là les sujets religieux les plus importants et les plus connus.

## I.

### Sainte Trinité.

Dieu s'est plu, avons-nous déjà dit, à marquer chacune des œuvres de la création du sceau de son

être : partout, dans le monde matériel comme dans le monde moral, l'œil attentif retrouve le nombre trois, symbole de la sainte Trinité. Sur ce divin modèle, l'Eglise multiplia le ternaire sacré dans les portes, les fenêtres, les arceaux du temple et les degrés du sanctuaire. Ce n'était point assez : elle voulut qu'une figure, exprimant ce mystère, parlât encore plus vivement aux yeux des fidèles, et le *triangle*, c'est-à-dire *trois lignes distinctes*, formant une *seule figure*, fut adopté; au milieu elle y plaça, en lettres hébraïques, le nom adorable de Jéhovah.

Ce signe, cependant, n'est pas très-commun sur les monuments chrétiens. S'il accompagne le nom du Sauveur, il est un symbole de sa divinité; seul, il figure la sainte Trinité. Sa présence sur un marbre d'Afrique donne à cette interprétation une certaine valeur; ce serait comme un acte de foi au dogme de la Trinité, si violemment attaqué en cette contrée par les Vandales, le *Credo* catholique gravé sur la pierre. Même conclusion à tirer d'une urne baptismale sur laquelle sont trois poissons disposés en forme de triangle; évidemment il y est fait allusion aux baptisés et aux trois Personnes divines, au nom desquelles est conféré le sacrement de la régénération.

La foi si vive du moyen âge voulut retracer avec la pierre, dans quelques-uns de ses édifices, le symbole dont nous parlons. Les Actes de l'ordre de Saint-Benoît nous apprennent que saint Angilbert, le compagnon de Charlemagne, fit construire en *triangle* l'abbaye de Saint-Riquier. Le cloître était *triangulaire*, et à chaque angle se dressait une église. Dans chaque église, le nombre *trois* se retrouvait, aux autels, aux chandeliers, au ciboires. *Trois cents* moines habitaient le cloître. *Trente-trois* enfants de chœur desservaient chaque église; tout cela, et c'est dit ex-

pressément, avait été ordonné en l'honneur de la sainte Trinité<sup>1</sup>.

## II.

### Dieu le Père.

Le plus ordinairement, Dieu le Père est représenté comme un *vieillard assis sur un trône lumineux*. C'est la traduction de la vision d'Isaïe, et Daniel l'appelle « l'*Ancien des jours*<sup>2</sup>. » Dans sa majesté redoutable, il repose souvent *sur un globe*, d'après cette parole de l'Écriture : « La terre est l'escabeau des pieds du » Seigneur<sup>3</sup>. » Le *livre fermé* qu'il tient à la main est « le livre mystérieux que nul ne fut trouvé digne » d'ouvrir, si ce n'est le lion de la tribu de Juda<sup>4</sup>. » Quelquefois il est *ouvert*; il représente alors le livre de vie sur lequel Dieu écrit le nom des prédestinés.

Une *main* sortant d'un nuage figure la *puissance* de Dieu; un *œil* ouvert sur le monde, sa *providence* attentive à tous nos besoins; une *oreille*, sa *présence* au milieu des hommes, dont il entend tous les soupirs et toutes les paroles; une *balance*, suspendue par une main sortant d'un nuage, désigne sa *justice*.

## III.

### Dieu le Fils.

Les images de la seconde Personne de la sainte Trinité nous offriront, avec une plus grande variété,

<sup>1</sup> *Vie de S. Angilbert*. — <sup>2</sup> VII, 9. — <sup>3</sup> En plusieurs passages des Livres saints. — <sup>4</sup> *Apocal.*, v, 4 et 5.

un plus vif intérêt; car, d'abord, « le Verbe s'est » incarné dans la chair et il a vécu parmi nous <sup>1</sup>. » Ensuite, l'histoire a mis un soin religieux à nous transmettre de touchants détails sur Jésus-Christ. Notre amour se plaira à les recueillir.

PORTRAIT TRADITIONNEL DE NOTRE-SEIGNEUR. — Certains Pères, ceux de l'Eglise d'Afrique surtout, ont soutenu que le Fils de Dieu, en venant au monde et en se chargeant de toutes les infirmités humaines, pour les guérir, avait pris sur lui toutes les laideurs physiques. Ils appuyaient leur sentiment sur ce texte d'Isaïe, où il est dit du Sauveur « qu'il n'a ni grâce » ni beauté <sup>2</sup>. » Suivant cette opinion, Jésus-Christ aurait été le plus laid des hommes; par dévouement, il se serait inoculé la laideur comme on s'inocule le poison en suçant une plaie envenimée. Mais, hâtons-nous de rassurer l'amour tristement impressionné des fidèles : le plus grand nombre des Pères rejettent ce sentiment. S'il s'agit de laideur, quand on parle du Fils de Dieu, il est alors question du Sauveur *couvert de crachats et de plaies* durant sa passion. Nous aimons bien mieux à répéter avec l'Ecriture que Jésus-Christ fut le plus beau et le plus aimable des enfants des hommes. Jésus était le Fils de Dieu, et Dieu c'est la beauté suprême; Dieu est beau comme il est bon, comme il est puissant, comme il est intelligent; il est beau à l'infini. En s'incarnant dans le sein d'une Vierge, Jésus-Christ prit de l'homme la beauté et la grâce, et quelque chose de sa divinité, au témoignage de saint Jérôme, dut resplendir à travers son corps <sup>3</sup>.

La tradition des premiers siècles, recueillie par

<sup>1</sup> S. Jean, I, 14. — <sup>2</sup> Isaïe, LIII, 4. — <sup>3</sup> Didron, *Iconographie de Dieu*. — Godard, *Archéol. chrét.*

saint Jean Damascène et par Nicéphore Callixte, confirme ce dernier sentiment. Elle décrit en ces termes la personne adorable de Jésus-Christ : « Son visage était remarquable par la beauté et l'expression ; sa taille était haute et bien proportionnée ; ses cheveux tiraient sur le blond, ils n'étaient pas fort épais, mais un peu bouclés à l'extrémité et partagés en deux sur le front, selon l'usage des Nazaréens. Ses sourcils noirs n'étaient pas exactement arqués. Ses yeux bleus et pleins de vivacité avaient un charme inexprimable. Il avait le nez long. Sa barbe était rousse et assez courte, mais il portait de longs cheveux et jamais le ciseau n'a passé sur sa tête. Il la penchait un peu et cela lui faisait perdre quelque chose de sa taille. Son teint était à peu près de la couleur du froment lorsqu'il commence à mûrir. La gravité, la prudence, la douceur et une clémence inaltérable se peignaient sur sa figure. A reprendre et à blâmer il était redoutable, à instruire et à exhorter il avait la parole aimable et caressante ; personne ne l'a vu rire une seule fois, mais on l'a vu pleurer. »

Outre cette description, que quelques auteurs ont prétendu avoir été faite par Lentulus, proconsul de Judée, dans une lettre adressée au sénat, il nous reste un portrait du Sauveur, qui porte la date de l'époque où il vivait sur la terre. C'est l'image connue sous le nom de la *Sainte-Face*. On en sait l'origine. Le Sauveur montait au Calvaire, le visage inondé de sueur et de sang. A sa vue, une pieuse femme, émue de compassion, fend la foule et présente son voile à Notre-Seigneur. Celui-ci l'accepte avec reconnaissance, essuie son visage et rend le voile à Véronique, étonnée d'y contempler les traits de son Maître miraculeusement reproduits. La basilique de Saint-Pierre de Rome a reçu le dépôt de cette image vénérée,



que l'on montre au peuple le jeudi et le vendredi saint.

NOTIONS GÉNÉRALES SUR LES IMAGES DE JÉSUS-CHRIST. — Notre-Seigneur est représenté habituellement *sous les dehors de la jeunesse*, ce qui est, dit-on, une allusion à sa nature divine, qui n'est *point soumise aux vicissitudes du temps*. Il paraît surtout ainsi quand il opère quelque miracle, parce que c'est alors qu'il fait preuve de divinité en se montrant maître de la nature. Quand, au contraire, il enseigne ses Apôtres, il est figuré dans la *maturité de l'âge, avec de la barbe*, ce qui convient à qui possède en propre la *plénitude du vrai* et le communique aux autres. Cette intention est surtout manifeste quand il est représenté disputant avec les docteurs de la Loi dans le temple; quoiqu'il n'eût alors que douze ans, la taille que l'art lui donne n'est pas inférieure à celle des autres figures qui l'entourent.

S'il opère une guérison, il est représenté *plus grand* que les divers personnages sur qui s'exerce sa puissance; s'il sort du tombeau, son corps est *plus grand que nature*: c'est pour marquer, dans le premier cas, sa *supériorité*, et dans le second, la *transformation* de son corps dans la gloire.

L'histoire évangélique nous montre toujours Notre-Seigneur *en blanc*, quand il paraît *comme Dieu*: sur le Thabor, devant Pilate, dans la vision de saint Jean. Les artistes, dirigés par les pasteurs de l'Eglise, le représentent avec des *vêtements blancs* chaque fois qu'il paraît *comme Maître de la vérité*<sup>1</sup>.

Plusieurs Pères ont enseigné que Jésus-Christ et les Apôtres marchaient nu-pieds; le moyen âge s'étant emparé de cette idée, la *nudité des pieds* devint

<sup>1</sup> *Dict. des Antiq. chrét.*

une loi iconographique pour Notre-Seigneur et ses Apôtres. C'est l'attribut distinctif de ceux dont le prophète chantait ainsi les glorieux triomphes : « *Qu'ils* » *sont beaux sur la montagne les pieds de ceux qui* » *annoncent la paix et prêchent le salut*<sup>1</sup>. » Les anges, les prophètes et saint Jean-Baptiste ayant été, eux aussi, les envoyés de la bonne nouvelle, possèdent également ce privilège iconographique, qu'aucun autre saint, quel qu'il soit, ne saurait partager avec eux<sup>2</sup>.

L'ALPHA ET L'OMÉGA accompagnent le plus ordinairement la représentation de Jésus-Christ. Ces deux lettres sont empruntées au passage de l'Apocalypse où saint Jean rapporte la révélation qui lui fut faite de la divinité du Verbe, par le Verbe lui-même : « *Je suis* » *l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier, le commencement et la fin*<sup>3</sup>. » Ces lettres expriment symboliquement un acte de foi à la divinité de Jésus-Christ, et, par conséquent, à son éternité. A partir de l'arianisme, on en fit un plus fréquent usage dans l'Eglise, comme pour professer, avec plus d'éclat, sa foi à un dogme base du Christianisme.

L'alpha, qui est le *commencement* de l'alphabet, signifie la *divinité* du Christ; l'oméga, qui en est la *fin*, désigne son *humanité*. « Considérez, dit saint Ambroise, la bonté du Sauveur; il est tout à la fois le *premier* et le *dernier*. Celui qui était le premier s'est fait le dernier pour nous. Il était le premier, puisque tout a été fait par lui; il s'est fait le dernier par ses chutes profondes dans les humiliations. Oui, le Christ est l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier; le premier par l'éternité, le dernier par l'humilité<sup>4</sup>. »

La forme minuscule de l'oméga paraît être la seule

<sup>1</sup> Is., LII, 7. — <sup>2</sup> Didron, *Iconographie de Dieu*. — Godard, *Archéol.* — <sup>3</sup> I, 8. — <sup>4</sup> *De Instit. Virg.*, XI.

reçue dans les monuments chrétiens. L'intention des artistes ressort tout naturellement du passage de saint Ambroise, que nous avons cité : Jésus-Christ, l'alpha ou le premier par l'éternité, est devenu l'oméga ou le dernier par l'*humilité*. Cette vertu dut être exprimée jusque dans la forme minuscule de la lettre grecque <sup>1</sup>.

MONOGRAMMES. — Le Sauveur est aussi désigné par des monogrammes <sup>2</sup>. Le plus ancien de ces signes est formé de la combinaison du X et du P, les deux premières lettres du nom grec du Christ. Avec le nom de Jésus-Christ, il représente en même temps la figure de sa croix. Les monuments primitifs nous l'offrent sous deux formes différentes :  $\text{Ϟ}$  et  $\text{ϙ}$ . Saint Ephrem assure que le dernier de ces types était fort usité en Orient. Il fut adopté de préférence à cause de son affinité avec la croix ansée égyptienne.

On pense généralement que ce monogramme dut prendre naissance en Orient, à l'époque où les fidèles, pour la première fois, adoptèrent le nom de chrétiens. On explique ainsi pourquoi il se composa de lettres grecques et non pas de caractères latins.

D'après le *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, dans certaines églises, le monogramme du Christ, avec l'alpha et l'oméga, était le premier texte d'initiation des catéchumènes. On leur présentait ces symboles pour les instruire des deux natures en Jésus-Christ et de la rédemption consommée sur la croix. A Milan, on avait coutume de les tracer sur la cendre en dedans de la porte orientale de l'église de Sainte-Thècle, où, après diverses cérémonies préli-

<sup>1</sup> *Dict. d'Antiq. chrét.*, art. *alpha* et *oméga*. — <sup>2</sup> Le monogramme, du grec *monos* seul et *gramma* lettre, est une sorte de chiffre qui contient les lettres du nom de quelqu'un entrelacées en un seul caractère.

minaires, les catéchumènes étaient introduits pour entendre l'exposé de la doctrine et en suivre l'explication sur ces signes mystérieux.

A une époque plus récente parut un autre monogramme du nom de Jésus. Il est composé des trois premières lettres de ce nom divin IHS. Comme le précédent, il nous vient des Grecs. La présence de la dernière lettre, laquelle est latine, s'explique par ce fait que les Grecs du bas-empire l'employèrent fréquemment, ainsi que l'attestent un grand nombre de leurs médailles. Les Latins placèrent une croix sur la seconde lettre. Saint Bernardin fut le principal propagateur de ce nouveau monogramme<sup>1</sup>.

LE BON PASTEUR. — Jésus-Christ est le bon Pasteur qui a quitté le céleste bercail et les quatre-vingt-dix-neuf brebis fidèles pour venir chercher sur cette terre la brebis égarée, qu'il veut reporter dans le sein de Dieu. Il est allé la chercher dans les pierres et les ronces du péché. Quand, après bien des fatigues, il l'a enfin retrouvée, il veut lui épargner les longueurs de la route. Oubliant toutes ses peines et ses sueurs, pour ne songer qu'à sa joie, il la place sur ses épaules.

Pauvres brebis du troupeau de Jésus-Christ, « nous » nous sommes tous égarés dans les sentiers du » mal<sup>2</sup>; » mais que la vue du bon Pasteur nous remplisse de confiance. Oui, « soyons sans crainte, pauvres brebis,<sup>3</sup> » si chères au cœur de Jésus-Christ. Il viendra à nous, à nous couchés là sans force sur le chemin de l'abîme, embarrassés dans les épines d'habitudes criminelles; il pansera les larges plaies de notre cœur, les arrosera de son sang et de ses larmes, nous portera affectueusement entre ses bras, sur son cœur, et, au lieu d'amers reproches, nous n'enten-

<sup>1</sup> *Dict. des Antiq. chrét.* — <sup>2</sup> Is., LIII, 6. — <sup>3</sup> S. Luc, XII, 32.

drons que cette douce parole qui, une fois de plus, fera tressaillir les cieux : « Réjouissez-vous tous avec » moi, car j'ai retrouvé ma chère brebis que j'avais » perdue<sup>1</sup>. »

On donne à peu près invariablement pour attributs, au bon Pasteur, le *bâton pastoral* et la *flûte à sept tuyaux*. Le bâton a quelquefois la forme d'une verge destinée à frapper, mais, le plus souvent, c'est la houlette qui conduit et réunit le troupeau. Ce qui fait dire aux saints Pères que si les pasteurs ont parfois à corriger, ils doivent néanmoins préférer toujours la mansuétude à la rigueur<sup>2</sup>. Si le bon Pasteur porté à la main une *croix*, on a eu l'intention de traduire ce passage de la parabole : « *Le bon Pasteur donne sa* » *vie pour ses brebis.* »

La flûte à sept tuyaux, dont les bergers se servaient pour rappeler leur troupeau au bercail, a été prise pour terme d'une gracieuse allégorie par les Pères de l'Eglise. Saint Grégoire de Nazianze, après avoir décrit l'inquiète sollicitude du berger, qui, placé sur une éminence, remplit les échos des sons de sa syrinx mélancolique, pour réunir les brebis dispersées, conclut que le pasteur spirituel, pour ramener à Dieu les âmes égarées, doit employer plus souvent les tendres exhortations de la parole que la sévérité du bâton pastoral<sup>3</sup>.

L'image du bon Pasteur est celle sous laquelle on représenta le plus habituellement les bienfaits de l'Incarnation et la miséricorde de Dieu envers le pécheur. Elle emprunte à sa présence sur les pierres sépulcrales des Catacombes une autre signification donnée par saint Jérôme. C'était, selon ce docteur,

<sup>1</sup> S. Luc, xv, 6. — <sup>2</sup> S. Grég. Naz., *Orat.* XIX, XLIII. — <sup>3</sup> *Orat.* I.

un symbole de la résurrection future <sup>1</sup>. La pensée de ce dogme consolant était tout naturellement réveillée par cette image; elle semblait dire : « Ne craignez point de sacrifier au service de Dieu ce corps mortel, car un jour, Celui-là même que vous contemplez ici sous la forme d'un Pasteur, viendra, dans toute sa majesté divine, le rappeler à la vie, et à une vie immortelle <sup>2</sup>. » La liturgie s'inspirait de pensées analogues. Une oraison extraite d'un sacramentaire romain antérieur au VIII<sup>e</sup> siècle, et récitée après la sépulture, demande à Dieu que le juste qui vient d'être déposé dans la terre « *soit rapporté, après sa résurrection, sur les épaules du bon Pasteur pour être placé dans le séjour de l'éternelle félicité.* »

L'AGNEAU. — Le caractère essentiel du Rédempteur était celui de victime, il n'est pas étonnant que l'Agneau soit la plus ancienne figure qui le désigne dans les Livres saints et dans le langage symbolique de l'Eglise. On l'adopta de préférence parce que, tout en rappelant l'immolation de Jésus-Christ, il ne scandalisait pas la foi novice des néophytes par des images de la passion. A mesure que le mystère de la croix se répandit dans le monde, l'Agneau se présenta avec divers emblèmes du crucifiement, et, au VI<sup>e</sup> siècle, on le peignit sur la croix à l'endroit où, peu de temps après, l'art chrétien plaça le Sauveur. Ce fut là le seul crucifix des premiers siècles.

A partir du X<sup>e</sup> siècle, avec la civilisation et la foi ressuscitées des ruines qu'avaient entassées les invasions des barbares, les attributs de l'Agneau ne parlent que de victoire et de résurrection : il a un *étendard*, symbole de triomphe, une *ceinture d'or* qui

<sup>1</sup> *Ad Ocean. Ep. LXIX, l.* — *In Is. XI.* — <sup>2</sup> *S. Hier. In Is., c. XL.*

atteste sa puissance et sa justice<sup>1</sup>; il porte, au lieu d'une croix, la *lance*, emblème de la sagesse.

L'Agneau immolé repose souvent sur un livre *fermé* de *sept sceaux*, allusion au livre mystérieux de l'Apocalypse, que l'Agneau seul put ouvrir.

Ce symbole apparaît de préférence sur les vêtements et les vases sacrés, sur les tabernacles et les tombeaux d'autel. Où trouver une place mieux choisie? Là encore, sur l'autel, « comme un agneau, il se laisse » immoler sans se plaindre<sup>2</sup>, » et il n'ouvre pas la bouche devant l'infâme qui le reçoit dans une conscience sacrilège.

Cette image de l'Agneau nous rappellera les belles paroles de Pierre de Celles : « C'était bien l'Agneau qu'il nous fallait, l'Agneau qui ne s'irrite point et dont la mansuétude ne se trouble jamais; l'Agneau qui nous a donné sa laine blanche comme la neige pour réchauffer ce qui en nous était froid, pour couvrir ce qui en nous était nu; l'Agneau qui nous a donné sa chair à manger, de peur que nous ne périssons de faiblesse dans le chemin<sup>3</sup>. »

LE CRUCIFIX. — Aux articles *Monogramme* et *Agneau*, nous avons déjà vu que la croix proprement dite ne fit son apparition dans le culte que vers le iv<sup>e</sup> siècle, et que la croix simple précéda la représentation du crucifiement. Avant d'aller plus loin, il nous semble nécessaire d'indiquer les noms donnés aux différentes formes de croix chez les chrétiens, car ce symbole fut très-varié. Sans aucune intention de les énumérer toutes, voici les principales : la croix en forme de X est vulgairement connue sous le nom de *Saint-André*, parce que la tradition rapporte que telle

<sup>1</sup> Chez les Egyptiens on consacrait un roi en lui mettant une ceinture. Isaïe y fait allusion, c. xi, v. 5. — <sup>2</sup> Is., liii, 7. — <sup>3</sup> III<sup>e</sup> Serm. de l'Avent.

aurait été celle sur laquelle cet apôtre fut crucifié. La croix de *Saint-Antoine*, ou le *tau*, imite la lettre T qui, chez les Egyptiens, était un symbole de vie, de félicité et de salut; saint Antoine, égyptien de naissance, porte ce signe sur son vêtement, dans ses images. La croix *grecque* est celle dont les deux branches sont égales entre elles; la croix *latine* a ses bras placés au tiers de sa hauteur. La croix *patriarcale*, la croix de *Lorraine* et celle de *Jérusalem* ont deux branches ou traverses. La croix *ancrée* forme une ancre à sa partie supérieure; dans les Catacombes on rencontre souvent la croix unie à l'ancre; celle-ci étant adoptée comme symbole de l'espérance, ce rapprochement proclamait « que la croix est le fondement de l'espérance du chrétien. » La croix *entée* est celle qui est posée sur un globe. La croix de *Malte* est une croix grecque dont les extrémités vont en s'évasant et sont échancrées. La croix *fleuronnée* est ornée de fleurons à ses extrémités.

Les efforts de l'art chrétien se sont concentrés pour prodiguer à l'instrument de notre rédemption tous les embellissements que fournissait la sculpture en fait de fleurs, de feuillages et de figures. Ce qui était autrefois ignominie pour le païen, scandale pour le juif, est devenu le symbole de l'espérance et de la gloire. Le feuillage et les fleurs qui ornent les branches de la croix indiquent en outre que l'arbre du sacrifice et du dévouement a puisé, au contact d'une chair divine, une sève toujours féconde en héroïques vertus.

Il est à présumer que la piété des premiers chrétiens représenta Jésus en croix sur des objets portatifs; le crucifix dut être de bonne heure honoré d'un culte privé. Dans le culte public, il n'apparaît guère qu'au vi<sup>e</sup> siècle, et, au témoignage de saint Grégoire



de Tours, à notre France revient l'honneur de cette pieuse initiative <sup>1</sup>. Le plus ancien crucifix connu était peint dans une église de Narbonne, vers le milieu du vi<sup>e</sup> siècle; le seul que l'on ait rencontré dans les Catacombes date du pape Adrien, qui siégeait sur la chaire pontificale à la fin du viii<sup>e</sup> siècle.

La coutume romaine voulait que le condamné fût crucifié nu. Il n'est pas douteux que l'on ait infligé au Sauveur cette nouvelle ignominie. Saint Ambroise l'affirme en s'appuyant sur la tradition constante <sup>2</sup>. Cependant, par un sentiment de respect que l'on comprend aisément, les pasteurs de l'Eglise exigèrent qu'il fût représenté vêtu. Et, en effet, les anciennes images nous montrent ainsi Jésus en croix. Plus tard le vêtement devint moins long, et enfin, l'horreur qu'inspirait la nudité du Sauveur s'étant dissipée, il ne resta plus que cette étroite bande d'étoffe placée sur nos crucifix modernes.

Nous ne savons à quelle source ils ont puisé leurs documents, mais plusieurs contemplatifs nous disent que Marie, à la vue de la nudité de Jésus, s'approcha de lui, et que, détachant le voile dont sa tête était couverte, elle le jeta sur son corps. Que ce soit l'origine de la bande d'étoffe que portent nos crucifix, nous n'oserions prononcer, mais le trait en lui-même nous a paru trop touchant pour ne pas lui accorder dans ces pages une hospitalité aussi empressée que respectueuse.

Les pieds du crucifix sont fixés, tantôt par un, tantôt par deux clous. La tradition est partagée à cet égard. S'il nous fallait adopter un de ces deux sentiments, nous nous rangerions volontiers du côté

<sup>1</sup> *De glor. martyr.*, l. 1, c. 23. — <sup>2</sup> *In S. Luc.*, x, 100.

d'Innocent III et de Benoît XIV, qui pensent que Notre-Seigneur fut crucifié avec quatre clous.

Notre-Seigneur, dans les tableaux du crucifiement, est représenté *tournant le dos à Jérusalem*, pendant que son dernier regard se porte vers l'Occident. A cette heure suprême, réprouvant les Juifs, il faisait l'élection des Gentils. Jérémie l'avait annoncé : « Au » jour de leur perte et de leur égarement, je leur » tournerai le dos et ils ne verront point ma face<sup>1</sup>. » « Ses yeux alors se reposeront sur les Gentils, » avait aussi dit le Roi-Prophète<sup>2</sup>.

Au-dessus de la tête du Sauveur est une inscription, l'abrégé de celle que Pilate fit placer sur la croix, *Inri*, c'est-à-dire *Jesus Nazarenus rex Judæorum*, Jésus de Nazareth roi des Juifs. *Jesus*, voilà son nom; *Nazarenus*, voilà sa patrie; *Rex Judæorum*, voilà son crime.

La pose des bras n'est pas chose indifférente. Ils doivent *s'étendre horizontalement*, dans leur plus grande longueur, sans préjudicier cependant en rien aux règles anatomiques de l'art. Notre-Seigneur semble bien mieux alors *embrasser l'univers entier* dans les étreintes de son incommensurable charité. L'astucieux jansénisme a imaginé des Christ dont les bras, au lieu de s'étendre, s'élèvent au-dessus de la tête; dans la perfide intention de la secte, c'était la traduction de cette désolante doctrine que Notre-Seigneur *n'était pas mort pour tous*, mais seulement pour les prédestinés.

Au bas de la croix on place une tête de mort et des ossements. Les saints Pères nous donnent la raison de cet usage. « Le lieu où la croix fut plantée, dit saint Ambroise, répondait directement à l'endroit

<sup>1</sup> XVIII, 17. — <sup>2</sup> Ps. LXV, 7.

de la sépulture d'Adam, et il convenait en effet que les prémices de notre vie fussent placées là même où avaient été les prémices de notre mort. » Ce sentiment est partagé par saint Basile, saint Epiphane, saint Augustin, saint Cyrille, Tertullien et Origène<sup>1</sup>. D'après ces illustres docteurs, Adam et Eve auraient été enterrés par Noé ou ses fils sur la montagne qui de là aurait pris le nom de *Calvaire* ou *Golgotha*, lequel signifie *crâne* et *ossements*.

La sainte Vierge et saint Jean, debout des deux côtés de la croix, selon le récit évangélique, appuient leur joue sur leur main, geste de convention, dans l'antiquité, pour exprimer une grande douleur<sup>2</sup>.

On remarque encore, comme accessoires du crucifiement, le soleil et la lune. L'opinion vulgaire est qu'ils sont là pour rappeler l'obscurité qui accompagna la mort du Rédempteur; mais il est plus probable qu'on a eu l'intention d'exprimer les deux natures de Jésus-Christ, la divinité par le soleil qui brille d'un éclat qui lui est propre, l'humanité par la lune qui, jouissant d'une couleur réfléchie, est soumise à des phases d'obscurcissement et de clarté<sup>3</sup>. Ce qui donne une grande force à cette interprétation, c'est que le soleil et la lune ne figurent pas seulement dans le sujet du crucifiement, mais encore dans d'autres circonstances de la vie de Jésus-Christ; et, si nous ajoutons que ces emblèmes sont souvent accompagnés, dans le crucifiement, de l'alpha et de l'oméga, dont nous connaissons le symbolisme, la démonstration sera complète.

La présence de sainte Madeleine au pied de la croix est relativement moderne.

<sup>1</sup> Cornel. à Lapid. in *Math.*, xxvii, 32. — <sup>2</sup> S. Cyp., *Ep.* xi. — <sup>3</sup> *Dict. des Antiq. chrét.*, art. *crucifiement*.

LE POISSON. — Est-ce le produit du hasard ou le fait d'une disposition providentielle ? Qui peut le dire, mais le mot grec *ichthus*, qui signifie poisson, fournit les initiales des cinq mots *Iesus christos, theou uios Sôter*, soit en français, *Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur*. « De ces cinq mots grecs, dit saint Augustin, si vous réunissez les premières lettres, vous aurez *ichthus*, poisson, dans lequel nom le Christ est désigné mystiquement<sup>1</sup>. »

La découverte d'un mot qui se prêtait si merveilleusement à exprimer le nom de Jésus-Christ, ses deux natures, sa qualité de Sauveur, fut une véritable révélation. On donna au poisson deux significations, l'une ayant trait au Baptême, l'autre se rapportant à l'Eucharistie. La principale raison qui fit donner aux fidèles le nom de *petits poissons* a son origine dans l'eau sacrée du Baptême, où ils trouvent la vie. L'autre sens est plus sublime : Celui qui leur avait donné la vie s'était fait leur nourriture. Il est digne de remarque que deux fois Jésus-Christ, comme figure du sacrement de l'Eucharistie, multiplia les pains ; deux fois aussi, après sa résurrection, il prit son repas avec ses disciples ; mais, dans chacune de ces circonstances, on retrouve le poisson destiné à devenir un symbole de l'Eucharistie<sup>2</sup>.

LE PÉLICAN. — Encore ici un symbole de l'amour de Jésus-Christ pour les hommes.

Les anciens croyaient que cet oiseau, par la vertu de son sang, rendait la vie à ses petits. Les pélicans, disent plusieurs saints Pères<sup>3</sup>, quand ils trouvent leur couvée détruite par quelque serpent, poussent des cris de tristesse ; ils se frappent les flancs de leur bec

<sup>1</sup> *De Civit. Dei*, XVIII, 25. — <sup>2</sup> *Spicil. Solesm.*, t. III. — <sup>3</sup> S. Hier., *Ep. XXIX ad Præsid.* — S. Aug., *in Ps. CI.*

et de leurs ailes, et le sang qui en jaillit ressuscite les petits qui étaient morts. Des traditions égyptiennes rapportent que le pélican aime tellement ses petits que, lorsqu'il n'a rien à leur donner à manger, pour les empêcher de mourir de faim, il se fait une large blessure au côté et les nourrit de son sang. S'il arrive que le chasseur ait mis le feu autour de son nid, pour s'emparer de ce qu'il renferme, le pélican bat fortement des ailes pour éteindre la flamme et s'expose souvent au danger d'être brûlé lui-même<sup>1</sup>. « O doux Jésus, mon Sauveur, s'écrie saint Thomas, vous êtes ce pélican plein de tendresse. » C'est vous qui, employant les bras des bourreaux, déchiriez vos mains et vos pieds par les clous, votre tête par les épines, votre cœur par la lance, votre corps par les verges, afin de ressusciter vos enfants et de les nourrir dans l'adorable sacrement de votre amour.

En traitant des fêtes chrétiennes nous serons amenés plus tard à parler de l'image du Sacré-Cœur; nous renvoyons à ce moment ce que nous avons à en dire.

#### IV.

##### Dieu le Saint-Esprit.

Nous réduirons à quatre les symboles iconographiques de la troisième Personne de la sainte Trinité : la *colombe*, la *nuée*, les *langues de feu* et la *couleur bleue*.

COLOMBE. — Ce fut sous cette forme que l'Esprit-Saint descendit sur Notre-Seigneur, au jour de son

<sup>1</sup> Cornel. à Lapid. Édit. Vivès, t. ix, p. 150.

Baptême, et cet oiseau fut investi d'un pareil honneur à cause de sa *simplicité*<sup>1</sup>. Il est encore d'autres raisons de cette préférence. Elle serait fondée, suivant saint Jean Chrysostôme, sur ce que *innocente, féconde, familière et amie de l'homme*, la colombe retrace merveilleusement, par ces qualités diverses, la nature des opérations de l'Esprit-Saint dans l'âme des baptisés<sup>2</sup>. Pour rappeler aux fidèles ces admirables effets de la grâce du Baptême, on suspendait autrefois des colombes d'argent au-dessus des fonts sacrés. On les voyait aussi au-dessus des autels, renfermant les espèces eucharistiques; là elles semblaient dire que celui-là seul est digne de se nourrir du Pain des Anges qui peut le renfermer dans un cœur où l'on retrouve de la colombe la *pureté* et la *douceur*.

L'assistance du Saint-Esprit est souvent exprimée par une colombe placée sur la tête ou sur l'épaule d'un personnage, d'un docteur de l'Eglise surtout.

NUÉE. — Nous lisons dans l'Évangile que, sur le Thabor, la troisième Personne de l'adorable Trinité, figurée par une *nuée* lumineuse, enveloppa, comme dans une tente de gloire, Moïse et Elie. Ce ne fut point sans un mystérieux dessein, et les Pères nous disent que de même que la nuée laisse tomber sur la terre l'eau et la rosée qui la fécondent, l'Esprit-Saint épanche sur les âmes l'eau et la rosée divines de la grâce. Et, semblable à l'eau qui *purifie, désaltère et rafraîchit*, ainsi la grâce, que répand cette nuée divine suspendue sans cesse au-dessus de l'Eglise, *purifie* l'âme de ses *souillures*, *éteint le feu* de la concupiscence, *apaise la fièvre* des passions; et ce sont tous ces merveilleux effets qui ont fait si souvent, dans l'Écriture, appeler la grâce une *eau vive*.

<sup>1</sup> Tertul. *Adv. Valent.*, II. — <sup>2</sup> *Homil.* III, de *Pentec.*

Tel est le sens symbolique de ces nuées reproduites sur les tabernacles ou les ornements sacrés. Mais, non contente de répandre sur la terre une eau vivifiante, cette nuée céleste laissa tomber, selon la parole du prophète, « *une rosée de lumière*<sup>1</sup>; » et la terre fut témoin de ce grand prodige au jour de la Pentecôte.

LANGUES DE FEU. — Sans rappeler les circonstances de ce solennel événement, nous rechercherons seulement les mystères que la sagesse de Dieu a voilés sous le symbole des langues de feu et nous répondrons à ces deux questions : Pourquoi ce feu ? pourquoi ces langues ?

Le feu, le plus noble de tous les éléments, a trois propriétés : il *éclaire*, il *purifie*, il *échauffe*, trois effets principaux du Saint-Esprit en nos âmes. *Feu lumineux*, il éclaire notre entendement et en dissipe les ténèbres ; — *feu ardent*, il dégage notre âme de ses souillures, il consume la rouille de nos péchés et de tout ce qu'il peut y avoir en nous de terrestre ; — *feu doux et pacifique*, il s'insinue dans les cœurs, les échauffe et les pénètre des saintes ardeurs de la charité.

Le feu reposa sur les Apôtres en forme de *langues*, pour montrer que, selon la promesse du Sauveur, l'Esprit-Saint *parlerait* lui-même par leur bouche. Elles montraient ensuite que les Apôtres allaient convertir le monde, non par de sanglantes conquêtes, mais avec le glaive pacifique de la *parole*. Enfin, elles annonçaient que l'Évangile serait prêché en *toutes langues* ; que la prédication évangélique, pleine de lumière et d'amour, éclairerait et embraserait l'univers.

COULEUR BLEUE. — Au commencement du monde,

<sup>1</sup> Is., xxvi, 19.

l'Esprit-Saint intervient sous la forme d'un *souffle de vie*<sup>1</sup>; à la création de l'Eglise, il se rend sensible sous le symbole d'un *vent impétueux*<sup>2</sup>; Quand Notre-Seigneur le communique à ses Apôtres, le soir de sa résurrection, il *souffle*<sup>3</sup> sur eux : l'Eglise s'appuya sur ces diverses données pour consacrer à la troisième Personne de la sainte Trinité la *couleur bleue*, qui n'est autre chose que la couleur apparente de l'air, dont elle avait pris la forme dans plusieurs circonstances<sup>4</sup>.

Ce symbolisme a, du reste, le témoignage de l'histoire. Le moyen âge, si riche en institutions religieuses, établit l'ordre célèbre du Saint-Esprit; or, les religieux voulant porter les livrées de la Personne divine à laquelle ils s'étaient consacrés, adoptèrent la *robe bleue*<sup>5</sup>. Le *ruban bleu*, plus tard, fit partie des insignes de la décoration de l'ordre du Saint-Esprit, que fonda Henri III.

L'Eglise consacra aussi cette couleur à Marie, *chaste épouse de l'Esprit-Saint*; son manteau bleu indique que l'Esprit d'amour est survenu en elle pour opérer le mystère de l'Incarnation, et qu'il l'a entourée de sa grâce et de sa sainteté comme d'un vêtement<sup>6</sup>.

Quel amour! quelle tendresse dans la religion catholique! qu'il y a loin des sévères manifestations de l'Horeb ou du Sinaï aux douces apparitions du Calvaire et du Jourdain! Mille fois heureux les enfants de la Loi de grâce, où Dieu le Père se révèle sous les traits d'un *père* accueillant dans ses bras un enfant longtemps prodigue; où le Fils se montre comme un

<sup>1</sup> Gen., 1, 2. — <sup>2</sup> Act., 11, 2. — <sup>3</sup> S. Jean, xx, 22. — <sup>4</sup> M<sup>re</sup> Malou, *Iconographie de l'Immac. Concept.* citant le pape Jules II. — <sup>5</sup> Didron, *Iconographie des trois Personnes divines.* — <sup>6</sup> S. Luc, 1, 35.



*agneau* silencieux sous le couteau qui l'immole, comme un *pasteur* donnant sa vie pour son troupeau, et le Saint-Esprit comme une *colombe* pleine de mansuétude et de douceur. Quelle est, parmi les images que nous venons de rencontrer, celle qui ne redise à nos cœurs, toujours si craintifs : « Le Fils de » l'homme n'est pas venu perdre les âmes, mais les » sauver<sup>1</sup>. »

Que la vue de ces images élève donc de terre nos pauvres cœurs, afin qu'ils aiment sans mesure et qu'ils espèrent sans fin !

<sup>1</sup> S. Luc, ix, 56.

## CHAPITRE V.

## IMAGES DE MARIE.

## I.

## Portrait de la sainte Vierge.

L'évangéliste saint Luc, à la connaissance de la médecine, joignait celle de la peinture : du vivant de Marie, il fit plusieurs portraits de cette auguste Vierge ; l'un d'eux, parvenu jusqu'à nous, est conservé à Rome, dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure. Nous n'entrerons pas dans les discussions soulevées sur l'authenticité de cette sainte image. Après de patientes et sérieuses recherches, un grand pape, Benoît XIV<sup>1</sup>, et les savants Bollandistes<sup>2</sup> ont conclu que tous nos respects sont dus à la tradition qui attribue à saint Luc divers portraits de la sainte Vierge ; de pareilles autorités suffisent<sup>3</sup>.

A la suite du saint Evangéliste, tous les peintres chrétiens s'estimèrent heureux de reproduire Marie, avec leurs couleurs ; les graveurs, de la buriner sur

<sup>1</sup> *De Serv. Dei beat.*, l. IV, P. II, c. 10, n° 28. — <sup>2</sup> *De S. Lucâ.* — <sup>3</sup> Voir Darras, *Hist. de l'Eglise*, t. VI. Les dernières découvertes rétablissent l'authenticité de cette sainte image.

le cuivre ou le bronze; les sculpteurs, de la tailler dans la pierre ou le marbre.

Celui qui contribua le plus à la propagation de la sainte image fut saint François de Borgia. Après de longues instances, il obtint du Souverain Pontife la permission d'emporter chez lui l'image de saint Luc; des peintres de choix devaient la copier. Il en fit faire un grand nombre de copies, et, dès cette époque surtout, chaque église put offrir à la vénération des fidèles l'image de Marie, telle qu'elle apparut à la terre dans les jours de son pèlerinage.

En dehors de ces portraits, la plus pure tradition nous a légué d'intéressants détails sur la personne de la sainte Vierge. Écoutons d'abord saint Epiphane : « Marie était en toutes choses modeste et grave, parlant peu et ne disant que les choses nécessaires. Elle écoutait volontiers, était très-affable et montrait un grand respect pour tout le monde. Sa taille était médiocre, son teint tirait sur la couleur du froment, ses cheveux étaient blonds, ses yeux grands et vifs, ses sourcils noirs étaient élégamment arrondis, le nez assez long et les lèvres roses. Sa figure n'était pas ronde mais allongée, ses mains et ses doigts étaient longs aussi. Aucune fierté n'apparaissait dans ses traits, mais on n'y apercevait que simplicité et candeur. Ses habits étaient de la couleur naturelle de la laine, ainsi que l'indique son voile que l'on conserve encore. Pour tout dire, en un mot, conclut saint Epiphane, une grâce toute divine brillait dans sa personne<sup>1</sup>. »

Nous avons aussi le témoignage d'un saint personnage qui eut le bonheur de voir Marie, et qui a dit d'elle : « Sa modestie était si grande que je l'aurais

<sup>1</sup> Cité par Nicéph. Call., l. II, c. 23.

prise pour une divinité si je n'avais pas eu pour me guider les lumières de la foi. » C'est une parole que la tradition prête à saint Denis l'Aréopagite, dans une lettre écrite à saint Paul.

Puisant aux diverses sources dont nous venons de parler, l'art chrétien a donné à Marie une beauté toute céleste, doux reflet de la beauté immaculée de son âme. Dans quelques sanctuaires, il est vrai, on rencontre des images de l'auguste Vierge, lesquelles, s'éloignant des notions reçues, sont la traduction littérale de ce passage de l'Écriture : « *Je suis noire* » *mais belle*<sup>1</sup>. » Loin de nous la pensée que Marie appartint à la race maudite de Cham ; le sens vrai de cette parole nous reporte au temps de la passion, alors que la Mère de Dieu put justement s'écrier : « Mon âme abîmée dans les ténèbres épaisses de la douleur en est comme obscurcie et défigurée ; elle est toujours belle cependant, car elle est toute radieuse des rayons d'espérance qui l'éclairent<sup>2</sup>. »

C'est donc sur la foi d'une interprétation trop littérale d'une parole de nos Livres saints, que la piété de nos pères imagina ces *Vierges noires* qui décorent d'illustres sanctuaires.

## II.

### Couleurs des vêtements de Marie.

Les couleurs spécialement consacrées à la sainte Vierge sont le *bleu*, le *blanc*, le *rouge* et le *violet*.

Le *bleu* est la couleur symbolique de l'Esprit-Saint, et à qui convient-il mieux qu'à Celle qui est devenue

<sup>1</sup> *Can't.*, 1, 4. — <sup>2</sup> Cornelius à Lap. *in Can't.*, 1, 4.

son Epouse immaculée dans l'auguste mystère de la maternité divine ?

A Marie toujours Vierge le *blanc*, symbole de pureté ! car de même que la couleur blanche est un composé de toutes les couleurs, qui se confondent pour la produire, ainsi dans un cœur la pureté est formée par la réunion de toutes les vertus.

*Une Femme apparut* à saint Jean, « *revêtue du soleil*<sup>1</sup> ; » ce soleil, c'est Jésus-Christ. Marie lui avait donné le vêtement de son humanité, il lui donne en retour celui de sa divinité. Le Christ est *lumière*, le Christ est le *lis des vallées*<sup>2</sup> : au Christ la blancheur, sur le Thabor, dans le ciel, au saint autel. Quand, par la communion, la foi, l'amour, nous nous sommes « *revêtus de Jésus-Christ*<sup>3</sup>, » l'Eglise nous permet de porter les blanches livrées de l'Agneau de Dieu, livrées qui sont aussi celles de sa Mère. Redoutons de mériter alors cet amer reproche : « Malheur à vous, race hypocrite, vous vous montrez aux yeux des hommes comme des sépulcres blanchis, et à mes yeux ce n'est que corruption<sup>4</sup>. »

A Marie, Reine des martyrs, la couleur *rouge*, emblème du sang et du sacrifice.

Le *violet* est la couleur de la pénitence ; il est, pour ce motif, quelquefois attribué à Marie, Mère des douleurs, spécialement quand elle est représentée debout au pied de la croix.

Les fleurs d'or parsemées sur la robe blanche et le manteau bleu rappellent l'*abondance des dons célestes* répandus sur Marie<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Apoc., XII, 1. — <sup>2</sup> Cant., II, 1. — <sup>3</sup> Ad Gal., III, 27. — <sup>4</sup> S. Math., XXIII, 27. — <sup>5</sup> M<sup>re</sup> Mallou, *Iconog. de la sainte Vierge*.

## III.

## Vierge Immaculée.

Les symboles se groupent en grand nombre autour de Marie immaculée; sur sa tête, le *voile*, le *nimbe* et la *couronne de douze étoiles*; autour d'elle, l'*auréole* et les *anges*; sous ses pieds, la *lune*, le *serpent*, le *globe du monde*. Quelques-uns de ces attributs se retrouvent dans les autres représentations de Marie; si nous les avons réunis, c'est uniquement afin d'embrasser dans une même étude ces pieux emblèmes.

VOILE. — Le voile est le symbole de la pudeur. Son origine remonte à la chute de nos premiers parents. Ceux-ci, après leur faute, éprouvèrent un sentiment inconnu jusque-là à leur primitive innocence, la honte, qui leur fit chercher une retraite sous les ombrages de l'Eden, pour se dérober aux regards de Dieu. Même après le pardon, elle resta le partage de l'humanité, et elle fut surtout gravée au front de la femme, qui avait été la plus coupable. Dès lors, Eve repentante dut placer devant son visage ce que les Pères ont si bien nommé l'*armure de la pudeur*<sup>1</sup>. La faute qui eut des suites aussi désastreuses commença par un regard; « la mort entra par les yeux<sup>2</sup> » dans le cœur humain, et le premier voile fut placé devant les yeux de la femme sous l'influence d'un double sentiment : le repentir et la crainte.

Pour ce motif, le voile fit partie du vêtement des vierges consacrées à Dieu; il devint la grille et la clô-

<sup>1</sup> Tertull., *De Vel. virg.* — <sup>2</sup> Jer., XIX, 21.

ture placée entre leur âme et le monde. Le voile sur le front de Marie proclame qu'elle est la Reine des vierges. La femme dans le monde porte aussi le voile ; et celui-ci doit lui rappeler sans cesse que la vigilance des yeux est la gardienne de la chasteté. Il est comme un rempart élevé entre un monde corrompu et un cœur fragile. Qu'elle prenne garde, la femme chrétienne, à ces paroles de Tertullien, lesquelles aujourd'hui encore pourraient condamner des abus renouvelés des premiers siècles : « Vous oubliez que le voile placé comme une muraille devant vous ne doit pas seulement mettre votre pudeur à l'abri des regards indiscrets, il faut de plus qu'il contienne la curiosité de vos propres regards <sup>1</sup>. »

Saint Paul envisage le voile comme un *signe de sujétion*. La première femme avait été tirée du cœur de l'homme et non de ses pieds ni de sa tête, remarquent les Pères, pour lui faire comprendre que Dieu la destinait à être l'amie, c'est-à-dire l'égale d'Adam. Mais sa désobéissance détruisit cet ordre admirable et le Seigneur lui fit entendre sa condamnation : « Parce que tu as séduit l'homme, tu seras » sous sa puissance, il te dominera <sup>2</sup>. » Or, dit le grand Apôtre : « La femme soumise à l'homme doit porter » sur sa tête un signe de sa dépendance <sup>3</sup>, » et ce signe, c'est le voile, quelle qu'en soit la forme. Pour ce motif, les saints Pères l'appellent tour à tour un *joug* <sup>4</sup>, un *insigne* <sup>5</sup>, un *mémorial de sujétion* <sup>6</sup>. Les femmes persanes portent un pied dessiné sur leur voile, comme un symbole de la puissance à laquelle le péché originel les a soumises <sup>7</sup>.

Du temps des Apôtres, sous l'influence des mœurs

<sup>1</sup> *De Vel. virg.* — <sup>2</sup> *Gen.*, III, 16. — <sup>3</sup> *I Corinth.*, XI, 10. — <sup>4</sup> *Tert.*, *De Vel. virg.* — <sup>5</sup> *S. J.-Chrys.* — <sup>6</sup> *Concil. Gangr.* — <sup>7</sup> *Petrus Bertorius.*

païennes, le voile était tombé du front de la femme. Saint Paul apprend que ce désordre règne dans la licencieuse Corinthe, et, dans la première épître adressée aux chrétiens de cette ville, il cherche à le faire disparaître, en leur rappelant les motifs qui ont fait adopter le voile dans l'Eglise. Saint Pierre, rentrant à Rome, y trouve le même abus, et alors, même langage et même prescription. Pendant longtemps on s'est étonné qu'à une époque tourmentée et sanglante les pasteurs de l'Eglise aient fixé leur attention sur un point disciplinaire d'aussi mince intérêt en apparence, alors que d'autres sujets bien plus graves semblaient devoir les occuper. Bien des personnes l'ont ignoré, mais la cause en jeu était grave, et, dit un historien, « une des plus considérables qui puissent agiter le monde <sup>1</sup>. » S'agissait-il d'éviter, par ce moyen, les occasions de scandale dans les synaxes? Les sexes y étant séparés par des cloisons pleines et l'entrée des hommes et des femmes étant distincte, il devait y avoir au fond de cette question d'autres motifs plus puissants. Les plus récentes fouilles faites dans les galeries des Catacombes et dans le champ de l'histoire ont amené de merveilleuses découvertes qui donnent à l'épître de saint Paul et à la constitution de saint Pierre leur véritable portée. Simon le Mage venait de semer dans le monde l'ivraie de ses funestes doctrines. Le prosélytisme de l'hérétique, fondant toutes ses espérances sur les ambitions féminines, les avait habilement flattées : dans la secte, les femmes étaient investies du caractère sacerdotal. L'impure Hélène de Simon était la prêtresse par excellence. Aux tendances corruptrices de l'erreur il faut promptement une digue infranchissable : empêcher que la

<sup>1</sup> Darras, *Hist. de l'Egl.*, t. vi.



femme ne sorte de la condition que lui a faite la Providence. Saint Paul, à Corinthe, saint Pierre, à Rome, travailleront à combattre la périlleuse doctrine ; le voile sur la tête de la femme chrétienne aura sa haute signification, il indiquera l'infériorité du sexe et du ministère. « Il marquera, dit le savant Bianchini, que le sacerdoce de Jésus-Christ et ses droits sacrés ont été réservés à l'homme seulement<sup>1</sup>. » Aussi, dans les peintures des Catacombes, la femme est toujours voilée ; Marie, elle-même, parfois représentée entre saint Pierre et saint Paul, a la tête voilée pendant que les deux Apôtres ont la tête nue<sup>2</sup>.

**NIMBE.** — Autour de la tête de Marie, nous remarquons comme une couronne ; sa forme est ronde et elle est composée de lumière. Les saints la portent aussi ; elle se retrouve également sur le front des Personnes divines, toutefois avec quelques signes distinctifs que nous signalerons. Expliquons d'abord la signification de la couronne et de l'élément lumineux qui la compose.

La tête est, en quelque sorte, l'âme matérielle du

<sup>1</sup> *Not. in Lib. Pontif.*

<sup>2</sup> Certains monuments semblent contredire les documents de l'histoire. Marie, quelquefois, paraît sans voile ; ses cheveux sont relevés au-dessus du front, où ils se divisent en deux boucles opposées. On pense que ce système, qui prévalut pendant quelque temps, avait en vue d'honorer l'intégrité virgine de Marie. On la représentait ainsi parce que les vierges ne portaient pas de voile, elles ne le recevaient qu'à leur mariage. Dans un traité, Tertullien combattit vigoureusement cette liberté qui s'était introduite, de son temps, dans les mœurs. — *Dict. des Antiq. chrét.*, art. *sainte Vierge*.

L'Église a tellement conservé la tradition des premiers âges chrétiens, qu'aujourd'hui encore l'évêque ou le prêtre dont la vieillesse a fait tomber les cheveux, ne peuvent, sans une dispense du Pape, conserver à l'autel du Seigneur ce voile artificieux inventé pour dissimuler ou rendre inoffensive leur calvitie. Tel est le sens réel et profond du mot de saint Paul : « L'homme prie et prophétise tête nue, parce qu'il est le chef de la femme, de même que Jésus-Christ est le seul chef de l'Église. »

corps; elle est le siège, le temple de l'âme immortelle; aussi, le tronc sans la tête c'est la mort instantanée, la séparation de l'âme d'avec le corps. De là, le respect profond de l'Eglise pour la tête de l'homme; le corps séparé de la tête peut s'enterrer partout, disent les anciens liturgistes, mais la tête elle-même ne peut être déposée que dans un lieu saint et consacré. Puisque telle est la dignité de la tête, c'était à elle qu'on devait attacher principalement tous les insignes qui distinguent les hommes. Les uns commandent et les autres obéissent : les premiers portent à la tête un signe distinctif; on reconnaît le roi à la couronne, l'évêque à la mitre, le Pape à la tiare. Lorsqu'un homme s'illustre par une action d'éclat, la récompense se traduit ordinairement par une couronne. C'est toujours à la tête que s'adresse l'hommage, c'est-à-dire à l'âme qui y réside<sup>1</sup>.

Cette couronne qui ceint le front de Marie et celui des bienheureux se nomme *nimbe*; elle est composée de lumière et de feu, sublime expression de la nature de leur félicité. Dieu est un *feu consumant*<sup>2</sup>, c'est un *foyer* qui souffle sur Adam et lui met dans le corps une âme ou un rayon divin; il descend sur le Sinaï au milieu de l'appareil redoutable des *éclairs* et du *feu*; il se communique aux Apôtres sous la forme de *langues embrasées*.

La tête étant le temple de l'âme, le feu une image de Dieu, nous entrevoyons déjà tous les mystères du nimbe. Cette couronne lumineuse, qui entoure la tête des saints, dit aux membres de l'Eglise militante que l'âme de leurs frères est inondée des flots de l'éternelle lumière de Dieu, qui est tout à la fois pour eux *amour* et *vérité*. Le nimbe est par conséquent le signe

<sup>1</sup> *Iconog. chrét.* par M. Didron. — <sup>2</sup> *Deut.*, IV, 24.

distinctif de la sainteté<sup>1</sup>. Les trois Personnes divines ont également le nimbe pour attribut, et ce n'est point sans raison; le bonheur de Dieu n'est-il point devenu celui des saints eux-mêmes? Toutefois, par un privilège spécial, il est divisé par *trois branches* ou *croisillons*. La science, partagée sur ce sujet, y voit un symbole de la sainte *Trinité* ou bien une figure de la *croix* qui nous a manifesté la puissance, la sagesse et la charité de Dieu.

COULEURS DU NIMBE. — De tout temps, la *couleur jaune*, la couleur de l'or, a été considérée comme la plus noble, au point que les anciens regardaient l'or comme de la lumière solidifiée. De là l'usage de colorer, de préférence, en *or* ou en *jaune*, les nimbes des Personnes divines.

A Marie, Mère de Dieu, le *nimbe d'or*; l'absence des trois branches établit suffisamment son infériorité vis-à-vis des Personnes divines. Aux Apôtres, aux docteurs, aux pontifes, le *nimbe d'argent*; ce symbolisme est fondé sur la valeur de ce métal comparé au précédent. Aux martyrs de la foi ou de la virginité, le *nimbe rouge*, couleur de feu. Aux saints qui ont été engagés dans les liens du mariage, le *nimbe vert*, couleur de la terre. A ceux enfin qui, pécheurs autrefois, se sont réhabilités par la grâce, le *nimbe jaunâtre*, couleur équivoque et altérée, moitié blanche et moitié jaune<sup>2</sup>.

Si l'art savait toujours parler cette langue symbolique et s'il était donné aux fidèles de l'entendre, les peintures seraient vraiment le livre de la doctrine et de la prière.

COURONNE DE DOUZE ÉTOILES. — Marie porte sur son front une couronne formée de *douze étoiles*. Une

<sup>1</sup> Honor. August., l. I, c. 133. — <sup>2</sup> Didron, *Iconog. chrét.*

femme s'était montrée dans le ciel, à l'apôtre saint Jean, avec un semblable diadème sur la tête, et l'Église s'est plu à voir, sous cette merveilleuse allégorie, la glorieuse *Reine des Apôtres*.

AURÉOLE. — Nous avons pu souvent observer, autour du corps de Marie, des ondulations de lumière formant comme un vêtement de gloire, qui l'enveloppe tout entière. Ce symbole nous représente le triomphe de son Assomption, en rappelant que Marie, *même dans son corps*, jouit de la béatitude céleste. Ces ondulations de lumière portent le nom d'*auréole*. Celle-ci n'est pas donnée indistinctement à tous les saints; attribut des Personnes divines, elle est accordée à ceux des bienheureux dont le corps, par un privilège insigne, jouit déjà des félicités éternelles; à Marie d'abord, ensuite à saint Joseph qui, selon quelques théologiens, partage ce privilège avec l'auguste Vierge.

Que pour nous la vue du nimbe et de l'auréole soit un gage d'espérance; car ils nous disent quelle sera un jour la nature de notre propre félicité. Elle consistera à *être en Dieu*, océan infini de vérité et d'amour, cercle immense dont le centre est partout et la circonférence nulle part; cette félicité sera *éternelle*, ainsi que le figure la forme *ronde* du nimbe, symbole de l'éternité; jusqu'à la fin des temps elle sera incomplète, l'âme seule jouissant de la gloire; mais, après la résurrection générale, le corps, lui aussi, y participera.

Au nimbe et à l'auréole réunis on donne le nom de *gloire*.

LUNE SOUS LES PIEDS DE MARIE. — Ce symbole est emprunté à la vision de saint Jean. Le pape saint Grégoire voit dans la lune qui *croît et décroît, change* chaque jour, cause l'*inconstance* des flots de l'Océan,

une image des choses passagères et muables de ce monde<sup>1</sup>. Suivant saint Bernard, elle figure la *folie* de l'esprit humain et aussi l'*Eglise* militante; la folie, à cause de ses *variations*; l'Eglise, parce qu'elle a une *lumière reçue d'ailleurs* et qu'elle nous sert de *flambeau* dans les ténèbres<sup>2</sup>.

Dans le premier sens, la lune sous les pieds de Marie proclame que la Vierge immaculée, inébranlable dans la foi, dans la sainteté, dans les épreuves, est au-dessus de tout défaut; qu'elle surpasse, par la sublimité de la grâce dont elle est comblée, tout ce qu'il y a de défectueux et de corruptible en ce monde. La folie aussi est sous ses pieds, parce que Marie est la *Mère de la sagesse* et la *Reine des docteurs*.

Si la lune est considérée comme le symbole de l'Eglise, qui reçoit sa lumière de Jésus-Christ, elle est placée très-convenablement sous les pieds de Marie, *médiatrice entre le soleil et la lune*, c'est-à-dire entre Jésus-Christ et son Eglise<sup>3</sup>.

De plus, le soleil qui l'entoure, les étoiles qui illuminent son front, la lune qui repose sous ses pieds, sont là pour rendre hommage, au nom de tous les astres célestes, à la *Reine auguste du ciel*; pour rappeler, comme créatures lumineuses, que l'esprit de Marie a été inondé des *lumières* les plus éclatantes, dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel; ils sont là, créatures célestes, pour attester que Marie, par son origine privilégiée, appartient au ciel<sup>4</sup>.

ANGES. — Marie est Reine des anges; quoi de plus convenable qu'ils concourent à orner ses images? *Placés sous ses pieds*, pour lui servir de trône, ils

<sup>1</sup> *Mor.*, l. xxxiv, c. 12. — <sup>2</sup> *Serm. des douze prérogatives.* — *Dist. Monast.*, l. II, c. 149. — <sup>3</sup> *S. Bern.*, *Serm. des douze prérogatives.* — <sup>4</sup> M<sup>sr</sup> Mallou.

montrent que la sainte Vierge leur a été *supérieure* et en grâce et en sainteté.

Leur nombre n'est pas arbitraire; représentés par groupes de *trois* ou de *neuf*, ils rappellent les *trois hiérarchies* ou les *neuf chœurs célestes*.

SERPENT. — Ecrasé sous le pied vainqueur de la Vierge bénie, le serpent figure l'accomplissement de la sentence prononcée par Dieu : « Je formerai une » inimitié entre toi et la femme; tu emploieras l'as- » tuce pour la mordre au talon, mais elle t'écrasera » la tête<sup>1</sup>. » Toutes les luttes de Satan contre les gloires de Marie et les pratiques de son culte nous montrent, à travers les siècles, l'accomplissement de cette prophétique parole. Nestorius, Vigilance, Luther, Calvin, c'était Satan lui-même s'attaquant à l'auguste Vierge; mais elle lui a toujours brisé la tête, en humiliant son orgueil par d'éclatants triomphes. Marie a surtout écrasé la tête du serpent dans le glorieux mystère de sa Conception immaculée; prévenue d'une grâce insigne, elle a échappé à son empire; elle fut la femme forte qui infligea à l'orgueil de Satan une mortelle blessure, puisque jamais, ni dans le sein de sa mère, ni dans le cours de sa vie, elle n'a connu même l'ombre du péché.

Dans nos cœurs règne peut-être encore Satan, Satan orgueilleux, Satan vindicatif, Satan voluptueux; qu'une prière, une pratique de dévotion, un acte de confiance et d'amour livre à Marie l'entrée de ces cœurs, et ils sentiront qu'un nouveau triomphe a été remporté sur la haine, l'orgueil et la volupté de Satan.

GLOBE. — A moins qu'il ne s'agisse du triomphe de son Assomption, Marie ne repose pas sur les nuages, comme les anges, mais *de son pied elle tou-*

<sup>1</sup> Gen., III, 15.

*che la terre*, et c'est pour tous le sujet d'une immense confiance. Par son origine, la sainte Vierge appartient à la terre; pauvres enfants de cette vallée de larmes, nous pouvons lui donner le nom si doux et si affectueux de sœur. Marie, comme nous, a connu les douleurs et les épreuves de la vie; elle en a parcouru les âpres sentiers; elle a souffert, elle a pleuré: tous doivent et souffrir et pleurer pour aller au ciel.

POSE DES MAINS. — *Croisées sur la poitrine* ou *jointes ensemble*, les mains indiquent l'attitude de la prière. Souvent les mains de Marie laissent tomber des rayons sur le globe terrestre, et ils se répandent plus nombreux sur une partie qui semble, en même temps, fixer plus particulièrement ses regards. C'était cette contrée que Notre-Seigneur mourant et montant au ciel confondait, dans un dernier regard et dans une commune bénédiction, avec Rome, dont elle devait devenir bientôt la fille aînée. Marie a révélé elle-même pour qui était sa constante prédilection. C'était en 1830: une jeune religieuse, pendant son oraison, fut tout à coup environnée d'une lumière éclatante, et la sainte Vierge lui apparut; des rayons s'échappaient de ses mains ouvertes, et il était une portion du globe qui les recevait avec plus d'abondance. Une voix se fit entendre à elle: « Ces rayons sont le symbole des grâces que Marie accorde aux hommes, et cette partie du globe où ils se répandent en plus grand nombre, c'est la France. »

#### IV.

#### Vierge-Mère.

Les Catacombes renferment plusieurs images de Marie tenant son divin Fils dans ses bras. La scène

de l'adoration des Mages complète ordinairement ces délicieuses peintures; les chrétiens aimaient à témoigner leur reconnaissance envers Dieu, qui les avait tirés des ténèbres du paganisme, en reproduisant partout où ils le pouvaient le trait évangélique de la vocation des Gentils. Les images de la Vierge-Mère deviennent plus fréquentes à dater du v<sup>e</sup> siècle. A cette époque, Nestorius ayant osé attaquer la maternité divine de Marie, en réparation de cet outrage sacrilège, les chrétiens représentèrent, de préférence, *Marie assise comme une Reine sur son trône*, et quelquefois *debout comme une protectrice*<sup>1</sup>; *dans ses bras l'Enfant Jésus, qui tient à la main une boule surmontée d'une croix*. Le trait suivant sera la meilleure explication de cette image.

Il y a quatre ans à peine, un jeune soldat venait d'être condamné à mort. Les charitables sollicitations du ministre de Dieu étaient venues échouer devant un refus qui laissait peu d'espoir: « J'en fais le serment, avait-il dit, je ne me confesserai jamais. » Le prêtre s'adresse à Celle qui est le refuge des désespérés, et tirant une de ses images, il la présente au condamné. Soudain, au nom de Marie, son visage semble s'épanouir sous une mystérieuse influence; puis, considérant cette image: « Quel est, demanda-t-il, cet enfant que la sainte Vierge tient entre ses bras? — Mon ami, c'est son fils, Jésus notre Sauveur. — Pourquoi ce globe surmonté d'une croix qu'il tient à la main? — Mon enfant, c'est le monde; on a voulu représenter par là que Jésus-Christ est venu par sa croix racheter tous les hommes qui l'habitent, sans exception. — Et pourquoi ce petit enfant a-t-il

<sup>1</sup> S. Ambroise interprète ainsi ces deux postures que l'art chrétien donne à Marie.



les bras ouverts ? — Mon bon ami, c'est pour recevoir tous les pécheurs et les presser sur sa poitrine. Voyez, il vous tend les bras, il vous invite à venir à lui ; abandonnez-vous à son amour. »

Ce cœur endurci jusque-là, vaincu alors par les charmes secrets de cette image, avoua son crime et se réconcilia avec Dieu, dont il célèbre aujourd'hui au ciel les ineffables miséricordes.

## V.

### Notre-Dame des Sept Douleurs.

Il est une autre image de Marie, où, mieux encore que devant celles dont nous venons de parler, nous aimons à aller répandre le secret de nos douleurs. Là surtout on rencontre la veuve et l'orphelin, les déshérités des biens de ce monde, les victimes des caprices de la fortune : il semble que les larmes perdent de leur amertume, quand elles sont mêlées aux larmes d'une mère et versées sur les plaies d'un Dieu mort pour nous.

Notre-Dame des Sept Douleurs *est assise au pied de la croix, tenant sur ses genoux Jésus-Christ, que vient de lui remettre Joseph d'Arimatee. Laissons à saint Bonaventure le soin de nous décrire une scène aussi déchirante : « Marie soutient sur son sein la tête et les épaules, pendant que Madeleine s'empare des pieds où tant de grâces lui avaient été autrefois accordées. D'interminables larmes coulaient des yeux de Marie ; elle considérait les plaies des mains et du côté de Jésus, s'arrêtant tantôt à l'une, tantôt à l'autre. Elle portait ses regards sur le visage et sur la tête ; elle observait les nombreuses piqûres de la cou-*

ronne d'épines, la dépilation de la barbe, cette face souillée de crachats et de sang, cette tête dépouillée de cheveux, et elle ne pouvait ni en détourner les yeux, ni suspendre ses pleurs. Et quand le moment de s'en séparer est arrivé : « Les voilà donc rompus, ô mon fils, les liens qui nous unissaient ! Où porterai-je mes pas ? Que deviendrai-je sans vous ? C'est donc moi, votre malheureuse mère, qui aurai la douleur de vous conduire au tombeau. » Et elle baigne le visage de Jésus de larmes plus abondantes, ensuite elle essuie ce visage divin, dépose un baiser de mère sur sa bouche et sur ses yeux, couvre sa tête d'un suaire, l'en enveloppe avec soin, et le bénit une seconde fois <sup>1</sup>. »

Représentons vivement à notre cœur le souvenir de ces mystères douloureux quand nous prions devant cette image de notre Mère. Recueillons-y, pour nous l'appliquer à nous-mêmes, cette force que Marie nous a méritée par ses larmes et ses douleurs. Un jour viendra, où, comme elle au pied de la croix, nous presserons entre nos bras et sur nos cœurs une personne qui nous fut chère et dont la mort aura fermé les paupières. Demandons d'avance à Marie Mère de douleurs d'adoucir pour nous l'amertume de cette heure, dont les angoisses ne se peuvent décrire. Et lorsque la mort nous aura ainsi ravi ce, qu'après Dieu, nous aimions le plus en ce monde, venons souvent répandre sur les pieds de Jésus un baume qui lui est agréable, l'abondance de nos larmes. Venons nous consoler auprès de Marie, qui nous dira : « Considérez, ô mon enfant, s'il est une douleur comparable à la mienne ; ce père, cet époux, cet enfant que vous avez perdus, qu'étaient-ils auprès de

<sup>1</sup> *Méditations sur la Vie de N. S.*, c. LXXXII.

Jésus, qui fut tout cela pour moi ? Et puis consolez-vous, car bientôt vous reverrez celui que vous pleurez. Ce fut cette espérance de revoir mon Fils après trois jours qui me soutint auprès de la croix ; que cette espérance soit la vôtre. »

Les peintres, pour figurer les angoisses de Marie, la représentèrent *le cœur transpercé de sept glaives*. D'après Benoît XIV, l'origine de cet usage remonte au moyen âge. Sept marchands de Florence s'étant retirés au mont Senère, près de cette ville, y jetèrent les fondements de l'ordre des Servites ou serviteurs de la sainte Vierge. Ces pieux fondateurs, méditant sur les douleurs de leur auguste patronne, en découvrirent sept, dont quelques-unes se trouvent dans l'Évangile et les autres sont fondées sur d'autres raisons pieuses.

Avant de terminer cette étude sur les images de Marie, nous dirons aux mères chrétiennes de placer dans le sanctuaire de la famille une de ces douces images si remplies de mystérieux enseignements ; qu'elle y soit entourée de respect et de vénération ; ces témoignages, chers à Marie à l'égal d'une prière, attireront sa protection puissante. Que de traits pour le prouver pourraient trouver place ici. Quelques-uns, choisis entre mille, suffiront.

Angelico de Fiésole, de l'ordre de Saint-Dominique, ne peignait qu'à genoux les images de Marie ; il s'y préparait par la prière, le jeûne et la communion ; les plus pures et les plus fortes vertus furent la récompense de ce culte de respect et d'amour.

Saint Bernard saluait souvent une image de Marie par ces paroles : « Marie, je vous salue, » et Marie lui témoigna combien cette pratique en l'honneur de son image lui était agréable : un jour, une voix se fit entendre qui répondait : « Je vous salue, Bernard. »

Un enfant, dès son bas âge, s'était fait une douce habitude de se rendre chaque jour hors de la ville de Sienne, devant une image de Marie, pour y déposer avec des fleurs une fervente prière; le pieux enfant, protégé par Marie, est devenu l'illustre saint Bernardin.

Si le fléau de la peste, déchaîné sur la France, s'arrête vaincu aux portes d'une cité, levez les yeux, et vous verrez sur la colline l'image protectrice de Marie. Si, abattu sur une ville, le choléra a épargné quelques maisons, au sein des quartiers les plus ravagés, c'est que la piété des habitants en a confié la garde à une statue de Marie. Si, sur le champ de bataille, le fer parfois s'émousse et les balles s'aplatissent sur la poitrine de nos soldats, c'est qu'elle a pour armure une image de Marie. Si, dans notre siècle corrompu, on voit des jeunes gens aux passions vives et ardentes conserver cependant la pureté de leur innocence, attribuons ce prodige à la protection de Marie : son image garde leur cœur.

Placée au foyer domestique, cette douce image en écartera tout danger; sous sa tutélaire influence, le trouble banni fera place à la paix, la vie y sera plus chrétienne, l'obéissance plus facile, le commandement plus doux, et tous ceux qui l'habitent reconnaîtront la vérité de cette promesse : « Elles ne sauraient périr la maison et la famille protégées par Marie. »

---

## CHAPITRE VI.

---

# IMAGES DES ANGES, DES APOTRES ET DES ÉVANGÉLISTES.

---

### I.

#### Les Anges.

**SYMBOLES DE LEURS IMAGES.** — La foi nous enseigne que les anges, êtres spirituels, n'ont ni corps ni figure; l'Eglise l'a défini au concile de Latran contre Origène et d'autres Pères, qui admettaient dans les anges une nature revêtue d'un corps très-subtil et très-délié. Si l'art chrétien leur prête des formes sensibles et consacrées par l'usage, c'est afin de mieux parler à notre intelligence, par le moyen des sens, et de rappeler et leur nature et leurs fonctions.

La forme la plus ordinaire donnée aux anges est celle d'une *tête d'enfant soutenue par deux ailes*. Les deux attributs spéciaux des esprits célestes sont l'*intelligence* et l'*obéissance* : une intelligence bien supérieure à celle de l'homme, en sorte qu'un saint Augustin et un saint Thomas le cèdent à l'ange, fût-il le dernier de la dernière hiérarchie; une obéissance prompte, qui

les porte à exécuter avec empressement les volontés divines. Or, la *tête*, étant le siège de l'*intelligence*, désigne le premier de ces attributs ; et les *ailes*, symbole de l'*agilité*, figurent merveilleusement le second <sup>1</sup>. Les nuées qui les portent, outre qu'elles nous rappellent que le ciel est la demeure des anges pour l'éternité, nous disent encore que la nature angélique est exempte de la pesanteur de la matière. Jamais on ne les figure sous les dehors de la vieillesse ou même de l'âge mûr, mais bien avec les *charmes et la beauté de l'enfance*, symbole admirable d'une immortelle jeunesse, sans cesse abreuvée aux sources mêmes de l'éternité de Dieu.

On donne toujours aux anges la *forme humaine*, afin que les fidèles comprennent combien ces intelligences célestes sont disposées à *secourir les hommes* et à exécuter les ordres de Dieu en notre faveur ; des *vêtements blancs*, parce que c'est la couleur sacerdotale et que les anges *remplissent un sacerdoce* lorsqu'ils prient pour nous et défendent notre cause devant Dieu ; une *ceinture*, ils la portent toujours quand ils apparaissent aux hommes, pour montrer qu'ils *sont prêts* à exécuter les ordres qui leur sont confiés. La ceinture est aussi un *symbole de chasteté* <sup>2</sup>.

La nudité en général, et en particulier la nudité des pieds, lisons-nous dans saint Denis l'Aréopagite, fait comprendre que l'activité des anges n'est pas *comprimée*, qu'ils sont *pleinement libres d'entraves extérieures*, et qu'ils s'efforcent d'imiter la *simplicité* qui est en Dieu.

Les *ailes aux pieds* sont une heureuse image de cet essor céleste qui les dégage si parfaitement de toute vile affection. Elles montrent que ces sublimes

<sup>1</sup> Molanus, *De Sacris Imaginibus*. — <sup>2</sup> *Dict. d'Antiq. chrét.*, art. *anges*.

natures n'ont rien de terrestre et que nulle corruption n'appesantit leur marche vers les cieux <sup>1</sup>.

La nudité qui, chez l'homme, produit la honte, est pour l'ange une marque de sainteté, de chasteté et d'innocence. Ce fut après la perte de leur innocence que la conscience de la nudité vint à nos premiers parents.

Les baguettes qu'ils portent sont une figure de leur royale autorité et de la rectitude avec laquelle ils exécutent toutes choses.

Les lances et les haches annoncent les sévérités d'une utile correction ou les vengeances de la justice.

LEUR PLACE DANS LE TEMPLE. — Si nous parcourons le temple, les anges se présenteront à nos yeux autour de l'autel, sur les colonnes et dans les voûtes, dans le chœur, au-dessus de la chaire, autour de la croix.

Près de l'autel d'abord. L'art chrétien a semblé vouloir les y multiplier, soit sur le devant du tombeau, soit sur les chandeliers, ou bien encore sur le tabernacle ou les gradins. Quelle grande pensée de foi leur vue réveillâ naturellement dans l'âme attentive ! Pendant les saints mystères, les phalanges célestes, humblement prosternées, entourent l'autel; si nous pouvions voir et leur respect et leur ferveur, comme nous rougirions de nos langueurs !

Les anges, nous les retrouvons aux colonnes et aux voûtes, qu'ils semblent soutenir avec effort; et, en effet, leurs prières et leur amour préservent le temple d'une ruine certaine et méritée par nos irrévérences et nos profanations.

Le regard est heureux de les rencontrer dans le chœur, portant à la main des harpes et des instru-

<sup>1</sup> Hiér. célest., c. xv.

*ments de musique*, car, selon la pensée de saint Bernard, lorsque nous sommes réunis dans le lieu saint pour chanter les louanges de Dieu, les anges, quittant leurs trônes, joignent leurs concerts aux nôtres. D'autres fois, ils ont un *encensoir*, image de nos prières qu'ils offrent à Dieu; ou bien ils ont en main le *glaive*, symbole de la justice divine, dont ils sont les fidèles exécuteurs sur la terre.

*Au sommet de la chaire de vérité* un ange nous apparaît avec une *trompette* : c'est un ange qui, à la fin du monde, réveillera toutes les générations humaines pour les convoquer au tribunal de Dieu, où elles seront jugées selon l'Évangile, qui leur fut annoncé si souvent du haut de la chaire chrétienne.

ANGE GARDIEN. — Parmi les anges, le plus souvent représentés sur les nuées du ciel, ainsi que nous l'avons vu, il en est un, au contraire, que l'on nous montre toujours foulant de ses pieds les rudes sentiers de ce monde, portant à la main le bâton du voyageur et fidèle compagnon d'un enfant, qu'il défend contre les mille dangers de la route et qu'il abrite sous ses ailes protectrices, à la vue du serpent qui le menace de son dard, figure touchante de l'ange « chargé de veiller sur toutes nos voies, de nous » porter quand le chemin devient trop difficile et de » terrasser l'aspic venimeux<sup>1</sup>. » Que toutes les mères chrétiennes placent cette douce image au chevet du lit de leurs enfants; elle leur redira sans cesse la grandeur de leur origine; et la pensée de la continuelle présence d'un ange à leurs côtés préviendra bien des égarements.

SAINT MICHEL. — Saint Michel est le premier des esprits célestes. L'art chrétien le dépeint en *guerrier*,

<sup>1</sup> Ps. xc, 12, 13.



*terrassant avec sa lance un dragon* qu'il foule sous son pied vainqueur. L'Écriture sainte nous donne l'explication de cette image. « Il y eut un grand combat » dans le ciel. Michel et les siens combattaient contre » le dragon ; le dragon et ses anges combattaient » contre lui, et la force leur manqua, ils tombèrent » du ciel et leur place ne s'y trouva plus<sup>1</sup>. »

L'image de saint Michel, en guerrier, terrassant le dragon, tout en proclamant la grande victoire remportée sur Lucifer et ses anges, nous assure d'autres triomphes après d'autres combats. Le prophète Daniel nous dit « que saint Michel interviendra au temps de » l'Antechrist et sauvera le peuple de Dieu<sup>2</sup>, » en combattant les puissances de l'enfer déchainées sur la terre. Protecteur de la synagogue, il a toujours été pour elle, comme aujourd'hui, défenseur de l'Église catholique, il a mis à notre service et sa puissance et son glaive.

DÉMONS. — Nous venons de voir le démon terrassé par saint Michel sous la figure d'un serpent, forme qu'il emprunta pour tenter nos premiers parents. Sa présence n'effraya point la première femme ; le serpent, alors plein de charme et de beauté, n'inspirait pas cette horreur que sa vue seule excite aujourd'hui. Son langage non plus n'eut rien de surprenant pour Eve, car, selon les uns, sortant à peine des mains de Dieu, elle pouvait ignorer si les animaux avaient un langage familier avec l'homme ; selon les autres, elle prit cette voix pour celle d'un ange qui se montrait à elle sous une forme sensible. A la gueule béante du serpent on *place un fruit*, allusion au fruit de l'arbre de la science du bien et du mal. L'Esprit-Saint ne nous a pas révélé quelle était la nature de

<sup>1</sup> Apoc., XII, 7. — <sup>2</sup> XII, 1.

ce fruit, mais la *pomme* a été consacrée par l'usage et la tradition.

Satan, l'esprit immonde, est aussi peint sous les dehors d'un *porceau* ou d'un *bouc*; les ignobles instincts de ces animaux justifient d'eux-mêmes ce choix de l'art chrétien.

Quand on lui donne la forme du second de ces animaux, on y ajoute divers accessoires : les *cornes*, la *queue*, les *ongles*, le *feu*. Pour peu qu'on connaisse le langage des Livres saints, on ne saurait ignorer que les cornes signifient la *force* et la *puissance*. Or, cet attribut ne convient-il pas à « celui qui jouit sur » la terre d'un pouvoir auquel nul autre ne peut être » comparé, et qui ne redoute personne, celui qui » exerce sa royauté sur tous les fils de l'orgueil <sup>1</sup>. » La *queue* de Satan symbolise son *astuce*. Cette interprétation nous est donnée par l'Apocalypse : « Ils » avaient des queues semblables à celles des scorpions » et c'est là qu'ils cachaient leurs dards <sup>2</sup>. » Et plus bas : « La queue du puissant dragon entraînait le » tiers des étoiles du ciel <sup>3</sup>. » Qu'est-ce que ce dragon sinon Satan dont la ruse précipita dans l'abîme le tiers des anges ? Les *ongles* expriment parfaitement que toute sa sollicitude est de ravir les âmes. Le *feu* qu'il vomit rappelle les paroles du Seigneur à Job au sujet de Behemoth : « *Il étternue du feu ; ses yeux* » *étincellent dans les ténèbres* comme les paupières » de l'aurore. De sa poitrine sortent comme *des tisons* » *embrasés*. Ses narines, *comme un foyer incandes-* » *cent*, lancent d'épaisses fumées, *et des flammes* » *jaillissent de sa bouche* <sup>4</sup>. » Origène, saint Grégoire de Nazianze, saint Athanase, saint Augustin et d'autres en font l'application à Satan.

<sup>1</sup> Job, xli, 24, 25. — <sup>2</sup> ix, 10. — <sup>3</sup> xii, 3. — <sup>4</sup> xli, 9, 12.

## II.

## Les Apôtres.

**SAINTE PIERRE ET SAINT PAUL.** — Les attributs du chef des Apôtres sont les *clefs*, la *croix renversée* et le *coq*.

Les deux clefs qu'il porte à la main sont celles du royaume des cieux : il les a reçues de Jésus-Christ. Quelquefois l'une est en *or*, l'autre en *argent*, parce que la première, en quelque sorte plus précieuse, *ouvre le ciel au repentir*, tandis que la seconde le *ferme à l'impénitence*. C'est ainsi qu'elles sont représentées sur les armoiries du Souverain Pontife. On peut aussi voir dans ces *deux clefs* un symbole des *deux puissances* réunies dans la Papauté, que saint Pierre personnifie : la puissance *spirituelle*, figurée par la clef d'*or*, et la puissance *temporelle*, figurée par la clef d'*argent*.

Le second attribut de saint Pierre est une *croix renversée*. L'histoire nous rapporte que, condamné au supplice de la croix par Néron, il se crut indigne de mourir comme son Maître et demanda à ses bourreaux d'être crucifié la tête en bas. Apparaissant un jour à saint Pierre Nolasque : « J'ai voulu, dit-il, avoir la tête en bas à ma mort pour faire connaître que les supérieurs doivent porter leur esprit et leur pensée aux nécessités de leurs inférieurs, à l'imitation de mon Maître, lequel, avant que de mourir, porta sa tête à mes pieds afin de les laver <sup>1</sup>. »

Saint Clément, disciple et successeur de saint Pierre,

<sup>1</sup> *Vie du Saint*, 31 janvier.

raconte que son maître eut de sa faute une si grande douleur que, pendant tout le reste de sa vie, chaque nuit, au *chant du coq*, il tombait à genoux, arrosait la terre de ses larmes et implorait de la miséricorde de Jésus-Christ un nouveau pardon. Ces larmes furent si abondantes, ajoute saint Clément, qu'elles creusèrent comme deux larges sillons sur ses joues amaigris par la pénitence. Pour rappeler ce double souvenir de la faute et du repentir, on place auprès de saint Pierre le *coq*, comme troisième attribut.

Que prétend nous dire l'Eglise par cette représentation symbolique, sinon qu'à l'exemple de l'Apôtre infidèle, de David homicide, de la pécheresse repentante, et de tous les pécheurs pénitents, nous devons sans cesse avoir devant nous la pensée de nos fautes pour les pleurer toujours ?

Les attributs qui figurent à la main de saint Paul sont un *glaive* et un *livre* ; derrière lui c'est un *phénix*, posé sur un *palmier*. Le *glaive* fait allusion à trois circonstances diverses de sa vie : l'Eglise naissante, ravagée par Paul avec le *glaive de la persécution* ; les nations conquises à Jésus-Christ par le *glaive de sa parole* ; sa noble fin sous le *glaive du bourreau*.

Un *livre*, symbole de la doctrine, repose aussi entre ses mains : c'est saint Paul descendu des ravissements du troisième ciel et devenu le grand docteur des nations.

Le *phénix reposant sur un palmier* est encore un des attributs de saint Paul. L'antiquité, se fondant sur des rapports de renaissance, de vie, de félicité qu'on leur supposait, considéra le phénix et le palmier comme des symboles de l'immortalité et de la résurrection. L'Eglise des premiers siècles adopta ces idées et on doit croire que, si elle a fait de ce double symbole l'attribut de l'Apôtre des Gentils, c'est que

celui-ci fut le principal et le plus zélé *prédicateur du dogme de la résurrection*, comme il est aisé de s'en convaincre par la seule lecture de ses épîtres et de son discours à l'Aréopage <sup>1</sup>.

Les deux Apôtres se distinguent en outre par un type particulier consacré par l'art chrétien, dès les premiers siècles. Saint Pierre a la taille droite et haute, la tête et le menton fournis d'un poil épais et crépu, mais court; le visage rond et les traits un peu vulgaires; les sourcils arqués, le nez long et aplati à l'extrémité. L'enveloppe mortelle de saint Paul était grêle et malade, sa taille médiocre; il avait trois cou-dées, dit saint Jean Chrysostôme, et pourtant il touchait le ciel. Ramassé sur lui-même et fléchissant un peu, dit Nicéphore, sous le poids d'une vieillesse prématurée, il avait dans tous les traits, ainsi que dans le teint, quelque chose de délicat qui caractérise ordinairement les gens d'une certaine condition, la tête chauve, les yeux d'une douceur et d'une grâce inexprimables, les sourcils arqués, le nez fortement aquilin, la barbe épaisse et touffue, mêlée de quelques poils blancs <sup>2</sup>.

Quand les deux Apôtres sont réunis, saint Pierre n'occupe que la seconde place; il est toujours placé à la gauche de saint Paul. Là-dessus diverses explications ont été données. Les uns disent que saint Paul est à droite parce qu'il était de la tribu de Benjamin, dont le nom signifie *filz de la droite*; selon Innocent III et saint Thomas, c'est que saint Paul fut l'apôtre des Gentils et saint Pierre celui des Juifs; or, la synagogue ayant été réprouvée, les *Gentils passèrent à la droite*. Pierre, placé au second rang, est sur-

<sup>1</sup> *Dict. des Antiq. chrét.*, art. *phénix*. — <sup>2</sup> Nicéph. Callixt., *Hist. ecclés.*, l. III, c. 37. — Darras, *Hist. de l'Egl.*, t. v, p. 499. Edit. Vivès.

tout un exemple d'humilité légué à ses successeurs<sup>1</sup>; c'est la traduction de cette sentence de Notre-Seigneur : « Le plus grand d'entre vous sera votre serviteur à tous<sup>2</sup>, » et de cette parole, devenue la devise des Souverains Pontifes : « Le Pape est le serviteur des serviteurs de Dieu, *servus servorum Dei*. »

Voilà, formulée dans une image, cette grande loi du Christianisme, que celui qui a reçu de Dieu l'autorité dans l'Eglise, dans l'Etat, dans la famille, doit se faire le serviteur de tous par la douceur, la condescendance et le dévouement.

**SAINTE JEAN.** — Le disciple aimé de Jésus porte ordinairement un *calice à la main*. Le calice seul rappelle qu'il est le plus admirable des Evangélistes sur l'Eucharistie; avec un serpent qui en sort, c'est une allusion à ce qui lui arriva à Ephèse. Il s'y était rendu, après la Pentecôte, pour prêcher l'Evangile. Le démon, irrité des nombreuses conversions, fruit de son zèle et de sa charité, suscita contre lui de violentes colères. La haine est mère de l'homicide : on tenta de l'empoisonner. Mais l'Apôtre mettant sa confiance en cette promesse de Notre-Seigneur aux siens, que « s'ils buvaient quelque breuvage empoisonné, ils n'en éprouveraient aucun mal,<sup>3</sup> » prit la coupe qui révélait la mort. Le poison, à l'instant, s'en échappa sous la forme d'un serpent.

**SAINTE JACQUES LE MAJEUR** porte à la main *un glaive*, instrument de son martyre. Hérode, disent les saints Livres, fit transpercer d'un glaive Jacques, frère de Jean<sup>4</sup>. La célébrité du pèlerinage de Compostelle<sup>5</sup>, où ce saint Apôtre est spécialement honoré, lui a valu

<sup>1</sup> Godard, *Archéol.*, II<sup>e</sup> partie. — <sup>2</sup> S. Math., xxiii, 11. — <sup>3</sup> S. Marc, xvi, 18. — <sup>4</sup> Act., xii, 2. — <sup>5</sup> Cette ville doit son nom au saint apôtre : Giacomo Postolo qu'on a abrégé en Compostelle. — Feller, art. *S. Jacques*.

d'autres attributs : le *costume de pèlerin* avec le bourdon et le chapelet, les coquilles et le chapeau.

**SAINTE ANDRÉ**, frère de saint Pierre, a pour attribut la *croix* : il mourut crucifié.

**SAINTE JACQUES LE MINEUR** était frère de Notre-Seigneur, selon la manière de parler chez les Juifs, c'est-à-dire son cousin, Alphée, son père, étant le frère de saint Joseph. Il ressemblait au divin Sauveur ; les fidèles allaient exprès à Jérusalem pour le voir ; en le regardant ils croyaient encore contempler Celui qui, monté au ciel, n'était plus visible parmi les hommes. Ce fut le premier évêque de Jérusalem. La *massue* qui est auprès de lui rappelle le *bâton du foulon* qui l'assomma, lorsqu'il eut été précipité du haut du temple.

**SAINTE SIMON LE CANANÉEN**, ainsi nommé du nom de sa patrie, et aussi peut-être parce qu'on croit qu'il fut l'époux des noces auxquelles Notre-Seigneur assista à Cana, était frère de saint Jude et de saint Jacques le Mineur. La *scie*, avec laquelle on le représente, fut l'instrument de son supplice.

**SAINTE JUDE**, frère du précédent, fut assommé comme saint Jacques le Mineur ; comme lui, il porte une *massue*. Quelquefois on lui met un *livre* à la main, parce qu'il a écrit une *épître*.

**SAINTE THOMAS** porte un *glaive*, car il fut *décapité* dans les Indes. On lui donne aussi une *Pierre taillée*, une *équerre*, allusion à ce qui est dit de lui, qu'il *édifia* un grand nombre d'églises dans les pays évangélisés par son zèle.

**SAINTE PHILIPPE** fut *mis en croix*, puis *lapidé* ; double martyre que figurent la *croix* et les *pierres* qui accompagnent son image.

**SAINTE MATHIEU** porte une *pique*. Nous lisons, dans l'histoire ecclésiastique, qu'ayant prêché la foi en Ethiopie, il fut transpercé de coups de pique dans le

lieu saint, au pied même de l'autel où il venait d'achever la célébration des divins mystères.

**SAINTE BARTHÉLEMY**, écorché tout vif en Arménie, tient à la main le *couteau* qui servit à ce douloureux martyr.

**SAINTE BARNABÉ**, compagnon de saint Paul, nous est représenté avec des *pierres* et une *fournaise*, deux choses qui disent assez par quels tourments Dieu couronna sa vie.

**SAINTE MATHIAS**, qui fut décapité, porte à la main une *hache* ou un *glaive*.

C'est ainsi que chaque Apôtre nous présente l'instrument de son supplice, pour nous apprendre que, disciples d'un Dieu crucifié, ils ont dû marcher sur ses traces et conquérir le ciel par les souffrances du martyr. Mais quoi ! n'est-ce pas à ces hommes que Notre-Seigneur, dans les épanchements de sa tendresse, disait : « Mes chers enfants, comme mon Père m'a » aimé, ainsi je vous ai aimés moi-même <sup>1</sup>, » et comme témoignage de cet amour, ils ont bu jusqu'à la lie le calice de l'épreuve.

A cette conduite de Dieu le monde ne comprend rien, car il ignore et la grandeur et le prix de la souffrance ; il n'en est pas ainsi du chrétien éclairé par la foi, il adore et il bénit la main qui le frappe. Il le sait, la couronne que Dieu tresse pour le front de ses élus, est empourprée des roses du martyr ; le trône qu'il leur prépare s'appelle un bûcher, un chevalet ou une croix ; le manteau royal dont il les revêt, c'est une chair que les ongles de fer déchirent ; les plaisirs qu'il leur réserve, ce sont les joies inconnues de la souffrance. Non, Dieu, alors qu'il nous éprouve, n'est pas irrité contre nous ; médecin penché avec sollicitude sur son

<sup>1</sup> S. Jean, xv, 9.



malade, il plonge le fer dans une plaie qui, sans cette douleur passagère, amènerait une mort inévitable ; vigneron vigilant, il émonde les branches de sa vigne et la fait pleurer, afin qu'elle porte des fruits plus abondants ; mère sage et attentive, il arrache des mains de son enfant l'arme qui pourrait le blesser. Arrêtons donc le murmure toujours grondant sur nos lèvres, dans notre cœur, et si nous n'avons pas la force de chanter, avec les saints, le *Deo gratias* de la reconnaissance, disons au moins, avec notre divin modèle, le *fiat* de la résignation.

### III.

#### Les Évangélistes.

Les quatre Évangélistes ont, comme attributs caractéristiques, les *animaux symboliques* : c'est l'homme pour saint Mathieu, le lion pour saint Marc, le veau pour saint Luc et l'aigle pour saint Jean. Voici la signification qu'en donnent, après saint Jérôme, les interprètes des divines Écritures :

**SAINTE MATHIEU** a, pour attribut, la figure d'un homme, parce que le but spécial de son Évangile est de parler de l'humanité de Jésus-Christ. C'est pour cela qu'il remonte à sa naissance selon la chair, par ces paroles : « Livre de la génération de Jésus-Christ. »

**SAINTE MARC** est figuré par un lion, car il se propose de raconter surtout la *résurrection* du Sauveur, mystère admirable qui est le triomphe du lion de la tribu de Juda. Aussi son Évangile est-il lu le jour de Pâques. Un autre motif, c'est que, dès le début de son Évangile, il nous transporte dans le *désert*, retraite du lion, où retentit la voix puissante de Jean-Baptiste.

SAINTE LUC est désigné par un *boeuf* ou un *veau*. Il commence sa narration par le *sacrifice* du grand-prêtre Zacharie; or, ces deux animaux ne sont-ils pas spécialement les victimes du sacrifice? C'est aussi parce que saint Luc est celui des Évangélistes qui a le plus longuement parlé de la *passion* et de la *mort* du Sauveur.

SAINTE JEAN est figuré par un *aigle*; semblable à cet oiseau qui s'en va, au plus haut des airs, regarder face à face la lumière du soleil, l'Apôtre bien-aimé, prenant son vol inspiré, a pu contempler le Soleil de vérité et redire ensuite les secrets sublimes de la divinité de Jésus-Christ.

Quelquefois les Évangélistes sont peints avec ces quatre figures : outre son propre attribut, chacun d'eux a celui des trois autres. Saint Jérôme dit que l'Église veut rappeler par là que tous les Évangélistes, bien que traitant des points spéciaux dans leurs écrits, rentrent cependant, quant au fond de la doctrine et des mystères, dans le domaine des uns et des autres<sup>1</sup>. De telle sorte qu'il y a en eux assez de variété pour exclure toute pensée d'entente, et assez d'unité pour repousser toute idée d'invention personnelle.

Le même saint docteur dit encore que ces quatre animaux symboliques, qui soutiennent la chaire de vérité ou qui décorent l'abside de nos temples, sont l'emblème de Jésus-Christ et des quatre actes principaux de sa vie : il se fit *homme* en prenant la nature humaine à sa naissance, *homo nascendo*; comme le *veau*, destiné au sacrifice, il versa son sang pour les coupables, *vitulus moriendo*; comme un *lion* puissant, il brisa les liens de la mort, *leo resurgendo*; comme

<sup>1</sup> *Proœmium in S. Math.*

*l'aigle* enfin, il s'éleva, le jour de son Ascension, au plus haut des cieux, *aquila volando*.

Il ressort pour nous, de ces symboles, un enseignement pratique : si la parole sainte est bien reçue, elle nous rendra *lion* par le *courage*, *homme* par la *compassion*, *victime* par le *sacrifice*, *aigle* par la *contemplation*.

---

## CHAPITRE VII.

## SUJETS RELIGIEUX

## LES PLUS POPULAIRES.

## I.

Saint Joseph, saint Jean-Baptiste, sainte Marie-Madeleine, saint Antoine, saint Nicolas.

**SAINTE JOSEPH.** — Ce saint est souvent représenté avec une *hache*, une *scie* ou un instrument de la profession qu'il exerçait. Suivant la tradition, cette profession aurait été celle de charpentier. Ce sentiment, assez généralement admis, semble avoir été consacré par ce trait si connu d'un païen, qui, demandant par dérision à un chrétien ce que faisait le *Fils du charpentier*, reçut cette réponse prophétique : « Il fait un cercueil pour l'empereur Julien. » Notre-Seigneur travaille à côté de saint Joseph, car, dit saint Augustin, Celui qui a créé le monde, construit l'arche et le tabernacle, s'est fait ouvrier. Et dès lors, quel est l'ouvrier qui oserait se plaindre, lorsqu'un Dieu a ennobli les travaux et les sueurs de son humble profession ? Comment mépriser l'artisan, qui doit rappeler à tout chrétien ce qu'a été le Fils de Dieu sur la

terre ? Auprès de Jésus et de Joseph apparaît l'auguste Vierge ; elle aussi travaille. Tertullien nous dit qu'elle gagnait sa vie en travaillant ; saint Bonaventure ajoute qu'elle faisait des travaux à l'aiguille ; et Celse reprochait avec mépris aux fidèles de son temps, que celle qu'ils honoraient comme la Mère de Dieu était une femme qui n'avait pour vivre que son travail de chaque jour.

Ne quittons point ce pauvre atelier de Nazareth sans y cueillir toutes les leçons qu'il nous donne. Notre-Seigneur y travaille obscur et caché pendant trente ans ; trois années seulement sont consacrées à la vie publique. Saint Joseph et la sainte Vierge passent avec lui leur vie dans l'obscurité d'une profession humble et pauvre. Que cette conduite apprenne à tous, à l'ouvrière ignorée, à l'humble servante, à la pauvre mère de famille, qu'on travaille à la gloire de Dieu avec Jésus, qu'on devient un grand saint avec Marie et Joseph, par les actions les plus communes. « Faites bien ce que vous faites, » est-il écrit dans l'*Imitation* ; dans cette seule parole bien comprise est caché tout le secret de former les saints.

Un emblème que l'on retrouve toujours dans les images de saint Joseph, c'est le *lis* placé à sa main, pendant que Jésus enfant repose dans ses bras. Quel est ici le sens de cette fleur ? Que saint Joseph a dû, pour jouir des communications les plus tendres avec Notre-Seigneur, pratiquer d'une manière excellente la pureté, dont le lis est le symbole. Mais le lis à la main de saint Joseph a une autre signification. Quand la sainte Vierge, retirée depuis l'âge de trois ans dans le temple, eut atteint sa quatorzième année, les prêtres songèrent à lui choisir un époux parmi les jeunes hommes de sa tribu et de sa famille. Plusieurs pouvant prétendre à cette faveur, il fut convenu que

chacun d'eux placerait son bâton devant le tabernacle, et que celui dont le bâton se couvrirait de verdure et de fleurs serait l'époux choisi de Dieu pour Marie. On se mit en prières; le lendemain, le bâton qu'on trouva miraculeusement fleuri appartenait à Joseph, de la tribu de David.

Nous ne discuterons pas l'authenticité de cette gracieuse histoire; en la racontant, nous n'avons eu d'autre intention que de faire connaître à quelle origine il faut rapporter le lis placé à la main de saint Joseph, dans le plus grand nombre de ses images.

**SAINTE JEAN-BAPTISTE.** — Ses images nous le montrent dans quatre circonstances différentes : dans la *sainte Famille*, au *désert*, au *bord du Jourdain*, dans son *martyre*. La présence de saint Jean-Baptiste dans la sainte Famille, avec Marie, Joseph et Elisabeth, s'explique tout naturellement par sa parenté avec Notre-Seigneur : il était son cousin par sa mère. Le plus souvent saint Jean-Baptiste est représenté dans le désert, où il fut contraint de se réfugier pour échapper à la fureur d'Hérode. Les vêtements de peau qui le couvrent nous disent quelle fut l'austérité de sa pénitence, et dans l'agneau, qui est à ses côtés, nous trouvons une allusion aux paroles qu'il prononça, en rencontrant pour la première fois Notre-Seigneur : « Voici l'Agneau de Dieu, voici Celui qui ôte les péchés du monde. » La scène de saint Jean-Baptiste conférant le Baptême au divin Sauveur parle d'elle-même; nous ne nous y arrêterons pas. La quatrième circonstance de la vie du saint, rappelée par ses images, c'est son martyre. Qui n'a vu la tête du Précurseur dans le plat d'Hérodiane, et condamnant encore, par un regard saintement irrité, l'inceste de son bourreau? Ce bourreau était Hérode Antipas, le même qui, par dérision, fit revêtir Notre-Seigneur

d'une robe d'ignominie. Au mépris de la loi de Moïse, il avait épousé Hérodiade, femme de Philippe, son frère, du vivant de ce dernier. Irrité des sévères remontrances de Jean, il résolut de s'en défaire et bientôt il accorda sa tête, comme récompense d'une danse qui lui avait plu, à la fille même d'Hérodiade. Saint Jérôme raconte que celle-ci perça avec une aiguille la langue qui lui avait reproché ses désordres.

**SAINTE MARIE-MADELEINE.** — Pendant que la persécution, soulevée contre le troupeau naissant de Jésus-Christ, jetait les Apôtres et les disciples aux quatre vents du monde, comme les semences fécondes de l'Évangile, un jour, raconte la tradition, une petite barque sans gouvernail et sans voile, mais dirigée par le souffle de Dieu, déposait sur les rives de la Provence les reliques vivantes de la vie de Jésus-Christ : Lazare, Marthe et Madeleine.

Lazare s'arrête à Marseille, dont il devient bientôt l'évêque; Marthe, à Tarascon, fait connaître le Dieu qui les a tant aimés; la contemplation a toujours eu des attrait puissants pour le cœur de Madeleine : elle se retire dans la solitude.

Une grotte sauvage et escarpée, nid d'aigle placé dans le flanc d'une montagne, lui servit de retraite pendant trente-trois années. Dieu récompensa par des joies toutes célestes les austérités de sa pénitence : sept fois par jour, enlevée au ciel par les anges, elle était ravie en Dieu. Un monument, érigé au sommet de la montagne par les anciens âges, a perpétué ce souvenir jusqu'à nous. C'est ce qui a fait dire à l'éloquent historien de sa vie : « La Sainte-Baume a été le Thabor de sainte Madeleine; elle y a vécu solitaire entre les pénitences de la grotte et les ravissements de la hauteur. »

Quand l'heure de sa mort fut arrivée, transportée miraculeusement par les anges auprès de saint Maximin, à quelques heures de distance de sa retraite, elle y reçut une dernière fois, sous les voiles eucharistiques, Celui qu'elle avait eu le bonheur de contempler dans sa chair mortelle, puis elle s'endormit dans le Seigneur. Saint Maximin l'ensevelit dans un sépulcre d'albâtre, en mémoire de cet autre albâtre où deux fois la sainte avait renfermé les parfums répandus sur le divin Sauveur.

Ces quelques lignes offriront au lecteur l'explication de la plupart des images de sainte Madeleine.

**SAINTE ANTOINE.** — La peinture nous le représente portant un *livre* d'une main, de l'autre un *bâton* et une *clochette*; à ses pieds est un *animal immonde*; sur son bras, la *figure du Tau*; auprès de lui, du *feu allumé*.

Le *livre* rappelle que, quoique ignorant dans les sciences de la terre, le saint solitaire avait une science merveilleuse des Ecritures. Il dicta, en effet, plusieurs lettres qui nous sont parvenues, et où saint Jérôme dit qu'on retrouve le langage des Apôtres. Le *bâton* est un des symboles du solitaire; l'homme qui se retirait du monde n'emportait avec lui qu'un bâton. Dans la règle de saint Pacôme, il est désigné comme une partie nécessaire du mobilier d'un moine. Pouvait-on mieux lui remettre sans cesse sous les yeux que l'homme n'est ici-bas qu'un voyageur, qui traverse le désert de la vie pour arriver au ciel sa patrie véritable? C'était pour le solitaire la traduction de la parole de l'Apôtre: « Nous n'avons pas ici-bas de demeure » permanente, mais nous marchons à la recherche » de celle qui nous a été promise<sup>1</sup>. » La *clochette*

<sup>1</sup> *Ep. ad Heb.*, XIII.



faisait aussi partie du mobilier du solitaire. Pour lui, c'était la voix de Dieu qui interrompait son sommeil ou ses veilles pour l'envoyer répandre, au pied de l'autel, l'encens de ses prières et de ses cantiques. *L'animal immonde*, que l'on trouve toujours dans les images du grand solitaire de l'Égypte, personne ne l'ignore, c'est la personnification du démon et des tentations violentes dont il fut assailli par cet esprit impur. En représentant le démon sous cette forme ignoble et repoussante, l'art chrétien a voulu redire, dans un langage saisissant, les instincts corrompus et fangeux de celui qui cherche à nous séduire. Le *feu* indique l'efficacité de la protection du saint pour sauver des flammes de l'enfer ou du feu sacré, peste horrible appelée depuis *feu de saint Antoine*; en plusieurs endroits, la sainte image est placée à la porte des maisons, pour obtenir de Dieu l'éloignement de la peste. Le *Tau*, figure de la croix chez les Égyptiens, montre que c'est par le signe sacré que l'illustre solitaire a triomphé des tentations.

**SAINT NICOLAS.** — Au près du saint évêque est un objet dont la forme n'est pas bien déterminée, *nacelle ou baignoire*, contenant trois enfants. Il n'est pas facile de découvrir la raison de cet attribut, et on n'a rien trouvé de précis sur ce sujet. A-t-on voulu représenter par là les trois jeunes filles qu'il arracha à la honte ? les trois jeunes hommes qu'il sauva de l'arrêt d'un juge inique ? les trois princes que Constantin avait condamnés injustement et dont il fit reconnaître l'innocence ? ou bien les trois enfants qu'une femme avait tués, mis dans un saloir, et que le saint ressuscita par ses prières ? C'est peut-être le souvenir de tous ces faits qu'on a confié à ce symbole. Quoi qu'il en soit, il est certain que, dès le moyen âge, son

affection pour la jeunesse l'avait fait prendre pour patron aux écoliers.

Molanus nous dit qu'anciennement les Italiens représentaient saint Nicolas sans mitre, pour le distinguer des autres évêques. Cela, ajoute-t-il, était fondé sur une vieille tradition qui raconte que le bienheureux Nicolas, déjà vieux, assistant au concile de Nicée, se laissa emporter par le zèle de la foi et qu'il donna un soufflet à un arien, on dit à Arius lui-même. En punition, le concile le priva de la mitre et du pallium. Mais, un jour qu'il célébrait, deux anges lui rendirent l'un et l'autre.

## II.

### Pères de l'Eglise.

L'Eglise catholique, en Orient, compte quatre Pères<sup>1</sup> principaux, que nous ne ferons que nommer, parce qu'ils n'ont pas d'attributs spéciaux, leurs portraits seuls servant à les distinguer; ce sont : saint *Jean Chrysostôme*, patriarche de Constantinople; saint *Basile*, évêque de Néocésarée; saint *Grégoire de Nazianze*, évêque de Constantinople, et saint *Athanase*, patriarche d'Alexandrie.

L'Eglise en compte aussi quatre principaux en Occident : saint *Grégoire le Grand*, saint *Ambroise*, saint *Augustin* et saint *Jérôme*.

<sup>1</sup> Sous le nom de Pères, on entend certains docteurs de l'Eglise qui ont mis à sa défense et leur parole et leur plume. C'est à l'Épouse de Jésus-Christ qu'il appartient de décorer de ce beau titre ceux des soldats de sa milice qui ont vaillamment combattu avec le glaive de la vérité. Saint Bernard est le dernier des Pères de l'Eglise. Ce nom de Pères de l'Eglise ou bien encore de saints Pères leur a été donné parce que, par leurs écrits, ils nous ont, en quelque sorte, engendrés à la foi.

**SAINTE GRÉGOIRE LE GRAND**, d'abord religieux, fut ensuite élevé sur la chaire de saint Pierre. Il nous a laissé un grand nombre d'ouvrages, que l'esprit de Dieu semble avoir inspirés. Paul diacre, auteur de sa vie, raconte que, pendant que le saint pontife écrivait, il aperçut souvent une colombe miraculeuse sur son épaule, et que cette colombe n'était autre chose que le Saint-Esprit lui-même, caché sous cette forme symbolique. La *colombe* jointe toujours aux représentations iconographiques de saint Grégoire rappelle cette circonstance miraculeuse de sa vie et la sainteté de ses écrits.

**SAINTE AMBROISE**. — Ses attributs symboliques sont une *ruche d'abeilles* et un *fouet*. Un jour, tout jeune enfant, il dormait dans son berceau. Tout à coup un essaim d'abeilles vient voltiger autour de lui, il entre dans sa bouche et il en sort, comme s'il eût voulu y travailler son miel. Enfin il s'envola si haut qu'on le perdit de vue. La liturgie ambrosienne a, dans une hymne, chanté cet événement; voici la strophe qui y fait allusion : « Enfant il dort, et sur ses lèvres tendres comme la fleur, des abeilles se reposent, habiles à composer le miel, elles indiquent déjà celui qui régnera par une éloquence qui du miel aura la douceur. »

Le *fouet* à la main du saint évêque est un symbole de la liberté et de la force qui continrent la puissance impériale de Théodore, flagellèrent et chassèrent l'hérésie arienne, dont il fut, à Milan, le courageux adversaire.

**SAINTE AUGUSTIN** est représenté avec un *cœur embrasé*; le trait suivant nous fournira l'explication de cet attribut. Augustin sentait son cœur se consumer de l'amour le plus ardent pour Dieu, et un jour, disent les historiens de sa vie, une voix secrète lui

demanda, comme autrefois le Sauveur à Pierre : « Augustin, m'aimes-tu? — Vous le savez, Seigneur, que je vous aime. — Mais, que ferais-tu pour moi? — Je consentirais volontiers à ce que le feu du ciel descendît sur moi et me dévorât entièrement sur vos autels, afin d'être un holocauste agréable à votre divine majesté. — Que ferais-tu encore pour moi? — Et Augustin donna pour réponse la parole la plus brûlante d'amour qui soit sortie d'une bouche humaine : « *Ah! s'il se pouvait que je fusse Dieu et que vous fussiez Augustin, je choisirais de tout mon cœur d'être Augustin afin que vous fussiez Dieu.* »

SAINT JÉRÔME passa, comme Augustin, sa jeunesse dans les plaisirs et les fêtes du monde. Il demanda ensuite aux voyages et à l'étude des jouissances que le plaisir avait refusées à son cœur; puis, comprenant la vérité de cette parole du Sage : « que tout est vanité sur la terre, excepté servir Dieu et l'aimer, » il se retira dans la solitude. C'est là que l'art chrétien le représente avec un *corps amaigri* par la pénitence, un *livre* sous ses yeux, une *tête de mort* et un *crucifix* devant lui, une *trompette* résonnant à ses oreilles, enfin un *lion* à ses côtés. Un mot d'explication sur chacun de ces attributs. Le *livre* nous rappelle ses longues études et sa science profonde dans le livre par excellence, la sainte Bible. Le *lion*, image du démon, est là pour nous redire la violence des tentations qu'il eut à soutenir : « Pour en triompher, écrit-il, j'allais sur la montagne, je descendais dans le creux des vallées, je pleurais, je me frappais la poitrine avec de grosses pierres, puis je me jetais aux pieds du crucifix, et, après les avoir arrosés de mes larmes, je les essuyais de mes cheveux. » Contre ces combats de tous les jours, ses armes (on les a repré-

sentées dans ses images) étaient le souvenir de la *passion*, de la *mort* et du *jugement*.

### III.

#### Symboles généraux des Saints.

Nous renvoyons aux auteurs qui ont traité spécialement ces matières le lecteur désireux de faire une étude complète sur les images des saints; quant à nous, nous ne nous sommes proposé d'envisager que les sujets les plus connus<sup>1</sup>. Cependant, un court aperçu des symboles propres aux diverses phalanges des bienheureux nous ayant semblé utile, nous le donnons ici.

Les *martyrs* ont des *palmes à la main*; c'est ainsi que les vit l'apôtre saint Jean devant le trône de Dieu. Si la palme a été choisie pour être le symbole de leur triomphe, nous en trouvons la raison dans la nature même de l'arbre dont elle est la parure. Le palmier, mieux que tous les autres arbres, reprend la vie sous les coups de la hache qui l'émonde; ce qui devrait être la cause de sa mort, devient le principe d'une naissance plus vigoureuse et plus féconde. N'est-ce point là l'image des martyrs, qui, sous le glaive du bourreau, dans les tourments de la mort, renaissent à une vie glorieuse et immortelle ?

Un autre symbole désigne souvent les martyrs, ceux des Gaules surtout, à notre vénération : *ils portent leur tête dans leurs mains*, figurant ainsi le sup-

<sup>1</sup> Consulter Molanus, *De Sacris Imaginibus*, et spécialement l'ouvrage des PP. Martin et Cahier sur les vitraux de Bourges, et les *Caractéristiques des Saints* en voie de publication.

plice de la décapitation. Il semble qu'on en peut trouver l'origine dans le souvenir de saint Denis, premier apôtre des Gaules, lequel, d'après les annales de son martyre, prit entre ses mains sa tête, que la hache du bourreau venait d'abattre, et la porta de Montmartre au bourg qui prit de là son nom.

Les *vierges* ont une *lampe*, à la main. C'est une allusion évidente à la parabole des vierges sages de l'Évangile; mais c'est aussi une leçon qui nous enseigne que la *foi* et l'*amour*, symbolisés par le feu, sont les gardiens de la virginité.

Des *livres* ou des *rouleaux* sont donnés aux *saints* qui ont composé des *règles monastiques*, aux *Papes* et aux *évêques*, gardiens de la révélation et juges de la doctrine.

Des *ornements liturgiques* à ceux qui ont été élevés aux divers degrés de la hiérarchie sainte : la *mitre* aux *évêques*, la *chasuble* aux *prêtres*, la *dalmatique* aux *diacres*.

Des *armes* à ceux qui ont appartenu aux milices de la terre. Il arrive cependant de rencontrer des saints revêtus d'une armure, bien qu'ils n'aient jamais porté les armes; on a simplement alors voulu indiquer que, par l'héroïsme de leurs vertus, ils sont devenus dans la lutte contre les puissances infernales « *les bons* » *soldats de Jésus-Christ*<sup>1</sup>. »

Une *mitre*, une *crosse*, une *couronne*, un *sceptre* placés aux  *pieds d'un saint*, rappellent une dignité ecclésiastique ou séculière refusée ou déposée.

Un *lis* aux *saints* qui, dans cette vallée de corruption, parmi les épines touffues du péché, ont eu de cette fleur la blancheur et le parfum.

<sup>1</sup> II. Timoth., II, 3.

Une *chapelle à la main* désigne les fondateurs de monastères ou d'églises.

Les *serpents* et les *monstres*, placés sous les pieds ou auprès de quelques saints, ont diverses significations que la vie seule du saint peut nous donner. En général, ils symbolisent des vices, indiquent des tentations violentes, rappellent la destruction d'animaux nuisibles.

L'*habit monastique* est porté par les saints qui ont vécu dans la solitude du cloître ou du désert.

Le culte rendu aux images des saints se traduit par la *richesse des ornements*, la *lumière des cierges*, les *parfums de l'encens et des fleurs*. L'Eglise emploie, pour orner les statues des saints, l'or, l'argent, les pierres précieuses, les couronnes, les étoffes de soie ou de velours, toutes choses qui rappellent l'immense gloire dont Dieu environne ses élus. Les cierges allumés devant leurs images témoignent que leurs vertus ont été comme *un flambeau* jeté au milieu des profondes ténèbres que le péché accumule sur la terre, et que maintenant ils *brillent* de la lumière même de Dieu, dans la demeure de la splendeur éternelle. La fumée de l'encens, en même temps qu'elle exprime les *parfums de leurs vertus et de leur mémoire*, symbolise les *prières* que nous leur adressons. Quant *aux fleurs*, que la piété forme en bouquets ou tresse en couronnes, elles désignent l'éternelle félicité des saints : l'image la plus ordinaire sous laquelle les premiers chrétiens représentaient le paradis, c'était un jardin embelli de fleurs; même quelques fleurs seulement rappelaient la même pensée.

## IV.

## Emblèmes des Vertus et des Vices.

Une femme tenant *un calice surmonté d'une hostie*, c'est la *Foi* : l'Eucharistie n'est-elle pas le plus profond des mystères, le mystère de la foi, ainsi que l'appelle l'Eglise dans sa liturgie ? Une femme appuyée sur *une ancre de vaisseau*, c'est l'*Espérance*. L'ancre est une des plus anciennes images employées par les chrétiens ; elle était destinée à leur rappeler, que, dans la tempête des passions haineuses déchaînées sur l'Eglise, l'assistance divine était une ancre de salut contre le naufrage. Saint Paul avait fixé à jamais le sens chrétien de ce symbole, en disant, dans son épître aux Hébreux, « que l'espérance sert à notre » âme *comme d'une ancre ferme et assurée*<sup>1</sup>. » Dans cette femme qui tient à la main un *cœur enflammé* ou *qui presse de petits enfants sur son sein*, chacun a reconnu la *Charité*, dont la devise est : amour et dévouement.

Quelquefois, c'est une femme les *yeux couverts d'un voile*, appuyée sur une *ancre*, tenant une *croix* d'une main et de l'autre un *cœur enflammé* et portant une *langue de feu* sur sa tête ; alors on a voulu représenter ou bien la *Foi*, l'*Espérance* et la *Charité* réunies dans un seul symbole, ou la *Religion* qui renferme ces trois vertus.

Les vertus morales ont aussi leurs symboles. Pour l'*humilité*, c'est la *violette*, amie de l'ombre du buisson ; pour la *pureté*, le *lis* à la corolle blanche et

<sup>1</sup> VI, 18.



embaumée; pour la *charité*, la *rose* dont les teintes empourprées rappellent si bien les flammes de l'amour; *deux mains entrelacées*, pour la *fidélité*.

Les vices eux-mêmes sont souvent représentés par des animaux dont l'instinct offre des analogies avec leurs caractères; ainsi l'*orgueil* est figuré par le *paon*, stupide admirateur de sa roue; l'*envie*, par la *couleuvre* aux replis tortueux; l'*avarice*, par le *crapaud* sans cesse attaché à la terre; la *luxure*, par le *bouc*, le plus lascif des animaux; la *gourmandise*, par le *porceau* à l'appétit insatiable; la *colère*, par le furieux *lion*; et la *paresse*, par la lente *tortue*.

Nous nous arrêtons à regret; il y aurait encore tant à dire sur un sujet aussi plein de charmes que d'enseignements. Qu'il nous soit permis de former ici un vœu, celui de voir les saintes images reprendre dans les familles chrétiennes la place qui leur revient. Autrefois, on voyait dans le sanctuaire domestique l'image du Christ mourant sur la croix, celles de la sainte Vierge et des saints patrons de la famille; tous se réunissaient devant elles, le soir, pour prier; on y trouvait plus de recueillement et de ferveur. Aujourd'hui, souvent les yeux rougissent en face des gravures suspendues dans la chambre de quelques mères, hélas trop nombreuses! Un dieu du paganisme y remplace le Dieu du Calvaire; une déesse sans pudeur trône là où le regard cherche la chaste Vierge de Nazareth. N'est-ce pas exposer l'enfance à toutes les séductions du mal, car le cœur s'ouvre à ces impressions funestes plus vite et plus facilement qu'on ne le croit d'ordinaire? Eloigner des enfants tout instrument de mort, c'est bien, on y veille généralement; mais pourquoi présenter à leur âme ces *vases de papier* qui recèlent le poison le

plus subtil<sup>1</sup>? Détachez ces tableaux corrupteurs; le Christ, Marie, Joseph, les saints patrons de la famille figureront bien mieux dans ce sanctuaire, le premier temple de l'enfant, où la paternité miséricordieuse et puissante de Dieu se révèle à son cœur sous les traits du père qui commande et de la mère qui pardonne. Apprenez-leur le sens symbolique de ces images; alors, semblable à une jeune plante qui trouve autour d'elle, avec un sol propice, une température favorable, leur âme s'épanouira dans cette pure atmosphère en vertus douces et aimables, gage assuré des vertus fortes et solides de l'avenir.

<sup>1</sup> M<sup>sr</sup> Berthaud, évêque de Tulle.

---

## CHAPITRE VIII.

## CLOCHES, CIMETIÈRES

## ET BAPTISTÈRES.

## I.

## Cloches.

NOTIONS HISTORIQUES. — Les premiers chrétiens n'employaient pas la cloche dans le culte; on s'en rend aisément compte si on se reporte à ces siècles où la persécution contraignait les fidèles à fuir le grand jour et à se retirer dans le silence des Catacombes. Dans chaque réunion on annonçait l'heure de la prochaine célébration des saints mystères; ou bien un diacre et une diaconesse allaient de maison en maison prévenir de l'heure de l'assemblée. Aussitôt que Constantin eut donné aux chrétiens la liberté de se réunir, on se servit, entre autres signaux, de la crécelle, pour se rendre au service divin. Cet instrument a été conservé pour les trois derniers jours de la semaine sainte, comme souvenir de la simplicité ancienne.

L'introduction des cloches, au ve siècle, amena un

changement dans l'architecture <sup>1</sup>. Pour les recevoir, on construisit d'abord de petits *campaniles*; aux cloches devenues d'un poids plus considérable les campaniles ne suffisant plus, il fallut construire des tours solides. La tour lourde et massive subit elle-même une profonde modification; on la couronna d'une flèche élancée, afin que, selon l'expression d'un poète allemand, *son doigt silencieux montrait mieux le ciel au chrétien, comme pour lui dire: « Cherchez ce qui »* est en haut et non point ce qui est sur la terre <sup>2</sup>. » Le nombre des tours fut fixé par les coutumes du moyen âge, et, malgré de nombreuses infractions, il paraît que les seules églises métropolitaines pouvaient en avoir deux.

SYMBOLISME DE LA CLOCHE ET DU COQ DES CLOCHERS. — Remplir auprès de l'homme un divin ministère, être comme le prédicateur de la parole de Dieu, voilà le rôle sublime de la cloche catholique. Sur ce sujet, l'enseignement traditionnel de l'Eglise est constant. Les clochettes de la tunique du grand-prêtre, les trompettes d'argent de l'ancienne Loi ayant toujours été regardées comme un symbole de la prédication évangélique, le même sens fut attaché à la cloche, qui les a remplacées. « Les cloches, dit Hugues de Saint-Victor, de même que les trompettes sous la Loi ancienne, signifient les ministres de la prédication évangélique <sup>3</sup>. » Et Honorius d'Autun: « Le son des cloches figure la prédication de ceux dont la voix a retenti dans toute la terre. Les tours où elles sont suspendues représentent les deux Lois; de ces hau-

<sup>1</sup> On dit que S. Paulin, évêque de Nole, en Campanie, les introduisit en Occident, et que, pour ce motif, les noms de *nola* et de *campana* furent donnés à la cloche. — <sup>2</sup> *Ep. ad Coloss.*, III, 1. — <sup>3</sup> *De Sacram.*, I, II.

teurs, placés entre le ciel et la terre, ils annoncent le royaume de Dieu <sup>1</sup>. »

Au lieu de citer d'autres autorités, ce qui serait facile, nous ferons observer que le bruit des tables de bois dont se servent les Grecs, en guise de cloches, est considéré par eux comme un symbole de la prédication. D'après Balsamon, un de leurs célèbres liturgistes du xii<sup>e</sup> siècle, on frappait trois coups, dans un sens symbolique : le *petit* signifiait l'ancienne Loi annoncée *seulement aux Juifs*; le *grand* marquait la prédication *éclatante* de l'Évangile; le *coup de fer* figurait le *fracas* de la fin du monde. La piété peut, sans effort, attacher la même signification aux trois volées de cloches qui précèdent nos offices solennels.

Le coq domine la plupart des clochers. Les uns ont voulu y voir un souvenir du respect qu'avaient pour cet oiseau les anciens Gaulois; d'autres ont pensé que saint Pierre l'avait fait placer sur les églises par humilité, et aussi pour prémunir, contre les écueils de la présomption, la vertu qui s'aveugle. Ces divers sentiments sont assurément respectables, mais l'Église, dans cette pratique, a eu d'autres vues encore. Nous sommes d'autant plus fondés à le croire que la tradition ecclésiastique tout entière parle dans ce sens. Le coq a été pris pour le symbole de la vigilance. Écoutons saint Bonaventure : « Les pasteurs et les ministres de la parole sont les gardiens de l'Église ; comme des *coqs vigilants*, ils nous engagent à nous réveiller de notre torpeur <sup>2</sup>. » « Le coq placé sur le faite de l'église, dit le *Rational*, désigne les pasteurs, car le coq veille pendant la nuit la plus profonde, son chant marque la division des heures, il réveille

<sup>1</sup> *Gem. anim.*, l. 1, c. 142. — <sup>2</sup> *Serm.* v, I. *Dim. Adv.*

ceux qui dorment et il annonce l'approche du jour <sup>1</sup>. » Avant qu'il y eût des clochers, le pape saint Grégoire disait déjà : « Le coq figure les prédicateurs qui, au milieu des ténèbres de cette vie, annoncent le véritable matin du grand jour <sup>2</sup>. »

**BÉNÉDICTION DES CLOCHES.** — Assisté de ses ministres, l'officiant lave d'abord toute la cloche en dehors et en dedans avec l'eau bénite, pour la préparer à l'onction du saint chrême. Les prédicateurs de la parole sainte trouveront sous cette cérémonie une leçon à leur adresse. Les louanges du Seigneur ne sauraient passer sur des lèvres souillées; le charbon ardent d'un séraphin purifie celles d'Isaïe; nous avons vu le prêtre, avant la lecture de l'Évangile et la récitation du saint Office, purifier les siennes par le signe de la croix; même à la cloche, organe inanimé de la parole de Dieu, une purification est nécessaire : elle la reçoit de l'eau sainte, par les mains du ministre sacré.

Sur la cloche ainsi lavée on fait diverses onctions. L'onction, nom sous lequel l'Écriture sainte désigne le Saint-Esprit, représente l'effusion de la grâce et de la vertu divines; elle est une prière adressée au Seigneur de faire descendre sur la cloche l'abondance de son Esprit, afin que tous ceux qui entendront la voix du sanctuaire soient fidèles à se rendre à son appel.

La cloche doit convoquer à la prière; mais, dans l'Église, la prière liturgique se compose de *sept parties* ou Heures canoniales; c'est ce qu'indiquent les *sept onctions* faites en dehors de la cloche. Celle-ci ne parlera pas seulement à l'âme fidèle mais encore au pécheur qui a résolu de ne plus penser à Dieu;

<sup>1</sup> Liv. I, c. 4. — <sup>2</sup> Moral., l. xxxi, c. 3, 4.

dominant toutes les voix tumultueuses des passions, sa voix puissante ira frapper jusqu'aux cœurs des transfuges de la foi, elle s'adressera à tous, elle pénétrera *aux quatre vents du ciel* : les *quatre onctions intérieures* l'investissent de cette universelle mission.

A la cloche encore d'appeler le chrétien au Sacrifice de l'Agneau, Sacrifice où Jésus-Christ fait monter vers son Père, comme un encens d'agréable odeur, les prières de son cœur et celles de ses plaies : l'*encensoir placé sous la cloche désigne ce ministère*.

L'Évangile qui termine la bénédiction nous montre *Marie-Madeleine écoutant la parole de Dieu* aux pieds de Jésus-Christ; l'intention de l'Église est de nous enseigner avec quelle docilité et quel empressement il nous faut entendre la parole sainte : pour elle, comme Madeleine, nous devons tout quitter; « c'est la meilleure part, la part qui ne nous sera point » enlevée <sup>1</sup>. » Mais l'apôtre ne pourrait pas aller porter à ses frères la parole divine sans en avoir reçu la mission de Dieu lui-même; sous mille formes, l'Église, dans sa liturgie, rappelle cette vérité; ici encore elle lui donnera une place : c'est de Dieu que la cloche, nouveau messenger de la parole, recevra sa mission; le prêtre la lui confère en *tintant avec le battant*.

Par respect pour l'huile sainte qui a servi à l'onction de la cloche, celle-ci est recouverte d'un linge blanc : c'est comme le chrêmeau du Baptême ou de la Confirmation. Cette cérémonie ainsi que celles qui précèdent firent donner à la bénédiction des cloches le nom populaire de *baptême*; et, pour que la ressemblance fût plus complète, les cloches eurent leur

<sup>1</sup> S. Luc, x, 42.

parrain et leur marraine, et même reçurent le nom protecteur d'un saint ou d'une sainte.

Il nous reste à parler d'une autre mission confiée à la cloche : s'associer à nos joies et à nos douleurs les plus intimes. Quand l'eau du Baptême coulera sur le front de l'enfant, la sonnerie joyeuse s'en ira annoncer aux anges du ciel la naissance d'un nouveau frère, et consoler celle qui « ne se souviendra plus » de ses douleurs<sup>1</sup>, » parce qu'elle aura donné un enfant à Dieu et à l'Eglise. Trompette de l'Eglise militante, elle sonnera tous nos combats, depuis le jour où le jeune athlète est oint pour les luttes de la vie, jusqu'à l'heure où, accablé sous le faix de la douleur, il retrempera son courage dans l'huile qui fortifie contre les assauts de la mort. Anges de la terre, époux chrétiens, vierges du sanctuaire, lévites du Seigneur, elle sera de vos touchantes fêtes, la cloche catholique. Dès l'aube du jour, elle chantera votre première communion, jusqu'à ce que, plus tard, balancée dans sa tour aérienne, elle redise les émotions de vos cœurs partagés entre l'espérance et la crainte, en présence d'un engagement irrévocable.

Dans l'ablution avec l'eau, matière du Baptême ; dans la double onction du saint chrême et de l'huile des infirmes, matière de la Confirmation et de l'Extrême-Onction ; dans l'encens, symbole du Sacrifice eucharistique qui ratifie tous les engagements de l'enfant, de l'époux, de la vierge et du prêtre, nous retrouvons le souvenir de ces heureuses circonstances de la vie.

**EFFETS DES CLOCHES.** — Nous avons déjà été amené à dire la destination des cloches dans l'Eglise ; ici nous voulons parler spécialement d'un effet souvent

<sup>1</sup> S. Joan., xvi, 21.



méconnu, celui de dissiper les orages. Hâtons-nous de le dire, pour prévenir un sourire railleur que ces mots pourraient provoquer sur quelques lèvres flétries par le sarcasme, l'Église ne prétend pas obtenir l'éloignement des orages par un effet naturel; sa confiance est fondée sur l'efficacité de la bénédiction que Dieu a répandue sur la cloche. Dans une de ses prières, elle a dit à Dieu : « *Faites que ce vase étant frappé, le bruit des grêles, les orages, les tourbillons et la violence des tempêtes soient dissipés; que les fâcheux effets du tonnerre soient détournés.* » La cloche ébranlée, au moment où toutes les puissances de l'air semblent se déchaîner contre l'homme, est une sublime prière vocale adressée à Dieu, au nom de toute une paroisse, et le Seigneur s'est engagé à l'écouter; la promesse est formelle : « Vous ferez re- » tentir les airs du bruit des trompettes et le Seigneur » aura pitié de vous; il vous arrachera des mains de » ceux qui voudraient vous nuire <sup>1</sup>. »

Il n'est pas de chrétien, au village, qui ne sache que les démons appelés par saint Paul les *puissances de l'air* <sup>2</sup>, parce qu'ils ont fait leur demeure de cet élément, cherchent à nuire à l'homme par tous les moyens dont ils disposent. Les éléments soulevés contre nous sont, dans l'ordre naturel, leurs armes les plus redoutables. « L'Église voyant s'élever l'orage, dit le *Rational*, sonne les cloches, afin que les démons, au bruit des trompettes du Roi éternel, s'enfuient effrayés et ne fassent pas éclater la tempête; c'est aussi pour qu'au son de la cloche les fidèles soient avertis et invités, à cause du danger qui les menace, à s'appliquer à la prière <sup>3</sup>. »

Toutes ces choses semblent, à quelques-uns, appar-

<sup>1</sup> Num., x, 9. — <sup>2</sup> Eph., II, 2. — <sup>3</sup> Liv. I, c. 4.

tenir au domaine de la légende. Si cet effet est réel, disent-ils, pourquoi n'en sommes-nous pas témoins ? Dieu est toujours le même dans sa puissance et dans sa bonté ; les mêmes prières et les mêmes bénédictions sont faites sur les cloches, et celles-ci n'ont plus leur merveilleux pouvoir. Un seul mot pour réponse : Dieu, quand il agit, veut associer l'homme à son action ; Dieu apporte la puissance et l'homme apporte la foi. La puissance divine n'a point changé, mais la foi qu'est-elle devenue parmi nous ?

## II.

### Cimetières.

SÉPULTURES DES PREMIERS CHRÉTIENS. — Nous l'avons dit plus haut, les premiers chrétiens creusèrent, dans les Catacombes, des tombeaux pour leurs frères défunts. C'étaient des niches ou des gaines horizontalement ouvertes dans les flancs des corridors et appelées *loculi*. Pour chaque corps était creusé un *loculus* neuf ; la dépouille qu'on lui confiait ne devait être dépossédée par aucune autre. Après y avoir déposé le cadavre, on fermait le tombeau avec une tablette de marbre ou avec des briques, sur lesquelles on traçait ordinairement le nom du défunt, son âge, le jour de sa déposition, et, en outre, quelques emblèmes religieux. Ce système de sépulture isolée et personnelle, dans la roche fermée d'une pierre, avait été adopté comme une imitation de ce qui s'était fait à la sépulture de Notre-Seigneur.

Il ne faut pas croire, cependant, qu'il n'y ait pas eu, dans tous les temps, chez les chrétiens, des sépultures pratiquées en plein air. Dans beaucoup de localités,

la nature du sol ne permettant pas d'excavations souterraines, il fallait recourir à un autre genre de sépulture, celui qui est pratiqué de nos jours.

Après l'ère des persécutions, les chrétiens aimèrent à être enterrés auprès des martyrs, dont la sépulture, on le sait, était couronnée d'un oratoire; ainsi, peu à peu, les églises furent entourées de cimetières. Saint Augustin, qui nous parle de cet usage, attache à la sépulture auprès des églises une pensée de soulagement pour les morts. L'inhumation dans l'intérieur de l'édifice sacré ne pouvait être accordée à tous; ce fut le privilège de services importants rendus à l'Eglise. Le portique, ordinairement, recevait les cendres de ceux qui étaient admis à cet honneur; souvent ils le demandaient, mus par un sentiment d'humilité : leur ambition était d'être foulés aux pieds, même après la mort. Placés dans le lieu réservé aux pénitents, ils réclamaient comme eux les prières de leurs frères admis à l'assistance aux saints mystères<sup>1</sup>. On a quelquefois enterré les évêques sous le maître-autel, afin que le saint Sacrifice et les Ordinations fussent, pour ainsi dire, célébrés avec eux. Partant de cette pensée que la communion avec l'évêque défunt était nécessaire, on le faisait aussi pour conserver l'unité de foi et pour indiquer la succession légitime.

**NOS CIMETIÈRES.** — Les Grecs représentaient la Mort comme un frère jumeau du Sommeil. Dans le temple de Junon, à Elis, sur le coffre de Cypsélus, on voyait la Nuit tenant sur ses bras deux enfants endormis : l'un, blanc, était le Sommeil; l'autre, noir,

<sup>1</sup> Dans les campagnes, on voit encore souvent quelques restes du portique dans le porche ou espèce de péristyle qui se trouve généralement devant la grande porte des églises.

la Mort. La Grèce avait reçu des Juifs cette doctrine consolante; le Christianisme la développa. Sur les lèvres de Notre-Seigneur, la mort prend constamment le nom de *sommeil*. L'Église vint consacrer cet enseignement dans le nom de *cimetière*, donné au champ des morts; or, ce nom nous parle d'espérance et de résurrection : cimetière veut dire, *lieu où l'on dort*, donc il y a un réveil pour la poussière qu'on lui confie.

Voyez ces arbres qui ombragent les tombes : ce sont des pins et des cyprès. Leur feuillage toujours vert, même au milieu des frimas, les avait fait choisir dans le paganisme comme emblèmes de l'immortalité. Le bois de cyprès, en particulier, servait à faire les idoles des dieux immortels. On l'employait aussi pour les tombeaux des grands hommes, que la patrie reconnaissante voulait immortaliser<sup>1</sup>. Le peuplier, souvent, vient se mêler aux pins et aux cyprès. Les Egyptiens, à cause de la couleur blanche et sombre de ses feuilles, l'avaient consacré au Temps, dont elles représentaient les deux principales divisions : le *jour* et la *nuit*<sup>2</sup>.

Madame Swetchine a décrit, dans une ravissante page, le symbolisme du peuplier; nous la laissons parler : « Le peuplier est l'image du chrétien; son tronc dépouillé est sans défense contre les éléments, et ses racines, légèrement recourbées sous le gazon, ne demandent à la terre que peu de substance. Sa tige, droite et unie, s'élance d'un seul jet vers les cieux; ses branches se pressent autour d'elle, suppliantes et les bras levés pour la prière.

» Le peuplier cherche les eaux vives, le chrétien s'y désaltère; le moindre souffle des airs émeut la

<sup>1</sup> Pline, I, LII, c. 7. — Thucydide, I, 2. — <sup>2</sup> Pierius, *Hierog.*, LII.

feuille du peuplier, comme s'émeut le chrétien aux plus légers mouvements de la grâce, et la mélodie de son feuillage, unie au frémissement des roseaux et de l'onde, n'est surpassée que par le chant de douce et ineffable allégresse qui s'échappe sans cesse du cœur chrétien, hymne que la nature commence et que l'amour achève.

» Tous deux verdissent jusqu'à leur sommet, mais le peuplier en attendant qu'il décroisse et qu'il tombe, le chrétien puisant plus de force et de vie à mesure qu'il approche de ses immortelles espérances<sup>1</sup>. »

Tout nous parle encore d'espérance au cimetière, dans ces fraîches fleurs que cultive et arrose une main amie. Saint Jérôme nous apprend que, de son temps, la douleur aimait déjà ainsi à se consoler; et nous savons, par le témoignage de Prudence, que l'humble pensée était cultivée de préférence sur les tombes<sup>2</sup>. De ces précieux arbustes et de ces riches fleurs que cultive l'opulence sur la terre où dort un parent ou un ami, de ce pauvre bouquet, encore tout humide des larmes de la veuve, déposé sur une tombe fraîchement recouverte, en sait-on la signification? Elle est éminemment chrétienne et souverainement touchante. Sous la plume toujours si imagée des Pères, le ciel est dépeint comme un *verger éternel, où les fleurs s'épanouissent sans cesse*<sup>3</sup>. Dans les Actes de sainte Perpétue, on voit les martyrs réunis dans ce céleste verger, *sous un rosier, se nourrissant à satiété de parfums inénarrables*<sup>4</sup>. Dans le style des liturgies primitives, toujours des gazons, des roses, des fleurs de toute espèce, quand on parle du ciel. Nos pères reproduisirent ce langage sur les tombeaux;

<sup>1</sup> *Méditat.*, p. 238. — <sup>2</sup> *Cathemerin. Hymn.* x, vers. 166, 170. — <sup>3</sup> Dracontius, *De Deo*, l. III. — <sup>4</sup> *Act.*, c. XI.

l'espérance bannissant de leurs cœurs le deuil et la tristesse, ils aimèrent à graver sur la pierre sépulcrale l'image allégorique du ciel, des arbres, des fleurs, des couronnes et des guirlandes. Il est presque superflu d'ajouter que c'était un témoignage de leur foi en un monde meilleur et un souhait en faveur de leurs défunts.

Le phénix se montre souvent sur les tombes. Le paganisme considérait cet oiseau comme le symbole de l'éternité; les chrétiens en firent celui de la résurrection. Job avait dit : « Je mourrai dans mon nid » et je multiplierai mes jours comme le phénix <sup>1</sup>. » Cette nouvelle profession de foi à la résurrection, tombée des lèvres du vieux patriarche de l'Idumée, fut gravée par le Christianisme sur les tombeaux. Sainte Cécile voulut que cette image décorât le sépulcre préparé pour le corps de saint Maxime, afin d'attester, disent les Actes, la foi que ce martyr avait toujours professée pour le dogme de la résurrection. <sup>2</sup>.

A ceux qui refusent de rattacher aux premiers siècles l'origine des pieuses pratiques du culte nous pouvons montrer la conformité du langage de la douleur dans les Catacombes et dans nos cimetières. Nous ne ferons que des citations; des commentaires

<sup>1</sup> xxix, 19. — <sup>2</sup> *Dict. des Antiq. chrét.*, art. *phénix*. Voici quelle fut l'origine de la fable du phénix. Les anciens avaient cru remarquer dans le soleil, à son lever, comme la forme d'un oiseau étendant ses ailes éblouissantes. Pour ce motif, les Egyptiens symbolisèrent cet astre par un oiseau, au brillant plumage étincelant des couleurs du soleil aux divers degrés de sa course : les plumes du cou dorées, le reste du corps couleur de pourpre, la queue blanche et des yeux brillants comme des étoiles; ils l'appelèrent phénix. Comme il n'y a qu'un soleil, il n'y avait aussi qu'un phénix; il habitait Héliopolis, la ville du soleil; la légende ajoutait qu'il mourait et renaissait de ses cendres, parce que le soleil, qui se couche le soir, reparait le matin à l'horizon. On fit donc du phénix le symbole de Jésus-Christ mourant et ressuscité, et celui de tous les chrétiens.

seraient superflus. Sur les tombeaux primitifs on lisait ces inscriptions et autres semblables : « *A mon très-cher fils Dorothee qui vécut six mois vingt jours et quatre heures*<sup>1</sup>. — *Dormez en paix*<sup>2</sup>. — *Il repose dans la paix*<sup>3</sup>. — *Fructuosa, tu as bien vécu, tu as bien rempli ta carrière*<sup>4</sup>. — *A un fils incomparable qui a rendu son âme dans la paix du Seigneur*. — *Ame douce comme le miel*<sup>5</sup>. — *Colombe sans fiel*<sup>6</sup>. — *Priez pour nous*. — *Priez pour vos parents*. — *Priez pour votre sœur*. — *Priez pour votre enfant*<sup>7</sup>. A ces touchantes inscriptions se mêlaient des symboles attestant la foi du défunt : une ancre, un navire, un phare, un agneau, un poisson, tout autant d'emblèmes de l'Eglise sa mère, ou du Christ son Rédempteur. Ces symboles sont remplacés, chez nous, par la croix. Sur la tombe du défunt elle est le signe de sa foi; elle proclame aussi son espérance : Oui, je le crois, Celui qui a rougi de son sang le bois du Calvaire viendra juger les vivants et les morts, et il donnera aux siens la vie éternelle.

Sur les pierres tombales, le *fuseau* indique la mère de famille; le *calice* ou l'*anneau*, ou bien *une main au-dessus d'un calice* qu'elle bénit désigne le prêtre. Pour la femme mariée, c'est un *chien*, symbole de la fidélité. Le chevalier a ordinairement un *chien griffon* couché à ses pieds, l'emblème du courage; quelquefois aussi un *chien courant*, emblème de la rapidité. Les prêtres des temps primitifs ont souvent à leurs pieds un *lion* ou un *dragon*, symbole de leurs victoires sur le démon. Les chevaliers qui sont représentés avec les *jambes croisées* doivent être considérés

<sup>1</sup> Boldetti, p. 344. — <sup>2</sup> Gazzera, *Inscr. Piem., suppl.*, p. 9. — <sup>3</sup> Boldetti, p. 431. — <sup>4</sup> Fabretti, p. 122, n. 590. — <sup>5</sup> Le même, p. 576, n. 163. — <sup>6</sup> Marangoni, *Act.* I, 5, p. 120. — <sup>7</sup> Voir *Dict. des Antiq. chrét.*, art. *saints*.

comme des croisés, ou du moins comme ayant fait vœu d'aller en Terre-Sainte. La main du chevalier repose quelquefois sur la *poignée de son épée*; on ne saurait douter que cette position n'indique l'accomplissement du vœu dont les jambes croisées étaient l'emblème <sup>1</sup>.

Des cérémonies de l'inhumation nous ne dirons qu'un mot. Les pieds du mort doivent être tournés vers l'Orient; ainsi placé, le chrétien semble attendre l'arrivée du Souverain Juge, qui apparaîtra de ce côté, au dernier jour. Quelques auteurs ont prétendu qu'on adopta cet usage, parce que le corps du Sauveur avait été ainsi posé dans son tombeau. Ce qu'il y a de certain, c'est que, assez généralement, on observe cette disposition.

BÉNÉDICTION DU CIMETIÈRE. — Toutes les bénédictions rappellent à l'homme régénéré sa grandeur et sa sainteté. Oui, ô homme, tu l'ignores souvent, mais que tu es grand et que tu es saint! Jette les yeux autour de toi : l'Eglise bénit tout ce qui doit te servir, l'eau, le feu, la terre. Elle bénit la maison que tu habites, le char de feu et le navire qui te transportent au delà des mers et des montagnes. Tes prairies, tes champs, tes vignes, elle les bénit encore. Elle bénit jusqu'aux animaux de ton étable, parce qu'ils te servent et qu'ils sont destinés à s'approcher de toi. Et lorsque, parvenu au déclin de tes jours, comme le voyageur fatigué de la course, tu demandes au sommeil de la tombe le repos, l'Eglise bénit le lieu qui doit recevoir ta poussière. A toi qui es né, qui as grandi, qui as vécu au milieu des choses saintes, une terre sainte était nécessaire après ta mort : l'Eglise, qu'elle en soit mille fois bénie ! elle te l'a donnée.

<sup>1</sup> *Du Symb. dans les égl. du moyen âge.*



Afin de rendre plus digne de respect notre poussière, cette bénédiction est réservée à l'évêque. La veille, sur le soir, on plante, au milieu de l'enceinte destinée à devenir la demeure des morts, une croix de bois de la hauteur d'un homme; au sommet et à ses deux extrémités sont disposées trois pointes de bois pour recevoir des cierges. Devant la croix on plante un pieu de couleur *blanchâtre*, semblable à un os décharné, et pourvu de trois pointes comme la première. Quelle est la signification de ces lugubres préliminaires? Le pieu est l'image de l'homme devenu, après la mort, un *bois sec* et inutile. La nuit qui suit ces préparatifs rappelle les *ténèbres de la tombe*, comme la cérémonie du lendemain représente notre *résurrection*. Et cette *croix protégeant ce pieu* placé devant elle ne nous dit-elle pas que *Jésus-Christ veille* sur la *dépouille* de l'homme, et que, par les mérites de ses souffrances, il lui rendra un jour la vie?

Le lendemain, à l'heure fixée pour la bénédiction, le ministre de Dieu se revêt d'ornements *blancs*, pour figurer la *gloire* de nos corps ressuscités. Un clerc allume trois cierges et les place sur le pieu destiné à les recevoir. Sur ce bois sans sève et sans vie, image de l'homme au tombeau, les trois cierges allumés proclament la résurrection. Leur nombre désigne la sainte Trinité : en son nom et par sa puissance notre glorification doit s'opérer un jour. L'Église, par de magnifiques et touchantes prières, par les litanies des saints, par le chant du *Miserere* accompagné de l'aspersion de l'eau bénite, demande cette grâce pour tous ceux de ses enfants qui seront déposés en ce cimetière.

La dernière oraison achevée, l'officiant place les cierges allumés sur les trois pointes de la grande croix, pour nous dire : « Jésus-Christ réalisera cette

espérance de la résurrection, qui descend avec l'homme dans la tombe. Vous êtes ses membres; or, son corps brille déjà des gloires de l'immortalité; sur votre poussière ressuscitée reluira, un jour, le même éclat. »

### III.

#### Baptistères.

DESCRIPTION DES BAPTISTÈRES. — Le Baptême n'étant conféré solennellement que deux fois par an, nombreux étaient les catéchumènes qui se présentaient pour le recevoir pour eux l'Église fit de vastes baptistères. Ordinairement, ceux-ci étaient divisés en deux parties, l'une affectée aux hommes et l'autre aux femmes. Au centre, à fleur du pavé, était un bassin profond, en pierre, de forme ronde ou crucifère<sup>1</sup>. On y descendait par *trois* degrés; il y avait *trois* autres marches pour sortir, et une *septième* au milieu, sur laquelle se tenait le ministre du Baptême. Ce nombre sept indiquait les *sept sacrements* dont le Baptême est la porte, ou bien encore les *sept dons* du Saint-Esprit. Le bassin était l'image du tombeau de Jésus-Christ, car le Baptême est le symbole de sa mort : « Nous » avons été ensevelis avec Jésus-Christ par le Baptême<sup>2</sup>, » dit saint Paul; pour ce motif les bassins eurent quelquefois la forme d'une croix ou celle d'un tombeau. Le catéchumène y entraît tout entier, revêtu seulement d'un long voile, par pudeur. Il y avait, en outre, un second voile tendu entre le bassin du baptistère et l'évêque qui prononçait les paroles sacramentelles. La *nudité* du catéchumène rappelait l'état de *Jésus crucifié* et le *dépouillement* du vieil homme ;

<sup>1</sup> Greg. Turon., *De Glor. martyr.* — <sup>2</sup> *Rom.*, VI, 4.

son *immersion*, la *sépulture* du Sauveur<sup>1</sup>. A quelque distance, se trouvaient deux tentes, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes; les baptisés y étaient essuyés par les diacres ou les diaconesses, suivant leur sexe et y changeaient d'habits.

La forme *octogone* fut aussi consacrée aux baptistères. Saint Charles Borromée, dans ses *Instructions pastorales*, recommande cette forme, comme étant l'emblème de la perfection de l'éternelle gloire promise à l'homme régénéré dans le Christ. Dans le fameux baptistère de Saint-Jean-de-Latran, le nombre huit apparaît de tous côtés. On le retrouve dans les colonnes, la balustrade et les tableaux.

Dans la suite, le Baptême des adultes devint rare; ce sacrement fut administré tous les jours au lieu d'être réservé aux vigiles de Pâques et de Pentecôte, ainsi que cela se pratiquait à l'origine; alors on n'eut plus besoin d'un édifice spécial pour baptistère. Au VI<sup>e</sup> siècle, celui-ci s'introduisit sous le porche, puis dans l'église. Les cuves elles-mêmes se rétrécirent, lorsqu'au XIII<sup>e</sup> siècle on substitua le Baptême par *infusion* au Baptême par *immersion*.

Les baptisés, à la sortie des fonts sacrés, recevaient la Confirmation et l'Eucharistie. Celle-ci était conservée à l'autel du baptistère. La piété avait voulu mettre ces lieux bénis sous la protection de celui qui eut l'insigne honneur de baptiser Jésus-Christ; l'autel était dédié à saint Jean-Baptiste et les reliques qu'on y plaçait étaient les siennes. Sa statue ou son image venait ajouter à la décoration du monument.

REPRÉSENTATIONS SYMBOLIQUES DANS LES BAPTISTÈRES. — Nous mentionnerons spécialement le *cerf*, le *poisson* et la *colombe*.

<sup>1</sup> *Const. Apost.*, l. III. 16. — Bergier, art. *baptistère*.

Le cerf, emblème du catéchumène désirant se désaltérer aux sources de la vie éternelle, retraçait aussi ses devoirs au nouveau chrétien. A raison de sa *timidité* et de la *vitesse de sa course*, le cerf symbolise la *crainte* de l'âme chrétienne à l'approche des dangers qui la menacent et la *promptitude* avec laquelle elle doit les fuir. Et comme aussi les cerfs ont l'habitude de s'entr'aider quand il y a quelque fardeau à porter, on en fit l'emblème de la *charité*<sup>1</sup>. On n'a point oublié que Notre-Seigneur, souvent appelé par les Pères le *divin Poisson*, fut représenté, dans l'Eglise primitive, sous cette forme allégorique. Ses disciples furent nommés les *petits poissons*; ce nom avait rapport à la vie divine qu'ils avaient reçue dans l'eau. Tertullien y fait allusion dans ce passage où il dit que la vie du chrétien est tellement attachée à cet élément, que, comme le poisson, il ne saurait vivre hors de lui<sup>2</sup>. Le poisson sculpté sur les fonts sacrés ou peint sur les murailles, celui qu'on remettait aux nouveaux baptisés, pour le porter au cou, leur prêchaient l'obligation de vivre en état de grâce : en dehors de cet élément surnaturel, pour eux, c'était la mort.

La colombe, suspendue au-dessus de la cuve baptismale, sur la tête du baptisé, indiquait les mystères qui s'opèrent dans une âme remplie de l'Esprit de *douceur* et d'*amour*.

Mais la principale ornementation des baptistères était la statue de saint Jean-Baptiste. Aux personnes qui recherchaient le luxe et la délicatesse dans les vêtements, on montrait, dit saint Epiphane, l'image du fils d'Elisabeth couvert d'une peau de chameau. Les

<sup>1</sup> *Dict. des Antiq. chrét.*, art. *cerf*. — <sup>2</sup> *De Baptism.*, 1.

catéchumènes y puisaient une leçon de simplicité chrétienne.

Le symbolisme n'a point été banni de nos baptistères; on l'y retrouve encore sous les formes dont nous avons parlé. Ils sont placés à gauche, par conséquent au nord: la *gauche* est le côté des *pêcheurs*, le *nord* celui de *Satan*, dont Jésus-Christ vient détruire l'empire par le Baptême. Mais si maintenant nous considérons le baptistère par rapport à Notre-Seigneur, figuré par la forme crucifère du temple, il occupe la droite, et les eaux de la piscine sacrée semblent découler du cœur de Jésus entr'ouvert par la lance.

---

## CHAPITRE IX.

## CONSÉCRATION DES ÉGLISES.

## I.

## Origine de cette cérémonie.

L'usage de consacrer, par des cérémonies religieuses, les lieux destinés au culte divin est fort ancien. Sans le faire remonter à Jacob, qui dédia au Seigneur la pierre où il avait eu sa vision mystérieuse de l'échelle; sans parler de Moïse et d'Aaron, qui consacrèrent à Dieu le tabernacle construit au désert, ni de David qui fit de même pour l'arche sainte transportée solennellement sur la colline de Sion, nous nous bornerons, relativement à l'antiquité de cette cérémonie, à rappeler qu'il y a eu trois grandes dédicaces pour le temple de Jérusalem. La première, sous Salomon; la seconde sous Zorobabel, au retour de la captivité de Babylone; la troisième, sous les Machabées, après la persécution d'Antiochus. Cette dernière est appelée dans l'Évangile *Encénies*, c'est-à-dire renouvellement. Cette fête était célébrée pendant huit jours avec la plus grande solennité. Notre-

Seigneur l'honora de sa présence, comme on peut le voir dans l'Évangile de saint Jean <sup>1</sup>.

Pour les églises chrétiennes il n'y a pas de documents positifs de leur consécration, pendant les trois premiers siècles. Cependant, il est à présumer que les chrétiens ne célébraient pas le culte dans un édifice, sans l'avoir auparavant purifié et dédié à Dieu par des prières et des rites religieux. Cette cérémonie commença à se faire avec solennité sous Constantin. Les évêques de la province et du voisinage s'assemblaient ordinairement pour assister à une aussi auguste cérémonie. Constantin alla jusqu'à convoquer tous les évêques de l'Orient pour la dédicace de l'église de Tyr et pour celle du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Une cérémonie remontant, d'un côté à Salomon, de l'autre aux premiers âges de l'Église, est donc d'une incontestable antiquité.

Cette solennité a un anniversaire. Celui-ci devrait naturellement tomber à des époques différentes, mais en France, depuis le concordat de 1802, il est célébré le dimanche qui suit le jour de l'Octave de la Toussaint. Ce jour a été choisi pour que toute la chrétienté pût s'unir à la fête de la dédicace de saint Jean-de-Latran, la mère et maîtresse de toutes les églises; or, cette fête est célébrée tous les ans le neuvième jour de novembre.

Excepté les églises cathédrales, il y en a un fort petit nombre de consacrées, car il ne faut pas confondre la dédicace avec la simple bénédiction. Toute église doit être au moins bénite, mais cette cérémonie, que peut faire un simple prêtre délégué par l'évêque, est beaucoup moins auguste que la consécration, dont nous allons exposer les rites les plus importants.

<sup>1</sup> x, 22.

Mais auparavant, il est utile de dire la pensée religieuse qui domine dans la consécration des églises, pensée que chaque cérémonie ne fait que développer.

Le temple, en général, est tellement lié à l'action de l'Eglise au sein de l'humanité, qu'il est comme la forme matérielle de cette société des âmes, aussi en porte-t-il le nom. Oui, le temple avec ses étroites limites tracées sur le sol, avec ses fondements jetés dans les profondeurs souterraines, avec ses murailles richement décorées, ses clochetons élancés, est une image de l'Eglise catholique, de son origine et de ses destinées; nous avons touché à ce sujet en envisageant le symbolisme du temple; les cérémonies de la consécration vont nous y ramener.

La tradition tout entière considère la consécration du temple matériel comme une allégorie de l'union mystique que Jésus-Christ a contractée avec son Eglise. La simple bénédiction était comme les fiançailles de l'Epoux céleste, la dédicace en est le mariage solennel. La divine fiancée, choisie dans la Gentilité et destinée à devenir « la fille du Roi, a reçu » en partage une ravissante beauté intérieure : la » myrrhe, l'aloës, les plus précieux aromates ont été » répandus sur ses vêtements; alors, comme une » reine, elle a siégé à la droite de l'Epoux, revêtue » d'un manteau et d'un diadème d'or<sup>1</sup>. » Ce sont ces merveilles de l'élection de l'Eglise que les cérémonies de la consécration vont, tout à l'heure, dérouler devant nous sous le voile de l'allégorie. A l'aide de cet aperçu chacun pourra en saisir au moins le sens général, car tout comprendre est impossible : la liturgie, elle aussi, a des mystères que l'on ne peut sonder.

<sup>1</sup> Ps. XLIV, 10, 11 et 14.



## II.

## Pose de la première pierre.

La première pierre d'une église symbolise Jésus-Christ. A la fondation de la basilique Vaticane, Constantin jeta douze paniers de terre, en l'honneur des douze Apôtres, à l'endroit même où devait être placée la première pierre.

Dès la veille, on plante une croix de bois sur l'emplacement de l'autel principal : c'est là que sera renouvelé chaque jour, à la Messe, le sacrifice du *Calvaire*.

La première pierre doit être *carrée* et *angulaire*. Personne ne pensera que ces deux conditions soient requises sans motif raisonnable. Rien n'est puéril dans les prescriptions de Celle qui a reçu le double dépôt de la vérité et de la sagesse. Pourquoi la forme *carrée* ? Ouvrons l'Apocalypse, nous y trouvons la réponse dans ce passage : « Un ange me ravit en esprit sur une » grande et haute montagne, et il me montra la sainte » Cité, Jérusalem descendant du ciel, de Dieu même ; » et la Cité était construite dans un *carré*, et sa *longueur* était égale à sa *largeur*<sup>1</sup>. » Voilà pour la Jérusalem du ciel. Mais nous lisons de plus, toujours dans les Livres sacrés, que la Jérusalem terrestre, reconstruite par Jonathas, avait les murs de son enceinte bâtis en pierres *carrées*.

Quant au sens de la pierre *angulaire*, Notre-Seigneur l'a suffisamment déterminé, en s'appliquant ces paroles : « *La pierre, que les architectes ont rejetée, est devenue la pierre angulaire de l'édifice* <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> *xxi*, 10, 16. — <sup>2</sup> *S. Math.*, *xxi*. — *Ep. ad Eph.*, *ii*. — *Ep. S. Pet.*, *ii*.

Le signe de la croix, sur les faces de la pierre, fixe encore davantage sa signification.

Le ministre sacré frappe dessus la pierre, pour montrer *la solidité* que Jésus-Christ a donnée à son Eglise. Les notables viennent frapper à leur tour, indiquant par là qu'ils veulent prendre part à l'œuvre sainte par leurs travaux ou leurs aumônes.

### III.

#### Consécration de l'édifice.

LES RELIQUES SOUS LA TENTE. — La veille du jour fixé pour la consécration, sur le soir, les reliques des saints, destinées à reposer sous l'autel, sont placées *sous une tente*, dans le voisinage de la nouvelle église. On passe la nuit devant elles en chantant ou en récitant l'Office divin. Sous cette cérémonie, les liturgistes ont vu une allusion au séjour que les saints ont fait ici-bas comme *voyageurs*, avant d'être admis au droit de citoyens de la céleste Jérusalem.

LES DOUZE CIERGES. — Dès le matin, le pontife fait allumer les douze cierges placés devant les douze croix fraîchement peintes sur les quatre murs intérieurs : image des *douze Apôtres* dont la *parole éclaira* les *quatre points* du monde païen. Le cierge *luit et brûle* : les Apôtres étaient *lumière par la doctrine, feu par la charité*. La croix à côté du cierge nous dit que leur doctrine n'était autre que celle du divin Crucifié. Plus tard, l'évêque viendra répandre sur ces croix l'onction du saint chrême, comme l'Esprit-Saint versa l'abondance de ses grâces dans le cœur des Apôtres<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Hug. de S.-Vict. — Durand. — Yves de Chart.

LA PROCESSION A LA TENTE DES RELIQUES. — Après ces préliminaires, l'évêque *fait sortir tout le monde*, excepté *un diacre* qui reste seul dans l'intérieur pour fermer et garder la porte, et on se rend au reposoir des reliques où l'on récite les *sept Psaumes de la pénitence*. C'est là le premier acte du grand drame commencé dans l'Eden et qui finira dans le ciel : la punition du premier homme. Nous nous reporterons à Adam et Eve *chassés du paradis terrestre*, dont un chérubin garde l'entrée avec son épée flamboyante ; nous les suivrons sur cette terre de leur *pèlerinage*, où ils s'en vont *pleurer* la faute originelle et pratiquer la *pénitence* qui seule leur ouvrira le ciel.

L'ASPERSION DES MURAILLES. — Sur la fin, l'évêque, revêtu d'*ornements blancs*, se dirige vers la porte principale de l'église : c'est l'Epoux divin sortant du sein de son Père et s'avancant, *plein de grâce*, au-devant de l'Epouse qu'il s'est choisie de toute éternité. L'Epouse choisie, la Gentilité, était plongée dans les ténèbres de l'erreur ; Satan la tenait sous son sceptre ; des souillures avaient terni sa robe. Avant de consommer l'union mystique, le Christ éclaira son Epouse, il la purifia, il l'arracha aux mains du démon : c'est ce que vont nous figurer les cérémonies préparatoires de la consécration.

Après le chant des Litanies, l'évêque procède à la bénédiction du sel et de l'eau. Il répand sur lui de l'eau sainte, pour se prémunir contre toute pensée étrangère à la grande fonction qu'il va remplir, sur la foule, pour bannir loin d'elle l'esprit de dissipation. Précédé par des *flambeaux*, il *asperge* le haut, le milieu et le bas des murailles, dont il fait trois fois le tour. Cette première cérémonie nous représente la *purification* par le Baptême, et l'*illumination* par la foi, de la Gentilité appelée à devenir l'Epouse du Christ.

LA TRIPLE PERCUSSION DE LA PORTE. — Chaque fois qu'il passe devant la porte fermée, le pontife s'arrête et en frappe les battants avec sa crosse. A la troisième fois seulement elle s'ouvre, car ce n'est pas sans résistance que le *fort armé* a été chassé de son empire par Jésus-Christ. La croix, la croix seule l'a vaincu; insigne d'une éclatante victoire, elle est tracée sur le seuil par le pontife : « *Voici le signe de la croix, dit-il en même temps, que toutes les puissances de l'enfer s'enfuient.* »

Un retour de confusion sur nous-mêmes. Ne connaissons-nous pas ces résistances à la grâce? N'avons-nous pas été, de la part de Jésus-Christ, l'objet d'une aussi miséricordieuse patience? Nos coupables refus ne l'ont point découragé : il est revenu jusqu'à trois fois, c'est-à-dire sans cesse. S'il est des cœurs fermés à Jésus-Christ, qu'ils cèdent enfin à cette douce voix : « Ouvrez-moi, ô ma sœur, car ma tête » est humide de la rosée de la nuit<sup>1</sup>. »

L'évêque, en entrant, dit *trois fois* : « *Que la paix règne dans cette maison.* » La paix est le grand don que le Christ est venu faire à la terre, au nom de la *sainte Trinité*<sup>2</sup>. Telle est aussi la vengeance qu'il a tirée de nos coupables refus : chaque fois qu'il est entré dans notre cœur, au lieu de reproches, nous avons reçu de ses lèvres, « qui distillent le miel le plus doux<sup>3</sup>, » le baiser si suave de la paix.

LA PRIÈRE DE L'ÉVÊQUE. — Le pontife entre seul avec ceux qui l'assistent; le peuple reste dehors, pour ne point gêner les cérémonies de la consécration. L'évêque s'agenouille au milieu de l'édifice et entonne le *Veni Creator*; dans sa posture humiliée et dans sa prière,

<sup>1</sup> *Cant.*, v, 2. — <sup>2</sup> Yves de Chart., *Serm. sur la Dedic. des égl.* — Hug. de S.-Vict. — <sup>3</sup> *Cant.*, iv, 2.

il prend pour modèle le divin Maître priant pour l'Eglise au Jardin des Olives. Par le chant des Litanies, toute la cour céleste est, en quelque sorte, invitée à servir de témoin à l'union divine du Verbe incarné avec l'Eglise.

LES ALPHABETS GREC ET LATIN. — Pendant ce temps-là, un des ministres a semé sur le pavé du temple deux larges bandes de cendre, qui, partant de chaque angle de l'église, se croisent au milieu et vont se terminer aux angles opposés. L'évêque, avec le pied de sa crosse, inscrit les lettres de l'alphabet grec sur toute la longueur de la bande transversale, *en allant de gauche à droite*, pour indiquer que la Gentilité a obtenu, par la croix de Jésus-Christ, la grâce de passer de la gauche à la droite. Il inscrit de même, sur l'autre bande, les lettres de l'alphabet latin, *en allant cette fois de droite à gauche*, pour exprimer la réprobation du peuple de la droite de Dieu.

Cette inscription représente aussi l'*union des peuples* de la terre, dans la même foi, malgré la diversité du langage, et l'*unité de l'Eglise* dans les diverses parties du monde, surtout entre *les deux Eglises d'Occident et d'Orient*. C'est là le fruit précieux de l'Incarnation et de la Rédemption du Sauveur; pour le montrer, les alphabets sont écrits en *croix*, et, pendant que l'évêque les trace sur la cendre, on chante le *Benedictus*, cantique de l'Incarnation.

En cette cérémonie, nous devons encore voir l'*unité des deux Testaments* consommée sur la *croix* en la personne de Jésus-Christ, et, dans ces *éléments du langage*, la *simplicité* de l'enseignement donné au peuple par les pasteurs<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Rational*. — Yves de Chart. — Hon. August. — *Catéch. de Charancy*.

L'EAU GRÉGORIENNE. — On appelle ainsi un mélange d'eau, de vin, de cendre et de sel, que bénit l'évêque et dont il fait l'aspersion sur l'autel et sur les murailles, à l'intérieur de l'église. Le pape saint Grégoire, qui l'a prescrite, lui a laissé son nom. Elle figure Jésus-Christ : l'eau, son *humanité*; le vin, sa *divinité*; la cendre, sa *mort*, et le sel, sa *résurrection*. Le lecteur comprendra aisément les trois premiers symboles; quant au sel, si on l'a pris pour emblème de la résurrection, c'est que celle-ci a préservé Jésus-Christ de la corruption du tombeau. Avec cette eau, le pontife bénit les murs intérieurs; se dirigeant vers la porte principale et d'un mur latéral à l'autre, il arrose de l'eau sainte tout le nouveau temple, dans sa longueur et sa largeur. Enfin, se tournant vers tous les côtés de l'horizon, il en jette à l'Orient, à l'Occident, au Nord et au Midi : aucune place n'est laissée à Satan dans ce lieu que Dieu s'est choisi.

Toutes ces cérémonies ne sont que la traduction parlante d'un passage de l'épître de saint Paul aux Ephésiens. Nous ne ferons que le citer : « Le Christ » a aimé son Eglise et il s'est *livré* pour elle afin de » la sanctifier, la purifiant par le Baptême d'eau, par » la parole de vie, pour la faire paraître devant lui » une Eglise *glorieuse, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable, mais pour qu'elle soit sainte et » immaculée*<sup>1</sup>. »

Avant de faire cette aspersion, le pontife, avec sa crosse, a tracé une croix sur la partie supérieure et une autre sur la partie inférieure de la porte, comme pour en interdire désormais l'entrée à toute tentative de Satan, et signifier que la croix garde ceux qui se rangent dans le bercail de l'Eglise, en les protégeant

<sup>1</sup> v, 26 et 27.

contre les *ennemis intérieurs*, plus encore que contre ceux du dehors. Telle est sans doute la raison pour laquelle l'évêque fait *deux croix en dedans*, tandis qu'il n'en a fait *qu'une seule sur le seuil extérieur*.

C'est à ce moment qu'a lieu la bénédiction de l'autel; nous ne reviendrons pas sur son symbolisme déjà expliqué ailleurs.

L'ENTRÉE DES RELIQUES. — Le trône destiné aux reliques des saints est préparé; elles peuvent y prendre place. Mais ce trône qu'elles vont occuper et l'ovation qu'elles reçoivent ne sont qu'une image du triomphe que Dieu leur décernera un jour. L'Église, par cette cérémonie, nous reporte à ces joies de l'éternité.

Le pontife, avec le clergé, se rend à la tente où sont déposées les reliques des saints; on les *promène* solennellement autour de l'église, en mémoire de leur *pèlerinage* ici-bas. Des chants joyeux retentissent :  
 « Vous sortirez avec allégresse et vous serez conduits  
 » avec des transports de joie. Les collines et les mon-  
 » tagnes tressailleront en voyant leur attente comblée.  
 » Alleluia.

» Levez-vous, saints de Dieu, sortez de vos tom-  
 » beaux et venez sanctifier ces lieux, bénir cette mul-  
 » titude; conservez-nous dans la paix, nous pé-  
 » cheurs.

» Mettez-vous en marche, saints de Dieu, entrez  
 » dans la Cité du Seigneur; une église vous a été  
 » bâtie où le peuple chrétien viendra adorer l'éter-  
 » nelle Majesté.

» A qui appartient le royaume sinon aux saints qui  
 » ont méprisé la vie du monde et qui ont conquis le  
 » sceptre et la couronne en lavant leurs tuniques dans  
 » le sang de l'Agneau. »

Les chants de joie sont entrecoupés par des cris de détresse : « *Kyrie eleison, Seigneur, ayez pitié de*

*nous.* » Heureux le chrétien qui sait comprendre qu'il ne peut parvenir au ciel, sur les traces glorieuses des saints, que par un effet de la miséricorde de Dieu. Frappons sans cesse, par nos prières, à la porte de cette miséricorde qui s'ouvre toujours à la persévérance.

La procession, après avoir franchi les portes du temple, en fait intérieurement le tour; mais maintenant ce ne sont plus que des chants d'allégresse, faible écho des cantiques que rediront les anges sous les voûtes de la Jérusalem céleste, quand les élus y entreront à la suite de Jésus-Christ.

Les reliques renfermées sous l'autel ne paraissent plus à nos regards. L'union de Jésus-Christ avec son Eglise est consommée en la personne des saints si étroitement incorporés à l'Époux divin ! Ils sont absorbés en lui ; Jésus-Christ seul paraît et les cache entièrement par sa lumière<sup>1</sup>.

L'ORNEMENTATION DE L'AUTEL. — Jusque-là dépouillé et nu, l'autel tout à coup se revêt de *nappes blanches*, et ses *cierges allumés* l'inondent de flots de lumière : présage de la résurrection qui donnera à l'âme des saints le *blanc vêtement* d'une chair glorieuse et *rendue à la vie* pour l'éternité<sup>2</sup>. Alors aussi leurs œuvres resplendiront, et eux-mêmes « *brilleront comme le soleil* dans la demeure de leur Père céleste<sup>3</sup>. »

L'ENCENSEMENT. — Quelle est la fonction des saints au ciel ? Ils ne cessent de présenter à Jésus-Christ, autel véritable de Dieu, les prières des fidèles, comme un encens d'agréable odeur, jusqu'à ce que soit consommée dans la gloire la dédicace de l'Eglise. Ce ministère de charité nous est représenté par ce prêtre

<sup>1</sup> Raban-Maur. — *Catéch. de Charancy.* — <sup>2</sup> *Rational.* — Hugues de S.-Vict. — <sup>3</sup> S. Math., XIII, 43.



balançant continuellement l'encensoir devant l'autel, jusqu'à la fin de la dédicace. Demandons alors à Dieu que les prières que nous lui adresserons dans le temple montent vers son trône, semblables à cette colonne de fumée qui s'élève vers la voûte, répandant partout des parfums sur son passage.

L'OBLATION DU SACRIFICE. — L'Oblation sainte couronne toute cette magnifique cérémonie. Quand Notre-Seigneur aura achevé le temple du ciel, dont il est l'architecte, cette Eglise n'aura plus d'autre occupation, après sa dédicace, que de s'offrir sans cesse à Dieu par Jésus-Christ, pour le louer et le bénir pendant toute l'éternité. C'est ce que l'Eglise militante commence, par le saint Sacrifice de la Messe, qui est le Sacrifice de Jésus-Christ et de tous ses membres, lesquels s'offrent ou sont offerts à Dieu par Jésus-Christ, avec Jésus-Christ et en Jésus-Christ, pour lui rendre le culte suprême qui lui est dû<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Catéch. de Charancy.*





LIVRE QUATRIÈME.

---

HIÉRARCHIE SACRÉE.

---



## CHAPITRE I.

---

# ORIGINE ET DIVISION DE LA HIÉRARCHIE SACRÉE.

---

### I.

#### Origine de la Hiérarchie sacrée.

Le mot hiérarchie exprime proprement, d'après son étymologie, la prééminence ou l'autorité souveraine dans les choses sacrées, et, par extension, l'ordre et la subordination qui en est la suite. Saint Denis l'emploie pour désigner la subordination entre les esprits célestes, divisés en neuf ordres ou neuf chœurs, dont il forme trois hiérarchies. Dans le sens le plus ordinaire, on entend par hiérarchie la subordination et l'inégalité de pouvoirs entre les ministres de l'Eglise. Qu'il y ait dans l'Eglise un gouvernement, une organisation sociale, une hiérarchie, et, par conséquent, des chefs, c'est un principe qui résulte de la notion première de toute société. Cette hiérarchie, au sommet de laquelle est placé le Souverain Pontife, se compose de tous ceux qui ont été consacrés au service divin par le sacrement de l'Ordre. Figurée déjà dans l'ancienne Loi, elle remonte plus loin et plus haut par son origine.

L'Eglise d'ici-bas est une image de l'Eglise du ciel. C'est ce que veut dire l'illustre exilé de Pathmos, quand il représente « la nouvelle Jérusalem descendant du » ciel, parée comme une épouse <sup>1</sup>. » Son témoignage est confirmé par celui de Notre-Seigneur, qui nous assure « qu'il ne fait sur la terre que ce qu'il voit » faire à son Père dans le ciel <sup>2</sup>. » Ce qui fait dire à Bossuet que le plan de l'Eglise catholique est dans le ciel; le nouveau Moïse l'a édiflée sur le modèle contemplé dans les splendeurs de la sainte montagne <sup>3</sup>.

Nous pourrions d'abord montrer dans la hiérarchie sainte l'image des trois Personnes divines : elle nous apparaît, en effet, avec le double caractère de l'*unité* et de la *trinité*; la trinité, dans les trois classes qui la composent, les *ministres*, les *prêtres* et les *évêques*; l'unité, dans leur parfaite harmonie qui ne fait qu'un *seul sacrement de l'Ordre*, un unique sacerdoce. Mais une aussi grande lumière nous éblouirait, répéterons-nous avec Bossuet <sup>4</sup>, descendons de ces hauteurs et considérons la beauté de la hiérarchie sainte dans ses rapports avec les chœurs des anges; nous y trouverons similitude de *nom*, de *nombre*, de *fonctions* et de *vie*.

Même nom. Ange veut dire *envoyé*, qui annonce; c'est précisément ce nom que Notre-Seigneur donne aux ministres de son Eglise : il les appelle *Apôtres*, c'est-à-dire *envoyés*; leur mission est d'annoncer la bonne nouvelle de l'Évangile.

Même nombre. « Dans l'Eglise, dit saint Clément d'Alexandrie, au *vi<sup>e</sup> livre des Stromates*, il y a les évêques, les prêtres et les diacres, imitation des trois

<sup>1</sup> Apoc., XXI, 2. — <sup>2</sup> S. Jean, v, 19. — <sup>3</sup> Disc. sur l'Unité de l'Eglise. — <sup>4</sup> Disc. sur l'Unité de l'Eglise.

hiérarchies de la gloire angélique. » L'ordre des diacres, plus tard, ayant communiqué quelques-unes de ses attributions à des ordres inférieurs destinés à les soulager, la triple hiérarchie du sanctuaire put compter ses *neuf chœurs* : les évêques, les prêtres, les diacres, les sous-diacres, les acolytes, les exorcistes, les lecteurs, les portiers, les chantres, ou bien, en d'autres endroits, les gardiens des martyrs <sup>1</sup>. Voici l'ordre hiérarchique établi par le pape saint Sylvestre : « Celui qui désire militer dans l'Eglise doit être d'abord portier, puis lecteur, exorciste, acolyte, sous-diacre, gardien des confessions des martyrs, diacre, prêtre, et s'élever ainsi jusqu'à l'ordre de l'épiscopat <sup>2</sup>. »

Mêmes fonctions. Dans le ciel, les séraphins sont occupés à aimer Dieu; dans l'Eglise, des membres de la milice sainte consomment leur vie dans les ravissements de l'amour. Le monde leur reproche leur inutilité ! Qu'il nous dise s'ils sont inutiles les séraphins du ciel ! — Dans le ciel, les chérubins contemplent de plus près les perfections de Dieu; à eux des révélations plus sublimes. Dans l'Eglise, les docteurs n'en sont-ils pas les chérubins ? A eux aussi des lumières plus vives et la connaissance plus approfondie des mystères de Dieu. — Dans le ciel, les trônes soutiennent le siège du Tout-Puissant; et, dans l'Eglise, les mains et le cœur du prêtre deviennent le trône où Jésus-Christ réside chaque jour. — Au ciel, les dominations président aux ordres inférieurs et distribuent à chacun ses fonctions; dans l'Eglise, à la tête, sont les évêques. A eux le soin d'assigner à chacun l'em-

<sup>1</sup> Les chantres étaient appelés *confesseurs*, parce que leur fonction était de confesser le nom de Dieu, en chantant ses louanges. Dans l'antique oraison du vendredi saint, ils sont nommés après les portiers.

<sup>2</sup> Anastase le biblioth., *Vie de S. Sylv.*, xxxv, 20.

ploi qu'il doit exercer. — Au ciel, les vertus, chargées du gouvernement du monde, participent à la force invincible de Dieu ; dans l'Eglise, le prêtre, revêtu de la puissance divine, multiplie les prodiges autour de lui ; les cieus eux-mêmes en sont étonnés. — Au ciel, les puissances luttent contre les influences funestes des démons ; dans l'Eglise, les exorcistes ont pour mission de combattre Satan et de le chasser. — Au ciel, les principautés ont reçu la garde des royaumes, des provinces, des diocèses, des villes et des plus humbles villages ; dans l'Eglise, nous voyons des primats, des archevêques, des évêques, des prêtres, placés aux mêmes postes pour remplir les mêmes fonctions. — Au ciel, les archanges ont pour mission d'annoncer aux hommes les ordres de Dieu ; dans l'Eglise, c'est le ministère ordinaire des prêtres. — Au ciel, les anges, sous le nom si consolant d'anges gardiens, veillent sur l'homme, l'aident de leurs charitables conseils, le conduisent jusqu'au terme du voyage. Le prêtre qui nous dirige n'est-il pas l'ange veillant sur tous nos besoins ? N'est-il pas un guide dans les difficultés de la route ? N'est-il pas un ami dans les découragements ? Sa charité nous accompagne au delà de la tombe : il prie pour nous jusqu'au jour de notre entrée dans la gloire.

En dehors de ces fonctions, il en est de communes à tous les chœurs célestes, entre autres celle de chanter continuellement les louanges de Dieu. L'Office divin honore les anges de la terre de ce saint ministère ; ils le remplissent sept fois le jour, c'est-à-dire sans cesse.

Même vie. Nous ne saurions être surpris de voir l'Eglise exiger la pureté des anges de ceux qui en exercent les saintes fonctions, dans leurs rapports avec Dieu et avec les hommes. Celui qui se présente pour



entrer dans la hiérarchie sacrée doit être revêtu de l'innocence de son Baptême, conservée dans de chastes combats ou recouvrée dans les larmes de la pénitence. Une pureté sans tache lui sera rigoureusement commandée, car, disent les saints docteurs, embrasser la cléricature c'est faire profession de la vie des anges.

L'homme élevé à une aussi sublime dignité doit toujours redouter pour sa faiblesse; pas plus que l'ange, l'homme n'a reçu l'impeccabilité en partage. Si quelquefois la hiérarchie sainte nous donne le douloureux spectacle de faiblesses et de chutes, soyons-en affligés, jamais surpris. Les anges et le sacerdoce ont vu tomber leur chef : Lucifer dans le ciel, Pierre dans l'Eglise. Mais pendant que Lucifer tombé ne se relève pas, Pierre pénitent rentre en possession de ses prérogatives, pour apprendre au monde que, dans les temps situés au delà du Calvaire, c'est le règne de la justice et de la crainte, et qu'en deçà c'est celui de la miséricorde et de l'amour.

## II.

### Division de la Hiérarchie sacrée.

C'est le sacrement de l'Ordre qui, conférant le pouvoir de remplir les fonctions sacrées, donne entrée dans les rangs de la hiérarchie sainte. Les multiples fonctions du sanctuaire constituent parmi ceux qui les remplissent divers degrés ou ordres; on les divise en deux espèces : les *ordres majeurs ou sacrés*, ainsi nommés parce qu'ils ont pour objet des fonctions qui touchent de plus près aux choses saintes, et les *ordres mineurs*, dont les fonctions sont moins élevées. Il y a trois ordres majeurs : la *prétrise*, le *diaconat*

et le *sous-diaconat*. Les ordres mineurs sont au nombre de quatre : celui d'*acolyte*, celui d'*exorciste*, et ceux de *lecteur* et de *portier*.

Dans l'Eglise, l'Eucharistie est le soleil divin autour duquel gravitent les autres sacrements. Parmi ces astres lumineux, il en est un qui s'en approche de plus près et en reçoit plus d'éclat, c'est l'Ordre, couronné à son tour de ses sept satellites. Tous les ordres, dit saint Thomas, se rapportent à l'Eucharistie et leur dignité vient du rapport plus ou moins direct qu'ils ont avec elle. Au degré le plus élevé est le prêtre, parce qu'il consacre le corps et le sang de Jésus-Christ ; au second est le diacre, parce qu'il le distribue ; au troisième le sous-diacre, parce qu'il prépare dans les vases sacrés la matière qui doit être consacrée ; au quatrième l'acolyte, parce qu'il la présente dans des vases non consacrés.

Les autres ordres sont institués pour disposer ceux qui doivent recevoir l'Eucharistie, s'ils sont impurs ou immondes ; or, ils peuvent l'être en trois manières, ou par la possession du démon, ou par l'ignorance du Christianisme, ou par l'infidélité. Les exorcistes sont chargés de chasser les démons ; les lecteurs d'instruire les catéchumènes ; les portiers d'interdire aux infidèles tout accès aux divins mystères<sup>1</sup>.

La tonsure n'est point un ordre, mais une initiation au sacrement, une cérémonie qui enrôle dans les rangs de cette milice sainte dont les membres sont appelés *clercs*<sup>2</sup>.

Le catéchisme du concile de Trente distingue dans le sacerdoce cinq degrés. Le premier est celui de

<sup>1</sup> *Somme théol.* — *Sacr. de l'Ordre.* — <sup>2</sup> Ce nom signifie qu'ils sont la portion du Seigneur, et que le Seigneur, à son tour, est leur héritage.

simple prêtre; le second est celui d'évêque; le troisième, celui d'archevêque; le quatrième, celui de patriarche; le cinquième, celui de Pape.

C'est à la hiérarchie ainsi considérée dans tous ses divers degrés que nous allons consacrer ce quatrième Livre.

---

## CHAPITRE II.

## TONSURE ET ORDRES MINEURS.

## I.

## Tonsure.

Le jeune homme qui a entendu, dans le silence de son cœur, cette tendre invitation : « Ecoute, ô mon » fils, oublie la maison de ton père et viens dans la » terre que je te montrerai <sup>1</sup>, » docile à l'appel qui lui est fait, est venu dans la solitude du séminaire méditer, à l'ombre si propice de l'autel, sur sa sublime vocation. Préparé par la prière et par les conseils d'un sage directeur, il a connu les desseins de Dieu sur lui, et, un jour, revêtu de la soutane, qu'il aura dorénavant l'honneur de porter, il se présente devant le pontife pour recevoir les insignes et les livrées de ceux qui se consacrent au Seigneur, le *surplis* et la *tonsure*.

La *noire* soutane, le *blanc* surplis, la *royale* tonsure, sont riches de significations pieuses. Avant de les exposer, parlons de l'appel nominal qui précède l'ordination, et du cierge que portent les ordinands.

<sup>1</sup> Ps. XLIV, 11.

**APPEL NOMINAL.** — Tous les ordinands sont dans le sanctuaire. Par la voix de l'archidiacre, le pontife fait leur appel nominal; leurs noms, leurs familles, leur pays sont solennellement proclamés. Saint Denis nous révèle le mystère de cette cérémonie, quand il dit que l'évêque se présente alors à nous comme l'interprète du choix divin. Nul ne doit être élevé au sacerdoce s'il n'a été appelé de Dieu : « Ce n'est pas » vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai » élus <sup>1</sup>, » disait Notre-Seigneur à ses Apôtres, et ceux-ci représentaient tous les membres futurs du sacerdoce. Dieu m'appelle à lui par la voix de son représentant ! Consolante pensée pour éloigner bien des craintes qui troublent souvent un jeune cœur, à cette heure solennelle. Nouveau Samuel, répondez avec joie : « *Adsum, Seigneur, me voici.* »

**CIERGE.** — Que signifie ce cierge allumé que portent les ordinands ? Celui qui va devenir par l'ordination le familier du Sauveur a besoin d'une foi vive ; « cette vertu est nécessaire à ceux qui approchent » de Dieu <sup>2</sup>, » dit saint Paul ; or, la lumière du cierge symbolise la foi du lévite. Notre-Seigneur va aussi lui remettre la garde de son troupeau ; mais le divin Pasteur ne confie qu'à des mains charitables ses brebis bien-aimées, et, comme à Pierre, il demande à l'ordinand : « M'aimez-vous plus que ceux-ci <sup>3</sup> ? » Cette parole le prêtre futur l'a entendue dans les profondeurs de son âme, et le cierge allumé qui brille à sa main est la réponse de son cœur : « Vous savez, » Seigneur, que je vous aime <sup>4</sup>. »

A la vue de ce cierge allumé placé à votre main, n'oubliez pas, jeunes lévites, que « vous êtes la lu-

<sup>1</sup> S. Jean, xv, 16. — <sup>2</sup> Ep. ad Heb., xi, 6. — <sup>3</sup> S. Jean, xxi, 15. —

<sup>4</sup> Le même.

» mière du monde et que vous devez briller d'un tel  
 » éclat devant les hommes qu'ils ne voient en vous  
 » que des œuvres bonnes, et qu'ils soient ainsi portés  
 » à glorifier votre Père qui est aux cieux<sup>1</sup>. »

**SOUTANE ET SURPLIS.** — Les ministres de l'autel, vêtus toujours de noir dans la vie privée, ne prêchent-ils pas la tendresse de l'Eglise? Portant dans son cœur le poids d'une douleur immense, dit saint Ambroise, elle compatit au sort de ceux de ses enfants que le péché a fait mourir à la grâce et à Dieu. A chaque heure il en est qui perdent cette vie divine, et l'Eglise, mère désolée, est constamment revêtue, en la personne de ses ministres, du sombre habit du deuil et de la douleur.

Elle pleure comme mère, elle pleure aussi comme épouse. Jésus-Christ a été mis à mort, il y a dix-huit siècles, par ses propres enfants; et si l'épouse dévouée ne peut se résoudre à quitter les livrées de la mort, quand elle a perdu le bien-aimé de son cœur, comment supposer à l'Épouse du Christ moins d'affection et moins de douleur? Pieuse assurément fut donc la pensée qui inspira l'usage du vêtement noir : au nom de l'Eglise, les ministres du sanctuaire portent un double deuil, celui de Notre-Seigneur et celui des pécheurs, leurs malheureux frères.

Dans ses fonctions saintes, le lévite revêtira le surplis sur la soutane; ce frappant contraste a été remarqué, et les interprètes de nos cérémonies ont donné la signification de la couleur de ces deux vêtements. Presque tous les Ordres religieux ont adopté dans leur costume le *blanc* ou le *noir* (et sous cette dernière dénomination nous entendons toute nuance sombre), ces deux couleurs traduisant symbolique-

<sup>1</sup> S. Math., v. 14.

ment la devise du cloître : *mortification du corps et vie de l'esprit*. Elles furent aussi adoptées par cette autre raison qu'elles rappelaient le souvenir des mystères de la *mort* et de la *gloire* de Jésus-Christ. Saint Benoît, par dévotion à la mort et à la sépulture du Sauveur, adopta le noir, couleur de tristesse et de deuil; saint Bruno, plus tard, choisit pour son Ordre le blanc, comme exprimant mieux le mystère de la résurrection. Ce sont ces deux états du Fils de Dieu que figurent, dans le clerc, la soutane et le surplis dont il est revêtu<sup>1</sup>.

**TONSURE.** — On appelle ainsi une couronne de cheveux que l'évêque fait au sommet de la tête du jeune clerc; en voici et l'origine et la signification :

Notre-Seigneur avait été, en dérision, couronné d'épines par les soldats du prétoire. L'Eglise, voulant perpétuer ce souvenir et apprendre aussi à tous ses ministres que le disciple ne doit pas être au-dessus du Maître, leur ordonna de porter une couronne de cheveux. Nous savons, par l'histoire, que saint Pierre se glorifiait de la porter. Durant les persécutions, en haine de ce glorieux diadème, on vit des bourreaux enfoncer dans la tête des martyrs une couronne de clous.

Evidemment, l'Eglise ne cache pas à celui qui se voue au service du Seigneur que sa vie doit être conforme à celle de son Dieu. La soutane, nouveau suaire, lui dit qu'il est mort au monde; la tonsure lui rappellera que sa vie ici-bas sera celle de Jésus-Christ lui-même. Il trouvera, comme lui, l'insulte sur ses pas; des pharisiens l'épieront dans ses paroles et suspecteront ses actes; pour le bien qu'il aura fait, il ne recueillera le plus souvent que l'ingratitude; son chemin sera

<sup>1</sup> Olier, *Traité des saints Ordres*.

presque toujours une voie douloureuse, où la croix ne fera pas défaut à ses épaules fatiguées.

La tonsure figure aussi la dignité royale du sacerdoce auquel le clerc est initié; car le prêtre est réellement roi: son trône, c'est l'autel, le confessionnal et la chaire; son royaume, ce sont les âmes; ses conquêtes, les victoires remportées sur le démon; ses armes, la prière et la parole.

La tonsure rappelle encore au clerc que la vie, à laquelle il aspire, est d'être victime. Dans les sacrifices anciens, quelques poils coupés sur la victime étaient jetés au feu qui devait les consumer; à l'ordination de celui qui sera prêtre un jour, quelques mèches de ses cheveux tombent sous les ciseaux d'or du pontife consécrateur, et, dès ce moment, il est voué à Dieu. Toute sa vie ne sera qu'un sacrifice continu.

Si nous étudions les cérémonies de la tonsure, ce sont de nouvelles leçons données par l'Eglise. Le pontifical romain prescrit à l'évêque de couper des cheveux, *en forme de croix*, à cinq endroits différents: sur le derrière de la tête, siège de la *mémoire*; à son sommet, siège du *jugement*; au-dessus du front, siège de l'*imagination*, et autour des *oreilles*, pour avertir le clerc qu'il doit dorénavant consacrer à un Dieu *crucifié* toutes les facultés de son âme et ouvrir ses oreilles à la voix de Dieu.

**COSTUME ECCLÉSIASTIQUE.** — Le jeune clerc ayant droit à porter le costume ecclésiastique, nous donnerons ici le nom et l'origine des diverses parties qui le composent.

Les ministres de l'Eglise usèrent d'abord des vêtements reçus et portés par tous. La nécessité où ils se trouvaient de passer inaperçus au milieu de l'agitation des trois premiers siècles, leur faisait une loi d'éviter toute distinction extérieure. Dans la suite,



pour éviter les changements trop fréquents apportés dans le costume, on conserva les habits en usage dans l'Eglise primitive, sauf quelques modifications introduites par le temps.

La *soutane* n'est autre chose que la toge ancienne, qui est devenue un habit de dessous, relativement aux vêtements sacrés. C'est ce qui lui a valu son nom de *subtanea*, robe de dessous.

La *ceinture* serrait les plis de la soutane très-ample autrefois; nécessaire alors, elle n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir.

Le *rabat*, porté par le clergé français seulement, est un prolongement de la chemise, que l'on commença à *rabattre* au xvi<sup>e</sup> siècle. Peu à peu on détacha ce collet lui-même, qui changea, par la suite, de forme et de tissus.

Le *camail* était un manteau en usage au chœur, pendant l'hiver. On le nommait *cap de mailles*, parce qu'il était tissu de mailles; raccourci plus tard, il est devenu une espèce de pèlerine.

Le clergé porta très-anciennement le capuchon pour unique coiffure. Celui-ci, se détachant bientôt du costume, donna naissance à l'*aumusse*, bonnet rond de pelletterie, qui descendait jusqu'aux oreilles, et même jusqu'aux épaules, pour les défendre du froid. Ce n'était point toutefois la coiffure exclusive du clergé; nous voyons les laïques la porter. En été, cette fourrure eût été incommode; on se contenta de la placer sur les bras. Aujourd'hui, dans plusieurs cathédrales, l'aumusse n'est plus qu'un objet de pur cérémonial; en tout temps, on la porte sur le bras gauche. Les magistrats, les avocats et les gradués dans les différentes facultés, la portent sur l'épaule.

Avant que le chapeau entrât dans le costume ordinaire, on se couvrait la tête d'un bonnet dont la cou-

leur variait, mais qui, pour les ecclésiastiques, tirait sur le brun. Comme il se formait des plis au sommet par où on le prenait, le nom de *biretum*, *bis rectum*, *barrette*, lui fut donné. Afin de maintenir l'étoffe, on doubla la barrette d'un carton. Dans la suite, on lui donna une plus grande élévation; on la forma carrément pour qu'elle figurât la croix, chacun des côtés représentant les quatre branches dont elle se compose; c'est pourquoi quelques auteurs veulent que le clerc baise la barrette avant de la mettre sur sa tête, en signe de vénération pour la sainte croix.

La coiffure nommée *calotte* a été la première origine de la barrette.

Sous Charles VI, on commença à porter des chapeaux, à la campagne; sous Charles VII, on s'en servit à la ville; et, sous Louis XI, ils devinrent communs à toutes les classes. Cependant, à cette époque, l'autorité ecclésiastique regardait comme indécent pour des clercs de porter des chapeaux; ce n'est que peu à peu qu'elle a admis l'usage de cette coiffure, et d'abord seulement en cas de mauvais temps ou pour aller aux champs. Les usages ont singulièrement modifié la forme des coiffures; l'Eglise a conservé, pour ses ministres, le chapeau tel qu'on le portait à l'origine.

## II.

### Ordres mineurs.

Il y a quatre ordres mineurs : l'ordre de portier, de lecteur, d'exorciste et d'acolyte.

**PORTIER.** — Au portier, dans la primitive Eglise, d'ouvrir et de fermer les portes du temple, d'en éloigner les indignes, de veiller à ce que les hommes et les femmes entrent par la porte destinée à leur sexe, de

nettoyer le pavé et les murailles, de sonner les cloches pour convoquer les fidèles à la prière ou au Sacrifice.

Ces fonctions paraîtront vulgaires aux yeux d'un monde volage; ce n'est point ainsi cependant que le chrétien doit les envisager. « C'est une dignité éminente que celle de portier, dit M. Olier; c'est une grâce que, pour l'ordinaire, on ne conçoit pas, et qui est souvent ignorée par ceux-mêmes qui sont élevés à cet ordre, car sans doute ils trembleraient, s'ils en avaient l'intelligence. Et peut-être que s'ils y avaient bien pensé, ils n'auraient jamais osé y prétendre<sup>1</sup>. » Les saints l'ont bien compris; et on a pu voir des princes se faire un honneur d'essuyer les marches de l'autel et les dalles du sanctuaire, et des clercs rester toute leur vie dans l'ordre de portier, regardant cette dignité comme trop au-dessus de leurs mérites, pour oser encore aspirer plus haut.

Les paroles adressées par l'évêque aux portiers, font allusion à une autre fonction qui leur était autrefois attribuée. Ils avaient la garde des objets appartenant à l'Eglise, et souvent ils remplissaient les fonctions de *trésorier*. Ce dernier service semble avoir été le plus important, car il est le seul dont il soit fait mention dans la formule d'ordination.

Le pontife leur livre les clefs de l'Eglise, en leur disant: « *Agissez comme devant rendre un jour un compte exact de tout ce qui est renfermé sous ces clefs.* » L'archidiacre les conduit ensuite à la porte qu'il leur fait *ouvrir et fermer*, leur présente la *corde de la cloche* ou une clochette, afin qu'ils tintent quelques coups; il les ramène ensuite au pied de l'autel, où l'évêque adresse pour eux à Dieu une fervente prière.

<sup>1</sup> *Traité des saints Ordres.*

LECTEUR. — Après l'ordre de portier vient celui de lecteur. Ses fonctions dans l'Eglise étaient de lire l'Ecriture sainte, soit à la Messe, soit aux autres Offices, principalement de la nuit, de catéchiser les enfants, de bénir le pain et tous les fruits nouveaux.

Pendant les trois premiers siècles, les fonctions de lecteur étaient surtout confiées aux chrétiens qui avaient confessé la foi devant les bourreaux ; les Pères nous disent que cet ordre dans les persécutions a été estimé une grande récompense du martyre. Cependant, on prenait aussi des jeunes gens et des enfants ; et il y avait des écoles où on leur enseignait l'art de lire et la connaissance des divines Ecritures.

L'évêque les ordonne en leur faisant toucher de la main droite le livre des leçons : « *Recevez ce livre, dit-il en même temps, et soyez lecteurs de la parole de vie ; si vous vous acquittez fidèlement de votre emploi, vous aurez part avec ceux qui, dès le commencement, ont administré avec sagesse la parole de Dieu.* »

EXORCISTE. — Le troisième ordre mineur est celui d'exorciste. Chasser les démons, veiller sur l'eau bénite, présenter au Baptême le livre des exorcismes, telles étaient ses fonctions. Aujourd'hui, le pouvoir de chasser les démons, conféré à l'exorciste, ne peut être exercé sans une autorisation spéciale de l'évêque.

Cet ordre n'exista point pendant les trois premiers siècles, parce que la foi et la charité qui animaient tous les chrétiens, clercs et laïques, suffisaient pour conjurer les mauvais esprits<sup>1</sup>. Il paraît même que les simples fidèles exerçaient ce pouvoir en faveur des païens. La foi s'étant affaiblie, l'Eglise, héritière de la puissance de Jésus-Christ sur les démons, confia

<sup>1</sup> Orig., *Cont. Cels.*, l. VII.

son pouvoir à un ordre de ministres qu'elle établit spécialement contre eux. Cette étonnante puissance fut donnée à un membre inférieur de la hiérarchie sacrée ; pour armes, dans ce combat, elle lui ordonna d'employer le *signe de la croix*, l'imposition des mains et une *légère insufflation*. Pouvait-elle mieux montrer l'impuissance de cet esprit orgueilleux, vaincu par Jésus-Christ ?

Ceux qui sont promus à l'ordre d'exorciste touchent le missel de la main droite, et, en même temps, l'évêque leur dit : « *Recevez le livre des exorcismes ; apprenez-le de mémoire et ayez le pouvoir d'imposer les mains sur tout énergumène, baptisé ou non.* »

ACOLYTE. — Ce nom vient d'un mot grec qui veut dire *suivant, compagnon*, et on croit qu'on appela ainsi les clercs revêtus de cet ordre, parce qu'un de leurs principaux offices était d'accompagner partout les évêques et les prêtres. Leurs fonctions, à l'église, étaient d'allumer les cierges, de les porter auprès du diacre, pour le chant de l'Évangile, de présenter au sous-diacre les burettes avec le vin et l'eau pour le Sacrifice, de préparer l'encensoir et l'encens, et de servir le prêtre aux Messes basses.

« *Recevez, dit l'évêque au clerc élevé à l'ordre d'acolyte, ce chandelier avec ce cierge, et n'oubliez pas qu'au nom du Seigneur, vous êtes établi pour allumer les flambeaux dans l'église. Recevez aussi cette burette ; elle vous servira à présenter l'eau et le vin au Sacrifice du sang de Jésus-Christ.* »

Les acolytes, dans les premiers siècles, furent aussi chargés de porter l'Eucharistie aux absents. Le cardinal Wiseman a rendu populaire l'histoire si touchante de l'acolyte Tharsitius, lapidé par les païens pour avoir été surpris portant le corps du Sauveur.

Pendant longtemps, les seuls clercs promus aux

quatre ordres mineurs purent en remplir dans l'Eglise les augustes fonctions. Aujourd'hui le malheur des temps a modifié l'antique discipline, et de ces saintes fonctions, les unes sont dévolues à de simples laïques, les autres aux diacres et aux prêtres, en sorte que, simple souvenir de ce qui se pratiqua aux premiers âges, les ordres mineurs ne sont plus que des degrés que doivent parcourir ceux qui aspirent aux ordres majeurs.

---

## CHAPITRE III.

---

# ORDRES SACRÉS.

---

### I.

#### Sous-Diaconat.

Le sous-diacre est chargé de préparer les linges, les vases, le pain et le vin nécessaires au Sacrifice, de donner l'eau à l'évêque ou au prêtre, quand il se lave les mains, de chanter l'Épître. Les cérémonies de son ordination lui rappellent ces saintes fonctions.

L'évêque lui fait toucher d'abord le calice et la patène vides ; ensuite, les burettes pleines de vin et d'eau, le bassin et le manuterge sont présentés à l'ordinand par l'archidiaque, car c'est envers celui-ci que s'exercera son nouvel office : « *Voyez, lui dit le pontife, quel auguste ministère vous est confié ! Je vous avertis de vous conduire en tout, de manière à plaire aux yeux de Dieu.* »

En plaçant l'amict sur la tête de l'ordinand, il continue : « *Recevez cet amict, qui désigne la mortification de la voix qu'un sous-diacre ne doit plus employer qu'à louer Dieu.* »

Il lui met au bras gauche le manipule, en disant : « *Recevez ce manipule et remplissez votre ministère ;*

*Dieu a la puissance d'augmenter en vous la grâce qui vous est nécessaire. »*

En le revêtant de la tunique : « *Que le Seigneur, dit le pontife, vous donne la tunique du bonheur et le vêtement de la joie. »* Le sous-diacre est obligé à la continence ; il entre dans la phalange de ceux à qui il a été dit : « *Soyez purs, vous qui portez les vases »* saints du Très-Haut <sup>1</sup>. » La chasteté ne craint rien sous la garde de la pénitence ; voilà pourquoi on revêt le sous-diacre de l'amict et du manipule, qui figurent la mortification et les labeurs de cette vie <sup>2</sup>. Mais pour rassurer ce jeune cœur de vingt-deux ans contre les défaillances et les craintes, suscitées par la chair et le monde, l'Eglise, par un sentiment de tendre délicatesse que l'on ne saurait jamais assez admirer, rappelle au sous-diacre la récompense promise à l'athlète de la chasteté et de la pénitence, en lui donnant *la tunique du bonheur et le vêtement de la joie.*

L'évêque lui présente ensuite le missel : « *Recevez le livre des épîtres et le pouvoir de le lire dans l'Eglise de Dieu, tant pour les vivants que pour les morts. »*

Les vêtements du sous-diacre sont : l'aube, qui n'est que le prolongement du surplis reçu à la tonsure <sup>3</sup>, l'amict, le manipule et la tunique.

En même temps qu'elle l'élève à une pareille dignité, l'Eglise impose des obligations au sous-diacre : il devra, à partir du jour de sa consécration solennelle au Seigneur, *garder la chasteté perpétuelle, réciter chaque jour le bréviaire, porter la tonsure et l'habit ecclésiastique.* Expliquons toutes ces choses.

Le jeune clerc qui se présente au sous-diaconat,

<sup>1</sup> Is., LII, 11. — <sup>2</sup> *Mitrale*, l. II, c. 2. — <sup>3</sup> C'est pour ce motif que l'évêque n'en revêt pas le clerc une seconde fois.



doit avoir vingt-deux ans commencés, c'est-à-dire l'âge du discernement parfait et de la réflexion sérieuse. A l'ombre des tabernacles, protégé par les conseils de l'expérience, il a vu grandir en son âme les germes de cette vertu qu'il va irrévocablement embrasser par un vœu solennel. Ces garanties ne suffisent pas à la sage prudence de l'Eglise; d'autant plus vives sont ses craintes qu'elle connaît mieux la grandeur de l'obligation qui va être contractée : « *Mon cher fils, dit-elle au jeune clerc par la voix du pontife, vous vous présentez pour recevoir le sous-diaconat, pensez sérieusement et pensez encore, pensez avec attention au lourd fardeau que vous désirez. Vous êtes libre, il vous est encore permis, si vous le voulez, de passer à une vie séculière, mais si vous recevez cet ordre vous ne pourrez plus désormais revenir sur votre détermination. Il vous faudra, pour toujours, appartenir à Dieu, le servir, — du reste, le servir c'est régner, — garder la chasteté et être toujours prêt pour le ministère de l'Eglise. Il en est encore temps, réfléchissez.... si vous persévérez dans votre résolution.... approchez!!!!* »

L'évêque s'est tu : un silence profond règne dans le sanctuaire. Le jeune lévite a consulté de nouveau son cœur, et il l'a senti assez fort pour porter l'armure de la chasteté parfaite; alors il a fait un pas en avant, pas immense qui le sépare à tout jamais des plaisirs d'un monde dont il ne doit plus connaître que les tristesses, et le consacre pour toujours au service de Dieu. Un frisson religieux s'empare soudain de tous les assistants; le plus indifférent a senti sa paupière se mouiller de larmes à la vue de cette jeune victime qui s'est prosternée sur les dalles du sanctuaire, pour y consommer son immolation. Si la genuflexion, selon une belle pensée de Bossuet, est

une *chute dans le néant*, la prostration n'est-elle pas l'image de l'anéantissement lui-même ? En face de la grandeur de sa future dignité, ce jeune lévite se voile le visage de ses mains, s'attache le cœur au pavé du temple, il voudrait s'anéantir et descendre au sein de la terre, car il sait que la puissance de Dieu aime à opérer sur le néant. Cette éloquente prostration n'est-elle pas aussi le symbole de la mort ? C'est son silence, c'est aussi son immobilité.

Pendant ce temps-là, le pontife et tous les assistants, à genoux, invoquent en faveur de l'ordinand la protection des phalanges du ciel, et chacun des bienheureux, tour à tour prosterné devant le trône de Dieu, fait une prière pour son jeune frère de la terre.

C'est ainsi que procède l'Eglise dans l'admission aux ordres sacrés; on ne saurait y apporter plus de prudence et de sagesse. Les raisons qui l'ont guidée dans l'institution du célibat ecclésiastique achèveront de la justifier au tribunal des esprits les plus prévenus.

Nous voyons autour de Jésus-Christ vierge, pour mère une vierge, pour gardien de son enfance Joseph vierge, pour précurseur un homme vierge, pour Apôtres des vierges<sup>1</sup>; et, dans sa vie eucharistique, pour servir Jésus-Christ, non plus passible et mortel, mais immortel et glorieux, nous demanderions moins !

La nature de Dieu réclame le célibat. Pur Esprit, il ne veut pour le servir que des êtres spiritualisés et devenus semblables à lui. Dans le ciel ses ministres sont des esprits par leur nature angélique, dans l'Eglise ils le deviennent par la chasteté.

<sup>1</sup> S. Pierre est le seul Apôtre dont le mariage soit incontestable, mais il dit à Jésus-Christ : « *Nous avons tout quitté pour vous suivre, > tout, barque, filets et épouse,*

La sainteté de Jésus-Christ le demande. Il leur confie son corps glorieux, formé dans le sein d'une Vierge immaculée, par l'opération divine de l'Esprit-Saint. Ce corps, ils le touchent, ils le mangent, ils se l'incorporent. Qu'on réponde de bonne foi ! pour de telles communications, peut-on se contenter d'une vie ordinaire ? Le simple bon sens interrogé ne dit-il pas qu'il faut se rapprocher de Dieu et de Marie par la pureté, quand on est associé à leurs glorieux privilèges ?

Les fonctions qu'ils remplissent l'exigent. Qu'est-ce que le prêtre ? Le conseiller intime des familles, le juge secret des consciences, le soutien du pauvre, le consolateur de la veuve, le père de l'orphelin, le martyr de la foi ou de la charité. Supprimez le célibat ecclésiastique, modernes réformateurs de l'Eglise, et dites-nous si le prêtre aura le respect, la confiance, le dévouement, le désintéressement, la liberté, le temps nécessaires pour l'accomplissement de ces divers devoirs ?

Reconnais donc encore une fois, ô chrétien, ta dignité ; elle te la rappelle, l'Eglise, en ne te donnant pour pasteurs que des hommes voués à la chasteté. Elle veut que tout soit pur dans ses ministres : et cette âme confidente de tes secrets les plus intimes, et ce cœur vase toujours ouvert pour recevoir le trop plein de tes larmes, et ces mains qui verseront l'huile et le vin sur tes plaies, et ces yeux qui liront dans les replis les plus secrets de ta conscience ? Qu'es-tu donc, ô chrétien ainsi traité par l'Eglise ? Souvent tu l'ignores, mais l'Eglise éclairée de Dieu le sait et elle nous l'a dit par la bouche d'un de ses docteurs : tu es un autre Jésus-Christ. Le Baptême t'incorpore à lui ; la divine Eucharistie consomme l'union. Si tu as dégradé ton âme par le péché, tu es un autre

Jésus-Christ, mais Jésus-Christ devenu comme un lépreux dans sa passion, défiguré sous le voile ignominieux des soufflets et des crachats ; le prêtre s'approchera de toi avec compassion et respect : ce sera Véronique en face de Notre-Seigneur. Si tu as conservé l'innocence, reflet de la beauté de Dieu, tu es un autre Jésus-Christ, mais alors Jésus-Christ glorieux et transfiguré ; le prêtre, illuminé par la beauté de ton âme, en approchera dans les joies du ravissement : ce sera l'heureux Apôtre en présence du Sauveur, au lendemain du Calvaire.

La seconde obligation imposée au sous-diacre est la récitation du bréviaire. Le jeune homme qui, au jour de son ordination, se relève pur et chaste, conserve dans le cœur toutes les passions de son âge ; il portera le précieux trésor des anges dans un vase fragile ; les séductions, en grand nombre, seront semées sous ses pas inexpérimentés par un monde qui, semblable à l'enfant dénaturé du patriarche, au lieu de jeter le manteau du silence et de la douleur sur des fautes qu'il devrait pleurer, les accueille avec un sourire satisfait. Il est appelé à vivre au milieu d'une société corrompue par le sensualisme, et il devra, transplanté dans ce sol fangeux, conserver sans tache sa pureté. Qui mettra cette tendre fleur du sanctuaire à l'abri du souffle empoisonné ? La prière. En même temps qu'elle consacre le jeune lévite athlète de la chasteté, l'Eglise place à sa main un bouclier, sur lequel viendront se briser les traits acérés de son ennemi ; ce bouclier c'est le bréviaire.

Il y a plus. Cet homme doit opérer des prodiges ici-bas. Plus étonnant que le héros fabuleux de l'antiquité qui portait les montagnes, il doit soulever les âmes et les élever jusqu'à Dieu. Comment la faiblesse parviendra-t-elle à ce triomphe ? par la prière.

La force du prêtre, en effet, n'est pas dans l'éloquence de sa parole, ni dans la profondeur de son intelligence; le prêtre n'est puissant que parce qu'il prie.

Le bréviaire au bras de l'homme de Dieu nous rappelle aussi sa charité. Il prie beaucoup, parce que le monde a besoin de beaucoup de prières, et le monde ne prie pas; alors il priera pour lui. Qu'ils sont touchants les accents qui tombent de sa lyre; personne n'est oublié : ni le juste, ni le pécheur, ni le malade, ni le voyageur, ni l'âme qui lutte dans l'agonie, ni celle qui souffre dans les flammes de l'expiation; pour tous sa charité a une prière.

La troisième obligation du sous-diacre est de porter toujours, avec la tonsure, l'habit ecclésiastique dont nous avons parlé précédemment.

## II.

### Diaconat.

ORIGINE DU DIACONAT. — « Comme le nombre des » disciples allait croissant, disent les Actes des Apôtres, des murmures s'élevèrent de la part des héliénistes, contre les fidèles de race hébraïque. Les Grecs se plaignaient que leurs veuves fussent méprisées dans le ministère quotidien. Les douze convoquèrent l'assemblée des fidèles et dirent : Nous ne saurions négliger la prédication de la parole divine pour vaquer aux ministères des tables. Choisissez donc parmi vous, frères, *sept hommes* d'une réputation irréprochable, remplis de l'Esprit-Saint et de sagesse. Nous les constituerons dans cette charge. Pour nous, nous serons tout entiers

» à la prière et au ministère de la parole. Cette  
 » proposition fut unanimement agréée. Les disciples  
 » élurent Etienne, homme plein de foi et de l'Esprit-  
 » Saint, Philippe, Prochorus, Nicanor, Timon, Par-  
 » ménas et Nicolas. On les présenta aux Apôtres, et  
 » ceux-ci, après avoir prié, leur imposèrent les  
 » mains<sup>1</sup>. » L'Eglise de la terre ne dut plus rien en-  
 vrier à celle du ciel : le Dieu de l'Eucharistie avait  
 ses sept anges autour de son trône; car, dès leur  
 origine, les diacres furent appelés à distribuer, non  
 pas seulement le pain de l'aumône et de la parole de  
 Dieu, mais de plus celui du tabernacle.

SES FONCTIONS. — Diacre veut dire *ministre, ser-  
 viteur*. Les fonctions du diacre sont d'assister le prê-  
 tre pendant les saints mystères, de chanter l'Evangile,  
 de prêcher et de baptiser solennellement, quand un  
 motif raisonnable l'exige, et enfin de renvoyer le peu-  
 ple à la fin du Sacrifice. Son ministère était plus  
 étendu autrefois : il renvoyait les catéchumènes et les  
 pénitents avant la Messe des fidèles, instruisait ceux  
 qui demandaient le Baptême, distribuait le pain eu-  
 charistique, administrait les revenus de l'Eglise, avait  
 soin des pauvres, des veuves, des étrangers, des mar-  
 tyrs, assistait les évêques dans leurs fonctions, les  
 représentait dans les conciles, sans cependant siéger  
 comme juge de la doctrine, réconciliait, par l'impo-  
 sition des mains, les pénitents publics.

VÊTEMENTS DU DIACRE. — C'est l'*amict*, l'*aube*, le  
*cordons*, le *manipule*, l'*étole* et la *dalmatique*.

Le diacre ne porte pas l'étole de la même manière  
 que le prêtre; il la place sur l'épaule gauche et en  
 ramène les extrémités sous le bras droit. Cet usage  
 rappelle la forme primitive de ce vêtement : c'était un

<sup>1</sup> Act. v, 1-6.

manteau, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, et le diacre devait nécessairement le rouler sous le bras droit, afin de pouvoir servir plus commodément le prêtre à l'autel. « L'évêque, dit Simon de Tessalonique, place l'étole sur l'épaule gauche du diacre parce que le diaconat, inférieur au sacerdoce, impose l'obligation de servir, et que c'est le seul ministère que le diacre ait à remplir<sup>1</sup>. » « Quant à l'étole des prêtres, dit saint Thomas, elle est mise sur les deux épaules pour montrer que les prêtres ont reçu *plein pouvoir* de dispenser les sacrements<sup>2</sup>. »

La dalmatique, habit commun chez les Dalmates, est un vêtement ample et long, avec des manches fort larges mais courtes et descendant jusqu'au coude seulement. Chez les Romains, dès le II<sup>e</sup> siècle, c'était l'habit des empereurs et des courtisans. L'Eglise en fit le vêtement du Souverain Pontife et des évêques. Le pape Sylvestre le donna aux diacres; toutefois ce privilège fut restreint aux seuls diacres de l'Eglise de Rome, pour les jours de fête, en signe de joie : aussi la dalmatique fut-elle appelée *vêtement de joie* et déposée pendant l'*Avent*, le *Carême* et *aux jours de jeûne*, temps consacré au deuil dans la liturgie.

Beaucoup mieux qu'à présent, la dalmatique primitive avait la forme d'une croix. Elle apprend à celui qui a l'honneur de la porter qu'il doit être crucifié au monde<sup>3</sup>. Ses *manches larges* recommandent la *libéralité* au ministre chargé de verser l'aumône dans les mains du pauvre.

ORDINATION DU DIACRE. — Les sept diacres *choisis par le peuple furent présentés aux Apôtres, qui, après s'être mis en prières, leur imposèrent les mains*. Aujourd'hui, comme au I<sup>er</sup> siècle, nous trouvons

<sup>1</sup> *De Sacris ordin.*, c. IV. — <sup>2</sup> *Suppl.*, *quest.* XL, art. 7. — <sup>3</sup> Alcuin.

trois choses dans leur ordination : la *présentation*, la *prière* et l'*imposition des mains*.

Au nom de l'assemblée des fidèles, l'archidiacre présente les ordinands à l'évêque : « *Mon Révérend Père*, lui dit-il, *notre Mère la sainte Eglise demande que vous donniez à ces sous-diacres la charge du diaconat.* — *Savez-vous s'ils en sont dignes*, répond le pontife ? — *Autant que la faiblesse humaine permet de le reconnaître, je le sais et je l'atteste*, reprend l'archidiacre. — *Grâces en soient rendues à Dieu*, dit l'évêque. » Puis s'adressant au clergé et au peuple : « *Avec l'aide de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous choisissons ces sous-diacres pour les élever au diaconat. Si quelqu'un a quelque chose contre eux qu'il s'avance hardiment pour l'amour de Dieu, et qu'il le dise; mais qu'il se souvienne de sa condition.* » Alors c'est un moment de silence, pour donner aux fidèles le temps de répondre.

Cette cérémonie de la présentation de l'ordinand se renouvelle pour la prêtrise et l'épiscopat, parce que l'évêque, le prêtre, aussi bien que le diacre, étaient élus par le clergé et le peuple, et présentés au pontife pour recevoir le caractère sacré. Les deux questions faites à l'archidiacre, représentant du clergé, et au peuple présent, sont un souvenir de l'ancienne élection.

La prière accompagna l'ordination des premiers diacres. Par prière, saint Clément entend le saint Sacrifice<sup>1</sup>, que saint Jean Chrysostôme dit avoir été précédé d'un jour de jeûne<sup>2</sup>. Cette discipline n'a point changé : les diacres ne sont ordonnés que pendant les saints mystères, et à la suite d'un jeûne pratiqué par tous les fidèles.

<sup>1</sup> *Const. Apost.*, l. VIII. — <sup>2</sup> *Cornel. à Lapidé, Act. Ap.*, c. VI.



L'imposition des mains est la matière essentielle du diaconat; on y ajouta, au XI<sup>e</sup> siècle, la tradition de l'Évangile. L'évêque n'impose qu'une main sur la tête de chaque ordinand, pour lui montrer qu'*il ne reçoit pas la plénitude* du Saint-Esprit comme les Apôtres, et il lui dit : « *Recevez le Saint-Esprit pour avoir la force de résister au démon et à ses tentations.* » Le diacre est le ministre de l'Évangile : c'est lui qui le chante aux Messes solennelles. « *Recevez, dit l'évêque, en lui présentant le livre sacré, le pouvoir de lire l'Évangile dans l'Église, pour les vivants et pour les morts.* »

ARCHIDIACRE. — Il y avait un archidiacre dans chaque église; choisi parmi les diacres, il n'était point, comme aujourd'hui, revêtu de la prêtrise. Néanmoins sa dignité était si grande qu'il est appelé tantôt le *vicaire*, tantôt *l'œil de l'évêque*. Il ne se séparait jamais de lui et tenait le second rang dans l'Église. Il gérant les revenus ecclésiastiques; il suppléait l'évêque dans le ministère de la prédication; il l'assistait à l'autel; il veillait sur la conduite des diacres et des clercs mineurs; il pourvoyait aux besoins des veuves, des orphelins, des pauvres et des étrangers<sup>1</sup>. Le sanctuaire n'est pas toujours à l'abri des orages de l'ambition : les archidiacres s'efforcèrent d'usurper la préséance sur les prêtres. L'abus devint tel que saint Jérôme crut devoir se récrier avec zèle et prouver que le sacerdoce était supérieur au diaconat. Leur suppression eut lieu, dans l'Église romaine, sous Grégoire VII; le cardinal Camerlingue, à Rome, a hérité des fonctions de l'archidiacre; il est comme le grand aumônier du Pape. En France, l'archidiaconat

<sup>1</sup> Il n'y eut primitivement qu'un archidiacre dans chaque église, puis on en créa autant qu'il y avait de portions de diocèse.

est resté comme le titre de ceux que l'évêque institue ses vicaires généraux. Ils sont dépositaires de ses pouvoirs, mais révocables à volonté. Le maintien de ce titre n'est donc plus qu'un hommage aux antiques coutumes.

### III.

#### Prétrise.

Il est ici-bas un homme qui, plus privilégié que Moïse, gravit chaque jour le Sinaï de la miséricorde et du pardon, pour y communiquer cœur à cœur avec le Dieu du ciel; plus heureux, il conduit le peuple choisi à la patrie véritable, dont la Terre promise n'était que l'ombre; plus puissant, il multiplie les prodiges sous ses pas; devant sa main étendue, des flots, plus tumultueux que ceux des grèves de l'Océan, se retirent pour laisser passage à la grâce; à sa parole, de la Pierre véritable coulent des eaux rafraîchissantes, et la manne de la nouvelle alliance tombe du ciel. Un homme plus grand que Josué : le divin Soleil de justice obéit à sa voix. Elie, par sa prière, put, une fois, fermer le ciel et puis l'ouvrir; mais le ciel et l'enfer, à chaque instant, s'ouvrent et se ferment à la parole toute-puissante de cet homme. Il est plus illustre que les rois de ce monde et même que les séraphins du ciel; les anges devant lui s'inclinent avec respect, et sainte Thérèse s'estimait heureuse de baiser sur la poussière la trace de ses pieds. Cet homme dont il a été dit « qu'il ne serait bien compris que dans le ciel, et que, si on le comprenait sur la terre, on mourrait, non de frayeur mais d'amour<sup>1</sup>, » c'est le prêtre catholique.

<sup>1</sup> Parole empruntée au curé d'Ars.

Prêtre veut dire *ancien* : il est le ministre de l'Éternel, le représentant de l'Ancien des jours ; par sa vie irréprochable, il doit posséder la sagesse du vieillard ; or, « il y a, dit le Sage, deux sortes de vieillesse ; » l'une qui se compte par le nombre des années, » l'autre que donne l'intégrité de la vie <sup>1</sup>. »

Le prêtre, dans l'ordre de la foi, est pour tous un ami et un père ; dans l'ordre de la nature, il est, pour quelques-uns, un fils, un frère ou un parent : à ces divers titres, les cérémonies de son ordination doivent intéresser tous les lecteurs.

PRÉSENTATION ET CONSULTATION DU PEUPLE. — Avant l'Évangile, les ordinands revêtus, comme les diacres, de l'*amict*, de l'*aube*, du *cordons*, de l'*étole*, du *manipule*, portant la *chasuble* sous le bras gauche, un *cierge* dans la main droite, ayant un *ruban* suspendu au cou pour soutenir leurs mains après la consécration de l'huile sainte, s'approchent de l'évêque. « *Très-Révérénd Père*, dit l'archidiaque, *notre sainte Mère l'Eglise catholique demande que vous imposiez aux diacres ici présents le fardeau du sacerdoce. — Savez-vous s'ils en sont dignes ?* » — Et l'archidiaque répond : « *Autant que la fragilité humaine permet de le connaître, je sais et j'atteste qu'ils sont dignes d'être élevés à cette charge. — Dieu soit loué*, reprend l'évêque, » et alors, dans une magnifique allocution, il engage le peuple à dire ce qu'il sait sur les ordinands. Elle commence par ces sublimes paroles : « *Frères bien-aimés, comme le pilote préposé à la conduite du navire, tout aussi bien que les passagers, doit désirer une égale sécurité et partager les mêmes craintes, il*

<sup>1</sup> Sap. vii, 8. L'âge fixé pour la prêtrise fut d'abord de 35 ans, puis de 30 ; le concile de Vienne, en 1311, l'abassa à 25,

*est juste qu'il consulte votre sentiment, puisque votre cause est commune avec la sienne. »*

L'allocution finie, un profond silence se fait dans le sanctuaire, pour attendre les réclamations du peuple. Puis l'évêque adresse aux ordinands, acceptés par le peuple chrétien, des *monitions* ou avis sur la grandeur de la charge qu'ils vont recevoir.

**PROSTRATION.** — Cette cérémonie imposante s'était déjà faite au sous-diaconat et au diaconat; elle se renouvelle ici pour le prêtre. Remarquons-le, c'est pour la troisième fois : une triple chute, comme pour le Sauveur, en gravissant cette sainte montagne du sacerdoce, qui sera bien quelquefois un Thabor à l'âme du prêtre, mais le plus souvent un Calvaire avec ses angoisses et son abandon.

Cette *triple chute* dit au prêtre d'embrasser l'humiliation *jusqu'à l'anéantissement*, à l'exemple de son divin modèle. « Jésus-Christ, dit saint Grégoire, est descendu du sein de son Père dans le sein d'une Vierge, du sein d'une Vierge dans l'étable, de l'étable dans le sépulcre, et du sépulcre il s'est élevé au ciel<sup>1</sup>. » Au prêtre qui monte au ciel chaque fois qu'il gravit, à l'heure du Sacrifice, les marches de l'autel, c'est la même voie à suivre : l'abaissement est le piédestal de la vraie grandeur; Notre-Seigneur l'a enseigné à tous et surtout à ses ministres.

**IMPOSITION DES MAINS.** — Le pontife impose ensuite les mains sur la tête de chaque ordinand, sans prononcer aucune parole. Les prêtres qui assistent à l'ordination font, après l'évêque, la même cérémonie. Combien il est éloquent ce profond silence à cette heure solennelle où l'homme est fait prêtre du Très-Haut! C'est bien le calme dans lequel le Seigneur agit<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Homel. XXIX.* — <sup>2</sup> *III. Reg., XIX, 11.*

Du temps de saint Paul c'était déjà le *presbyterium*<sup>1</sup> qui imposait les mains. « Ne négligez pas, écrivait le » grand Apôtre à son disciple Timothée, la grâce qui » est en vous et qui vous a été communiquée par » l'imposition des mains de l'*assemblée sacerdotale*<sup>2</sup>. » Cette cérémonie appartient à l'essence du sacrement de l'Ordre.

L'ORDINAND EST REVÊTU DE L'ÉTOLE ET DE LA CHASUBLE. — L'évêque croise l'étole sur la poitrine de l'ordinand, en lui disant : « *Recevez le joug du Seigneur, soyez sans crainte, car son joug est doux et son fardeau est léger.* » Vêtement d'honneur, insigne de la dignité sacerdotale, l'étole est appelée un joug, dans le langage si élevé de l'Eglise, parce qu'à ses yeux les honneurs sont un fardeau redoutable.

Les prêtres portèrent pendant longtemps la croix pectorale comme les évêques ; quand elle fut devenue un insigne réservé à l'épiscopat, pour y suppléer, au saint Sacrifice, on croisa l'étole sur la poitrine.

Le pontife revêt ensuite le lévite de la chasuble repliée par derrière, et, en la lui mettant : « *Recevez, dit-il, le vêtement sacerdotal qui désigne la charité dont vous devez être revêtu ; espérez en la puissance du Seigneur ; il augmentera en vous la charité et la perfection de vos œuvres*<sup>3</sup>. » Touchante image de la charité dans cette chasuble qui ne doit être dépliée que lorsque l'ordinand aura été fait ministre du sacrement de Pénitence ! L'Eglise pouvait-elle lui dire d'une manière plus frappante qu'il doit apporter toutes les tendresses de la charité dans l'administration d'un sacrement qui n'est qu'amour et que miséricorde ?

<sup>1</sup> Sous ce nom, on comprenait l'assemblée composée de l'évêque et de ses prêtres. — <sup>2</sup> I. Ep. iv, 14. — <sup>3</sup> Sur le sens de ces vêtements, voir ce qui a été dit pages 41, 42, 43, 44.

CONSÉCRATION DES MAINS. — Aucun pouvoir n'a encore été conféré à l'ordinand. On va l'investir, tout d'abord, du plus sublime de tous ceux qu'il exercera, celui de faire descendre Jésus-Christ sur l'autel.

Pour ce ministère tout divin qui perpétuera sur la terre les joies de l'Incarnation, comme Marie, l'ordinand a besoin que l'Esprit-Saint intervienne et opère en lui par la puissance de sa fécondité. Le pontife l'invoque avec l'assemblée par le chant du *Veni Creator*, et procède à la consécration des mains de l'ordinand.

Celui-ci, à genoux, présente ses mains étendues et renversées sur le ruban qui les soutient; l'évêque fait une onction, en commençant du pouce de la main droite jusqu'à l'index de la main gauche, et du pouce de la main gauche jusqu'à l'index de la main droite; il oint ensuite le creux des mains, et, en faisant l'onction, il dit : « *Seigneur, daignez consacrer et sanctifier ces mains par cette onction et notre bénédiction.* » Après le signe de la croix, il continue : « *Qu'au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ tout ce qu'ils béniront soit béni, tout ce qu'ils consacreront soit consacré et sanctifié.* »

L'onction est faite en forme de X, initiale, dans la langue grecque, du mot Christ. C'est pour dire au prêtre qu'il reçoit la puissance de Jésus-Christ, puissance de royauté et puissance de sacerdoce, qu'il participe à l'onction divine répandue sur le Fils de Dieu, alors qu'il fut consacré souverain prêtre.

Après cette première onction, l'évêque en fait une autre. Dans cette dernière l'huile sainte est répandue *avec abondance* sur la paume de chaque main, pour marquer la *plénitude* de grâces qui est donnée au prêtre. Ce n'est plus le front qui reçoit l'onction, comme au Baptême et à la Confirmation, mais *la main*,

parce que, dépositaire des grâces, elle doit les *communiquer* aux autres.

L'huile sur la main du prêtre ne lui prêche-t-elle pas la vertu de miséricorde? Bientôt il rencontrera sur son chemin de pauvres blessés; nouveau Samaritain, qu'il s'approche d'eux, qu'il panse leurs plaies, et qu'il n'oublie pas que le baume qui les fermera c'est l'huile de la compassion et de la douceur!

**TRADITION DES VASES SACRÉS.** — Cette cérémonie est le complément de la précédente. L'évêque présente à l'ordinand un calice dans lequel se trouvent de l'eau et du vin, et recouvert de sa patène contenant une hostie : « *Au nom du Seigneur*, lui dit-il en même temps, *recevez le pouvoir d'offrir à Dieu le sacrifice et de célébrer la Messe tant pour les vivants que pour les morts.* » Cette tradition des vases sacrés est la matière partielle, mais essentielle, de l'ordination dans l'Eglise latine.

**CONCÉLÉBRATION DE LA MESSE.** — Les ordinands, devenus prêtres pour l'éternité, vont exercer la plus auguste de leurs fonctions : avec l'évêque, ils offrent le Sacrifice. L'offrande qu'ils font de leur cierge à l'évêque, au moment de l'Offertoire, est un reste de l'ancienne discipline : tous, clergé et peuple, venaient apporter à l'autel la cire, le pain et le vin destinés au Sacrifice. Bien que changée dans sa forme, l'offrande étant toujours pratiquée dans l'Eglise, il est bon que le ministre sacré prêche d'exemple, lui qui, suivant les traces du divin Maître, « ne doit pas échapper à » la loi mais l'accomplir<sup>1</sup>. »

**RÉCITATION DU SYMBOLE.** — Après l'antienne de la Communion, les ordinands, debout, récitent à haute voix le *Credo*. Quel moment solennel ! Ils vont partir,

<sup>1</sup> S. Math., v, 17.

ces nouveaux apôtres, là où l'esprit de Dieu, par la voix de leur évêque, les appellera; leur attitude *debout* exprime merveilleusement *l'heure du départ* et la *prompte soumission* à la parole qui doit leur commander. « Les moissons sont blanches pour la récolte <sup>1</sup>; » allez les cueillir dans les sueurs de l'apostolat et dans les joies du dévouement. « Les petits enfants ont demandé du pain <sup>2</sup>, » le pain de la vérité; allez le leur distribuer. Au milieu des labeurs d'un ministère parfois bien ingrat, levez les yeux au ciel, et, à la vue de l'astre et des étoiles qui y brillent, redites à votre cœur découragé cette parole de nos saints Livres : « Ceux qui enseignent la justice aux peuples brilleront comme la splendeur du firmament dans les siècles sans fin de l'éternité <sup>3</sup>. »

L'ORDINAND REÇOIT LE POUVOIR DE REMETTRE LES PÉCHÉS. — Dans le troupeau qui va être confié à sa sollicitude, combien de brebis malades! Dans la famille, dont il sera le père, combien d'enfants morts à la grâce et à Dieu! L'Eglise, qui a déjà donné à l'ordinand un sublime pouvoir sur le corps naturel de Jésus-Christ, va lui en confier un non moins étonnant sur son corps mystique, le pouvoir de guérir et de ressusciter les âmes. Représentant de Jésus-Christ, le pontife répète les mêmes paroles qui instituèrent les Apôtres ministres du sacrement de Pénitence : « *Recevez le Saint-Esprit; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* » Le pouvoir des clefs, confié à saint Pierre, est alors partiellement communiqué aux ordinands; ils pourront ouvrir le ciel au repentir et le fermer à l'impénitence.

La chasuble, vêtement de charité, se *déplie* alors

<sup>1</sup> S. Jean, IV, 25. — <sup>2</sup> Thren. IV, 5. — <sup>3</sup> Dan., XII, 3.



*entièrement* sous la main de l'évêque, pour apprendre au prêtre qu'il doit être, au saint tribunal, complètement revêtu de douceur et de miséricorde. Puis, connaissant tous les dangers de ce redoutable ministère, l'évêque prie le Seigneur de revêtir, en même temps, le nouveau prêtre de la robe de l'innocence et de la pureté.

PROMESSE D'OBÉISSANCE. — L'Eglise est une magnifique hiérarchie, et toute hiérarchie est basée sur l'obéissance; le prêtre, membre de cette hiérarchie sainte, doit donc la pratiquer; il va en faire la promesse solennelle. C'est la dernière cérémonie de l'ordination. Le nouveau prêtre met ses mains jointes dans celles de son évêque, plaçant, pour ainsi dire, en son pouvoir toutes ses œuvres, les liant, les laissant à sa volonté. Les paroles de la liturgie donnent elles-mêmes cette interprétation : « *Est-ce que vous me promettez à moi et à mes successeurs respect et obéissance. — Je le promets.* » Alors le pontife, pour bien montrer au prêtre que le commandement sera tout paternel et que l'obéissance doit être toute filiale, approche son cœur de celui de ce nouveau fils, et lui dit en l'embrassant : « *Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous.* »

---

## CHAPITRE IV.

## ÉPISCOPAT.

## I.

## Pouvoirs de l'Evêque.

Le nom d'évêque est ancien dans l'Eglise. Il rappelle, suivant son étymologie, que ce dignitaire doit être une *sentinelle*. Le pape Clément I<sup>er</sup> voulut que la chaire de l'évêque occupât dans le sanctuaire une place élevée, pour exprimer les fonctions de sa charge : surveiller le peuple et le garder contre les attaques du dehors. Dans la barque de l'Eglise, la place du pilote n'est-elle pas sur les hauteurs de la poupe ? De là rien n'échappe à sa vigilance.

Primitivement, les évêques étaient élus par le peuple et le clergé ; les évêques de la province devaient approuver l'élection pour qu'elle eût des suites. Après un examen sérieux de la doctrine et de la conduite du nouvel élu, le métropolitain le sacrait. Peu à peu les Souverains Pontifes se réservèrent les nominations en certaines circonstances ; enfin, Jean XXII se réserva de nommer à toutes les cathédrales, quand elles viendraient à vaquer : c'était abolir les élections.

Aujourd'hui, le Pape nomme à un évêché, sur la présentation du Chef de l'Etat.

L'évêque jouit d'un double pouvoir : pouvoir d'ordre et pouvoir de juridiction. Du pouvoir d'ordre, qui lui est conféré par la consécration, découlent les privilèges suivants : consacrer les rois, les évêques, les vases sacrés, les autels, les églises ; bénir les abbés ; conférer les ordres sacrés et le sacrement de Confirmation ; faire le saint chrême et l'huile des catéchumènes et des infirmes. Les autres prérogatives de l'épiscopat, comme la bénédiction des vêtements sacrés, des croix, des cloches, des cimetières, des églises, la collation des ordres mineurs, peuvent être départies à des ministres inférieurs, et même leur appartenir, par force de coutume ou par concession d'un privilège.

Le pouvoir de juridiction, qui lui est conféré par le Souverain Pontife et qu'il peut exercer même avant son sacre, donne à l'évêque le droit de faire des lois dans son diocèse, de juger les causes ecclésiastiques et de punir par les censures. Pasteur des brebis et des agneaux, il exerce ce pouvoir sur les clercs comme sur les laïques.

Le rochet est l'insigne de la juridiction épiscopale. Les évêques élus en Cour de Rome se présentent en soutane violette, à la première audience du Saint-Père, pour le recevoir de ses mains. S'ils sont éloignés, ils se revêtent eux-mêmes du rochet et adressent au Souverain Pontife une lettre de remerciement. La mozette sur le rochet est aussi un symbole de la juridiction de l'évêque. Ces deux vêtements signifient que celui qui en est revêtu exerce, sur le lieu, la première juridiction. Ainsi, le Pape porte le rochet et la mozette en tous lieux ; les cardinaux, à Rome, en sont de même revêtus dans leurs églises titulaires, les archevêques dans toute leur province, et les évêques dans leur diocèse. Ceux qui ont droit de porter le rochet le couvrent, soit de la cape, soit du man-

telet, soit du surplis, quand ils n'exercent pas sur les lieux cette première juridiction. Aussi, à Rome, le Pape seul porte en tous lieux le *rochet découvert*.

L'évêque a son sénat, composé de deux vicaires généraux, qui reçoivent communication de la juridiction épiscopale et l'exercent dans tout le diocèse, et d'un chapitre de huit membres, nommés chanoines. A la vacance d'un siège, le chapitre, investi de la juridiction épiscopale, élit, pour le représenter, des *vicaires capitulaires*; car, à la mort de l'évêque, les vicaires généraux qui ne formaient avec lui qu'une personne morale, perdent leur titre. L'archevêque a trois vicaires généraux et un chapitre de neuf chanoines.

L'évêque a aussi son tribunal; il porte le nom d'*officialité*. Le juge ecclésiastique de ce tribunal s'appelle *official*. Quatre ministres lui sont adjoints: deux *assesseurs* ou *conseillers*, le *promoteur*, dont le rôle ressemble à celui du procureur impérial dans les affaires civiles, le *greffier* qui écrit les actes et les expédie.

Le *pénitencier* est le ministre de l'évêque dans l'administration du sacrement de Pénitence; il a juridiction pour tous les cas réservés.

Le pape Innocent III institua la dignité de *théologal*. Elle était conférée à un chanoine instruit chargé de donner des leçons de théologie aux jeunes clercs, les dimanches et jours de fête. Les leçons du théologal devinrent ensuite publiques et furent faites à tous les fidèles. Cette dignité, rétablie par le concordat, n'est plus qu'un titre honorifique.

Les *archiprêtres* sont des curés auxquels l'évêque accorde certaines prérogatives dans une partie du diocèse; dans le droit canonique, ils portent le titre de vicaires forains.

## II.

## Hiérarchie dans l'épiscopat.

ARCHEVÊQUES. — Tous les évêques, en vertu de la consécration épiscopale, sont égaux. Mais les besoins de leurs églises demandant qu'ils puissent se rassembler quelquefois, un supérieur qui jouit du double droit de convoquer ces assemblées et de les présider devenait nécessaire : telle fut l'origine des *métropolitains*, ainsi nommés de ce qu'ils avaient leur siège dans une métropole ou capitale d'une province. Le nom d'archevêque remplaça dans la suite celui de métropolitain. Les évêques placés dans la circonscription d'une église métropolitaine sont dits *suffragants* de celle-ci, parce qu'ils ont droit de suffrage dans les conciles provinciaux.

Les privilèges des archevêques, nombreux autrefois, ont considérablement diminué. Ils peuvent connaître, par voie d'appel, des affaires contentieuses de leur province; c'est pourquoi chaque archevêché a son officialité métropolitaine. Ils ont le droit de convoquer le concile provincial et de le présider.

Quant au pallium et à la croix archiépiscopale, nous en avons déjà parlé.

PRIMATS. — L'archevêque qui avait juridiction sur plusieurs provinces ecclésiastiques portait le nom de *primat*; son droit de primauté consistait à connaître des appellations des jugements portés par les autres métropolitains. Dès les premiers siècles, Carthage exerça sur l'Afrique une autorité primatiale; ce ne fut toutefois qu'au VIII<sup>e</sup> siècle que l'on pensa à instituer des primats proprement dits. La première église,

après celle de Carthage, qui ait été honorée de cette dignité, est l'église de Bourges. Le même honneur fut ensuite accordé aux archevêques de Narbonne et de Sens. Grégoire VII, élevé à Cluny, établit Lyon primatie des quatre provinces lyonnaises, à savoir de Lyon, Tours, Rouen et Sens. Pour ce motif, l'archevêque de cette ville portait le titre de *primat des Gaules*; sa cathédrale porte encore, exclusivement à toute autre, celui de *primatiale*.

Le pape Calixte II, ancien archevêque de Vienne, et qui conservait dans le pontificat « *beaucoup de tendresse pour son ancienne épouse,* » établit l'archevêque de cette ville primat sur les provinces de Bourges, Bordeaux, Auch, Aix et Embrun. De là le titre de *primat des primats*, que se sont attribué les pontifes de ce siège, parce que quelques-unes des églises comprises dans leur primatie avaient déjà reçu cet honneur<sup>1</sup>.

Aujourd'hui, quoique plusieurs archevêques soient décorés du titre de primat, aucun d'eux n'en exerce les droits, et tous nos métropolitains français sont indépendants les uns des autres.

**PATRIARCHES.** — Ce titre désigne une primauté qui ne reconnaît au-dessus d'elle que celle du Pape, chef de l'Eglise universelle.

Pierre avait placé sa chaire à Rome, son siège à Antioche; par Marc, son disciple, il avait fondé une église à Alexandrie, et ces trois églises, à cause de la suréminente dignité de Pierre, devinrent *patriarcales*. « Pour qu'une église jouisse de ce titre, il ne suffit pas qu'elle ait été fondée par Pierre, il faut de plus, dit Thomassin, que Pierre ait voulu y établir, d'une manière spéciale, la prééminence de son trône<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Chardon, *Traité des Sacrements*. — <sup>2</sup> *Discipl.*, l. 1, c. 3, n. 2.

Au premier concile de Constantinople, les évêques décernèrent à celui de la ville impériale l'honneur de la primauté, après l'Evêque de Rome. Les Papes ne voulaient pas attacher de juridiction à ce titre honorifique; ils envisageaient dans cette élévation du siège de Constantinople une injustice contre les droits des autres évêques et un acheminement vers le schisme. Ils tolérèrent cependant un état de choses tout contraire, et leur silence a fini par devenir une approbation tacite.

Jérusalem, au concile de Chalcédoine, obtint la haute juridiction sur les trois Palestines, et ainsi le nombre des patriarchats, avec juridiction, fut définitivement fixé à cinq : Rome, Constantinople, Antioche, Alexandrie et Jérusalem.

Le patriarcat d'Aquilée s'établit au VII<sup>e</sup> siècle, pendant le schisme qui alors désola l'Eglise. Comme les Lombards protégeaient ce patriarche schismatique, les Vénitiens firent nommer un évêque catholique qui s'établit à Grade, avec le titre de patriarche. Ce titre, aboli en 1450, fut transféré au siège de Venise. Benoît XIV supprima le patriarcat d'Aquilée.

L'évêque de Lisbonne, dans le dernier siècle, fut nommé patriarche de Lisbonne et des Indes.

### III.

#### Armoiries épiscopales.

Une armoirie se compose de trois choses : d'un *écu*, d'*émaux* et de *figures*.

L'écu, dont la surface extérieure forme le champ de l'armoirie, a presque toujours la forme d'un carré long. Un écu est *simple* ou *composé* : simple, quand

le champ n'est pas divisé; composé; quand il est divisé ou contient plusieurs couleurs<sup>1</sup>.

Les émaux comprennent les *métaux*, les *couleurs* et les *fouurrures*. Les métaux sont *or* et *argent*. Les couleurs sont : le rouge, appelé *gueules*<sup>2</sup>; le bleu, *azur*; le noir, *sable*<sup>3</sup>; le vert, *sinople*<sup>4</sup>; le violet, *pourpre*.

La gravure ne pouvant représenter les couleurs, et, d'autre part, les armoiries étant aujourd'hui reproduites sur des sceaux, on a adopté, comme indicateurs du coloris, les signes suivants : des *points* semés çà et là sur l'écu signifient le *jaune de l'or*. Le fond de l'écu *uni* désigne le *blanc* sans tache de l'argent. Les *lignes perpendiculaires* représentent le *gueules*; les *lignes horizontales*, l'*azur*; les *lignes croisées à angles droits*, le *sable*; les *lignes diagonales de droite à gauche*, le *sinople*; les *lignes diagonales de gauche à droite*, le *pourpre*.

<sup>1</sup> L'origine des armoiries se perd dans la nuit des temps. Les anciennes familles y racontèrent, en miniatures hiéroglyphiques, les grandes actions de leurs aïeux. Et, pour ne parler que de l'usage de fendre l'écu en plusieurs portions, c'est un souvenir des balafres que le guerrier gentilhomme a reçues sur son bouclier. Aussi a-t-on remarqué que les armoiries sillonnées par un plus grand nombre de traits appartiennent toutes à d'illustres guerriers. Ces diverses divisions de l'écu désignent donc les coups d'épée reçus sur le bouclier de haut en bas, ou horizontalement, ou de droite à gauche, ou de gauche à droite. Le tatouage, dans l'Océanie, offre à l'observation de singuliers rapprochements avec ce qui vient d'être dit. Après chaque victoire, une incision spéciale est pratiquée sur le guerrier qui s'est illustré; il y a certaines parties du corps, telles que le front, la poitrine, réservées pour ce tatouage d'honneur. Les chefs de tribu surtout sont noblement défigurés par la multiplicité de ces insignes de gloire. Véritable blason vivant, le sauvage, en incrustant ses armoiries sur la peau, semble avoir compris que l'honneur acquis devait être ineffaçable comme le signe qui le représente. Voir *Encycl. du XIX<sup>e</sup> siècle*, art. *tatouage*.

<sup>2</sup> D'un mot hébreu qui veut dire rouge. — <sup>3</sup> On nomme le noir *sable* en donnant à ce mot la signification de terre. — <sup>4</sup> Craie du Levant qui teint en vert.



Les fourrures sont *hermine* et *vair*, *contre-hermine* et *contre-vair*. L'*hermine* est faite avec un *fond argent* et des *mouchetures sable*; la *contre-hermine* avec un *fond sable* et des *mouchetures argent*. Le *vair* est un émail d'argent et d'azur en forme de V. Il est *contre-vair* quand les émaux sont opposés l'un à l'autre.

Les armoiries sont ornées de figures emblématiques qui portent le nom de *devises*, avec quelques paroles explicatives, appelées *légende*. La légende doit toujours être applicable à la personne aussi bien qu'à la devise, et elle ne peut avoir plus de huit syllabes.

Des ornements extérieurs, tels que couronnes, casques, cimiers, manteaux, colliers ou croix de différents ordres de chevalerie, accompagnent encore les armoiries.

Prenons maintenant une armoirie épiscopale. Elle est surmontée d'une couronne, car l'évêque est digne et seigneur dans l'Église. Les cardinaux timbrent, c'est-à-dire surmontent leur écusson d'un chapeau de *gueules*, garni de cordons de soie de même couleur.

Le chapeau était autrefois un insigne; au xv<sup>e</sup> siècle encore, il était défendu aux clercs d'en porter. Les glands du chapeau cardinalice sont au nombre de quinze de chaque côté. Les patriarches et archevêques timbrent leurs armoiries du chapeau *sinople*, à dix glands de chaque côté. Les évêques l'ont de même couleur, avec un rang de glands de moins. Enfin, les abbés et protonotaires le portent *noir*, avec deux rangs de glands.

L'évêque porte sur son écu la mitre et la crosse; celle-ci, *ournée en dehors*, marque sa juridiction *extérieure*. La mitre est placée à gauche de l'armoire, ainsi que cela se pratiquait pour le casque des

chevaliers; la mitre est bien le casque des chefs de la sainte milice. Elle est posée de *face*; c'était un honneur réservé aux gentilshommes titrés; les autres avaient leur casque de *profil* sur leurs armoiries.

Outre le chapeau et la couronne, les armoiries de l'archevêque ont la croix simple derrière l'écu; si la croix est à deux croisillons, ce sont les armes d'un primat.

#### IV.

##### Sacre de l'Evêque.

PRÉSENCE DE TROIS ÉVÊQUES. — La consécration épiscopale porte le nom de sacre. Pour cette auguste cérémonie, le concile de Nicée désire la réunion de tous les évêques de la province, et il prescrit qu'il y en ait au moins trois. Longtemps avant cette époque, l'histoire ecclésiastique nous montre, au sacre de saint Jacques, évêque de Jérusalem, saint Pierre assisté de saint Jacques le Majeur et de saint Jean son frère<sup>1</sup>. Était-ce le fait d'une rencontre fortuite? Les liturgistes ne l'ont pas cru, et saint François de Sales va nous révéler lui-même, dans une gracieuse page détachée de l'histoire de sa vie, le sens mystérieux de la présence des trois évêques à la consécration épiscopale : « La cérémonie du sacre commença de bonne heure, mais un fait miraculeux vint l'interrompre, à la grande admiration de toute l'assistance. Pendant que le saint prélat était à genoux devant l'évêque consécrateur, son visage tout à coup parut enflammé et rayonnant, symbole de la lumière divine

<sup>1</sup> Hégésippe. — Eusèbe. — S. Jérôme. — Pape Anaclet.

qui remplissait en ce moment tout son intérieur, et qui lui fit voir comme dans un grand jour, selon qu'il le raconta lui-même, les *trois Personnes de la sainte Trinité* le consacrant pontife. A mesure que l'évêque consécrateur fit sur lui les cérémonies extérieures, il vit clairement et distinctement, ce sont ses propres expressions, la sainte Trinité opérant dans son âme les effets mystérieux signifiés par les rites visibles qu'accomplissait le pontife, c'est-à-dire lui conférant, par l'imposition des mains, le Saint-Esprit avec tous ses dons; par l'onction de la tête, la dignité de représentant de Jésus-Christ en terre; par le livre des Évangiles placé sur ses épaules, la mission de prêcher la parole de Dieu; par la consécration des mains, le pouvoir d'ordonner les prêtres, de bénir, d'user des clefs et du trésor de l'Église; par la mitre, le devoir d'expliquer les deux Testaments; par les gants, l'obligation des bonnes œuvres; par l'anneau, l'engagement d'être fidèle à son église; enfin, par la crosse, le devoir d'appuyer les faibles, de corriger les pécheurs et de ramener au bercail les brebis égarées<sup>1</sup>. »

SERMENT D'OBÉISSANCE ET PROFESSION DE FOI. — L'évêque consécrateur, revêtu de ses habits pontificaux, est assis au milieu de l'autel; l'élu, qui a un long manteau sur les épaules et une barrette sur la tête, s'avance vers lui, entre les deux évêques portant la mitre. Celui-là seul est légitime pasteur qui entre dans la bergerie par la porte; or, la porte du bercail divin, c'est Jésus-Christ et le Pape, son Vicaire ici-bas; c'est pourquoi, en présentant l'élu au consécrateur, le plus âgé des évêques assistants lit la bulle apostolique qui le nomme à cette dignité, et l'élu, à

<sup>1</sup> *Hist. de saint François de Sales*, par M. Hamon, t. 1.

genoux, prête serment d'obéissance au Souverain Pontife et de dévouement aux droits de l'Eglise.

Il fait ensuite sa profession de foi. Cet usage remonte aux temps primitifs. On interrogeait les nouveaux évêques sur les formules sacramentelles qui n'étaient point écrites, mais que l'on se transmettait. Lorsque, plus tard, on put sans danger écrire les liturgies, on se borna à interroger les ordinands sur la doctrine catholique, afin de s'assurer de leur orthodoxie. « *Voulez-vous, demande encore le consécrateur, voulez-vous, pour la gloire de Dieu, vous montrer affable et miséricordieux envers les pauvres, les étrangers et tous ceux qui souffrent le besoin ?* » Ne nous semble-t-il pas entendre comme un écho de la parole de Notre-Seigneur demandant à Pierre, avant de lui confier ses brebis, s'il l'aimait ? Aujourd'hui, comme alors, Jésus-Christ ne veut pour pasteurs que ceux qui l'aiment en la personne du prochain, surtout du pauvre et de l'étranger.

**PROSTRATION.** — Les deux évêques, le consécrateur et l'élu, commencent alors les prières de la Messe. Quand, après le *Confiteor*, le consécrateur est monté à l'autel, le consacré, conduit par ses deux assistants, va prendre les ornements pontificaux et monte à un autre autel qui lui est préparé, pour continuer la Messe.

Avant l'Evangile, c'est-à-dire au moment de la Messe qui rappelle l'élection des disciples à l'apostolat, l'élu est conduit au consécrateur. Celui-ci lui expose en peu de mots ses principaux devoirs, réclame les prières de l'assistance, puis s'agenouille pendant que le nouvel élu se prosterne la face contre terre. N'est-il pas dit que « Dieu va prendre dans la poussière celui qu'il destine à siéger parmi les princes

» de son peuple <sup>1</sup>? » Le consacré veut ainsi attirer sur lui les bénédictions de Celui qui « donne sa grâce » aux humbles et résiste aux superbes <sup>2</sup>. » Pendant ce temps-là, on récite les Litanies des saints.

CÉRÉMONIE DU LIVRE DES ÉVANGILES. — Après les Litanies, l'élu étant à genoux, le consécrateur *ouvre* le livre des Évangiles, dont les mystères furent *révévés aux Apôtres*, et il le place ainsi *ouvert* sur la tête et les épaules de l'élu, les caractères en dedans, pour lui apprendre qu'il doit *étudier* les enseignements de ce livre divin, et *porter le joug* du Seigneur, en les pratiquant.

Chaque page de l'Évangile, chaque mot renferme un mystère; il faut donc que celui qui a mission de l'expliquer en possède la science; mais, « cette » science vient de Dieu <sup>3</sup>; » « il révèle ce qu'il y a de » profond et de caché <sup>4</sup>. » Qui le sait mieux que l'Église? Dans sa maternelle sollicitude, elle implore, pour le nouveau docteur des peuples, le don divin d'intelligence, par le ministère des évêques qui imposent alors leurs mains sur sa tête, en disant : « Recevez le Saint-Esprit. »

ONCTION DE LA TÊTE ET DES MAINS. — Après une oraison, on commence la Préface de la consécration, que l'évêque consécrateur interrompt pour entonner, à genoux, le *Veni Creator*, et il procède à la cérémonie de l'onction.

L'huile alors employée est le saint chrême; il va faire le prêtre parfait, comme déjà il a perfectionné le chrétien dans le sacrement de Confirmation. Cette onction se fait sur la tête en forme de croix et de couronne. Sur la *tête*, siège de l'*intelligence* : l'évêque

<sup>1</sup> Ps. cxii, 6, 7. — <sup>2</sup> Ep. S. Jac., iv, 6. — <sup>3</sup> Eccles., xv, 10. — <sup>4</sup> Daniel, iii, 22.

en cette consécration reçoit les *lumières* de l'Esprit-Saint; *en forme de croix* : il est associé d'une manière plus parfaite au suprême sacerdoce de Celui qui eut une *croix* pour autel; *en forme de couronne* : son sacerdoce est une *royauté*. Il devient ainsi réellement un autre Christ, *prophète, prêtre et roi*; l'*huile*, la *croix* et la *couronne* en sont les symboles : l'huile symbolise les lumières du prophète<sup>1</sup>; la croix, le ministère du prêtre; la couronne, la gloire du roi. Les sublimes paroles qui accompagnent cette cérémonie fournissent elles-mêmes ce commentaire.

La Préface achevée, le consécrateur oint avec le saint chrême les mains du nouvel évêque et les bénit par le signe de la croix trois fois répété. Les paroles de la liturgie nous donnent encore le sens de cette nouvelle onction : « Que Dieu, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vous a très-miséricordieusement élevé à la dignité épiscopale, vous couvre de la mystérieuse onction du chrême et vous accorde par sa bénédiction la fécondité spirituelle. Que tout ce que vous bénirez soit béni, et que tout ce que vous consacrerez soit consacré, et que l'imposition de ces mains consacrées soit salutaire à tous. »

Par respect pour l'huile sainte, on enveloppe d'un bandeau la tête du nouvel évêque, et une serviette suspendue à son cou offre un appui à ses mains consacrées.

TRADITION DES INSIGNES ÉPISCOPAUX ET DES ÉVANGILES. — La cérémonie de l'onction achevée, l'oint du Seigneur, devenu *pasteur*, reçoit le bâton pastoral, avec lequel il conduira, attirera et redressera les ouailles confiées à sa sollicitude. Il est sur la terre le représentant du céleste *Epoux* de l'Eglise : on lui

<sup>1</sup> Cornel. à Lap. in *I Ep. S. Joan.*, II, 20.

donne l'anneau. Mais il est aussi le *docteur* chargé d'instruire, c'est pourquoi on met entre ses mains le livre des Évangiles, que le consécrateur alors seulement enlève de dessus ses épaules. Celui-ci rappelle au consacré l'obligation de l'annoncer au peuple, et, à l'exemple de Notre-Seigneur, il donne la paix à ce nouvel apôtre.

L'OFFRANDE DU NOUVEL ÉVÊQUE. — Muni des glorieux insignes de sa dignité nouvelle, le consacré est conduit à son autel particulier. Là, on lui purifie avec de la mie de pain la tête et les mains, et il continue la Messe jusqu'à l'Offertoire, pendant que le consécrateur en fait autant de son côté.

Après avoir récité l'Offertoire, le consacré sort de sa chapelle et vient offrir à son consécrateur deux *flambeaux* allumés, deux *pains* et deux petits *barils* pleins de vin, sur lesquels les armoiries des deux prélats se trouvent *réunies* : expressif témoignage de leur *union*, de leur *communauté* de foi et de sacrifice. Sous cette cérémonie est aussi renfermée une grande leçon donnée aux fidèles sur l'obéissance aux pratiques de l'Eglise. La cire, le pain et le vin furent, pendant longtemps, la matière de l'offrande des chrétiens; celui que le Seigneur a placé à la tête du troupeau, non tant pour commander que pour servir de modèle, montre, en faisant son offrande, que, sur les traces de son Maître, « il ne vient point se soustraire à la loi mais bien l'accomplir<sup>1</sup>. »

L'union des deux évêques est exprimée d'une manière encore plus frappante par ce qui se passe à partir de ce moment : ils continuent ensemble le même Sacrifice, au même autel, communiant de la même hostie et buvant au même calice. Le consacré,

<sup>1</sup> S. Math., v, 17.

pour réciter les prières de la Messe, se tient du côté de l'Épître, où se trouve un missel qui lui est réservé. Après la Communion, il passe au côté de l'Évangile, cédant sa place au consécrateur.

**TRADITION DE LA MITRE ET DES GANTS, ET INTRONISATION DU CONSACRÉ.** — Avant le dernier Évangile, le consécrateur s'assied sur son fauteuil, au milieu de l'autel, et le nouvel évêque s'agenouille devant lui, tenant en main sa barrette. Le consécrateur bénit la mitre et la lui met sur la tête; il bénit également les gants et en revêt ses mains, en lui rappelant ce qu'ils symbolisent. Enfin, le consécrateur intronise le consacré dans son propre fauteuil, à sa place, à moins que la consécration ne se fasse dans l'église du nouvel évêque; dans ce cas, celui-ci est conduit au trône épiscopal ordinaire, et là il reçoit l'obédience du clergé.

Le moment où se font ces diverses cérémonies leur donne une incomparable majesté. C'est après la bénédiction solennelle du consécrateur, souvenir de celle que Notre-Seigneur donna à ses disciples avant de monter au ciel. Le couronnement de l'évêque et son intronisation ne viennent-ils pas compléter le symbolisme de cette partie du Sacrifice? Ceux qui ne sont point étrangers aux mystères de la liturgie y voient Jésus-Christ *couronné* par son Père, assis à sa droite sur un *trône* de gloire et *recevant les adorations des anges*. Le *Te Deum* rappelle le chant de triomphe qui retentit alors dans les cieux, et l'évêque parcourant l'église et répandant sa bénédiction sur le peuple, c'est Jésus-Christ, dont le couronnement fut, en même temps qu'une cause de joie, une source de grâces pour les habitants de l'Église triomphante.

**LES ADIEUX.** — Un témoignage bien touchant de reconnaissance termine ces imposantes cérémonies.



Le nouvel évêque, la mitre en tête et le bâton pastoral à la main, se met à genoux par trois fois devant celui qui vient de lui conférer le caractère épiscopal, et il chante sur un ton, plus élevé à chaque fois, ces simples paroles : « *Ad multos annos !* » C'est le triple souhait de la reconnaissance qui lie désormais le consacré au consécrateur : « *Que le Seigneur vous conserve un grand nombre d'années !* » La reconnaissance ainsi exprimée jusqu'à trois fois, c'est la reconnaissance *sans bornes*. Et le consécrateur, considérant dans le nouvel évêque un fils en Jésus-Christ, lui donne le baiser d'une paternelle affection.

---

## CHAPITRE V.

## PAPAUTÉ.

## I.

## Sacré Collège.

ORIGINE DU CARDINALAT. — Le nom de Collège, porté par l'assemblée des Apôtres, a été donné à la réunion des cardinaux de l'Eglise romaine. Le nombre des membres de ce vénérable sénat a été fixé à soixante et dix par le pape Sixte-Quint, sur le modèle des soixante et dix membres qui composaient le conseil du Législateur des Hébreux, et en souvenir des disciples du Sauveur.

« Les cardinaux, dit Barbosa, sont les conseillers, les fils du Pape, les lumières de l'Eglise, des lampes ardentes, les Pères spirituels, les colonnes de l'Eglise, ses représentants. » Le cardinalat est la plus haute dignité ecclésiastique après la Papauté. Le titre honorifique d'*Eminence*, qu'Urbain VIII conféra aux cardinaux, en 1630, exprime leur position élevée relativement aux autres membres de la hiérarchie. La plus auguste de leurs prérogatives est celle qui leur confère le droit de nommer le Pape et de présider au gouvernement de l'Eglise lorsque le siège est vacant.

Cardinal, d'après l'étymologie du mot, veut dire *principal* ou *premier*. Ce nom fut d'abord spécialement affecté aux membres du clergé de Rome. Les curés des paroisses de cette ville portaient le nom de *cardinaux-prêtres*; les diacres, qui avaient l'administration des diaconies ou hôpitaux, portaient celui de *cardinaux-diacres*; et, plus tard, les évêques de la province de Rome furent appelés *cardinaux-évêques*. Quand, au xi<sup>e</sup> siècle, les Papes eurent composé leur conseil des évêques suffragants de Rome, et aussi de prêtres et de diacres, qui, pour les raisons indiquées plus haut, portaient le titre de cardinal, ce titre constitua une éminente dignité dans l'Eglise.

LES TROIS ORDRES DES CARDINAUX. — La bulle de Sixte-Quint, en fixant à soixante et dix le nombre des cardinaux, les divisa en trois ordres, savoir : six cardinaux-évêques, cinquante cardinaux-prêtres, et quatorze cardinaux-diacres.

Les six cardinaux-évêques, qui composent le premier ordre, sont : les évêques d'Ostie, de Porto, de Palestrine, d'Albano, de Sabine, de Frascati. Celui d'Ostie est doyen du sacré Collège.

Le second ordre comprend les cardinaux-prêtres, au nombre de cinquante. Cette dénomination ne suppose pas toujours le caractère simplement sacerdotal, car la plupart des cardinaux-prêtres sont évêques; ils sont ainsi nommés parce que leur titre cardinalice est une des paroisses de Rome.

Le troisième ordre est composé de quatorze cardinaux-diacres, qui ont pour titre cardinalice une des diaconies de la ville de Rome.

COSTUME DES CARDINAUX. — Innocent IV leur donna le chapeau rouge; Boniface VIII, la soutane écarlate; Paul II, la barrette de la même couleur que le chapeau.

Le chapeau qui est remis aux cardinaux, en grande cérémonie, par le Pape, est de soie rouge; de ses deux ailes un peu relevées tombent deux cordons terminés par cinq glands de même couleur. Le chapeau qui surmonte les armoiries archiépiscopales en est une image assez fidèle.

Il y a trois autres chapeaux cardinalices. Le premier ressemble assez au précédent, avec des ailes plus amples; un officier le tient élevé au-dessus de la tête du cardinal, dans les grandes solennités. Le second chapeau cardinalice est beaucoup plus petit, rouge comme les précédents, à trois ailes relevées par des cordonnets d'or. Le troisième, pareil au précédent, ne s'en distingue que par sa couleur noire, mais sa coupe est ceinte d'un cordonnet rouge à petits glands d'or.

Si les Papes ont fait du rouge l'insigne du cardinalat, c'est afin de rappeler à ces dignitaires le chemin glorieux que leur ont tracé d'avance les premiers cardinaux de l'Eglise, saint Laurent, saint Cyriaque et tous les autres : sous le glaive sanglant du bourreau, ils se sont revêtus de la pourpre du martyr. Que les princes de l'Eglise, à leur tour, soient prêts à verser tout leur sang pour l'Epouse du Christ; voilà ce que leur prêche la pourpre de leurs vêtements.

La chape des cardinaux est composée d'un grand manteau rouge et d'une capuce doublée d'hermine. L'hermine est le symbole de la pureté, compagne inséparable du martyr. Rien n'est gracieux comme la raison de ce symbolisme; nous la trouvons dans un vieil auteur : « L'hermine, dit-il, est la peau d'une petite bestelette blanche, de la forme d'une mustelle, ayant cela de propre naturellement qu'elle aime mieux se laisser prendre et perdre la vie que de passer par

un lieu infect et plein de boue, là où elle salirait sa belle peau. »

PROMOTION AU CARDINALAT. — Le Pape, dans une réunion de cardinaux, publie les noms de ceux qu'il veut élever au cardinalat, et, en souvenir de l'ancienne discipline, où le peuple prenait part à l'élection, il s'adresse en ces termes aux membres du sacré Collège : « *Quid vobis videtur, que vous en semble.* » Les cardinaux se lèvent et ôtent leur barrette en signe d'assentiment; alors le Pape crée le cardinal.

Quelquefois Sa Sainteté, pour certains motifs qu'elle seule connaît, ajourne la promulgation des noms de quelques cardinaux élevés à cette dignité; alors ils sont réservés *in petto*, et le Souverain Pontife dit : « *Nous réservons dans notre cœur tel nombre d'autres, que nous déclarerons quand cela nous semblera opportun.* »

La barrette est alors envoyée au nouveau cardinal. S'il est étranger, on expédie d'abord un garde-noble, pour lui annoncer la promotion et lui remettre la calotte rouge. La barrette cardinalice lui est ensuite transmise par une personne qui reçoit, pour cette fonction, le titre d'ablégat apostolique.

Le chapeau est donné par le Pape lui-même, en grande cérémonie et avec les paroles suivantes, qui en fixent le symbolisme : « *Pour la gloire de Dieu tout-puissant et l'honneur du Saint-Siège apostolique, recevez ce chapeau rouge, insigne particulier de la dignité du cardinalat. Ce chapeau signifie que, jusqu'à la mort et l'effusion du sang, vous devez vous montrer intrépide pour procurer la paix et l'accroissement du peuple chrétien et l'exaltation de la sainte Eglise romaine.* »

Quand les cardinaux s'approchent du Pape, soit pour en recevoir le chapeau, soit pour lui prêter foi et

obéissance, ils doivent avoir les mains voilées d'un pan de leur cape. Cette pratique a son origine dans la plus haute antiquité ; les mains recouvertes d'une draperie y furent toujours considérées comme une marque de respect.

**CONSISTOIRE.** — Lorsque les cardinaux s'assemblent, convoqués par le Pape, leur réunion se nomme *consistoire*. C'est dans les consistoires que se font les promotions au cardinalat, que les évêques des divers sièges du monde catholique sont préconisés, que les procédures de canonisation se discutent. Le consistoire est secret quand le Pape et les cardinaux y siègent seuls ; public, quand les ambassadeurs, les princes et les prélats y sont admis.

**CONCLAVE.** — Dix jours après la mort du Pape, les cardinaux se réunissent pour lui élire un successeur ; cette assemblée prend le nom de *conclave*.

Des cellules sont disposées, dans les vastes salles du Vatican, de manière à loger auprès de chaque cardinal les deux ou trois conclavistes, clercs ou laïques, dont ils se font assister, à titre de compagnons de leur retraite. Celles des cardinaux créés par le Pape défunt sont tapissées de serge violette, au dehors et au dedans ; celles des cardinaux créés par ses prédécesseurs, de serge verte. La même distinction existe pour le costume des uns et des autres. Chaque cellule a sur sa porte les armoiries du cardinal.

Toute correspondance avec le dehors est interdite. Huit tours en bois, semblables à ceux des monastères de filles, sont disposés pour recevoir les aliments tout préparés ; ils sont gardés par des dignitaires, pour empêcher qu'avec les aliments on introduise des lettres ou billets. Quand on veut parler à un cardinal ou à une personne renfermée dans le conclave, on le peut à certaines heures fixées, mais toujours en pré-

sence des gardes. Toutes ces précautions ont pour but de préserver le conclave des influences du dehors et d'empêcher que rien ne transpire de ce qui s'y passe.

Comme l'autorité papale réside alors dans le sacré Collège, on le salue d'une gémflexion jusqu'à terre, et tous les cardinaux portent, en signe de juridiction, le *rochet découvert*, c'est-à-dire qu'ils revêtent la mozzette sans mantelet, comme faisait le Pape défunt. Dans la chapelle, au-dessus du siège de chaque cardinal, on dresse un petit baldaquin.

Tous les matins, il y a la Messe du conclave, célébrée par le prélat sacriste, à laquelle assistent tous les cardinaux. La Messe est suivie d'un premier scrutin; un second a lieu dans l'après-midi. Chaque cardinal écrit son suffrage dans la chapelle même, en s'asseyant à une table où tout le monde peut le voir, sans que personne puisse lire ce qu'il écrit. Le premier bulletin est ainsi conçu : « *Eligo in Summum Pontificem Reverendissimum Dominum meum Cardinalem N.* » Tous ceux qu'il donne ensuite sont rédigés en ces termes : « *Accedo Reverendissimo Domino meo Cardinali N.*; » car il faut que le vote soit donné à un de ceux qui ont été nommés dans le premier scrutin.

Le cardinal ayant apposé son sceau sur son bulletin, fait, à haute voix, ce serment solennel et redoutable : « *Je prends à témoin Notre-Seigneur Jésus-Christ qui doit me juger, que j'élis celui que, selon Dieu, je crois devoir être élu et que je ferai de même à l'accessit*<sup>1</sup>. » Il met alors son suffrage dans le calice placé sur l'autel.

<sup>1</sup> Le 3<sup>m</sup>e concile général de Latran, 1179, statua que les deux tiers des suffrages seraient nécessaires pour légitimer l'élection pontificale. Si le

Lorsque tous les bulletins ont été ainsi déposés dans le calice, le premier cardinal scrutateur les mêle et le dernier les compte. Quand le nom du nouvel élu a été prononcé d'une voix grave et solennelle, le doyen du sacré Collège lui adresse ces paroles : « *Acceptez-vous l'élection canonique qui vous revêt du Souverain Pontificat?* » Son consentement donné, on lui demande sous quel nom il veut régner; puis on abat, au moyen d'un cordon, tous les petits baldaquins étendus au-dessus des sièges des cardinaux, à l'exception de celui de l'élu, et les deux cardinaux qui se trouvent à ses côtés s'éloignent de sa personne, par respect pour la suprême dignité qui lui est, à l'instant même, conférée par Jésus-Christ. Lorsque l'acte d'élection a été dressé, le nouveau Pape est revêtu des habits sacrés qui conviennent à la Papauté, et il reçoit la première adoration des cardinaux, qui lui baisent le pied, ensuite la main, et à son tour le Saint-Père leur donne le baiser de paix. L'anneau du pêcheur est placé à son doigt, puis remis au maître des cérémonies chargé d'y faire graver le nom du nouveau Pape.

La foule impatiente attend le résultat du conclave. Le premier cardinal-diacre se dirige vers le balcon de Saint-Pierre et proclame à haute voix la bonne nouvelle : « *Je vous annonce une grande joie; nous avons pour Pape le très-éminent et très-révérénd seigneur N., qui a pris le nom de N., par lequel il sera désigné à l'avenir.* » En même temps, les canons du château Saint-Ange mêlent leurs salves au

premier vote ne produit par ce résultat, on a recours à la forme de l'*accessit*. Ce dernier vote est ainsi appelé, parce qu'en effet on *accède* à l'élection d'un autre sujet qui cumule les voix qu'il a eues d'abord avec celles que l'*accès* lui attribue.



bruit des cloches de toutes les églises de Rome et aux applaudissements de la foule <sup>1</sup>.

## II.

### Souverain Pontife.

SES DIVERS NOMS. — « Le Verbe, a dit l'Evêque » de Tulle, ne délaissera jamais l'humanité qu'il a » prise. Il l'a emportée au ciel; il est avec elle dans » les tabernacles; du haut de ces deux trônes, elle » est toujours le beau principe de la vie de l'Eglise. » Le Verbe incarné habite tout à la fois la gloire et » les ombres mystiques; cependant, l'Eglise a besoin » de le voir, et de le voir ici-bas; il y a pourvu. Le » voici apparu d'une autre manière dans la chair. » Cette chair, il ne se l'est pas unie personnellement » comme la première; l'union contractée n'en est pas » moins profonde et réelle. Il donne à un homme » une participation de ses propres attributs, il se » crée un vicariat véridique; lui-même est présent » dans une personne humaine; le Pape c'est le Verbe » incarné qui se continue <sup>2</sup>. »

Le représentant du Fils de Dieu, le dépositaire de sa puissance, porte un nom qui exprime sa suprême dignité : on l'appelle le *Vicaire de Jésus-Christ*.

Mais Jésus-Christ, dont il tient la place ici-bas, est la miséricorde sans bornes; cette miséricorde, le Sauveur la communiquera à son Vicaire dans la mesure la plus large, et celui-ci aura un autre nom sous lequel

<sup>1</sup> Ces divers renseignements sont tirés de l'*Histoire des Conclaves*, Cologne, 1703; du *Cérémonial des évêques*, expliqué et commenté; de l'*Encyclopédie du XIX<sup>e</sup> siècle*, art. *conclave*, et du *Dictionnaire de la Liturgie catholique*. — <sup>2</sup> *Mandement pour le Pape*, 1862.

il sera reconnu de tous : *Pape* ou le *Père des pères*, le Père par excellence <sup>1</sup>.

Jésus-Christ est bon, mais aussi il est saint; les anges dans leurs hymnes célestes, l'Eglise dans les chants de sa liturgie, le proclament chaque jour. Le représentant du Dieu trois fois saint est décoré du titre de *Sainteté*, et, par une admirable association de mots, on le nomme habituellement le *Saint-Père*.

Chef de tous les pasteurs, dont l'autorité demeure subordonnée à la sienne, le Pape a encore, dans l'Eglise, le titre de Souverain Pontife.

En tête des bulles, les Papes, vicaires de Celui « qui n'est point venu pour être servi mais pour servir, » prennent le titre simple « *d'évêque serviteur des serviteurs de Dieu.* » Saint Grégoire le Grand est le premier qui ait ainsi intitulé les actes pontificaux, voulant donner une leçon aux orgueilleuses prétentions de l'archevêque de Constantinople, qui prenait le titre de *patriarche œcuménique*.

Les Papes changent de nom après leur élection. Baronius fait remonter cet usage jusqu'à Sergius III, qui auparavant s'appelait Pierre; par respect pour le chef des Apôtres, il ne voulut pas conserver ce nom, et, depuis, aucun Pape ne l'a porté. On doit croire aussi que Notre-Seigneur ayant donné un nouveau nom à Simon, qu'il avait choisi pour être le chef de l'Eglise, les Souverains Pontifes ont voulu conserver le souvenir de cette circonstance de la vie du premier des Papes.

**COSTUME DU PAPE.** — Sa Sainteté porte la soutane de soie blanche, ou de sergette de même couleur si elle a appartenu à quelque ordre monastique; elle porte, en outre, une calotte blanche, des bas blancs

<sup>1</sup> Telle est l'étymologie de ce mot, *Pater patrum*, d'où *Papa*.

et des souliers en étoffe de velours ou de laine rouge. La ceinture du Pape est à glands d'or; son chapeau est en feutre, de forme oblongue, recouvert de soie rouge, bordé d'un galon d'or et entouré d'un cordon à glands d'or<sup>1</sup>.

On nomme costume de chœur celui que porte le Pape quand il assiste à quelque cérémonie dans les églises de Rome, ou qu'il visite quelque monastère, collège et établissement de charité. Aux vêtements dont nous avons parlé, il ajoute le rochet de dentelles, la mozette de soie rouge ou de velours, bordée d'hermine, et l'étole.

Il y a aussi le costume des chapelles papales<sup>2</sup>. Il se compose de l'amict, de la falda, de l'aube, du cordon, de l'étole et de la chape traînante ornée du formal précieux, large plaque d'argent ou de vermeil, qui en retient les bords sur la poitrine et sur laquelle sont gravés divers emblèmes.

Quant aux vêtements portés par le Pape dans les Messes qu'il célèbre pontificalement, nous n'en dirons rien ici; ce sujet a été traité dans le premier livre de cet ouvrage.

La couleur des vêtements du Souverain Pontife rappelle la présence du Christ vivant en lui : c'est le *rouge* et le *blanc*. N'est-ce point la livrée de l'Époux céleste, duquel l'Épouse disait : « Mon bien-aimé est » blanc et rouge<sup>3</sup>. » Au blanc, symbole de la pureté, de l'innocence et de la vérité, l'amour attristé de l'Épouse ajoute la couleur rouge du sang, parce que son bien-aimé a teint dans la *pourpre du martyre sa très-sainte humanité*. Qu'on lise le martyrologe, et,

<sup>1</sup> *Hist. des Chapelles papales.* — <sup>2</sup> On appelle ainsi les offices auxquels le Pape assiste ou qu'il célèbre lui-même, en présence des cardinaux, patriarches, archevêques, évêques, prélats et des premiers dignitaires de la Cour pontificale. — <sup>3</sup> *Cant.*, v, 10.

dans ce précieux écrin, où brillent tant de riches diamants, on verra si les Papes ont été fidèles à leur mission : représenter Jésus-Christ par la *sainteté* et le *sacrifice*.

Ces couleurs symboliques des vêtements du Souverain Pontife nous enseignent encore que la vérité, la sainteté et l'innocence ont le glorieux privilège de voir rejaillir sur leur blanche tunique le sang de la persécution. Ce fut le sort du Maître mourant sur une croix ; c'est la destinée de l'Eglise et de ses chefs. Les Catacombes où l'Épouse du Christ a vécu pendant trois siècles, les voies de l'exil ou du Calvaire parcourues par tous les Papes sont là pour le dire.

Le Pape a deux sortes d'anneaux. Celui dont il use habituellement se nomme *anneau pontifical* ; il est orné d'une pierre précieuse gravée de quelques figures. L'autre anneau, dit *l'anneau du pêcheur*, représente saint Pierre dans une barque et jetant ses filets à la mer. Toute grâce accordée en forme de bref est scellée de cet anneau, et telle est l'origine de la formule : « *Donné à Rome, sous l'anneau du pêcheur.* »

**INTRONISATION DU PAPE.** — Par intronisation on entend l'installation du Pape comme chef de l'Eglise. La cérémonie se fait dans la basilique de Saint-Pierre. C'est là que le Pape reçoit la troisième adoration des cardinaux qui, au nom de toute l'Eglise, viennent le reconnaître pour le pasteur souverain des âmes. Le Pape est placé, pour cette cérémonie, sur l'autel, le trône de Jésus-Christ vivant au milieu de nous, parce qu'il est investi de sa puissance et associé à son divin sacerdoce.

L'autel est aussi la montagne de l'immolation, la croix du Sacrifice sur laquelle le Sauveur renouvelle chaque jour les douloureux mystères de la passion ; et, dans ce rapprochement si naturel, quelle leçon

donnée au Vicaire de Jésus-Christ! Qu'il ne s'attende ni au repos, ni à la joie, ni à la gloire, tels que le monde les comprend. Pour lui, son trône sera une croix, et sa tiare une couronne d'épines; sur ce calvaire de la Papauté il recevra les injures des scribes ignorants et des pharisiens orgueilleux; des fils ingrats déchireront son cœur; il verra des soldats cupides s'emparer de ces biens, dont la piété des siècles avait couvert sa pauvreté comme d'un vêtement. Mais, par un de ces secrets desseins de la sagesse divine, si justement appelée par l'Apôtre « *la folie de la* » croix, » c'est alors qu'il attirera tout à lui.

O glorieux Père de nos âmes, immortel Pontife, n'est-ce pas en ces temps de deuil que nous traversons, en ces jours où rien ne manque à votre cœur des angoisses de la passion, ni la pesanteur de la croix, ni les déchirures de la couronne, ni l'amertume du fiel, ni la grossièreté de l'insulte, ni l'hypocrisie de la gémissement, ni la noirceur de l'ingratitude, ni les tristesses de l'abandon, que vous gagnez tous les cœurs? Les ennemis d'hier se frappent la poitrine et proclament la divinité de votre mission; de vaillants héros viennent vous offrir la fleur de leur jeunesse et les prémices de leur sang; de généreux enfants vous envoient l'obole prélevée souvent sur le besoin; devant Dieu, toute la famille chrétienne répand, pour son Père bien-aimé, l'encens de ses prières et la rosée de ses larmes. Tous les yeux, tous les cœurs sont tournés vers vous, et, à cette heure, bien mieux qu'au jour des fleurs et de l'*Hosanna*, vous réglez sur le monde : depuis Jésus-Christ, depuis saint Pierre, le trône du Souverain Pontife c'est la croix.

Le chant du *Te Deum* et la première bénédiction solennelle du Pape terminent la cérémonie.

Si le nouveau Pape n'est pas revêtu du caractère

épiscopal il reçoit la consécration des mains de l'évêque d'Ostie, qui, depuis plusieurs siècles, jouit de ce privilège.

**COURONNEMENT DU PAPE.** — Le couronnement du Pape, comme prince temporel, a lieu à Saint-Pierre. Le Pape, sur son passage, rencontre un maître de cérémonies qui tient à la main une canne d'argent, au bout de laquelle est un flocon d'étoupes. A côté de lui, un clerc tient un cierge allumé. Ce dernier enflamme l'étoupe, et le maître des cérémonies chante ces paroles : « *Sancte Pater, sic transit gloria mundi, Saint-Père, ainsi s'évanouit la gloire de ce monde.* » Cette grave leçon se renouvelle souvent, pendant que le Pape se rend à l'autel.

Après le *Confiteor* de la Messe, les trois plus anciens cardinaux-évêques disent chacun une oraison pour le Pape. Le plus jeune commence, le plus ancien récite la troisième. Ces oraisons terminées, le Pape descend de la *sedia*, sur laquelle il était monté, et, se tenant debout au pied de l'autel, il reçoit le pallium. Après la Collecte, le premier cardinal-diacre, tenant en main la fêrule, accompagné des auditeurs de Rote, des avocats consistoriaux et de toute la cour pontificale, descend dans la chapelle souterraine, qui est sous l'autel de la Confession, et y chante les litanies du couronnement. Il commence par répéter trois fois : « *Exaudi, Christe;* » et les assistants répondent à chaque fois : « *Domino Nostro N. à Deo decreto Summo Pontifici et universali Papæ vita.* » Le cardinal et les assistants poursuivent, en invoquant quelques saint spéciaux. Ces litanies finies, tous remontent prendre leurs places et la Messe continue.

Après la Messe, on porte le Pape sur la grande loge qui domine le portique de Saint-Pierre, et là il monte sur le trône qui lui a été préparé. Le cardinal

premier diacre, auquel appartient le droit de couronner le Pape, met la tiare sur la tête du Souverain Pontife, en prononçant cette formule : « *Recevez la tiare ornée de trois couronnes et sachez que vous êtes le père des princes et des rois et sur la terre le Vicaire de notre Sauveur Jésus-Christ, auquel est l'honneur et la gloire dans les siècles des siècles.* »

Après ce couronnement, qui nous retrace celui de Jésus-Christ, au jour de son Ascension, le Pape bénit la foule agenouillée sur la place du Vatican.

**PRISE DE POSSESSION DE SAINT-JEAN-DE-LATRAN.** — Les Papes, après avoir été couronnés à Saint-Pierre, vont prendre possession de Saint-Jean-de-Latran. Cette basilique étant la cathédrale de Rome, et, par conséquent, la patriarcale et la mère de toutes les églises du monde catholique, la prise de possession a pour but principal l'intronisation du Pape comme évêque de la ville et du diocèse de Rome. On lui remet, à son entrée, les deux clefs de la basilique, qui lui sont présentées dans un plat d'argent. Le Pape ne fait que les toucher. En partant, il laisse sur la table de l'autel son offrande, qui consiste en une riche bourse de velours cramoisi et contenant cent cinquante écus d'or.

**LETTRES APOSTOLIQUES.** — Sous ce titre, nous classons l'*encyclique*, la *bulle*, le *bref*, l'*indult*, le *rescrit*.

L'encyclique est une lettre-circulaire adressée par le Pape au clergé et aux fidèles, pour leur donner des instructions sur quelques points de dogme ou de discipline ecclésiastique.

Le nom de bulle, par lequel on distingue les rescrits apostoliques émanés de la chancellerie romaine, vient du genre de sceau qu'on leur applique pour les revêtir d'un signe matériel d'authenticité. Le sceau

des bulles est un plomb pendant représentant, d'un côté, la tête de saint Pierre et celle de saint Paul; de l'autre côté est écrit le nom du Pape régnant et l'année de son pontificat. Les concessions d'indulgences générales, les jubilés, les munificences spirituelles, les déclarations de béatification et de canonisation, les approbations d'établissements monastiques et d'institutions religieuses, les créations d'évêchés, les investitures canoniques des évêques nommés, les décisions doctrinales sont toujours expédiés sous forme de bulle.

La bulle diffère du bref en ce que celui-ci se rapporte à des objets moins importants; c'est une simple lettre qui fait connaître aux parties intéressées les décisions du Pape, ou leur exprime, de sa part, que telle faveur leur est accordée. Quelquefois un bref n'a pour motif qu'un témoignage d'estime et de considération particulière de Sa Sainteté : de là le nom d'*epistola brevis*.

Le mot *indult* exprime, en général, une grâce accordée par le Souverain Pontife, à titre de privilège spécial qui déroge au droit commun. C'est par un indult qu'on obtient la permission de faire usage des viandes aux époques défendues, de conférer les ordres sacrés en dehors des jours fixés par le droit.

Le mot *rescrit* s'applique plus particulièrement aux réponses que fait le Pape sur les matières difficiles qui lui sont soumises.

**DÉLÉGUÉS APOSTOLIQUES.** — Par *légal* on entend un prélat envoyé par le Pape pour tenir sa place et exercer sa juridiction dans les lieux où il ne peut se trouver<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> On distingue les *légal*s à *latere*, les *légal*s envoyés et les *légal*s-nés. Les *légal*s à *latere* sont des cardinaux que le Pape tire de son côté, c'est-



L'*ablégat* est un commissaire spécial chargé de porter la barrette à un cardinal étranger.

Le *nonce* est l'ambassadeur du Pape auprès des Etats catholiques.

Les envoyés extraordinaires qui n'ont qu'une mission temporaire sont appelés *internonces*.

On nomme *vicaires apostoliques* ceux que le Pape a établis pour remplir certaines fonctions dont Sa Sainteté seule peut commettre l'exercice. Ils sont ordinairement revêtus du caractère épiscopal et envoyés dans les pays infidèles et hérétiques, pour y gouverner les églises et congrégations catholiques. Ces *vicaires* sont quelquefois chargés du gouvernement d'un diocèse dont le titulaire ne peut prendre soin.

Le *préfet apostolique* jouit des mêmes pouvoirs juridictionnels d'administration ecclésiastique et de surveillance disciplinaire que l'évêque, mais il n'a aucun de ses pouvoirs spirituels.

TRIBUNAUX ROMAINS. — On donne ce nom aux commissions chargées de la rédaction et de l'expédition des lettres apostoliques. Il y en a de diverses sortes, d'après les matières qui leur sont confiées.

La *Chancellerie* expédie les affaires importantes du Saint-Siège, qui ont été résolues en consistoire.

La *Daterie* envoie les dispenses de mariage. Elle exige ordinairement un droit employé soit au payement des expéditionnaires, soit à l'entretien des missions.

La *Pénitencerie* est chargée des affaires qui ont

à-dire du sacré Collège, pour les envoyer dans divers Etats présider en son nom les conciles et mettre à exécution les concordats. Les *légats envoyés* ne sont point cardinaux comme les premiers. Les *légats-nés* sont des prélats qui, en raison du siège qu'ils occupent, et non à cause de leur personne, jouissent de ce titre. La France comptait deux légats-nés, l'archevêque de Reims et celui d'Arles.

rapport à la conscience; on correspond avec elle par lettres secrètes, où on ne nomme pas même les personnes en cause. Le bref une fois reçu doit être brûlé ou déchiré, sous peine d'excommunication.

La *Rote* juge en appel les causes ecclésiastiques qui ont été déjà portées devant les autres tribunaux. On nomme les membres de ce tribunal *auditeurs de Rote*; ce sont des prélats, au nombre de douze, dont l'un est toujours français. Ils portent la soutane violette et le cordon de même couleur à leur chapeau<sup>1</sup>.

CONGRÉGATIONS ROMAINES. — Le Souverain Pontife confie le travail de certaines affaires à des Congrégations dirigées par des cardinaux, auxquels sont adjoints d'autres ministres désignés par le Pape. Nous citerons entre autres :

La Congrégation du *Saint-Office*, qui procède et prononce dans les causes ayant trait à l'hérésie, au schisme, à l'apostasie, à la magie. Le Saint-Père s'en réserve la présidence. Le général des Dominicains et celui des Mineurs conventuels y prennent toujours place, le premier avec le titre de *maître du sacré palais*, le second avec celui de *consulteur du Saint-Office*.

La Congrégation de l'*Index*, instituée par Sixte-Quint. Elle s'occupe des livres contre la foi ou les mœurs, et les condamne.

La Congrégation des *Rites*. Elle se compose de plusieurs cardinaux, dont l'un est appelé *le préfet de*

<sup>1</sup> Le mot *Rote* vient du latin *rota*, roue, soit parce que le pavé de la salle où s'assemblaient, dans l'origine, les auditeurs, était composé d'une mosaïque de porphyre en forme de roue, soit parce que la salle elle-même est circulaire et qu'ils y siègent *en rond*.

La cour de l'*Echiquier*, en Angleterre, a été ainsi nommée de ce que ses membres se réunissaient dans une grande salle dont le pavé, en dalles blanches et noires, ressemblait au damier d'un jeu d'échecs.

*la Congrégation*, de plusieurs officiers parmi lesquels nous mentionnerons le *promoteur de la foi*, des consultants, des protonotaires, des avocats, des interprètes, des médecins, des physiciens, des chimistes. Cette simple nomenclature dit assez avec quel soin l'Église procède à la canonisation des saints, travail confié à cette Congrégation. Elle s'occupe aussi des rites et cérémonies pour les faire observer et de la solution des difficultés soulevées sur ces matières.

La Congrégation des *Indulgences* et des *Reliques*. Son nom seul indique la nature de ses travaux.

La Congrégation de la *Propagande* s'occupe des missions étrangères. Les autres Congrégations sont chargées soit de l'élection des évêques, soit de leur résidence, ou bien encore de la discipline régulière et des affaires ecclésiastiques extraordinaires.





LIVRE CINQUIÈME.

---

ANNÉE LITURGIQUE.

---



## CHAPITRE I.

---

### TEMPS DE L'AVENT ET DE NOEL.

---

« Je suis le principe et la fin <sup>1</sup>, » a dit la souveraine Vérité, je suis la raison et l'objet de tout. A Jésus-Christ l'espace : il en a pris possession par sa croix. Du haut de la coupole et du clocher, elle protège la cité et le village; elle domine les vallées et l'Océan, du haut des montagnes et des phares; le missionnaire la plante comme un étendard sur la terre inhospitalière où le jette son frêle esquif : partout la croix brille à nos yeux et redit à l'homme « que la terre » appartient au Seigneur <sup>2</sup>. »

Par ses temples aussi Jésus-Christ s'est emparé de l'espace : l'église catholique, avec son autel de pierre, avec sa forme crucifère, c'est Lui. Sous le souffle vivificateur d'une foi ardente, elle s'est tournée instinctivement vers un point de l'horizon, et c'était toujours Lui qu'elle cherchait.

Jésus-Christ, Roi de l'espace, est aussi Roi du temps; il y a imprimé sa marque. L'ère des siècles date de sa naissance, l'année, de sa circoncision; le premier jour de la semaine est tout plein des souvenirs de sa résurrection; la première heure du jour

<sup>1</sup> *Apoc.*, 1, 8. — <sup>2</sup> *Ps.* xxiii, 1.

est illuminée des gloires de son berceau, et chacune des heures que Jésus-Christ consacra par quelque prodige de puissance et d'amour est sanctifiée par la prière publique. Chacune des parties de l'année liturgique parlera encore de Lui, de sa naissance, de son sacrifice, de sa victoire, de la descente de son Esprit, de la divine Eucharistie.

Mais à Jésus-Christ, Roi du temps, il faut une cour; l'Eglise l'a composée brillante et digne de son royal Epoux. Il se montre à nous entouré de Marie, dont les solennités projettent une si vive gloire sur notre culte; des Anges, heureux de faire cortège à leur Souverain; des Apôtres, des Evangélistes, des Martyrs, des Docteurs, des Confesseurs, des Vierges, des Justes, saintes phalanges qui viennent, tour à tour, rendre hommage au Roi immortel des siècles.

Comme l'Eglise, nous diviserons l'année liturgique en différents temps : l'Avent, Noël, la Septuagésime, le Carême, Pâques et la Pentecôte.

## I.

### Temps de l'Avent.

**LES TROIS AVÈNEMENTS.** — L'Avent est un temps de préparation aux doux mystères de la naissance du Sauveur, de son avènement au milieu de nous. Mais il y a, d'après les saints Pères, trois avènements du Fils de Dieu : le premier a lieu dans la chair, le second dans l'âme, le troisième par le jugement. Pierre de Blois va nous en donner l'explication : « Le premier se fit au milieu de la nuit, suivant ces paroles de l'Evangile : « Au milieu de la nuit, un cri s'est



fait entendre : voici l'Epoux<sup>1</sup> ; » et cet avènement est déjà passé, car le Christ a été vu sur la terre et a conversé avec les hommes. Nous sommes présentement dans le second avènement, pourvu toutefois que nous soyons tels qu'il puisse ainsi venir à nous ; car il dit que, « si nous l'aimons, il viendra à nous et fera » sa demeure en nous<sup>2</sup>. » Ce second avènement est pour nous une chose mêlée d'incertitude, car quel autre que l'Esprit de Dieu connaît ceux qui sont à Dieu ? Quant au troisième avènement, il est très-certain qu'il aura lieu, très-incertain quand il aura lieu, puisqu'il n'est rien de plus certain que la mort et rien de plus incertain que le jour de la mort. Le premier avènement fut donc humble et caché ; le second est mystérieux et plein d'amour ; le troisième sera éclatant et terrible : le Christ est *Agneau* dans le premier avènement, *Lion* dans le dernier, *Ami* plein de tendresse dans le second<sup>3</sup>. »

Telle est la triple pensée qui remplit la liturgie des dimanches de l'Avent. Le dernier avènement est rappelé, au commencement de ce temps, à la foi des chrétiens, afin que la crainte ouvre la porte de leur cœur à la Sagesse éternelle.

Le second dimanche, l'Eglise donne l'heureuse nouvelle de l'arrivée de son céleste Epoux ; dans l'Evangile, elle décrit les merveilleux effets qu'il opérera dans nos âmes : les *aveugles* dans la foi recouvreront la vue ; les *boiteux* dans les voies du bien seront redressés ; les *lépreux* du péché seront guéris ; les *morts* à la grâce ressusciteront ; les *pauvres* dans l'ordre surnaturel seront enrichis. A nous aussi il a envoyé un précurseur chargé de préparer sa venue en nos

<sup>1</sup> S. Math., XXI, 6. — <sup>2</sup> S. Jean, XIV, 23. — <sup>3</sup> III<sup>e</sup> Serm. sur l'Avent.

cœurs : c'est l'apôtre qui, du haut de la chaire chrétienne, nous exhorte à la pénitence.

Les tristesses du deuil liturgique sont suspendues dès le troisième dimanche : « *Réjouissez-vous, s'écrie* » l'Eglise empruntant les paroles de l'Apôtre, *je vous* » *le dis encore, réjouissez-vous, car le Seigneur est* » *proche*<sup>1</sup>. »

Le quatrième dimanche, l'allégresse de l'Eglise augmente, car le Désiré de son cœur est bien près d'elle : il va venir, il est là. Elle voit déjà son berceau entouré par les anges adorateurs; déjà elle entend la mélodie de leurs joyeux cantiques. « *Les cieux,* » chante-t-elle dans l'Introït de ce jour, *racontent la* » *gloire de Dieu, et le firmament publie l'ouvrage de* » *ses mains.* »

L'ordination a été célébrée la veille; l'Epître y fait allusion, en rappelant aux fidèles la dignité du sacerdoce catholique. L'Evangile proclame la grande nouvelle : la couronne tombée du front de Juda est passée sur la tête de l'étranger; le sceptre n'est plus dans la maison des fils de Jacob. Préparons-nous, le Sauveur ne saurait tarder à venir. Retirons-nous dans le désert de notre cœur; allons recevoir le baptême de la pénitence. Si le découragement a creusé comme des vallées en notre âme, remplissons-les par la confiance; que ceux qui se sont élevés par l'orgueil, à la hauteur des collines ou des montagnes, s'abaissent par l'humilité. Rendons droites nos intentions trop souvent tortueuses; aplanissons par la douceur tout ce qu'il y a de raboteux en nous; à cette condition, « *toute chair verra et surtout goûtera le Sauveur* » *envoyé de Dieu.* »

Les quatre semaines de l'Avent peuvent, par leur

<sup>1</sup> Introït de ce jour.

nombre, nous rappeler les quatre mille ans d'attente et de soupirs qui ont précédé la venue de Notre-Seigneur.

LES O DE L'AVENT. — Sept jours avant Noël, on chante, tous les soirs à Vêpres, une Antienne appelée *O* de l'Avent, parce qu'elle commence par cette exclamation; c'est un cri et un soupir vers le Messie. On la chante à *Vêpres*; n'est-ce pas sur le *soir du monde* que le Messie est venu? au *Magnificat*, pour marquer que le Sauveur que nous attendons nous viendra par Marie<sup>1</sup>. Enfin, la répétition de l'Antienne exprime bien les soupirs ardents et renouvelés des patriarches; l'Introït nous a déjà offert le même mystère<sup>2</sup>.

En certaines églises, on chantait *douze antiennes*, en l'honneur des *douze prophètes* qui annoncèrent la venue du Messie, et des *douze Apôtres* qui ont prêché son avènement. Dans le rit romain, les *sept O* de l'Avent rappellent les *sept dons* de l'Esprit-Saint, qui sont venus se reposer dans le Christ.

PRATIQUES DE L'AVENT. — Il reste aujourd'hui, parmi nous, peu de traces de l'Avent, tel que l'observaient autrefois nos pères. Ils le sanctifiaient par la prière, le jeûne et l'abstinence; le jeûne, cependant, était moins sévère qu'en Carême, puisqu'un concile de Mâcon, en 581, décrète qu'après la fête de saint Martin jusqu'à Noël, on jeûnera seulement trois fois la semaine, le mercredi, vendredi et samedi.

L'ancienne pénitence est toujours pratiquée dans les monastères; parmi les fidèles, l'Eglise n'en a conservé que les symboles; pendant l'Avent, elle se revêt de *violet*. Signe de deuil, le violet nous montre combien l'Eglise s'unit aux désirs d'Israël, qui atten-

<sup>1</sup> Dom Guéranger. *Année liturgique*. — <sup>2</sup> *Rational*.

daît sous la *cedre* et le *cilice* le Désiré des nations. Signe de pénitence surtout, il nous dit que par la *mortification* du cœur et du corps nous nous préparons au second avènement du Messie. Signe de veuvage, il exprime la *tristesse* de l'Eglise qui attend cet Epoux, dont la longue absence coûte tant à son cœur.

Pendant l'Avent, les noces sont suspendues, leur joie toute mondaine étant peu compatible avec les saintes larmes et les chastes douleurs de la pénitence. Du reste, il est d'autres fêtes nuptiales sur lesquelles l'Eglise engage ses enfants à fixer leurs pensées; ce sont les noces de l'éternité, commencées ici-bas au banquet eucharistique. Les suaves mélodies de l'*Alleluia*, qui continuent à se faire entendre en ces jours de pénitence, doivent nous faire soupirer après ces joies du festin de l'Agneau.

Excepté aux jours de fête, on ne dit plus les deux hymnes angéliques, le *Gloria in excelsis* et le *Te Deum*, jusqu'au grand jour où on les chantera, avec les anges, auprès de la crèche de l'Enfant-Dieu. L'*Ite Missa est* est remplacé par cette invitation à la prière : « *Benedicamus Domino, Bénissons le Seigneur ;* » on ne saurait trop prolonger ses prières en ces saints jours d'attente.

QUATRE-TEMPS. — On donne ce nom au jeûne qui s'observe dans l'Eglise au commencement de chacune des quatre saisons de l'année. Ce jeûne est très-ancien, puisque le pape saint Léon le regarde comme une tradition apostolique. Quant aux motifs de son institution, ils sont nombreux; nous ne ferons que les résumer.

L'Eglise d'abord voulut opposer cette pratique de pénitence aux folies et aux désordres des baccha-

nales, que les païens renouvelaient quatre fois l'année<sup>1</sup>.

Ensuite, Dieu s'est toujours montré saintement jaloux de recevoir les prémices de toutes choses. Les Juifs lui offraient dans le temple les premiers épis de la moisson, les premiers fruits de la saison, les premiers-nés du troupeau et les aînés de la famille. Dans le Christianisme, le Seigneur s'est réservé les prémices du temps : à lui le premier jour de chaque semaine et la première semaine de chaque saison.

Le nombre des jours consacrés à ce jeûne ne permet pas de douter que l'Eglise n'ait eu aussi en vue d'expié par la pénitence les péchés dont nous nous sommes rendus coupables<sup>2</sup>. Pour chaque mois de l'année un jour d'expiation.

A la mortification l'Eglise joint la prière, pour faire descendre la rosée du ciel sur les fruits de la terre et demander à Dieu des prières selon son cœur. Les ordinations se font, depuis le v<sup>e</sup> siècle, le samedi des Quatre-Temps, et l'Eglise a jugé qu'il convenait que les fidèles, imitant la conduite des Apôtres, demandassent, par la prière et par le jeûne, les lumières du Saint-Esprit pour une action aussi importante. Parmi ces lévites que la main du pontife va consacrer prêtres pour l'éternité, il en est un, peut-être, qui aura un jour la conduite de notre âme : appelons sur lui toutes les grâces de l'apostolat.

Ce fut Grégoire VII qui fixa définitivement les quatre semaines dans lesquelles les Quatre-Temps devaient être observés : au printemps, la semaine qui suit le premier dimanche de Carême ; dans l'été, celle de la Pentecôte ; en automne, celle qui suit

<sup>1</sup> Bergier, *Dict. de Théol.* — <sup>2</sup> S. Léon, *Serm. sur le jeûne du 10<sup>e</sup> mois.*

l'Exaltation de la sainte Croix; pour l'hiver, la troisième semaine de l'Avent.

Les jours de la semaine fixés pour les Quatre-Temps sont : le mercredi, témoin de la trahison de Judas; le vendredi, jour de la mort du Sauveur; le samedi, en mémoire de sa sépulture<sup>1</sup>. Dès l'origine du Christianisme, nous voyons ces trois jours sanctifiés, sous le nom de *stationnaires*, par le jeûne et l'assistance au saint Sacrifice. Aujourd'hui encore, malgré les adoucissements apportés à la discipline du Carême, ils ont conservé le privilège de l'abstinence.

Au samedi se rattache le souvenir d'un autre fait glorieux dans l'histoire de l'Eglise. La grande lutte livrée entre Simon Pierre et Simon le Magicien eut lieu un dimanche; la cause en jeu était importante, il ne s'agissait rien moins que des destinées de l'Eglise encore à son berceau. L'Apôtre se prépara, dès la veille, au combat par un jeûne solennel, qu'il ordonna à tous les fidèles de pratiquer avec lui. On sait le reste. Mais ce que beaucoup de chrétiens ignorent, c'est que le jeûne du samedi fut depuis observé par l'Eglise, en reconnaissance de l'insigne triomphe remporté par son chef. Dans la suite, le jeûne fit place à une simple abstinence.

FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION. — Le déluge d'iniquités qui inonde la terre depuis quatre mille ans va finir : la céleste Colombe nous l'annonce. Le Soleil de justice dissipera bientôt les ténèbres de cette profonde nuit qui pèse sur l'humanité; Celle que l'Esprit-Saint compare à l'aurore apparaît comme un signe précurseur; l'Etoile qui devance le matin se montre à l'horizon. Jour mille fois béni que celui qui nous

<sup>1</sup> Rupert, l. III, c. 5. — S. Aug., *Ep.* LXXXVI. — S. Clem., l. v. *Const. Apost.*, c. 14 et 16.

apporte tant de joie ! Que tout chrétien salue avec reconnaissance la solennité de l'Immaculée Conception de Marie.

La foi nous apprend qu'au moment où Dieu unit l'âme de Marie, qu'il venait de créer, au corps qu'elle devait animer, non-seulement cette âme n'a pas contracté la souillure qui dépare alors toute âme humaine, mais qu'elle a été remplie d'une grâce immense en étendue et ineffable de beauté.

Une fête en l'honneur de ce glorieux mystère de Marie existait déjà, en Orient, au vi<sup>e</sup> siècle ; l'Eglise de Lyon introduisit cette solennité en France. Quant à la définition de l'Immaculée Conception, comme dogme de foi, elle a eu lieu sous le pontificat de Pie IX, le 8 décembre 1854. Mais bien avant qu'elle fût enchâssée dans le brillant écrin de notre *Credo*, cette vérité était si généralement crue par le peuple chrétien, qu'il en est parlé au troisième *sura* ou chapitre du Coran.

FÊTES ET FÉRIES. — La première solennité que nous rencontrons sur notre chemin nous amène à parler de la grande division du temps liturgique en *fêtes* et en *féries*.

Le nom de fête vient du grec *festia*, « foyer domestique, réunion de famille <sup>1</sup>. » Parmi les fêtes chrétiennes, les unes sont mobiles, c'est-à-dire que le jour où elles tombent varie : de ce nombre se trouvent Pâques, la Pentecôte, la Fête-Dieu, la Trinité. Toutes les autres se célèbrent, chaque année, à la même date ; elles sont pour cela appelées *immobiles*.

On nomme fêtes *cardinales* celles qui sont suivies d'un certain nombre de dimanches, telles que l'Epi-

<sup>1</sup> Les solennités ayant toujours été suivies d'un repas. celui-ci fut appelé *festin*.

phanie, Pâques et la Pentecôte : c'est sur elles que roule, pour ainsi dire, toute l'économie de l'Office divin de ces dimanches.

Les fêtes des saints se célèbrent le jour de leur mort, sous le nom si gracieux de *naissance*. Pour tous les chrétiens, la mort est la fin de l'exil, le commencement d'une vie éternelle. Le jour de la mort était regardé par les premiers fidèles comme un jour de fête; ils ornaient le vestibule de la maison mortuaire de couronnes et de guirlandes<sup>1</sup>; ils en décoraient l'extérieur de verdure, de draperies et de flambeaux. De nos jours encore, dans les familles où les absents ne sont point oubliés, la veuve ou l'orphelin aime à venir orner de fleurs la tombe de celui qui n'est plus. A chaque anniversaire, une couronne lui est offerte, comme au jour de sa fête ! Que cette pensée consolante sèche nos larmes !!!

Les Orientaux sont les premiers qui aient désigné les jours de la semaine par les noms des planètes; ils donnèrent à chaque jour le nom de celle qui présidait à sa première heure. Cependant, dès le temps des Apôtres, les jours de la semaine eurent des noms exclusivement chrétiens. Saint Jean, dans l'Apocalypse, appelle déjà le premier jour « *le jour du Seigneur*. » Le nom de férie désigna les autres jours : seconde, troisième, quatrième férie, à partir du dimanche. La septième férie conserva son nom de sabbat.

Le mot férie est dérivé du latin *feriare*, immoler, ou *feriari*, se reposer, parce que, chez les Romains, il désignait les jours de sacrifice où les affaires étaient suspendues. Les chrétiens, qui croyaient que tous les jours sans distinction devaient être consacrés au

<sup>1</sup> S. Greg. Naz. *Orat.* xxxviii.



culte de Dieu, et surtout être *fériés par la cessation du péché*, appelèrent fêtes tous les jours de la semaine<sup>1</sup>. Écoutons la voix des Pères : « Les chrétiens dit Origène, considèrent tous les jours comme les jours du Seigneur, et comme le jour même de Pâques, parce que tous les jours l'Agneau céleste s'immole pour eux, et tous les jours ils le mangent<sup>2</sup>. » Saint Augustin, faisant allusion au nouveau nom de fête donné aux jours de la semaine, disait : « Parlons la langue qui nous est propre ! Ne profanons pas notre bouche par des noms qui sentent l'idolâtrie. Que, par leurs noms mêmes, nous soyons avertis que tous nos jours sont autant de jours de repos et de fête, et que notre vie tout entière est une fête consacrée au Dieu de toute sainteté<sup>3</sup>. »

OCTAVE. — Le huitième jour qui suit certaines fêtes, — l'Immaculée Conception est de ce nombre, — se célèbre aussi solennellement que la fête elle-même, sous le nom d'*Octave*, et les jours intermédiaires portent son nom, *jours dans l'Octave*. Octave signifie *huitième*; or, le nombre huit désignant, dans le langage des Pères, le *jour éternel du jugement* et la *résurrection de la chair*, en un mot, l'éternité succédant à la période septénaire du monde, l'intention manifeste de l'Église est de reporter nos pensées sur les fêtes sans fin du ciel<sup>4</sup>. « Tout le temps qui compose la vie présente, dit saint Grégoire, s'écoule dans l'intervalle de sept jours; c'est pour cela que le jour éternel qui luira sur nous après cette période septénaire est appelé Octave<sup>5</sup>. »

<sup>1</sup> *Dict. des Antiq. chrét.*, art. *semaine*. — <sup>2</sup> *Hom. x in Gen.* — <sup>3</sup> *In Ps. xciii.* — <sup>4</sup> *S. Amb. Enar. II ad Horont.* — *S. Aug.*, l. II, *De Serm. in monte*, c. 3. — <sup>5</sup> *De Sept. Psal. Pœnit. In procem.*

## II.

## Temps de Noël.

HISTORIQUE DE LA FÊTE DE NOËL. — Noël est un abrégé du mot *Emmanuel*, *Dieu est avec nous*. La naissance du Fils de Dieu dans une étable, son adoration par de pauvres bergers sont l'objet de cette grande solennité. Elle fut longtemps célébrée, en Orient surtout, avec la fête de l'Épiphanie, le 6 janvier, car on croyait que Jésus-Christ était né ce jour-là. Jules I<sup>er</sup> ayant fait faire des recherches exactes, on découvrit que ce grand événement avait réellement eu lieu le 25 décembre, et, depuis, dans toute l'Église, Noël fut reporté à cette date; l'Épiphanie seule se solennisa au 6 janvier. Ce changement remonte au commencement du iv<sup>e</sup> siècle.

Ces détails fournissent l'explication d'une particularité de l'Octave de Noël. Aussi ancienne que la fête elle-même et bien qu'Octave de premier ordre, elle admet des solennités qu'exclueraient celles de Pâques et de la Pentecôte. En voici la raison : lorsque la naissance du Sauveur était célébrée le 6 janvier, le 26 décembre on honorait le martyr de saint Etienne; le 27, on solennisait l'évangéliste saint Jean, et le 28 les saints Innocents. Quand, après les recherches du pape Jules I<sup>er</sup>, la Nativité eut été universellement placée au 25 décembre, on jugea convenable de laisser en possession de ces trois jours les trois fêtes que nous avons nommées. C'est donc dans l'Octave de l'Épiphanie qu'il faut voir l'Octave primitive de la Nativité de Notre-Seigneur; aussi jouit-elle des mêmes privilèges que celles des deux autres grandes

fêtes de l'année, puisqu'on compte des dimanches après l'Épiphanie comme on en compte après Pâques et la Pentecôte, tandis que Noël n'en a point <sup>1</sup>.

VIGILE DE NOËL. — Les chrétiens passaient dans la prière et à l'église la nuit qui précédait les fêtes solennelles; ce saint exercice portait le nom de *vigile* ou *veilles*. Plusieurs motifs le recommandaient à la piété des fidèles. Écoutons d'abord saint Jean Chrysostôme : « La nuit n'a point été faite pour dormir pendant toute sa durée; nous en avons une preuve dans les ouvriers, les navigateurs, les commerçants. L'Église se lève au milieu de la nuit; lève-toi aussi et contemple l'harmonieuse assemblée des astres, le profond silence, le vaste repos. Admire avec enthousiasme les merveilles de la création. En ce moment, l'âme est plus pure, plus dégagée; elle voit ce qu'il y a de plus sublime et se détache de la terre. Les ténèbres et le silence portent singulièrement à la componction. Dieu se laisse fléchir par les prières nocturnes, si vous faites du temps du repos le temps des soupirs et des plaintes <sup>2</sup>. »

D'autres considérations engagèrent l'Église à instituer les saintes veilles de la prière; nous en citerons trois principales : l'accomplissement, *pendant la nuit*, de la promesse faite à l'homme d'un libérateur; la circonstance des pasteurs *veillant* sur leur troupeau, dans cette nuit bénie de la Nativité, et recevant, les premiers, la bonne nouvelle; l'attente du Souverain Juge qui nous exhorte à veiller, car il viendra comme le voleur qui surprend dans la nuit. De graves abus amenèrent la suppression des veilles; celle de Noël, par un privilège dont on se rend aisément compte,

<sup>1</sup> D. Guéranger. *Temps de Noël*. — *Dict. de lit.* Pascal. — <sup>2</sup> Cité par le card. Bona. *De divinâ psalmod.*, c. iv.

fut seule conservée. Toutefois, le nom de vigile resta au jour qui précède les fêtes solennelles, et, le plus souvent, le jeûne primitif fut maintenu.

LES TROIS MESSES DE NOËL. — « La foi catholique reconnaît trois substances en Jésus-Christ, dit Innocent III : la *divinité*, la *chair* et l'*âme*. Aussi les Livres saints parlent-ils de trois naissances au sujet du Fils de Dieu : sa *naissance divine*, dans le sein de son Père ; sa *naissance selon la chair*, de la Vierge Marie ; sa *naissance spirituelle* dans nos âmes.

» Le mystère de ces trois naissances nous est représenté en ce jour par les trois Messes que célèbre l'Eglise. La naissance éternelle du Verbe nous est *complètement cachée* ; le prophète a dit d'elle : « Qui » pourrait la raconter <sup>1</sup>? » Pour exprimer ces *impénétrables mystères*, la première Messe est dite pendant les *ténèbres de la nuit*.

» La naissance temporelle du Sauveur nous est *en partie cachée, en partie connue* ; cachée quant à la manière, connue quant au fait. L'heure de l'*aurore*, consacrée à la seconde Messe, rappelle bien ce mélange de *lumière* et de *ténèbres*.

» Sa naissance spirituelle est *pleinement lumineuse* ; elle se manifeste par des actes en celui qui devient le tabernacle de Jésus-Christ. Ses mystères sont rappelés dans la troisième Messe, célébrée pendant le jour <sup>2</sup>. »

Puisque tel est le sens de la liturgie de Noël, à la première Messe, adorons avec les anges la naissance éternelle du Verbe ; à la Messe de l'aurore, prosternons-nous, avec Marie et Joseph, devant le divin Enfant de la crèche ; à la Messe du jour, joignons-

<sup>1</sup> Isaïe, LIII, 8. — <sup>2</sup> Serm. III in Nativit. Domini.

nous aux bergers et faisons à Jésus l'offrande de ce cœur où il veut naître.

Aux trois Messes, le clergé et les assistants se mettent à genoux à ces paroles du *Credo* : « *Incar-natus est de Spiritu Sancto,* » afin de donner un témoignage plus sensible de respect au mystère d'un Dieu fait homme.

FÊTE DE LA CIRCONCISION, 1<sup>er</sup> janvier. — Elle se célèbre le jour de l'Octave de Noël. En ce jour, Notre-Seigneur reçut, sur sa chair innocente, la marque de l'homme pécheur et le sceau des enfants d'Abraham; en même temps lui fut donné le nom mille fois béni de Jésus.

Cette fête ouvre l'année civile; il n'en fut pas toujours ainsi. Sous les rois de la première race, l'année commençait le jour de la revue des troupes, c'est-à-dire le premier mars; sous ceux de la seconde race, l'année s'ouvrait le jour de Noël, et le jour de Pâques sous la troisième race. Un édit de Charles IX, daté du château de Roussillon, en Dauphiné, l'an 1564, fixa au premier janvier le commencement de l'année civile.

Une tradition romaine fait remonter au roi Tatiüs l'origine des étrennes qui se donnent en ce jour. Des courtisans avaient offert à ce prince des branches de verveine cueillies dans le bois sacré de Strenia, déesse de la santé, dans l'intention d'attirer sur lui sa protection pendant tout le cours de l'année qui commençait<sup>1</sup>. L'offrande ayant porté bonheur, l'usage s'en généralisa. On allait, chaque année, dans le bois

<sup>1</sup> La verveine figurait dans les cérémonies religieuses des Celtes. Les hérauts, envoyés à l'ennemi, la portaient en signe de paix. On la suspendait aux lits et aux portes des maisons pour y appeler le repos et l'union.

de Strénia, cueillir la verveine, symbole de *bonheur*, de *santé* et d'*affection*, et on l'offrait à ceux que l'on aimait. A ces cadeaux de bon présage s'en ajoutèrent bientôt d'autres, du *miel*, des *figes*, une *petite pièce de monnaie* ou une *datte recouverte d'une légère feuille d'or*; c'était un souhait que la personne à qui on faisait une pareille offrande passât l'année dans la *douceur* et l'*abondance* des choses nécessaires à la vie<sup>1</sup>. Ces étrennes primitives furent, dans la suite, remplacées par des comestibles de toute sorte, par des vêtements, des meubles, des pièces d'or ou d'argent. Le nom de *strena* n'en fut pas moins laissé à ces délicates offrandes, d'où vient celui d'*étrennes* qu'elles conservent encore.

FÊTE DE L'ÉPIPHANIE, 6 janvier. — C'est en ce jour que Notre-Seigneur reçut l'adoration des mages venus de l'Orient. Cette fête, confondue pendant plusieurs siècles avec celle de Noël, sous le nom de *Théophanie* « manifestation de Dieu, » prit celui d'*Épiphanie* ou « manifestation sur manifestation, » quand elle en eut été séparée. C'était en effet la seconde manifestation du Sauveur; la première avait été pour le peuple de Dieu, représenté par les bergers; celle-là était pour les Gentils, en la personne des mages.

L'Église, en cette fête, honore à la fois d'autres mystères. Le 6 janvier, Rome païenne célébrait le triple triomphe d'Auguste; l'Église voulut que, dans le Christianisme, ce même jour fût pour le Souverain Maître des empires le mémorial de trois insignes triomphes remportés à cette date du 6 janvier : son triomphe devant les mages agenouillés à ses pieds; son triomphe sur les bords du Jourdain, où la voix

<sup>1</sup> Martial, l. VIII, 33. — *Encycl. du XIX<sup>e</sup> siècle*, art. *étrennes*.

du Père proclame sa divinité; son triomphe à Cana, témoin de son premier miracle<sup>1</sup>. Cependant, toutes les préférences de l'Eglise romaine sont pour le mystère de la vocation des Gentils. Rien de plus plausible, car ce mystère est souverainement glorieux pour Rome qui, de capitale de la Gentilité, est devenue la tête du Christianisme, par la vocation qui appelle, en ce jour, tous les peuples à la lumière de la vraie foi. Les deux autres mystères ont, toutefois, un souvenir dans la liturgie de l'Epiphanie, et, en outre, l'Eglise assigne un jour particulier à leur célébration : le jour de l'Octave de l'Epiphanie, pour le baptême de Notre-Seigneur, et, pour les noces de Cana, le deuxième dimanche après l'Epiphanie.

Quelques auteurs ont voulu voir dans le festin de ce jour un reste des saturnales païennes. Il est plus naturel de penser que nos pères ont figuré dans le *repas celui des noces de Cana*, et dans le *roi du gâteau les rois de la crèche*. Un usage conservé dans les montagnes de l'Ecosse vient à l'appui de cette opinion : les habitants cachent dans le gâteau un peu de myrrhe, un grain d'encens et une pièce d'or<sup>2</sup>.

Ne passons point sous silence une particularité de cette fête. Après le chant de l'Evangile, le diacre se tourne vers le peuple pour lui annoncer l'époque à laquelle se célébrera la fête de Pâques. L'origine de cet usage remonte au iv<sup>e</sup> siècle. A cette époque il fut statué que toutes les églises d'Orient et d'Occident célébreraient en même temps la fête de Pâques, et, comme les plus habiles astronomes se trouvaient à Alexandrie d'Egypte, c'était d'après les tables astronomiques que le patriarche de cette ville lui envoyait chaque année, que le Souverain Pontife informait les

<sup>1</sup> Benoit XIV, *Traité des Fêtes*. — <sup>2</sup> Walsh, *Fêtes chrétiennes*.

métropolitains de l'Occident du jour de cette fête. Les évêques et les prêtres en recevaient avis et l'annonçaient à leurs peuples le jour de l'Épiphanie, la dernière des grandes fêtes avant Pâques. L'usage des calendriers a rendu cette annonce inutile; l'Eglise, en plusieurs contrées, l'a maintenue comme un précieux souvenir de la discipline primitive.

**DIMANCHES APRÈS L'ÉPIPHANIE.** — Il y a *trois dimanches* après l'Épiphanie, pour rappeler les *trois années* de la prédication de Jésus-Christ, ministère auquel il se livra après son baptême<sup>1</sup>. Pendant les jours de cet apostolat, il prouva sa divinité par de nombreux miracles; pour ce motif, la liturgie, après nous avoir présenté, de Noël à l'Épiphanie, le Sauveur dans *son humanité*, va maintenant nous le faire envisager sous *son côté divin*, comme il est aisé de s'en convaincre par la lecture des Évangiles de ces trois dimanches.

Un détail plein d'intérêt nous a été légué par les liturgistes sur l'Introït du deuxième dimanche. On raconte que, par un édit, César Auguste ordonna à chaque ville de l'empire d'envoyer un député à Rome avec autant de terre qu'il en pourrait contenir en sa main. Ces poignées de terre amoncelées s'élevèrent en un monticule sur lequel, dans la suite, on construisit une église. La dédicace en fut faite en ce jour, et les premières paroles de l'Introït redisent à tous les siècles ce glorieux triomphe du Christianisme : « *Que toute la terre vous adore*<sup>2</sup>. »

En ce même jour, Dieu exauça les prières de saint

<sup>1</sup> S'il y en a plus de trois, à cause de l'éloignement de la fête de Pâques, pour conserver à ces dimanches leur symbolisme, l'Introït avec ses accessoires, Graduel, Offertoire et Communion, est emprunté au III<sup>e</sup> dimanche.

— <sup>2</sup> *Mitrale*, l. v, 10.



Grégoire le Grand, qui sollicitait le bienfait de la paix pour la ville de Rome et pour l'univers entier; la Collecte du deuxième dimanche fait allusion à cet événement.

PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE ET PRÉSENTATION DE NOTRE-SEIGNEUR AU TEMPLE, 2 février. — Ce titre seul énonce l'objet de cette fête : Marie se soumettant à la purification prescrite par Moïse, et faisant en même temps à Dieu l'offrande de son divin Fils.

La fête païenne des Romains connue sous le nom d'Ambarvales, et dans laquelle on parcourait la ville en portant des flambeaux, a donné lieu aux Souverains Pontifes de lui substituer un rit tout chrétien qu'ils unirent à la célébration de la Purification. Ils honorèrent, par une *procession* solennelle, le *voyage* de la sainte Famille à Jérusalem, et, par la *bénédiction des cierges*, la *manifestation de cette Lumière divine* que chanta Siméon. Cette dernière cérémonie fit donner à la fête le nom populaire de *Chandeleur*.

A la main du chrétien, le cierge bénit symbolise Jésus-Christ, que le saint vieillard Siméon eut le bonheur de tenir entre ses bras.

---

## CHAPITRE II.

---

**TEMPS DE LA SEPTUAGÉSIME**  
**ET DU CARÊME.**

---

## I.

## Temps de la Septuagésime.

**HISTORIQUE DE CE TEMPS.** — Aux quarante jours de Carême le pape Téléphore ajouta une semaine pour les clercs astreints à une double expiation, pour leurs propres péchés et pour les péchés du monde. Cette semaine porta le nom de *Quinquagésime* ou *cinquantième*.

Dans la suite, quelques Papes ayant autorisé deux repas le samedi, afin de soutenir les forces du corps affaibli par les rigueurs du jeûne de la veille, plus sévère que ceux des autres jours, en compensation de ces sept samedis enlevés au Carême, une huitième semaine fut ajoutée et elle porta le nom de *Sexagésime*. Enfin, les saints Pères, par respect pour l'Ascension de Notre-Seigneur, statuèrent que le jeudi serait solennisé comme le dimanche, et une neuvième semaine, appelée *Septuagésime*, fut établie afin que le jeûne de quarante jours fût complet. Ces divers noms

de Septuagésime, Sexagésime et Quinquagésime ont été conservés aux trois dimanches qui précèdent le Carême, et la période liturgique que ceux-ci embrassent fut appelée temps de la Septuagésime<sup>1</sup>.

Malgré les changements apportés à la discipline ecclésiastique, la Septuagésime est restée un temps de demi-pénitence et de prières. L'Eglise grecque entrant dans la sainte carrière quadragésimale, dès la semaine de la Septuagésime, les saintes délicatesses de la charité engagèrent sa sœur d'Occident à s'associer à son deuil. L'Épouse de Jésus-Christ avait un autre motif, qui nous révèle la connaissance profonde qu'elle a du cœur humain; mère remplie de sollicitude, elle en sait toutes les faiblesses. Après les douces joies de Noël, après les fêtes si belles de l'Épiphanie et celles plus tumultueuses du carnaval, pouvait-on, sans transition, entrer dans la carrière de la pénitence? Non, assurément! Le crépuscule du soir précède les ombres de la nuit; il faut laisser peu à peu s'éteindre le dernier écho des chants de fête avant d'entonner les chants lugubres du deuil: la Septuagésime, dans l'intention de l'Église, devint la préparation au Carême.

**SYMBOLISME DE LA SEPTUAGÈSIME.** — « Il y a deux temps, dit saint Augustin: l'un, celui qui s'écoule maintenant dans les tentations et les épreuves de cette vie; l'autre, celui qui doit se passer dans une sécurité et dans une allégresse éternelles. Ces deux temps, nous les célébrons, le premier, avant la Pâque; le second, après la Pâque. Le temps avant la Pâque

<sup>1</sup> Si on s'en tient à sa signification exacte, le mot *Septuagésime* indique un intervalle de soixante et dix jours, à partir du dimanche qui porte ce nom jusqu'à Pâques. Quoi qu'il n'y ait, en réalité, que soixante-trois jours, l'Église a adopté cette expression, en prenant, selon l'usage des Livres saints, le nombre ébauché pour le nombre parfait.

exprime les angoisses de la vie présente; celui que nous célébrons après la Pâque signifie la béatitude que nous goûterons un jour. Voilà pourquoi nous passons le premier de ces deux temps dans le jeûne et la prière, tandis que le second est consacré aux cantiques de joie<sup>1</sup>. » Les deux lieux divers qui répondent à ces deux temps sont Babylone et Jérusalem. Babylone, c'est ce monde; Jérusalem, c'est le ciel. Or, le peuple juif, figure du peuple chrétien, resta en esclavage à Babylone *soixante et dix ans*, d'où le nombre *septuagénaire* pour les jours de l'expiation. « L'Eglise, disent les liturgistes, a fixé ce nombre de jours pour nous mettre en mémoire la captivité de Babylone et la nôtre<sup>2</sup>. »

L'Eglise, en ces jours, ne songe qu'aux tristesses de son exil; revêtue de deuil, comme les Hébreux captifs, elle verse comme eux des larmes au souvenir de Sion. Sur la terre étrangère, elle ne saurait redire les chants si doux de la patrie; aussi ses harpes silencieuses ne font plus entendre les cantiques de la sainte Jérusalem : ni l'*Alleluia*, ni le *Gloria in excelsis*, ni le *Te Deum*, ni l'*Ite Missa est*, ne retentissent sous les voûtes attristées de ses temples jusqu'au jour joyeux de la résurrection.

**DIMANCHES DU TEMPS DE LA SEPTUAGÉSIME.** — Dès le premier dimanche, l'Eglise nous invite à travailler à notre salut. L'Épître dépeint la vie comme une *arène* où le prix est pour ceux qui *courent bien*, partant à l'heure et ne s'arrêtant point. Le chrétien aussi est un athlète; la mortification le préparera à la lutte. La voix du Maître, dans l'Évangile, nous engage à venir à Dieu à l'heure à laquelle il nous ap-

<sup>1</sup> *In Ps.* CXLVIII. — <sup>2</sup> Alcuin. *Cap. de Septuag.* — Gavant., P. IV, tit. 5. — *Gemma animæ*, l. III, c. 98. — *Mitrale*, l. VI, c. 1.

pelle : au matin de l'enfance, au midi de l'âge mûr, ou au soir de la vieillesse.

Déplorant les longueurs de son exil sur les rivages désolés de Babylone, l'humanité, dans l'Introït du dimanche de la Sexagésime, demande à Dieu de vouloir bien les abrégier : « *Levez-vous, pourquoi* » *dormez-vous, Seigneur ? Levez-vous, Seigneur,* » *secourez-nous et rachetez-nous, pour la gloire de* » *votre nom.* »

Dieu a entendu ce cri de détresse, et l'Évangile nous montre le Verbe sortant du sein de son Père pour semer la semence de sa parole. Les Apôtres ont continué son œuvre. Le plus grand ouvrier de ce laborieux ministère fut saint Paul; ce titre lui a valu le privilège d'avoir un souvenir dans la Collecte et dans l'Épître de ce jour<sup>1</sup>.

Ne perdons pas de vue que le temps liturgique où nous sommes représente les jours de l'exil auquel nous condamna la faute du premier homme; or, la plus grande plaie de l'humanité déchue fut l'aveuglement. Aveugle, elle ignorait Dieu, elle s'ignorait elle-même; Jésus-Christ est venu lui ouvrir les yeux. L'Évangile de l'aveugle-né, le dimanche de la Quinquagésime, a pour but de nous rappeler cette charitable mission. Mais, seule, la foi ne suffit pas; elle a une sœur dont elle ne peut jamais se séparer, on la nomme la charité. L'Épître nous retrace ses véritables caractères, pour que chacun la reconnaisse et s'y attache<sup>2</sup>.

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES. — Les réjouissances mondaines qui précèdent le Carême excitèrent déjà la légitime indignation des Pères des premiers siècles : « En ces jours de folie, dit saint Augustin,

<sup>1</sup> *Mitrale*, l. VI, c. 3. — <sup>2</sup> *Mitrale*, l. VI, c. 3.

des hommes païens, renversant l'ordre de toutes choses, se couvrent de hideux travestissements destinés à les rendre aussi conformes que possible aux objets de leur culte. Des hommes misérables, et, ce qui est déplorable à dire, dont quelques-uns sont baptisés, prennent des formes étranges, des apparences monstrueuses, propres à inspirer honte et douleur. Les uns se revêtent de peaux de mouton, prennent des têtes d'animaux, en quoi ils montrent et prouvent qu'ils ont moins encore l'extérieur que l'esprit et le cœur des animaux qu'ils imitent. D'autre part, des hommes se revêtent de tuniques de femme, et, par un déguisement déshonnête, s'efforcent d'efféminer une figure virile sous des traits de fille<sup>1</sup>. »

On ne s'explique de pareilles folies qu'en remontant aux saturnales, que le carnaval continue parmi nous. En mémoire du règne de Saturne, durant lequel toute trace d'esclavage avait disparu, les maîtres changeaient d'habits avec leurs esclaves, et même les servaient à table. Ce fut plus tard qu'on ajouta à cette coutume toutes les pratiques ridicules ou coupables contre lesquelles, de tout temps, les conciles se sont élevés.

Les turpitudes de ces tristes jours demandaient une réparation et un contre-poids : l'Eglise établit les prières dites des Quarante-Heures, en l'honneur des *quarante heures* qui s'écoulèrent depuis la condamnation de Notre-Seigneur jusqu'à sa résurrection. Cette

<sup>1</sup> Peu de personnes connaissent l'origine religieuse de la promenade du bœuf gras ; on la croit volontiers un débris du paganisme, tandis que l'Eglise en revendique l'institution. Tout le monde, autrefois, observait religieusement l'abstinence quadragésimale. Un seul boucher, dans chaque ville, avait la permission de vendre de la viande pour les malades. Ce privilège était accordé à celui qui montrait la plus belle pièce de bétail. Alors le boucher qui avait été désigné, comme pour donner son adresse, promenait le bœuf couronné dans les rues de la ville.

dévotion fut inspirée, par l'Esprit de Dieu, au pieux cardinal Gabriel Paléotti, archevêque de Bologne, au xvi<sup>e</sup> siècle. Elle dut surtout sa propagation au pape Benoît XIV. Les jours fixés pour les Quarante-Heures furent le dimanche, le lundi et le mardi qui précèdent le jour des Cendres.

## II.

## Temps du Carême.

SYMBOLISME DU CARÊME. — Ce temps comprend la période de pénitence qui s'étend du mercredi des Cendres jusqu'à Pâques. Cette institution remonte aux Apôtres. Les plus anciens Pères nous disent que ceux-ci instituèrent un jeûne solennel de quarante jours, pour imiter le jeûne de Moïse, celui d'Elie et celui de Notre-Seigneur.

Saint Jérôme observe que le nombre quarante est toujours celui de la *peine* et de l'*affliction*<sup>1</sup>. Lorsque Dieu veut punir le monde, il ouvre pendant quarante jours et quarante nuits les cataractes du ciel; quand il condamne les Hébreux à errer dans le désert, il fixe à quarante le nombre des années de leur exil; s'il permet la destruction de Jérusalem, il la prépare par un siège de quarante jours à cette suprême catastrophe; Moïse et Elie approchent de Dieu, l'un sur le Sinaï, l'autre au mont Horeb, ils se rendent dignes de cette faveur par un jeûne de quarante jours.

Il ressort clairement des écrits de saint Grégoire que, de son temps, le Carême commençait le dimanche et non le mercredi précédent : « Il y a, dit-

<sup>1</sup> *In Ezech.*, c. xxix.

il, six semaines du premier dimanche de Carême à Pâques, ce qui donne quarante-deux jours. Comme on ne jeûne pas ces six dimanches, il en résulte qu'il n'y a que trente-six jours de jeûne; ainsi nous donnons à Dieu la dîme de l'année<sup>1</sup>. » C'est par respect pour la forme du service divin établie par ce grand Pape que l'Eglise garde le rit du temps de la Septuagésime jusqu'aux Vêpres du samedi qui suit les Cendres. Néanmoins, le Carême commence le jour des Cendres, afin qu'il puisse embrasser une période de quarante jours de jeûne, les dimanches, on le sait, ne comptant pas dans l'Eglise latine, qui n'y admit jamais la pratique du jeûne.

Trois grandes pensées remplissent toute la liturgie du Carême. L'Eglise, en premier lieu, propose à la méditation de ses enfants le drame de la passion de Jésus-Christ. Chaque semaine, elle nous fait suivre pas à pas le développement de la conspiration déicide. En second lieu, le Carême était pour les aspirants au Baptême la dernière préparation, et tant l'Ancien que le Nouveau Testament fournissaient les lectures capables de faire comprendre aux catéchumènes la grandeur du bienfait qu'ils allaient recevoir. Enfin, les pénitents publics devenaient aussi, pendant la sainte quarantaine, l'objet de la maternelle sollicitude de l'Eglise, et les nombreux traits de miséricorde dont sont plus spécialement remplis les Epîtres et les Evangiles ouvraient leur cœur à la confiance, compagne inséparable du pardon. Ces trois considérations sont comme la clef des Epîtres et des Evangiles du Carême.

MERCREDI DES CENDRES. — L'usage de la cendre est ancien. De tout temps on a compris le rapport qui

<sup>1</sup> *Hom. xvi. In S. Math.*



existe entre cet être que la flamme pulvérise et l'homme pécheur que le feu de la justice doit visiter et rabaisser aussi jusqu'à la poussière. Pour sauver du moins son âme des traits brûlants de la vengeance céleste, le pécheur courait à la cendre, et, reconnaissant sa triste fraternité avec elle, il se sentait plus à couvert de la colère de Celui qui résiste au superbe et pardonne à l'humble<sup>1</sup>.

Les cendres ne furent d'abord que pour ceux qui avaient commis un de ces crimes qui exigeaient, en réparation, la pénitence publique. Avant la Messe de ce jour, les coupables se présentaient à l'église, pour faire l'aveu de leurs fautes et recevoir les cendres sur la tête. On les couvrait, en même temps, du cilice de la pénitence. Le clergé et le peuple prosternés récitaient ensuite les sept Psaumes pénitentiels. Les prières achevées, on chassait solennellement les pénitents de l'église, dont les portes ne s'ouvraient plus pour eux que le jeudi saint.

Par humilité, de pieux chrétiens se mêlaient aux rangs des pénitents; l'Eglise, après l'abolition de la pénitence publique, ne voulant pas priver ses enfants des grands enseignements renfermés dans la pieuse cérémonie des cendres, conserva l'usage de les imposer à l'entrée du Carême. Répondons à ses saintes intentions en apportant à cette cérémonie les sentiments d'Adam et d'Eve après leur faute. La sentence portée contre eux va tomber sur nous : « *Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière.* » La poussière fut notre berceau à tous, grands et petits; notre nom en porte la marque indélébile : *homme* veut dire *terre*; nous en trouvons la trace jusque dans notre sang, dont l'analyse a

<sup>1</sup> Dom Guéranger, *Année liturgique*.

présenté à la science moderne un élément terreux. Tirés de la poussière, nous y rentrerons bientôt, et, un jour, il ne restera de notre mortelle dépouille qu'une pincée de cendres. O richesses ! ô plaisirs ! ô noblesse ! ô beauté ! que serez-vous devenus ? Un peu de poussière ! *Memento homo !* Puissions-nous ne jamais l'oublier !

Mais, à côté de la tristesse, l'Eglise a placé l'espérance. Le signe de la croix fait sur notre front avec la cendre nous rappelle que la mort a été vaincue par le divin Crucifié, et que, grâce au Calvaire, la poussière est devenue pour l'homme racheté le berceau d'une vie glorieuse et immortelle.

On imposait autrefois les cendres sur la tête ; cet usage ne s'est maintenu que pour le clergé ; les fidèles les reçoivent sur le front.

Le célébrant reçoit les cendres debout ; au représentant de Jésus-Christ, c'est la posture qui convient dans les cérémonies saintes. Mais, s'il se les donne lui-même, il se met à genoux ; il les reçoit alors, en quelque sorte, de Jésus-Christ, devant qui tout genou doit fléchir<sup>1</sup>.

**DIMANCHES DU CARÊME.** — Les jeunes gens qui s'étaient trop livrés aux licences du carnaval venaient, le premier dimanche de Carême, se présenter à l'église, une torche à la main, pour faire une réparation publique de leurs excès. La réparation est tombée en désuétude, mais l'usage des feux a survécu, et le nom de *dimanche des brandons* resta au premier dimanche de Carême.

L'Evangile du second dimanche, le même que celui de la veille, jour d'ordination, renferme le récit de la Transfiguration. Le Thabor figure, d'après l'inter-

<sup>1</sup> Gav., P. IV, tit. 6.

prétation des Pères, la sainte montagne où Jésus-Christ conduit tous les jours ses ministres, pour s'y transfigurer dans les abaissements de son amour. Pour ne point priver les fidèles de ces enseignements, d'où ressort si vivement la grandeur du prêtre, l'Eglise a fait répéter en ce jour l'Évangile du samedi.

Tout parle d'allégresse dans la liturgie du quatrième dimanche : les chants sacrés, la voix de l'orgue, et surtout la bénédiction de la Rose d'or, qui se fait en ce jour à Rome. C'est à l'explication de cette cérémonie que nous nous arrêterons, parce qu'elle nous dira la cause de la joie de l'Eglise. Nous ne ferons que traduire le cardinal Pierre de Capoue : « Nous lisons, dit-il, que le Seigneur Jésus, à l'approche de sa passion, voulant fortifier les disciples contre le scandale de ses humiliations, leur prédit souvent la gloire de sa résurrection, et même il en montra l'éclat à trois d'entre eux, dans sa transfiguration lumineuse sur le Thabor.

» C'est pour marcher sur les traces du divin Maître que, le quatrième dimanche de Carême, c'est-à-dire celui qui précède immédiatement le dimanche de la Passion, lequel ouvre la série des mystères douloureux du Sauveur, le Souverain Pontife, pour adoucir les tristesses des jours qui vont suivre, portant une rose d'or à la main, annonce aux fidèles la gloire de la résurrection.

» Celle-ci est, en effet, figurée par la fleur. Notre-Seigneur a dit que « sa chair refleurirait comme » elle <sup>1</sup>. » Parmi toutes les beautés passagères, nulle n'est égale à celle de la fleur; nous avons le témoignage du Sauveur, qui assure « que Salomon, dans » toute sa gloire, n'a jamais été vêtu comme elles <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Ps. xxvii, 7. — <sup>2</sup> S. Math., vi, 29.

Or, parmi les fleurs, la rose est la plus belle. C'est donc à juste titre qu'elle a été choisie pour figurer cette gloire « que l'œil n'a point vue, que l'oreille » n'a point entendue, que le cœur ne saurait com- » prendre <sup>1</sup>. »

» Pourquoi une rose d'or, que l'on oint de *musc* et de *baume* ? L'or, le plus précieux des métaux, est bien propre à représenter les splendeurs de la gloire de Jésus-Christ en sa résurrection.

» Le baume préserve les corps de la corruption, il exprime ici l'*immortalité* du Sauveur ressuscité.

» Le musc, parmi les aromates, est le plus odoriférant ; c'est donc un signe de la *renommée* du Christ, dont la résurrection s'est répandue en tout lieu, comme une bonne odeur, par le ministère des Apôtres <sup>2</sup>. »

Cette rose est portée par un clerc qui marche devant Sa Sainteté, puis déposée au milieu de l'autel, sur un riche voile de soie brodé d'or. Le Souverain Pontife l'envoie ordinairement à quelque prince ou autre important personnage, en signe d'honneur ou en témoignage de reconnaissance pour quelque service rendu à l'Eglise.

L'Épître de ce dimanche s'adressait plus spécialement à ceux qui se préparaient au Baptême. Agar et Sara figurent les deux Testaments. Catéchumènes, réjouissez-vous, votre mère c'est la Jérusalem d'en haut, c'est Sara, la femme libre. Vos liens vont donc bientôt tomber ; bientôt vous serez les citoyens du ciel.

L'Évangile de la multiplication des pains a toujours été regardé comme une figure de l'Eucharistie ; c'est dire pourquoi on le récite en ce jour.

Le mercredi de cette quatrième semaine, on con-

<sup>1</sup> *I Corinth.*, II, 9. — <sup>2</sup> *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 495.

sommaît, après les examens nécessaires, l'admission des catéchumènes au Baptême; pour ce motif, ce jour portait le nom de *férie des grands scrutins*. A la simple lecture, on voit que la première Epître s'adressait aux catéchumènes, et la seconde aux pénitents. Quant à l'Evangile, il nous fait assister à la guérison de l'aveugle-né, frappante figure de l'homme illuminé par la foi.

**DIMANCHE DE LA PASSION.** — A la Messe du vendredi précédent, on a lu l'Evangile de la résurrection de Lazare. Nous apprenons, de saint Jean<sup>1</sup>, que plusieurs de ceux qui avaient été témoins de ce prodige se rendirent, sous une impression jalouse, auprès des pharisiens, pour leur faire part de ce qui s'était passé.

Le lendemain, jour du sabbat, la mort du Sauveur fut décidée. Dès ce moment, Notre-Seigneur dut fuir et *se cacher*. Pour exprimer cette humiliation inouïe, l'Eglise voile la croix<sup>2</sup>. Elle voile en même temps les images des saints, car il est juste que la gloire du serviteur s'efface alors que son Maître est humilié; et le cinquième dimanche de Carême fut appelé *dimanche de la Passion*, parce que, en effet, la voie douloureuse commença pour Jésus-Christ dans la salle du conseil où se tramèrent de noirs complots.

L'*Alleluia* avait été banni de la liturgie dès l'ouverture de la sainte quarantaine, l'Eglise va maintenant supprimer la doxologie du *Gloria Patri* : elle lui semble encore trop joyeuse pour ces jours de deuil profond. Comment conserver ce chant de gloire

<sup>1</sup> S. Jean, c. XXI. — <sup>2</sup> On ne l'a pas cependant toujours pratiqué ainsi. Au XII<sup>e</sup> siècle, les croix et l'autel étaient voilés depuis le 1<sup>er</sup> dimanche de Carême jusqu'au vendredi saint. Les liturgistes de l'époque voient dans cette pratique un symbole des ombres de l'ancienne Loi et du voile du temple qui fut déchiré à la mort de Notre-Seigneur.

en l'honneur du Christ, sur les lèvres de l'homme, pendant que, par des cris forcenés, elles demandent la mort du Juste ? La sainte Trinité fut outragée en la personne du Christ; coupables, exprimons notre douleur par le silence de ce chant !

Après les psaumes, cependant, la doxologie est maintenue jusqu'au mercredi saint, car les psaumes, nous l'avons dit, figurent les *œuvres*, et les Juifs traquent, il est vrai, la mort du Juste, mais l'acte déicide n'est pas encore consommé. Le souvenir de ce douloureux événement sera l'objet de la liturgie des trois derniers jours de la semaine sainte, et alors la doxologie disparaîtra même des psaumes<sup>1</sup>.

FÊTE DE L'ANNONCIATION, 25 mars. — Le temps de la Septuagésime et celui du Carême représentent la vie militante de l'homme chassé du paradis terrestre et conquérant le ciel par le travail et la douleur. L'homme déchu avait reçu une promesse, et ses larmes étaient devenues moins amères. L'Annonciation de l'archange Gabriel, le messenger céleste député par Dieu à la Vierge d'Israël, et l'Incarnation du Verbe sont l'accomplissement de la divine promesse. Que l'homme puise dans ce mystère proposé à son amour, en ces jours de pénitence, un nouveau courage pour la lutte qu'il doit soutenir. Point de lâchetés ni de murmures, au sein des épreuves; le Verbe de Dieu fait chair les a divinisées, en s'y soumettant lui-même.

Les paroles de l'Ange à Marie : « Je vous salue, » pleine de grâces, le Seigneur est avec vous, vous » êtes bénie entre les femmes, » composent le commencement de la Salutation Angélique ou de l'Ave Maria. Les suivantes : « et le fruit de vos entrailles

<sup>1</sup> Gav., sect. vi, c. 12. — <sup>2</sup> *Rational*, l. vi, c. 60.

» est béni, » furent prononcées par sainte Elisabeth, lorsqu'elle reçut la visite de sa cousine. L'Eglise acheva la sainte prière, en ajoutant les paroles si connues : « Sainte Marie, Mère de Dieu, etc. » Ce fut au concile d'Ephèse réuni pour anathématiser l'hérésie de Nestorius, qui avait osé nier la maternité divine de Marie. On croit que saint Cyrille, de concert avec la sainte assemblée qu'il présidait, composa cette belle et touchante prière à la Mère de Dieu.

L'Incarnation est le don de Dieu par excellence ; de cette source féconde découlent tous les torrents de grâces qui inondent la terre. L'Eglise n'ignore pas que l'ingratitude est fille de l'oubli ; que fera-t-elle pour conserver vivant parmi les hommes le souvenir de « ce grand mystère de l'amour divin <sup>1</sup> ? » Une fête chaque année, ce n'était point assez pour la reconnaissance ; il fallait une voix qui redit sans cesse à l'homme l'amour d'un Dieu se donnant au monde : la prière de l'*Angelus* reçut de l'Eglise cette douce mission. Trois fois par jour, la voix aimée de la cloche rappellera le message de l'Ange, l'humilité de Marie et les abaissements du Verbe. Les *trois Angelus* seront l'expression de la reconnaissance de l'homme envers l'*adorable Trinité*, qui est si miséricordieusement intervenue tout entière en ce mystère. Qui l'ignore ? grande est notre impuissance à remercier dignement. La voix de la cloche ébranlée jusqu'à *neuf fois* nous apporte la mélodieuse invitation des *neuf chœurs angéliques* ; unissons-nous à eux pour adorer le Verbe incarné et saluer Marie.

Dès l'an 1095, le pape Urbain II, au concile de Clermont, avait engagé les fidèles à dire trois fois par jour, au son de la cloche, la Salutation Angélique,

<sup>1</sup> I Tim., III, 16.

afin d'attirer la protection de Marie sur les croisades. Celles-ci terminées, l'*Angelus* resta comme le chant d'actions de grâces après la victoire. Ces prières sont trop connues pour que nous disions quelles modifications furent apportées à leur forme primitive. Nous dirons seulement qu'une ordonnance royale de Louis XI rendit obligatoire pour tout le royaume l'usage de sonner l'*Angelus*.

COMPASSION DE LA SAINTE VIERGE. — La tradition rapporte que Marie, rencontrant son divin Fils chargé de sa croix, se laissa tomber sous le poids de sa douleur. Sur le lieu même de cette affligeante rencontre, on éleva une chapelle qui prit le nom de Sainte-Marie-du-Spasme, et une fête fut célébrée sous le même nom pendant plusieurs siècles. Au concile provincial de Cologne, en 1413, pour réprimer l'audace des hussites, qui avaient porté des mains sacrilèges sur les images de Jésus crucifié et de sa sainte Mère, on institua la fête de la *Commemoration des douleurs de la bienheureuse Vierge Marie*, et sa célébration fut fixée au vendredi de la semaine de la Passion. Cette fête, substituée à celle du Spasme, se répandit bientôt. Plusieurs diocèses la célébrèrent sous le titre de *Compassion de la sainte Vierge*; à Rome, elle est connue sous le nom de *Fête des Sept-Douleurs* de la bienheureuse Vierge Marie.

La belle séquence *Stabat Mater*, chantée en ce jour, est l'œuvre d'Innocent III.

---



## CHAPITRE III.

---

# SEMAINE SAINTE.

---

### I.

#### Dimanche des Rameaux.

PROCESSION. — L'usage de bénir, le dimanche avant Pâques, des branches de palmier, d'olivier ou d'autres arbres, et de les porter en procession, en souvenir du triomphe décerné par les Juifs à Notre-Seigneur, fit donner à ce jour le nom populaire sous lequel il est connu. D'après un usage conservé religieusement en plusieurs endroits, la procession s'arrête à une croix, pour y entendre le chant de l'Évangile qui raconte ce trait de la vie du Sauveur. Comme la scène est vivante ! Tout autour, une foule composée d'hommes, de femmes, d'enfants, des palmes à la main et l'*Hosanna* sur les lèvres ! Jésus-Christ aussi est là, figuré par la croix, ou, mieux encore, représenté par le prêtre ! Le chant du récit évangélique achevé, tous viennent adorer la croix et effeuiller à ses pieds une branche de leur rameau.

On se met alors en marche pour rentrer dans le lieu saint, où nous attend un nouveau drame liturgique.

L'Eglise sait que l'entrée triomphale du Sauveur dans la Jérusalem terrestre prophétisait un autre triomphe, au milieu des concerts angéliques, dans la céleste Jérusalem. Les portes de la sainte Cité, fermées depuis le péché d'Adam, ne devaient s'ouvrir que devant le sanglant trophée du Calvaire. C'est ce nouveau triomphe, que figurent, au retour de la procession, les portes de l'Eglise, d'abord fermées et puis cédant à la puissance de la croix qui trois fois semble les battre en brèche, pendant que des voix d'enfants, anges de la terre, font entendre la plus suave mélodie des chants sacrés.

Recueillons l'enseignement qui nous est ici donné : la croix, c'est-à-dire la douleur, le travail, l'épreuve, la souffrance, peuvent seuls nous ouvrir le ciel.

MESSE. — La Messe du dimanche des Rameaux fait un contraste frappant avec la procession : aux joyeux cantiques succède la tristesse ; après l'Evangile du triomphe, le récit douloureux de la passion, image du trop prompt changement opéré dans le peuple juif ; son inconstance le fit passer subitement de l'adoration à l'outrage, des chants de l'*Hosanna* aux cris du *Crucifige*.

Pendant la Passion, les fidèles tiennent leur rameau à la main. De prime abord, on ne se rend pas bien compte de cette cérémonie ; mais ensuite, si on réfléchit sur les opprobres du prétoire ou du Calvaire, on reconnaît qu'ils ont été le plus beau triomphe remporté par le Sauveur. Par la croix il a vaincu et la mort et l'enfer ; au récit d'une pareille victoire sied bien la palme, son expressif symbole.

Le dimanche des Rameaux et le vendredi saint la Passion est ordinairement chantée. La puissance de ce chant, exécuté à trois voix, est d'un effet sublime. Chaque rôle a sa cadence particulière, parfaitement

adaptée à son esprit. Celle du narrateur est *claire, nette et faiblement modulée*; celle des divers interlocuteurs a un ton vif approchant presque de celui de la *conversation familière*; celle du Sauveur est *lente, grave et solennelle*.

A Rome, à la chapelle Sixtine, le chœur rend cette récitation magnifique. Toutes les fois que, dans le récit de la passion, la foule des Juifs ou même plusieurs personnes doivent parler ensemble, il éclate en une harmonie simple, mais *large* et pour ainsi dire *massive*. Quand les Juifs s'écrient : « Barabbas, » la musique, comme les paroles, est concise et d'une *énergie terrible*; son mouvement *vif et saccadé* rend parfaitement les *vociférations* d'une populace furieuse. Dans le chœur des deux faux témoins se trouve un duo où *les mots se traînent*, comme si chaque interlocuteur empruntait les mensonges de l'autre; la musique, *tantôt dissonante, tantôt se copiant mutuellement*, rend bien la remarque de l'Évangéliste : « Leurs témoignages ne s'accordaient pas entre eux <sup>1</sup>. » Rien ne surpasse la *douceur du ton* avec lequel sont proférées ces paroles : « Salut, roi des Juifs. » On ne saurait mieux exprimer le langage de la plus noire hypocrisie. Quant à la voix chargée du récit, elle s'adoucit graduellement à mesure que la catastrophe approche, se réduit presque à un *soupir* après les derniers mots prononcés sur la croix, et *meurt* tout à fait quand le Sauveur expire <sup>2</sup>.

A ces mots de la Passion : « ayant incliné la tête, » il expira, » tous tombent à genoux et baisent la terre inondée du sang rédempteur. C'est aussi pour exprimer la réconciliation opérée à cette heure bénie

<sup>1</sup> S. Marc, xiv, 56. — <sup>2</sup> Card. Wiseman, *Conférences sur la Semaine sainte*.

entre le ciel et la terre. Nous avons vu que le baiser déposé par le prêtre sur l'autel, après l'Élévation, avait le même sens.

## II.

### Office des Ténèbres.

La primitive Eglise prolongeait les veilles des trois derniers jours de la semaine sainte. La nuit du jeudi était comme l'action de grâces des fidèles admis le matin à la Cène eucharistique; les douleurs d'une Mère affligée, au soir du crucifiement, et le deuil de la sépulture ramenaient la famille chrétienne au pied des saints autels, la nuit du vendredi. Celle du samedi était consacrée au Baptême des catéchumènes. Ces Offices dans la suite, anticipés d'un jour, furent célébrés le mercredi, le jeudi et le vendredi de la semaine sainte, et sur le soir, après la suppression des veilles. Le nom de *ténèbres* leur a été donné par le peuple, à cause de la profonde obscurité au milieu de laquelle ils se terminent. La signification de cette nuit mystérieuse, qui règne alors dans le sanctuaire, est trop touchante pour que nous ne la donnions pas ici.

Au milieu du chœur se dresse un chandelier triangulaire, surmonté de quinze cierges <sup>1</sup>, que l'on éteint successivement après chaque psaume, celui du sommet excepté. Pendant le chant du *Benedictus*, on fait de même pour ceux de l'autel. Alors, au milieu de cette nuit profonde, un clerc apporte sur l'autel le

<sup>1</sup> Dans le nombre de ces cierges on a voulu figurer les douze Apôtres, et les disciples en la personne des trois Marie.

cierge qui est resté allumé au sommet du chandelier; pendant quelques instants on le cache, et de nouveau sa lumière vient briller dans le sanctuaire.

Ces cierges étaient destinés à éclairer le chœur pendant les ténèbres de la nuit. Comme l'Office, commencé un peu avant le jour, finissait au lever du soleil, à mesure que l'obscurité se dissipait, on éteignait quelques cierges. Mais toutes choses se faisant avec ordre dans l'Eglise, on n'éteignait ces lumières que graduellement et à certains moments fixés. Quand, au lieu de ne faire cet Office qu'avant l'aurore, on jugea à propos de le devancer, l'extinction des cierges semblait devoir être inutile; l'Eglise conserva néanmoins cette cérémonie à laquelle elle avait attaché de pieuses significations.

Dans ce cierge qui est resté *seul allumé* et qu'un clerc *porte sur l'autel*, l'Eglise nous représente Jésus-Christ *abandonné de tous et se rendant au Calvaire*. De pieuses femmes l'accompagnaient à la trace de son sang : leur triste voyage, leurs larmes, leurs cris sont rappelés par ces deux clercs qui chantent, en avançant, des *Kyrie* entrecoupés de répons et de lamentables soupirs<sup>1</sup>. Au milieu des ténèbres du sanctuaire, image de celles qui répandirent un voile de deuil sur le monde, un bruit confus s'est fait entendre; jetons-nous alors au pied de la croix, où notre Dieu vient d'expirer, et que ce bruit arrive jusqu'à notre cœur comme l'écho du fracas de la nature, de la terre qui tremble, des tombeaux qui s'ouvrent, des rochers qui se fendent, du voile du temple qui se déchire.

Pendant qu'au chant funèbre du *Miserere* le cierge est emporté derrière l'autel, notre cœur attristé ac-

<sup>1</sup> *Catéch. de Persév.*, t. VIII.

compagnera le Sauveur au tombeau. Mais que sa douleur ne soit pas sans espérance; ce cierge n'est point éteint, et sa *flamme toujours brillante* nous dit que Jésus-Christ au tombeau *vit* encore et dans son âme et dans sa divinité. L'espérance fera place à la joie quand le cierge caché derrière l'autel viendra de nouveau briller dans le sanctuaire; nous saluerons alors, en lui, le Vainqueur de la mort sortant glorieux du sépulcre.

Tout, dans cet Office, apporte au chrétien un souvenir des douloureux mystères de la passion. Le célébrant récite toutes les oraisons *à genoux* : c'était la posture du Sauveur au Jardin des Olives. Plus de *Dominus vobiscum* : ce salut de paix est supprimé en haine de celui de Judas<sup>1</sup>. L'Eglise ne dit plus le *Deus in adiutorium* au commencement des Heures canoniales, pour figurer le *dernier degré d'abandon* de Notre-Seigneur en croix : son Père lui-même refusa de le secourir. Les Oraisons ne se terminent plus par la conclusion ordinaire « *Per Dominum nostrum Jesum Christum;* » il semble qu'en présence des apparentes faiblesses du Rédempteur, abandonné de la terre et du ciel, l'homme n'ose réclamer son appui. Point de *Gloria Patri*, point d'hymne : ces chants de gloire ne conviennent pas en ces jours où un Dieu s'est fait l'*opprobre des nations* et l'*abjection du peuple*. Enfin, le *Jube* d'avant les Leçons, et le *Tu autem*, de la fin, symbolisant la mission donnée aux ministres de l'Évangile et leur retour après les labeurs de la prédication, leur suppression rappelle que « le Pasteur a été frappé et que les brebis du » troupeau se sont enfuies<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Gavantus, sect. VI, c. 23. — Amal., l. IV, c. 21. — <sup>2</sup> S. Math., xxvi, 31. — *Mitrale*, l. vi, c. 13.

## III.

## Jeudi saint.

RÉCONCILIATION DES PÉNITENTS. — Ceux qui s'étaient soumis, pendant le Carême, aux laborieux exercices de la pénitence publique, venaient, le jeudi saint, recevoir leur pardon, afin de prendre place au banquet divin. Couverts d'habits négligés, nu-pieds, avec une barbe et des cheveux qu'ils n'avaient point coupés depuis le mercredi des cendres, les pénitents se présentaient à la porte de l'Église, sans oser en franchir le seuil. Après la récitation des sept Psaumes pénitentiels, l'évêque descendait jusqu'à eux. Ceux-ci se prosternaient à ses pieds; alors, le pontife tendant la main à l'un d'eux, le relevait avec bienveillance; celui-ci donnait son autre main au suivant, et tous les pénitents se tenant de la même manière, on arrivait au milieu de la nef pendant qu'on chantait : « Il vous faut réjouir, mon fils, car votre frère qui » était mort est ressuscité; il était perdu et il est » retrouvé. » Quelques prières étaient récitées sur eux; puis ils allaient prendre des habits de fête pour revenir s'asseoir, avec leurs frères, à la table du Seigneur.

N'était-ce point la mise en scène de la parabole de l'enfant prodigue? Ces vêtements déchirés et cet extérieur en désordre, cette crainte qui éloigne du Seigneur et de sa demeure, ne figuraient-ils pas l'état déplorable du prodigue et les sentiments qui agitaient son pauvre cœur? D'un autre côté, dans ce pontife qui va au-devant des pénitents, les relève avec bonté, les introduit dans le lieu saint avec des paroles de pardon et de joie sur les lèvres, on re-

connaît sans peine le père miséricordieux de l'enfant coupable, tel qu'il est dépeint dans l'Évangile. Le changement d'habits et les joies du festin eucharistique, auquel les nouveaux prodiges prenaient tous part, venaient compléter le rapprochement.

De cette imposante cérémonie, on a conservé, en quelques contrées, sous le nom d'*Absoute* ou *Abso-lution*, la récitation, avant la Messe, des sept Psaumes de la pénitence et de quelques prières expiatoires.

L'origine de la bénédiction papale remonte à l'antique Absolution des pénitents. Cette bénédiction, d'abord réservée au jeudi saint, s'étendit ensuite au jour de Pâques, à l'Ascension et à l'Assomption.

MESSE DU JEUDI SAINT. — La solennité de la Messe du jeudi saint fait trêve, un instant, aux douleurs de l'Église. Comment contenir les transports de sa joie en un jour si glorieux pour elle, mémorable anniversaire de l'institution de l'Eucharistie et du sacerdoce catholique? L'*unique Messe* célébrée le jeudi saint en chaque église, la communion distribuée au clergé et aux fidèles font revivre parmi nous la scène évangélique de Jésus-Christ *seul consécrateur* au cénacle et des Apôtres assis à la table eucharistique.

L'épouse plongée dans les tristesses du veuvage reporte sans cesse sa pensée sur l'image de celui qu'elle aime; de préférence se présentent à son souvenir les paroles d'adieu et les derniers instants, et c'est une consolation à sa douleur. Telle, en ces jours, nous apparaît l'Église, veuve de son divin Epoux; dans les moindres détails de sa liturgie, elle fait revivre la mémoire du Sauveur souffrant; on dirait qu'elle ne connaît plus qu'une chose, « Jésus-Christ, mais Jésus-Christ crucifié<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> I Corinth., II, 2.



En l'honneur de la solennité, les cloches ont fait entendre, pendant la Messe, leurs plus joyeuses volées, puis, jusqu'au samedi saint, elles restent silencieuses. A lui seul déjà, ce silence est le signe d'un grand deuil; mais si nous nous reportons à ce qui a été dit sur la signification symbolique des cloches, il nous rappellera le *silence des Apôtres* n'osant élever la voix pour défendre leur Maître. Contrairement à ce qui se pratique aux jours de fête, on ne donne point le baiser de paix avant la Communion; par la suppression de ce touchant symbole de l'amitié, l'Eglise a voulu flétrir la perfide trahison consommée sur le soir de ce jour.

De tous les mystères douloureux, celui de la sépulture occupe la plus grande place dans la liturgie du jeudi saint. Comme le lendemain il ne doit pas y avoir de Messe, une hostie a été consacrée pour servir à l'Office du vendredi saint. Mais les autels et les tabernacles vont être dépouillés, « le Fils de » l'homme n'aura-t-il pas où reposer sa tête <sup>1</sup>? » Jésus-Christ, dans sa vie eucharistique, ne subira pas cette nouvelle humiliation; il trouvera un asile que chacun s'est empressé de décorer de ses plus riches tentures et de ses premières fleurs. Les divers noms de *tombeau*, *reposoir*, *paradis*, c'est-à-dire jardin, donnés à cet asile par la piété populaire, indiquent à eux seuls quels sont les mystères sur lesquels l'Eglise veut alors reporter nos pensées. Nous entrerons dans ses intentions en rendant présent à notre âme, par la foi, ce qui se passa le soir du crucifiement. La procession au reposoir, à la lumière des cierges et des flambeaux, exprime déjà la pompe des funérailles. L'encens répandu sur le passage du saint Sacrement

<sup>1</sup> S. Luc, ix, 58.

nous rappellera les parfums de la sépulture; le silence du prêtre, la douleur muette de Marie et des disciples; les chants de triomphe, les joyeux cantiques des anges au ciel; le retour sans pompe, la descente attristée du Calvaire.

Dans ce *paradis*, le calice sera le tombeau du Sauveur, la palle dont on le couvre remplacera la pierre roulée devant le sépulcre, et la patène posée pardessus représentera le sceau des pharisiens<sup>1</sup>. Un voile blanc enveloppe ce mystique tombeau, en souvenir du linceul qui servit à la sépulture.

CONSÉCRATION DES SAINTES HUILES. — Tout est plein de mystères dans cette consécration, le jour, le moment, les cérémonies. Le jour : le jeudi saint, fête de l'institution de l'Eucharistie, semblait merveilleusement convenir à la consécration de la matière des sacrements qui, tous, en quelque manière, se rapportent à celui de nos autels. Le moment : l'huile des infirmes se fait *avant le Pater*, à cette partie de la Messe qui nous représente Notre-Seigneur en croix *se faisant infirme* pour nous guérir et *mourant* pour nous. Quelles grâces abondantes jaillissent alors de toutes les plaies du Sauveur sur cette matière désormais sanctifiée. Celle-ci, devenue le canal divin de ces grâces précieuses, appliquée sur les membres du malade, lui rendra la santé, souvent celle du corps, celle de l'âme toujours. C'est après la Communion qu'on consacre l'huile des catéchumènes et le saint chrême, parce que les deux sacrements dont ils sont spécialement la matière, furent institués après la résurrection, et que les cérémonies qui suivent la Communion symbolisent cette partie de la vie du Sauveur. Mystère, avons-nous dit, dans les cérémonies. L'in-

<sup>1</sup> Gavantus, P. IV, tit. 8.

sufflation faite par l'évêque et les douze prêtres qui l'assistent, sur l'huile sainte, signifie l'intervention de la vertu de l'Esprit-Saint, dont le souffle est le symbole, soit à cause de son nom, soit à cause de la manière dont il fut communiqué aux Apôtres, le soir de la résurrection. Quand les prières de la liturgie ont élevé la matière de l'huile à ce degré de sainteté et de puissance voulu par Dieu, l'Eglise n'envisage plus dans les huiles consacrées que l'Esprit d'amour et de paix qui s'y est rendu présent par sa vertu ; voilà pourquoi l'évêque et les douze prêtres viennent tour à tour saluer d'une triple génuflexion le saint chrême et l'huile des infirmes ; voilà pourquoi ils déposent un respectueux baiser sur le vase qui les contient.

LAVEMENT DES PIEDS. — Dès les premiers siècles, les chrétiens, fidèles au commandement du Sauveur, s'estimèrent heureux de laver les pieds des saints. Plus tard, nous voyons un saint Louis, une sainte Elisabeth de Hongrie, une sainte Marguerite d'Ecosse abaisser devant l'indigence la majesté d'un front couronné, et d'une main habituée au sceptre laver les pieds poudreux du voyageur ou du pauvre. L'Eglise, pour ne point laisser périr ce saint usage, a voulu que, chaque année, le jeudi saint, on renouvelât le rit du lavement des pieds.

A Rome, le Vicaire de Jésus-Christ lave les pieds à treize prêtres de nations différentes. Ils sont entièrement vêtus de blanc. Leur habit est une espèce de cape qui tombe jusqu'à terre. Leurs bas et leurs souliers sont blancs, ainsi que le bonnet qui couvre leur tête. Dans cette cérémonie, tout appareil honorifique disparaît : point de diacres ni de sous-diacres, point de prêtres assistants, rien, en un mot, de ce qui est, en d'autres temps, l'accompagnement nécessaire de la majestueuse grandeur du Souverain Pontificat. Le

Pape sert ensuite à table ceux dont il a lavé les pieds.

L'Église désire que, sur le modèle de ce qui se pratique à Rome, dans les cathédrales, l'évêque lave les pieds à treize pauvres. Pourquoi treize ? Les uns y voient l'intention de représenter le nombre parfait du Collège apostolique, le traître Judas ayant été remplacé par saint Mathias, et Dieu ayant adjoint saint Paul aux Apôtres antérieurement élus. D'autres, du côté desquels se range Benoît XIV, trouvent la raison de ce nombre dans un fait de la vie de saint Grégoire le Grand. Ce saint Pontife, chaque jour, lavait les pieds à douze pauvres. Un jour, il en remarqua un treizième, que personne n'avait vu entrer : c'était un ange.

La cérémonie du lavement des pieds porte le nom de *Mandat* ou *Mandatum*, soit en souvenir du commandement ou mandat adressé par le Sauveur aux Apôtres de faire entre eux ce qu'il venait de faire à leur égard, soit à cause de l'antienne *Mandatum* qui se chante à cette cérémonie.

Des autels dépouillés et lavés avec du vin et de l'eau nous ne dirons rien ici ; il en a été parlé ailleurs<sup>1</sup>.

#### IV.

##### Vendredi saint.

L'autel dépouillé de ses ornements, le silence des cloches, les vêtements de deuil dans le sanctuaire, la tristesse répandue sur tous les visages, nous disent

<sup>1</sup> Voir le 2<sup>e</sup> chap. du 1<sup>er</sup> Livre.

que ce jour est l'anniversaire d'une immense douleur. L'anniversaire de la mort d'un père réunit tous les enfants autour de sa tombe. Les chrétiens fidèles viennent avec empressement, le vendredi saint, auprès de la croix et du sépulcre de Jésus-Christ. Seul, l'enfant dénaturé manque à ce fraternel rendez-vous de la reconnaissance et de la douleur.

L'Office du matin se divise en quatre parties : les Lectures, les Prières, l'Adoration de la croix et la Messe des présanctifiés.

LECTURES. — Elles sont empruntées aux *Prophéties*, à l'*Exode* et à l'Évangile de la *passion* selon saint Jean : c'est la grande Victime du genre humain *prédite, figurée et immolée*.

PRIÈRES. — La fin de la Passion nous laisse sous l'impression d'une profonde tristesse. L'Épouse du Christ, en larmes, se prosterne au pied de la croix et y prie pour tous les besoins de sa nombreuse famille. Dans les sublimes prières que lui dicte sa tendresse, personne n'est oublié; son divin Époux, priant pour tous sur la croix, ne lui a-t-il pas recommandé une charité sans mesure? Les apostats volontaires, contrairement à la pratique ordinaire de sa liturgie, sont alors publiquement recommandés à la miséricorde de Dieu. Pourquoi les exclure? Ne serait-ce pas une nouvelle douleur pour le cœur de Celui qui pardonna à ses propres bourreaux? Les bourreaux de son Époux, l'Église ne les vouera pas non plus à l'anathème. Pour les Juifs perfides elle aura une prière; seulement, pour flétrir cette amère ironie qui leur fit fléchir les genoux devant Jésus-Christ, elle supprimera pour eux la gémissement, qu'elle renouvelle souvent dans les autres prières.

Le chant accompagne ces prières dites au pied de la croix, et il suffit de l'entendre pour éprouver une

indicible émotion. C'est, tout à la fois, la simplicité d'une grande douleur, la douceur d'une infinie miséricorde, entrecoupées par des larmes et des sanglots.

ADORATION DE LA CROIX. — Cette cérémonie a eu longtemps, en France, son rit particulier; on nous permettra de le décrire, il retrace la *montée au Calvaire*. Après les prières, on va chercher la croix qui a été déposée, avant l'Office, dans une chapelle. Un pieux cortège, semblable à celui des amis restés fidèles au Sauveur, l'accompagne. Il s'avance lentement vers l'autel, montagne de l'immolation mystique. Deux ministres sacrés exécutent un chant connu sous le nom d'*Improprès* ou *reproches*, et dont les paroles expriment tout l'amour de Jésus pour son peuple infidèle. Si ce sont des reproches, ils ont perdu toute amertume dans le cœur et sur les lèvres de Celui qui a voulu comparer sa tendresse à celle d'une mère. Les voici :

« *O mon peuple ! que t'ai-je fait ? en quoi t'ai-je contristé ? ô mon peuple ! réponds-moi ?*

» *Parce que je t'ai tiré de la terre d'Égypte, tu as préparé une croix à ton Sauveur !*

» *Parce que je t'ai conduit pendant quarante ans dans le désert et que je t'ai nourri de la manne, et que je t'ai introduit dans une terre féconde, tu as préparé une croix à ton Sauveur !*

» *Qu'ai-je dû faire de plus pour toi que je n'ai pas fait ? N'as-tu pas été la vigne que j'ai plantée, que j'ai gardée sous ma protection ; et tu ne m'as donné que des fruits amers, et quand j'ai eu soif, tu m'as donné à boire du vinaigre, et tu as percé le côté de ton Sauveur !* »

Ce pieux cortège, s'arrêtant par trois fois, pour trois fois tomber à genoux avec la croix, ne nous représente-t-il pas les trois chutes dans la poussière ?

Mais pourquoi, à chaque station, des cantiques de louange, mêlés à des chants de tristesse, entrecourent-ils les Impropères ? Quand Notre-Seigneur tombait sur la route du Calvaire, c'était, de la part des bourreaux, redoublement de coups et d'injures ; mais, en même temps, agenouillés auprès de leur Dieu, les anges réparaient l'injure par l'adoration, les blasphèmes par la louange. Unissant son adoration à la leur, sa voix à leurs voix, l'Eglise chante l'hymne de la réparation : « *O Dieu Saint ! Saint, Puissant ! Saint, Immortel ! Ayez pitié de nous !* » Remarquons-le, « ayez pitié de nous, et non pas d'eux, » car les bourreaux étaient des instruments, et nous seuls étions les vrais coupables ! Ces paroles sont dites en *grec* et en *latin* : l'Eglise invite *tous les peuples* à adorer la grande Victime et à demander miséricorde, parce que tous ont trempé leurs mains dans le sang de Jésus-Christ. Trois peuples représentant l'humanité, les Romains, par la conquête, les Grecs, par la civilisation, les Juifs, par la religion, d'où vient-il qu'il n'y a pas de place, en ces cantiques, pour la langue de ces derniers, bien que l'Eglise l'admette ailleurs dans sa liturgie ? La puissance et la divinité de Jésus-Christ, en ce jour, ont été méconnues par le peuple qui la parlait ; ne serait-ce pas une dérision de lui faire proclamer les gloires de Jésus-Christ, Dieu, Puissant, Saint et Immortel, alors qu'aujourd'hui encore il persévère dans son aveuglement <sup>1</sup> ?

La seconde partie de la cérémonie, sous le nom d'*Ostension de la croix*, représente la *prédication* et la *triomphe* d'un Dieu crucifié. On commence par détacher la partie du voile qui enveloppe le haut de

<sup>1</sup> Rupert, l. vi, c. 19.

la croix, et on la découvre jusqu'à la traverse. Elle est un peu élevée pendant qu'on chante, sur un ton de voix médiocre, ces paroles : « *Ecce lignum crucis.* » Et l'assistance, ou plutôt le monde entier est invité à venir l'adorer : « *Venite, adoremus.* » Cette première ostension, à voix modérée, exprime la première prédication de la croix que les Apôtres se firent entre eux ; ils ne s'entretenaient du mystère de la Rédemption qu'avec les disciples de Jésus, dans la crainte, en agissant autrement, d'attirer l'attention des Juifs. La croix reçoit, en même temps, un premier hommage d'adoration, en réparation des outrages faits au Sauveur dans la maison de Caïphe.

Les ministres sacrés se sont avancés dans le sanctuaire et ont découvert le bras droit de la croix. Elle est alors élevée plus haut et on chante avec plus de force que la première fois : « *Ecce lignum crucis.* » Cette seconde ostension, accompagnée de plus d'éclat que la première, représente la prédication du mystère de la croix aux Juifs, après la Pentecôte, et l'adoration qu'elle reçoit, pour la seconde fois, est une réparation des injures du prétoire.

Enfin la croix, entièrement découverte, est élevée plus haut que précédemment, et le chant, devenu presque triomphal, répète : « *Ecce lignum crucis.* » La solennité de cette dernière ostension rappelle la prédication du mystère de la croix dans le monde entier, et, par la troisième adoration, l'Eglise veut réparer les blasphèmes, les genuflexions, les insultes et les cruautés du Calvaire<sup>1</sup>.

La liturgie romaine ne pratique pas la première partie de cette cérémonie ; l'ostension de la croix a seule lieu, avec les significations que nous connais-

<sup>1</sup> Dom Guéranger, *Semaine sainte.*



sons. Les Impropères sont chantés pendant l'adoration.

La croix, entièrement découverte, est montrée à la foule pieuse et recueillie. Depuis bien des jours, elle n'avait vu le crucifix que voilé; en ce moment, elle contemple son front couronné d'épines, ses mains et ses pieds percés de clous, son côté ouvert par le fer de la lance, et tous, rois et pontifes, vieillards et enfants, riches et pauvres, viennent adorer le bois rédempteur. Ne dirait-on pas des enfants éplorés admis dans la chambre mortuaire où le chef de famille est exposé sur un lit funèbre, et se présentant, avec une respectueuse douleur, pour baiser ses restes vénérables? Sous l'influence d'une de ces douces illusions si familières à la tristesse et à l'amour, l'enfant fidèle ne voit en ce moment que le Calvaire et sa voie douloureuse; par respect pour la poussière empourprée du sang divin, et en réparation des chutes du Rédempteur, il quitte sa chaussure et trois fois fléchit les genoux et courbe son front.

MESSE DES PRÉSANCITIFIÉS. — Il n'y a pas, le vendredi saint, de Messe proprement dite. La cérémonie qui en tient lieu est appelée *Messe des présancitifiés*; *Messe*, parce qu'elle en conserve quelques rites, *des présancitifiés*, c'est-à-dire des dons consacrés d'avance, parce que le célébrant y offre à l'adoration du peuple et consomme lui-même l'hostie consacrée à la Messe du jeudi saint. Le clergé va chercher au reposoir cette hostie conservée dans un calice. On allume les cierges de l'autel pour y recevoir le saint Sacrement; l'absence de lumières dans les cérémonies précédentes avait pour but de rappeler les ténèbres qui accompagnèrent la mort de notre Dieu.

Dans cette Messe, l'Eglise omet ce qui a directement rapport aux mystères du Calvaire, et toutes les

prières où il est fait mention de la communion des fidèles ou de celle sous l'espèce du vin, lesquelles n'ont pas lieu en ce jour<sup>1</sup>. L'Élévation du *Pater* se fait avec la seule main droite, pour la distinguer de la forme ordinaire; rien dans ce jour de la douleur ne doit ressembler aux autres jours. La prière *Libera nos*, dite aujourd'hui à haute voix, célèbre la descente de Jésus-Christ aux Limbes et la délivrance des âmes qui y étaient détenues<sup>2</sup>. Les Vêpres, récitées sur un ton grave et lugubre, terminent l'Office du matin.

## V.

### Samedi saint.

Pour comprendre les diverses parties de l'Office de ce jour, rappelons-nous trois choses : premièrement, que cet Office, célébré maintenant le matin, l'était auparavant dans la nuit de Pâques; secondement, que dans cette veille on baptisait les catéchumènes; troisièmement, que la Messe se disait à l'aurore même du grand jour de la résurrection.

Cet Office, le plus beau, sans contredit, de la liturgie, comprend la *bénédition du feu nouveau*, la *bénédition du cierge pascal*, la *lecture des prophéties*, la *bénédition des fonts baptismaux*, la *Messe solennelle* suivie des *premières Vêpres* de la fête de Pâques.

**BÉNÉDICTION DU FEU NOUVEAU.** — Les lampes du sanctuaire, éteintes pendant ces jours, ont dû nous rappeler que la divine Lumière s'est, en quelque sorte, éteinte et éclipsée dans la nuit du tombeau; la

<sup>1</sup> Gav., P. IV, tit. 9. — <sup>2</sup> *Id.* — *Rationale*, l. IV, c. 49.

bénédictio du feu nouveau va nous représenter son glorieux retour. L'Eglise, dans cette cérémonie, revêt le violet, couleur de deuil; les joies de la résurrection n'ont pas encore réjoui le cœur de l'Epouse attristée; cependant, ce n'est plus, comme hier, la couleur noire; l'espérance déjà laisse tomber quelques doux rayons dans son âme; son Bien-Aimé lui sera rendu bientôt.

Pour la bénédiction du feu, le clergé se rend *hors de l'église*, sur les traces des saintes Femmes qui durent *sortir de Jérusalem* pour arriver au sépulcre. Le célébrant, prenant une pierre, en fait jaillir le feu nouveau. La pierre est l'emblème de Jésus-Christ; frappé de mort par les Juifs, il n'en est pas moins devenu, par sa résurrection, le feu sacré qui a illuminé et embrasé le monde. Cette vie glorieuse, dont le sépulcre fut comme le berceau, Jésus-Christ ne l'a reçue de personne, il l'a trouvée en lui; l'Eglise veut figurer ce mystère de la puissance du Sauveur se ressuscitant lui-même, lorsqu'elle prescrit que le feu nouveau ne doit pas être tiré d'un feu déjà existant.

Les grains d'encens destinés au cierge pascal et bénits avec le feu nouveau nous rappelleront les aromates apportés au sépulcre par Madeleine et ses pieuses compagnes. C'est pour faire mémoire des saints désirs qui embrasaient leur cœur que l'on met de l'encens sur le feu de l'encensoir.

Dieu a daigné, pendant plusieurs siècles, consacrer par un miracle annuellement renouvelé le symbolisme du feu nouveau. Une des lampes suspendues au-dessus du saint sépulcre s'allumait d'elle-même, le samedi saint. Le lieu où le prodige s'accomplissait, la manière dont il se faisait ne symbolisaient-ils pas Jésus-Christ sortant du tombeau par sa propre puissance? Depuis que Jérusalem est tombée au pouvoir des in-

fidèles, le prodige a cessé, malgré les supercherries grossières des Grecs qui cherchent à le renouveler.

Après la bénédiction du feu nouveau, hors de l'Eglise, on rentre dans le lieu saint. Le diacre porte un roseau surmonté d'un cierge à trois branches. Ce *roseau* et ce *triple cierge* symbolisent Jésus-Christ dans ses deux natures, la nature humaine avec ses *faiblesses*, la nature divine toute resplendissante *des gloires de la sainte Trinité*. On allume, à la porte de l'Eglise, une des branches du cierge, et le diacre la montre en disant : « *Lumen Christi, Lumière du Christ,* » et on répond, en fléchissant les genoux : « *Deo gratias, Rendons grâce à Dieu.* » Au milieu de l'Eglise, la seconde branche est allumée et montrée au peuple, avec les mêmes paroles dites d'un ton plus élevé. Arrivé près du sanctuaire, le diacre allume la troisième branche, avec les mêmes cérémonies, mais il reedit sur un ton plus éclatant : « *Lumen Christi.* » Cette *triple ostension* de la lumière nous marque la prédication faite par le Verbe incarné de la divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et ce ton qui *s'élève progressivement* exprime que sa parole résonna d'abord comme un léger murmure, dans le petit cercle de ses Apôtres, que, plus tard, elle retentit comme ce vent violent qui la symbolisait, le jour de la Pentecôte, et qu'enfin la voix du Seigneur a dominé, par son éclat, le tonnerre des eaux en fureur<sup>1</sup>.

Quant au diacre *vêtu de blanc* délégué pour être le *messenger de la bonne nouvelle*, il nous rappelle l'*ange brillant de lumière* qui *annonça aux saintes Femmes* la résurrection de Jésus-Christ.

BÉNÉDICTION DU CIERGE PASCAL. — Le cierge pas-

<sup>1</sup> Ps. xxviii, 3. — Dom Guéranger, *Semaine sainte*. — Gavantus.

cal avait la forme d'une colonne. Destiné à éclairer les ténèbres de la longue nuit de Pâques, il marchait en tête des catéchumènes se rendant au Baptême et leur rappelait la colonne lumineuse qui guidait Israël à travers les gouffres de la mer Rouge et dans les solitudes du désert. Cette forme primitive du cierge pascal a reçu quelques modifications, mais les cérémonies de sa bénédiction sont les mêmes qu'autrefois. C'est au diacre à remplir cette fonction de la liturgie, en présence du prêtre même ou de l'évêque. Dans le culte catholique, tout est raisonnable et pieux. Jésus-Christ ressuscité ayant apparu d'abord aux saintes Femmes, puis aux disciples d'Emmaüs, et enfin aux Apôtres réunis dans le cénacle, à cause de ce fait évangélique, l'inférieur en hiérarchie a été préféré, pour la bénédiction du cierge pascal, aux prêtres et aux évêques, *successeurs des disciples et des Apôtres*. Les préliminaires de cette cérémonie sont ceux de l'Évangile de la Messe; puis le diacre, *immédiatement*, sans *Dominus vobiscum*, pour mieux exprimer les tressaillements de l'Église à la nouvelle de la résurrection, entonne l'*Exultet*, chant sublime qui célèbre la victoire remportée sur l'enfer et sur la mort. L'immortel Vainqueur est là, sous nos yeux, dans le cierge pascal. Celui-ci, *non allumé*, désigne Jésus-Christ *frappé de mort*, et les cinq grains d'encens nous rappellent l'embaumement du Sauveur. Bientôt la flamme du feu nouveau allume ce cierge embaumé, et alors il nous apparaît, avec sa lumière et avec ses cinq grains d'encens, comme un magnifique symbole du Sauveur conservant après *sa résurrection ces glorieuses cicatrices* dont la vue seule est devant son Père *une prière pleine de suavité*<sup>1</sup>. C'est au

<sup>1</sup> Dom Guéranger, *Semaine sainte*.

cierge pascal qu'on allume les cierges et les lampes, de même que c'est de Jésus-Christ que les Apôtres, véritables flambeaux du monde, reçurent la lumière destinée à éclairer l'univers. Pendant les quarante jours que le Sauveur ressuscité passa ici-bas, le cierge pascal éclairera les Offices de l'Eglise; il disparaîtra le jour de l'Ascension, après la lecture de l'Évangile.

Les fidèles des premiers siècles avaient pour les débris du cierge pascal une grande dévotion. C'était pour la satisfaire qu'on les leur distribuait. A Rome, au lieu de se servir uniquement de ces débris, l'archidiacre bénissait de la cire mélangée d'huile et avec ce mélange moulait des médaillons portant l'effigie d'un agneau; pour ce motif, ces médaillons furent appelés *Agnus Dei*. La distribution en était faite, le dimanche *in albis*, au peuple et plus spécialement aux nouveaux baptisés. L'Eglise, pour ces derniers, remplaçait le symbole des robes blanches, qu'ils déposaient, en ce jour, par celui de l'agneau béni destiné à leur mettre constamment sous les yeux la candeur et l'innocence de leur divin modèle<sup>1</sup>.

La bénédiction des *Agnus Dei* s'est conservée; seulement elle est réservée au Pape qui la fait le premier dimanche *in albis* qui suit son intronisation et ensuite tous les sept ans. Sa Sainteté les distribue aux cardinaux, aux évêques, aux prélats et aux fidèles admis à cette faveur.

La défense faite par Grégoire XII, sous peine d'excommunication, de peindre en couleur ou de couvrir d'or les *Agnus Dei* rappelle la prophétique blancheur de l'Agneau pascal et la sainteté parfaite de l'Agneau divin. Quant à la vertu de ces saints médaillons, elle est retracée en quelques mots par Urbain V :

<sup>1</sup> *Dict. des Antiq. chrét.* — Cornel. à Lap. *In Apoc.*, v, 6.

« Les *Agnus Dei* chassent de l'air les tempêtes et les esprits malins ; si on les porte avec soi, ils préservent de tout danger sur l'eau ; ils détruisent la violence du feu. Ils anéantissent le péché et le tuent comme le sang de Jésus-Christ. Ceux qui en sont dignes reçoivent, par leur vertu, des grâces signalées<sup>1</sup>. »

LECTURES. — Pendant que les catéchumènes étaient réunis sous le portique de l'église, les prêtres accomplissaient sur eux tous les rites préparatoires au Baptême, afin qu'il n'y ait plus à faire que l'immersion. Pour tenir l'assemblée attentive, on lisait, pendant ce temps-là, des passages de la sainte Ecriture relatifs à la circonstance et entrecoupés de prières et de cantiques. A la joie des catéchumènes venait se mêler la crainte, tant se montrait grande à leur foi la dignité de chrétien ; c'est pour ce motif que ces cantiques portent le nom de *Trait*, mot qui est synonyme de tristesse, dans le langage liturgique. Le nombre des Leçons rappelait aux catéchumènes les *douze Apôtres* à qui, après Dieu, ils étaient redevables du bienfait de la foi<sup>2</sup>. A l'oraison qui est dite après chacune de ces Leçons, on fléchit les genoux, excepté à la dernière. Celle-ci nous retraçant l'histoire des trois jeunes Hébreux qui préférèrent souffrir les feux de la fournaise plutôt que de rendre un idolâtrique hommage à la statue de Nabuchodonosor, l'Eglise supprime la génuflexion pour honorer ce bel exemple de la fidélité envers Dieu donné à tous les siècles, et aussi pour condamner publiquement l'idolâtrie, en présence des catéchumènes tirés, la plupart, des ténèbres du paganisme.

BÉNÉDICTION DE L'EAU. — Les lectures achevées,

<sup>1</sup> Lettre à l'empereur d'Allemagne. — <sup>2</sup> *Gem. animæ*, l. III, c. 108.

on se dirigeait vers les fonts sacrés en cet ordre : le cierge pascal, comme la nuée lumineuse du désert, dirigeait la marche; venaient ensuite les catéchumènes ayant à leur droite, les hommes leur parrain, les femmes leur marraine. Le clergé fermait la marche. Arrivé au baptistère, le célébrant bénissait l'eau destinée à la régénération, suivant un rit conservé religieusement par l'Eglise et que nous allons expliquer.

Le prêtre, après avoir imploré l'intervention divine, touche trois fois l'eau avec sa main. Une première fois, il la divise en forme de croix, pour montrer que, par la vertu de la croix, les eaux ont reçu le pouvoir de régénérer les âmes. La seconde fois, il la touche de la main, pour lui imprimer la vertu de vivifier et de purifier. La troisième fois, après l'avoir divisée, il en jette vers les quatre points cardinaux, par allusion aux *quatre fleuves* du paradis terrestre et pour signifier que *tous les peuples* sont appelés à la grâce du Baptême.

*Trois fois* aussi le prêtre souffle sur l'eau *en forme de croix*, pour attirer sur l'élément du Baptême, par les mérites de Jésus-Christ *crucifié*, la fécondante intervention des *trois Personnes* divines. L'eau préparée, dès l'origine du monde, à devenir le puissant instrument des miséricordes, reçut toute sa vertu dans le Jourdain, au contact de la chair divine de Jésus-Christ. L'Eglise exprime ce mystère en plongeant dans l'eau le cierge pascal, symbole du Sauveur. Sa triple immersion figure les trois immersions du Baptême. Mais la régénération de l'homme est, par excellence, l'œuvre de l'Esprit-Saint; c'est pourquoi le prêtre, en même temps, le prie de vouloir bien descendre sur les eaux du Baptême et d'y répandre la fécondité de sa grâce; et aussitôt, pour représenter cette miséricordieuse intervention, il fait une nouvelle insufflation sur l'eau, en



traçant cette fois avec son souffle la lettre  $\Psi$  de l'alphabet grec, la première du mot Esprit, dans la langue des Hellènes; puis il y verse de l'huile des catéchumènes et du saint chrême, dons sacrés devenus, le jeudi saint, les dépositaires des grâces divines.

A ce moment commençaient les immersions des catéchumènes. Dans d'autres pages de cet ouvrage sont décrits les rites qui se pratiquaient alors. Ce Baptême solennel du samedi saint n'est plus en usage; seulement l'aspersion faite sur les assistants, après la bénédiction de l'eau, en est un souvenir. Les nouveaux chrétiens rentraient alors dans l'église, saluant leurs nouveaux frères du ciel par le chant des Litanies<sup>1</sup>.

MESSE DU SAMEDI SAINTE. — La célébration de la Messe suivait l'administration du Baptême, afin que les baptisés pussent s'asseoir au banquet divin. L'autel dépouillé et nu pendant ces derniers jours se revêt aujourd'hui de ses blanches nappes et de ses riches ornements, et si, dans sa nudité, il nous a rappelé les douleurs du crucifiement, sa décoration maintenant nous représente les gloires de la résurrection. L'aurore commence à briller à l'horizon, l'heure commémorative de la résurrection est arrivée; pour la célébrer, les cloches, dans un concert unanime, réunissent leurs voix mélodieuses. La cloche, qui nous envoie du haut de sa tour aérienne ses plus joyeux cantiques, c'est la voix des anges chantant au ciel l'*Alleluia* de la résurrection. Unissons-nous aux esprits célestes. Depuis de longs jours, l'*Alleluia* était banni de la liturgie; dans les tristesses de l'exil, l'homme déchu ne pouvait le redire; mais aujourd'hui le ciel nous

<sup>1</sup> Rabanus, l. II, c. 28. — D. Guéranger. — Gavant., P. IV, t. 10. — Amal., l. I, c. 25. — *Gem. animæ*, l. III, c. 3. — *Rationale*, l. V, c. 81.

est ouvert; avant de goûter les joies de l'éternité, répétons le plus suave de ses cantiques, *Alleluia!*  
*Alleluia!*

« Il manque cependant quelque chose encore, dit Dom Guéranger, aux joies de la résurrection. Jésus est sorti du tombeau; mais à l'heure où nous sommes, il ne s'est pas encore manifesté à tous. Sa sainte Mère, Madeleine et les autres saintes Femmes sont seules à l'avoir vu; ce soir seulement, il se montrera à ses Apôtres. Nous sommes donc encore à l'aurore de la résurrection; c'est pourquoi l'Eglise exprime une dernière fois la louange du Seigneur, sous la forme quadragesimale du Trait<sup>1</sup>. »

A l'Evangile, on ne porte que l'*encens* sans *lumières*. Encore une allusion aux événements de cette matinée. Les saintes Femmes sont venues au tombeau avec des *parfums*, mais leur âme n'était point *illuminée des clartés de la foi*. Ne croyaient-elles pas trouver dans le sépulcre Celui qui avait promis de ressusciter le troisième jour<sup>2</sup>? « Il y avait en elles, dit Alcuin, toutes les ardeurs de l'amour, mais la foi était éteinte. » On ne chante pas le *Credo*; il est le symbole de la foi prêchée par les Apôtres, et ceux-ci n'avaient pas encore cru à la résurrection de leur Maître<sup>3</sup>.

Il n'y a pas d'Offertoire à la Messe. Les fidèles présentant eux-mêmes le pain et le vin destinés au Sacrifice, et le nombre de ceux qui devaient communier, et par conséquent offrir, étant considérable, la longueur de cette cérémonie aurait encore ajouté aux fatigues de la nuit. Pour ces motifs de charitable condescendance, l'Offertoire fut supprimé. Même ré-

<sup>1</sup> *Semaine sainte*. — <sup>2</sup> *Rationale*, l. vi, c. 81. — <sup>3</sup> *Gavantus*, P. iv, tit. 10.

flexion à faire sur les Vêpres de ce jour, composées du plus court de tous les psaumes. Chantées à la place de l'Antienne de la Communion, elles sont comme le cantique d'actions de grâces des nouveaux baptisés, admis pour la première fois au banquet de l'Agneau.

Notre-Seigneur n'ayant donné que le soir de sa résurrection la paix à ses Apôtres, le baiser de paix et l'*Agnus Dei*, où il est parlé de la paix, sont supprimés à la Messe du samedi saint.

---

## CHAPITRE IV.

---

**TEMPS DE PAQUES**  
**ET DE LA PENTECOTE.**

---

## I.

## Temps de Pâques.

FÊTE DE PAQUES. — Noël est la fête de l'amour, mais Pâques est la fête de l'espérance. « Cette solennité, dit saint Grégoire, nous arrache à la terre pour nous transporter dans les ravissements de l'éternité<sup>1</sup>. » En ce jour, que nos pères ont si bien nommé la *fête des fêtes*, nous célébrons la résurrection de Jésus-Christ, mais nous saluons aussi, dans les transports d'une indicible allégresse, l'aurore de notre propre résurrection. La solennité pascale vient dire à l'homme : Tu ne mourras pas; la tombe sera pour ta chair flétrie au souffle du temps ou de la douleur ce que la terre est pour la graine qu'on lui confie; elle y germera dans le silence des siècles pour en ressortir brillante et immortelle.

<sup>1</sup> Homel. xxii, in Evangel.

A l'âme pure tout parle de résurrection. La nature, comme endormie pendant les jours de l'hiver, se revêt de verdure et de joie; sur des tiges, hier desséchées, s'épanouissent aujourd'hui les plus riches fleurs, et toutes ont une voix pour nous dire : « Si Dieu entoure » de tant d'éclat une fleur passagère, quel soin n'aura-t-il pas de vous, hommes de peu de foi<sup>1</sup>? »

Le soleil, enveloppé jusqu'alors d'un sombre manteau de brume et de nuages, nous apparaît tout resplendissant de nouveaux feux; dans ce soleil plus radieux, le chrétien trouve encore un gage d'espérance : un jour, dans la gloire de sa chair ressuscitée, « il sera » semblable à lui<sup>2</sup>. »

Et, dans le saint lieu, l'Eglise, sous toutes les formes que lui inspire sa tendresse, rappelle à ses enfants le grand dogme consolateur. Les ornements aux joyeuses couleurs ont remplacé les signes de deuil; de riches broderies ornent les autels; aux cloches les plus solennelles volées; et, dans l'enceinte sacrée, un chant tombé du ciel se module sur tous les tons, *Alleluia! Alleluia! Alleluia!*

Pâques, en hébreu, veut dire *passage*. Innocent III le fait dériver d'un mot grec qui signifie *souffrir*. Plusieurs Pères de l'Eglise ont pensé que, par une admirable disposition de la Providence, ces deux langues avaient concouru à former ce mot, parce que *la passion* de Jésus-Christ nous a fait *passer* de la mort à la vie<sup>3</sup>. Le nom seul de Pâques réveille dans l'âme chrétienne les plus grands souvenirs, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. Pâques, c'est le passage de l'Ange exterminateur au milieu de l'Egypte. Pâques, c'est le passage des Hébreux à travers les flots de la

<sup>1</sup> S. Math., vi, 30. — <sup>2</sup> S. Math., xiii, 43. — <sup>3</sup> Tertul., *Contrà Judæos*. — S. Iren., l. iv, c. 23.

mer Rouge. Pâques, c'est le passage, pour Jésus-Christ, de la mort à la vie. Pâques, c'est le passage, pour les âmes des justes, des Limbes au ciel. Pâques, c'est le passage, pour les catéchumènes, de l'infidélité à la lumière de la foi. Pâques, pour nous, c'est le passage du péché à la grâce, de la poussière du tombeau à la gloire de la résurrection.

L'Eglise fait mention de ces divers mystères dans la liturgie de ce jour; mais ce qui semble l'occuper de préférence ce sont les joies de la résurrection et celles du Baptême; tantôt elle nous conduira au tombeau vide de son Epoux, tantôt elle nous ramènera au berceau de ses nouveaux enfants. Un coup d'œil sur l'Office du matin et sur celui du soir va nous en convaincre.

Le Graduel et le Trait, cantiques de ceux qui travaillent dans les sueurs de l'exil, loin d'être supprimés dans la solennité pascale, sont au contraire répétés à tous ses Offices. Il y a là une apparente contradiction, qui cesse bientôt quand la pensée se reporte sur les nouveaux baptisés. Ce chant, empreint d'une mélancolique tristesse, convient admirablement à ceux qui *marchent* à la conquête du royaume promis au *travail* et à la *souffrance*. Pour relever leur courage, on l'accompagne d'un double *Alleluia*, symbole de la double récompense promise au vainqueur, bonheur de l'âme et gloire du corps<sup>1</sup>. Que chacun apprenne à adoucir les douleurs du voyage et les peines de la vie par la pensée du ciel; il ne connaîtra plus alors ni les plaintes, ni les murmures, mais la joie seule, fille de l'espérance.

Quelques auteurs, se fondant sur sa forme dialoguée,

<sup>1</sup> Hug. de S.-Vict., *De Spec. Missæ observ.*, l. III, c. 32. — Rup., l. VIII, c. 1.

ont pensé que la prose *Victimæ paschali* était un fragment du drame sacré qu'on jouait de grand matin dans les églises, le jour de Pâques, et dont il est parlé dans les auteurs du moyen âge. Ce qui vient singulièrement à l'appui de cette opinion, c'est que l'on retrouve à la fin de ces sortes de représentations les dernières strophes de cette prose. Le récit du drame sacré de Pâques rentre trop dans le cadre de notre travail pour que nous le passions sous silence.

A Matines, trois chanoines sortaient de la chapelle en chantant : « *Quis revolvat nobis lapidem ab ostio monumenti? Qui pourra nous enlever la pierre du sépulcre?* » Alors des enfants de chœur, vêtus en anges, s'approchaient en leur demandant : « *Quem queritis? Qui cherchez-vous?* » Les chanoines répondaient : « *Jesum Nazarenum, Jésus de Nazareth.* » Les anges : « *Surrexit, non est hic; il est ressuscité, il n'est plus ici.* » Alors un chantre s'adressant au premier chanoine lui disait, en chantant : « *Dic nobis, Maria, quid vidisti in via? Dites-nous, Marie, qu'avez-vous vu en chemin?* » Le chanoine : « *Sepulcrum Christi viventis et gloriam vidi resurgentis; j'ai vu le sépulcre de Jésus vivant et la gloire du Fils de Dieu ressuscité.* » Le second chanoine chantait : « *J'ai vu les anges témoins de la résurrection, ainsi que le suaire et les vêtements; angelicos testes, sudarium et vestes.* » Le troisième chanoine : « *Surrexit Christus, spes mea, præcedet vos in Galilæam; le Christ, mon espérance, est ressuscité, il vous précédera en Galilée.* » Tout le chœur alors chantait : « *Credendum est magis soli Mariæ veraci quam Judæorum turbæ fallaci; scimus Christum surrexisse; il vaut mieux croire la seule véridique*

*Marie que la tourbe perfide des Juifs; nous savons que Jésus-Christ est ressuscité*<sup>1</sup>. »

Le *Te Deum* terminait cette cérémonie, qui produirait encore aujourd'hui une impression salutaire.

L'Office du soir est tout entier consacré à rappeler aux nouveaux baptisés la grâce de la veille. Dans les psaumes des Vêpres ce n'est plus le nombre cinq, qui nous figurait si bien les plaies sanglantes du Sauveur; aujourd'hui et pendant toute l'Octave ils nous offrent le mystérieux *ternaire*. Les Matines même n'ont que *trois Psaumes avec trois Leçons*. Par ce changement fait à sa liturgie, l'Eglise veut enseigner aux néophytes le devoir de la reconnaissance : qu'ils rendent de continuelles actions de grâces aux *trois Personnes divines*, au nom desquelles ils ont été régénérés<sup>2</sup>. Même intention encore dans les *trois stations* de la procession dont nous allons parler.

La procession solennelle aux fonts du Baptême, le soir de Pâques et durant l'Octave, nous rappelle une page de l'histoire du peuple hébreu, après le passage de la mer Rouge. Campé pendant une semaine non loin de ses rivages, il y revenait chaque jour redire à Jéhovah le cantique de sa reconnaissance. La réalité a succédé aux figures, et le nouveau peuple de la droite de Dieu, le véritable Israël, vient chanter son cantique d'actions de grâces auprès de ces eaux saintes qui furent, tout à la fois, et pour son persécuteur un humiliant tombeau, et pour lui-même le glorieux berceau d'une vie nouvelle. En se rendant aux fonts sacrés, témoins de notre divine adoption, on chante le *Laudate, pueri, Dominum*; au retour, c'est l'*In exitu Israel*<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Origines de la Liturgie*. Pascal. — <sup>2</sup> Thomassin, *Célébrat. des Fêtes*, l. II, c. 16. — *Rationale*, l. VI, c. 89. — <sup>3</sup> *Mitrale*, l. VI, c. 15.



L'ŒUF DE PAQUES. — L'œuf était regardé comme un symbole de la *résurrection des corps*<sup>1</sup>; dans les tombeaux de plusieurs martyrs on a découvert des œufs de marbre, semblables à ceux de la poule, ou même des coquilles d'œufs naturels. Pour le chrétien, l'œuf est l'image du tombeau; il y restera sans mouvement et sans vie, jusqu'à ce que Celui qui a bien voulu comparer sa tendresse à celle de la poule vienne briser les liens qui retiennent le captif de la mort. C'est à cette origine éminemment religieuse qu'il faut faire remonter l'œuf de Pâques, si connu de nos pères. Dans quelques églises, en ce jour, on suspendait un œuf d'autruche au milieu du sanctuaire, comme un gage d'espérance; et, au foyer domestique, on mangeait l'œuf béni, avant toute autre nourriture, le jour de la Pâque de résurrection, appelé aussi, pour le même motif, *pâque de l'œuf*<sup>2</sup>.

SYMBOLISME DU TEMPS PASCAL. — La période septuagésimale nous a figuré notre exil loin de la céleste Jérusalem; la sainte quarantaine, en nous rappelant les luttes du peuple hébreu, retraçait notre propre histoire. Mais voici que les jours de pénitence se sont écoulés. Plus de deuil, plus de larmes dans la liturgie de l'Eglise. Entr'ouvrant les vastes horizons de l'éternité, elle nous y transporte sur les ailes de l'espérance, pour nous montrer, après les souffrances de cette vie, la couronne brillante déposée sur le front du vainqueur, les joies sans mesure de la vision de Dieu. Le culte catholique traduira cette consolante pensée pendant le temps pascal. Celui-ci embrasse une période de cinquante jours. L'année jubilaire, qui tombait tous les cinquante ans, a marqué ce nombre d'un caractère de joie; « et de même,

<sup>1</sup> S. August., *Serm.* cv. — <sup>2</sup> *Dict. des Antiq. chrét.* — Godard, *Archéol.*

dit saint Grégoire, que le nombre quarante est pris pour le châtiment et la pénitence, celui-là figure la récompense et le repos<sup>1</sup>. »

Pendant tout le temps pascal, les premiers chrétiens priaient debout. Saint Justin, se demandant la raison d'un pareil usage, répond : « C'est pour placer sans cesse sous nos yeux le bienfait de notre résurrection. L'humiliation de notre corps, pendant les autres temps, est un symbole de notre chute par le péché, mais la posture que nous gardons dans ces jours qui appartiennent au Seigneur, est un signe de la résurrection de Jésus-Christ, qui nous a délivrés des liens du péché et de ceux de la mort<sup>2</sup>. »

L'interprétation de cette pratique, telle que nous la donne le saint docteur, était du reste fondée sur la coutume de l'Eglise primitive. Celle-ci, dès le principe, avait prescrit qu'on priât debout les dimanches et tout le temps pascal, en signe de joie, et à genoux tout le reste de l'année. En parlant du grand Apôtre, saint Jérôme nous dit : « Saint Paul resta à Ephèse jusqu'à la Pentecôte, temps de joie et de victoire, où nous ne fléchissons pas les genoux, ni ne nous courbons vers la terre, mais où, ressuscités avec le Seigneur, nous nous élevons vers le ciel<sup>3</sup>. » Le concile de Nicée érigea cet usage en loi canonique<sup>4</sup>. Il a été maintenu, pendant le temps pascal, pour la récitation du *Regina cœli*, et les dimanches, pour celle de l'*Angelus*.

Le dimanche de Quasimodo ouvre la série des cinq dimanches du temps pascal. Les premiers mots de l'Introït lui ont donné le nom qu'il porte. C'était la veille de ce jour que les baptisés avaient quitté leurs

<sup>1</sup> *Mor.*, l. 1, c. 15. — <sup>2</sup> *Quæst. ad Orthod. Resp.* cxv. — <sup>3</sup> *Comment. Ep. ad Eph. Proœm.* — <sup>4</sup> *Canon ultim.*

robes blanches ; cette circonstance le fit aussi appeler dimanche *in albis depositis*.

Durant les quarante jours qu'il passa sur la terre, après sa résurrection, Jésus-Christ acheva d'instruire ses Apôtres. Sur les traces de ce divin modèle, l'Eglise, pendant le temps pascal, continue, par la lecture des Epîtres et des Evangiles, l'instruction de ses nouveaux enfants.

PROCESSION DE SAINT MARC, 25 avril. — Sous le pontificat de Pélage, en 589, les eaux grossies du Tibre s'élevèrent au faite du temple de Néron. En se retirant, elles laissèrent un si infect limon qu'il en résulta une violente peste. Pour détourner la colère divine, le Pape ordonna une procession générale. Mais Dieu voulait une illustre victime : Pélage fut enlevé par le fléau, dans la procession même, avec soixante et dix personnes. Saint Grégoire le Grand, son successeur, ordonna une seconde procession, à la tête de laquelle on porta l'image de la sainte Vierge, peinte par saint Luc. Devant l'image vénérée, le fléau disparut. Quand on fut arrivé au môle d'Adrien, aujourd'hui château Saint-Ange, saint Grégoire aperçut l'Ange des colères qui remettait dans le fourreau une épée rouge de sang. C'était le signal du pardon. En actions de grâces, l'Eglise renouvela chaque année cette procession.

D'après quelques auteurs, les païens faisaient, le 25 avril, une procession, pour attirer les bénédictions des dieux sur les fruits de la terre. On y portait la statue de Cérès, déesse des moissons. L'Eglise, probablement, fixa à ce jour la procession dont nous avons parlé, afin d'intéresser les païens eux-mêmes aux prières prescrites pour la cessation de la peste.

PROCESSIONS DES ROGATIONS. — Des fléaux sans cesse renouvelés désolaient l'église de Vienne : trem-

blements de terre, incendies, sécheresses et ravages des bêtes féroces. C'était sous le pontificat de saint Mamert. La douleur du pasteur et des fidèles était à son comble, quand, dans la nuit de Pâques, pendant que le troupeau réuni priait au pied des autels, de sinistres lueurs vinrent se mêler à la douce clarté des flambeaux du sanctuaire : l'incendie dévorait la ville. Tous se précipitent; seul, saint Mamert reste à l'autel. Son cœur s'embrase, son regard s'illumine, un colloque mystérieux s'établit avec Dieu, et, à l'instant, les feux du dehors s'éteignent sous l'action d'une puissance invisible. Que s'était-il donc passé ? Le saint évêque l'apprit à son peuple ramené de suite dans le lieu saint par la reconnaissance : il avait voué des *Rogations* à Dieu. C'étaient des supplications qui devaient consister en une procession solennelle avec prières et jeûne. A l'exemple de celles des Ninivites, elles furent de *trois jours*, et on choisit ceux qui précèdent immédiatement la fête de l'Ascension. N'est-ce pas le dernier dimanche après Pâques qu'il est dit dans l'Évangile : « Demandez et vous recevrez ? » Saint Mamert s'en souvint, et il mit sous la garde de cette promesse sa célèbre institution, que bientôt l'Église entière adopta.

Les Rogations portent aussi le nom de *Litanies mineures*; celui de *Litanies majeures* est réservé à la procession de saint Marc, établie par un Pape dans la capitale même de la chrétienté.

ASCENSION. — Le quarantième jour qui suivit sa résurrection, Notre-Seigneur apparut une dernière fois à ses disciples, mangea avec eux, les conduisit sur le mont des Oliviers, et là, vers l'heure de midi, il monta au ciel en leur présence. Dès les premiers siècles, en ce jour fut instituée une procession rappelant la marche du Sauveur et de ses disciples

vers la montagne de l'Ascension; pour n'omettre aucune des circonstances de ce glorieux mystère, elle se fit vers l'heure de midi et elle fut précédée de l'Oblation sacrée, où Jésus-Christ victime devient notre convive et notre aliment.

Suivant le rit romain, on éteint le cierge pascal après l'Évangile de ce jour, pour indiquer que Jésus-Christ, la vraie Lumière, a quitté la terre. Dans quelques églises, le cierge pascal est porté en tête de la procession; il figure le Sauveur conduisant ses disciples, et, sans doute, les précédant dans cette marche triomphale.

## II.

### Temps de la Pentecôte.

FÊTE DE LA PENTECOTE. — « Nous nous préparons à la fête de Pâques, dit Eusèbe, par quarante jours de jeûne, et nous nous disposons à la Pentecôte par cinquante jours d'une sainte allégresse. A Pâques, ajoute-t-il, on reçoit le Baptême; à la Pentecôte, on reçoit le Saint-Esprit, qui est la perfection du Baptême. La résurrection de Jésus-Christ fortifia les Apôtres; c'est la Pentecôte qui consumma leur charité et les rendit invincibles. En ce jour, l'Esprit-Saint fut donné avec cette plénitude nécessaire à l'Église pour subjuguier l'univers : c'est pourquoi je regarde la Pentecôte comme la plus grande de toutes les fêtes <sup>1</sup>. »

La veille de ce jour, on fait la bénédiction des fonts, comme au samedi saint; et, autrefois, cette cérémonie était suivie de l'administration solennelle du Baptême

<sup>1</sup> *De Vita Const.*, l. iv, c. 44.

pour ceux qui n'avaient pu le recevoir dans la nuit de Pâques. Divers motifs désignèrent ce jour au choix de l'Eglise : la descente de l'Esprit-Saint avait été annoncée aux Apôtres comme devant être pour eux un second Baptême<sup>1</sup>; les Apôtres baptisèrent trois mille Juifs le jour de la Pentecôte; la régénération de l'âme par le Baptême est la première opération du Saint-Esprit. Selon le sentiment le plus généralement reçu, c'est en ce jour que, pour la première fois, le saint Sacrifice fut offert. Pierre le célébra, au nom de tous, après la descente du Saint-Esprit. Le *Veni Creator* chanté solennellement avant la Messe de ce jour rappelle cette circonstance.

SYMBOLISME DU TEMPS DE LA PENTECOTE. — La Pentecôte est le jour mémorable de la naissance de l'Eglise, au cénacle; les jours qui vont suivre, jusqu'à l'Avent, nous rappelleront sa vie voyageuse à travers les siècles. Dans les âpres chemins qu'elle doit parcourir, nous la verrons s'avancer avec la foi en la sainte Trinité pour guide, l'Eucharistie pour viatique, le Sacré-Cœur pour lieu de son repos. Pierre et Paul la protègent, la Reine du ciel est sa glorieuse patronne, les Anges veillent sur elle; aussi la divine Voyageuse, dans ces jours, leur offre-t-elle l'hommage de sa reconnaissance. Et, presque parvenue au terme de sa carrière liturgique, elle salue deux fois la patrie céleste, pour ranimer son courage au milieu des fatigues et des combats.

Remplis de l'Esprit d'en haut, les ouvriers du Père de famille, après la Pentecôte, sont allés arroser de leurs sueurs ou de leur sang son divin héritage, et pour l'Eglise alors a commencé le travail de la moisson spirituelle. La couleur *verte* employée dans cette

<sup>1</sup> Act. 1.

période liturgique symbolise bien la *moisson qui germe et qui grandit*. Pour chacun d'entre nous, c'est aussi l'époque du travail pour le ciel. A mesure que le temps de la Pentecôte s'écoule, les jours deviennent plus courts et plus froids, image de la vie de l'homme : elle aussi perd, avec les ans qui passent, et de sa chaleur et de son éclat. Image encore de la vie du monde : le flambeau de la charité et de la foi va peu à peu s'éteignant, jusqu'à l'heure où le Seigneur viendra nous juger. L'Évangile du dernier dimanche après la Pentecôte déroulera devant nous ce drame effrayant; alors l'Église militante et voyageuse entrera dans la joie de l'éternelle béatitude. Pour nous, dociles au conseil de l'Apôtre, « faisons le bien pendant que nous en avons le temps<sup>1</sup>. »

FÊTE DE LA SAINTE TRINITÉ. — La place occupée par cette fête, à l'entrée du temps de la Pentecôte, nous rappelle que les Apôtres, après la descente du Saint-Esprit, s'empressèrent d'annoncer le mystère de la sainte Trinité. L'Église avait déjà honoré, par une solennité particulière, chacune des Personnes divines : Noël était pour le Père, Pâques pour le Fils, la Pentecôte pour le Saint-Esprit. Mais, en ce jour, la liturgie les réunit en une même fête, afin de chanter le grand dogme de l'*unité dans la Trinité*.

FÊTE-DIEU. — Après son Ascension, Jésus-Christ a voulu rester dans le tabernacle, pour être la force de son Épouse dans les luttes du pèlerinage. L'Église reconnaissante a institué une fête pour célébrer les grandeurs du Dieu humble et caché sous les voiles eucharistiques : c'est la Fête-Dieu ou la fête de la divinité de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

Oui, malgré les défaillances de la foi, cette fête est

<sup>1</sup> *Ad Galat.*, vi, 10.

restée la proclamation la plus éclatante de la divinité de Jésus-Christ dans le saint Sacrement de l'autel. Il est le Dieu qui reçut les mystiques présents des mages adoreurs, son trône est environné des parfums qui s'élèvent de l'encensoir de l'Ange : et la fumée odorante de l'encens embaume le chemin par où il doit passer. Il est le Dieu aux pieds duquel les élus déposent leurs couronnes : et des fleurs sont semées sur son passage. Il est le Dieu qui habite les splendeurs de la lumière : et des milliers de flambeaux illuminent son cortège. Il est le Dieu des armées : et le canon le salue par des salves répétées, les troupes lui forment une garde d'honneur, et des hymnes guerriers accompagnent sa marche triomphale. Il est le Dieu des empires : et les princes et les rois, ou bien ceux qui les représentent, s'honorent de marcher après lui. Il est le Dieu des sciences et de la justice : et les savants et les magistrats lui font escorte. Il est le Dieu du pauvre et du riche : et toutes les classes sont confondues dans les rangs de la procession. Il est le Dieu qui eut des caresses pour l'enfance et des préférences pour la douleur : en quelques contrées, les enfants et les malades viennent lui présenter leur front pour qu'il les bénisse.

La Fête-Dieu n'a pas toujours été célébrée dans l'Eglise. Une vénérable religieuse hospitalière, de la ville de Liège, nommée Julienne de Mont-Corneillon, apprit de Notre-Seigneur, dans une révélation, qu'il désirait l'institution d'une fête solennelle pour honorer le Sacrement de son amour. Le projet reçut l'approbation d'Urbain IV, mais la mort de ce Pontife en ajourna l'exécution. La gloire d'établir définitivement cette solennité était réservée à un Pape français : ce fut Clément V, au concile général tenu à Vienne, en 1311.



**FÊTE DU SACRÉ-CŒUR.** — Une humble religieuse, nommée Marguerite-Marie Alacoque, de l'ordre de la Visitation, était en adoration pendant l'Octave du Saint-Sacrement, lorsque Notre-Seigneur lui apparaissant exprima le désir de voir le premier vendredi après l'Octave du Saint-Sacrement consacré à célébrer une fête particulière pour honorer son cœur et réparer les indignes traitements qu'il reçoit dans le Sacrement de l'autel. La pieuse fille, traitée de visionnaire, vit se soulever une violente tempête; mais Jésus-Christ veillait sur elle, et d'un regard il calma l'orage. Nous ne raconterons pas les diverses phases par lesquelles a passé cette dévotion; tout le monde sait en quelle mémorable circonstance Henri de Belzunce l'établit à Marseille, en 1720, et comment la cessation de la peste justifia sa confiance. L'érection de la nouvelle fête ne fut obtenue que sous Clément XIII, en 1765; et celle-ci ne devint obligatoire que sous le pontificat de Pie IX, en 1857.

Notre-Seigneur donna lui-même à sa servante l'explication des divers emblèmes qui entouraient son Cœur sacré, lors de son apparition. Laissons-la parler elle-même : « Mon divin Maître me fit entendre que ces instruments de la passion signifiaient que l'amour immense de son Cœur pour les hommes avait été la source de toutes ses souffrances; que, dès le premier instant de son Incarnation, tous ces tourments lui avaient été présents; et que, dès ce premier moment, la croix fut, pour ainsi dire, plantée dans son Cœur; qu'il accepta dès lors toutes les humiliations et toutes les douleurs que sa sainte humanité devait souffrir pendant le cours de sa vie mortelle, comme aussi tous les outrages auxquels son amour pour les hommes l'exposait jusqu'à la fin des siècles, en demeurant avec eux dans le saint Sacrement. »

**NATIVITÉ DE SAINT JEAN-BAPTISTE, 24 juin.** — Cette fête, une des plus anciennes de la liturgie, fut pendant longtemps précédée d'un jour de jeûne et même d'un Carême de trois semaines, en mémoire de la vie pénitente du saint Précurseur. L'ange avait annoncé « que sa naissance serait un sujet de joie » pour un grand nombre<sup>1</sup>; » cette joie, du haut des collines d'Hébron, se répandit dans le monde chrétien. Les fidèles aimèrent à célébrer l'anniversaire de ce beau jour, où brillèrent aux regards de l'humanité attentive les premières lueurs de la Rédemption; car si Notre-Seigneur est le Soleil de justice, si Marie en a été la brillante aurore, le fils de Zacharie et d'Elisabeth fut la douce étoile qui apporta à la terre le crépuscule du matin. Nos pères se réjouissaient dans la prière; pour satisfaire leur piété, comme à Noël, chaque prêtre célébrait trois Messes. On se rendait à un sanctuaire placé sous le vocable de saint Jean-Baptiste, pour y vénérer ses reliques, et, sur le soir, en signe de joie, les hauteurs étaient illuminées.

**FÊTE DE SAINT PIERRE ET DE SAINT PAUL, 29 juin.** — La liturgie célèbre plusieurs fêtes en l'honneur de ces deux illustres Apôtres, mais la plus solennelle est celle de leur martyre. L'an 67 de l'ère chrétienne et le 27 juin, saint Pierre et saint Paul quittèrent l'humide cachot de la prison Mamertine, pour être conduits au supplice; le premier devait être crucifié; quant au second, son titre de citoyen romain lui donnait droit à une mort plus honorable, celle de la décapitation par le glaive. A quelque distance de la ville, sur la voie d'Ostie, les deux Apôtres, séparés par leurs bourreaux, se dirent le dernier adieu: « La paix soit avec toi, Chef de l'Eglise, pasteur de tous les agneaux

<sup>1</sup> S. Luc, 1, 14.

du Christ, » dit saint Paul. — « Va en paix, prédicateur des biens célestes, guide des justes dans le chemin du salut, » répondit saint Pierre<sup>1</sup>. La vénération des siècles a gravé ces paroles sur le fronton de l'église des *Adieux*. Le cortège alors se divisa. Saint Pierre, conduit sur le mont Janicule, lieu des exécutions vulgaires, fut flagellé, puis crucifié la tête en bas. Deux chrétiennes demeurèrent au pied de sa croix, comme autrefois les saintes Femmes au Calvaire; elles recueillaient le sang du glorieux martyr. Saint Paul continua à suivre la voie d'Ostie. La patricienne Plautilla, nouvelle Véronique, accompagnait, en pleurant, le lugubre cortège; sur le lieu du supplice, elle détacha son voile et le remit à Paul qui le lui avait demandé pour se bander les yeux, selon la coutume romaine. Après une fervente prière, il s'offrit au bourreau. Sa tête bondit trois fois sur le sol, et, au contact de ce noble chef, jaillirent trois fontaines que l'on voit encore aujourd'hui.

Le corps de saint Pierre, embaumé avec des aromates par le prêtre Marcel, fut inhumé dans la catacombe du Vatican. Une illustre romaine, Lucina, remplit le même devoir de piété filiale à l'égard des restes mortels de saint Paul. Elle leur donna la sépulture dans la catacombe creusée sous le domaine qui lui appartenait, près de la voie d'Ostie<sup>2</sup>.

ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE, 15 août. — Une mort sans souffrances, un tombeau sans corruption, une résurrection anticipée dans un corps glorieux, tel est le triple mystère solennisé sous le nom d'Assomption de la sainte Vierge.

La procession de ce jour rappelle la consécration

<sup>1</sup> S. Dionys. Areop., *Ep. ad Tim.* — <sup>2</sup> L'abbé Darras, *Hist. de l'Eglise*, t. vi.

que fit Louis XIII, de la France à Marie; une ordonnance royale établit qu'elle se ferait dans tout le royaume, à l'issue des Vêpres. A la suite de nos guerres civiles, Napoléon renouvela cet acte d'une royale piété. « En perpétuel souvenir de la restauration du culte, dit le cardinal Caprara, Sa Majesté l'Empereur a décidé que le 15 août, fête de l'Assomption de la sainte Vierge, serait aussi consacré à saint Napoléon, en sorte qu'il n'y ait qu'une solennité et qu'elle soit regardée comme l'anniversaire du rétablissement de la religion catholique, des prières avec des actions de grâces devant avoir lieu ce jour-là dans tout l'Empire<sup>1</sup>. » Le grand général comprit qu'il n'avait été qu'un instrument entre les mains de Celle qui est la patronne de la France; son œuvre avait besoin d'être consolidée, il la plaça sous la garde de Marie.

Nous voyons en cette fête notre drapeau flotter dans les nefs et le sanctuaire, décorer la façade du temple catholique. C'est bien là sa place, puisque les documents de notre histoire nous montrent que l'étendard de la France est l'étendard de Marie. La première enseigne de nos rois fut la bannière *bleue* de l'abbaye de Saint-Martin. Les Carlovingiens lui substituèrent celle de Saint-Denis; cette dernière, connue sous le nom d'*oriflamme*, était de *soie rouge*. Les Anglais, maîtres de Paris et de Saint-Denis, ayant arboré notre étendard national, la France abdiqua une couleur devenue ennemie. Le culte pieux professé par Charles VII et Louis XI envers la sainte Vierge fit alors adopter la couleur blanche, comme un symbole de sa protection<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Décret du 1<sup>er</sup> mars 1806. — <sup>2</sup> *Encyclop. du XIX<sup>e</sup> siècle*, art. *couleurs nationales*.

Rien n'est fortuit dans les desseins de Dieu, s'agit-il de la plus infime créature; et alors qu'il est question de la fille aînée de l'Eglise, on ne saurait faire intervenir le hasard dans les faits qui la concernent. Or, les couleurs successivement adoptées par nos trois dynasties, et aujourd'hui réunies sur notre drapeau, sont précisément celles que l'Eglise a consacrées à Marie. Marie a voulu donner ses livrées comme couleurs nationales à celle qui allait être sa fille de prédilection, et, puisque notre pays était destiné à devenir le royaume de Marie, c'est d'elle qu'il devait recevoir les couleurs de son glorieux drapeau. Ne soyons plus surpris si ce drapeau promène la victoire partout où il se montre : « Marie est forte » comme une armée rangée en bataille<sup>1</sup>. » Dès qu'il paraît, la civilisation se groupe autour de lui, car dans ses plis il porte l'espérance et la foi.

NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE, 8 septembre. — C'est pour la troisième fois que, depuis l'Avent, l'Eglise nous réunit autour d'un berceau; mais, si les deux autres ont été entourés de gloire, celui-ci est enveloppé des voiles du silence. L'Evangile se tait sur les circonstances de la Nativité de Marie. Quels furent son père et sa mère? Quel lieu la vit naître? l'Ecriture ne le dit pas. Par humilité, l'auguste Vierge n'a pas permis qu'on parlât d'elle dans les pages qui nous retracent la vie de Jésus-Christ. Mais les Apôtres ont recueilli de ses lèvres de pieux récits qui nous ont été transmis par la tradition. C'est ainsi que l'Eglise a su le nom des parents de Marie. Son père se nommait Joachim, il était de la race des rois de Juda; Anne, sa mère, descendait d'Aaron. Elle naquit à Nazareth, le 8 septembre, et on lui donna le nom

<sup>1</sup> *Cant.*, vi, 9.

de *Miryam, Marie*, lequel veut dire reine et étoile de la mer.

Sans lui accorder une trop grande importance, nous citerons le fait merveilleux qui fit assigner à la date du 8 septembre la fête de la Nativité de la sainte Vierge. Un saint religieux entendait, une fois chaque année, pendant la nuit, les célestes concerts des anges qui célébraient une fête au ciel. Il pria avec ferveur pour savoir la cause de cette joie, et il lui fut révélé que les chœurs célestes honoraient la Nativité de Marie, qui avait eu lieu en ce jour.

C'est aujourd'hui la fête de la naissance de notre Mère, offrons-lui un bouquet et formons-le des fleurs qu'elle préfère. Entre toutes, celle sur laquelle elle laisse tomber les plus complaisants de ses regards, c'est l'humilité. Si notre naissance est humble, gardons-nous d'en rougir; si elle est illustre, gardons-nous d'en parler. Que cette résolution, déposée aux pieds de Marie, soit notre bouquet de fête.

NOTRE-DAME DU SAINT ROSAIRE, 1<sup>er</sup> dimanche d'octobre. — « La victoire qui triomphe du monde c'est » notre foi<sup>1</sup>. » L'événement dont l'Eglise célèbre la mémoire en cette fête est le plus beau commentaire de cette parole de nos saints Livres. C'était au xvi<sup>e</sup> siècle. L'islamisme, comme un torrent dévastateur, allait fondre sur l'Europe. La chrétienté n'a qu'une faible armée à opposer à des masses innombrables; mais saint Pie V, qui occupait alors la chaire de saint Pierre, attend tout son secours de la Reine des anges. Il fait distribuer aux soldats de nombreux chapelets et ordonne que la bannière de Marie soit arborée sur chaque vaisseau. Les flottes se rencontrent dans les eaux de Lépante, le 7 octobre 1571. Les

<sup>1</sup> *I. Ep. S. Joan.*, v, 4.

Turcs ont d'abord l'avantage, mais bientôt, à la prière de Marie, le Dieu des armées se déclare pour les chrétiens, et l'ennemi, complètement défait, voit sa flotte capturée ou coulée à fond. Le même jour, à la même heure, les membres de la confrérie du Rosaire faisaient leurs processions ordinaires; le saint Pontife, reconnaissant dans cette victoire la protection signalée de la sainte Vierge, institua la fête de Notre-Dame de la Victoire, que Grégoire XIII, son successeur, désigna sous le nom de fête du saint Rosaire. Ce fut aussi à la suite de ce mémorable événement que saint Pie V inséra dans les Litanies de la sainte Vierge l'invocation « *Secours des chrétiens, priez pour nous.* »

L'à-propos du chant de l'*Ave maris stella*, en cette fête, est saisissant; l'Eglise le dit à Vêpres, à l'heure où la mer vit le triomphe de la flotte chrétienne protégée par Marie.

La dévotion au Rosaire, on le voit, est antérieure à la fête qui porte son nom. Sous sa forme actuelle, elle date de saint Dominique, mais son origine remonte plus haut. Les anachorètes des premiers siècles, pour ne point interrompre le travail des mains, apprenaient certaines prières, les psaumes principalement, et les redisaient, chaque jour, un certain nombre de fois déterminé. Pour ceux qui ne savaient pas lire, c'était l'Oraison dominicale ou d'autres formules courtes et faciles à retenir. Afin de n'en oublier aucune, ils avaient sous un pan de leurs vêtements un nombre de petites pierres correspondant à celui des prières qui leur étaient imposées, et ils en jetaient une à chaque formule qu'ils récitaient. Au xi<sup>e</sup> siècle, nous apprenons de Guillaume de Malmesbury<sup>1</sup> que

<sup>1</sup> *De Pontif.*, l. iv, c. 4.

Godève, femme du comte Léofric, avait coutume de rouler dans ses doigts un cercle de pierres précieuses enfilées à un cordon et de réciter une prière en touchant chaque grain, afin de n'en point omettre. Quelques années plus tard, Pierre l'Ermite, pour faciliter aux croisés qui ne savaient pas lire le moyen de prier Dieu, mit entre leurs mains le chapelet proprement dit. Saint Dominique vint ensuite donner à cette dévotion sa forme définitive<sup>1</sup>.

Le mot chapelet et le mot rosaire signifient *couronne de roses*. Chacun de leurs grains est comme une fleur qui sert à former la couronne de la Reine des cieux, que l'Eglise nomme la *Rose mystique*.

FÊTE DE LA TOUSSAINT, 1<sup>er</sup> novembre. — Cette solennité n'était point connue des premiers siècles de l'Eglise. Voici à quelle occasion elle fut introduite dans la liturgie. Boniface IV, en 610, ayant obtenu le Panthéon, pour en faire une église, le dédia sous l'invocation de la sainte Vierge et de tous les martyrs, ce qui fit donner à ce monument le nom de Sainte-Marie-aux-Martyrs. Au siècle suivant, Grégoire III consacra, dans l'église de saint Pierre, une chapelle en l'honneur de tous les saints. Insensiblement, à cause des rapports intimes de cette solennité avec la précédente, les deux fêtes n'en formèrent plus qu'une seule et leur célébration fut fixée au 1<sup>er</sup> novembre.

Le *Rational* donne les détails suivants sur l'Office de la Toussaint : « Comme cette fête est générale pour tous les saints, on a dû varier les prières selon les qualités ou les ordres des bienheureux. La première Antienne, la première Leçon et le premier Répons sont de la Trinité, parce que c'en est la fête ; secondement, de la bienheureuse Marie ; troisième-

<sup>1</sup> L'abbé Pascal, *Dict. des Antiq. chrétiennes*.



ment, des anges; quatrièmement, des prophètes; cinquièmement, des Apôtres; sixièmement, des martyrs; septièmement, des confesseurs; huitièmement, des vierges; neuvièmement, de tous ensemble. Le huitième Répons est chanté devant l'autel de la sainte Vierge par *cinq enfants* qui tiennent dans leurs mains chacun un *flambeau*, pour représenter les *cinq vierges prudentes* de l'Évangile. »

FÊTE DES MORTS, 2 novembre. — De tout temps l'Église a fait une commémoration annuelle des morts<sup>1</sup>. Quel était le jour de l'année affecté à ce pieux souvenir? Le silence des martyrologes nous le laisse ignorer. Nous savons seulement, d'après une homélie de saint Jean Chrysostôme, que, chez les Orientaux, la commémoration des morts avait lieu le jour même du vendredi saint. Saint Odilon, abbé de Cluny, au x<sup>e</sup> siècle, est le premier qui ait fixé cette fête, pour ses moines, au 2 novembre.

La fête ou commémoration des morts fut d'abord chômée, comme le dimanche, puis elle fut réduite à une demi-fête qui se terminait à midi, et c'est pour ce motif qu'il n'y a point de secondes Vêpres à cet Office. Le seul ordre de Cluny avait conservé la fête entière.

<sup>1</sup> Tert., *De Coronâ*, III. — S. Aug., *De curâ pro mortuis gerendâ*, IV.





**LIVRE SIXIÈME.**

---

**SACREMENTS.**

---



## CHAPITRE I.

---

# BAPTÊME.

---

### I.

#### Notions sur les Sacrements.

**DÉFINITION.** — Après Dieu, rien n'est mystérieux comme la grâce. N'en soyons pas étonnés, puisque, selon la définition si juste et si simple de Pascal, « la grâce c'est Dieu sensible au cœur. » Dieu peut se rendre présent à nos cœurs d'une manière immédiate; il le fait quelquefois. Mais les moyens les plus ordinaires dont il se sert sont les sacrements. Saint Augustin les définit : « *Des signes visibles de la grâce invisible, institués pour notre sanctification.* »

Les sacrements sont des signes, c'est-à-dire des images sensibles de ce que la grâce opère dans nos âmes. Dans le Baptême, elle *purifie*, son signe visible est l'eau; elle *fortifie*, dans la Confirmation, pour les luttes de la vie, et dans l'Extrême-Onction, pour les combats de la mort, son signe visible est l'huile; elle *nourrit*, dans l'Eucharistie, son signe visible est la double matière du *pain* et du *vin*. Il en est de même pour les autres sacrements.

Dire simplement qu'ils sont les signes de la grâce,

cela ne suffit pas; ajoutons qu'ils en sont les *agents*, car ils la produisent dans l'âme bien préparée. Là se trouve la différence qui existe entre les sacrements et les autres signes usités dans la religion. Les images qui décorent nos temples, les cérémonies qui embellissent notre culte sont des signes qui nous élèvent à Dieu, mais ils ne produisent pas la grâce. De même en est-il des créatures du monde matériel : « elles nous rendent visibles, dit saint Paul, par la » connaissance qu'elles nous en donnent, les invisibles perfections de Dieu<sup>1</sup>. » Signes visibles, ces créatures, pour devenir des sacrements, devraient communiquer, en même temps, les perfections qu'elles signifient.

**MATIÈRE ET FORME.** — Pour se communiquer à l'âme *spirituelle* Dieu se sert d'un signe *matériel*, et on reconnaît là le cachet de la divine Sagesse. Cette humiliation de l'homme soumis à des éléments insensibles le réconcilie avec son Créateur. La créature avait été la cause de sa chute, à elle d'être l'agent de sa justification; l'homme était tombé pour s'en être fait l'esclave, il devra se soumettre à elle pour revenir à Dieu.

Il faut l'avouer, pour l'obéissance de l'homme, il y a là une dure épreuve. Attendre son salut de quelques signes matériels communs et sans éclat, de l'eau, du pain, du vin, de l'huile, qui deviendront, sous l'action des paroles sacramentelles, les canaux de la grâce en nous; se faire dépendant de choses si petites en apparence; les traiter, sous ces humbles dehors, avec tout le respect que l'on doit à Dieu; tout cela nous est commandé, et, devant cet ordre, à la raison de se taire, et à la foi d'obéir. Mais, encore un coup,

<sup>1</sup> Rom., I, 20.

c'est une épreuve qui aura sa récompense, car elle a bien son mérite.

Dieu pouvait attacher sa grâce à des signes en renom; ce qu'il y a de moindre a été préféré, pour deux motifs qui, de prime abord, se font jour. Jaloux de sa gloire, Dieu manifeste davantage sa puissance en opérant des merveilles avec le néant et ce qui s'en rapproche le plus. Ne découvrons-nous pas aussi son amour pour l'humilité. Un Dieu qui avait choisi pour mère l'épouse d'un artisan, pour berceau une crèche, pour habitation un atelier, pour disciples des pécheurs, pour lit de mort une croix, ne devait venir à nous, dans les sacrements, que sous des apparences humbles et cachées. Et ainsi Jésus-Christ perpétuera dans le monde l'anathème porté contre l'orgueil.

La matière n'existe pas seule pour constituer l'élément sensible du sacrement; il y a encore les paroles ou la forme. Elles sont nécessaires, dit saint Thomas, soit que nous considérions les sacrements dans leurs rapports avec le Verbe, soit que nous les envisagions dans leurs rapports avec l'homme. Le Verbe incarné est la cause de la grâce sanctifiante distribuée en nous par ces mystiques canaux; ceux-ci en prennent, en quelque sorte, la divine ressemblance, par là même que notre parole ou *verbe* se joint à une chose *sensible*; c'est à une *chair sensible* que le *Verbe* s'est uni dans l'Incarnation. Ainsi, les sacrements portent la marque et le sceau du Maître qui les a institués. Si nous jetons les yeux sur l'homme, nous y voyons le *corps* et l'*âme*, qui trouvent dans les sacrements un remède conforme à leur nature, puisque ceux-ci affectent le *corps* par l'*élément* visible et l'*âme* par la *parole*, au moyen de la foi<sup>1</sup>. Hugues de Saint-Victor

<sup>1</sup> *Summa Theol.*, P. III, quæst. 60.

va nous aider à comprendre cette riche doctrine. « Il y a, dit-il, deux choses dans l'homme, le corps et l'âme; deux choses dans la sainte Écriture, le sens et la lettre. De même, dans tout sacrement, il y a ce qui tombe sous les sens, et il y a ce qui est l'objet de la foi; ce qui est visible, c'est le sacrement, ce qui est spirituel, c'est l'effet du sacrement. »

## II.

### Cérémonies du Baptême.

PARRAIN ET MARRAINE. — Dans les premiers siècles, pour ne point se laisser tromper par quelques-uns de ceux qui se présentaient au Baptême, l'Eglise exigea le témoignage d'un chrétien bien connu, qui pût répondre des mœurs et de la foi du prosélyte, qui se chargeât de continuer à l'instruire et à le surveiller. Ce répondant fut connu sous plusieurs noms; celui de parrain a survécu. Il en fut de même des marraines, par rapport aux personnes du sexe. Cet usage, suggéré par une sage prudence à l'égard des adultes, fut jugé utile à l'égard des enfants et maintenu dans l'Eglise<sup>1</sup>.

Pères et mères dans l'ordre divin de la grâce, les parrains et les marraines transmettent à ceux qu'ils ont présentés au Baptême leur nom, non pas celui que lèguent la chair et le sang, mais ce nom radieux descendu du ciel et écrit en lettres d'or sur le livre de vie. Les liens qui les unissent les uns aux autres sont si bien ceux de la paternité et de la filiation, que le mariage d'un filleul avec sa marraine ou d'un par-

<sup>1</sup> Bergier, *Dict. de Théol.*



rain avec sa filleule, longtemps puni par les lois civiles, est un sacrilège aux yeux de l'Eglise.

Cette paternité, incomprise aujourd'hui, est si sublime que le pape Nicolas 1<sup>er</sup> ne craint pas de professer qu'elle s'élève autant au-dessus de la paternité terrestre que l'âme l'emporte elle-même sur le corps <sup>1</sup>. Dès lors, celui qui s'étonne de voir l'Eglise prendre tant de précautions pour ne confier la garde de ses enfants qu'à des chrétiens dignes de sa maternelle confiance, n'a pas encore compris ce que c'est qu'un cœur de mère, surtout quand cette mère se nomme l'Eglise catholique.

L'ENFANT A LA PORTE DE L'ÉGLISE. — Pourquoi cette station à la porte du lieu saint ? Quand nos premiers parents furent chassés du paradis terrestre, la condamnation qui les frappa tomba aussi sur toute leur race : celle-ci ne pourra rentrer en possession du céleste héritage que par le Rédempteur promis. Dans le prêtre qui vient à cet enfant, nous considérons Jésus-Christ quittant le ciel, pour descendre jusqu'à l'homme qu'il veut sauver.

Le prêtre, après avoir imposé à l'enfant un nom de saint, lui fait une sorte de catéchisme abrégé, conformément à la recommandation de Notre-Seigneur d'*instruire d'abord* avant de baptiser : « Euntes, docete <sup>2</sup>. »

TRIPLE INSUFFLATION. — Le démon est maître de cette âme; pour l'en chasser, le ministre du sacrement se contente de *souffler* sur l'enfant, *trois fois et en forme de croix*. Quelle humiliation infligée à l'esprit d'orgueil ! Sa vaine puissance se dissipe, à un commandement de l'Eglise, comme la paille brisée ou le léger duvet soulevés par le vent. Le même sens est attaché à la main du prêtre étendue sur l'enfant

<sup>1</sup> Réponse aux Bulgares, c. II. — <sup>2</sup> S. Math., xxviii, 19.

pendant les prières : c'est un signe d'autorité et de puissance, un ordre donné à l'usurpateur de quitter une âme que Dieu s'est choisie pour demeure.

Cette insufflation, d'après Tertullien, rappellerait au démon le *souffle de la justice* qui alluma l'enfer et dont la seule pensée le remplit d'épouvante<sup>1</sup>.

Elle a d'autres significations. Quand il s'est agi de créer l'âme, Dieu souffla, dit le texte sacré; et, au Baptême, le représentant de Dieu laisse tomber sur cette âme morte à la grâce un souffle de résurrection qui lui rendra la vie que le péché lui fit perdre. Cette cérémonie, *trois fois* répétée, nous rappelle que l'image des *trois Personnes* divines va être imprimée d'une manière plus parfaite dans cette nouvelle création. Une grâce aussi signalée est le fruit des mérites de *Jésus-Christ souffrant*; l'Eglise nous l'indique en soufflant sur l'enfant *en forme de croix*.

DOUBLE SIGNE DE CROIX. — Le Baptême laisse encore à l'homme la *souffrance* en partage; c'est ce qu'exprime ce double signe de croix tracé sur le front et sur le cœur de l'enfant; sur le *front*, comme pour lui dire de ne pas *rougir* des humiliations auxquelles Dieu condamne souvent les siens; sur le *cœur*, pour lui apprendre à les recevoir avec une *affectueuse soumission* à la volonté divine.

SEL BÉNIT. — Le sel a deux propriétés : il *préserve de la corruption* et il *assaisonne les aliments*. Mis dans la bouche de l'enfant, il est un signe de la grâce qui lui est donnée pour préserver sa langue de la contagion du péché; la langue n'est-elle pas appelée par saint Jacques « un monde d'iniquités<sup>2</sup>, » à cause des fautes dont elle est la source empoisonnée ?

Ce sel signifie encore que les pratiques qui, avant

<sup>1</sup> Apologét. — <sup>2</sup> Ep. III, 6.

le Baptême , auraient été pour l'homme difficiles et sans attrait , telles que la prière , la mortification , le pardon des injures , et , en général , les maximes de l'Évangile , lui seront rendues faciles et agréables.

Enfin , il en est qui considèrent le sel mis dans la bouche comme un serment de fidélité ; cette interprétation est fondée sur la pratique de certains peuples qui , pour faire serment à leur roi , mangeaient du sel en sa présence.

EXORCISMES. — Leur effet est de détruire toutes traces du démon et de préparer l'âme de l'enfant à la grâce du Baptême. Le prêtre , découvert pendant les Oraisons parce qu'il parle à Dieu , se couvre en faisant les exorcismes , car alors il s'adresse au démon et lui commande avec autorité.

INTRODUCTION DE L'ENFANT DANS L'ÉGLISE. — Le ministre de Dieu mettant le bout de son étole sur l'enfant l'introduit dans le lieu saint. Admirez avec quelle sollicitude l'Eglise veille sur la modestie de ses ministres. Parmi ceux qui se présentaient au Baptême , on comptait souvent des adultes de l'un et l'autre sexe ; ce n'était point en les conduisant par la main , mais en leur présentant un de ses ornements sacrés , que le prêtre introduisait les femmes dans le temple. Mais pourquoi l'étole ? Elle est l'emblème de la puissance sacerdotale et le prêtre , en la présentant , semble dire : Au nom du Dieu dont je tiens ici la place , venez dans son temple y recevoir la grâce de la régénération.

L'Eglise pour s'assurer de la foi du parrain et de la marraine de l'enfant , leur fait alors réciter le Symbole et l'Oraison dominicale.

SALIVE SUR LES OREILLES ET LES NARINES. — Notre-Seigneur , un jour , guérit un sourd-muet en lui mettant de la salive sur la langue et le doigt dans les

oreilles. Ce malade figurait l'âme en état de péché, sourde à la voix de Dieu, muette à la prière. Pour rendre l'ouïe et la parole à celle qui est devant lui, le prêtre, avec un peu de salive, touche les oreilles et les narines de l'enfant, et répète les mêmes paroles que Jésus-Christ prononça sur le sourd-muet : « Ephpheta, c'est-à-dire ouvrez-vous<sup>1</sup>. » L'Eglise, pour des raisons faciles à comprendre, a substitué les narines à la langue ; mais en même temps elle a donné à ce nouveau rit un sens symbolique. *La salive sur les narines* du baptisé lui apprend qu'il ne doit pas se plaire aux odeurs des choses de la terre, c'est-à-dire ne pas s'attacher aux créatures, aux honneurs, aux plaisirs ; qu'il coure, qu'il soupire uniquement après la connaissance de Jésus-Christ.

C'est ainsi que, successivement, l'Eglise sanctifie tous les sens du vieil homme ; sous sa main puissante, il devient « une créature nouvelle<sup>2</sup>. » Par le signe de la croix, son front a été aguerri contre les luttes du respect humain ; la salive a ouvert ses oreilles à la voix de Dieu et ses narines à la suavité des parfums de Jésus-Christ, le sel de la sagesse a délié sa langue pour faire entendre des paroles de vie ; marqués du signe sacré, son cœur se portera vers Dieu sur les ailes brûlantes de l'amour et ses épaules se ploieront avec résignation sous un joug plein de douceur.

ONCTION DE L'HUILE DES CATÉCHUMÈNES. — Le démon est chassé. L'enfant a prononcé un triple renoncement. Satan l'a entendu ; il frémit de rage, car l'*Abrenuntio* est le cri de guerre du chrétien. La lutte va donc commencer, acharnée et sans trêve. Ne craignons rien. L'Eglise a revêtu notre faiblesse d'une invincible armure, l'huile sainte dont elle oint notre

<sup>1</sup> S. Marc, VII, 34. — <sup>2</sup> II. Corinth., V, 17.

poitrine et nos épaules. En Orient, au témoignage de saint Jean Chrysostôme, on faisait l'onction sur tout le corps <sup>1</sup>.

Nous avons dû le remarquer, dans les cérémonies du Baptême, la croix apparaît à chaque instant. C'est une révélation de cette vie chrétienne, dans laquelle entre le baptisé, vie de peines et de larmes. Il n'a que des souffrances à attendre, de quelque côté qu'il se tourne, car « la croix est toujours dressée pour le chrétien et elle l'attend partout <sup>2</sup>. »

PROFESSION DE FOI. — Un grand changement va bientôt s'opérer : l'enfant passera de l'esclavage à la liberté. La couleur violette de l'étole marquait la tristesse et le deuil du premier état, et voici que maintenant le prêtre prend l'étole blanche, pour exprimer la joie de l'affranchissement spirituel.

La profession de foi faite en ce moment, en présence des fonts sacrés, rappelle une page des Actes des Apôtres. Nous y lisons que l'eunuque de la reine Candace, converti à la foi par le diacre Philippe, s'écria, en voyant une fontaine : « Voici de l'eau, qui empêche » que je ne sois baptisé ? » Philippe lui répondit : « Si vous croyez de tout votre cœur, cela se peut. » L'eunuque ayant fait sa profession de foi, en ces termes : « Je crois que Jésus-Christ est le fils de Dieu, » ils descendirent dans l'eau, où le saint diacre le baptisa <sup>3</sup>.

« *Voulez-vous être baptisé,* » demande ensuite le prêtre. Encore un souvenir des Livres saints. « Voulez-vous être guéri ? » disait Notre-Seigneur au paralytique couché près de la piscine <sup>4</sup>. Et à l'aveugle qui mendiait sur le bord du chemin : « Que voulez-vous que je fasse pour vous <sup>5</sup>. »

<sup>1</sup> Homél. in Ep. ad Colos., ix, 6. — <sup>2</sup> Imit. Christ., l. II, c. 12. —

<sup>3</sup> VIII, 35. — <sup>4</sup> S. Joan., v, 6. — <sup>5</sup> S. Marc, x, 51.

Une pareille question dans la bouche de l'Eglise, immédiatement avant le Baptême, est une déclaration solennelle que Dieu ne veut à son service que des hommes libres; les chrétiens sont des enfants et non pas des esclaves. *Je le veux*, a répondu le catéchumène, et l'eau sainte coule sur son front.

TRIPLE ABLUTION DU BAPTÊME. — A ce moment, alors que le Baptême s'administrerait par immersion, le catéchumène disparaissait trois fois sous les eaux; elles se refermaient au-dessus de lui et le dérobaient à tous les regards. La signification de cette cérémonie nous a été donnée par saint Paul. Les eaux sont pour le chrétien le tombeau où il demeure enseveli avec le Christ, et, comme le Christ, il en sort rendu à la vie. La mort qu'il vient de subir est la mort au péché; la vie qu'il possède désormais est la vie de la grâce<sup>1</sup>. Les Pères ont tous vu dans cette triple immersion la mort de Jésus-Christ et sa résurrection après trois jours<sup>2</sup>. Le rit usité aujourd'hui dans l'administration de ce sacrement reproduit le même symbolisme. On répand trois fois de l'eau en forme de croix sur la tête de l'enfant : la *croix* rappelle la *mort* du Sauveur; l'eau *ouvrant le front*, la *sépulture*; la *triple* infusion, la *sortie du tombeau après trois jours*.

ONCTION DU SAINT CHRÊME. — L'enfant régénéré a contracté avec Jésus-Christ une admirable union; le nom de chrétien l'exprime, il veut dire *un autre Christ*. Jésus-Christ, selon une belle pensée de saint Paul<sup>3</sup>, est l'olivier fertile; l'homme déchu est la branche desséchée. Touché de notre misère, le Verbe incarné voulut comme se greffer à l'homme, afin de lui rendre

<sup>1</sup> Rom., vi, 4. — D. Guéranger, *Semaine sainte*. — <sup>2</sup> S. Greg. Nys., *In Catech.*, c. xxxv. — S. Amb., *L. de Sp. Sanct.*, c. x. — S. Greg., l. i, c. 4. — <sup>3</sup> Rom., xi, 17, 24.

la vie. Pour symboliser ce mystère de miséricorde, l'Eglise prend le fruit de l'olivier, un peu d'huile, l'applique sur le front du chrétien, et, sous l'action puissante de Dieu, la greffe mystique s'opère. Dès ce moment, il n'y aura plus qu'une sève, plus qu'une vie, celle de Jésus-Christ; et tous les fruits de cet olivier régénéré seront des fruits divins. Saint Cyrille fait allusion à ces mystères, quand, s'adressant aux nouveaux baptisés, il leur disait : « Vous avez été oints d'huile exorcisée, et ainsi vous avez participé aux fruits de l'olivier fécond qui est Jésus-Christ. » Cette opération se fait *en forme de croix*; le chrétien, dit saint Paul<sup>1</sup>, est greffé sur Jésus-Christ *souffrant*; il est appelé à partager ses douleurs et sa mort.

Les fidèles, à ce moment, donnaient le baiser de paix au nouveau baptisé, comme une marque de fraternité chrétienne. Cette cérémonie s'observait aussi au Baptême des enfants. La paix, que souhaite le prêtre au nouveau chrétien, est le seul vestige qui nous reste de cet usage.

CHRÉMEAU. — On appelle ainsi un linge blanc que le prêtre met sur la tête de l'enfant. Il remplace la robe blanche dont se revêtait autrefois le nouveau chrétien, et le bandeau dont on entourait son front, par respect pour le saint chrême. Les paroles qui accompagnent la tradition du chrême ne font allusion qu'aux vêtements blancs des baptisés. Ces vêtements, d'après le témoignage à peu près unanime des Pères, symbolisaient la *gloire de l'âme* ressuscitée en Jésus-Christ. Le blanc étant la couleur des *affranchis*, ils indiquaient aussi la *délivrance de l'esclavage* du démon.

<sup>1</sup> Rom., vi, 5.

CIERGE DU BAPTÊME. — Rien n'en donne mieux la signification que les paroles dont se sert l'Eglise, en le remettant à l'enfant : « *Recevez ce flambeau ardent et conservez sans tache la grâce de votre Baptême; observez fidèlement les commandements de Dieu, afin que lorsque Jésus-Christ viendra pour célébrer ses noces, vous puissiez aller à sa rencontre avec tous les saints, dans la cour céleste, jouir de la vie éternelle et vivre aux siècles des siècles.* »

### III.

#### Cérémonies des Relevailles.

On appelle *Relevailles* la pieuse cérémonie à laquelle se soumettent les mères chrétiennes à leur première entrée dans l'église après leurs couches. Bien qu'aucune loi ecclésiastique ne les obligeât à se tenir éloignées du lieu saint et à se présenter ensuite au prêtre, elles ont aimé à s'imposer cette douce obligation, heureuses de marcher sur les traces de la sainte Vierge se soumettant à la purification légale qui n'était point pour elle. Comme Marie, si nous en croyons certains auteurs, elles restaient quarante jours dans leurs demeures, avant de venir au temple. Il faut, aujourd'hui, s'en tenir aux usages reçus et aux prescriptions diocésaines.

La femme chrétienne qui se présente pour les Relevailles reste à la porte de l'église, à genoux, un cierge à la main. *A la porte de l'église* : se regardant indigne de paraître devant Dieu; les femmes juives, dans cette cérémonie, se tenaient dans un parvis extérieur. *A genoux* : c'est la posture des coupables et des pénitents; celle qui vient d'enfanter dans la dou-



leur se rappelle mieux la condamnation portée contre la femme. *Un cierge à la main* : Marie se présentant au temple portait dans ses bras « la Lumière qui » éclaire les nations<sup>1</sup>; » le cierge symbolise l'Enfant divin.

Le psaume récité par le prêtre, dans cette circonstance, est si plein d'enseignements pour les mères chrétiennes qu'elles seront heureuses de le connaître. Nous le donnons ici :

*« La terre est au Seigneur, ainsi que tout ce » qu'elle renferme; l'univers et tous ceux qui l'ha- » bitent lui appartiennent. »*

Votre enfant appartient donc à Dieu qui vous en a confié la garde. L'Eglise vous rappelle cette importante vérité, afin de vous préparer aux épreuves réservées si souvent au cœur des pauvres mères !!!

Maintenant elle va vous dire les devoirs imposés à votre sollicitude : *« Qui gravira la montagne du » Seigneur ? Qui habitera dans sa sainte demeure ? » Celui qui aura conservé son innocence et la pu- » reté de son cœur; qui n'aura pas laissé son âme » stérile pour le bien, ni trompé son prochain par » serment.*

*» Celui-là recevra la bénédiction du Seigneur et » la miséricorde de Dieu son Sauveur.*

*» Il est de la race de ceux qui cherchent le Sei- » gneur, qui désirent contempler la face du Dieu de » Jacob. »*

Vous souhaitez le ciel à votre enfant; pour le lui assurer, suivez les recommandations que vous fait l'Esprit-Saint dans les paroles que vous venez d'entendre : veiller sur l'innocence de ses mœurs et sur la pureté de ses affections; l'habituer, de bonne heure,

<sup>1</sup> S. Luc, II, 32.

à mériter par de petites victoires sur ses passions ; lui inspirer de l'horreur pour le mensonge ; ne lui faire entrevoir, comme récompense de ses actions, que les biens durables du ciel. Heureuse la mère docile à la voix du Seigneur ; le ciel s'ouvrira, un jour, à son enfant. La fin du psaume la fait assister à ce glorieux triomphe. Mères chrétiennes, écoutez la voix des anges transportant dans le palais du Seigneur cette âme qui vous est si chère :

« *Princes de la cour céleste, ouvrez vos portes ;*  
 » *élevez-vous portes éternelles, et le Roi de gloire*  
 » *entrera.*

» *Quel est ce Roi de gloire ?* demandent les anges  
 » du ciel.

» *C'est le Seigneur vivant dans ses membres,* leur  
 » répond-on, *le Seigneur fort et puissant, le Sei-*  
 » *gneur puissant dans le combat.*

» *Princes, ouvrez vos portes ; élevez-vous portes*  
 » *éternelles, et le Roi de gloire entrera.*

» *Quel est ce Roi de gloire ? Ce Roi de gloire est*  
 » *le Seigneur des vertus.* »

Cet enfant, sur le berceau duquel vous veillez, est donc plus qu'un ange ; il est appelé à régner avec Jésus-Christ dans la gloire, si, avec lui, il est fort et puissant dans le combat.

Après avoir introduit la nouvelle mère dans le temple, le prêtre appelle sur elle les bénédictions du Seigneur. Créature fragile, elle va avoir la charge de former un citoyen pour son pays, un enfant pour l'Église, un saint pour le ciel, un frère pour Jésus-Christ. Que de grâces réclame une aussi sublime fonction !

L'offrande du pain, pratiquée dans plusieurs diocèses, aux Relevailles, rappelle l'oblation de l'agneau ou de la tourterelle, faite en actions de grâces par

les femmes juives, comme l'aspersion de l'eau bénite remplace l'eau lustrale des cendres de la vache rousse. Cette oblation du pain exprime encore le désir qu'a la mère de prendre part au Sacrifice de l'autel. Elle veut s'y associer, sur les traces de Marie, qui ne resta pas étrangère au sacrifice que fit Jésus-Christ dans le temple, le jour de la Présentation, puisque ses bras servirent alors d'autel et son cœur de Calvaire. Prenez part au Sacrifice qui va s'offrir, femme chrétienne, non-seulement par l'oblation matérielle, mais surtout par l'esprit de soumission à toutes les peines que Dieu, dans ses desseins impénétrables, a faites pour vous si lourdes et si nombreuses.

Mais, le plus ordinairement, la mère chrétienne a la dévotion de faire offrir le saint Sacrifice pour elle et pour son enfant. Par l'immolation, faite en son nom, de la Victime sans tache, elle présente à Dieu la même offrande que Marie, l'Agneau véritable, le Fils unique du Très-Haut.

Retournez maintenant à vos saintes fonctions, plus forte et plus confiante; avant de vous congédier, le prêtre, ouvrant par le signe de la croix les trésors de Dieu, les a attirés en votre âme, par ces paroles : *« Que la paix et la bénédiction du Dieu tout-puisant, Père, Fils et Saint-Esprit, descendent sur vous et qu'elles y demeurent toujours. »*

---

## CHAPITRE II.

## CONFIRMATION ET EUCHARISTIE.

## I.

## Confirmation.

Le Baptême a fait l'homme enfant de Dieu et frère de Jésus-Christ. Mais le Christianisme n'est pas seulement une famille, il est aussi une armée. Parmi les adversaires contre lesquels le chrétien doit lutter, le plus dangereux, celui qu'il rencontrera le plus souvent sur sa route, se nomme le respect humain. L'Eglise, contre ses insidieuses attaques, prémunit les jeunes soldats enrôlés dans la sainte milice, en plaçant ostensiblement sur leur front une marque qui les empêche de rougir de leur noble profession.

Un autre danger s'offre au jeune chrétien. Le monde dans lequel il va entrer, plus que l'Égypte frappée de sa neuvième plaie, est plongé dans les ténèbres. Les pures clartés de la lumière divine n'y réjouissent pas les regards de l'âme. L'enfant de la lumière va habiter dans la région de la nuit; l'Eglise pourvoit à ses besoins en répandant dans son âme cette huile spirituelle qui entretient et augmente la lumière de la foi. Tous ces effets sont exprimés dans le nom

même que porte ce sacrement, Confirmation, c'est-à-dire affermissement dans la vie chrétienne, dans la grâce de sa vocation et dans la foi reçue au Baptême.

L'évêque est le ministre de ce sacrement. Dans la construction d'un édifice, dit saint Thomas, les ouvriers préparent et disposent les matériaux, mais l'achèvement de l'œuvre appartient à l'architecte. Il en est de même du sacrement de Confirmation, couronnement de l'édifice spirituel commencé au Baptême; nul autre que celui qui est revêtu de la suprématie du sacerdoce ne doit y mettre la main.

Ces notions préliminaires données, étudions les cérémonies de la Confirmation.

IMPOSITION DES MAINS. — Le chant du *Veni Creator* porte jusqu'à Dieu les vœux du pontife et des jeunes chrétiens; il appelle dans ces âmes, préparées par la retraite et la prière, l'Esprit-Saint et ses sept dons. Que les confirmants se représentent l'église transformée, en ce moment, en un nouveau cénacle; qu'ils unissent leurs prières à celles de Marie et des disciples attendant le Consolateur promis.

Les mains de l'évêque, étendues sur les confirmants, marquent, par un signe sensible, la descente du Saint-Esprit dans leurs âmes; c'est ainsi qu'il reposait sur les eaux de la création, sur la tête de Notre-Seigneur, sur celle des Apôtres. « Ouvrez vos » cœurs, dit l'Esprit-Saint par son prophète, et je le » remplirai<sup>1</sup>. » Que la confiance dilate l'ouverture de ce vase spirituel déjà purifié par la grâce, et présentez-le au Seigneur pour qu'il le remplisse des sept dons divins.

Ici encore un nombre plein de mystères. Le nombre sept, dans l'Écriture, est celui de la plénitude

<sup>1</sup> Ps. LXXX, 11.

et de l'*abondance*; sa place était donc marquée dans un sacrement qui confère *sans mesure* à l'homme les grâces de Dieu. La Confirmation nous fortifie pour les combats; or, Satan, notre adversaire, se présentera à nous sous *sept formes* perfides, tendant à notre âme sept pièges séducteurs : on les appelle l'orgueil, l'avarice, la luxure, l'envie, la gourmandise, la colère et la paresse. Contre cet ennemi aux sept faces hideuses il faut des armes de défense; ce sont les sept dons du Saint-Esprit.

Les sept dons divins viennent aussi fortifier les vertus reçues au Baptême. Ces vertus sont : la foi, l'espérance, la charité, la prudence, la justice, la force et la tempérance. Jusqu'alors elles existaient en germe; à partir de ce jour, elles s'épanouiront dans une riche floraison.

ONCTION DU SAINT CHRÊME. — L'évêque fait l'onction sainte sur le front, en disant : « *Je vous marque du signe de la croix.* » Ensuite, formant un triple signe de croix au-dessus de la tête du confirmant, il ajoute : « *Et je vous confirme avec le chrême du salut, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.* »

« Ne vous imaginez pas, disait saint Cyrille aux catéchumènes, que le saint chrême soit une chose commune; car, de même que le pain eucharistique, après l'invocation du Saint-Esprit, n'est plus un pain ordinaire, mais le corps de Jésus-Christ, ainsi le saint parfum n'est plus quelque chose de simple, ou, si vous voulez, de profane, mais un don de Jésus-Christ et du Saint-Esprit, qui est devenu efficace par la présence de la divinité<sup>1</sup>. » Le saint chrême, le plus sacré de tous les dons divins, après l'Eucharistie, est un

<sup>1</sup> *Catech. Myst.*

mélange d'huile et de baume. L'huile, dont la propriété est d'*adoucir* et de *fortifier*, signifie la *douceur* et la *force* répandues dans l'âme du confirmé. Comme son divin Maître, celui-ci devra, dans les luttes de la vie, être en même temps agneau et lion, agneau par la douceur, lion par la force, agneau avec les hommes, lion avec l'iniquité. Mais la propriété de l'huile étant surtout d'*éclairer*, cette matière, employée dans la Confirmation, symbolise l'*illumination* divine qui se fait dans l'esprit du chrétien. Les Pères n'ont qu'une voix pour l'enseigner. « L'huile qui sert à l'onction du soldat chrétien, dit Origène, c'est le symbole de l'huile du Christ, l'huile de sa divine doctrine <sup>1</sup>. » La place où se fait l'onction exprime le même symbolisme; c'est sur le front, siège de l'*intelligence*. Dieu, « qui illumine tout homme venant en ce » monde <sup>2</sup>, » avait allumé dans cette âme le flambeau de la raison, plus tard celui de la foi, et aujourd'hui dans cette lampe d'or le Pontife verse une huile divine, la grâce de l'Esprit-Saint, afin que sa lumière puisse le guider dans la nuit de ce monde jusqu'au matin des noces de l'Agneau.

Non moins belle est la signification du baume. Son odeur, au rapport des anciens, a quelque chose de *viril*; aussi le réservait-on aux hommes; les autres parfums, plus délicats, étaient abandonnés aux femmes. L'Église l'employa dans la Confirmation pour oindre le chrétien *athlète* de Jésus-Christ. Le baume, par sa *bonne odeur*, enseigne aussi au confirmé qu'il doit répandre autour de lui les *parfums d'une vie sainte*. Soyez, jeune enfant, comme ces blanches colombes, dont parle saint Basile, qui attirent au colombier leurs compagnes infidèles, par la seule

<sup>1</sup> *Homel.* VII, in *Ezech.* — <sup>2</sup> *S. Joan.*, I, 9.

odeur des parfums versés sur leurs ailes <sup>1</sup>. « Encensoir vivant, vous dit Théophilacte, encensoir royal, partout où vous irez, portez l'odeur des parfums célestes ; en tout lieu, embaumez les hommes de cette douceur qu'on appelle la connaissance de Dieu <sup>2</sup>. » Le juste, d'après une parole de saint Bernard, possède en son âme la blancheur du lis, dans sa réputation il en a le parfum <sup>3</sup>. Jeune enfant, vous êtes ce juste ; soyez toujours ce lis.

Le baume préserve de la corruption. L'emploi qu'on en fait dans ce sacrement nous apprend qu'au milieu de la corruption la grâce conservera notre âme innocente et pure. Notre corps, dans cette onction, reçoit à son tour un gage d'espérance : le baume prophétise sa résurrection glorieuse.

L'onction est accompagnée d'un signe de croix. « Jésus-Christ, dit saint Pierre, a souffert dans sa » chair ; que cette pensée soit pour vous une arme <sup>4</sup>. » L'Eglise n'en donne pas d'autres à ses nouveaux soldats ; le souvenir et l'invocation de la croix suffisent pour remporter les plus étonnantes victoires.

Ce signe de croix est fait sur le front, siège de la *pudeur*, pour nous apprendre que, loin de rougir d'être le disciple de Jésus-Christ crucifié, de marcher sur ses traces, nous devons le suivre jusqu'à la *mort*, s'il le faut, et même, si Dieu le demandait, jusqu'à la mort de la croix.

Le coton qui a servi à essuyer le front est brûlé après la cérémonie. L'usage primitif était d'entourer le front du confirmé d'une toile blanche appelée *chrêmeau* ; on la portait *sept jours*, en mémoire des *sept dons* de l'Esprit-Saint. Au XI<sup>e</sup> siècle, ce ne fut plus

<sup>1</sup> *Epist.* CLXXV. — <sup>2</sup> Cité par Cornel. à Lap. *II. Ep. ad Corinth.* II, 16.  
— <sup>3</sup> *Serm.* LXX, *in Cantic.* — <sup>4</sup> *I. Epist.* IV, 1.



que durant *trois jours*, en l'honneur de la *sainte Trinité*. Ce bandeau était ensuite brûlé et ses cendres jetées dans la piscine. Aujourd'hui, dans plusieurs diocèses, celui qui se présente à la Confirmation porte sur le bras gauche un linge dont on se sert pour essuyer le front. Ce linge reçoit ensuite une destination toute sainte au service de l'autel.

**SOUFFLET SUR LA JOUE DU CONFIRMÉ.** — Le soufflet donné à la Confirmation tire son origine de la cérémonie de réception au service militaire et dans l'ordre des chevaliers, aux *x<sup>e</sup>* et *xi<sup>e</sup>* siècles. Ce mode était déjà usité du temps de Charlemagne. Tout en admettant cette origine, assez vraisemblable, nous dirons que l'Eglise a fait de la cérémonie du soufflet une grande leçon donnée au jeune chrétien. Il vient d'être armé pour la lutte; il a reçu l'Esprit de douceur et de force, mais dans quelle mesure devra-t-il pratiquer ces vertus? Quand vous auriez à subir les plus grandes humiliations, les soufflets même, semble lui dire l'Eglise, armez-vous du souvenir de la croix qui vient d'être tracée sur votre front; soyez assez fort sur vous-même pour ne pas perdre la douceur; et, dans ces circonstances, que la paix du Seigneur soit toujours en votre âme.

« Maintenant, vous dit saint Ambroise, levez-vous, car vous êtes oint athlète du Christ; vous avez fait profession de la carrière des armes; le monde sera votre champ de bataille. N'oubliez pas que le vaillant dans l'arène a droit à une récompense; la couronne l'attend à la fin du combat<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *De Sacr.*, l. 1, c. 11.

## II.

## Eucharistie.

COMMUNION DANS L'ÉGLISE PRIMITIVE. — Quand ils devaient communier, les chrétiens se lavaient les pieds<sup>1</sup>; Notre-Seigneur, au cénacle, lavant ceux des Apôtres, semble avoir recommandé cette respectueuse pratique. Ils se présentaient à la table sainte nu-pieds et les mains placées en forme de croix sur la poitrine; à l'imitation des Hébreux mangeant l'Agneau pascal, ils communiaient debout<sup>2</sup>. Les hommes recevaient la divine Eucharistie dans le creux de la main droite soutenue par la gauche en forme de croix; les femmes, dans leur main droite aussi, mais recouverte d'un linge blanc appelé *dominical*. C'était une espèce de voile qu'elles devaient avoir sur la tête, lorsqu'elles allaient communier; elles s'enveloppaient la main avec une de ses extrémités. L'usage de ce voile nous montre l'Eglise toujours attentive et vigilante sur l'honneur et l'intégrité du sacerdoce. Elle l'avait prescrit afin que les ministres sacrés qui distribuaient l'Eucharistie aux fidèles ne fussent point exposés à manquer à la modestie que demandait un si grand mystère<sup>3</sup>. « *Voici le corps de Jésus-Christ,* » disait le ministre de l'autel; « *Amen, je le crois,* » répondait le fidèle; et celui-ci baisait avec respect le pain consacré et l'approchait de son front et de ses yeux, afin de les sanctifier par ce divin contact<sup>4</sup>. Cette manière

<sup>1</sup> Durantus, *De Ritib. Eccles.* — <sup>2</sup> Odon, *Confer.*, l. II, c. 28. — S. Joan. Damasc., l. IV. *De Fid. orth.* — III Conc. Constantinop. — <sup>3</sup> *Dict. des Antiq. chrét.*, art. *dominical*. — <sup>4</sup> S. Clem., *Const. Apostol.*, l. XIII, c. 13. — S. Amb., *De Sacr.*, l. IV, c. 3. — S. Joan. Dam., *De Fide orth.*, l. IV.

de communier rappelait mieux aux chrétiens la manducation de l'Agneau figuratif, qui se faisait debout, et la Cène eucharistique, où les Apôtres reçurent dans leurs mains le pain sacré, pour s'en communier eux-mêmes.

La communion se faisait alors sous les deux espèces. On présentait successivement aux fidèles le calice destiné à cet usage, afin qu'ils puissent, comme les Apôtres, y tremper leurs lèvres. D'autres fois, on employait le chalumeau, que les communiants se passaient les uns aux autres, après l'avoir purifié dans des vases pleins d'eau portés par les acolytes; ou bien on se contentait de tremper le pain consacré dans le précieux sang, et il était ainsi distribué aux fidèles<sup>1</sup>. Après la communion sous l'espèce du vin, les premiers chrétiens portaient la main à leurs lèvres encore humectées du sang divin et en consacraient leurs yeux et leur front<sup>2</sup>.

PREMIÈRE COMMUNION. — L'Eucharistie était donnée, autrefois, aux enfants, de suite après leur Baptême. On la leur administrait sous l'espèce du vin; à Constantinople, ils prenaient les parcelles qui restaient du pain consacré. L'Eglise grecque a maintenu l'ancienne coutume, et le prêtre, après le Baptême, trempe son doigt dans le sang précieux et le met dans la bouche de l'enfant. Depuis longtemps, en Occident, on ne communie les enfants que lorsqu'ils ont atteint l'âge

<sup>1</sup> D. Martène, *De Antiq. Rit., Eccl.*, l. 1. — <sup>2</sup> S. Cyrill. Hierosol., *Catech.* L'Eglise voulant remédier à plusieurs abus et prévenir toute profanation du précieux sang, abolit la communion sous l'espèce du vin, au concile de Constance, en 1415. L'empereur Ferdinand et le roi Charles IX prièrent les Pères, réunis à Trente, de vouloir bien rendre au peuple l'usage de la coupe. Ce privilège fut accordé à quelques peuples de l'Allemagne, et aux rois de France le jour de leur sacre et quand ils communiaient en viatique.

de raison et qu'ils sont convenablement instruits sur la grandeur de ce sacrement.

Les vêtements blancs furent toujours ceux des jeunes communians; en souvenir, les garçons portent souvent au bras un ruban de cette couleur. Le blanc est le symbole de la pureté; vous devez être purs, jeunes convives du banquet divin, car votre corps devient le temple de Dieu. Un voile blanc recouvre le ciboire, et votre cœur est un ciboire vivant!

Pourquoi ces robes blanches? Le blanc est la parure du lis et vous êtes des lis, puisque Jésus-Christ, que vous portez, est « le lis des vallons<sup>1</sup>. » « Lis si blanc, tendre et délicate fleur, vous dit saint Bernard, il y a auprès de vous de cruels destructeurs! Evitez leurs atteintes perfides! Le monde où vous vivez est plein d'épines; il y en a sur la terre, il y en a dans vous-mêmes<sup>2</sup>. » Soyez des lis! Au lis il faut la fraîcheur des fontaines : aimez à vivre auprès des sources limpides de la grâce. Au lis il faut la rosée du ciel : Jésus-Christ, dans l'Eucharistie, est cette rosée, faites-la descendre souvent sur votre âme. Au lis il faut le creux des vallons : recherchez les vallées, c'est-à-dire le silence, la solitude, l'éloignement d'un monde dont les influences corruptrices seraient fatales à votre innocence.

A votre main l'Eglise a placé un cierge. Par sa lumière, symbole de la foi, il vous dit d'apporter à la sainte table cette vertu des forts. Elle seule peut éclairer votre marche et vous montrer un Dieu là où vos yeux n'aperçoivent que du pain.

**SAINTE VIATIQUE.** — L'Eucharistie porte souvent, dans les ouvrages des Pères, le nom de *viatique* ou *provisions de voyage*. Cette expression, aujourd'hui,

<sup>1</sup> *Cantic.* II, 1. — <sup>2</sup> *Serm.* XLVIII.

est réservée à la suprême communion que le chrétien reçoit avant de quitter la terre de son exil pour entreprendre le redoutable voyage de l'éternité. La coutume de communier les mourants est aussi ancienne que le Christianisme. L'histoire des premiers siècles raconte qu'un vieillard d'Alexandrie, du nom de Sérapion, étant sur le point de mourir, envoya chercher un prêtre pour recevoir de lui le viatique. Le prêtre ne put s'y rendre; il chargea un jeune enfant de porter au vieillard une parcelle eucharistique, de la tremper dans le vin et de la faire couler dans sa bouche. Sérapion, après avoir reçu ce divin secours, expira immédiatement.

On ne saurait dire d'une manière précise quelles cérémonies accompagnaient la communion en viatique. Cependant, on est fondé à croire qu'on employait les rites de la communion domestique, que les fidèles faisaient chez eux pendant les persécutions. Le cardinal Bona nous les a transmis : « S'il y a un oratoire dans la maison, on place le vase qui contient l'Eucharistie sur l'autel; s'il n'y a pas d'oratoire, sur une table très-propre. Déployant ensuite un petit voile, vous placerez dessus les saintes particules; vous brûlerez de l'encens, vous chanterez le *Trisagion*<sup>1</sup> et le Symbole; puis, après avoir fait trois genuflexions pour l'adorer, vous prendrez religieusement le corps de Jésus-Christ<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> On appelle ainsi l'hymne chérubique du *Sanctus, Sanctus*, etc. —

<sup>2</sup> *Rev. liturg.*, n° 17.

---

## CHAPITRE III.

---

**PÉNITENCE, EXTRÊME-ONCTION  
ET MARIAGE.**

---

## I.

## Pénitence.

Il est une terre bénie dont le nom seul a le privilège de toucher nos cœurs. Cette terre fut le berceau de Jésus-Christ, elle a été rougie de son sang, pendant trois jours elle a reçu sa mortelle dépouille, elle a vu les prodiges de puissance et d'amour opérés sur toute douleur et sur toute infirmité. L'âme remplie des célestes parfums qu'exhalent ces divins souvenirs, quel est le chrétien qui n'ait désiré coller ses lèvres sur la terre de Judée, contempler ses collines, parcourir ses campagnes ? Légitime, assurément, est ce désir pieux ; mais on oublie trop, ou on ne sait pas assez que nous pouvons goûter toutes ces joies dans une simple église. Sur cet autel, Notre-Seigneur renouvelle chaque jour l'immolation du Calvaire ; comme à Béthléem, il y prend une nouvelle naissance dans les langes de la pauvreté ; le tabernacle, depuis dix-huit siècles, est son mystique tombeau, et le saint

tribunal voit se renouveler les prodiges dont les bourgades de la Judée furent les heureux témoins.

Chaque fois qu'une foule nombreuse s'y presse, quel est celui qui peut rester sans émotion, si la foi l'éclaire de ses vives lumières ? Il y a là des boiteux inclinant tantôt pour le Seigneur, tantôt pour Bélial ; il y a là des paralytiques impuissants pour le bien ; des hydropiques enflés par l'orgueil et l'ambition ; des aveugles dont la foi s'est éteinte ; des muets dont les lèvres sont fermées à la prière. Voilà les malades ; mais à côté d'eux il y a les morts, les morts à la grâce et à Dieu, par le péché mortel. Qui donnera aux uns la santé, aux autres la vie ? Jésus-Christ qui est assis là dans ce confessionnal. Gardez-vous d'y voir un homme ; c'est Dieu lui-même, le Dieu de la miséricorde et du pardon, administrant par la main du prêtre le sacrement de Pénitence.

ANCIENNE MANIÈRE DE SE CONFESSER. — Le pénitent, d'un air modeste et contrit, s'approchait du prêtre et s'inclinait profondément. Après avoir récité quelques prières, le ministre sacré le faisait asseoir auprès de lui pour entendre sa confession. Celle-ci achevée, le pénitent se mettait à genoux, étendait les mains, et, regardant le prêtre avec un visage qui témoignait de sa douleur, il le conjurait d'intercéder pour lui. Après cela, il se prosternait entièrement en terre, pleurait et gémissait autant que Dieu lui en faisait la grâce. Le prêtre lui ordonnait ensuite de se tenir debout pour entendre les jeûnes et les pénitences qui lui étaient imposés. Cela fait, le pénitent se jetait de nouveau aux pieds du confesseur, le priant de demander à Dieu la force nécessaire pour accomplir sa pénitence, et le ministre du pardon intercédait en sa faveur la divine miséricorde.

Qu'on ne s'étonne pas de l'usage de se confesser

assis; les peines canoniques que l'on imposait à chaque péché rendaient les confessions plus longues. Jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, on ne vit que les Chartreux et les moines de Grandmont se confesser à genoux; dès cette époque, leur exemple fut suivi par les séculiers. Ils le purent d'autant mieux faire que les confessions étaient devenues plus courtes, depuis qu'on n'imposait plus la pénitence canonique aux pécheurs.

Quant au lieu où se faisait la confession des femmes, il ressort de divers documents que c'était devant l'autel; on comprend toute la convenance de ce choix <sup>1</sup>. Les hommes étaient entendus dans une salle nommée *secretarium*, salle des secrets; elle a été remplacée par la sacristie, qui a hérité de son nom et de sa destination <sup>2</sup>.

Le confessionnal n'est point ancien. On croit avec fondement que la coutume d'entendre les confessions à travers une grille a commencé chez les religieuses, et que, par convenance, on a adopté ce mode pour les personnes du sexe. Auparavant, à droite du siège réservé au confesseur, était une petite cloison élevée.

Outre cette confession secrète et obligatoire, ceux qui se repentaient extraordinairement de leurs fautes, après les avoir avouées en particulier, s'en accusaient quelquefois en public, devant le clergé et le peuple, à genoux ou prosternés en terre et couverts de cendres. Hâtons-nous de dire qu'ils se portaient d'eux-mêmes à cette humiliation et qu'on n'y obligeait point ceux qui n'étaient coupables que de péchés secrets. Ces derniers, parfois, pratiquaient aussi la confession publique pour fléchir la miséricorde de Dieu ou pour s'humilier devant leurs frères. Les plus sages précau-

<sup>1</sup> Chardon, *Hist. des Sacram.* — <sup>2</sup> Pascal, *Origines de la liturgie.*



tions étaient prises par l'Église pour que cet aveu ne nuisît pas à ceux qui s'y soumettaient, la loi civile punissant certains crimes de la peine de mort. A dater du VIII<sup>e</sup> siècle, la confession publique, à part quelques faits isolés, ne fut plus connue dans l'Église.

PRATIQUE ACTUELLE DE LA CONFESSION. — Comme juge, le prêtre *est assis*, il a la *tête couverte*. Comme coupable, le pénitent *est à genoux*; c'était la posture de l'enfant prodigue, celle de Madeleine et de la femme adultère. Il *joint les mains*, car il est « ce » criminel qui mérite d'avoir les pieds et *les mains* » *liés* pour être précipité dans les ténèbres extérieures<sup>1</sup>. » La honte lui fait *baisser les yeux*; il est indigne de les lever vers le ciel qu'il a follement perdu? Si le pénitent a des gants, il les quitte, protestant par cet acte qu'il va parler *sans déguisement et découvrir toutes ses œuvres*<sup>2</sup>; s'il porte des armes, il les *dépose*, pour mieux ressembler à l'accusé en face de son juge. Ce ne sont là que les préliminaires de la confession, et, on l'avouera, ils sont de nature à émouvoir celui qui sait encore sentir.

Que fait le malheureux à l'approche de l'orage qui va fondre sur lui? il cherche contre les fureurs du ciel une retraite assurée. Au-dessus de sa tête, le pécheur a vu ses iniquités amoncelées en sinistres nuages; la foudre est prête à éclater. Où fuir? la justice de Dieu a pour domaine l'immensité. Alors, entre son cœur coupable et la foudre vengeresse, il place la croix de Jésus-Christ, dont il trace sur lui le signe vénéré. Et s'adressant au prêtre : « *Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai péché,* » lui dit-il; c'est-à-dire attirez sur moi, par vos prières, les bénédictions de

<sup>1</sup> S. Math., XXII, 13. — Nicolas I<sup>er</sup>, *Réponse aux Bulgares*. — <sup>2</sup> Nous avons vu que les mains symbolisent les œuvres.

Dieu, je suis indigne de les implorer moi-même. Le prêtre, condescendant aux pieux désirs du pécheur, le bénit par un signe de croix accompagné de cette prière : « *Que le Seigneur soit dans votre cœur et sur vos lèvres, afin que vous fassiez un sincère aveu de vos fautes.* »

Pourquoi le pénitent donne-t-il à son confesseur le nom de père ? pourquoi le prêtre appelle-t-il le pécheur son enfant ? Dieu est là au saint tribunal, nous l'avons déjà dit, et il nous permet un filial abandon pour gagner notre cœur. Il s'agit donc ici d'une paternité divine et d'une céleste filiation. Nous parlons à Dieu même et Dieu lui-même nous parle. Si on apportait toujours dans la réception du sacrement de Pénitence cette grande pensée, comme les craintes seraient vite dissipées ! comme la confiance grandirait ! comme l'homme compterait pour peu dans les caprices de notre choix ! comme notre obéissance serait soumise et notre respect profond ! Le confesseur, quel qu'il soit, c'est Dieu, toujours Dieu. Pour l'avoir oublié, des âmes n'ont retrouvé ni la vie, ni la santé, là où en était la source. Elles cherchaient l'homme, elles n'ont trouvé que l'homme impuissant à ressusciter et à guérir.

Se reconnaître coupable est le plus sûr moyen de fléchir le Seigneur ; lui-même a pris soin de nous l'apprendre par la parabole du prodigue. Le nouveau prodigue, tombé aux genoux de son père, récite avec douleur le *Confiteor*. Trois fois il se frappe la poitrine, ou plutôt son cœur qui est le grand coupable ; il reconnaît, qu'en punition de ses fautes, ce cœur a mérité d'être brisé par les afflictions et les épreuves. Si Dieu, après ce solennel aveu, met notre âme sous le pressoir, qui oserait murmurer et se plaindre ?

Le pécheur vient d'achever l'humble récit de ses

fautes. Le prêtre, de suite, lève la main; serait-ce pour maudire l'enfant coupable? Il prononce, en même temps, quelques paroles; serait-ce pour appeler les foudres du ciel? Une main et des lèvres consacrées par l'huile de la miséricorde ou par le sang de l'Agneau ne savent faire descendre que le pardon : « *Que le Seigneur tout-puissant ait pitié de vous, dit-il, et, qu'après vous avoir pardonné vos péchés, il vous conduise à la vie éternelle.* » Au récit de tant de fautes, mon cœur n'éprouve ni surprise, ni indignation, mais une immense compassion; l'abîme est profond, les plaies invétérées, mais grande est la puissance du Seigneur; de votre abjection, il peut vous élever sur le trône des saints, s'il trouve en vous le repentir. Puis il ajoute : « *Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux vous accorde l'indulgence, l'absolution et la rémission de tous vos péchés.* »

Le prêtre, nouveau samaritain, ouvre le vase de son cœur; penché sur les plaies spirituelles du pauvre blessé, il y verse l'huile de la clémence et le vin de la charité. Recevons avec docilité chacune de ses paroles onctueuses, chacun de ses conseils paternels; c'est le baume qui ferme les blessures.

Ce qui s'est passé jusqu'à présent nous fait sentir ce que sera la sentence. En voici la formule aussi touchante que solennelle : « *Moi à qui il a été dit : « Tout ce que vous délierez sur la terre sera » délié dans le ciel, » je vous absous de vos péchés, quelque nombreux, quelque énormes qu'ils soient; au nom du Père, qui alluma l'enfer pour punir le péché et qui m'a revêtu de sa puissance pour le fermer sous vos pas; au nom du Fils, mort pour vous sur la croix, et qui m'a fait depositaire de ses mérites infinis; au nom du Saint-Esprit, dont vous avez mé-*

prisé les salutaires inspirations, et que je fais descendre, en ce moment, dans votre cœur. »

Après le pardon, reste l'expiation; le prêtre vient à notre aide : « *Que la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ; que les mérites de la bienheureuse Vierge Marie et de tous les saints; que tout le bien que vous ferez, que toutes les peines que vous supporterez vous obtiennent la rémission complète de vos péchés, l'augmentation de la grâce et la récompense de la vie éternelle.* »

Pendant qu'on prononce sur nous la formule de l'absolution, tenons-nous, par une foi vive, aux pieds de Notre-Seigneur, en compagnie de Madeleine pénitente. A nous aussi il sera dit : « *Allez en paix.* » Pas de retour inquiet sur notre confession, Jésus-Christ nous le défend; pas de crainte des tentations, à l'heure du combat nous ne serons plus seuls. Dans le langage des Livres saints, par la paix on entend l'ensemble de tous les biens. Tel est surtout le sens de cette parole par laquelle le prêtre renvoie le pécheur justifié : *Allez en paix*, car tout vous a été rendu : l'innocence, la grâce, le ciel.

## II.

### Extrême-Onction.

Pour l'homme, aucun moment n'est solennel comme celui de la mort. Quelle transition ! Habitant de la terre qui passe, il sera bientôt citoyen de l'éternité; maintenant avec les hommes, tout à l'heure avec Dieu; aujourd'hui l'exil, demain le ciel ! Cette pensée retombe sur l'âme de tout son poids, et c'est pour elle trop de joies et trop d'angoisses, trop d'espérances

et trop de craintes. Mais Jésus-Christ n'a pas laissé sans consolation ce redoutable passage. Avant de monter au ciel, il institua un sacrement qui fait découler sur les mourants un baume divin composé des larmes et des sueurs versées à Gethsémani. Pour soutenir la nature humaine défaillante, il n'envoie point l'Ange consolateur de son agonie; lui-même vient, en la personne du prêtre, accomplissant à la lettre, vis-à-vis de chaque chrétien, la parole de saint Jean : « Jésus ayant aimé les siens qui étaient dans » le monde, les aima jusqu'à la fin <sup>1</sup>. » Ce sacrement est celui de l'Extrême-Onction.

L'Extrême-Onction a été instituée pour le soulagement spirituel et corporel des malades. Ses effets sur l'âme sont : de fortifier le malade contre les tentations du démon et contre les frayeurs de la mort; d'effacer les fautes vénielles, les langueurs et les faiblesses, restes du péché; de remettre même les fautes mortelles, dans deux cas : quand nous ne les connaissons pas et quand nous ne pouvons point les confesser. Ses effets sur le corps sont de lui rendre la santé, si elle est utile au salut.

ASPERSION. — « *Paix à cette maison et à tous ceux qui l'habitent.* » Paix à cette demeure sur laquelle la mort plane comme un vautour; paix au malade découragé; paix à sa famille éplorée. Telle est la première parole des prières de l'Extrême-Onction. Jetant ensuite de l'eau bénite sur le malade, pour éloigner le ravisseur des âmes, qui veille plein de rage, le prêtre dit : « *Vous m'arroserez, Seigneur, avec l'hysope et je serai purifié; vous me laverez et je deviendrai plus blanc que la neige.* » C'est au nom du mourant qu'il parle ainsi. Eclairé des lumières de

<sup>1</sup> XIII, 1.

la foi, celui-ci a dû entrevoir, au delà des horizons du temps, les splendeurs du ciel, et la mort va dans quelques instants lui en ouvrir les portes. La robe de son innocence n'a point conservé la blancheur du Bap-tême, il prie le Seigneur de la lui rendre.

**BAISER DU CRUCIFIX.** — Le prêtre le présente aux lèvres du malade. Délicieux baiser d'un ami à son ami souffrant ! Jésus-Christ montre ses plaies au mourant pour le rassurer ; elles sont tout autant de portes que son amour a ouvertes à l'homme pour l'introduire au ciel.

En retour, le chrétien baise le crucifix, comme témoignage de sa résignation à la volonté divine et de son union aux souffrances de Jésus-Christ. Qu'il serre, en ce moment, contre son cœur, cette autre croix à laquelle le Seigneur l'a attaché ; elle est aussi digne de nos respects et de notre affection, dit saint Grégoire de Nazianze, que la croix sur laquelle mourut le Sauveur <sup>1</sup>.

**ONCTION DES SENS DU MALADE.** — De magnifiques prières, que nous regrettons de ne pouvoir citer ici, ont appelé l'Ange de Dieu au chevet du malade, afin que sa présence adoucisse l'amertume du calice présenté à ses lèvres. A la demande du prêtre, les chœurs angéliques, les phalanges des bienheureux ont député quelques-uns des leurs auprès de ce frère mourant. C'est au milieu de ce céleste entourage que l'on procède à la pieuse cérémonie de l'onction.

Le chrétien a déjà reçu l'onction qui le préparait aux luttes de la vie ; la mort a aussi ses combats ; l'acharnement de l'ennemi et l'issue d'une lutte définitive les rendent plus redoutables que tout autre. L'Eglise ne se contente pas, comme pour la Confir-

<sup>1</sup> *Ad Philag. Ep. LXIV.*

mation, d'une seule onction; elle revêt l'athlète de la mort d'une puissante armure, en répandant l'huile sainte sur tous ses membres.

Cette cérémonie, si on en comprend la signification, ne saurait attrister; elle ne parle au mourant que de résurrection et d'immortalité. On purifie ses yeux, pour les rendre dignes de contempler les grandes merveilles que la parole de l'Apôtre se refusait à redire; ses oreilles, pour les préparer aux harmonieux concerts de l'éternité; ses narines, car elles seront réjouies par les suaves parfums de la terre des vivants; sa bouche, elle ne doit plus chanter que l'éternel cantique de l'Agneau; ses mains, dans d'indicibles embrassements elles pourront étreindre l'Epoux céleste; ses pieds, destinés à fouler les parvis du séjour des saints. Qu'il laisse donc, le chrétien mourant, les larmes du deuil aux enfants de la terre; pour lui qu'il n'ait que les saintes joies de l'espérance : « Je me suis réjoui, doit-il dire avec le prophète, de » toutes les choses qui m'ont été dites; j'irai dans la » maison du Seigneur<sup>1</sup>. »

### III.

#### Mariage.

L'apôtre saint Paul a, d'une parole, résumé toute la grandeur du mariage dans le Christianisme : « Il » représente l'union de Jésus-Christ et de l'Eglise<sup>2</sup>. » Le comprend-elle toujours bien, la jeune vierge vêtue de blanc, qu'elle figure l'Epouse de Jésus-Christ, « celle qui n'a ni tache ni ride, mais qui est sainte

<sup>1</sup> Ps. cxxi, 1. — <sup>2</sup> Ad Eph. v, 32.

» et immaculée <sup>1</sup>? » Si elle se présente pour la seconde fois au pied des saints autels, elle a perdu le droit de porter la blanche livrée de l'Eglise, « qui ne » connaît qu'un Epoux <sup>2</sup>. » Le chrétien, pas davantage, ne saurait l'ignorer; en donnant sa main, son cœur, ses biens, son nom à la femme qu'il s'est librement choisie, il représente Celui qui s'est livré tout entier à l'Eglise : son corps, son sang, ses affections, tout ce qu'il a et tout ce qu'il est.

Ainsi, les dispositions que Dieu demande des époux, c'est, dans la jeune vierge, la pureté et la soumission de l'Eglise; dans le jeune homme, la sainteté et le dévouement de Jésus-Christ. « Que l'épouse, dit saint » Paul, soit soumise à son chef, comme l'Eglise est » soumise à Jésus-Christ, et que l'époux aime sa » compagne sur le modèle de l'amour de Jésus-Christ » pour l'Eglise <sup>3</sup>. »

EMPÊCHEMENTS DE MARIAGE. — L'Eglise, dès l'origine, établit certains empêchements au mariage; quand ils se rencontraient, celui-ci ne pouvait avoir lieu. L'ignorance a murmuré contre la sagesse de l'Eglise; on a parlé d'intolérance. Si on connaissait les motifs qui ont inspiré ces prescriptions, à cette absurdité de langage succéderaient la reconnaissance et l'admiration.

Pourquoi les empêchements de parenté d'abord? La question présente deux points de vue; l'un est du domaine de la science, qui s'est hautement prononcée pour l'Eglise; l'autre est tout moral, il nous appartient. Le but du Christianisme est de faire de tous les hommes une seule famille. Comme moyen, il s'appliqua à réunir, par les liens sacrés du mariage, des peuples d'origine différente, et il défendit les unions

<sup>1</sup> Eph. v, 27. — <sup>2</sup> II. Ep. ad Corinth. xi, 2. — <sup>3</sup> Ad Eph. v, 22.



entre parents jusqu'à un certain degré, lequel a varié à mesure que les antipathies tombaient. Si les peuples chrétiens ne forment qu'une famille, grâces en soient rendues à l'Eglise.

Les empêchements de parenté ne sont pas les seuls ; il y en a d'autres, dont on ne saurait comprendre la sage institution, si on ne connaissait la haute doctrine de saint Paul, que nous avons exposée en commençant. On ne doit admettre au mariage que ceux qui sont revêtus de la pureté de l'Eglise et de la sainteté de Jésus-Christ ; donc l'*infidèle*, l'*hérétique*, le *schismatique*, le *pécheur scandaleux* seront exclus ; ils ne portent en eux nulle trace de l'Eglise immaculée ou de Jésus-Christ le Saint des saints. Il est une troisième classe d'empêchements établis par respect pour le sacrement.

DISPENSES DE MARIAGE. — La plupart de ces empêchements peuvent être levés par l'Eglise ; il y a alors ce qu'on appelle *dispenses de mariage*. Ces dispenses étaient rares dans les premiers siècles, même à l'égard des souverains. Les évêques et les Papes répondirent souvent par un énergique refus à de royales sollicitations. Qu'il nous suffise de nommer Grégoire V et le roi Robert, Grégoire VII et Alphonse de Castille, Pascal II et Alphonse d'Aragon. Saint Grégoire le Grand accorda, le premier, des dispenses de mariage en faveur des Anglais nouvellement convertis ; il craignait qu'une trop grande rigueur ne décourageât ces néophytes, qui trouvaient dans le paganisme beaucoup plus de liberté. Il fut imité ensuite par Grégoire II, en faveur des nations germaniques converties par saint Boniface.

La situation faite de nos jours à l'Eglise l'a forcée à adoucir sa discipline. Elle cède avec douleur, pour éviter des maux plus grands. En retour de l'infraction

faite à la loi et de l'espèce de scandale donné, elle exige une bonne œuvre. La somme d'argent réclamée dans cette circonstance n'a ni un autre caractère ni une autre destination. Elle entretient les missions pour la propagation de la foi et les vocations au sacerdoce.

**BANS DE MARIAGE.** — Avant le XII<sup>e</sup> siècle, il n'y avait point de proclamation de *bans*, comme nous les entendons aujourd'hui. On usait d'autres moyens pour prévenir les inconvénients qui pouvaient résulter du défaut de publicité. Les hommes qui voulaient contracter mariage s'adressaient aux diacres ; les filles ou femmes veuves aux diaconesses. La convenance était discutée par l'évêque et son clergé ; on donnait ensuite l'autorisation de procéder au mariage, s'il y avait lieu. Plus tard, ces communications préliminaires ne se faisant plus, l'Eglise sentit le besoin de recourir à un autre moyen. Le concile de Latran prescrivit les bans ou proclamations. Cette sage précaution, qui sauvegardait les intérêts de la société, fut accueillie avec faveur par les princes. La proclamation des bans impose à celui qui connaît quelque empêchement l'obligation de le découvrir. Elle est aussi comme une invitation à prier pour ceux qui vont contracter les redoutables engagements du mariage.

**COURONNE DU MARIAGE.** — Les Pères des premiers siècles parlent de l'usage de mettre une couronne de fleurs sur la tête de la vierge qui se marie. Plus tard, on couronna les deux époux<sup>1</sup>. Ces couronnes étaient formées de rameaux d'olivier, symbole de la *paix*, avec une lisière *blanche* et *pourpre*. La première de ces couleurs était l'emblème de la *pureté* apportée

<sup>1</sup> Nicolas I<sup>er</sup>, *Rép. aux Bulgares*.

dans le mariage, et la seconde figurait la *victoire* remportée sur les passions, victoire considérée comme un obscur mais glorieux *martyre*. « Les couronnes sur la tête des époux, dit saint Jean Chrysostôme, sont un signe de victoire, car ils ont été inébranlables dans les luttes de la concupiscence. S'il en est un qui soit devenu l'esclave de ses passions, quel droit a-t-il de porter une couronne, après avoir lâchement courbé le front devant une honteuse idole<sup>1</sup> ? »

JONCTION DES MAINS. — Après avoir demandé le consentement des deux époux, le prêtre fait mettre leur main droite l'une dans l'autre et prononce les paroles sacramentelles : « *Je vous unis en mariage au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.* »

L'époux prend par la main celle avec qui il va contracter mariage, il le fait sur *l'ordre du ministre de Dieu*, car c'est de Dieu qu'il reçoit cette épouse. Chrétien, il a demandé au ciel d'éclairer son choix ; Dieu consulté a écouté sa prière. Qu'il prenne son épouse avec confiance, le Seigneur lui-même la lui donne.

« Il n'est pas bon que l'homme soit seul<sup>2</sup>, » avait dit le Seigneur, après la création d'Adam, et une compagne fut donnée à l'homme pour être le soutien de son cœur. La femme, enrichie de grandes qualités, a reçu la faiblesse en partage ; il lui faut un aide et un protecteur : l'homme sera le soutien de sa faiblesse. L'époux, donnant sa main à l'épouse, semble donc lui dire : Ne crains rien désormais, tu as l'appui de ma force. Et, en lui donnant la sienne, l'épouse semble répondre : Ne redoute plus les amertumes de la vie, mon amour sera le soutien de tes tristesses.

Cette cérémonie a une autre signification. Le mariage est une union, union des corps, des cœurs et

<sup>1</sup> Hom. IX in Ep. I ad Corinth. — <sup>2</sup> Genes. 1, 18.

des biens. L'union des *corps* est figurée par la *main* que se donnent les époux ; celle des *cœurs*, par l'*anneau* ; celle des *biens*, par la *pièce de monnaie* que l'on bénit dans quelques églises.

Le signe de la croix et l'aspersion de l'eau bénite sur les époux représentent l'effusion des mérites du sang de Jésus-Christ : « Par l'application de ces mérites, dit saint François de Sales, cette union indissoluble est rendue si forte que leur âme doit se séparer de leur corps plutôt que le mari de sa femme <sup>1</sup>. »

BÉNÉDICTION DE L'ANNEAU. — « *Bénissez, Seigneur, dit le prêtre, cet anneau que nous bénissons en votre nom, afin que celle qui le portera, conservant une entière fidélité à son époux, persévère dans votre paix et la soumission à votre volonté, et qu'elle vive dans un amour réciproque.* » Ainsi soit-il.

L'époux place l'anneau bénit au doigt annulaire de son épouse. Ce doigt, disent les anciens, a été choisi parce qu'il a une veine qui communique avec le cœur. Mon cœur, semble dire l'époux en l'offrant, est enchaîné dorénavant à votre cœur. C'est l'anneau d'une chaîne que rien ne saurait briser, ni les épreuves de la vie, ni la séparation de la tombe. Le prêtre appelle sur ces engagements la persévérante fidélité : « *Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.* »

La vue de l'anneau sera pour l'épouse le constant mémorial de ses devoirs. Elle aussi peut dire, dès maintenant, mais dans un autre sens que Marie : « *Ecce ancilla domini* ; me voici devenue la servante de mon maître ! » Et pour toujours ! Servitude toute chrétienne et qui l'emporte en douceur sur les esclavages auxquels parfois le cœur se condamne, comme

<sup>1</sup> *Vie dévote*, III<sup>e</sup> partie, c. 38.

l'or surpasse par son éclat et par son prix les plus vils métaux.

Nous lisons, dans les premières pages de la Bible, que les pendants d'oreilles étaient le don fait à celle qu'on voulait épouser. L'usage de cet ornement s'est conservé. Saint François de Sales en a tiré pour la femme une leçon pleine d'à-propos et de grâce ; elle peut être encore de notre époque. « Lorsque j'ai fait réflexion, dit-il, qu'on donna à la chaste Rebecca de riches pendants d'oreilles de la part d'Isaac, son époux, comme les premiers gages de son amour, j'ai pensé que cet ornement, dont l'usage est de tous temps établi parmi les femmes, était plus mystérieux qu'on ne croit, et que n'a cru Pline, qui n'en marque pas d'autres raisons que le plaisir d'un certain bruit qui se fait à leurs oreilles et qui flatte agréablement leur vanité. Pour moi, je crois, selon cette observation de l'Écriture, que c'est pour marquer le premier droit de l'époux sur le cœur de son épouse, qui doit fermer l'oreille à toute autre voix qu'à la sienne, car enfin, *il faut toujours se souvenir que c'est par l'oreille qu'on empoisonne le cœur*<sup>1</sup>. »

VOILE NUPTIAL. — On le place sur la tête des époux ; on dirait un joug qui leur est imposé, et ce n'est point sans raison, puisque le mariage en porte le nom, *conjugium*, et que l'Esprit-Saint se sert de cette comparaison, en parlant des époux<sup>2</sup>. Liés par serment au même joug, ils ont à conduire ensemble le char de la famille et à creuser tous deux le même sillon, soit dans les champs du travail, soit dans le champ spirituel du Père céleste. Tout leur doit être commun, joies et peines, repos et fatigues, prières et récompenses. L'équilibre le plus parfait, l'harmonie la plus

<sup>1</sup> *Vie dévote*, III<sup>e</sup> partie, c. 38. — <sup>2</sup> *Ecclesiast.* xxvi, 10.

grande, sont des conditions indispensables pour la bonne direction d'un joug; le secret du bonheur pour les époux est là tout entier : équilibre dans les caractères, harmonie dans les sentiments.

Ce joug a la forme d'un voile, pour apprendre aux époux que la *modeste pudeur* doit être la règle de leur conduite. Les expressions dont se servent les saints Pères donnent lieu de croire que ce voile était *rouge*, dans la primitive Eglise; il exprimait la vertu de continence, qui est un *martyre* continu et dont la pratique ne saurait être trop recommandée à ceux qui viennent de s'unir dans le Seigneur. Le *blanc* a été adopté dans la suite; sous une autre forme, il donne la même leçon, en rappelant ces paroles de saint Paul aux Hébreux : « Que le mariage soit hon-  
» noré en toutes choses et que le lit nuptial soit sans  
» souillure <sup>1</sup>. »

Le Rituel romain ne fait pas mention du voile; si nous en avons parlé, c'est que cette coutume vénérable est pratiquée en beaucoup d'endroits.

Le saint Sacrifice a ratifié vos serments. Recevez, maintenant, époux chrétien, l'épouse que Dieu et l'Eglise vous ont préparée; adoucissez pour elle les tristesses de la vie, en la considérant comme votre compagne, et accomplissez tout ce que ce mot renferme de devoirs. Compagne veut dire d'abord qui mange le même pain; vous rompez avec elle le pain terrestre qui nourrit le corps, mais aussi le pain céleste qui nourrit l'âme. Compagne veut dire qui suit la même route; vous parcourrez avec elle, chaque dimanche, le chemin qui mène au temple, et, chaque année, celui qui conduit à ce tribunal où le juge porte le nom de père et la sentence celui de pardon.

<sup>1</sup> XIII, 4.

Compagne veut dire encore qui habite la même maison; vous passerez avec elle vos jours, abrités sous le même toit. Cette espérance ne suffit pas à vos désirs. Il est une autre demeure que nous sommes appelés à habiter pendant l'éternité; qu'elle soit le but constant de vos efforts dans la pratique des devoirs qui viennent de vous être imposés.







# TABLE DES MATIÈRES.

|              |             |
|--------------|-------------|
| PRÉFACE..... | Pages.<br>v |
|--------------|-------------|

## LIVRE PREMIER.

### SACRIFICE DE LA MESSE.

|  |    |
|--|----|
| CHAP. I. — DES SACRIFICES.....   | 3  |
| I. Origine des Sacrifices. — II. Figures des<br>Sacrifices. — III. Le véritable Sacrifice.   |    |
| CHAP. II. — L'AUTEL.....   | 14 |
| I. Matière et forme des Autels. — II. L'Autel<br>ou Jésus-Christ. — III. Luminaire de l'Autel.<br>IV. Chandeliers de l'Autel.  |    |
| CHAP. III. — SIGNE DE LA CROIX ET ENCENSEMENT.....   | 26 |
| I. Signe de la croix. — II. Encensement.   |    |
| CHAP. IV. — ORNEMENTS ET LEURS COULEURS, VASES, LINGES<br>ET MATIÈRE DU SACRIFICE.....   | 39 |
| I. Ornaments. — II. Couleurs des Ornaments.<br>— III. Vases du Sacrifice. — IV. Linges sa-<br>crés. — V. Matière du Sacrifice.   |    |
| CHAP. V. — CÉRÉMONIES DE LA MESSE.....   | 60 |
| I. Notions historiques. — II. Plan et Division.  |    |
| CHAP. VI. — EXPLICATION DES CÉRÉMONIES DE LA MESSE<br>(1 <sup>re</sup> partie).....  | 70 |
| I. Préparation au pied de l'autel. — II. L' <i>In-<br/>    troït</i> ou l'Incarnation. — III. Le <i>Gloria</i> ou<br>le Chant de Bethléem. — IV. Le <i>Dominus<br/>    vobiscum</i> ou le grand Précepte de Jésus-<br>Christ. — V. La Collecte ou les Prières de<br>la vie cachée. — VI. L'Épître ou la Mis-<br>sion du Précurseur. — VII. Le Graduel et<br>le Trait ou les Soupirs de la pénitence. —<br>VIII. L' <i>Alleluia</i> ou le Chant de la céleste<br>Jérusalem. — IX. L'Évangile ou la Prédi-<br>cation de Notre-Seigneur Jésus-Christ. |    |

CHAP. VII. — EXPLICATION DES CÉRÉMONIES DE LA MESSE  
(II<sup>e</sup> partie)..... 103

- I. Le *Credo* ou la Profession de foi à la doctrine prêchée par Jésus-Christ. — II. L'Offertoire ou le Cénacle. — III. L'Encensement ou les Parfums de Marie-Madeleine. — IV. Le *Lavabo* ou le Lavement des pieds. — V. La Secrète ou la Prière au jardin des Olives. — VI. La Préface ou le Chant du triomphe. — VII. Le Silence du prêtre ou le Silence de Notre-Seigneur dans sa passion. — VIII. Le Canon ou la Passion. — IX. L'Imposition des mains ou le Crucifiement. — X. L'Élévation ou Notre-Seigneur élevé en croix. — XI. Le *Memento* des morts ou les Justes ressuscités par Jésus-Christ. — XII. Le *Nobis quoque peccatoribus* ou la Prière du bon larron. — XIII. La seconde Élévation ou la mort de Notre-Seigneur.

CHAP. VIII. — EXPLICATION DES CÉRÉMONIES DE LA MESSE  
(III<sup>e</sup> partie)..... 126

- I. Le *Pater* ou la Prière à Jésus-Christ en croix. — II. Le *Libera nos* ou les Mystères de la sépulture. — III. La Fraction de l'Hos- tie ou le Côté de Jésus-Christ ouvert par la lance. — IV. L'*Agnus Dei* ou la Résurrection. — V. La Communion ou les Repas eucharistiques de Jésus-Christ ressuscité avec ses Apôtres. — VI. Les Chants de la Communion ou la Joie des Apôtres à la résurrection de Jésus-Christ. — VII. Les Ablutions et la Postcommunion ou les Quarante jours de la vie glorieuse. — VIII. L'*Ite Missa est* ou l'Ascension. — IX. La Bénédiction ou la Descente du Saint-Esprit. — X. Le dernier Evangile ou la Prédication des Apôtres et de leurs successeurs.

CHAP. IX. — MESSE DE PAROISSE..... 152

- I. Bénédiction de l'eau. — II. Procession de la Messe de paroisse. — III. Prône. — IV. Pain béni.

|   |            |
|---|------------|
| <b>CHAP. X. — MESSE PONTIFICALE.....</b>  | <b>174</b> |
| I. Ornaments et Insignes pontificaux. —   |            |
| II. Officiers de la Messe pontificale. —  |            |
| III. Cérémonies de la Messe pontificale.  |            |
| <b>CHAP. XI. — MESSE CÉLÉBRÉE PAR LE PAPE.....</b>  | <b>192</b> |
| <b>CHAP. XII. — CÉRÉMONIES DE LA MESSE POUR LES DÉFUNTS... 203</b>  |            |
| I. Prières pour les morts. — II. Couleurs de deuil. — III. Levée du corps et Convoi funèbre. — IV. Particularités de la Messe pour les défunts. — V. Absoute. |            |
| <b>CHAP. XIII. — LA MESSE ET LES MYSTÈRES DE LA PASSION..... 221</b>  |            |
| I. Autel. — II. Ornaments. — III. Cérémonies de la Messe.   |            |

---

**LIVRE DEUXIÈME.**
**OFFICE DIVIN.**

|  |  |
|--|--|
| <b>CHAP. I. — APERÇUS GÉNÉRAUX SUR L'OFFICE DIVIN..... 233</b>   |  |
| I. Division de l'Office. — II. Assistance des premiers chrétiens à l'Office divin. — III. Vêtements du célébrant pour l'Office. — IV. Signification symbolique du psaume et de l'antienne. — V. Chant liturgique. — VI. Histoire du Chant liturgique. — VII. Harmonie du Chant liturgique. |  |
| <b>CHAP. II. — MATINES, LAUDES, PRIME, TIERCE, SEXTÉ et NONE. 253</b>  |  |
| I. Matines ou la Nuit de Bethléem et de Gethsémani. — II. Laudes ou le Chant de la Résurrection. — III. Prime ou le premier Chant du Jour. — IV. Tierce ou l'Heure sacrée. — V. Sexte ou le Crucifiement. — VI. None ou la Prière de Jésus-Christ en croix.                                |  |
| <b>CHAP. III. — VÊPRES ET COMPLIES..... 274</b>  |  |
| I. Vêpres ou le Percement du côté de Notre-Seigneur et sa Descente de la croix. — II. Complies ou la Sépulture.  |  |

|   |     |
|---|-----|
| CHAP. IV. — BÉNÉDICTION DU TRÈS-SAINTE SACREMENT, OFFICES DE LA SAINTE VIERGE ET DES MORTS.....                   | 292 |
| I. La Bénédiction du saint Sacrement ou les Ravissements du Ciel. — II. Offices de la sainte Vierge et des Morts. |     |

---

**LIVRE TROISIÈME.**

**ÉGLISES.**

|  |     |
|--|-----|
| CHAP. I. — DIVERSES PÉRIODES DE L'ARCHITECTURE DES ÉGLISES.....  | 305 |
| I. Lieux consacrés au culte dans l'antiquité. — II. Les Catacombes. — III. Les Basiliques. — IV. L'Architecture romane. — V. L'Architecture gothique. — VI. L'Architecture de la Renaissance. — VII. La Franc-Maçonnerie catholique. |     |
| CHAP. II. — LES TROIS GRANDS SYMBOLISMES DE NOS ÉGLISES.   | 322 |
| I. Le Temple catholique, symbole de l'Univers. — II. Le Temple catholique, symbole de l'Eglise. — III. Le Temple catholique, symbole de la croix.  |     |
| CHAP. III. — ORIENTATION ET NOMBRES SACRÉS.....  | 338 |
| I. Orientation. — II. Nombres sacrés.  |     |
| CHAP. IV. — IMAGES DES PERSONNES DIVINES.....  | 347 |
| I. Sainte Trinité. — II. Dieu le Père. — III. Dieu le Fils. — IV. Dieu le Saint-Esprit.  |     |
| CHAP. V. — IMAGES DE MARIE.....  | 370 |
| I. Portrait de la sainte Vierge. — II. Couleurs des vêtements de Marie. — III. Vierge immaculée. — IV. Vierge-Mère. — V. Notre-Dame des Sept-Douleurs.   |     |
| CHAP. VI. — IMAGES DES ANGES, DES APOTRES ET DES ÉVANGÉLISTES.....   | 389 |
| I. Les Anges. — II. Les Apôtres. — III. Les Évangélistes.  |     |

|   |            |
|---|------------|
| <b>CHAP. VII. — SUJETS RELIGIEUX LES PLUS POPULAIRES.....</b>   | <b>404</b> |
| I. Saint Joseph, saint Jean-Baptiste, sainte Marie-Madeleine, saint Antoine, saint Nicolas. — II. Pères de l'Eglise. — III. Symboles généraux des Saints. — IV. Emblèmes des Vertus et des Vices. |            |
| <b>CHAP. VIII. — CLOCHES, CIMETIÈRES ET BAPTISTÈRES.....</b>  | <b>419</b> |
| I. Cloches. — II. Cimetières. — III. Baptistères.   |            |
| <b>CHAP. IX. — CONSÉCRATION DES ÉGLISES.....</b>  | <b>438</b> |
| I. Origine de cette cérémonie. — II. Pose de la première pierre. — III. Consécration de l'édifice.  |            |

---

**LIVRE QUATRIÈME.**

**HIÉRARCHIE SACRÉE.**

|  |            |
|--|------------|
| <b>CHAP. I. — ORIGINE ET DIVISION DE LA HIÉRARCHIE SACRÉE..</b>  | <b>453</b> |
| I. Origine de la Hiérarchie sacrée. — II. Division de la Hiérarchie sacrée.  |            |
| <b>CHAP. II. — TONSURE ET ORDRES MINEURS.....</b>  | <b>460</b> |
| I. Tonsure. — II. Ordres mineurs.  |            |
| <b>CHAP. III. — ORDRES SACRÉS.....</b>   | <b>471</b> |
| I. Sous-Diaconat. — II. Diaconat. — III. Prêtrise.   |            |
| <b>CHAP. IV. — EPISCOPAT.....</b>  | <b>490</b> |
| I. Pouvoirs de l'évêque. — II. Hiérarchie dans l'épiscopat. — III. Armoiries épiscopales. — IV. Sacre de l'évêque. |            |
| <b>CHAP. V. — PAPAUTÉ.....</b>   | <b>506</b> |
| I. Sacré Collège. — II. Souverain Pontife.   |            |

---

## LIVRE CINQUIÈME.

## ANNÉE LITURGIQUE.

|  |     |
|--|-----|
| CHAP. I. — TEMPS DE L'AVENT ET DE NOËL.....  | 527 |
| I. Temps de l'Avent. — II. Temps de Noël.  |     |
| CHAP. II. — TEMPS DE LA SEPTUAGÉSIME ET DU CARÈME.....   | 546 |
| I. Temps de la Septuagésime. — II. Temps du Carême.  |     |
| CHAP. III. — SEMAINE SAINTE.....   | 561 |
| I. Dimanche des Rameaux. — II. Office des Ténèbres. — III. Jeudi saint. — IV. Vendredi saint. — V. Samedi saint. |     |
| CHAP. IV. — TEMPS DE PAQUES ET DE LA PENTECOTE.....  | 588 |
| I. Temps de Pâques. — II. Temps de la Pentecôte.   |     |

## LIVRE SIXIÈME.

## SACREMENTS.

|  |     |
|--|-----|
| CHAP. I. — BAPTÊME.....  | 613 |
| I. Notions sur les Sacrements. — II. Cérémonies du Baptême. — III. Cérémonies des Relevailles. |     |
| CHAP. II. — CONFIRMATION ET EUCHARISTIE.....   | 628 |
| I. Confirmation. — II. Eucharistie.  |     |
| CHAP. III. — PÉNITENCE, EXTRÊME-ONCTION ET MARIAGE....   | 638 |
| I. Pénitence. — II. Extrême-Onction. — III. Mariage.   |     |

